REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI.— HAMELIN FRÈRES

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME NEUVIÈME

TOME XXIII DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXIII

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX PERDUS OU ÉGARÉS

(*Suite*)

IX.— *Vie de Jésus-Christ par saint Israel*

Plusieurs auteurs, entre autres dom Rivet (*Hist. litt. de la France,* t. VII, p. xlviij, et p. 230), parlent d'une *Vie de Jésus-Christ* et d'une *Histoire sainte* que saint Israel, chantre de l'église du Dorat, mort en 1014, aurait composées en langue vulgaire, par conséquent en limousin. La chose n'a rien que de vraisemblable. Mais les seuls garants qu'on allègue sont deux auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, Collin et Blondel. L'ancienne vie latine de ce saint personnage, publiée par Labbe (*Bibl. nova,* t. II, p. 566), ne fait aucune allusion à ces ouvrages. En existait-il encore quelque copie au commencement du siècle dernier, comme dom Rivet se croit fondé à le supposer, d'après la manière dont en parlent Collin et Blondel[1]? On pourrait, dans ce cas, ne pas désespérer de la re-

[1] « Touché de l'ignorance des peuples du païs, il fit pour leur instruction, en langue vulgaire et vers rimés, la vie de J.-C. et même l'histoire de la Bible. Le docteur Collin, theologal de Saint Junien au même diocèse, et

trouver, au séminaire de Limoges par exemple, dont la bibliothèque, à ce qu'on m'assure, est riche en documents précieux, où se cachent peut-être d'autres monuments de cette ancienne littérature du haut Limousin, première manifestation de la langue d'oc, dont *Boëce* et les poésies religieuses du célèbre ms. de l'abbaye de Saint-Martial[1] sont, avec quelques fragments en prose, les seuls échantillons que nous connaissions aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, voici les passages de Collin et de Blondel relatifs à notre sujet. J'en dois la transcription à l'obligeance de M. Léon Clédat:

« S. Israel, nobilis Marchianus[2], præcentor Doratensis Ecclesiæ, officialis et major vicarius, ut vocant, Hilduini, seu Alboini, episc. Lemovicensis, primus præpositus et restitutor ecclesiæ sæcularis et collegiatæ S. Juniani, vitam et res gestas Christi Salvatoris, metro eleganti vernaculo, scripsit circa an. 1012. » (Collin, *Lemovicini multiplici eruditione illustres* (*Lemovicis,* 1660, in-12), p. 24).

« Il (saint Israel) mit en cantiques l'histoire sainte depuis la création du monde jusqu'à l'Ascension de Notre Seigneur, afin que les paroles, jointes à l'agrément du chant, pussent servir à l'instruction du peuple qui étoit alors dans une grande ignorance. » (Blondel, *Vies des saints tirées des auteurs originaux;* 22 décembre. Paris, 1722.)

Blondel déclare avoir tiré la *Vie de saint Israel,* y compris sans doute le passage qui précède, des leçons de l'office de ce saint et d'un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

M. Blondel, auteur d'un recueil de vies des saints, qui ont fait l'un et l'autre la vie de ce saint poëte, avoient une connaissance particulière de ses ouvrages. Il paraît même, par la manière dont ils en parlent, qu'ils existent encore. » (*Hist. litt.,* t. VII, p. xlviij.) Plus loin, p. 230, on lit cette note: « Cette histoire (celle de J.-C par saint Israel) existe encore, puisqu'elle est citée dans le nouveau glossaire de Du Cange (t. VI, p. 1603, 1718). Mais on l'y cite avec une faute énorme, en l'attribuant à un prétendu Isaac, abbé de l'Esterp, qui ne fut jamais. L'auteur du mémoire aura lu dans le ms. Isaac pour Israel. » Je ne m'explique pas cette note. A l'endroit visé, sous *villania,* on trouve seulement des vers français, tirés d'une vie de J.-C. qui, d'après la Table des auteurs, est anonyme et écrite en 1323.

[1] N° 1139 de la Bibliothèque nationale.

[2] Marchois, de la Marche limousine.

X. — *Vie de saint Castor*

Raymond Bot, évêque d'Apt (1275-1303), est l'auteur d'une vie de saint Castor, encore inédite, sur laquelle on peut voir, dans les *Pièces fugitives d'histoire et de littérature,* 4e partie, 1704, p. 56, un article anonyme, mais que j'attribuerais volontiers à Remerville de Saint-Quentin, Aptésien connu pour s'être occupé avec fruit, à cette époque, de l'histoire de sa province.

Il résulte d'un passage de cet article, appuyé d'une citation de Raymond Bot, qu'il existait du temps de ce prélat, dans les archives du chapitre d'Apt, une vie de saint Castor en langue vulgaire, — probablement en provençal, — et en vers.

P. 70. « Un si saint pontificat (celui de saint Castor) obligea quelques personnes pieuses d'en laisser des mémoires à la postérité. On écrivit l'histoire du saint en vieux langage du païs, qu'on appelloit *rustica romana.* Cette histoire etoit conservée dans les archives du chapitre, d'où elle fut tirée et mise en latin par l'évêque Raymond Bot, qui remplit le siége de saint Castor depuis l'an 1275 jusques en 1303. Mais il s'occupa à cet ouvrage avant son exaltation au pontificat et lorsqu'il n'étoit que chanoine dans l'eglise d'Apt, comme il nous l'apprend lui-même..... Raymond Bot ayant achevé sa traduction lorsqu'il fut élu évêque d'Apt, c'est-à-dire l'an 1275, il la dedia à un chanoine d'Avignon..... « Igitur, dit-il, ego Regimundus, licet indignus, vocatus episcopus, domini patroni ac predecessoris mei B. Castoris vitam, quam olim *gallicano coturno* simplicitate fratrum minus dilucidatam inveni, simplici stilo breviter enotare curavi, tibi que viro religioso præsenti chartula delegavi. »

Les deux mots que j'ai soulignés indiqueraient plutôt, ce semble, un texte en vers français qu'en vers provençaux. Mais le lieu où l'ouvrage fut trouvé, et où il avait sans doute été composé, autorisent à supposer qu'il était bien, comme le dit l'auteur de l'article de 1704, « dans la langue du pays. »

Notre très-obligeant et savant confrère, M. de Berluc-Perussis, que j'ai consulté au sujet de la vie romane et de la vie latine de saint Castor, veut bien m'apprendre que l'original de l'ouvrage de Raymond Bot a disparu en 1793 des archives

capitulaires d'Apt et n'a pas été retrouvé depuis, mais qu'il en existe une copie à Carpentras, parmi les papiers de Mazaugues. La vie romane s'est-elle seulement perdue à la même époque, ou avait-elle déjà disparu? Il y aurait peut être encore, dans le premier cas, quelque chance de la retrouver.

XI.— *Vie et miracles de sainte Rossoline*

On lit dans les *Acta Sanctorum*, p. 490 *b* du t. II du mois de juin, l'extrait suivant d'une lettre du chartreux Charles Le Coulteux, datée de 1662, ou du moins non antérieure à cette année-là:

« Multa de nostra Rosselina in vulgus provinciale spargunturquæ nullam antiquitatis vel certæ auctoritatis notam habent; si excipias rosarum miraculum, a gravibus auctoribus datum, et corporis oculorumque incorruptionem. Cætera, a nostris etiam transmissa, suspecta habeat Paternitas vestra.»

Cette sainte, qu'on a confondue quelquefois avec sainte Douceline, mourut le 17 janvier 1329, dans le monastère des Chartreuses de la Celle-Roubaud, au diocèse de Fréjus. A-t-on conservé quelques-uns des récits auxquels fait allusion le père Le Coulteux?

XII. — *Autres Vies de Saints*

Honoré Burle, auteur d'un ouvrage sur les antiquités de la Provence [1], qui n'a pas été imprimé et dont le ms. autographe est conservé à Aix (Bibl. Mejanes, n° 537), nous apprend qu'il existait encore de son temps (il mourut en 1692), dans les bibliothèques de divers monastères de cette province, un grand nombre de Vies de Saints, et il en énumère plusieurs dont la plupart sont perdues. C'est au livre premier de l'ouvrage précité. Voici le passage:

[**F° 67 v°**] « Extant adhuc hujus linguæ (*scil.* provincialis) magna librorum volumina, tum prosa, tum versibus aut carminibus composita et conscripta, gesta ac vitas plurimorum sanctorum sanctarumque describentia, inter quas numerantur Vita et miracula sancti Honorati Arelatensis [**F° 68 r°**] ar-

[1] *Provinciæ Galliæ Narbonensis alias Braccatæ vulgo* Provence *exacta et brevis chorographica descriptio.* — Sur l'auteur, omis dans le *Dictionnaire de la Provence,* voy. Roux-Alphérand, *les Rues d'Aix,* II, 16.

chiepiscopi, carminibus vernaculis scripta, nec non Passio sancti Stephani Prothomartiris, quæ quotannis, in æde cathedrali et metropolitana divi Salvatoris Aquensis, publice, die festo Prothomartiris, decantatur. Legitur etiam Vita sanctæ Rocelinæ, nobilis Villanovensis familiæ, quæ eximia puritate et sanctitate claruit. Nec tacenda est quæ legitur, provinciali sermone conscripta, pœnitentia miranda cujusdam Anthonii [1] Aquensis, qui in odore sanctitatis decessit Aquis Sextiis; quæ duravit per annos septem in quadam spelunca, Sanctæ Dominæ Angelorum vocitata, quæ inter Aquas Sextias et Massiliam sita est. Prætereo quæ de sancto Eucherio, uxore ac filiabus ejus extant vernacula enarrata, quæ de Lazaro, a mortuis suscitato, Massiliæ episcopo primo, de sanctis Maximino et Trophimo, Aquensium et Arelatensium archiepiscopis, de beatis Martha et Magdalena, de corporibus sanctorum sororum Mariarum, de ejus (*sic*) pedisequa Serrata, de sancto Mitrio martire, Calidonio, et aliis quam plurimis, quorum miranda miracula, vernaculo et provinciali sermone, hic et illic in bibliothecis diversorum cœnobiorum, manu scripta servantur, et aliis quam plurimis quæ brevitatis causa silere est. Tametsi extent varia, ut diximus, volumina pia, non pauca etiam prophana subsistunt de quibus etiam [v°] aliquos recensere licebit. » — J'arrête ici la citation, ce qui suit étant tout entier tiré de Nostredame.

Des ouvrages mentionnés par Burle, dans le passage que je viens de reproduire, nous possédons encore la Passion (c'est-à-dire l'Épître farcie) de saint Étienne, la Vie de saint Honorat et celle de saint Trophime, si du moins il s'agit bien là, d'une part de l'œuvre de Raimond Feraud, de l'autre du poëme dont Anibert, Millin, Villeneuve, Raynouard et M. Bartsch ont publié des fragments et dont on connaît aujourd'hui trois mss.

Les Vies de sainte Magdeleine et de sainte Marthe sont peut-être les mêmes que celles que Nostredame a mentionnées [2], et dont il attribue la rédaction au frère Rostang de Brignolle. C'est peut-être aussi à la Vie de sainte Roceline (ou Rossoline)

[1] Même blanc dans le ms.

[2] *Les Vies des... poëtes provensaux*, p. 256. Cf. ci-dessus, article VII.

dont parle Honoré Burle, que fait allusion le passage du P. Le Coulteux, cité dans l'article précédent. Quant au bienheureux Antoine d'Aix, à saint Eucher, saint Mitre, saint Lazare, saint Maximin, aux saintes Maries, à leur servante Serrata (*Sara*) et à Calidoine (*Cidoine, Cedon*), l'aveugle-né de l'Évangile, que la légende leur donne pour compagnon, je ne connais, sur l'existence d'ouvrages en provençal ancien qui les concernent, d'autre témoignage que celui de Burle.

XIII. — *Manuscrit de l'auteur de la Leandreide*

Il existe un poëme italien du XIVe ou du commencement du XVe siècle[1], intitulé la *Leandreide* ou, mieux, *Leandrheride* (les Amours d'Héro et de Léandre), dans un chant[2] duquel Arnaut de Mareuil, à la prière de Dante, qui l'appelle son frère[3], présente à l'auteur, après s'être fait connaître à lui, un grand nombre de poëtes provençaux dont il est accompagné[4]. Parmi ces poëtes, il y en a deux dont nous ne possédons plus rien et dont le nom ne figure aujourd'hui dans aucun ms.: ce sont Giraut de Calmonyer[5] et Pere de Bonifaci[6].

[1] Le ms. dont Quadrio s'est servi assigne à l'ouvrage la date de 1425. M. Grion croit qu'il faut lire 1375. Voy. *delle Rime volgare, trattato di Antonio da Tempo* (Bologna, 1869), p. 344.

[2] Ce chant, que l'auteur, à l'exemple de Dante lui-même et de Fazio degli Uberti, a écrit en provençal, a été publié isolément en 1857 d'après deux mss. par M. E. Teza, à la suite d'un mémoire de M. Cicogna. C'est ce qu'a bien voulu m'apprendre M. U.-A. Canello, à l'obligeance duquel je dois une copie du texte provençal, avec une analyse sommaire du poëme, qui ne m'était connu que par le peu qu'en disent Quadrio et Tiraboschi.

[3] *Questo mio fratello.*

[4] Il n'en nomme que quarante-trois; mais il dit à la fin qu'il y en a d'autres « que dir aras non vol ma lenga », ce qui montre bien que l'auteur de la *Leandreide* en a connu un plus grand nombre. Il est à noter que dans l'énumération d'Arnaut ne figurent pas plusieurs des plus anciens troubadours, tels que le comte de Poitiers, Marcabru, Peire d'Auvergne, malgré leur célébrité, et que les plus récents, comme G. Riquier, y font absolument défaut.

[5] Variante: *Chalmonier*. La finale *ier* est assurée par la rime.

[6] On connaissait déjà celui-ci, mais seulement par Nostredame (*Pierre de Bonifaciis*, p. 245), qui ne saurait être à lui seul, en aucun cas, un garan suffisant. Grâce à la confirmation apportée par la *Leandreide*, on peut maintenant tenir pour certain, tout au moins, qu'il a existé en effet un poëte provençal de ce nom.

Cela suffit à établir que l'auteur de la *Leandreide* a eu à sa disposition un ou plusieurs mss., sinon plus amples absolument, partiellement du moins plus riches que ceux qui nous restent. Mais rien n'oblige à supposer qu'ils fussent différents de ceux qu'utilisèrent plus tard, soit Equicola, soit Velutello, et dont je parlerai tout à l'heure.

Les autres troubadours énumérés dans la *Leandreide* sont tous connus d'ailleurs ; mais deux ou trois ne le sont que par une ou deux pièces seulement, conservées par un très-petit nombre de mss. ou même par un seul. Tels sont:

Guilerm de Biarz,
Guillerm d'Anduza,
Peyre da Pomarol.

Je suppose que ce dernier est le même que le Pomairol (sans prénom) dont il y a dans le ms. Mac-Carthy une tenson avec Guionet, qui se trouvait aussi dans le chansonnier de Bernart Amoros. Voy. Bartsch, *Grundriss,* 373, et H. Suchier, *il Canzoniere provenzale di Cheltenham,* dans la *Rivista di fil. rom.* II, 172.

XIV.— *Manuscrits de Mario Equicola*

Mario Equicola, l'auteur du *Libro di natura d'Amore* (1525), a eu à sa disposition (on ne sait s'il en était le possesseur) un ou plusieurs chansonniers provençaux plus riches en biographies de troubadours que ceux qui nous ont été conservés. J'ai eu récemment l'occasion de faire remarquer[1] que parmi ces biographies devait se trouver celle de Raimbaut d'Orange, et une notice sur G. de Borneil, dont il n'y avait trace nulle part ailleurs que dans le livre d'Equicola, et dont M. Constans a heureusement découvert à Cheltenham l'original provençal. Il devait y avoir aussi une vie d'Aimeric de Peguillan plus complète que celle que nous connaissons par les mss. actuellement existants. Equicola en a extrait un renseignement précieux, qui ne se trouve plus aujourd'hui que chez lui ou chez les écrivains qui le lui ont emprunté[2]. C'est le suivant :

[1] Voy. *Revue,* XIX, 269, 276.
[2] Par exemple chez Papon (*Voyage de Provence,* II, 340).

« Naimeric de Peguillar (*sic* dans l'édition (*Venise*, 1554) que j'ai sous les yeux et que je transcris fidèlement, p. 339) amò Donna Maria moglier del re Pier di Ragona, et ingannato da lei, amò Donna Endia de Lisla, sorella del Conte di Tolosa. »

Sur cette *Endia*, voy. dom Vaissete, qui la nomme Indie, t. VI, pp. 192 et 555 de la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc*.

La biographie de Pierre d'Auvergne contenait, dans le ms. d'Equicola, un trait qui est propre à celle de Giraut de Borneil, dans tous les mss. aujourd'hui connus. C'est celui-ci (p. 340): « per la qual cosa fu chiamato mastro delli altri trovadori. » A moins qu'Equicola, écrivant de mémoire, n'ait confondu ici les deux notices, qui, dans ce qui précède immédiatement, se ressemblent beaucoup. C'est l'hypothèse qui me paraît la plus admissible.

Une confusion analogue a dû être commise en ce qui concerne Arnaut Daniel, « ancora esso di Meruelles », dit Equicola, induit sans doute en erreur par ces mots de la biographie provençale du troubadour de Ribérac : « Arnautz Daniels si fo d'aquela encontrada don fo n'Arnautz de Maruelh. »

Equicola mentionne encore, mais sans nous en apprendre sur aucun d'eux plus qu'on n'en sait par les mss. qui nous restent, un certain nombre d'autres troubadours. Ce sont : Bernart de Ventadour, Arnaut de Mareuil, Raimbaut de Vaqueiras, Peire Rogier, Folquet de Marseille, Bernart de Cornil, Jaufre Rudel, Guilhem del Baus, Albert de Malaspina, Sordel et Peire Vidal.

Ce qu'il dit de Bernart de Cornil n'implique pas nécessairement la connaissance d'une autre notice que celle de R. de Durfort, dans laquelle il est parlé du premier de ces deux personnages et de la dame qu'il aima. Mais la mention spéciale qu'en fait Equicola, qui omet tant de troubadours plus connus, permet de supposer que son ms. renfermait une biographie de Bernard de Cornil et probablement aussi, dans ce cas, quelques pièces de lui.

Après avoir énuméré les troubadours dont j'ai cité les noms, Equicola fait un tableau d'ensemble de la poésie amoureuse des troubadours, dont les traits sont tous empruntés,

indistinctement, à des chansons de ces derniers. Beaucoup de ces traits se laissent assez facilement reconnaître, et l'on pourrait sans trop de peine dresser la liste des chansons qui les ont fournis [1]; mais il paraît impossible de discerner — s'il y en a — ceux qu'Equicola a tirés de pièces aujourd'hui perdues.

XV. — *Manuscrit de Velutello*

Le manuscrit dont Velutello a tiré les notices sur divers troubadours qu'il a insérées dans son commentaire sur Pétrarque, publié pour la première fois en 1525, ne peut être identifié ni avec aucun de ceux qui nous restent, ni avec celui d'Equicola. S'il avait, en effet, en commun avec ce dernier et avec le second chansonnier de Cheltenham, la biographie de Raimbaud d'Orange [2], les biographies de Giraud de Borneil, de Folquet de Marseille, de Bernart de Ventadour, d'Aimeric de Peguillain, de Gaucelm Faidit, et probablement aussi la plupart des autres, s'y trouvaient dans un texte moins développé que celui de ces deux derniers mss., ou du moins que celui de l'un ou celui de l'autre, selon les cas, puisque le ms. d'Equicola, malgré ses rapports étroits avec le chansonnier de Cheltenham, en devait néanmoins différer assez notablement. Le ms. de Velutello contenait peut-être un plus grand nombre de biographies que le ms. 5232 du Vatican; mais il devait appartenir à la même classe, je veux dire à celle des mss. qui nous ont conservé les biographies des troubadours dans leur forme la plus ancienne et la plus brève. Celui d'Equicola, au contraire, appartenait probablement à la seconde classe de ces mss., celle dont font partie les nos 1749 et 22543 de notre B. N., et où les biographies se présentent, soit sous une forme plus développée, soit accompagnées des

[1] Aux renseignements fournis par le *Libro di natura d'Amore,* il en faut joindre un que fournit l'*Histoire de Mantoue* du même auteur. On y voit qu'Equicola connaissait la tenson de Sordel et de Peire Guilhem, *En Sordel e queus es semblan,* laquelle nous a été conservée par quatre mss., et qu'il rapporte tout entière. Je ne sais s'il y fait allusion à d'autres pièces de Sordel. L'*Histoire de Mantoue* ne se trouve dans aucune des bibliothèques à ma portée, et je ne connais le détail que je viens de rapporter que par Blaise de Vigenère (*Commentaires de César,* édit. de 1602, p. 273).

[2] Voy. la *Revue,* XIX, 270.

rasos d'un plus ou moins grand nombre des pièces des troubadours auxquelles elles sont consacrées.

XVI. — *Manuscrit de Benedetto Varchi*

On lit dans l'*Ercolano* de Benedetto Varchi († 1565), édit. de Florence, 1730, p. 211: « Io ho in un libro provenzalmente scritto molte vite di poeti provenzali, e la prima è quella di Giraldo chiamato di Bornello, ... laqual vita io tradussi gia in volgare fiorentino, avendo animo di seguitare di tradurre tutte l'altre, il che poi non mi venne fatto, ancorache sieno molto brevi..... » Suit la traduction en question de la vie de Giraud de Borneil.

Parmi les mss. qui contiennent des vies de troubadours, il n'y en a que trois dans lesquels la vie de Giraud de Borneil est la première : ce sont les mss. 1592 et 22543 de la Bibliothèque nationale et le ms. 2814 de la bibiothèque Riccardi à Florence, que l'on sait être la copie incomplète du chansonnier de Bernart Amoros. Il est impossible, pour plusieurs raisons, que le recueil de Varchi fût notre mss. 22543 ; il est d'autre part à peu près certain qu'il n'était ni l'un des deux autres ni l'original du dernier[1]. Ce serait donc là encore un ms. dont il faudrait déplorer la perte. Mais était-ce bien un ms.? Varchi dit simplement « un libro », et Crescimbeni, dans une note de sa traduction de Nostredame[2], semble croire qu'il s'agit d'un livre imprimé. Se référant, en effet, au passage même de l'*Ercolano* que je viens de rapporter, après avoir dit que Varchi « aveva appresso di se un libro in lingua provenzale di vite di quei poeti assai brevi », il ajoute: « Questo libro è impresso e l'abbiamo veduto anche noi. » Crescimbeni parle encore ailleurs (*Vie d'Anselme* (= Gaucelm) *Faidit,* note VII) du livre en question: « La mentovata vita citata dall' Ubaldini l'abbiamo veduta anche noi nel codice 3204 della Vaticana, e l'abbiamo altresi veduta impressa in lingua provenzale insieme con altre. » Devant des affirmations si positives, il pa-

[1] Il existe à la bibliothèque Laurentienne, à Florence, un chansonnier provençal (n° XC-26) qui a appartenu à Benedetto Varchi ; mais il ne contient pas de biographies.

[2] *Giraldo di Bornello,* annotaz III, p. 107 de l'édit. de Rome, 1722.

raît difficile de ne pas croire que Crescimbeni avait vu, en effet, un recueil imprimé de vies des troubadours en provençal. Voilà un *imprimé* dont la découverte ne causerait guère moins de joie à un provençaliste bibliophile que celle d'un manuscrit. Mais en reste-t-il quelque part un exemplaire?

XVII. — *Manuscrits provençaux de Francesco Redi*

Les précieuses notes jointes par Redi à son *Bacco in Toscana* nous apprennent que ce savant personnage possédait en propre, entre autres mss.:

1° Une *Storia della Bibbia in lingua provenzale;*

2° Un *Glossario provenzale;*

3° Un chansonnier provençal.

I. Le premier de ces mss. était catalan, et non purement provençal, comme le prouvent les deux exemples que Redi en a tirés, p. 182 et 183[1], et dont le second a été reproduit par Raynouard, *Lex. rom.*, II, 81 *b*, sous *renquallos*. Le texte qu'il renfermait devait être le même, sauf quelques variantes, que celui qu'a publié M. Amer, sous le titre de *Genesi de scriptura*[2], dans la *Biblioteca catalana* de M. Aguiló y Fuster, et dont on possède aussi une version provençale et une version gasconne, publiées l'une et l'autre par MM. Lespy et Raymond (voy. *Revue*, XI, 206, et XII, 291). Le ms. de Redi doit-il être identifié avec celui du même ouvrage, dans la même langue, que possède la Bibliothèque laurentienne et que M. Mussafia mentionne dans une note (p. 5) de son édition des *Sept Sages* en vers catalans? C'est ce que je ne saurais dire. Redi qualifie son ms. d'« antichissimo », ce qui, à la vérité, d'un texte catalan, est fait pour surprendre. M. Mussafia dit que le ms. de Florence est, selon quelques-uns, du commencement du XV° siècle; selon d'autres, du XIV° siècle.

II. Le *Glossario provenzale* est ainsi mentionné dans l'*Indice.....degli autori citati*, p. 214: « *Glossario provenzale, ma-*

[1] Je cite, ici et partout, d'après l'édition de Naples, 1778, t. 3, des *Opere di Francesco Redi.*

[2] Les passages cités par Redi se retrouvent chez M. Amer, p. 32, l. 4-6, et p. 44, l. 5-7.

nuscritto di Francesco Redi, 73, 178 (lis. 78).» Voici les deux seules citations qui en sont, ou du moins qui sont données comme en étant tirées [1]:

P. 73, sur le v. 22 de la p. 8, à propos du mot *druda:* « *Glossario provenzale,* testo a penna di Francesco Redi: *Drutz, dilectus, amans fidelis.* »

P. 78, sur le v. 40 de la p. 8, à propos du mot *forbite:* « *Glossar. provenz.* F. Redi: *Forbir, tergere, mundum facere.* »

Sait-on ce qu'est devenu ce glossaire provençal de Francesco Redi?

Outre le glossaire en question, Redi a utilisé encore la liste de verbes et le dictionnaire de rimes qui font partie du Donat provençal, ainsi que le petit vocabulaire provençal-italien qui suit cet ouvrage dans le ms. 42-41 de la Laurentienne (B de M. Stengel), le seul qu'il paraisse avoir connu. Il désigne ce dernier vocabulaire, dans son *Indice,* p. 219, de la manière suivante: « *Onomastico provenzale, testo a penna della libreria di san Lorenzo* », et il en cite un article, p. 182: « *Fornir, dar quel che bisogna.* » Cf. Stengel, p. 90 *a.*

Il donne ailleurs, p. 184, comme tiré du même *Onomastico provenzale,* l'article suivant: « *Bufar, buccis inflatis insufflare.* » Mais c'est sans doute par méprise. Il est à croire que c'est de son propre glossaire qu'il l'a extrait. Ce n'est pas du *Donat provençal,* car lui-même, au même endroit, cite ce dernier ouvrage (sous le nom de *Gramatica provenzale*), en le distinguant de l'*Onomastico.* Voici du reste le passage entier: « P. 23, v. 30. *Sbuffa. Nella Gramat. provenz.: Bufar, ore insufflare* [2]. *Onomast. provenz.: Bufar, buccis inflatis insufflare. Rimario provenzale: Buf, id est insufflatio* [3]. »

III. Le chansonnier provençal de Redi ne peut être identifié avec aucun de ceux que l'on possède aujourd'hui. Est-il irrévocablement perdu? On voudrait espérer que non, car il contenait, peut-être en grand nombre, des pièces uniques, et quelques-unes même de troubadours dont le nom ne figure

[1] On verra plus loin qu'il y en a peut-être une troisième.

[2] Cf. Stengel, *Die beiden altesten provenz. Grammatiken,* p. 29 *a.*

[3] *Ibid.,* p. 58 *b.*

aujourd'hui dans aucun autre. Je relèverai ici soigneusement tout ce que les citations de Redi nous en apprennent.

Il ne devait pas contenir de biographies. En effet, Redi qui cite souvent des vies de troubadours, d'après le ms. 41-42 de la Laurentienne (P de M. Bartsch), n'en cite jamais aucune d'après le sien. Les poëtes désignés comme figurant sont les suivants :

1. Aimeric de Belenoi,
2. Bernart de Ventadorn,
3. Comtesse de Die ou de Digne,
4. Elias de Barjol,
5. Gausbert de Poicibot,
6. Jaufre de Tolosa,
7. Perdigon,
8. Pons de Capdoil,
9. Raimbaud de Vaqueiras,
10. Le roi Richard,
11. Savaric de Mauleon.

A ces noms il faut peut-être ajouter celui de Rugetto da Lucca, poëte mentionné p. 104, sans indication de source (non plus qu'à l'*Indice*), parmi les Italiens qui ont composé en provençal, et qui ne se trouve cité nulle part ailleurs, si ce n'est dans Crescimbeni, qui ne le connaissait, comme nous, que par Redi.

Je vais reproduire, en suivant, comme dans la liste précédente, l'ordre alphabétique, tout ce qui est rapporté par Redi, d'après son ms., de chacun des poëtes qui la composent.

1. Aimeric de Belenoi.

P. 129. « *Naimeric de Bellenoi,* manuscritto Redi :

Onta eu n'ai gazanhat, e gran despit. »

2. Bernart de Ventadorn.

L'article de ce poëte, dans l'*Indice,* est ainsi conçu : « Bernaldo del Ventadorn, poeta provenzale. Testo a penna della libreria di san Lorenzo e di Francesco Redi. 68 (*lis.* 66). 106. » Il paraît clair, d'après cela, que c'est l'exemple rapporté à la p. 106 qui est tiré du ms. de Redi ; ce qui est confirmé par

ce fait que le premier se retrouve, en effet, identiquement dans le chansonnier de la Laurentienne dont Redi a fait usage, c'est-à-dire le n° XLI-42, au f° 18 v° (deuxième couplet de *Ara non vei lusir soleil*).

P. 106: « *Bernardo del Ventadorn o del Ventadom,* nel fine d'una sua gobola.

Sonet and a Madompna
Qe es de luenck, e clam merce. »

3. La Comtesse de Die [1].

P. 78: « *La contessa de Dia o de Digno:*

El seu drutz
Avinen gai e forbitz. »

Voy. *Jaufre de Tolosa.*

4. Elias de Barjol.

P. 125: « *Elia di Berzoli,* manuscritto Francesco Redi:

Ara posc eu estar alegres e joios
Que Bacch adolza medesin mi mal. »

5. Gausbert de Poicibot [2].

P. 103: « *Puggibot:*

En chantan de una stampida
Coblas de bellas faissos. »

6. Jaufre de Tolosa [3].

Redi, seul, nous a conservé le nom de ce poëte. C'est sans doute dans son ms. qu'il l'avait trouvé, bien qu'il ne le dise expressément nulle part [4].

P. 32: « *Giuffre di Tolosa,* poeta provenzale:

[1] L'*Indice,* sous ce nom, ne renvoie à d'autre ms. que celui de Redi.

[2] *Indice* (p. 222): « Puggibot, poeta provenzale, testo a penna di Francesco Redi, 103. »

[3] Manque dans l'*Indice.*

[4] Cela résulte d'ailleurs, implicitement, de ce que l'*Indice,* à l'article de la Comtesse de Die, renvoie à la p. 105, où il est question, en même temps que d'elle, de Jaufre de Tolosa, en citant seulement le « manuscritto di Francesco Redi. »

Weiilb[1] el sang del racin
Cal cor platz en ioi en rire. »

P. 81 : « Giuffredi di Tolosa, nella serventese ch' ei fece per amore d'Alisa damigella di Valogne, disse molte volte *piatat* in vece di *pietat:*

A Madompna senes piatat
Nuec, e dia eu clam mercè. »

P. 105 : « *Giuffrè di Tolosa* appella sonetto una certa filastrocca di versi, che arrivano al numero di trenta sei, indirrizata per risposta ad un simil sonetto della *Contessa di Digno,* o come altri dicono di *Dia,* pur anch' ella poetessa provenzale :

Ben aja votre sonet
Qe ar eu autre farai,
Mais non aus si perfet
Dir si con le darai,
E de leunck en cantan
Qer mostrar el meu afan:
Dompna eu planc, e sospir, ec. »

7. PERDIGON[2].

P. 194 : « *Perdicone,* poeta provenzale :

Vaivassor ric, et poderos,
Ke tien rics, et bos arneis. »

8. PONS DE CAPDOIL[3].

P. 99, à propos de *motto:* « Ed è voce lasciata in Toscana da' rimatori provenzali. *Pons de Capdoill:*

E'l mot keu cant si no es gai, e poli. »

9. RAIMBAUD DE VAQUEIRAS[4].

P. 73 : « *Rambaldo de Vacheras:*

[1] *Vueilh ?*

[2] *Indice* (p. 220): « Perdicione, poeta provenzale. Testo a penna di Francesco Redi. 194. »

[3] *Indice* (p. 221): « Pons de Capdoil, poeta provenzale. Testo a penna di Francesco Redi. 99. »

[4] *Indice* (p. 222): « Rambaldo de Vacheras, poeta provenzale. Manuscritto della Libreria di San Lorenzo, et di Francesco Redi. 66, 73. » A la p. 66, le ms. de « San Lorenzo » est expressément cité.

Lial drutz honrat, et pretzan
Per la amansa
En benenansa
Inz el cor port honestat. »

10. Le Roi Richard.

P. 103 : « *Il re Riccardo,* manuscritto Redi :

Coblas a teira faire adreitamen
Por vos oillz enten dompna gentilz. »

11. Savaric de Mauleon [1].

P. 100 : « *Salvarico di Malleone* inglese, poeta provenzale che è quello stesso mentovato da Guiglielmo Britone nel poema della Filippide con nome di *Savaricus Malleo,* e da Matteo Parisio, e da Matteo Vestmonasteriense *Savaricus de Mallo Leone,* e da Rigordo *Savaricus de Malo Leone :*

Doussament fai motz, e sos
Ab amor que m'a vencut. »

Je n'ai pu retrouver aucune des citations précédentes dans les poésies qui nous ont été conservées sous le nom des troubadours auxquels Redi les attribue. Sont-elles donc tirées de pièces aujourd'hui inconnues ? Je ne me hasarderais pas à l'affirmer de toutes ; mais le fait paraît certain de plusieurs, tout au moins de celles de la comtesse de Die et de Jaufre de Toulouse.

Le nom même de ce dernier troubadour ne se trouve nulle part ailleurs que chez Redi, qui heureusement nous donne plus de détails sur lui que sur aucun autre. Quant à la comtesse de Die, avec laquelle Jaufre échangea des vers, je suis porté à croire que ce n'est pas la même que la trop tendre amie de Raimbaut d'Orange, et qu'il faut l'identifier avec celle dont Barberino parle dans les gloses latines de ses *Documenti d'Amore* [2] et dans son *Reggimento di donna* [3], laquelle dut vi-

[1] *Indice* (p. 223) : « Salvarico di Malleone, poeta provenzale. Manuscritto di Fr. Redi. 100. »

[2] *Jahrbuch für rom. lit.,* XI, 54-55.

[3] Édit. Baudi di Vesme, p. 247, et peut-être aussi p. 169, où il est question d'une comtesse d'Erdia.

vre une cinquantaine d'années au moins après l'autre[1]. Nostredame, pour le dire en passant, n'aurait donc pas eu tort d'en compter deux.

On aura remarqué que Redi appelle aussi la comtesse en question *Contessa di Digno* (pp. 78, 105). Ubaldini, dans son édition des *Documenti d'amore*, mentionne également la « contessa di Dia o vero di Digno », qui est l'ancienne, d'après le ms. « di monsignor Gio. Battista Scannarola, vescovo di Sidonia. » Or ce ms., que l'on possède encore (c'est le n° XLVI-29 de la bibliothèque Barberini), ne donne, si j'en crois M. Bartsch (*Jahrbuch*, XI, 35), à la célèbre trouveresse d'autre nom que celui de *comtessa de Dia*. Il y a donc lieu de supposer que c'était aussi le seul nom que portât, dans le ms. de Redi, celle dont il est ici question, et que Redi et Ubaldini[2] ont emprunté

[1] Barberino, parlant d'un chevalier trop soigneux de sa personne, qui fut pour cela blâmé de la comtesse de Die, et qui se corrigea, ajoute : « Et vidi eum postea mirabiliter ordinatum », ce qui eût été impossible, s'il s'agissait ici de la « Sapho provençale », Barberino étant né en 1264.

[2] Ubaldini, dans le copieux glossaire (*Tavola delle voci...*) qu'il a joint à son édition (la seule qu'on possède) des *Documenti d'amore* de Barberino (Rome, 1640), mentionne plusieurs mss. provençaux et leur emprunte des exemples. Mais tous ces mss. ont été identifiés et existent encore. Il n'en est pas de même malheureusement de ceux, du moins de plusieurs de ceux que Barberino lui-même avait eus à sa disposition, et dont des extraits assez nombreux ont passé, soit en substance, soit plus ou moins librement traduits, soit même transcrits littéralement, dans le *Reggimento di donna*, dans les *Documenti d'amore* et dans les gloses latines, déjà mentionnées, de ce dernier ouvrage. M. Bartsch a publié des fragments très-intéressants de ces gloses dans le *Jahrbuch für rom. Lit.*, XI, 43-59. Je me borne à y renvoyer le lecteur, en remarquant seulement que l'anecdote rapportée p. 49 (f. 34 v. du ms.) se trouve aussi dans les *Conti di antichi cavalieri*, recueil de nouvelles d'origine provençale ou française en grande partie, ainsi que dans le commentaire de Benvenuto da Imola sur le chant XXVIII de l'*Enfer* de Dante, et que, p. 53, l. 4-5, il ne s'agit pas d'un « Folchet, dominus Naumerichi » (cf. p. 58, l. 24), mais d'un Folquet (différent de ceux que nous connaissons?) qui raconte d'un certain Aimeric l'anecdote rapportée en cet endroit. J'ajouterai qu'aux noms nouveaux d'auteurs provençaux qui nous sont révélés par les gloses en question, M. Bartsch aurait pu joindre celui de Giovanni di Bransilva, qu'Ubaldini avait déjà fait connaître, d'après les mêmes gloses, sous le mot *scudiere* de sa *tavola*. Voici l'article. Il paraît en résulter que ce Giovanni di Bransilva avait écrit une sorte d'*ensenhamen de la donzela*, dans le genre de celui d'Arnaut de Marsan.

« *Scudiere*. Sino a certa età in quella stagione, per rendersi atti alla caval-

l'un et l'autre leur *o (o vero) di Digno* au premier traducteu italien de Nostredame, Giovanni Giudici, qui a changé en *contessa di Digno* (pp. 48-50) la *comtesse de Die* de l'original.

Les vers cités par Redi comme étant de Savaric de Mauléon (p. 100) et du roi Richard (p. 103) ne se trouvent certainement, dans aucun ms. aujourd'hui connu, sous le nom de ces troubadours. La vérification en est facile, en raison du petit nombre des pièces qui sont attribuées à chacun d'eux. Mais il se pourrait, comme pour Aimeric de Peguilain et les autres, que les pièces d'où ces vers sont tirés figurassent dans les mss. qui nous restent avec des attributions autres que dans celui de Redi.

XVIII. — *Chansonnier du comte de Sault*

Je ne mentionne ici ce célèbre chansonnier que pour mémoire, en ayant fait l'objet d'une étude particulière qu'on pourra lire avant peu dans mon édition de Jean de Nostredame, en ce moment sous presse. Il suffira d'avertir que l'identification proposée par M. Bartsch, et aujourd'hui, à ce qu'il semble, généralement acceptée, du chansonnier de Sault avec l'original du ms. 2814 de la bibliothèque Riccardi à Florence, est démontrée impossible par les documents sur lesquels s'appuie surtout mon étude.

C. C.

(*A suivre.*)

leria servivano i nobili giovanetti ai cavalieri, come si raccoglie dalle chiose de' Documenti del nostro autore. Ne le giovanette donzelle erano esenti da ciò, essendo, come egli stesso dice per l'autorità di Giovanni di Bransilva, scrittore provenzale, convenevole che stessero a servire altre donne sino all' età di dieci anni compiti. »

BIBLIOGRAPHIE

L'Escriveta, traduite en dialecte macédo-roumain [avec une version française] par T. Iliescu. Munpellie, tipografia D. Grollie si fiu-su, 1882 ; in-8°, 8 pages.

Quoique la poésie populaire des campagnes du midi de la France ne soit plus dédaignée par les classes lettrées, on n'a pas encore songé à former le recueil littéraire de ses productions les meilleures et à les rendre ainsi accessibles à la généralité des lecteurs. Le public restreint des érudits, des romanistes et des curieux, est donc aujourd'hui le seul qui puisse apprécier la délicatesse et l'élévation morale qui s'y rencontrent souvent.

La plus belle et la plus touchante de ces poésies est, à notre avis, celle que l'on nomme en Provence *Flurança*, en Languedoc l'*Escriveta*, en Catalogne *Arcisa*, parfois aussi l'*Escrivana*. Nous irions même plus loin, et, si l'on voulait bien nous passer cet éloge, peut-être inexact et ambitieux, nous verrions en elle quelque chose d'équivalent à la chanson nationale de ces trois régions de la langue d'oc. Elle reflète, d'ailleurs, un côté de la vie des populations du littoral français de la Méditerranée qui, jusqu'à une époque relativement récente, virent les pirates arabes, turcs et ensuite barbaresques, faire ça et là de brusques descentes, piller les villages ou les fermes isolées, et enlever de préférence les jeunes filles, qui alimentaient les marchés d'esclaves de l'Afrique ou de la Turquie [1].

[1] La piraterie musulmane sur les côtes méditerranéennes de la France formerait la matière d'un livre qui toucherait à bien des points de l'histoire politique, littéraire et religieuse du Midi.

Dans son *Catalogus episcoporum magalonensium*, récemment édité par M. A. Germain (*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. VII, p. 442-852), l'évêque de Maguelone, Arnaud de Verdale, confondant Charles Martel avec Charlemagne, dit : « Les Sarrasins, qui alors sillonnaient la mer de leurs pirateries, pénétraient par les graux du littoral jusqu'à l'île de Maguelone, et là dévastaient les localités du voisinage. Charles les en chassa. Les habitations et même l'église de Maguelone furent mises hors de service, de peur que les Sarrasins ne s'y abritassent. » (P. 485.)

Un édit de Louis XI, qui porte la date de 1467, constate également des descentes de pirates sur le littoral de Frontignan : « Mais pour ce que les pirates, larrons de mer, quy souventes fois foisoient et font descentes sur les dicts voisinages, prenoient les laboureurs cultivants les dictes terres, les emmenoient, rançonnoient et faisoient plusieurs maulx et dommages, les dicts habitants quy depuis ont esté, voulant obvier aux dicts inconvéniens, ont cessé de plus la

On trouve enfin, en certaines parties de ce chant, des inspirations que la poésie la plus élevée ne mépriserait pas, depuis le souvenir donné par *l'Escriveta* prisonnière à sa terre natale, cette terre si éloignée

> Que lous aucels que vouloun — podoun pas ne venì,
> Sounque las giroundelas — que van per tout païs,

jusqu'à la colère du Maure, lorsqu'on lui enlève, avec la jeune fille qui devait être un jour la femme de son fils, deux chevaux qui font frémir la terre sous leurs pieds et de l'or jaune en si grande quantité que l'on pourrait en dorer la mer :

> Lous chivals que m'emmenes — la terra fan fremì,
> L'or jaune que m'emportes — la mar fariè lusì.

bourer les dictes terres et du tout abandonné le labourage d'icelles, etc. » (*Notes sur Frontignan, pour servir à son histoire,* par Achille Munier, 2e édition. Montpellier, Coulet, 1872 ; in-8o, p. 187.)

L'époque moderne ne fut pas plus épargnée que ne l'avait été le moyen âge : « La première des lettres de saint Vincent (de Paul), dit M. Tamizey de Larroque (*Revue de Gascogne,* t. XXIII, p. 140), écrite d'Avignon, le 24 juillet 1607, à son protecteur, « M. de Commet, advocat en la cour présidiale d'Acqs, à Acqs », est peut-être, au point de vue profane, la plus intéressante de tout le recueil. Le saint y raconte (p. 1-10) comment, dans un voyage par mer de Marseille à Narbonne, il fut pris par des pirates turcs, vendu à un pêcheur, puis à un alchimiste, enfin à un rénegat qu'il convertit et avec lequel il rentra en France. Le récit de toutes ces aventures, qui commencent à Toulouse, où une bonne vieille femme avait fait un testament en faveur du futur fondateur de la Mission, et qui finissent à Aigues-Mortes, où le petit esquif qui le portait arriva le 28 juin 1607, ne manque pas de ce que l'on a nommé la *verve gasconne.* S. Vincent y décrit d'une façon naïve et pittoresque sa course à la poursuite du *mauvais garnement* qui lui enlevait trois ou quatre cents écus, la vente du cheval de louage qu'il avait pris à Toulouse pour attraper le *galand,* le coup de flèche reçu des corsaires, qui, dit-il, « me servira d'horloge tout le reste de ma vie », les occupations auxquelles se livrait le vieux *médecin spagirique* dont il était l'esclave, et qui l'employait à entretenir le feu continuellement allumé dans dix ou douze fourneaux, les conséquences heureuses qu'eut pour son nouveau maître et pour lui le chant du psaume *Super flumina Babylonis,* etc. »

L'établissement des Trinitaires de Montpellier consacrait un tiers de ses ressources à la charité hospitalière, et le second tiers au rachat des chrétiens prisonniers chez les infidèles. « Les Trinitaires, dit M. Germain (*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier,* IV, 531) subvenaient à ces deux sortes de besoins par des quêtes, dont ils partageaient le privilége avec leurs émules les moines de Notre-Dame-de-la-Merci..... Quand ils avaient ainsi amassé une somme suffisante, ils partaient les uns et les autres pour les pays barbaresques, puis revenaient escortés de ceux de leurs frères en Jésus-Christ

Cette pièce a été publiée en languedocien dans les *Poésies populaires* de M. Atger[1], en provençal des Alpes par M. Damase Arbaud[2], en catalan par MM. Milá y Fontanals[3] et Pelay Briz[4], en français, mais avec un vers vellave, par M. V. Smith dans les *Vieilles Chansons du Velay et du Forez*[5]. Une version en dialecte de Montpellier a été

qu'ils avaient pu racheter. Leur retour tenait à la fois de la procession et du triomphe, car leur passage à travers les villes donnait lieu à dé pieuses et patriotiques manifestations. En 1674 encore, la population de Montpellier fêtait, consuls en tête, l'arrivée de cinquante-six Français arrachés par les religieux de la Merci d'entre les mains des musulmans d'Afrique. La délivrance de chacun d'eux avait coûté, chiffre moyen, sept cents livres. Le procès-verbal ou certificat que signèrent à cette occasion nos consuls (Arm. dorée, liasse ZZZ, nº 9) contient le nom, l'âge et l'origine des personnes rachetées de la sorte, avec l'indication du maître qui les a vendues. »

Ai-je besoin de rappeler, quoiqu'elle ne se rattache pas directement au midi de la France, la captivité de Regnard, fait prisonnier avec un Provençal et sa femme, pendant qu'ils allaient de Civita-Vecchia à Toulon sur une frégate anglaise. L'auteur du *Joueur* a raconté, dans une nouvelle de style et d'allure romanesque, quelques-uns des incidents de sa captivité. La personne dont il était épris y est nommée Elvire, et son mari de Prade. Laharpe (*Cours de littérature,* VI, 20) ajoute que la captivité de Regnard resta très-rigoureuse ; jusqu'à ce que sa famille « lui fît toucher une somme de douze mille livres qui servit à payer sa rançon, celle de son valet de chambre et de la Provençale. Ils revinrent à Marseille et de Marseille à Paris. Pour comble de bonheur, ils apprirent la mort de De Prade, qui était demeuré à Alger chez un autre patron. Rien ne s'opposait plus à leur union, et ils croyaient, après tant de traverses, toucher au moment le plus heureux de leur vie, lorsque de Prade, que l'on croyait mort, reparut tout à coup avec deux religieux mathurins qui l'avaient racheté. Cette dernière révolution renversa toutes les espérances de Regnard, qui, pour se distraire de ses chagrins, se remit à voyager. »

[1] Montpellier, Impr. cent. du Midi, 1875; in-8º, p. 41.

[2] *Chants populaires de la Provence;* Aix, Makaire, 1864; t. II, p. 73.

[3] *Romancerillo catalan,* 2e édition, p. 158.

[4] *Cants populars catalans,* t. III, p. 61.

[5] Paris, 1878, p. 15 (Extrait de la *Romania*). Les versions françaises de cette pièce sont assez nombreuses. Il en existe également en langage du Montferrat, en espagnol et en bas-breton ; mais la nature du sujet et sa diffusion sur le littoral français de la Méditerranée montrent que l'on doit chercher là seulement son pays d'origine. Une particularité signalée à M. Damase Arbaud (t. II, 79) par M. Germain, le savant historien de Montpellier, mériterait d'être vérifiée ou, tout au moins, connue dans ses détails. Nous la reproduisons ici, en souhaitant qu'elle suggère à quelque érudit catalan une étude complémentaire sur les versions de l'*Escriveta :*

« Le nom de l'*Escriveta* est historique, et une maîtresse de pension de Montpellier m'a affirmé avoir eu pour élève, il y a quelques années, une héritière

insérée, en outre. il y a quelques mois, dans l'*Ou de Pascas per l'annada* 1882[1] ; et la Maintenance languedocienne du *Félibrige*, qui, depuis plusieurs années, essaye de remettre en honneur les poésies populaires méridionales, décida qu'elle serait chantée le 7 mai 1882, c'est-à-dire le jour où elle recevait au château de Clapiers le grand poëte de la Roumanie, M. V. Alecsandri. Un tirage à part en avait été préparé pour être offert aux adhérents de la félibrée [2], au moment même où M. Joseph Dupin devait l'interpréter.

Un philologue roumain, que sa modestie nous interdit de nommer, eut alors l'idée de faire traduire cette version en dialecte de Crusova (Macédoine), par un jeune homme de cette ville qui l'avait accompagné à Montpellier, et de distribuer l'imitation en même temps que l'original.

M. Tascu Iliescu, — tel est le nom de l'auteur [3],— s'acquitta fort bien de cette tâche. Il roumanisa les détails de la version languedocienne, transforma *lou Mòrou sarrasin* en sultan des Turcs de Maroc, substitua le nom de Dince (Constance) à celui de l'*Escriveta*, appela Dafce la servante de Dince, et confia l'impression de son manuscrit à MM. Grollier, lesquels eurent à peine quarante-huit heures devant eux pour trouver les combinaisons typographiques nécessaires à la figuration de quelques-unes des lettres qui sont particulières au roumain

de ce nom, la fille du marquis Escrivay de Monistrol, que ma femme, élevée dans la même pension, a parfaitement connue, et dont la famille habite Barcelone. Le marquis Escrivay de Monistrol, qui avait pris part aux mouvements politiques de l'Espagne en faveur de don Carlos, s'était alors retiré à Montpellier, et il avait choisi cette ville de préférence à toute autre, parce que, disait-il, il s'y trouvait attiré par de vieilles traditions domestiques, le château de l'*Escriveta,* dont il se vantait de descendre, ayant été situé aux environs de Montpellier, dans le voisinage de Mireval ; et le marquis Escrivay de Monistrol indiquait, comme marquant l'emplacement de ce manoir, une ancienne tour, qui se voit encore effectivement sur la droite de ce village, non loin de la mer et dans une position assez élevée. Mais il faut, en général, se méfier de généalogies qui prétendent remonter si haut. »

[1] Mount-peliè, Empremariè centrala dau Miejour, 1882; in-8°, p. 88-90.

[2] *La Cansou de l'Escriveta;* Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, [1882]; in-12, 4 pages.

[3] L'*Album macédo-roumain* a publié de lui, p. 102, une note intitulée *Pirpirunele sau Paparudele în Macedonia.* Elle contient une petite pièce populaire macédo-roumaine accompagnée de sa traduction en roumain du Danube.

Un *Abecedaru sau manu ilu de silabismu pentru dialectul macedo-românu (sub-dialectul de Crusova)* vient d'être imprimé à Bucarest (Thiel et Weiss), par M. Iliescu; in-16, 48 pages.

et au macédo-roumain (*d*, *s* et *t* cédillés, *m*[1] et *n* tildés). En dépit de ces difficultés, MM. Grollier terminèrent cette impression à leur honneur, et les personnes qui se pressaient le 7 mai sur les magnifiques terrasses du château de Clapiers purent lire, en même temps que l'*Escriveta* montpelliéraine, *Ascăparea ali Dince di mâñile Turçesci* (la Délivrance de Dince des mains des Turcs), qui constitue le premier texte macédo-roumain imprimé en Languedoc et très-probablement en France[2]. Ceux que cette publication intéressait n'ont pas été peu surpris de constater que le dialecte dont il s'agit se rapprochait aussi étroitement du latin que l'ensemble des autres langues romanes de l'Europe. Ils ont également constaté en lui une saveur archaïque qui tient peut-être à l'absence de cette culture littéraire, scientifique et politique, qui fait que les périodiques de Paris, de Madrid et de Rome, semblent parfois, malgré la différence de leurs idiomes, rédigés dans une langue unique. Le charme de quelques-unes des formules poétiques que renferment les vers de M. Iliescu fut aussi très-apprécié : Dince est « la fleur du monde »; son mari « va à la bataille » (à la guerre); après « sept années de jours », il revient auprès d'elle et, ne la trouvant pas, prend la résolution de la chercher tant « qu'il aura du souffle » dans son corps ; « le sourire de la bouche de Dince » ne cesse point à partir du moment où son mari la retrouve. A un point de vue plus local, on remarqua que les termes suivants étaient les mêmes en montpelliérain et en macédo-roumain : *cap* (tête), *casa* (maison), *el* (lui), *erà* (il était), *ieŭ* (moi), *maĭ* (plus), *luna* (lune), *tac tac* (toc-toc), bruit que l'on fait

[1] Cette forme de l'*m* n'existe pas dans l'alphabet roumain du Danube.

[2] Le langage de Crusova est parmi les variétés macédo-roumaines celle que l'on connaît aujourd'hui le mieux. La première part de mérite en revient à M. Vangeliu Petrescu, qui a donné en 1880 un curieux spécimen de son idiome dans le *Mostre de dialectul macedo-românu. Partea I. Basmul cu fet frumosu.* Bucarest, Socecu, 1880; in-8°, 48 pages.

Postérieurement à cette publication, M. Petrescu a publié dans l'*Album macédo-roumain,* p. 99, une très-jolie pièce populaire : *Sétea a gionelui* (la Soif du jeune homme), qui est suivie d'intéressantes notes de prononciation locale.

On trouve enfin, dans une revue hebdomadaire qui paraît à Bucarest, chez MM. Graeve et Cie (*Fratilia intru Dreptate*), et qui est rédigée à la fois en macédo-roumain et en grec moderne, divers textes littéraires crusovains. La page 16 du tome I (n° du 29 mars 1880), renferme une poésie de M. Iliescu : *Catre Romani,* et la page 120 du même volume (26 juillet 1880), une autre poésie par MM. Petrescu : *Românul iubit de ua féta gréca.* Cette publication échappe, dans sa partie politique, à la compétence des philologues, mais on y rencontre une foule d'indications du plus grand intérêt sur les populations roumaines de la Turquie d'Europe et de la Grèce.

en heurtant la porte d'une maison, etc. Le languedocien, le provençal, et le gascon surtout, placent un *a* au-devant de certains substantifs, de certains verbes, et l'on dit encore à Montpellier *acoumençament* (commencement), *aglan* (gland du chêne), *aluca* (espèce d'olive), *aproufità* (profiter), aussi communément que *coumençament*, *glan*, *luca* et *proufità*. L'*Ascăparea ali Dince* met un *a* devant le verbe *rire: Ieŭ nu 'mĭ arîd di tine* (Je ne me ris pas de toi) devant le verbe *laisser: sĕ 'llĭ créscă uă alăssŏ* (et il la laissa grandir) et devant le mot *mer* (amare)[1]; le béarnais substitue une aspiration à l'*f* des mots *fils*, *femme*, etc.; il en est de même du macédo-roumain de Crusova dans *hilliŭ* (fils); le *v* latin de *vox* est représenté par un *b* dans *bòçe*(voix)[2]. Le *gione* (jeune homme) rappelle le *jouve* d'une partie du domaine de la langue d'oc[3].

Dernière particularité, enfin, la monnaie d'or est désignée en macédo-roumain par le terme de jaunets : *Galbine scularŏ* (Ils prirent les jaunets). Un paysan bas-languedocien aurait dit : *E t'escullerоun lous roussets couma se pot pas mai* (Et ils *écuellèrent* les jaunets comme on ne peut mieux).

Le macédo-roumain est si peu connu, que nous n'hésitons pas à transcrire ici un fragment assez considérable de la poésie de M. I.:

[1] La *Soif du Jeune Homme (Album macédo-roumain*, p. 99) contient une forme semblable: *Mine 'ñi escù Arumână* (moi je suis Roumaine).

On en trouvera de bien plus nombreuses dans le *Mostre de dialectul macedo-românu* de M. Petrescu, dont la préface et les notes seront utilement consultées par les romanistes.

[2] Le provençal, qui conserve le *v* latin, qui lui ramène, en outre, beaucoup de *b* (Cf. le verbe *avé* (avoir)), a cependant, lui aussi, quelques mots où le *b* se substitue au *v;* tel est à Nimes le cas de *bouide* (vide), si j'en crois un sonnet de M. Louis Bard :

> Se sabiès quinte *bouide* as cava dins ma vido,
> O mort! me plagniriès.....

(*Lou Cacho-fiò, Annuàri prouvençau pèr l'an de gràci* 1882 ; Avignon, Durand; in-12, p. 75.)

[3] A propos de *mòse*, vieille femme, rapproché de la qualification languedocienne *mos* dans la deuxième édition du poëme de M. I., nous citerons e passage suivant de l'abbé Favre (*Œuvres*, II. 384):

> Ulissa, de fort bona graça,
> Das dos mans arrapa una tassa,
> A tout lou mounde n'en fai gaud,
> Marcha, bruca, n'en versa un pau,
> A *mos* d'Areta la presenta.

Mărĭtară Dincea m̃ică, ș'di mușutéța lliei [1].
Toțĭ gioñĭ-lli uă cllimară « lilicea lumi-llieĭ. »
Di multu m̃ică Dincea ș'minută çi erà,
Sĕ 'și légă duvaleta ș' sĕ'nvéscă nu scià.
Bărbat-șu, gione tiner și multu mușutic,
Adaŭa-ḑî dimnéța 'șĭ se dusse la bătic.
Lunĭ [2] îșĭ féciră numpta, și marța dipărtŏ,
Ș'a lumi-llieĭ lilice sĕ'llĭ créscă uă alăssŏ.
Dupŏ șépte añĭ de ḑille a casă 'și se turnŏ.
— « Tac! tac! » bătù pi ușe, — « Mulliére, moi, disfă! »
Mumă-sa îllĭ se spuse: — « Dincea nu iéste aŭà,
» Am pitricut' uă 'ntre apă, ș'n'ar sĕ vhină [3] » 'lli ḑîçea,
Nĕssă Turçi-llĭ m̃i uă luară! » — « Și iu uă dussiră? »
— « Nu sciŭ, n'uă viḑui, ma, cum mi spusiră,
» Çin' sprĕçĭ de ḑille calle, și póte maĭ diparte,
» Uă luară ș'uă tricură d'amare înaparte! »
— « Va 'm̃ĭ fac ună căiche subțîre ca pergam
» Și va s'me duc s'uă caftu, tu trup sufflit pîn'am.
» S'allag amarea tòtă, loc-lu a tutulor,
» S'uă ved nică 'nă òră, i cama ghine s'mor! »
El, de açea minută, tu căiche intrŏ.
Și șépte añĭ de ḑille, tu amare imnŏ.
S'dusse tu multe locurĭ, și mulți întrebŏ [4],
Ma di la vêr-'nu n'aflŏ ș' çi-va nu invițŏ [5]

[1] On prononce *lli* comme l'*l* mouillé français ou le *gli* italien.

[2] L'habitude de ne pas faire précéder du mot *di* le nom des jours de la semaine se maintient encore dans le Vivarais. On y dit *lus* (lundi), *mars* (mardi), *mecres* (mercredi). Voyez sur ce point, de Sauvages, *Dict. lang.-fr.*, II, 46. Il en est de même en Rouergue.

[3] Ce *vh* se prononce comme le γ du grec moderne. Et, puisque nous sommes à noter les points de contact du macédo-roumain et du provençal, signalons les formes provençales *vespa* et *guespa* (guêpe), lat. *vespa*. En Languedoc, la mutation inverse se montre dans *Augustus*, qui a formé *agoust* et *avoust*.

[4] Raymond Féraud, dans la *Vida de sant Honorat*, emploie le verbe *intervar* (interroger, questionner) et le substantif *interva*, question, demande. *Entervà* existe encore, si je ne me trompe, dans le languedocien de Colognac (Gard). Comme bien d'autres, malheureusement, cette épave linguistique ne tardera pas à disparaître.

[5] Le philologue roumain dont j'ai parlé tout à l'heure me fait obligeamment remarquer que le mot *uă*, que l'on prononce d'une seule émission de voix, en appuyant bien plus sur l'*u* que sur l'*ă*, est quelquefois, par une licence familière à la poésie populaire macédo-roumaine, compté pour deux syllabes ; on entend alors l'*u* et puis l'*ă*. Voyez deux exemples du premier cas, vers 73 et 78 du poëme, et deux du second, vers 75 et 76.

Voici la traduction française de la citation qui précède :

En se reportant au passage correspondant de l'*Escriveta* montpelliéraine (*Iòu de Pascas de* 1882, p. 89), le lecteur verra que M. I. a presque suivi vers par vers une poésie qui, nous n'hésitons pas à le répéter, est une des meilleures de la littérature populaire du bas Languedoc :

Maridoun l'Escriveta — la flou de tout païs (*bis*).
La maridoun tant jouina — que se sap pas vestì.
Soun ome vai en guerra — per la quità grandì.
Lou dilus fan la noça, — lou dimàs es partit.
Au bout de set annadas, — s'entournet au païs.
— « Pan ! pan ! » pica la porta. — « Mouliè, veni doubrì. »
Sa maire se fai veire : — « Escriveta es p' aicì ;
L'aven mandada à l'aiga, — a pas sajut venì ;
Lous Mòrous nous l'an presa, — lous Mòrous sarrasins. »
— « Ounte l'an enmenada? »—« Cent legas lion d'aicì. »
— « Farai fa 'na barqueta, — touta emb de pergam fin,
E ieu l'anarai querre — quand saupriei de mourì ! »

« Ils marièrent la petite Dincea (Constance), et [à cause] de sa beauté,—tous les jeunes [gens] l'appelèrent « la fleur du monde. » – Dincea était si petite et si menue (jeune), — qu'elle ne savait ni lier sa coiffe ni s'habiller. — Son mari, jeune homme fort beau,— le lendemain matin, s'en alla à la guerre (*lit.* à la bataille). —Lundi ils firent les noces,— et mardi il s'éloigna,— et « la fleur du monde », il la laissa grandir.

Après sept ans (*lit.* sept années de jours), il retourna à la maison. — « Toc ! Toc ! » il frappa sur la porte. — « Ma femme, ouvre ! » — Sa mère se montra (*lit.* s'exposa) : « Dincea n'est pas ici ; — je l'ai envoyée à l'eau, et elle ne vien- » dra plus », elle lui dit. — « Les Turcs me la prirent ! » — « Et où la conduisirent-ils ? » — « Je ne sais, je ne l'ai pas vue ; mais, d'après ce qu'on m'a » dit, — [c'est à] quinze jours de chemin, et peut-être encore plus loin. — Ils » la prirent et la [firent] passer de l'autre côté de la mer. »

« Je vais me faire une barque mince (*lit.* subtile) comme du parchemin, — » et je vais aller la chercher, tant que j'aurai du souffle (l'âme) dans mon » corps ! — courir toute la mer et tous les endroits,— la voir encore une fois, » ou [sinon] mourir plutôt. » — Lui, depuis ce moment, entra dans la barque, — et [durant] sept ans (*lit.* sept années de jours) il alla sur la mer. — Il s'en alla dans beaucoup de pays, et il interrogea beaucoup (de personnes), — mais il ne découvrit ni n'apprit rien. »

La substance de quelques-unes des notes que l'on vient de lire a pris place dans la seconde édition de la poésie de M. Iliescu, qui vient de paraître chez MM. Grollier : l'*Escriveta, poésie populaire languedocienne, traduite en dialecte macédo-roumain,* in-8°, 32 pages, et qui a été distribuée à tous les mainteneurs du *Félibrige* en Languedoc. On trouvera dans ce tirage, qui témoigne d'une quadruple collaboration, un essai de bibliographie et deux textes de l'*Escriveta,* ainsi que des notes sur la phonétique macédo-roumaine et le vocabulaire de l'*Ascăparea ali Dince.*

Restet set ans sus l'aiga[1] — sans res veire venl.

Dans un travail fait l'an dernier, nous eûmes l'occasion d'étudier le rôle de la Roumanie dans la littérature actuelle du midi de la France. Quoique le présent compte rendu ait pour but de signaler seulement certains côtés de l'*Ascapărea ali Dince*, on reconnaîtra que l'œuvre de M. I. est, par son mérite poétique aussi bien que son intérêt dialectal, un témoignage notable de l'utilité des relations établies entre les félibres méridionaux et la littérature de l'Orient roumain[2].

A. Roque-Ferrier.

Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanische Philologie veroffenlicht von E. Stengel. Marburg, 1882, in-8°.

C'est la suite et le complément de la partie déjà signalée par la *Revue des l. rom.*, t. XXI, p. 254. Elle contient un glossaire tout à fait complet des textes français les plus anciens, depuis les *Serments* jusques et y compris l'*Epitre farcie de saint Étienne* de Tours. L'auteur y joint un tableau des rimes et diverses observations grammaticales et glossologiques. C'est un travail consciencieux, utile et facile

[1] Dans ce vers, comme dans le vers suivant de la même poésie :

Segueroun pas à l'aiga — que s'ausiguet un crid,

aiga semble avoir le sens de *mer*.

Cette acception n'a pas été relevée, quoique Honnorat remarque, *Dict. prov.-fr.*, I, 62, que le substantif *aiga* (eau) se traduit aussi par rivière, fleuve, pluie, humeur liquide, etc.

En roumain, *apa* signifie *eau*, comme aussi *rivière* et *fleuve*.

Observation complémentaire : le début de l'*Escriveta* s'apparente de très-près à celui de la *Pourcheireto* (Damase Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, I, p. 91) :

N'es Guilhem de Beauvoire — que se voou maridar,
La prend tant jouveneto, — se saup pas courdelare
Au bout de cinq semanos — à la guerr' es anat.
A sa dono de mero — la vai recoumandar.

Le commencement du *Pastis* (*Ibid.*, II, 69) rappelle encore l'*Escriveta* :

N'en maridoun Françoiso (*bis*),
Tant jouino li ant douna 'n marit
Qu'elo lou sabié pas sarvir.

[2] La citation des vint-quatre vers de M. I. est faite d'après la deuxième édition de l'*Escriveta*, dont le texte diffère de la première sur quelques points insignifiants. Notre citation doit cependant être corrigée çà et là : Vers 9, lisez *După* au lieu de *Dupo*, et 21, *Iel* au lieu de *El*.

à consulter. J'aurais cependant quelques critiques à faire en ce qui concerne certaines leçons de la *Passion* et du *Saint Léger*. Il est probable que M. Stengel n'avait point lu l'article que j'avais publié dans la *Revue des langues romanes*, 2e série, t. I, p. 5 à 23, sur une nouvelle révision de ces deux poëmes. Quoiqu'il y ait plus d'une erreur dans les observations que j'émettais alors, M. St. aurait pu cependant y glaner quelques remarques utiles. Je les consigne ici même pour plus de commodité.

M. St. imprime *benlement* (*Pass.*, 130) et *mante(n)lz* (*Pass.*, 43). Pourquoi la seconde orthographe ne serait-elle pas aussi valable que la première ? Voir, pour les formes modernes analogues conservées dans les patois languedocien et limousin, ma note sur les strophes 33, 2.

Pass, 155, M. St. lit « ne no ss' *usted.* » Je persiste à croire qu'il faut lire « ne no s *susted* » = non se **substavit*. Cf. ma note sur ce vers.

Pass., 270, M. St. lit : « Mais [chi l']*avra* sort an gitad. » Je croyais avoir suffisamment prouvé, par un exemple emprunté à Grégoire de Tours, qu'il fallait conserver la leçon du ms. en la complétant :

Mais à *v*[*e*]*ra* sort an gitad.

Pass. 398. M. St. imprime *custo(de)s*, ce qui veut dire qu'il considère la leçon du ms. comme fautive. J'ai prouvé à ce propos que la forme bas-latine authentique *custoda*, avec le sens de gardien, justifiait pleinement la forme romane *custode*.

Pass. 505, M. St. semble considérer *fenimunz* comme l'équivalent de *finement*. C'est bien un composé de *finis* et de *mundus* analogue à *terremot* = *terrae motus*.

Léger, 203. M. St. ne garde *roors* qu'avec doute. Peut-être aurait-il moins hésité s'il avait connu les observations que j'ai faites à ce sujet.

A. B.

Altfranzosische Bibliothek, herausgegeben von Dr Wendelin Foerster. — *Dritter Band.* **Octavian**, *altfranzosischer Roman*, herausgegeben von Karl Vollmoller. — Heilbronn, Gebr. Henninger, 1883; in-8°, XIX-160 p.

Roman d'aventures d'un peu plus de 5370 vers octosyllabiques. Ce n'est pas une œuvre d'art, tant s'en faut. L'auteur a recours aux procédés les plus simples et les plus expéditifs pour mettre en scène ses personnages et arriver au dénoûment. Nul souci de la vraisemblance. Un ou deux thèmes qui ont déjà servi sous des noms différents forment la base de son récit et le dispensent des frais d'invention. Son

orthographe et ses rimes sont également incorrectes. Joignez à cela de nombreuses distractions de copiste. On comprend que, dans de telles conditions, l'éditeur, M. Karl Vollmoller, n'ait modifié son texte que dans les cas d'absolue nécessité et lui ait laissé son incorrection, qui est voulue, puisqu'elle est imputable à l'auteur lui-même.

Le ms. qui nous l'a conservé (Rodléienne d'Oxford) date de la fin du XIIIè ou du commencement du XIVe siècle.

L'édition de M. K. V. comprend une introduction, où sont étudiées la langue et la métrique de ce poëme, le texte, de nombreuses remarques et un glossaire, le tout rédigé avec soin.

V. 11. Je substituerais *qui* à *ne*. — V. 502, 503. Je lirais :

Et cil respondent a estrous : — « *Por vendre la* [*l'*] *aportons nous* », au lieu de :

Et cil respondent : « *A estrous, — Por vendre le aportons nous.* »

V. 667, 668. Je lis :

Oes com Diex veult avoier (non *avoir*) — *Ses gent, com il les veult aidier* (non *aidoir*).

V. 715. Je lis : *Por Dieu leisses me* (non *moi*) *aler poreuc*.

V. 1050. « *Ahi !* » *dist-il com(e) fau musart*. Il est inutile de corriger *fait*, que donne le ms., et il faut lire : « *Ahi* », *dist-il* « *com fait musart !* »

V. 1147. *Lui deniers*, corrigez *li deniers*.

V. 1288. *France* ne pouvant rimer avec *tans* = *tempus*, il faut lire *Frans*.

V. 1342. Effacer la virgule après *aprester*.

V. 1477. *Se Diex nos faut*, lisez : *Se Diex nos saut*.

V. 1666. *molt garree*, lisez *esgarree*, et supprimez *molt*.

V. 2000. *Ne plus que* [*se*] *ce fust un tors*. Lisez : *Ne plus que se fust une tors* = *turris*. — V. 2516. *Nenil, dist-il, Diex me puet sauver*. Je lirais *Nenil, se Diex me puist sauver*. — V. 2755, 3857, 3889, 3944. Au lieu de *en ondé*, je lirais *en non De* = *in nomen Dei*. — V. 3377. *Conoistries ; ve*[*i*]*es* au lieu de *vees*. — V. 3440. *Bien voit qu'il ne* [*le*] *puet sofrir*. Je lirais *les* au lieu de *le*. — V. 3469, 3470. *Feri Florent le chevalier Que sa lance fist* [*tot*] *briser*. Lisez : [*Tant*] *que sa lance fist briser*. — V. 3610. *Que il ne trenche hors et hors*. Je lirais *ens et hors*. V. 3705. *Les grans os esm*[*e*]*utes sont*. Il faut ou *esmeues*, quadrisyllabe, ou *esmutes*, trisyllabe.

—*Fünfter Band* Lyoner Yzopet *altfranzosische Ubersetzung des* xiii. *Jahrunderts*... herausgegeben von Wendelin Foerster. 1882, xliv-166 p.

M. W. Foerster a joint à ce recueil de fables, écrites en dialecte franc-comtois, le texte latin (*Anonymus Neveleti*), dont le texte ro-

man n'est que la traduction libre. L'introduction contient tous les renseignements bibliographiques, littéraires et philologiques, afférents au sujet. De nombreuses remarques faisant suite au texte et un glossaire contenant les formes remarquables complètent cette savante et utile publication.

V. 1067. *mainte mal* est mal à propos rapproché de *maint* du v. 837. —V. 1317, *sue*, qui est l'équivalent du latiu *ubera* « A toi garde sa *sue* toute = Nam servat *ubera* plena tibi », vient de * *sūga* = βδέλλα ap. Du Cange, forme que nous retrouvons dans le composé *sanguisuga*. La forme romane prouve que *suga* devait avoir, outre sa signification active, « celle qui tette », la signification neutre passive, « ce qu'on tette, tettine. »—V. 1507. *Li premiers mesfait estimer*, lisez *mes fait* (*mes* = *cibus*).—V. 2711-13. Mettez un point après *plainne*, supprimez le point après *soverainne* et mettez une virgule après *Lo fert dur*.

A. B.

Franzosisches *oi*. Inaugural Dissertation..... von Philipp Rosmann. Erlangen, 1882, 38 pages.

La double origine de la diphthongue *oi* (1o *oi* = *o* + *i* ; 2o *ei* = *ẽ*, *ĩ*) est appuyée d'exemples nombreux. Cet historique est complété par d'autres exemples qui permettent de suivre de siècle en siècle la tendance qu'avait l'ancienne langue à confondre en un son commun les diphthongues *oi*, *ei*, *ai*, tendance qui nous a valu d'assez singulières contradictions d'orthographe et de prononciation ; cf., par exemple, *François* et *français*, *monnaie* et *proie*. — Voici quelques observations de détail. P. 6. *Glace*, *face*, *espace*, se dérivent de **glacia*, **facia*, *spatia*, plutôt que de *glacies*, *facies*, *spatium*. P. 7. Pourquoi *peritiare*, *percer*, lorsque nous avons l'étymologie proposée par Diez, *pertusiare* (de *pertusum*), qui a pu donner *pertuiser* et *percer*, le second formé directement de *pertusiare*, le premier dérivé du substantif *pertuis* ? *Pertusiare* peut en effet se décomposer en *pertu* + *siare*, d'où, d'après la loi de Darmesteter, *pert* + *ser* = *percer*. — P. 9. *Adbaubare* aurait pu donner **aboer*, qui n'existe pas, et même *aboyer*, en supposant **adbaubiare* (forme qui d'ailleurs aurait plutôt produit *aboger*), mais n'a pu donner *abaier*, doublet de *aboyer*. Il faut donc revenir à mon étymologie *adbadare*, **adbadiare*, retrouvée, il y a peu de temps, par M. Foerster. — P. 27. **Cupidat* ne peut donner *convoite*.

A. B.

Aid et Mirabel und Elie de saint Gille *zwei altfranzosische Heldengedichte,* mit Anmerkungen und Glossar und einem Anhang die Fragmente des mittelniederlandischen *Aiol*, herausgegeben von Prof. Dr. J. Verdam in Amsterdam zum ersten mal herausgegeben von Dr. Wendelin Foerster.— Heilbronn, 1882, LVI-629 pages.

Commencée en 1876, cette importante publication a paru en trois fascicules séparés: le premier comprenant le texte de l'*Aiol;* le second, celui de l'*Elie de Saint Gille;* le troisième, les Variantes, les Remarques, le Glossaire et le Fragment de l'*Aiol,* écrit en néerlandais du moyen âge. Nous y retrouvons la science vaste et sûre dont M. Foerster a déjà donné tant de preuves. Son travail, complet de tout point, utile en même temps aux écoliers et aux maîtres, est indispensable à quiconque veut étudier d'un peu près les deux poëmes d'*Aiol* et d'*Elie de Saint Gille.*

Suivent les observations que j'ai faites en lisant les Remarques qui forment le fond du troisième fascicule.

517 Sovent l'avoit forbie et ressuee.

Comme l'assonnance n'est pas en *ié,* il faut rejeter *re-sucare* que propose M. Foerster. Je proposerais à la place *re-sutare,* littéralement « recoudre » et par extension « raccommoder », sens qui conviendrait ici :

747 Hautement li escrie.

On pourrait aussi lire *l'i escrie* = *illum ibi exquiritat. Escrier q.qu'un* était la tournure habituelle dans l'ancienne langue.

194 Que je puisse mon pere encore aidier
Et *revisder* ma mere qu'en a mestier.

Revisder a le sens de « secourir, reconforter. » Il faut donc le rattacher à **revividare* plutôt qu'à *revisitare.* D'ailleurs, le provençal *revisdat* = ranimé, ressuscité, que cite Raynouard, ne permet guère, au moins pour le sens, de songer à *re-visitare.*

3376 Belement vint armés sor l'empereor.

Le vers a une syllabe de trop. M. F. se demande, mais avec doute, si l'on ne pourrait pas supprimer simplement *sor,* et comprendre *vint l'empereor* = *venit ad imperatorem.* Je comprends le doute de M. F., mais je crois pourtant que cette correction est encore la meilleure.

4497. Fieus a putain, parjures, fel de menti!

Lisez *fel, de menti* = *Deum mentitus.* Cf. 857.

4601. Pour la correction de la rime qui est en *ié, nient* devrait être monosyllabe. Je proposerais donc de lire :

Et se il nel veut faire, [ce] ne li celes nient.

Quand il est dissyllabe, *ni-ent* rime ou assonne avec le groupe *ent,* qui ne connaît pas la mouillure. Cf. 357, n*ient,* laidem*ent,* faitem*ent,* etc., etc.

5125. Il est probable que ce vers de dix syllabes,

Nous vous jurons sor sains .x. fois u quinze

en comptait douze dans l'original. Il suffit pour rétablir cette mesure de lire *foïes* = *foiées*, au lieu de *fois*, comme plus haut au v. 5094 :

Ja nous jurons sor sains .v. foies u dis,

où M. F. n'a pas hésité à pratiquer cette correction.

6586 Le caperon sorhauce et si l'a enclinié.

Enclinié, pour *encliné*, doit se dériver de **in-cliniare*, doublet supposable avec *i* intercalaire de *inclinare*. Cf. *targier* = **tardiare*, à côté de *tarder*, = *tardare*.

8094 Et la senescaudie de tout vostre roion.

Regionem, dont parle M. F., n'ayant pu donner que quelque chose comme *rison*, ne se prête guère à un rapprochement avec *roion* = *royaume*.

8181 Ne lor daignierent, tant par furent dispers.

Je dériverais, comme M. F., *dispers*, *despers*, d'une forme *dispersus*, mais je le rattacherais à *disperdere* et non à *dispergere*. Attribution que favorise le sens « qui a perdu la tête, éperdu. » Ce *dispersus* serait un doublet analogique de *perditus*, comme en italien *perso* = **persus* est celui de *perduto* = **perdutus*, *perditus*.

9093 A haute vois s'escrie li quivers de mal engre.

Je supposerais que *engre* dérive d'une forme **ingenum*, primitif analogique de *ingenium*. Le sens conviendrait on ne peut mieux, quant à l'isophonie de *g'n* = *gr*, cf. vir*gre* = vir*ginem*.

10084 Que Juis travellierent

En regard de cette forme *Juis*, où l'*s* n'étant pas flexionnelle ne peut qu'être étymologique et correspond ici à un *v* latin, *Judæi*, **Judævi* (comme le propose justement M. F.) = *Juis*, *Judæa*, **Judæva*, = *Juise*, il aurait été bon de citer les formes semblables: *antis* = *antiqvum* (*Elie*, 672) et *antisses* = *antiqvas*, mentionnées plus loin par M. F.

v. 10959 Je vous plevis par foi et jur sainte Marie,
Puis que parti de vous, *a feme n'oc compaignie*.

M. F., sans proposer de correction, observe que le vers a une syllabe de trop. M. Tobler ajoute : « peut-être faut-il lire *aillors n'oc compaignie*, ou bien encore *feme n'ai acointie*. » Je crois qu'il suffit de déplacer la préposition *a* et de dire *n'oc feme a compaignie*.

A. B.

PÉRIODIQUES

Romania, 42-43.— P. 177. A. Thomas, *Extraits des archives du Vatican pour servir à l'histoire littéraire.* IV. *Philippe de Vitri.* V. *Gace de la Bigne.* VI. *Pierre Bersuire* (suite).—P. 188. A Morel-Fatio, *Proverbes rimés de Ramon Lull.*— P. 203. A. Thomas, *la Versification de la chirurgie provençale de Raimon d'Avignon.* M. A. Thomas fait cette fois le dépouillement complet des vers de Raymon d'Avignon. Il les groupe par séries d'exemples et arrive, en ce qui concerne nos trois théories différentes, la sienne, la mienne et celle de MM. G. Paris et P. Meyer, aux conclusions suivantes :

1° Contre la théorie de M. A. Thomas, 3 exemples ;

2° Contre la théorie de M. Boucherie, 13 exemples ;

3° Contre la théorie de la *Romania*, 50 exemples environ.

Disons tout d'abord que, la théorie de M. Thomas étant la plus élastique, est par cela même moins exposée que les autres à rencontrer des exceptions, et que, celle de la *Romania* étant, au contraire, la plus restrictive des trois, doit en rencontrer un bien plus grand nombre.

Cependant, comme il s'agit ici, non pas d'établir seulement des approximations, mais d'arriver à la certitude absolue, peu importe en définitive que tel ou tel système soit plus ou moins probable. Il faut, pour être admis à l'exclusion des autres, qu'il ne tolère aucune exception. Or M. A. Thomas, quoique le mieux partagé en apparence, reconnaît que les trois exemples qui lui sont contraires sont bien authentiques et ne donnent lieu à aucune correction ou modification. Voilà donc son système mis à l'écart, non sans faire d'ailleurs une retraite des plus honorables.

En procédant avec cette rigueur, il semble que je prépare mon propre suicide, puisque j'ai affaire à des adversaires plus nombreux. Si la théorie de M. A. Thomas n'a pu tenir contre trois, que pourra faire la mienne contre treize ? Et pourtant, avec tout l'entêtement d'un Galilée en train de découvrir la rotation de la terre, je persiste dans ma première opinion : *E pur si muove ;* oui, la césure obligatoire est toujours au huitième pied, même dans ces treize vers où cette huitième syllabe est atone, attendu que ces mêmes vers peuvent tous, *sans exception* et très-facilement, retrouver la bonne cadence qu'ils ont dû perdre par la faute du copiste.

Il suffit pour cela de ce qu'on peut appeler un *minimum* de correction, d'un simple déplacement de mots. Et nous sommes d'autant plus autorisés à pratiquer ces restitutions anodines, qui changent seu-

lement l'allure de la phrase, que le copiste a commis de bien autres fautes et bien plus nombreuses. Ajoutons enfin, à sa décharge, que ce vers, qui était probablement nouveau pour lui comme il l'est aujourd'hui pour nous, n'a pas un rhythme aussi sensible que les autres grands vers, la césure n'étant guère qu'accentuelle et n'impliquant pas un repos nettement appréciable, comme par exemple dans le décasyllabe coupé au quatrième ou au sixième pied, et dans le dodécasyllabe coupé au sixième. Il en résultait que le copiste, croyant n'avoir à se préoccuper que de la rime et de la numération des syllabes, pouvait être tenté de ramener aux habitudes de la syntaxe usuelle, de la syntaxe de la prose, les inversions et les tournures qui s'en éloignaient. Il devait d'autant plus facilement glisser sur cette pente, que ces corrections à demi inconscientes pouvaient se faire en quelque sorte toutes seules, sans altérer la forme des mots et par un simple déplacement. C'est aussi l'avis de M. Chabaneau, à qui j'ai soumis le tableau ci-après, où se trouvent reproduits les treize vers cités par M. A. Th., chacun d'eux accompagné de ce que je suppose avoir été le vers primitif.

Plas vos auzir qu'eu vos diga	— m'entension.
Plas vos auzir qu'eu diga vos	— *m'entension.*
Un meu amic que m'en prega	— per gran amor.
Un meu amic que prega m'en	— *per gran amor.*
Ades pero si pot traire	— ab dos canons.
Ades pero si traire pot	— *ab dos canons.*
Quant es le carns mas creguda	— que per rason.
Quant mas creguda es le carns	— *que per rason.*
Mas tu d'aquest bon emplastre	— l'abeuraras.
Mas d'aquest bon emplastre tu	— *l'abeuraras.*
Ab aquest vin veti, fraire,	— con o faras.
Ab aquest vin, fraire, veti	— *con o faras.*
Ad aquest obs es mecina	— ben covinens.
Ad aquest obs mecina es	— *ben covinens.*
Sus en son col es d'espasa	— tan for feritz.
Sus en son col d'espasa es	— *tan fort feritz.*
Et en toz faitz sias savis	— e ben arditz.
Et sias savis en toz faitz	— *e ben arditz.*
E tu li fai bon emplastre	— de pes naval.
E bon emplastre tu li fai	— *de pes naval.*
Fai li foment d'erbes mollas	— no sia fais.
D'erbes mollas fai li foment	— *not sia fais.*

Tan que un conc de fust puscas	— intrepausar.
Tant que puscas un conc de fust	*— intrepausar.*
E leval tant que li costa	— gent s'en adreis.
E leval tant que gent li cós	*— ta s'en adreis.*

A ces treize vers, qui, si on les acceptait tels que nous les a transcrits le copiste, porteraient le coup mortel à ma théorie, M. A. Thomas en ajoute quatre autres, qui selon lui me seraient également contraires :

N° 8. Et mit los sus — quel *pólvera* — la fay fugir.
Rogiers nou yorns — la *pólvera* — vermeya met.
N° 13. E fran l'òs gent — la on *premeiraméntz* — si frais.
Sel os torcen — suau e *temorosamén.*

Moi aussi je regarde ces quatre vers comme tout à fait authentiques, et je ne songe nullement cette fois à mettre le copiste en cause, par la raison toute simple qu'ils ne constituent pas une objection à mon système. En effet, dans les deux premiers, nous avons, grâce à l'accent secondaire du proparoxyton *pólverà,* accent qui porte sur la dernière syllabe *ra,* la césure oxytone au huitième pied. Il ne peut y avoir de doute à cet égard ; car, si l'auteur empruntait au latin, contrairement aux vraies tendances du provençal, des proparaxytons qui avaient conservé toute leur valeur originelle, ce ne pouvait être qu'en les soumettant aux mêmes règles que leurs correspondants subissaient dans la versification latine liturgique, c'est-à-dire en comptant leur syllabe finale comme oxytone. M. G. Paris a déjà eu l'occasion de signaler l'équivalence de la finale des proparoxytons latins et de notre finale masculine. D'ailleurs, on en rencontre des exemples certains en rime dans des vers octosyllabiques, lesquels sont justement d'origine iambique comme ceux qui nous occupent en ce moment (*Passion du Christ, Albéric de Besançon*). Or, si la finale des proparoxytons pouvait être considérée comme oxytone à la fin des vers, combien plus encore devait-elle avoir cette valeur dans l'intérieur du vers et à la césure ?

D'ailleurs, M. A. Thomas, tout le premier, semble venir à résipiscence, puisqu'il dit plus loin (p. 211) que, dans des vers commençant comme celui-ci :

La *pólvera* dels affrodils,

« le mot étant proparoxyton, la quatrième syllabe peut être considérée comme ayant un accent secondaire ; de sorte que ces vers ne s'écartent pas beaucoup de la coupe oxytone régulière. »

Et comme, une fois qu'il est entré dans le bon chemin, un esprit droit ne sait plus revenir sur ses pas, M. A. Thomas continue pour moi

l'argumentation, et constate que des formes telles que *delivramentz, premeiramentz,* « peuvent être considérées à la rigueur comme séparables », *delivra mentz, premeira mentz,* ce qui procure la césure cherchée. Sous le bénéfice de ces deux observations, qui me sont d'autant plus favorables qu'elles émanent de mon contradicteur lui-même, je me crois donc fondé à dire que les quatre exemples de surcroît qu'il cite contre moi n'ont pas la portée qu'il leur supposait d'abord.

Des polysyllabes comme *temorosamen* ne contrarient pas non plus mon système, attendu que nous trouvons dans ce mot, de par la loi de l'accent binaire, trois accents : 1° celui de la fin ou accent principal ; 2° et 3° les deux accents secondaires prétoniques *ósa, témor.* Pour *ósa* (*timorósamente*), il ne saurait y avoir de doute. Quant à *témor,* il ne peut y en avoir davantage, comme le prouvent à la fois les habitudes de la versification latine liturgique, qui, en pareil cas, aurait compté *temor* pour un trochée, et la règle de M. Darmesteter, d'après laquelle les syllabes prétoniques sont traitées comme si elles appartenaient à un mot indépendant. Or le dissyllabe *temor* aurait eu l'accent sur la première, d'où l'obligation, pour la forme romane correspondante, de garder l'accent à la même place.

M. A. Thomas considère comme des enclitiques, inséparables du mot auquel ils s'appuient, les monosyllabes tels que *en, sa, si, per, sas,* etc., ce qui, dans certains cas, empêcherait la césure (p. 208, 209). Cette opinion, si elle était fondée, augmenterait encore la liste des citations qui nous sont contraires, à moi et à la *Romania,* mais ce n'est qu'une pure hypothèse, contre laquelle on pourrait citer des exemples empruntés même à des vers où la césure est autrement sensible que dans ceux-ci. Je n'ignore pas que la manière de voir de M. A. Thomas est aussi celle de M. G. Paris, qui a déjà fait une observation analogue dans son compte rendu de l'édition du *S. Auban* de M. Atkinson. Mais, je le répète, ce n'est après tout qu'une conjecture, que les faits, au moins les faits anciens, ne justifient pas pleinement.

Pour que ma théorie fût réellement inacceptable, il faudrait rencontrer dans le dernier des trois tronçons quadrisyllabiques des polysyllabes dont la finale oxytone formerait le neuvième pied, ou un trissyllabe paroxyton dont l'atone finale formerait le dixième, comme seraient par exemple :

1° Vers avec polysyllabe oxyton formant le huitième et le neuvième pied :

Segnors, a vos que est *compa* — *nyon* et amic
E vos, amic, plas vos m'*enten* — *cion* ausir ?
Nostra mecina es *covi* — *nens* ad aquest.
Es la polvera des *affro* — *dils* bona fort.

2o Vers avec trissyllabe paroxyton, dont l'atone finale forme le dixième pied :

Tant que ses content una *plu* — *meta* s'en pel.
E per razon quant es mas *cre* — *guda* la carns.
Ad aquest obs es nostra *me* — *cina* ben fort.
Sus en son col, et tan fort d'*es* — *pasa* feritz.

Or M. A. Thomas, dans la statistique qu'il a faite avec tant de soin, n'en cite pas un seul qui soit fait sur ce modèle.

A cette probabilité je crois devoir en joindre une autre : je veux parler d'un nouvel exemple de dodécasyllabes coupés au huitième pied, exemple emprunté à la lyrique populaire, comme je l'ai déjà fait dans le précédent article. On me pardonnera d'insister sur ces rapprochements, mais ils sont d'autant plus nécessaires que la démonstration est plus difficile et les moyens d'information plus rares.

1o Quand la bergèr' s'en va-t-au champ — toujours filant,
Sa quenouillette à son côté, — fuseau d'argent,
2o Son bel amant s'en va-t-après — toujours disant :
« N'allons-nous pas nous marier ? — Belle, oi est temps »
3o — « Retire-toi, vilain galant, — tu m'y déplais.
Je t'aim'rais beaucoup mieux au loin — qu' non pas auprès. »
4o — « Que t'ai-je fait, ma douce ami', — que j' t'y déplais?
Que t'aim'rais mieux m'y voir au loin — qu' non pas auprès ! »

(J. Bujeaud, *Ch. et Chans. pop.*, I, 225.)

En résumé :

La théorie de M. A. Thomas, « césure oxytone obligatoire au quatrième ou au sixième pied », a contre elle au moins trois exemples certains (n° 14), reconnus par lui-même comme tels.

La théorie de MM. G. Paris et P. Meyer, « trois tronçons de quatre syllabes avec *césure bien tranchée* », a contre elle, en ce qui concerne le quatrième pied, les sept vers du n° 4, le vers du n° 6, le vers du n° 11, le v. 1534 du n° 12, et, si la correction que je propose plus loin est bonne, le v. 1337 (p. 207), en tout au moins dix vers, M. A. Thomas dit une cinquantaine ; mais je ne vois guère sur quoi il appuie cette affirmation, qui me paraît exagérée.

Ma théorie, « césure obligatoire, enjambante ou non, au huitième pied ; facultative, mais très-fréquente, au quatrième pied », n'a contre elle aucun exemple, si l'on reconnaît le bien-fondé de mes observations relativement aux dix-sept vers que M. A. Thomas m'oppose.

Somme toute, nous ne différons que par des nuances et nous sommes d'accord sur l'essentiel, c'est-à-dire en ce qui concerne l'allure iambique du vers et sa division très-fréquente, sinon constante, en trois tronçons de quatre syllabes.

Quelle est l'origine de ce vers si singulier ? Je n'hésite plus, depuis que M. A. Thomas a fait observer que la finale de chaque vers est invariablement oxytone, à y voir l'imitation provençale du sénaire iambique latin. C'est la même succession de dipodies, un véritable décalque de ce quo les Grecs appelaient *trimètre iambique*. Mais il diffère en un point essentiel de son modèle latin, en ce qu'il n'a jamais l'équivalent de la césure du sixième pied. D'où vient cela ? D'où vient aussi que, tout en conservant la césure latine du quatrième pied ou césure penthémimère, il ne l'emploie pas de préférence comme faisait le latin, et la subordonne à celle du huitième pied, à cette césure inconnue de son modèle latin et qui, pour lui, au contraire, est seule obligatoire ? Je ne le sais. Peut-être faut-il attribuer cette particularité à l'influence de l'octosyllabe, si usité dans la poésie latine liturgique et plus encore dans la poésie romane, octosyllabe iambique qui représente exactement les deux premières dipodies ou deux premiers tiers du sénaire. Dans tous les cas, le sénaire latin ne favorisait pas cette tendance, puisque, au moins deux fois sur trois, les mots qui formaient le quatrième et le cinquième pied (= syllabes 7, 8, 9, 10 du dodécasyllabe de Raimon d'Avignon) se refusaient à toute césure, comme on peut le voir par ces vers de Phèdre :

Frenumque solvit pris*tinum*	— *licen*tia.
Arcem tyrannus occ*upat*	— *Pisis*tratus
Omne insuetis onus *et cæ*	— *pissent* queri
Ranæ vagantes li*beris*	— *palu*dibus
Qui dissolutos mo*res*	— *vi compes*ceret
Parvum tigillum mis*sum quod*	— *subito* vadi
Motu sonoque ter*ruit*	— *pavidum* genus
Quod quum inquinassent om*ni con*	— *tume*lia

(Livre I, fable 2.)

Quoi qu'il en soit de cette particularité, je veux parler de la prédominance de la césure du huitième pied dans le vers de Raimon d'Avignon : qu'elle soit due à l'influence de l'octosyllabe de nos trouvères et de nos troubadours, ou qu'elle provienne d'une autre cause, elle n'en paraît pas moins certaine.

Il va sans dire que toutes les explications que je viens de donner tournent au profit, si elles sont justes, non-seulement de ma théorie, mais encore de celle de MM. G. Paris et P. Meyer. Aussi, par esprit de solidarité scientifique, ai-je voulu appliquer aux dix exceptions qui contredisent leur système les mêmes procédés de restitution que j'ai employés pour les treize vers que M. A. Thomas m'opposait. Mais cette fois les résultats ne sont pas aussi concluants, et la césure du quatrième pied, moins heureuse que sa sœur du huitième, ne sort pas,

comme celle-ci, complétement victorieuse de l'épreuve, car sept vers sur dix se refusent obstinément à ce traitement orthopédique, à ce modeste déplacement de mots qui me permet de tenir pour nuls et non avenus les témoignages invoqués contre moi.

Voici d'abord les vers qui se prêtent à restitution. Il n'y en a malheureusement que trois :

Quan vol *ésser* — ne assemblar — metges complitz.
Quan mi *mémbra* — gran paor ai — per caritat.
Que la *pólvera* — meta sus — e sera bon.

qu'on peut tout aussi bien lire, en leur rendant la césure du quatrième pied :

Quan *esser vol* — ne assemblar — metges complitz.
Quan *membra mi* — gran paor ai — per caritat.
Que *meta sus* — la polvera — e sera bon.

Voici maintenant les sept réfractaires :

Peneténsa — communion — tot sens temor.
De las *télas* — ne t'en diray — autra rayson.
Freolésa — si sent a pauc — ha de vertut.
E *travélla* — ardidament — ses tot esglay.
Mas per *fórza* — m'ave a dir — ço qu'a desus.
O per *búba* — quan non si sana per rason.
De sotz la *forcéla* del pietz — ti fai trasar.

C'est là, on peut le remarquer, comme la contre-épreuve de la restitution semblable que j'ai opérée sur les treize vers qui semblaient tout d'abord devoir détruire mon hypothèse.

M. A. Th. signale une autre particularité de ce texte, laquelle n'a qu'un rapport indirect avec la question principale que je viens de traiter, à savoir l'emploi intermittent du vers décasyllabique à césure, soit oxytone, soit enjambante, placée *ad libitum* au quatrième ou au sixième pied, plus souvent au quatrième. Il y insiste et ajoute « qu'une étude attentive lui a montré que ces vers ne proviennent pas d'omissions du scribe, mais ont été écrits intentionnellement par l'auteur. » Ici encore, malgré toute la confiance que méritent les affirmations de M. A. Th., je ne puis m'empêcher d'avoir des doutes. Car, outre que ce serait là une particularité à peu près unique en son genre, ce qui tout d'abord doit la rendre suspecte, il faut bien se souvenir aussi que notre copiste a commis assez d'erreurs pour qu'on ne se croie pas obligé de regarder comme de bon aloi tout ce qui est tombé de sa plume. Mais, jusqu'à nouvel ordre, toute discussion à ce sujet est impossible ou pour le moins prématurée. Il faut avoir tout le poëme sous les yeux et pouvoir comparer chacun des décasyllabes dissidents avec les dodécasyllabes qui précèdent ou qui suivent. Réser-

vons donc la question jusqu'au jour où M. A. Th. aura publié en son entier la Chirurgie versifiée de Raimon d'Avignon.

P. 200. Le copiste s'est corrigé, non pas tant pour rétablir une césure oxytone que pour éviter une amphibologie. Car *sus*, placé après le verbe *pausa* et devant le substantif *det* (doigt), paraît à première lecture jouer le rôle de préposition et régir le substantif dont il est suivi, tandis que, placé avant le verbe, il ne peut qu'être adverbe et ne prête à aucun *quiproquo*.

P. 207. Observons en passant que trois sur cinq des vers que M. A. Thomas, et avec raison, écarte de la liste des témoins authentiques, se prêtent à des corrections assez faciles, dont une surtout paraît assurée :

D'aquel[a] polvera vermeyla ti sai dir.

Il n'est pas inutile de remarquer que ce vers ainsi lu constitue un exemple de plus contre la théorie de M. A. Thomas, puisqu'il n'a de césure oxytone ni au quatrième ni au huitième pied.

Voici comment je lirais les deux autres, en prenant *E* superflu du second vers pour le reporter au premier :

[E]aquel enguens de caux vi — va lo garis,
L'enguen blanc val a pustulas — e les delis.

P. 213. P. Meyer, *Étude sur les manuscrits du roman d'Alexandre*. M. P. M. déclare que « l'objet du présent travail est : 1° de déterminer, autant que faire se peut, l'individualité de chaque branche dans l'ensemble du roman d'Alexandre ; 2° de faire connaître un épisode jusqu'à présent inédit de ce roman ; 3° de décrire les mss. ou fragments de mss. de l'*Alexandre* qui nous sont parvenus. » Cet épisode est le voyage d'Alexandre au paradis. Faute d'impression, p. 219, ch. II, l. 3, 4. Lisez : « Tous les mss. qui renferment le voyage au paradis renferment aussi la guerre contre le duc Melcis. »—P. 237, v. 304, *sembles*, lisez *semble*.— P. 238, v. 335 et 370, *et laidire et blasmer*. Je préférerais, pour éviter toute confusion avec *laidir*, séparer les deux composants *lai (laid) dire*. — P. 333. A. Morel-Fatio, *Souhaits de bienvenue adressés à Ferdinand le Catholique par un poëte barcelonais en* 1473. — P. 357. J. Cornu, *Vida de Eufrosina, de Maria Egipcia, Traité de dévotion (Extraits), textes portugais du XIVe siècle*. — P. 391. C. Nigra, *Versions piémontaises de la chanson populaire de Renaud*. — P. 399. *Mélanges :* 1° *La Prononciation de* H *en latin* (G. P.); 2° *Sur la Date et la Patrie de la Chanson de Rolland* (G. P.). M. G. P. combat l'opinion de M. Suchier, qui croit que le Rolland n'est pas antérieur au XIIe siècle et qu'il est d'origine normande. En ce qui concerne le second point, j'avoue n'être pas encore fixé. Quant au premier, je partage la manière de voir de M. G. P., qui assigne à

ce poëme la date du XIe siècle. Aux probabilités historiques et autres dont il étaye son opinion, j'en joindrais encore une, à savoir l'emploi normal de la triple répétition, quand l'auteur veut attirer l'attention de l'auditeur sur un fait important (par exemple, les deux discussions de Rolland et d'Olivier, etc.). Ce procédé, à ma connaissance, ne reparaît plus après le *Rolland* et le *Pèlerinage de Charlemagne*, où on l'y remarque une fois. Les chansons de geste postérieures à Rolland, même les plus anciennes, m'ont paru n'employer en pareil cas que la double et non plus la triple répétition. 3° *Sur la Chronique de Weihenstephan* (G. P.). 4° *Les Légendes de Gandelon ou Ganelon* (Henri Carnot). Curieuse coïncidence. Le général Bourmont, qui avait trahi Napoléon pendant les Cent Jours, est assimilé, dans une légende populaire, à Ganelon, et trahit, non plus Napoléon, mais Charlemagne. 5° *Fleurer* (J. Cornu). 6° *La Farce du Cuvier et un proverbe norwégien* (Kr. Nyrop). 7° *Aganau* (L. Constans). 8° *La Femme avisée, conte mentonnais* (E.-B. Andrews). 9° *Vernissez vos femmes, conte de Vals, Ardèche* (E. Rolland).— P. 418. *Comptes rendus*. Franz Eyssenhardt, *Rœmisch und Romanisch* (G. P.) Très-défavorable. — R. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge* (G. P.). Article étendu. Favorable. — Adolfo Bartoli, *Crestomazia della poesia italiana* (J. Ulrich). — Tullio Ronconi, *l'Amore in Bernardo di Ventadorn ed in Guido Cavalcanti* (A. Thomas). — A.-E. Nordenskiold, *le Livre de Marco Polo*, fac-simile d'un ms. du XIVe siècle conservé à la bibl. royale de Stockholm (Gaston Raynaud).— Salvador Sanpere y Miquel, *Un estudi de toponomastica catalana* (Alfred Morel-Fatio). Défavorable. — P. 438. *Périodiques*. M. P. M. relève une très-forte distraction qui m'a échappé en voulant corriger un passage déjà corrigé du *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem*. « Il n'y a là, sans doute, ajoute-t-il obligeamment, qu'une de ces étonnantes inadvertances auxquelles M. B. est sujet, *bien que je ne m'explique point* comment elle a pu se produire. » Puisque M. P. M. paraît y tenir, je vais lui expliquer la chose. — Le premier éditeur, M. F. Michel, avait lu et imprimé *cuningles*, forme que le second éditeur, M. Koschwitz, a reproduite également, mais en note et en l'accompagnant d'un point d'interrogation. Entraîné par la rédaction, hélas ! toujours trop rapide, de mon compte rendu sommaire, je négligeai de jeter les yeux sur le passage correspondant du texte rectifié, et je crus que M. Koschwitz acceptait, quoique avec doute, la leçon de son devancier. *Inde prima mali labes*, de là une première correction, *cuvingles* = **convincula*, que j'insérai dans ledit compte rendu. Quelque temps après, la forme *jugulæ*, que je rencontrai dans Du Cange, me révéla la bonne étymologie *cunjugles*, et je me hâtai non-seulement

de me corriger moi-même, ce qui était mon devoir, et de corriger M. F. Michel, ce qui était mon droit, mais aussi de corriger M. Koschwitz, sur lequel je n'avais aucune prise, puisqu'il avait trouvé la bonne étymologie avant moi et du premier coup. C'est, comme on le voit, une distraction bien caractérisée, une inadvertance, comme le dit M. P. M., lequel, je l'espère, voudra dorénavant n'y voir que cela et pas autre chose. — Ma confession est faite, et au grand complet, puisqu'il n'y manque pas même l'acte de contrition final. Maintenant M. P. M. me permettra-t-il de lui adresser une demande d'explications, demande analogue à celle qu'il a bien voulu me poser ? Voici ce dont il s'agit : dans la *Romania*, n° 34, p. 197, il a reproché à M. Chabaneau « d'avoir fait entrer, au moins au point de vue linguistique, Nontron dans le bas Limousin. » C'était une erreur, non de M. Chabaneau, mais de M. P. Meyer, erreur que M. C. se contenta de rectifier en renvoyant M. P. M. à la page 2 de sa *Grammaire limousine*, et sans ajouter « qu'il n'y avait là sans doute qu'une de ces étonnantes inadvertances auxquelles M. P. M. est sujet. » Après cela, M. P. M. n'avait plus, semble-t-il, son erreur étant bien et dûment constatée, qu'à la reconnaître, en y joignant même un petit bout d'excuses pour celui qu'elle visait, et dont elle tendait à diminuer l'autorité philologique d'une manière bien plus sérieuse que mon *quiproquo* celle de M. Koschwitz. Autrement ceux des abonnés ou des lecteurs de la *Romania* qui ne lisent pas notre compte rendu de ce recueil devront toujours croire que le propre auteur de la *Grammaire limousine*, né à Nontron même, et qui a pris le dialecte de cette localité comme base principale de son étude, que M. Chabaneau, en un mot, avait oublié, ou n'avait jamais su, que sa ville natale faisait partie du Périgord et non du bas Limousin. Eh bien ! cette rectification, pourtant si nécessaire, se fait toujours attendre. D'où cela vient-il ? Car moi non plus « je ne m'explique point [non pas comment cette erreur, mais] comment ce retard a pu se produire. »

A propos du compte rendu que j'ai donné de son travail sur « l'*o* fermé en français », M. G. P. m'objecte que la discussion dans laquelle je me suis engagé « porte complétement en l'air. » Car, ajoute-t-il, « j'ai dit expressément que, dans cet article, je ne m'occupe que du français moderne, et que je remonterai ensuite à l'ancien français. » Encore une de ces « étonnantes inadvertances auxquelles je suis sujet », me suis-je dit tout d'abord. Et déjà je préparais mélancoliquement, mais courageusement, un second *mea culpa*, aussi explicite que celui que je devais à M. Koschwitz ; mais, en me relisant et relisant M. G. P., j'ai vu que cette fois j'étais sans péché. En effet, c'est à bon escient et de toute nécessité que j'ai étudié à fond ce point

si important, la prononciation de l'*o* fermé en ancien français, puisque, mes explications une fois admises, on rend compte à la fois et des particularités de l'ancienne rime et des prononciations divergentes, comme *amour, labour, pelouse,* etc., qu'on remarque dans la langue actuelle. D'ailleurs j'ai eu soin d'insister là-dessus et d'expliquer implicitement pourquoi j'y insistais. « Voilà, disais-je, en parlant de la double prononciation *eu* et *ou* = *ŏ* latin en v. français, voilà ce qu'il importe de savoir et ce que M. G. P. aurait dû, suivant moi, s'efforcer d'éclaircir dès le début. » Et cette petite dissertation, tout en empiétant, mais en empiétant forcément, sur l'argumentation détaillée qu'annonce M. G. P., était cependant à sa place, même à ne considérer la question que comme il l'avait posée, puisque lui-même avait pris parti en ce qui concernait la prononciation *eu, ou* = *ŏ* latin en v. français. Car, à propos de la forme actuellement divergente *amour,* il disait qu'elle s'était prononcée d'abord *ameur,* comme les analogues *sueur, chaleur, honneur* = *sudōrem, calōrem, honōrem,* et « qu'elle avait cependant de très-bonne heure quitté ce groupe pour se joindre à celui des mots en *our,* comme *tour, jour, estour* (p. 40). » D'où la conclusion que, pour M. G. P., les dérivés de *ŏ* latin se prononçaient, en v. français, *eu,* comme aujourd'hui, et cela dès l'origine, puisque *amour* lui-même avait dû d'abord passer par cette prononciation commune avant d'arriver, quoique de très-bonne heure cependant, à la prononciation *eu* qui est encore la prononciation actuelle. Or, cette conclusion n'étant pas la mienne, je devais la combattre immédiatement, sans attendre qu'elle fût étayée de toutes ses prémisses. C'est ce que j'ai fait, et avec d'autant moins d'hésitation que, suivant moi, je le répète, M. G. P. aurait dû tout d'abord traiter cette question *in extenso.* Si j'ai cité et rapproché un certain nombre de faits, c'était pour appuyer mon opinion, et non parce que je supposais que M. G. P. pût les ignorer, ce qui n'est venu et ne viendra à l'esprit de personne.

M. G. Paris avait dit (*Romania,* nos 37 et 38, p. 299) : « Garnier de Pont-Sainte-Maxence, et Chrestien de Troyes, confondent ces deux formes *out* et *eit.* » A quoi j'ai objecté que ni l'un ni l'autre n'avaient, à ma connaissance, employé à la rime l'imparfait en *out* ou *ot.* Au lieu d'accepter simplement cette observation, qui est certainement fondée, M. G. P. répond : « M. Boucherie croit que j'ai eu une distraction, ou qu'il a mal compris, parce que je dis (*Rom.,* X, 299) que Garnier de P.-Sainte-Maxence confond les imparfaits en *abat* et ceux en *ebat;* qu'il relise la *Vie de S. Thomas.* » J'ai relu la *Vie de S. Thomas,* et il se trouve que, comme je l'avais dit, les imparfaits en *out, ot,* n'y figurent jamais à la rime. Il est vrai que des imparfaits tels que *pleidout, clamout,* etc...., se rencontrent dans l'intérieur des vers, mais

ils sont imputables au copiste anglo-normand, et on ne peut en conclure que Garnier confondait les imparfaits en *out, ot,* avec les imparfaits en *eit.* Il n'y a donc là qu'un malentendu, sur lequel il m'aura suffi d'appeler de nouveau l'attention de mon savant contradicteur pour le faire cesser.

A propos de notre discussion sur l'étymologie de *effrayer,* M. P. M. me prend de nouveau à partie : « M. Boucherie, *qui paraît avoir pour la polémique plus de goût que d'aptitude (sic),* se livre à l'encontre de la *Romania* à des discussions dans lesquelles nous ne pourrions le suivre *sans perdre un temps et un espace que nous pouvons mieux employer (sic).* Montrons toutefois, par un échantillon, quelle est la portée générale de ces discussions. » Puis il relève à ma charge une nouvelle « inadvertance », qu'il qualifie cette fois non plus d'«étonnante», mais d'«étrange. » Rassurez-vous, lecteur, la révélation sera moins foudroyante que vous ne le pensez, car tout ce grand fracas d'exécuteur des hautes œuvres de la critique aboutit à ceci, que j'ai supposé à l'**exfridare,* qu'il me citait, un prototype latin **ex-frigdare, exfrigidare,* à la place du germanique *frid,* proposé pour la première fois par M. G. Paris, à qui l'on doit cette étymologie. Fort bien. Je suis coupable, je le reconnais, coupable d'inexactitude, mais coupable surtout d'avoir été incomplétement renseigné. Si, faute d'un poteau indicateur, je prends à droite au lieu de prendre à gauche, suis-je seul responsable de mon erreur? Or c'est précisément ce qui m'est arrivé. Car il est à remarquer que ce *frid,* que M. P. M. me jette de si bon cœur aux jambes, n'a été cité qu'après coup par M. P. M. et même par M. G. Paris. La *Romania,* VII, 121, à laquelle on me renvoie, porte simplement ceci : « Ce verbe *esfreder* a donc *ei* (de l'ĭ allemand) aux formes accentuées seulement. » Et c'est tout. De *frid* pas la moindre trace. Quant à cet ĭ allemaud, dont il était fait mention d'une manière si vague, et qui venait là sans être amené par rien, je ne savais à quoi le rattacher. Aussi, devant cette absence presque complète d'informations, j'avais cru et dû croire que ce b.-latin *ex-fridare* représentait la déformation d'un type latin, qui, dans ce cas, ne pouvait être que *exfrigidare,* étant donné surtout la forme provençale *esfreidar,* qui n'a rien à voir avec *frid.* Il n'y a donc pas lieu de crier si fort à l'inadvertance, quand nous sommes trois à en partager la responsabilité. Ajoutous que c'est peut-être aussi par suite de cette insuffisance d'indications que M. Foerster a repris à son compte tout récemment l'étymologie germanique de ce mot, revendiquée aujourd'hui par M. G. Paris (*Romania,* XII, 444). Ajoutons encore que M. P. M., si dur aux distractions d'autrui, en laisse échapper une,

Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas!

et cela précisément dans ce même passage où il me traite avec la sévérité d'un nouvel Orbilius. « M. Boucherie, dit-il, oublie que je n'avais fait, en citant *monaé, conraé, paonier,* que lui fournir les renseignements qu'il demandait. »

Erreur. M. P. Meyer « oublie » que ce n'étaient pas là les renseignements demandés, attendu que, dans aucun de ces mots, *a* plus voyelle ne correspond à *id* latin. Il aurait fallu, pour répondre véritablement à ma demande, présenter des formes comme *faeil, vaeir,* etc., = fĭdelem, vĭdere. En effet, il ne suffirait pas de dire que *ē* latin avait pour la phonétique romane la même valeur que *ĭ*, l'un et l'autre produisant également *ei* ou *oi* dans la langue d'oui ; car, en ce qui concerne la particularité dont nous parlons (substitution de *a* à *ei*), c'est *e* latin (long ou bref), bien plus que *ĭ*, qui paraît s'être prêté à cette évolution, principalement devant les dentales. L'analogie, invoquée en passant par M. P. M., n'a rien à faire ici, puisque ce changement de *e* latin en *a* roman a lieu aussi bien pour *e* bref (paonier, raemant = pĕdonarium, rĕdimentem) que pour *e* long. Or on sait que la phonétique romane n'assimile pas cet *e* bref au groupe *ē, ĭ*. Si je relève cette distraction de M. P. M., ce n'est pas que je la compare à celle dont je me suis rendu coupable à l'égard de M. Koschwitz ni à l'erreur autrement mémorable que lui-même a commise aux dépens de Nontron et de l'auteur de la *Grammaire limousine ;* mais c'est pour lui prouver par son propre exemple que nous sommes tous sujets aux distractions, surtout aux petites distractions, et que dès lors il est plus simple et plus sûr d'appeler ces choses-là par leur vrai nom, au lieu de s'ingénier à choisir, pour en parler, les mots les plus désagréables et les épithètes les plus tapageuses. Il faudrait laisser, une bonne fois, au vestiaire toute cette friperie pédantesque du *magister* d'autrefois, qui exagérait ses effets de voix et d'épithètes, pour imprimer une salutaire frayeur dans l'âme des bambins qui l'écoutaient. — M. P. M. termine en ces termes son compte rendu de la *Revue des langues romanes.* « A propos du dernier numéro de la *Romania,* MM. Boucherie et Clédat répondent de leur mieux à certaines observations critiques de ma part. Tout ce que je crois devoir dire de ces prétendues réponses, c'est qu'elles ne pèchent pas moins par le fond que par la forme. » —Le lecteur n'a sans doute pas oublié que M. P. Meyer, qui d'ailleurs n'avait peut-être pas bien conscience de ce qu'il faisait, s'était permis de nous attribuer, à moi et à M. Chabaneau, un acte peu délicat. Je dus lui opposer un démenti formel. Voilà sa réponse. Au lecteur d'apprécier ce qu'elle vaut, tant « pour le fond que pour la forme. » Quant à moi, je n'ai rien à retirer de mon démenti. — P. 453. *Chronique.*

A. Boucherie.

Le Nouvelliste des Charentes, *littéraire, scientifique, artistique, commercial et d'annonces.* — Ce journal, qui paraissait à Pons (Charente-Inférieure) tous les samedis, et qui a cessé d'exister à partir de janvier 1883, était, contrairement à ce qui se passe pour la plupart des périodiques de petite localité, beaucoup plus artistique et littéraire que commercial ou politique. A cet égard, il continuait le *Courrier de l'Ouest,* dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, et que ses infortunes postales ont condamné à une mort prématurée. Il le continuait si bien qu'on rencontre, presque dans chaque numéro, des échantillons excellents et dûment authentiques de la langue et de la littérature populaires de la Saintonge. Ainsi nous remarquons, et cela dès les premiers numéros, plusieurs chansons patoises avec leur notation musicale et un commentaire détaillé pour chacune d'elles : n° 1, *la Mariaude;* no 6, *Nous étions trois filles;* no 7, *Voici la Saint-Jean.* Le gentil chapelet a continué de s'égrener dans ceux qui ont suivi, et la liste serait longue des morceaux à citer qui peuvent intéresser les amis studieux ou simplement curieux de la littérature populaire. Qu'on joigne à cela nombre d'articles humouristiques — en fort bon français, — assaisonnés de sel saintongeais (les salines de la Saintonge sont en grande réputation), et l'on comprendra que nous regrettions vivement la disparition inattendue du *Nouvelliste des Charentes.*

J'oubliais de rappeler à nos lecteurs que le directeur du *Nouvelliste* était M. Pierre Lagarenne, notre collaborateur d'hier et de demain, le maître en gai-savoir de notre moderne Saintonge.

A. B.

CHRONIQUE

COMMUNICATIONS FAITES DANS LES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ. — 4 décembre 1882. — *Serenada* de M. Vergnes ; *las Quatre Sasous*, de M. Gautier ; *la Heste naou daou billatge*, poésie écrite en gascon des Hautes-Pyrénées, par M. Lay, instituteur à Oursbelille ; suite du travail de M. Durand (de Gros) sur quelques points de la philologie rouergate.

*
* *

Le Bureau de la *Société des langues romanes* pour l'année 1883 est composé comme il suit :

Président, M. Ferdinand Castets, doyen de la Faculté des lettres ; vice-président, M. Alphonse Roque-Ferrier ; secrétaire, M. A. Boucherie ; trésorier, M. Louis Lambert.

*
* *

Le Concours philologique et littéraire de la *Société des langues romanes* aura lieu le dimanche de la Pentecôte, 13 mai prochain.

Il sera présidé par un Bureau d'honneur ainsi composé :

Présidents : MM. Frédéric Mistral, G. Paris, membre de l'Institut.

Vice-présidents : MM. Milà y Fontanals, professeur à l'Université de Barcelone ; Ernest Monaci, professeur à l'Université de Rome ; Henri de Bornier, l'auteur de la *Fille de Roland ;* Arsène Darmesteter, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

*
* *

La cinquième *Cour d'amour* organisée par la Maintenance de Languedoc aura lieu le lendemain, 14 mai, lundi de la Pentecôte.

*
* *

Notre confrère, M. Jules Pagézy, ancien député, ancien sénateur de l'Hérault, est mort à la fin du mois de décembre 1882. C'était un homme d'une instruction très-variée et très-étendue, et qui s'occupait particulièrement de toutes les études qui pouvaient intéresser son pays natal.

*
* *

Le même mois est mort à Barcelone l'habile directeur de la *Illustracio catalana*, M. Sanpons y Carbô, qui avait su faire de ce recueil un modèle du genre.

*
* *

Nous apprenons également avec regret la mort de notre confrère M. Gauthier-Descottes, notaire à Arles-sur-Rhône (Bouches-du-Rhône).

*
* *

PROGRAMME

du Concours philologique et littéraire qui doit avoir lieu à Montpellier au mois de mai 1883

Philologie

Seront décernés :

1° Un prix de 300 fr. à la meilleure étude sur le patois, ou langage

populaire, d'une localité déterminée du midi de la France (collection de chansons, contes, proverbes, devinettes, comparaisons populaires). Ces textes devront être reproduits exactement, c'est-à-dire sans rien changer à la langue du peuple, et tous traduits en français. On y joindra la conjugaison des verbes *chanter, finir, mourir, prendre, avoir, être, aller, pouvoir.* Indiquer les autres localités, connues de l'auteur, où se parlerait le même idiome populaire ;

Observation. — Ce prix est exclusivement réservé aux institutrices ou instituteurs primaires.

2° Un prix de 500 fr. au meilleur travail de philologie romane ayant pour base des textes qui soient antérieurs au XVe siècle, et qui appartiennent à la langue d'oc ou à la langue d'oil. Rentrent dans cette catégorie les publications de textes et les études d'histoire littéraire ;

3° Un prix consistant en un objet d'art de la valeur de 200 fr., au meilleur travail philologique ayant pour objet un idiome populaire néo-latin : Belgique, Suisse, France, Espagne, Portugal, Italie, Roumanie, Amérique. Cette étude devra s'appuyer sur un choix de textes (chants, contes, proverbes, légendes, etc.). Y joindre la géographie du dialecte étudié.

Littérature

Des prix seront décernés :

4° et 5° Aux deux meilleures poésies, à quelque genre qu'elles appartiennent ;

6° Au meilleur ouvrage en prose (contes, nouvelles, romans) ;

7° A la meilleure composition scénique en vers ou en prose.

Ces prix consisteront en 4 médailles d'or, chacune de la valeur de 100 fr., 2 médailles de vermeil, 5 médailles d'argent.

Avis aux concurrents. — Tous les ouvrages qui concourront pour le second ou le troisième prix de philologie devront être écrits dans une langue néo-latine ; tous ceux qui concourront pour l'un des quatre prix purement littéraires (n°s 4, 5, 6, 7) devront être écrits dans un des dialectes, soit du midi de la France, soit de la Catalogne ou des îles Baléares ou des provinces de Valence et d'Alicante.

Les travaux envoyés devront être inédits. Toutefois le deuxième et le troisième prix de philologie pourront être accordés à des ouvrages ayant paru depuis le 1er janvier 1882 et n'ayant concouru nulle part.

Les manuscrits ne seront pas rendus. Ils devront porter une épigraphe qui sera répétée sur l'enveloppe du billet cacheté contenant le nom et l'indication du domicile de l'auteur.

Les ouvrages destinés au concours doivent être adressés *franco* à M. A. Boucherie, secrétaire de la *Société des langues romanes,* avant le 1er avril 1883, dernier délai, et en triple exemplaire, s'ils sont imprimés.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

DIALECTES ANCIENS

SERMONS ET PRÉCEPTES RELIGIEUX EN LANGUE D'OC DU XIIe SIÈCLE

NOTES (*Suite*)

B. — SERMONS. — DEUXIÈME SÉRIE

Cette deuxième série ne comprend qu'un seul cahier de quatre feuilles doubles, d'un format un peu moindre, quant à la largeur seulement, que les précédents, et qui devait probablement, dans le principe, en contenir une de plus, dont la dernière moitié (f° 10) était occupée par la fin de notre sermon B XII, et peut-être par un autre entier, et dont la première (f° 1) devait l'être par deux sermons, complets tous les deux, se rapportant à deux des fêtes qui précèdent le Carême. L'économie du recueil, si, comme je le pense aujourd'hui, le douzième sermon (voir ci-après les notes qui le concernent) doit être attribué au jour de la Toussaint, n'autorise pas à supposer qu'il nous manque plus d'un feuillet simple avant, comme après, ce qui nous reste.

1. — 1-3. *Hebr.* IX, 11 (épitre du dimanche de la Passion).

7. « sel. » Ms. *dels*. — 11. « venc ges. » Ms. *vengues*, avec un *c* en interligne après l'*n*. — 13. « aizo. » D'une *l*, d'abord écrite, on paraît avoir fait un *z*, sans effacer la partie supérieure de l'*l*, devenue inutile. Peut-être est-ce *aiso* qu'on a voulu écrire ; mais l'*s*, dans ce cas, n'aurait pas de crochet.

17. Il paraît ici manquer quelque chose, peut-être seulement *nostres* après le premier *los*.

19. Ms. *liiouzeu*. — 19-20. Cf. *Joan.* VIII, 48, 52. Le sermonnaire pensait en même temps à *Math.* XI, 19 et XIII, 55 : « Ecce homo vorax et potator vini, publicanorum et peccatorum amicus..... Nonne hic est fabri filius[1] ? »

[1] Jean Beleth (*Divin. offic. Explicatio*, cap. CXLIX) détourne ainsi heureuse-

II[1]. — 1-2. *Matth.* XXI, 1-2 (évangile du dimanche des Rameaux). La citation est faite d'après le bréviaire (septième leçon de l'office de ce jour) et non d'après le texte évangélique, où, au lieu de *mittens ...ait,* il y a *tunc misit... dicens eis.* — « *mittens.* » Ms. *mittēts.*

3. « Lucas. » Il faudrait *Mattheus*. Cf. d'ailleurs *Luc.* XIX, 29 seq. — « evangelista. » Ms. *eugloritas.*

5. « dos. » Ms. .II^s^. — 8. *Matth.* XXI, 3. — 10. « lan. » Ms. *lā.* On pourrait donc aussi lire *lam,* qui peut-être serait préférable.

15-16. *Matth.* XXI, 9. Cf. la note sur A XIV, 14.

17. « Per Betfage..... predicadors. » Bethphage est donné ordinairement dans les sermons du moyen âge comme signifiant, non pas seulement les prédicateurs, mais les prêtres en général, c'est-à-dire l'Église. Haymon (Migne, CXVIII, 353) : « Bethphage interpretatur *domus buccæ vel maxillarum*[2], ea de causa quoniam sacerdotes in templo Domini per octonos dies vicem suæ administrationis explentes, completo divino mysterio, nocte ad eumdem viculum succedebant, et hostias et sacrificia quæ in die a populo accipiebant, nocte ibi consumebant et comedebant. Vel certe ideo *domus buccæ* vel *maxillarum* interpretatur quia sacerdotes ibidem legem Domini corde meditabantur et ore ruminabant...Spiritualiter Bethphage significat Ecclesiam primitivam. Et bene Bethphage vicus in monte positus dicitur, quia omnis Ecclesia Christi in monte consistit, hoc est in Christo. » Saint Pierre Damien (Migne CXLIV, 544): « Bethphage interpretatur *domus buccæ* et est intellectus sacerdotum, per quam designatur confessio. »

17-18. « *per montem Oliveti....* » Cf. Bede (t. V, p. 183): « Quis enim non videt quod mons Oliveti fructiferam designet sanctæ Ecclesiæ celsitudinem quam Dominus semper inhabitare delectatur. Quia videlicet mons ille non infructuosas habere arbores et sylvam sterilem sed olivas gignere solebat, quibus ad repellendas noctium umbras lumen alitur, solvuntur infirmitates, et requies lassis tribuitur. »

18. « per la asina[3] entendem los Juzeus, etc. » Voy. la note sur A

ment de son sens propre cette expression de *filius fabri :* « et re vera filius fabri fuit, non illius nazaræni, sed fabri qui fabricatus est Auroram et Solem. »

[1] Cf. A XIV.

[2] Cf. St Jerôme : « Bethphage domus oris vallium, vel domus buccæ. Quidam putant domum maxillarum vocare. » De là l'interprétation suivante, qu'on lit dans un des sermons piémontais publiés par M. Fœrster, et que j'ai déjà eu l'occasion de citer : « Et significa sancta Ecclesia, in qua cotidie corpus Christi manducatur et fidelium ore ipse Deus assidue collaudatur. » (Serm. XXII, 10.)

[3] Notons en passant que de cette ânesse, figure du peuple juif, qui servit de

XIV, 8, et Cf. le *Spicilegium Solesmense,* III, 12. — « los. » Ms. *nos*. Cf. l'inverse B V, 24.

21. *Joan.* II, 6. — 23-24. *Matth.* XXI, 4-5. Cf. *Zach.* IX, 9.

III[1]. — 1-2. *Joan.* XVIII, 1 (évangile du Vendredi Saint).

4. Ms. *sena cicū.* — 6. Ms. *om.* — Ms. *ludas.* — 10. « e co. » De *ego,* écrit d'abord, on paraît avoir voulu faire ou *eco,* comme j'ai lu, en exponctuant, en dessous seulement, le *g,* ou peut-être *ego*. Dans le premier cas, le point se confond avec la queue du *g;* dans le second, on a oublié d'en effacer la panse inférieure.

17. Ms. *espinaz.* — 20. Corr. [*e*] *semblant?* ou suppr. *e* à la ligne suivante?

26. *Psalm.* CI, 7. — 28. « es. » Ms. *et* (le signe de la conjonction).

29. « es. » Ms. *et,* en toutes lettres. — 32. « e cant. » Ms. *el cant.*

35. Ms. *pelpellica.* — Je n'ai pu trouver la source de ce que dit ici notre sermonnaire concernant le nycticorax ou la chouette[2] et ses rapports avec le pélican. Le premier de ces oiseaux a d'ailleurs été considéré comme symbole d'idées très-différentes. Voy. les textes recueillis dans le *Spicilegium Solesmense,* II, 506: « Nycticorax, vir sanctus, infidelibus despicabilis » (Meliton); « noctua mens fallax » (Raban Maur); « significat diabolum » (Thomas de Cantimpré)[3], etc.

monture à Jésus Christ, une des églises de Gennes, Santa Maria di Castello, conservait encore la queue, au siècle dernier, dans une châsse d'argent. Depuis 1797, on ne sait ce qu'est devenue cette relique, dont Giordano Bruno écrivait en 1576: « Cosi ho visto io li religiosi di Castello in Genova, mostrar per breve tempo e far baciar la velata coda, dicendo: « Non toccate, baciate. » Questa è la santa reliquia di quella benedetta asina, che fu fatta degna di » portar il nostro Dio dal monte Oliveto a Jerosolima. Adoratela, baciatela » porgete limosina. *Centuplum accipietis et vitam æternam possidebitis.* »

[1] Déjà publié par M. Paul Meyer (*Recueil,* 42).

[2] Or vos diron del nicorace,
Fresaie a non en dreit romanz,

dit Guillaume de Normandie. Mais les Bestiaires appellent aussi cet oiseau *noctua*.

[3] Au contraire, Hugue de St-Victor : « mystice nycticorax Christum significat. » (*de Bestiis,* I, 33.) — Il n'aurait pas fallu demander d'éclaircissement sur ce sujet au cardinal de Forbin Janson. On raconte de ce prélat, plus connu comme diplomate, l'anecdote suivante (Bouche, *Essai sur l'histoire de Provence,* 367): « Louis XIV lisoit un jour devant lui ce pseaume de David où il est dit: *sicut nicticorax in domicilio;* ce prince, ne sachant pas ce que signifioit le mot *nicticorax,* en demanda l'explication au cardinal, qui entendoit très-peu le latin: « Sire, dit-il, c'étoit un valet de chambre du roi David. »

Quant au pélican, il est unanimement regardé comme la figure du Christ: « Pelicanus, Christus in passione », dit Meliton (*Spic. Solesm.*, II, 505). Dans le *Physiologus* latin publié par le père Cahier (*Mél. d'arch.*, II, 137), dans les Bestiaires français de Philippe de Than, de Guillaume de Normandie, de Gervaise, de Richard de Fournival, c'est le pélican lui-même qui tue ses petits, après avoir été frappé par eux, et ceci est d'accord, sauf quant au dernier point, avec ce que disent sur ce sujet Epiphane et Isidore (XII, 7). Hugue de Saint-Victor (*de Bestiis*), Brunetto Latini et le bestiaire provençal publié par M. Bartsch (*Prov. Lesebuch*) suivent la même tradition. Dans le *Physiologus* grec publié par dom Pitra (*Spic. Solesm.*, III, 343), après une légende tout à fait conforme à celle du *Physiologus* latin, en vient une seconde moins différente de celle que notre sermonnaire a reproduite. Là, comme dans notre sermon, le nid du pélican est bien regardé comme la figure du paradis ; mais c'est le serpent et non la chouette qui, par son haleine empestée, fait mourir les petits du pélican [1]. La substitution de la chouette au serpent n'est point pourtant une invention de notre sermonnaire, car on trouve une autre allusion à cette variété de la légende dans une chanson de Thibault IV, comte de Champagne (édit. Tarbé, p. 119):

Diex est ainsi comme le pelicans
Qui fait son nit el plus hault arbre sus
Et li mauvais oiseau[s] qui vient de jus
Ses oiseillons ocist, tant es puans.

36. Ms. *lausell sagnifio*. Faute évidente: cela ne pourrait s'entendre que des petits du pélican, et c'est le pélican lui-même qui symbolise Jésus-Christ.

IV[2]. — 1-2. I *Corinth.* v. 7 (épître du jour de Pâques). — 12. « Lucas. » Il faudrait *Marcs* (XVI, 1-7), de qui est pris l'évangile de

[1] Il en est de même dans un autre *Physiologus* grec, plus récent, en vers politiques, publié par M. Legrand dans le septième annuaire (1873) de l'Association pour l'encouragement des études grecques, avec une étude préliminaire de M. Gidel. On s'étonne que MM. Legrand et Gidel n'aient pas connu la publication de dom Pitra, antérieure à la leur de près de vingt ans, et pour laquelle le savant bénédictin, outre les trois mss. dont ils se sont servis, en avait encore utilisé trois autres. — « A serpentibus pelecanorum filios occidi auctor est », dit Denis Petau dans ses notes sur saint Epiphane, « Hieronymus sive *Epistolæ ad Præsidium* auctor. » Ce dernier dit en effet : « Pellecani, cum suos a serpente filios occisos mortuos inveniunt, lugent, et se et sua latera percutiunt, et sanguine excusso ad corpora mortuorum, sic reviviscunt. » (T. V, 148, de l'édition des Bénédictins.)

[2] Cf. A XV.

ce jour, et que notre récit reproduit presque mot pour mot. Cf. d'ailleurs *Luc.* XXIV, 1-6.

22. Ms. *nom*, en toutes lettres, avec un tilde sur l'*o*.— « veirio. » Corr. *veirau ?*

22-24. « Be fo razos... » Cette idée, qu'on a déjà vue dans le sermon correspondant de la première série, a été souvent exprimée par les prédicateurs du moyen âge. Je citerai seulement saint Grégoire le Grand (t. I, 1549): « Ecce humani generis culpa ibi absciditur unde processit. Quia enim in paradiso mulier viro propinavit mortem, a sepulcro mulier viris annuntiat vitam; et dicta sui vivificatoris narrat quæ mortiferi serpentis verba narraverat. Ac si humano generi non verbis Dominus, sed rebus dicat : De qua manu vobis illatus est potus mortis, de ipsa suscipite poculum vitæ.»

24. « Sain Peire..... » Cf., entre autres, Bède (t. VII, 6, *in die sancto Paschæ*) : « Quærendum est nobis cur, nominatis discipulis, Petrus designatur ex nomine. Sed si hunc angelus nominatim non exprimeret, qui magistrum negaverat, venire inter discipulos non auderet. Vocatur ergo ex nomine, ne desesperaret ex negatione. »

V. — 1. *Habac.* III, 11. Cité ici d'après l'ancienne version *itala*. La Vulgate dit seulement: « Sol et luna steterunt in habitaculo suo. » St Grégoire le Grand, dans son homélie sur la même fête, c'est-à-dire sur l'Ascension, cite aussi ce passage, selon la même version que notre sermon: « De hac ascensionis gloria etiam Habacuc aït : « Elevatus est sol et luna stetit in ordine suo.

4. « dia. » Ms. *dai*, qui paraît avoir été formé de *dui*. Le copiste, reconnaissant son erreur et voulant la corriger, aura réuni par en haut les deux premiers jambages, au lieu des deux derniers.

7. *Psalm.* XXVIII, 6.

8-9. « Nostre Seiner correc..... » Saint Grégoire, dans l'homélie précitée, indique en ces termes les étapes successives de cette course: « Hinc ejusdem Ecclesiæ voce per Salomonem dicitur : Ecce iste venit saliens in montibus.... Veniendo quippe ad redemtionem nostram, quosdam, ut ita dixerim, saltus dedit. Vultis, fratres carissimi, ipsos ejus saltus cognoscere? De cœlo venit in uterum, de utero venit in præsepe, de præsepe venit in crucem. De cruce venit in sepulcrum, de sepulcro rediit in cœlum. » Honorius d'Autun, qui florissait au commencement du XIIe siècle, dans l'homélie sur l'Ascension, qui fait partie de l'espèce de guide ou manuel du prédicateur composé par lui, sous le titre de *Speculum Ecclesiæ*, ajoute deux étapes à celle de S. Grégoire : « ....de cruce in sepulchrum, *inde in baratri profundum, de baratro in mundum*, inde transiliit in cœlum. »

10. *Joan.* XX, 17 (répons de l'office de l'Ascension). — 14-15. *Act.*

apost. I, 9 (antienne de l'office de l'Ascension). — 15. Ms. *poiēt.* — 17. *Psalm.* XVII, 11.

20-22. « Zo es lo filz de Deu.....» Grégoire le Grand (*loc. cit.*): « Quis enim solis nomine nisi Dominus, et quæ lunæ nomine nisi Ecclesia designatur? » Cf. Melitọn et saint Eucher: « Sol, Christus ; luna, Ecclesia »; Pierre de Riga :

> Ad se luna trahit a solis luce nitorem
> Sic habet a Christo solum sua sponsa decorem.
>
> (*Spicil. Solesm.*, II, 60, 65, 67; III, 405.)

21. « alumena. » L'*m*, dans le ms., a un jambage de trop. — 24. « en cel. » Ms. *ne cel.* — « nos. » Ms. *los.*

VI[1]. — 1-3. *Joan.* XIV, 23-24 (évangile de la Pentecôte). Il y a *sermones meos non servat* dans la Vulgate. — 2. Ms. *apud deum.*

5. Ms. *amavo garavo.* Même confusion du pluriel et du singulier dans le sermon correspondant de A (I, 4-5). — 6. Ms. *esttara.* — 9-10. Ms. *eelaquela.*—11.« serps los.» Ms. *serspols* (la seconde et la troisième *s* en interligne). Sur ces serpents et leur symbolique, voyez ci-dessus la note sur A I, 9. J'ajouterai ici que l'aspic, puisque c'est de l'aspic qu'il s'agit, bien que notre auteur, moins précis que celui de A I, ne le nomme pas, a été considéré aussi comme la figure, non plus du pécheur qui veut rester sourd à la voix de Dieu, mais au contraire de l'homme pieux qui résiste aux séductions du monde. C'est ce qu'on voit, par exemple, dans le traité *des Vices et des Vertus*, composé en 1279, pour le roi Philippe le Hardi, par le frère Laurent, confesseur de ce prince. Je cite la traduction provençale (B. N. ms. fr. 1745, f. 104 r.): « Una serpen[s] es que es apellada aspis, et es de tal natura que, cant hom lo vol encantar, clau la .Ia. de sas aurelhas am la terra e l'autra am sa choa. Aquesta serpen[s] nos essenha .I. mot gran sen, so es que non escotem lo encantador, so es lo lauzenguier ni lo messorguier ni los afflatadors, que encanton soven los grans homes del setgle. Mays qui al yssampli d'aquest serpen tanca sas aurelhas, la .Ia. de la terra e la autra de sa coha, ell non ha garda de esser encantatz ni per dyable ni per malvayza lenga. Aquell clau la .Ia. aurelha am de terra que pessa que de terra es et en terra tornara, e qui pensa sa pauretat e ssa vileza e sa enfermetat dont ell se deu humiliar e menesprezar. L'autra aurelha clau am la coha qui remembra sa mort am pahor del juzizi de Dieu e de las penas eternals. Qui enayssi clau sas aurelhas non au pas volontiers paraulas que devon a Dieu desplazer et en ayssi es hom tempratz e mezuratz en auzir et escotar. » Il semblerait, d'après une chanson publiée par Muller et Wolff (*Egeria, raccolta di poesie italiane popolari*, p. 37)

[1] Cf. A I. Déjà publié par M. Paul Meyer (*Jahrbuch*, VII, 78).

que la poésie populaire connaît aussi, du moins en Italie, la légende de l'aspic :

« Io non l'intendo,
Son qual aspide sorda a' canti sui. »

Mais cette chanson est-elle bien réellement populaire ?

16. Ms. *dicæ*. *Psalm.* XXXVI, 35. — 17. « côte. « *Sic.* M. Paul Meyer suppose *comte* de *comptus*, ce qui à la rigueur pourrait être. Ce n'est pourtant pas l'idée de vanité dans les habillements et ajustements mondains, c'est celle d'orgueil que le sermonnaire a dû vouloir rendre. Peut-être manque-t-il ici quelques mots et faudrait-il lire *com te* ou *c'om te*. — « no. » Ms. *nol.* — « loc. » Il semble, à bien examiner le ms., que de *loc* on ait voulu faire *luc.* J'avais cru d'abord le contraire.

18. *Luc.* VI, 24. Il y a *divitibus* dans la Vulgate. — 19. *Isai.* v, 8 : « Væ qui conjungitis domum ad domum. » — 20. *Psalm.* XXXVIII, 7 : « Thesaurisat et ignorat cui congregabit ea. » — 22. Ms. *altal.* — 27. Ms. *permanera ab.* — 27. Peut-être vaudrait-il mieux écrire : .. ab lui. [*Qui*] *sine fine vivit*...

VII[1]. — 1. *Luc.* I, 57 (évangile de la Nativité de saint Jean-Baptiste).

2. « que. » Ms. *qui* (en abrégé). — 3. « e las estorias. » Voyez *Luc.* I, 5 seq. — 5. Ms. *avia.*

11. « l'effant. » Il y a plutôt *lefant* dans le ms. On avait d'abord, à ce qu'il semble, écrit *leuat*, dont on a fait *lefiāt*, sans effacer le second jambage de l'*u*, mais sans le prolonger.

12. « [maire]. » Suppléé ici d'après *Luc.* I, 60 : « et respondens mater ejus, dixit. »

13-14. « conoisensa. » Contresens. L'évangile dit *cognationem* (*Luc.* I, 61), que notre auteur aura confondu avec *cognitionem*. — Suppl. *ome* après *avia*[2] ?

15. « qual. » Ms. *quel*, en abrégé. — 17. *Luc.* I, 68. — Ms. *redempciones*. — 19. « e vezi. » Ms. *enuezo*. Cf. *Luc* I, 58 et 65.

20. « so es. » Ms. *sols*, à ce qu'il semble. L'*l*, si c'en est bien une, est bouclée.

21. Cf. Meliton (*Spic. Solesm.*, III, 306) : « Joannes, Domini gratia »; saint Jérôme (II, 65) : « Joannes, cui est gratia, vel Domini gratia. »

22. *Luc.* I, 14. — 24. Ms. *sanhz.*

25-26. « et abanz.... e dis. » Tout ce passage est en renvoi, à la

[1] Cf. A II. — [2] Cf. Maurice de Sully (Boucherie, *op. cit.*, 195) : « Mes en tot ton parenté n'a home de cest nom. »

marge, dans le ms. C'est probablement le retour de *que nostre seiner* qui aura causé l'omission. Mais, en la réparant, le copiste a précisément oublié de répéter ces trois mots, que j'ai rétablis entre crochets. Peut-être y a-t-il eu seulement erreur de sa part dans l'indication du point de suture, et faut-il lire, sans rien suppléer: « abans fo anunciatz et abanz predicanz; abanz mori, abanz fo en efern e dis que Nostre Seiner era vengutz... »

26. « fo en efern. » Voyez l'évangile de Nicodème, chap. XXI (Tischendorf, p. 426) et cf. ci-dessus la note sur A II, 25. — 26. Ms. *plobel*.

VIII[1]. — 1. *Act. apost.* XII, 1 (épitre de la Saint-Pierre).

2. « que. » Ms. *qui* en abrégé. — 4. Ms. *gleisā*.

5. « et essegrenir e l'angels... » C'est ainsi que j'avais lu d'abord, et telle èst la leçon qui se présente en effet la première, et qui m'avait paru, examinant le ms. à plusieurs reprises, absolument sûre. Je ne pouvais voir qu'un verbe, dont je n'avais malheureusement pas d'autre exemple, dans cet *essegrenir*, et je cherchais à me persuader, sans trop y réussir, que l'origine devait s'en trouver dans *exsecernere*. Je faisais fausse route. Le ms., examiné de nouveau et vu sans doute sous un meilleur jour, m'a cette fois livré son secret: c'est *et essegrentre l'angels* qu'il faut lire, bien que l'*e* soit isolé et sensiblement distant de l'*r* auquel il convient de le rattacher.

8. La suite du récit, qui jusqu'ici n'a fait que reproduire, en l'abrégeant, celui des *Actes des Apôtres*, se fonde exclusivement sur les textes apocryphes relatifs à saint Pierre et à saint Paul, et particulièrement sur les *Acta Petri et Pauli* et le pseudo-Marcellus. Cf. ci-dessus, sur A III, 1-2, et la note au bas de la page.

12. « los. » Ms. *les*.

17. Notre sermonnaire intervertit ici les rôles des deux apôtres. C'est saint Paul qui, dans tous les textes où ces paroles sont rapportées, les adresse à saint Pierre. Voici la version du pseudo-Marcellus (*Fabricius*, I, 649): « Cumque elevasset caput Paulus lacrymis plenum et vidisset Simonem volantem, sic aït: « Petre, quid cessas? Perfice quod cœpisti. » Cf. *Acta Petri et Pauli*, chez Tischendorf, p. 32. Ce détail manque dans le pseudo-Abdias. — 18. « comensas. » On préférerait *as comensat*. Cf. *cœpisti* dans le pseudo-Marcellus.

26. « en un poz. » Ce détail ne se trouve dans aucun des textes plus haut cités. Le plus ancien auteur qui en fasse mention est, paraît-il, saint Grégoire. Mais il ne le met pas, comme le fait ou semble le faire notre auteur, au compte des bourreaux des apôtres. Il ne

[1] Cf. A III et les notes afférentes à ce dernier sermon.

parle pas non plus expressément de puits (du moins dans le texte imprimé que je connais); mais le mot se trouve (*in puteo*) dans la *Légende dorée,* ainsi que dans les *Annales* de Baronius et dans les *Acta sancti Petri* d'Æmilius Sanctorius, réédités par les Bollandistes[1]. Saint Grégoire place l'évènement « eo tempore quo passi sunt », ce que Sanctorius interprète « eo ipso anno seu recurrente festi anniversaria die », sans plus de précision. La *Légende dorée* le met au temps du pape saint Corneille († 252). Voici le récit de ce dernier ouvrage: « Tempore sancti Cornelii pape, Greci fideles, apostolorum corpora furati, eadem asportabant. Sed demones in idolis habitantes divina coacti virtute clamabant: « Viri romani, succurrite, quia dii vestri auferuntur. Quapropter, fidelibus intelligentibus de Apostolis, gentilibus vero de suis diis, multitudo adunata fidelium et infidelium illos persequitur. Unde Greci timentes apud Cathacumbas apostolorum corpora in puteum projecerunt; sed a fidelibus inde post modum sunt extracta. » (Édit. de Lyon, 1504, f° 90 *a*.)

IX[2]. — 1-2. Antienne de l'office de l'Assomption. Il y a dans le Bréviaire romain: *laudantes benedicunt*. — *in celum* est répété dans le ms, — Ms. *algels*.

7. « escripturas. » Il s'agit du livre apocryphe *de Transitu beatæ Mariæ Virginis,* déjà mentionné dans les notes sur A IV, auxquelles le lecteur est prié de se reporter. — Remarquons seulement ici au sujet de la manne dont parle notre sermonnaire, que la même chose a été racontée du tombeau de saint Jean l'évangéliste: « Postea vero inventa est fovea illa plena nihil aliud in se habens nisi manna quam usque hodie gignit locus ipse... » (Mellitus, *de Passione S. Joannis apostoli,* dans Fabricius, *Codex apocr. novi Testamenti,* II, 623). Cf. le Pseudo-Abdias, *ibid.*, I, 589. D'après d'autres auteurs, auxquels saint Augustin fait allusion dans un passage[3] cité par Fabricius

[1] Cf. Bosio, *Roma sotteranea,* l. III, cap. XIII: « Sotto l'istesso altare (qui est au milieu des Catacombes), al piano del pavimento è un pertugio quadrato a modo di pozzo, dove giacquero li corpi de' gloriosi prencipi degli apostoli Pietro e Paolo per qualche tempo, quando vi furono gittati da' Greci che gli avevano robati....., come riferisce Gregorio Magno... »

[2] Cf. A IV.

[3] « Cui placet.....asserat apostolum Joannem vivere, atque in illo sepulchro ejus quod est apud Ephesum dormire eum potius quam mortuum jacere contendat. Assumat in argumentum quod illic terra sensim scatere et quasi ebullire perhibeatur, atque hoc ejus anhelitu fieri..... Et cum mortuus putaretur, sepultum fuisse dormientem, et donec Christus veniat, sic manere suamque vitam scaturigine pulveris indicare: qui pulvis creditur ut ab imo ad superficiem tumuli ascendat flatu quiescentis impelli. »— Dans les *Acta apo-*

(*ibid.*) et par Tischendorf (*Acta apocrypha*, LXXIV), c'est de la terre que l'on voyait sortir du tombeau de saint Jean, ce qui rappelle la « terre blanche » dont, d'après le sermon de notre première série correspondant à celui-ci, le sépulcre de la Sainte Vierge fut trouvé rempli. Il paraît à propos de citer ici un fragment d'un sermon de Fulbert, évêque de Chartres († 1028), dont je reparlerai à l'article suivant, et où il est question à la fois du sépulcre de saint Jean et de celui de Marie : « Hic (*sc.* Joannes) ministravit ei post passionem et resurrectionem et ascensionem Domini in finem. Fuit autem sepulta Sanctissima in valle Josaphat, ubi est ædificata ecclesia in honorem ejus, et sanctus Joannes sepultus est Epheso. Post vero cum religiosi Christiani reliquias matris ejus, videlicet Dòmini, respicere vellent, sepulcrum vacuum invenerunt ; sed et in sepulcro beati Joannis respicentes non invenerunt nisi manna. Credit itaque christiana pietas quia Christus Deus, Dei filius, matrem suam gloriose ressuscitaverit et exaltaverit super cœlos, et quod beatus Joannes, virgo et evangelista, qui ei ministravit in terra, gloriam ejus participare mereatur in cœlo. » On voit qu'il n'est ici question de manne que dans le tombeau de saint Jean ; mais on s'explique en même temps sans peine, en raison de la relation étroite des deux personnages et des deux légendes, qu'on ait pu prêter à l'une quelque trait de l'autre. D'après l'opinion commune, la Sainte Vierge serait, elle aussi, morte à Ephèse.

11. Ms. *aquela grans*. Corrigé d'après le passage correspondant de A IV (*aquella charn*).— 12. Ms. *duberg*. — 13. « ele. » Peut-être vaudrait-il mieux écrire en deux mots *e le*.

15. *Cant.* III, 6 : « Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi ex aromatibus? »

X[4]. — 1-2. Antienne et répons de l'office de la Nativité de la Vierge.

3. Ms. *laststorias*. — Sur les sources de ce sermon, voyez les notes de A V. J'ajouterai ici qu'Honorius d'Autun a puisé, non moins abondamment que notre auteur, aux mêmes sources, pour la composition d'un sermon (*de Nativitate S. Mariæ*) qui fait partie de son *Speculum Ecclesiæ*. Mais, à l'inverse de ce dernier, il entre dans plus de détails sur les circonstances de la vie de Marie (son séjour au

crypha, publiés par Tischendorf (p. 276), c'est une fontaine qu'on voit sourdre du tombeau du saint, et l'on n'y trouve plus que ses sandales : « ἐλθόντες οὖν ἐπὶ τὴν αὔριον αὐτὸν μὲν οὐχ εὗρον, ἀλλὰ τὰ σανδάλια αὐτοῦ καὶ βρύουσαν τὴν πηγήν. »

[4] Cf. A V. Déjà publié par M. Paul Meyer (*Jahrbuch*, VII, 81).

temple, son mariage) que sur celles qui ont précédé sa naissance[1]. Fulbert, évêque de Chartres, plus réservé qu'Honorius, s'exprimait ainsi, un siècle environ auparavant, dans un sermon pour la même fête (Migne, CXL, 320) : « Hac itaque die peculiariter in Ecclesia recitandus esse videtur ille liber, qui de ortu ejus et vita scriptus inveniebatur, si non judicassent eum Patres inter apocrypha numerandum. At, quoniam magnis ac sapientibus viris ita visum est, nos alia quædam, sed non aliena legentes, ecclesiasticum morem debitis officiis exsequamur. » Il s'en tient, en conséquence, aux Prophètes et à l'Évangile. Mais dans un second sermon (*ibid.* 324), remarquable par sa simplicité, et qui n'est qu'une histoire abrégée de la Sainte Vierge, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, — celui-là même dont j'ai rapporté un fragment dans les notes de B IX,— il emprunte, plus discrètement à la vérité qu'Honorius, la plupart des détails de son récit aux apocryphes.

7. Les trois mots *avio estat essems* sont placés, dans le ms., par une interversion évidemment fautive, avant *et Anna sa moiller*. — Ms. .VII. *tans*.

11. « qu'en ac. » Ms. *que anc*. Cf. plus haut B VI, 11, *serspols* pour *serps los*. — 13. « so niu. » Ms. *zo niu*.

18. « E molt temen. » Cf. : « qui cum ad ejus visionem turbaretur, angelus qui ei apparuerat timorem ejus compescuit, dicens : noli timere. » (*De Nativitate Mariæ*, cap. III, dans Tischendorf, p. 114.)

19. « edēs. » *Sic*. Le passage correspondant du pseudo-Mathieu (Tischendorf, p. 61) : « abierunt simul Joachim et Anna » suggère la correction *essems*. Mais la place de cet adverbe serait mieux après *maire*. J'ai aussi pensé à *e demei*. Cela s'accorderait un peu mieux, quant à l'âge de Marie, avec le récit des apocryphes : « cumque trium annorum circulus volveretur » (*de Nat. Mar.*, cap. VI ; Tischendorf, p. 116); « dum autem tertio anno perlactasset eam » (pseudo-Matth., cap. IV, *ibid.*, p. 61.).

[1] Je rapporterai de ce sermon un passage, sans correspondant dans le nôtre, qui a trait à l'institution de la fête de la Nativité de la Vierge : « Hujus natalis olim minime agebatur, sed hoc modo institutus traditur. Quidam de sanctis audiebat singulis annis hac nocte dulcem armonyam in cœlis personare et quasi choros angelorum festum celebrare. Qui cum a Deo precibus inquireret cur hæc non alio tempore nisi illa nocte audiret, dictum est illi ea nocte mundo esse genitam Dei genitricem, et ob hoc illam noctem angelis esse celebrem. A quo dum hoc publicatur, sancitum est ut etiam hominibus natalis ejus solemnis habeatur. » (Migne, *Patr. lat.* CLXXII, 999.) Guillaume Durand (liv. VII, chap. XXVIII) et Jean Beleth (chap. CXLIX) font, sans plus de précision chronologique, le même récit.

21. Ms. *áltrels,* faute qui aura pu être provoquée par *altars,* qui suit et précède.

28. « quarn. » Ms. *quen (qn,* avec le signe de l'*e* sur le *q*).

XI. — 1-3. *Apocal.* I, 1-2 (épître de la Saint-Michel). — Ms. *mignificavit.* Le rubricateur a fait une *M* au lieu d'une *S.*

8. « per[det se] una pars. » Ms. *puna* (le *p* barré). — Ms. *praquela* avec le *p* barré, c'est-à-dire *perraquela.*

10. « sio. » Ms. *sia.*—12. « Michael præpositus paradisi... » (Antienne et verset de l'office de la Saint-Michel.)

13. « es apelaz... » On avait écrit d'abord *esp.* De la panse du *p,* sans en effacer la queue, on a fait un *a,* et on a continué.. *pelaz.* Peut-être le scribe songeait-il à *espel* = signifie. Cf. l. 14, où il a écrit, sans se corriger, *espelaz.*

13. « *ut Deus.* » C'est par *Quis ut Deus* et non pas seulement par *ut Deus* que les écrivains ecclésiastiques interprètent le nom de Michel. « Michael namque Quis ut Deus? Gabriel autem fortitudo Dei, Raphael autem dicitur Medicina Dei. » (Saint Grégoire le Grand, cinquième leçon de l'office de la Saint-Michel). Saint Jérôme, t. II, p.67: « Gabriel, confortavit me Deus, aut fortitudo Dei, vel vir meus. » P. 84 : « Michael, quis ut Deus? » Rien sur Raphael. Cf. Meliton (*Spic. Solesm.*, III, 301) et Isidore, *Orig.*, VII, v, où l'interprétation de chacun de ces noms est suivie d'une courte explication. Je transcris l'article de saint Michel: » Michael interpretatur Quis ut Deus? Quando enim aliquid in mundo miræ virtutis fit, hic archangelus mittitur. Et ex ipso opere nomen est ejus : quia nemo valet facere quod facere prævalet Deus. » — « e luc. » Ms. *elue.*

14. « e guida los fizels. » Antienne de l'office de la Saint-Michel : « Archangele Michael, constitui te principem super omnes animas suscipiendas. » Répons du même office :« Venit Michael archangelus... cui tradidit Deus animas sanctorum ut perducat eas in paradisum exultationis. » Cf., dans les apocryphes, car il n'y a rien de pareil dans les livres canoniques : « Dominus autem tenens manum Adæ tradidit Michaeli archangelo, et omnes sancti sequebantur Michaelem archangelum, et introduxit omnes in paradisi gratiam gloriosam. » (*Ev. Nicodemi,* Tischendorf, 404.) Et encore : « Tunc salvator..jussit Michaeli archangelo ut animam Sanctæ Mariæ deferret. » (*Transitus Mariæ,* Tischendorf, 135.) Ce rôle de psychopompe que saint Michel avait ainsi, chez les Gréco-Romains, devenus chrétiens, hérité de leur Hermès, et auquel la littérature du moyen âge renferme des allusions nombreuses (voy. par exemple, *Chanson de Roland,* v. 2394; *Flamenca,* 7393; *Guerre de Navarre,* 547), était aussi attribué par les Juifs à cet archange. On peut voir là-dessus une note de Thilo

sur le passage plus haut cité de l'*Évangile de Nicodème*, laquelle est rapportée dans le *Dictionnaire des apocryphes* de Migne, I, 1134. Cf. *ibid*, I, 1040, une note de M. Maury sur le même sujet.

16. « covida. » On peut lire également *coinda*, qui n'offrirait aucun sens, ou à la rigueur *coiuda*. Corr. *covia* (= fr. convoie, guide) ou *ajuda*? Cf. les textes cités tout à l'heure, et, de plus, pour l'idée de secours : « Michael veni (venit) in adjutorium populo Dei : stetit in auxilium pro animabus justis » (antienne et répons de l'office de la Saint-Michel); « Sancte Michael, defende nos in prælio ut non pereamus in tremendo judicio. » (Messe de la Saint-Michel). — Ms. *miquelz*. 17. « donanz. » Ms. *donalz*.

XII. — 1. *Joan*. I *epist*. IV, 16. Ce texte fait partie de l'épître du premier dimanche après la Pentecôte; mais le passage de la Genèse, rappelé au commencement du sermon, se lit le lundi après le dimanche de la Septuagésime. Du reste, au lieu d'être un sermon de *diversis*, comme je l'ai supposé dans l'introduction, celui-ci doit être plutôt un sermon pour le jour de la Toussaint, et il viendrait ainsi parfaitement à son rang. C'est la dernière phrase qui en reste qui me suggère cette hypothèse. Cf. les extraits suivants d'Honorius d'Autun, *Speculum Ecclesiæ, de omnibus sanctis* (Migne, CLXXII, 1013-1018). « Dehinc justum est ut homines angelorum concives hodie hymnis efferamus... Ex quibus in primis series patriarcharum laudibus recolatur, de quorum semine Christus propagatur.....Post hos sunt nobis prophetæ rememorandi....., qui futura Christi mysteria quasi præsentia prænunciaverunt....Nunc novæ gratiæ prædicatores, Ecclesiarum principes, apostolos scilicet et evangelistas....Post hos martyrum est a nobis laudandus chorus...Exinde lucernas Ecclesiæ, scilicet confessores....Horum laudibus conjungitur monachorum et heremitarum cœtus....Hinc dignum est ut melos candidulis virginibus aptemus...Harum laudibus viduæ associantur...Jam nunc conjugatis... cum his laudem prosequamur pœnitentes....Horum laudibus omnes fideles subjungamus...Hii omnes ut varii flores hortum Dei ornaverunt...» Voir aussi le sermon de Maurice de Sully pour la même solennité (Boucherie, le *Dialecte poitevin au XIIIe siècle*, 205-207).

3. « escrih es. » Voy. *Gen*. II, 9 seq. — « ortz. » Ms. *orenz*. Cf. ligne 12.

7-9. Cf. S. Ambroise, *de Paradiso*, cap. I : « Ipse ergo [Deus] plantavit paradisum, de quo dicit Sapientia : Omnis plantatio quam non plantavit pater meus eradicabitur (*Matth*. V, 13). Bona angelorum plantatio, bona sanctorum. Ergo paradisus est plurima ligna habens,

sed ligna fructifera, ligna plena succi atque virtutis,.... ligna semper florentia viriditate meritorum... »

10. « e i fez. » Le ms. porte clairement *eisez*, que j'ai cru devoir corriger, bien que le sens de ce qui suit m'échappe. — 11. « ınuıase. » *Sic*, ou mieux *ı nuıase*, car le premier jambage est séparé du reste. Est-ce un *i*? Est-ce le chiffre ı? Mais, dans ce dernier cas, il faudrait un point à la suite. On pourrait lire aussi *ı nınase*. Je ne sais, du reste, rien tirer qui m'offre un sens de l'une ni de l'autre leçon.

11. « molz. » J'avais mal lu : c'est *malz* qu'il y a dans le ms., peut-être *nialz* on *inalz*. Dans ce dernier cas, il faudrait rattacher ces cinq lettres à ce qui précède immédiatement, c'est-à-dire à *nuıase*, et lire *nuia* (ou *nina*) *seinalz*. On pourrait encore songer à corriger *nualz*. Mais tout cela ne rendrait pas la phrase plus claire. Outre que le passage est corrompu, il doit y avoir aussi quelque lacune. — « del angels. » C'est *deus* qu'il faut lire au lieu de *del;* l's finale, trop prolongée, se confond avec le signe abréviatif représentant *eu*, ce qui lui donne un faux air d'*l* et avait causé mon erreur.

15. Ms. *linag ıes nasc.* — 15-16. « devinero. » Ms. *donero*, en toutes lettres. — 16. « enquarnament. » Ms. *enquantament (qua* et *men* en abrégé).

17. Ms. *apostolz... dicipolz.*

19. « De mal... » Ici finit avec le fo 34 du ms. ce qui reste de la seconde série de nos sermons.

Additions et Corrections

Depuis l'impression du texte et de la première série de ces notes, j'ai revu le ms. 3548 B, et la collation attentive que j'ai faite de ma copie m'a donné lieu d'y reconnaître un certain nombre d'erreurs de transcription et deux ou trois omissions. Je les relève toutes, même les plus légères, dans l'*errata*[1] ci-après, où je corrige en même temps quelques fautes d'impression et auquel je joins un certain nombre de rectifications et d'additions à mes notes.

Introduction, p. 109, l. 4 du bas. Suppr. « à partir de A VII. »

Sermons. Première série. — I. 23. Lis. e quis. — 36. esperital. = II. 6. apparec. — 16. e. — 22. *surexit.* — 23. antrelz. — 24. Joan. — 27. pre[g]uem. = III. 12. Mettre la seconde virgule après *adoranz* ou

[1] Je ne relève pas dans cet *errata* les fautes déjà corrigées dans les précédents numéros de la *Revue*.

la supprimer avec la première. — 22. quo N. S. — 25. sener. = IV. 17. [*dextris*]. = V. 25. meravila. = VI. 2. aisi. — 15. *et*, sans crochets. — 20. aujo. — 27. sinifia. = VIII. 10. d'aquellas. = IX. 6. naisio. — 15-16. fo app[e]llaz. — 24. aisi. — 27. superflue[n]ta[t]. — 35. e pausa. — 37. e. — 40. aquest. = X. 14. e...e. — 15. e que l'agues-son de mest. — 15-16. sacrifiqueson. — 21. fedeso. = XI. 6. a. — 12. menzonga. — 13 (premier mot de la ligne). vertat. — 24. e coratge. = XII. 11. columbas. = XIII. 23. tals es dejunz. = XIV. 18. *via* [*et*] *veritas et vita*. — 26. l'Evangelista. = XVI. 17. a la croz. — 31. recepiam (*ms.* recepram). = XVII. 4. et. — 5. apelam levam. Del peccat Adam... — 6. Mettre une virgule après *ples* et une autre après *purgava*. — 15. et non ubergui. — 17. eisement. — 19. *surexit*. = XVIII. 7. sanz Lucas. — 45. et avion. — li doi disciple. — 47. dels seus essemples e de las suas escripturas, e nos.... — 63. Crist.

SERMONS. DEUXIÈME SÉRIE. — I. 2. *manu factum*. — 3. *creacionis*. — 7. et dels cabritz. — 18. avetz. = II. 10. vestimenz. — 25. profecia. = III. 10. baijar. — 11. saludet.... baijar. = IV. 7. gracia. = V. 1. *est*. — 5. a son. — 17. *et volavit*. — 19. E per. = VI. 8. *secundum similitudinem*. — 13. ter[r]a. — 22. Esperitz. — 27. *secula seculorum*. = VII. 15-16. que Joan auria num, et aqui. — 17. Suppr. *noster*. — 21. l'angels. — 22. molh ome. — 30. Ajouter *Amen*. = VIII. 5-6. et essegrentre l'angels. — 8. e venc. — 12. et. — 18. perquet tarzas. — 20. pois. — 22. meseson. = IX. 1. assumpta. — 4. per quel. — 5. qu'aqueill. — 14. [*s*]*tella*. = X. 20. consdumes. — 31. *est*. = XI. 3. *Christi*. — 6. Joans.....granz. — 7. primieira. — 9. et apelet. — 10. sio se[i]. — 12. p[re]box. — 13. apelaz. = XII. 11. malz... Deus angels. — 18. els.

PRÉCEPTES RELIGIEUX. — I. 8. enogxios. = IV. 4. comandament. — 5. que om. — 7. que om. — 18. sancta. — 34. bestias ni las chausas que... = V. 9. Egleija. = VI. 1. toz om. — 2. so es a dir bona. — 4. aiso. — 9. pot veer. — 13. aqesta. — 18. nasqet. — 30. sancta Egleisa. — 33. aquesta. = VII. 12. aisi. — 14. sufrises. — 26. compassio. — 33. pret e lauvamens. — 39. descordables.

A. — SERMONS. PREMIÈRE SÉRIE (ADDITIONS AUX NOTES)

I. 4. « evangelica. » Le ms. porte très-distinctement *euglica*, avec le signe abréviatif ordinaire attaché à l'*l*. Faut-il corriger *evangelista*, ou conserver *evangelica*, tout insolite que soit cette forme ? J'en rencontre un autre exemple dans un document forézien de 1322

(Gras, *Dict. du pat. forézien*, p. XVII); mais il se pourrait que là, comme dans notre sermon, cette forme *evangelica* fût simplement le résultat d'une erreur de copie et provînt d'une abréviation mal lue. Ce qui autorise cette hypothèse, c'est le fait suivant, que mon excellent collègue, M. Max Bonnet, a bien voulu me signaler, et qui n'est sans doute pas isolé. Dans un ms. de la *Legenda aurea* que possède la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, n° 381, au fol. 32 v°, le mot *evangelista* est écrit, contrairement à l'usage ordinaire, *eungli*^{a}, avec les signes abréviatifs que l'on connaît et que notre imprimerie ne peut reproduire. Qu'on suppose le même mot écrit de la sorte dans le ms. qu'a reproduit le copiste de notre sermon, on s'expliquera sans peine qu'ayant mal lu le *t*, il l'ait rendu par *c* et qu'il ait placé les deux dernières lettres à l'alignement des autres, si même elles n'y étaient pas déjà dans l'original. Je me sentirais porté, par suite, à corriger *evangelista*, malgré l'exemple forézien déjà cité, et qui, vu l'âge du document où il se trouve, se prêterait encore mieux que celui de notre sermon à l'explication que je propose.

7. « amo. » Telle est bien la leçon du ms. Mais on pourrait aussi, à la rigueur, lire *auio* (*aujo*), et cela conviendrait mieux pour le sens. Cf. ligne 19.

II. 2. « *Domini*. » Ms. *d.d.* (*Domini Dei ?*) Il n'y a que *Domini* dans le Bréviaire. — 26. Ms. *preuem* et non *preiiem* que j'avais lu d'abord. = III. 10. « sanctus. » Ms. *es*, avec un tilde sur l'*s* et sans point à la suite. = IV. 11. Il y a dans le ms., entre les mots *genitrix* et *super*, exprimés l'un et l'autre en abrégé, deux *l* barrées d'un même trait et suivies d'un point. = V. 6. Ms. *annua*. — 17. Ms. *O sesn deus*. L'*o*, si c'en est un, est incomplétement formé. Le second *s* paraît avoir été développé d'un *i* ou du premier jambage d'une *m*. Il n'y a ni point après *sesn*, ni aucun signe abréviatif au-dessus. — 28. Ms. *diz*. — 23. Ms. *e nr*, avec un tilde sur l'*r*. = VI. 3. « cubertz. » Ms. *cultz* (l'haste de l'*l* barrée). = VIII. 1. Ms. *euuangelio*. — 7. « quant. » Ms. *quaıte*, non *quante*. — 17. Ms. *egredietur*. — 21. « ve tu. » Ms. *vatu*, non *vaiu*. = IX. 40. Ms. *nol venra*. — 48. Supprimer cette note. Il y a sûrement *amaz* dans le ms.

X. 21. — Ms. *mqes* ou *nsqes* ou *nlqes* ou *mqes* ou *niqes*, avec un tilde sur le *q*. Faut-il lire *ni que es ?* Il y aurait alors une lacune avant ces trois mots, qui commencent la ligne. *merqes*, que j'ai admis dans mon texte, est dans tous les cas une lecture extrêmement douteuse, et je n'en suis point satisfait. Cf. *Exod.* XII, 7, 13 et 22.

22. Ici se termine le folio 21 du ms. et le premier cahier de notre recueil. Ce cahier, composé actuellement de trois feuillets doubles, en

avait peut-être quatre dans le principe, et ce serait, dans ce cas, la seconde moitié du feuillet perdu qui contenait la fin de notre dixième sermon. Le feuillet simple suivant, qui appartient au deuxième cahier, a été coupé. Mais on voit clairement par ce qui en reste que ce n'est pas là que devait se trouver la fin de ce sermon. En effet, la marge laissée par le ciseau qui l'a tranché est assez large pour que, s'il y avait eu de l'écriture, elle en conservât, soit au recto, soit surtout au verso, quelques traces, et on n'y en aperçoit aucune.

Outre ce feuillet simple, coupé à dessein, notre deuxième cahier a perdu aussi probablement, comme le premier, un feuillet double, sur la première partie duquel devait se trouver le commencement de notre sermon XI, sans compter peut-être un autre entier avant celui-là. Si l'on était sûr qu'il en fût ainsi, il y aurait lieu d'attribuer l'interversion, que j'ai supposée plus haut (Introduction, p. IV), de la première et de la quatrième des divisions de A, non pas au copiste, comme je croyais pouvoir et devoir le faire, avant d'avoir remarqué la particularité que je viens de signaler, et qu'un nouvel et récent examen du manuscrit m'a fait reconnaître, mais simplement au relieur, qui aurait transposé les deux cahiers, pour mettre en tête celui au commencement duquel il voyait le début d'un sermon. Dans l'hypothèse que je propose ici, il y aurait eu primitivement entre le dernier feuillet actuel du deuxième cahier et le premier feuillet actuel du premier cahier, rétablis chacun à sa place légitime, deux feuillets de plus, soit quatre pages, que l'on peut, avec beaucoup de vraisemblance, supposer avoir été remplis par deux sermons au moins, l'un pour les Rogations ou Litanies, l'autre pour l'Ascension. Cf., à l'appui de cette hypothèse, notre deuxième recueil (B), où existe un sermon sur cette dernière fête (le cinquième), qui n'a pas de correspondant dans A, contrairement à ce qui a lieu pour les cinq suivants. Quant aux deux feuillets qui, toujours dans la même hypothèse, auraient été le premier du deuxième cahier actuel, devenu le premier, et le dernier du premier cahier actuel, devenu le second, c'est-à-dire les folios 1 et 16 du recueil, ils devaient contenir, celui-ci la fin de notre sermon X et peut-être un autre en entier, celui-là le commencement de notre sermon XI, qu'il faudrait rapporter à l'Avent (cf. la note suivante), et sans doute un autre encore avant celui-là, qui aurait été le premier du recueil.

XI.— 1. Les paroles d'Isaïe par lesquelles commence ce fragment se lisent à l'office du Mercredi Saint; le reste fait allusion à un autre passage du même prophète qui forme deux leçons du jeudi après le premier dimanche de l'Avent. Il est fort possible que notre sermon se rapportât à cette première partie de l'année liturgique. Il faudrait dans ce cas le détacher de la division A^3 (voir l'Introduction, p. 108) et en faire le premier de la division A^4. Cf. la note précédente.

XII. — 18. « aizo. » Ms. *alzo.* — 19. Ms. *quanc.* — 30. Ms. *clarn.* = XIII. — 4. Ms. *dis.* — 11-12. « a vos. » Supp. la note. Le *d* de *ad* est exponctué. = XIV. — 29. Ms. *abalsa.* = XV. — 17. Ms. *poiro.* — 28. Ms. *nostri.* = XVI. 4. Ms. *en eroz.* — 18. Ms. *ademplit de.* — 19. Ms. *diz.* = XVII. 3. Ms. *aapostolus,* non *aup.* Le premier *a* termine une ligne. = XVIII. 22. « espavente[t] nos. » On avait d'abord écrit *espaventer;* puis de l'*r* on a fait une *n,* qui est la première lettre de *nos.* Cela montre qu'il ne faut pas songer à corriger *espaventero nos,* puisque le copiste, en train d'écrire lui-même *espaventero,* s'est repris. — 27. Ms. *donques.* — 34. Ms. *deparstes.* — 57. Les deux lettres (*d.d.*) qui suivent *elemosinam* dans le ms. sont probablement pour *dicit Dominus.* J'aurais dû les laisser dans le texte. — A la note sur la ligne 58, qui est erronée, substituez celle-ci : « *dicit.* » Ms. *dic,* sans point ni signe abréviatif. Peut-être eût-il mieux valu corriger *diz.*

(A suivre.) C. C.

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX
PERDUS OU ÉGARÉS
(*Suite*)

XIX. — *Chansonnier de Chasteuil-Gallaup.*

Il y a lieu d'espérer que ce chansonnier n'est pas définitivement perdu. Du moins peut-on en suivre la trace jusqu'en 1816. A cette date, ainsi qu'il résulte de la mention qu'en fait Raynouard, au t. I, p. 140, du *Choix des poésies des troubadours,* il était en la possession de M. Fauris de S. Vincens. C'était, comme nous l'apprend Pierre de Chasteuil Gallaup[1], p. 22 de son *Discours sur les Arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix* (Aix, 1701), une copie d'un chansonnier de la bibliothèque du Louvre, aujourd'hui perdu, et qui n'a, à ma connaissance, jamais été décrit ni même mentionné ailleurs.

J'extrais de l'ouvrage précité tout ce qu'il nous apprend du contenu de ce ms.

[1] Sur ce personnage et sur sa famille, voy. *Essays de littérature* (1702), p. 111; *id.* (1703), p. 363; *Supplément des Essays de littérature* (Paris, 1703), pp. 146-156; Rouard, *Notice sur la Bibliothèque d'Aix,* pp. 277-279, et surtout Roux Alphéran, *les Rues d'Aix,* I, 163-169.

P. 20. « Ils (les troubadours) agitoient dans leurs tençons des questions d'amours et les disputes amoureuses des chevaliers et des dames, dans lesquelles ils introduisoient en forme [p. 21] de dialogue deux ou trois poëtes, l'un desquels proposoit la question, et sur les diverses opinions des uns et des autres, et après avoir déduit les raisons qu'ils avoient pour soutenir leur cause, ils convenoient de les faire juger par les grands seigneurs et par les dames de la cour de nos princes, qu'ils choisissoient eux-mêmes pour juger, auxquels ils remettoient la décision de leurs différends. C'est ce que j'ai justifié par la lecture des tençons de nos troubadours, ceux qui en ont écrit avant moi n'ayant pas assés expliqué la chose,... et ce n'est que par la lecture d'un ms. qu'Hubert de Gallaup, avocat général en ce parlement (d'Aix), mon frère, fit transcrire sur celuy qui est dans la bibliothèque du Louvre, contenant la vie et les œuvres de nos troubadours provençaux, que je découvre l'origine et l'établissement de ce parlement d'amour, qui est le sujet que j'expose en cet arc.

» La première tençon qui se trouve dans ce ms. est une dispute entre trois troubadours qui sont *En Savaric de Mauleon, En Gausselin Faidits,* et *En Ugo de la Baccalairia.* (Suit l'analyse de cette tençon[1].)

» .... [p. 23] Dans la tençon qui suit, le comte de Foix est seul choisi pour juge[2], et dans presque toutes les autres, les seigneurs et les dames sont indifféremment choisis pour le jugement de la question proposée par les troubadours ; et, à la vérité, on trouve en ces sortes de poésies que, dans la rudesse du langage et dans l'ignorance du siècle, on ne manquait pas toutefois d'esprit ni de politesse, ainsi qu'on l'observera dans les deux autres sujets de tençons que je mets pour éclaircir entièrement la matière. En l'une, il est proposé si une dame qui avoit pris des présens d'un chevalier pour le don d'amoureuse mercy, pour me servir de leurs termes, et

[1] C'est la pièce *Gaucelm tres jocs enamoratz,* qui a été publiée plusieurs fois et qu'on trouve dans presque tous les chansonniers provençaux.

[2] C'est probablement la tenson *Gaucelm Faydit, de dos amics corals,* où le second interlocuteur est Aimeric de Peguillan, et dont le jugement est remis au seul comte de Foix. Cette tenson, qui nous a été conservée dans un grand nombre de mss., a été publiée plusieurs fois. Voy. Bartsch, *Grundriss,* 10, 28.

si le galant qui avait fait de semblables présents n'avoient pas commis l'un et l'autre de simonie en amour ; l'un soutenoit que les dons d'amour sont spirituels, qu'ils ne pouvoient ni ne devoient être achetez ni vendus, que toute sorte de pactes lucratifs en cette matière étoient simoniaques ; qu'ainsi tant le chevalier que la dame étant convaincus de ce crime avoient encouru la peine d'excommunication en amour. L'autre répondoit, au contraire, qu'il n'y avoit point de spiritualité en ce fait, que tout y étoit corporel, réel et sensuel ; et que par ainsi il n'y avoit pas lieu de simonie ; et que même dans le mariage on se faisoit des dons mutuels autorisez par la loy et par la coutume. Concluoit à ce que son collegue fût déclaré non recevable en une semblable demande, en laquelle le seul procureur général d'amour étoit partie légitime [1].

» En l'autre, qui étoit survenue entre Alfonse, roy d'Aragon et Giraud de Bourneuil, en laquelle on agite s'il est meilleur pour une dame d'être aimée de son prince ou d'un gentilhomme, le roy soutient qu'il n'y a point de proportion et de choix à faire sur un pareil sujet [2].»

P. 28. Il s'agit de Martial d'Auvergne et de ses *Arresta amorum :* « Il est certain que ces arrests ont été pris la plupart dans les ouvrages de nos troubadours. Il étoit d'un temps voisin de la cessation de notre poésie et d'un païs qui avoit donné beaucoup de poëtes à la Provence, et particulièrement Giraud de Borneil, dit *Maestre dels trobadors,* qui étoit de la même ville et qui vivoit un siecle avant luy. Et c'est sans doute

[1] La tenson ici analysée était-elle un des *unica* du ms. du Louvre ? Je ne ne sais pas la retrouver parmi celles qui ont été publiées ; j'ai pourtant comme un vague souvenir d'en avoir lu une sur le même sujet.

[2] C'est la tenson *Bem plairia senher reis* (Bartsch, 242, 22 et 324, 1). On remarquera l'attribution formelle qu'en fait Chasteuil, sans doute d'après son ms., à Alfonse II. M. Bartsch la donne à Pierre II, je ne sais d'après quelle autorité. Le ms. de Modène et ceux de Paris disent seulement *lo rei d'Aragon*. M. Bartsch mentionne, outre ceux-ci, le ms. 2909 de Florence. Mais c'est peut-être par erreur, car on ne trouve pas notre tenson dans la table de ce ms. publiée dans l'*Archiv* de Herrig, 33, 413. — On possède une tenson française entre Andreu de Paris et un « roi d'Aragon », que l'on a supposé également être Pierre II. Voy. *Archiv,* XLII, 329, où cette tenson est imprimée, d'après le chansonnier de Berne, qui seul l'a conservée.

des ouvrages de ce poëte qu'il avoit pris ces arrests qui furent reçus avec tant d'applaudissements... »

De la courte citation provençale faite dans ce passage, il résulte clairement que Chasteuil Gallaup connaissait la biographie provençale de Giraud de Borneil, laquelle se trouvait sans doute dans son ms. Il se trompe du reste, induit probablement en erreur par Lacroix du Maine, en faisant de Martial d'Auvergne, né à Paris, un compatriote de Giraud de Borneil, qui florissoit, en outre, non pas cent ans, mais trois cents ans avant lui.

P. 32. « N'Azalais de Porcairagues... étoit du voisinage de la ville de Montpellier, et étoit très sçavante en poësie; elle étoit amoureuse de Guy Guereiat, frere de Guillaume de Montpellier, pour lequel elle avoit composé plusieurs belles chansons. »

Ici Chasteuil Gallaup ne cite pas son ms.; mais comme Nostre Dame, qu'il ne fait ordinairement que répéter ou amplifier, quand il n'ajoute pas quelque invention nouvelle à celles de ce dernier, ne mentionne nulle part Azalais de Porcairagues, il paraît évident que Chasteuil a pris cette notice dans son ms. Elle est d'ailleurs identique à celle que le ms. 854 de la B. N. nous a conservée et qui a été plusieurs fois publiée dans l'original.

P. 34. « Pons de Merindol, gentilhomme de cette province (c'est-à-dire de Provence), est le quatrième qui est peint au bas de ce tableau, et, bien que Nostradamus ne l'ait point connu pour poëte, il l'étoit toutefois, et voicy de quelle manière en parle mon ms.:

« Pons Merindol si fo un' gentil castelans de Proença, seigner de Merindol que es en riba de Durença, valens cavaliers, larcs, bon guerriers, ben avinens, et bon trobador. Enamoret se de na Castelosa gentil donna d'Alvergne, que era en la cort de la reina Beatrix de Proença, que lo amet e fet de lui mantas bonas cansos; era la donna mout gaia, mout enseignada et mout bella. »

Cette notice et le nom même de Pons de Merindol ne se trouvent nulle part ailleurs. Il est probable qu'au moins une pièce de ce troubadour devait la suivre dans le ms. du Louvre. Quant à Castelosa, on possède de cette dame trois chansons,

et sa biographie nous a été conservée, mais celui qu'elle aimait y est nommé Arman de Breon.

P. 36. « Il étoit juste... de rapporter un arrêt de cette cour (la prétendue Cour d'amour), rendu contre une celebre coquette. Elle étoit accusée d'avoir vendu les dons d'amour à un galand qui l'en prioit depuis quelque temps, d'avoir fait consumer tout le bien de ce pauvre amant à des dépenses inutiles, et qu'après l'avoir ainsi épuisé, elle ne l'avoit plus voulu reconnaître.... Je tais le nom de cette dame aussi bien que celui du galand, à l'exemple du compilateur des arrests [1], bien que j'ay trouvé dans mon manuscrit que la dame étoit belle et jeune, d'un nom et d'une qualité à ne devoir pas commettre une semblable faute. »

Après son *Discours sur les Arcs triomphaux,* Pierre de Chasteuil Gallaup publia, sous le voile de l'anonyme, pour répondre aux critiques dont cet ouvrage avait été l'objet de la part de Pierre Joseph de Haitze, une brochure ayant pour titre *Réflexions sur le libelle intitulé* Lettre critique de Sextus le Salien à Euxénus le Marseillois (Cologne [Aix], 1702), d'un passage de laquelle (p. 34) résulte avec évidence qu'il connaissait le sirventes du moine de Montaudon, *Pois Peire d'Alvernhe a cantat, l'enueg* du même : *Fort m'enoia si l'auses dir*[2], et la biographie provençale de Folquet de Marseille, dont il rapporte même un fragment [3]. Il est extrêmement probable qu'il avait trouvé le tout dans le ms. de son frère.

Voilà tout ce que nous apprend, ou nous permet de deviner, du chansonnier du Louvre, le *Discours* de Chasteuil Gallaup

[1] Martial d'Auvergne, dans ses *Arresta amorum,* dont c'est le trentième. Il semble, par ce qui suit, que le ms. du Louvre contenait une tenson sur le même sujet. Je ne sais pas la retrouver parmi celles que nous possédons encore.

[2] Il résulte du même passage que Pierre de Chasteuil avait reconnu l'identité, d'ailleurs de soi assez évidente, du moine de Montaudon et du prétendu moine de Montmajour. « Voici, dit-il, le Monge de Montaudon que les Nostradamus ont connu sous le nom de Monge de Montmajour, dit *lou flagel das troubadours.* »

[3] Le voici, tel qu'il le donne : « Et avenc qu'aquella donna moric et en Barrail lou marit d'ella et seignor de lui, que tan li fasia d'onor el bons coms Reimond de Toulousa el bons reys Ricard el reys Amphos d'Aragon, don el per tristessa abandonnet lo mon et se rendet à l'orde de Cisteous. »

sur les Arcs de triomphe et ses *Réflexions sur la lettre de Sextus le Salien.*

C'est peut-être à ce même chansonnier du Louvre qu'il convient d'appliquer, plutôt qu'au n° 854 actuel de la B. N., comme l'a cru J. Bauquier, le passage suivant d'une lettre de la Bastie à Mazaugues, datée du 23 février 1737 (*Revue des l. r.*, XVIII, 187). La Bastie vient de parler « des manuscrits du Roy », parmi lesquels « il y en a cinq de nos Troubadours », et il ajoute : « Le plus ancien de touts ces manuscrits est celuy duquel M. de Chastueil Gallaup avoit fait la copie que vous avés ; je l'ay vû et parcouru ; c'est un in-folio en velin, très-bien écrit et très-bien conservé, dont ce que nous appelons les lettres grises sont enluminées de figures en miniature. » Cette description conviendrait parfaitement, comme l'a remarqué Bauquier, au ms. 854 de la B. N. Mais la Bastie parle de cinq manuscrits des *troubadours,* c'est-à-dire, je suppose, de chansonniers seulement. Or la Bibliothèque du roi n'en possédait alors, sauf erreur de ma part, que quatre, les numéros actuels 854, 856, 1592 et 1749. Le cinquième pouvait bien être celui du Louvre, qui était aussi un « manuscrit du Roy. » Dans ce cas, il aurait différé fort peu, quant à la condition et à l'apparence extérieure, du n° 8225 de la Bibliothèque du roi, qui est notre 854 actuel.

Sainte-Palaye avait dû faire des extraits du chansonnier du Louvre ; mais on n'en trouve aucun parmi les copies qu'il a laissées et qui sont conservées à la bibliothèque de l'Arsenal. Il y a malheureusement une lacune dans la série des recueils de ces copies. Celui qui devait être coté F manque. On passe brusquement dans le volume dont il aurait fait partie (B. l. fr. 55, t. IV) de E, qui correspond au n° 7698 de la Bibliothèque du roi (aujourd'hui B. N. 1749), à G, qui est un extrait du chansonnier d'Urfé (aujourd'hui B. N. 22543). Les recueils A C D renferment les copies des autres chansonniers de la Bibliothèque du roi ; B, celles d'un ms. de Lancelot, qui était lui-même la copie d'un manuscrit de Mazaugues, provenant de Peiresc (aujourd'hui à Oxford). C'est-à-dire que A B C D E G sont les copies respectives, partielles bien entendu pour la plupart, de tous les chansonniers provençaux qui existaient à Paris vers l'année 1736, excepté celui du Louvre. Aussi me

paraît-il extrêmement probable que c'est dans F que devaient se trouver les extraits de ce dernier[1]. Nous aurions dans ce cas vraiment joué de malheur en perdant ainsi, de toutes les laborieuses transcriptions de Sainte-Palaye, justement la seule qui aurait aujourd'hui du prix pour nous.

XX.— *Manuscrits de Mlle Lheritier de Villadon.*

On a attribué à Richard Cœur-de-Lion, avec assez peu de vraisemblance, à mon avis, une pièce, ou du moins la moitié d'une pièce provençale, de laquelle on rapporte douze vers qui peuvent être ou un couplet d'une chanson, ou un fragment d'un « breu » à rimes plates. Je n'ai su trouver ces vers dans aucun des recueils de poésies provençales que nous possédons. L'auteur qui les a publiés le premier, Mlle L'Heritier de Villadon[2], prétend les avoir trouvés dans deux mss., l'un intitulé : *Chronique et fabliaux de la composition de Richard, roy d'Angleterre, recueillis tout de nouvel et conjoints ensemblement par le labour de Jehan de Sorels, l'an* 1308; l'autre, « d'un auteur anonyme qui se trouve très-conforme dans les faits qu'il rapporte du roy Richard, avec ce qu'en a écrit le roy lui-même dans le ms. de Jean Sorels. » « Fauchet, dit-elle, qui a écrit si doctement des antiquités françoises, quoi qu'il fasse mention de la chanson en langue provençale que Blondel et le roy d'Angleterre avoient faite à eux deux, ne rapporte point cette celebre chanson, ce que fait la chronique composée par le roy Richard et le manuscrit de l'auteur anonyme. »

Voici ces vers :

[1] Après G, de H à X inclus, viennent les copies des mss. d'Italie, parmi lesquelles est intercalée (S) celle du ms. de Caumont (aujourd'hui B. N. 15211), qui dut n'être faite qu'après le premier voyage de Sainte-Palaye en Italie.

[2] Dans la préface du petit roman intitulé *la Tour ténébreuse et les Jours lumineux, contes anglois*. Paris, Barbin, 1705, d'après Tarbé. L'édition que j'ai sous les yeux est d'Amsterdam, 1708. Sur l'auteur, voy. dans la *Bibl. des romans*, t. 2 de juillet 1776, une courte notice, qui suit un extrait du roman précité. C'est là que j'ai pris le nom que je lui donne. Tarbé l'appelle Mlle Lheritier de Valandon.

Chanson en langue provençale dont le commencement est de Blondel et la fin du roy Richard.

Donna vostra beutas
E las bellas faissos
Els bels oils amoros
Els gens cors ben taillats
Don sieu empresenats
De vostra amor que mi lia.
Si bel trop affansia
Ja de vos non partrai
Que major honor ai
Sol en votre deman
Que sautra des beisan
Tot can de vos volria.

Ces douze vers, qui expriment un des lieux communs les plus ordinaires de la poésie amoureuse des troubadours, ont passé du roman de la *Tour ténébreuse* dans la *Bibl. du Poitou* de Dreux du Radier, I, 289; dans l'*Histoire des Croisades* de Mills (trad. franç., II, 388), et enfin dans l'appendice de l'édition de Blondel de Neele, donnée en 1862 par Tarbé, qui déclare les avoir tirés de ce dernier ouvrage.

Mlle Lheritier cite, immédiatement après, cinq vers d'une chanson « en ancien langage françois, appelé langage roman », de Blondel de Nesle, et donne ensuite le sirventes de Richard *Ja nuls hom pres,* dans sa forme provençale, quoiqu'elle le prétende écrit aussi « en langage roman. » Ce sirventes n'a là que quatre couplets et une tornade, les mêmes que dans Raynouard. Mais il y a entre les deux textes trop de différences pour qu'ils puissent provenir d'une même source. Celui de Mlle Lhéritier concorde, sauf l'absence de la seconde tornade, l'omission d'un vers au second couplet, quelques variantes de graphie et des fautes évidentes de lecture ou d'impression, avec le ms. 12472 de la B. N., dont celui de Raynouard s'écarte au contraire sensiblement[1]. Si ce n'est pas de ce ms.

[1] Raynouard ne connaissait pas le ms. 12472 quand il publia le sirventes de Richard. D'où a-t-il tiré son texte? S'il faut s'en rapporter à M. Bartsch, *Grundriss,* 420, 2, cette pièce ne se trouve aujourd'hui que dans trois mss. provençaux, et le n° 12472 de la B. N. est le seul de ces trois où elle n'ait que les quatre couplets que Raynouard lui donne.

que provient le texte de Mlle Lhéritier, c'est certainement d'un ms. de la même famille. Ce texte a été reproduit par Tarbé, avec celui de Raynouard, non sans quelques inexactitudes, pp. 115-117 des *Œuvres de Blondel de Neele.*

XX. — *Manuscrits utilisés par Achard.*

Le *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin* (Marseille, 1785-7), publié par une « société de gens de lettres », dont le principal fut François Achard, mort en 1809, est loin de mériter partout une entière confiance. Il peut être utile néanmoins de relever les quelques mentions ou extraits de mss. qu'on y trouve. Ces mentions, malheureusement, de même que les citations, manquent toujours de précision, en sorte qu'il est impossible de savoir si les mss. vus par Achard ou ses collaborateurs sont différents de ceux que nous connaissons par d'autres témoignages.

T. III, p. x du discours préliminaire, à propos des troubadours : « Il semble qu'après les vies de ces poëtes, données depuis peu par M. l'abbé Millot, d'après les recherches de M. de Sainte-Palaye, la matière doit être entièrement épuisée ; nous avons cependant trouvé des anecdotes curieuses et peu connues dans des mss. anciens qu'on a bien voulu nous communiquer. » C'est dans la *Dissertation sur les troubadours,* qui occupe les pages 350-401 du t. IV, et dont Nostredame a en majeure partie fourni la matière,— ce qui indique assez le cas qu'on en doit faire, — que les mss. en question ont été utilisés. Je vais suivre, dans l'ordre même du volume, tous les articles auxquels ils ont fourni, ou peuvent paraître avoir fourni quelque chose .

P. 352. *Elyas de Barjols.* En note : « M. l'abbé Millot et après lui M. Papon le disent natif de Payols en Agenois. Nos manuscrits nous assurent le contraire. » D'où nous devons conclure que ces mss. ne renfermaient pas la biographie du poëte. On y voyait seulement son nom en tête de ses poésies.

P. 358. *Folquet de Marseille.* Achard rapporte en entier le

[1] Je néglige ce qui, étant donné d'ailleurs sans indication de source, me paraît avoir été extrait de Millot ou de Papon.

cantique *Vers dieus el vostre nom e de santa Maria.* Mais il peut l'avoir pris dans Catel, qui l'a publié le premier, d'après son ms. (aujourd'hui B. N. 856). A la fin de l'article, p. 361, après avoir mentionné diverses poésies de Folquet, l'auteur ajoute : « On lisoit ces pièces avec les poëmes de cent vingt poëtes provençaux dans un manuscrit qui appartenoit à M. de Caseneuve, au rapport de Ruffy [1]. Nous en avons un sous les yeux, très-étendu. »

P. 362. *Cadenet.* A la suite d'une traduction assez exacte de la biographie provençale de ce troubadour, Achard met en note : « C'est la traduction littérale de nos manuscrits. »

La biographie de Cadenet ne se trouve aujourd'hui que dans cinq mss., dont deux à cette époque étaient à Paris, deux autres à Rome, et le dernier à Milan.

P. 375. « *Durand,* tailleur de Paernas, manque dans nos manuscrits. »

P. 379. Note *a.* On y rapporte, sans indication de source, le sirventes de Richard Cœur-de-Lion, *Ja nuls hom pres,* tel que Raynouard le donna plus tard, je veux dire seulement sans les deux derniers couplets et la seconde tornade, car il y a entre les deux textes des différences qui excluent l'hypothèse d'une source commune [2].

P. 385. « *Pierre de Chateauneuf,* de Molegés, gentilhomme d'Arles. . . , consacra la plupart de ses vers à Jeanne de Porcellet, et composa un poëme à la gloire de Beatrix, comtesse de Provence. C'est là ce que nous indique un vieux manuscrit sur les anciennes familles de Provence. »

Il ne nous est rien resté de ce troubadour, qui figurait dans le chansonnier de Bernart Amoros, et dont la biographie se trouve parmi les *Vies,* plus ou moins fabuleuses, de Jean de Nostredame, p. 142. Ce dernier ne dit rien, non plus que son

[1] C'est le même que celui de Catel.

[2] Celui d'Achard reproduit assez exactement, sauf la seconde tornade omise, la leçon du ms. 12472 de la B. N., qui, en 1785, était en Provence et qu'Achard dès lors, a pu connaître. Je noterai à cette occasion qu'il existe à la bibliothèque de Carpentras (*Additions aux mss. de Peiresc,* n° 10) une copie moderne (XVIIe-XVIIIe siècle?) du sirventes de Richard, qui, comme chez Raynouard, Achard et Mlle Lhéritier, n'a que quatre couplets et une tornade. Elle a dû être prise, comme celles d'Achard et de Mlle Lhéritier, sur un ms. très-semblable au n° 12472, sinon sur celui-là même.

neveu César, de Jeanne de Porcellet, bien qu'Achard prétende, par suite de je ne sais quelle méprise, que « Nostradamus dit que Pierre n'adressa des poésies à Béatrix que pour masquer ses amours avec Jeanne de Porcellet. » Il n'y a rien de tel chez aucun des deux Nostredame. Achard a peut-être confondu ici P. de Chateauneuf avec Hugues de « Santcyre », de qui les Nostredame racontent, en effet, quelque chose de pareil ; mais le nom de la dame n'est pas le même.

P. 393. *Pierre de Ruere.* Après avoir raconté la vie de ce poëte, telle que la rapporte Nostredame, Achard ajoute : « Un manuscrit sur les Troubadours, qui mérite quelque confiance, fait mention d'un *P. Ruère,* qui débita ses vers avec tant d'élégance, devant une société de campagne, qu'il mérita les plus généreux effets de la reconnaissance des seigneurs qu'il venait d'amuser. Si c'est le même poëte, Nostradamus et ceux qui l'ont suivi ont inventé une fable, et le déguisement de pelerin n'est qu'un conte fait à plaisir. »

P. 397. *Bernard Rascas.* « La cour du pape attiroit à Avignon les gens d'esprit. Bernard y fit des vers en l'honneur de Marguerite de Villeneuve. » Et en note : « Nostradamus dit que Rascas fit des chansons qu'il adressa à Constance d'Astraud. »

Si les précédentes assertions d'Achard méritent confiance, il en résulte :

1° Qu'il a eu à sa disposition au moins deux chansonniers provençaux, autres que ceux que nous possédons aujourd'hui (peut-être celui de Perussis et celui de Chasteuil-Gallaup [1]) ;

2° Que ces chansonniers contenaient des biographies, parmi lesquelles celle de Cadenet ;

3° Que ces chansonniers contenaient des poésies d'Elias de Barjols, sans la biographie de ce troubadour, et qu'il ne s'y trouvait rien de Durand de Pernes ;

4° Qu'outre ces chansonniers, il a eu connaissance d'autres mss., attestant l'existence des troubadours Pierre de Chateauneuf, P. Ruere, Bernard Rascas, et donnant sur leur compte quelques détails biographiques.

(*A suivre.*) C. C.

[1] Il aurait pu aussi avoir connaissance, comme je l'ai déjà remarqué, du ms. B. N. 12472, qui était alors en Provence. Je ne sais si celui de Caumont (auj. B. N. 15211), en était déjà sorti. Ces mss. ne contiennent pas de biographies.

DIALECTES MODERNES

GLOSSAIRE DES COMPARAISONS POPULAIRES DU NARBONNAIS ET DU CARCASSEZ

(*Suite*)

QUATRE. — Abé d'esprit coumo quatre ; — manja e beure coumo quatre. — Disgraciat coumo quatre iòus. — Fa lou diable-à-quatre coumo toutis aben fait mainatges. — S'i fa coumo quatre chabals.

QUILHAT. — Quilhat coumo un apasserat sus la branco ; — coumo un santi-belli ; — coumo un agach de fourtalesso ; — coumo uno tourre sus un mourrel ; — coumo un couo-blanc sus uno turro ; — coumo un flouroun sus l'anco ; — coumo un poul de cluquiè. — Quilhat sus sous cambils coumo un piulant *ou* un bernat-pescaire ; — sus la punto das pèds coumo un mèstre de danso. — Quilhat coumo un parel d'estanalhos sus un gous.

RABASTINAT. — Rabastinat coumo l'ourtalessio après la jalado ; — coumo uno pèl de mèrlusso passado pes carbous.

RABUSTE. — Rabuste coumo un barbascle ; — coumo un cardou d'ase. — Rabuste e sense coumo d'ausino.

RAFIT. — Rafit coumo un pansaril ; — coumo uno pruno-perdigoulo ; — coumo uno bouto de porc ; — coumo uno brigoulo-de-coutiu ; — coumo un clèsc d'anougo ; — coumo un agragnou jalat ; — coumo uno poumo-rèineto ; — coumo uno figo escrito *ou* bisalhado. — Bisatge sec e rafit coumo lou d'uno bièlho menino.

RAGOUSTANT. — Ragoustant coumo uno quèisso de becasso *ou* de perdigal ; — coumo l'esquinal d'un counselhè *ou* lebraudou.

PER TRUFARIÈ :

Ragoustant coumo de pa calhol *ou* de racet. — Ragous-

tant coumo un tufet de pel dins de moungetos ; — coumo de bi picat oundrat de clabèls de girofle (mouscos).

RAJA. — Raja coumo un tinèl azagadou ; — coumo uno bugado ; — coumo uno fount ; — coumo un escouladou ; — coumo uno semal dessauclado ; — coumo un paniè sans tioul. — La fount rajo coumo per un fial *ou* fial-à-fial ; — rajo coumo la cambo ; — coumo uno barro de prèsso, à pleno canèlo.

SE DITS :

Quand lou nas rajo, lou tioul suso pas.

RAJENT, BAGNAT *ou* TREMPAT coumo uno soupo ; — coumo un tirou ; — coumo uno espoungo ; — coumo un canich pescat al risent *ou* al rabech d'uno ribièro.

RAMAT. — Ramat coumo un aubre en pleno sabo ; — coumo uno carrièro lou jour dal Corpus ; — coumo uno cougo de reinard.

RAMBOUIAT. — Rambouiat coumo un petaire ; — coumo un gous, à cops de pèds. — Rambouiat coumo lou Crist de Caïfo à Pilato.

RAMPA. — Rampa coumo un bèr de terro ; — coumo un gous assibadat.

RAMPANT. — Rampant coumo uno bise de bigno ; — coumo uno courrejolo.

RANCE. — Rance coumo de subre-lard de cinq ans ; — coumo uno bièlho coudeno ; — coumo uno bièlho cranco.

RANCOUNTRA. — Se rancountra pertout coumo un creanciè ; — coumo lou Gloria Patri.

RAPIDE. — Rapide coumo lou bent ; — coumo uno flècho ; — coumo un telegrafo.

RARE. — Rare coumo un merle blanc ; — coumo la giroundèlo en plen ibèr.

RASCAGNUT. — Rascagnut coumo uno cardo ; — coumo un esquinal de sanglié. — Rascagnut coumo de papiè de bèire ; — coumo de pèl de chagrin ; — coumo un roul de garric ; — coumo uno clabelado.

RASCLAT. — Rasclat coumo un porc dins la mait ; — coumo un rabe ; — coumo un nap.

RASOUNA. — Rasouna coumo un tambour bagnat *ou* crebat; — coumo uno groulho; — coumo un esclop debatat *ou* degransoulat; — coumo un tusto-brandos; — coumo un sans-èime.

RASPA. — Raspa coumo uno limo nobo.

RASPAT. — Raspat coumo la bragueto d'un poustilhou; — coumo las ancos de Pilato.

RASPIGNOUS *ou* RASPILHOUS coumo uno cardo; — coumo un carral; — coumo un airis de castagno.

RAT. — Degourdit coumo un rat de graniè. — Gus coumo un rat de glèiso. — Pudent coumo un rat mort. — Estre à l'aise coumo un rat dins la palho. — Un rat gros coumo un lapin; — coumo un esclop.

SE DITS :

A boun rat, boun gat.

RATA. — Rata coumo un fusil roubilhous; — coumo uno alumeto sans soulpre. — Ratat coumo un foc d'artifici ensatjat de la bèlho. — Sabourous coumo un croustet de pa ratat. — S'entend à-n-acò coumo un porc à rata.

SE DITS :

Quand s'agits de faire boumbanço,
Rato pas per bourra sa panso.

RAUC. — Rauc coumo uno graulo; — coumo un pourgo-moust; — coumo un auc; — coumo un sarjant de tres serbicis.

REBALAT. — Rebalat coumo lou Crist, de Judas à Pilato.

REBECA. — Se rebeca coumo un poul-Mahoun; — coumo un gous moussegat à l'anco; — coumo un singe qu'a la cougo marcado am' un esclop.

REBELHAT. — Rebelhat coumo un gat que sentits la chasso dal fouet.

REBERTA. — Se reberta *ou* se sembla coumo dos goutos d'aigo; — coumo dous bessous; — coumo uno poumo partido en dous. — Se dounoun d'aires coumo s'èroun fraires.

REBERTEGAT. — Rebertegat coumo un alhet; — coumo un catét de quinze ans; — coumo al temps de sas premièros amours.

REBÈS. — Faire tout al rebès coumo 's mounges d'Antibos.

Rebifat. — Rebifat coumo un gous fol ; — coumo un gat-faï encoutseguit per un gous.

Reboulì. — Reboull coumo uno amo damnado ; — coumo las pèiros.

Reboumbì. — Reboumbì coumo uno paumo ; — coumo un gat toumbat d'un granìè.

Reçapiut *ou* recebut à brasses-alandats, coumo l'annado de las grossos amellos. — Reçapiut coumo un Dius ; — coumo un prince ; — coumo un amic de cor *ou* de l'oustal ; — coumo un etsilat.

PER TRUFARIÈ :

Reçapiut coumo un pesoulhous ; — coumo un bièl rougnous ; — coumo un gous dins un joc de quilhos *ou* dins uno glèiso al moument dal sermou ; — coumo Pierre-pas-digus : sans i dire « Bestio, que fas aqui ? » — Reçapiut amistousomen coumo un uchè *ou* un garnisàri.

Recatat. — Recatat coumo un arcèlí *ou* coumo un muscle ; — coumo un cagarau dins sa cauquilho ; — coumo un armito dins sa cabano ; — coumo un rat dins un fourmatge ; — coumo un pouletou joust l'alo de la clouco.

Recauquilhat. — Recauquilhat coumo un coupèu ; — coumo un tiro-bourro ; — coumo uno parpilhoto de gabach ; — coumo uno maneto *ou* birouneto de gabèl ; — coumo uno pèl de merlusso sus la grilho.

Recitat. — Recitat coumo lou pater ; — coumo las litanìos.

Reclus. — Reclus coumo un armito ; — coumo un prisouniè d'estat.

Reculous. — Ana de reculous coumo un courdiè ; — coumo las escarabissos.

Redound. — Redound coumo un boulet de canou ; — coumo uno bolo de palama ; — coumo un càssi ; — coumo un pése *ou* ceserou ; — coumo uno bocho ; — coumo un panet de sant Roch ; — coumo un O.

Redoula. — Redoula coumo uno pipo ; — coumo uno bolo ; — coumo un ibrougno.

Redoutat. — Redoutat coumo lou foc ; — coumo la pèsto ; — coumo lous jandarmos ; — coumo lou bourrèu ; — coumo

lou n° 13 à taulo ; — coumo lou n° 1 al tiratge dal sort.

REFAUDIT. — Refaudit coumo uno marmoto ; — coumo uno missaro ; — coumo un poulet dins l'iòu ; — coumo un gourgoul dins uno fabo ; — coumo lou bèr-de-sedo dins soun coucounet.

REFRESCANT. — Refrescant coumo uno pècho foundento ; — coume un aigat de Sant-Jan.

REGAGNA. — Regagna las dents coumo un gous-fol *ou* coumo un gous rancugnat ; — coumo un carsi fouissat dins la poursigoulo ; — coumo uno iène brullado al tioul. — Regagnat coumo un gous que rousègo 'n os.

REGALA. — S'en regala conmo d'uno fougasso à l'òli *ou* à la padeno ; — coumo d'un bèire de bi quèit *ou* de cartagène.

REGARD. — Regard doucet coumo lou d'uno filheto ; — sebère coumo lou d'un jutge criminèl. — Regard dur e fred coumo uno lamo d'aciè.

REGARDA. — Regarda coumo un escoumenjat ; — coumo un inoucent. — Se regarda coumo dous gousses de faiança. — Regarda, la bouco alandado, coumo un coulhasso. — Me regardo coumo se m'abio pas jamai bist *ou* coumo s'i debiò d'argent.

REGLAT. — Reglat coumo un relotge ; — coumo un papiè de musico ; — coumo se deu.

REGUINNA. — Reguinna coumo un biòu joust l'agulhado ; — coumo un chabal oumbriu joust lous cops d'esperou ; — coumo un ase picat per uno brumo de fouissoulous.

REGUSSAT *ou* ARREGUSSAT coumo un bouchè quand sanno. — S'arregussa jusquos à la cinto coumo uno gourdimando.

RÈI. — Urous.... countent coumo un rèi. — Biure.... èstre pla coumo un rei. — Quand proumet quicon, es coumo se lou rei abio parlat.

SE DITS :

Souhèt de rei : filho e goujat.

REINARD. — Fi....rusat coumo un reinard. — Fugi *ou* landa coumo un reinard dabant un lioun. — Fusa de la pus fino coumo un reinard qu'a lous lebriès al tafanàri. — Bergougnous coumo un reinard prés per uno galino.

SE DITS :

— Lou reinard amago sa cougo.
— Lou pus fi reinard
Trobo pus finard.

REJOUISSENT. — Rejouissent coumo l'alleluia de Pascos ; — coumo un soulel d'ibèr ; — coumo l'estibet de Sant-Marti ; — coumo lou jour de carnabal ; — coumo un batisat ; — coumo un foc de Sant-Jan, quand se fa la rodo al tour.

REJOUIT *ou* GAI coumo un pinsou ; — coumo un airetiè ; — coumo s'abiò capitat un bilhet de loutariè de cent milo francs.

REJUNIT *ou* REJUNT coumo un oustalet d'uno noubèlo maridado ; — coumo la fardo dins lou cabinet ; — coumo lou pa dins lou tiradou ; — coumo lou blad dins lou graniè. — Rejunt coumo un estuch d'agulhos ; — coumo las granos d'uno milgrano ; — coumo las quèissos d'uno anougo ; — coumo lous amellous d'uno pigno ; — coumo uno huitro dins sa cauquilho ; — coumo uno tartugo dins sa cabano raiado.

RELOTGE. — S'acourda coumo lous relotges *ou* las mostros : sus bint, cap la mèmo ouro. — Ana al pouce coumo lou relotge de la bilo.

REMEMOURIAT. — Rememouriat coumo un creanciè.

REMENA. — Remena lou tioul coumo las cigalos ; — coumo las fennos al pesquiè ; — coumo lou fourniè quand pougnègo. — Se remena coumo l'argent biu ; — coumo un diable esparsounat *ou* dins un aigo-signadiè. — Se remena coumo un brullat. — Remeno remenaras coumo s'abio agut un cent de piuses à las cars. — Remena *ou* branla pas mai qu'uno estatuo *ou* uno borno.

SE DITS :

Qui se coucho sans soupa,
Touto la nèit se remeno.

RENA. — Rena coumo un porc ; — coumo uno carrèlo mal unchado ; — coumo uno rodo de cègno ; — coumo un gous qu'i dostoun un os. — Rena coumo las tripos d'un afaminat.

SE DITS :

Es coumo lous gats, qu'en mai manjoun en mai rènoun.

RENEGA. — Renega coumo un carretiè ; — coumo un marin engrabat ; — coumo un uganaut ; — coumo un descrestianat ; — coumo un abandounat de Dius e de toutis lous sants dal Paradis.

RENG. — Tene soun reng coumo las arencados ; — coumo touto filho brabeto.

RENGOS. — Alignats sus dos rengos coumo un four de cebos ; — coumo lous penitents à la proucessiu ; — coumo un bol de cols-berds *ou* canards salbatges.

RENOUMAT. — Renoumat coumo Barrabas dins la Passiu.

RENOUS. — Renous coumo uno gato-borgno ; — coumo uno gousso quand i dostoun lous cagnots ; — coumo un carri mal graissat.

RESCLANTI *ou* RESTOUNTI coumo uno mitralhado ; — coumo uno trounadisso ; — coumo cent petards de mino ; — coumo uno canounado.

RESOULGUT. — Resoulgut coumo Bartolo ; — coumo un miquelet ; — coumo un sacre-moun-amo.

PER TRUFARIÈ :

Resoulgut e gai coumo uno fedo toundudo de fresc.

RESPECTABLE. — Respectable coumo lous pelses blancs ; — coumo la dernièro paraulo d'un agounisant ; — coumo un estandart curbelat de mitralho.

RESPLENDENT. — Resplendent coumo uno illuminaciu ; — coumo l'estèlo dal matis ; — coumo un leba de soulel en pleno mar ; — coumo la capo dal cèl tachado d'estèlos.

RESPOUNDRE. — Respoundre coumo un mut : à cops de caps. — Respound coumo s'i parlaboun pas. — Respound toujour : « *Pour nous* », coumo à las litanìos.

SE DITS :

— Lou clergue respound coumo l'abat canto.
— Cal respound, pago.

RETIRA. — Se retira coumo las poulos : à quatre ouros dal bèspre. — Se retira *ou* se rejuni coumo un cagarau dins sa

clèsco ; — coumo un gril dins soun trauquet. — Se retira coumo de car de fedo.

Rette. — Rette coumo un paissèl ; — coumo un pal ; — coumo un fustet ; — coumo un fusil. — Rette coumo un cung ; — coumo un caunil ; — coumo un panicaut ; — coumo un salcissot ; — coumo un pargam ; — coumo un coumpas ; — coumo un cièrge pascal ; — coumo un garrou de gabre ; — coumo de tolo ; — coumo un caulet-flòri ; — coumo un pifre ; — coumo damo Justiço. — Rette coumo uno cougo de baco que se casso las mouscos. — Se tene rette sus sas cambos coumo uno crabo que pisso. — Se tene rette coumo s'on abio 'n pal pel tioul. — Rette e mut coumo uno estatuo. — Rette e palle coumo un suzàri.

se dits :

— Lou que deu rés, qu'a tout pagat,
Pot marcha rette boutounat.
— Ten-te rette e pla moucat.

Riche. — Riche coumo la mar ; — coumo un Cresus ; — coumo un juslou ; — coumo un ramplaçant.

se dits :

— Cal es riche es ounourat,
Cal es paure es mespresat.
— Se sios riche, dinno dous cops..... nou, douno dous cops.
— Es riche qui pot, urous qui sap, satge qui bol.

Rigo-rago. — Estre en rigo-rago amé quaucun, coumo l'enclumi e lou martèl.

Rigou. — De rigou coumo un cop de capèl à soun superiur ; — coumo un coustume negre per un enterromen.

Rima. — Rima coumo un tentat.

per trufariè :

Aco rimo coumo cebos amé rasins. — Rimoun ensemble *ou* s'acordoun coumo gat e gous.

Rire. — Rire coumo un fat ; — coumo uno asclo pernado ; — coumo un boussut ; — coumo un asclat *ou* dessauclat ; — coumo uno amargasso ; — coumo uno bougneto ; — coumo

uno dignairolo ; — coumo uno pocho descourdurado ; — coumo un foutral. — Rire à tout esclat coumo uno fenno qu'a de poulidos dents ; — coumo un ase dins soun brès. — Rire dal bout de las dents coumo uno bièlho idolo. — Rire coumo s'on abiè tout soun boun sen.

SE DITS :

— Filho que rits plourara lèu.
— Lou que rits toujour
Troumpo nèit e jour.
— Fa rire de chi, que passo pas las dents.

RISENT. — Risent coumo un cèl d'azur; — coumo un fial d'aigo claro ; — coumo un jour agoustenc ; — coumo un esclairissol de cèl après la tempèsto ; — coumo lou soulelhet quand trauco la brumo. — Risent e fresc coumo uno flour noubèlo. — Risent e countent coumo s'abio cent milo francs à la pocho, que deguèssoun pas rés en digus.

ROCOLORO. — Estre coumo las gens de Rocoloro : qui toco l'un, toco l'autre.

RODOULS. — A rodouls coumo las agassos : de blanc e de negre.

ROUBILHOUS. — Roubilhous coumo uno bièlho sarralho.

ROUCOULEJA. — Roucouleja coumo dous tourtourèls ; — coumo dous nòbis.

ROUDA. — Rouda coumo uno baudufo ; — coumo un fus. — Rouda coumo un mouli de bent ; — coumo uno raflo ; — coumo un porc malaut ; — coumo un perdut ; — coumo uno amo en peno. — Rouda la patantèino coumo un desubrat.

ROUFLA. — Roufla coumo un fouet de poustilhou ; — coumo un chabal espaurugat *ou* mal estacat.

ROUGE. — Rouge coumo un flascou ; — coumo un carbou de foc ; — coumo uno cresto de poul ; — coumo uno mèco de piot ; — coumo de sang de biòu ; — coumo un tapo-tioul granat ; — coumo uno caloto de cardinal ; — coumo l'escarlato ; — coumo un berret de Catala ; — coumo un guindoul ; — coumo uno rouzèlo ; — coumo uno trougno d'ibrougnasso ; — coumo de poumetos à dous closses ; — coumo uno bièlho pebrino per grano ; — coumo de cou-

lindrou ; — coumo uno escarabisso ; — coumo uno roso d'estiu. — Rouge-sannous coumo un bouchè. — Roujo sanguinèlo coumo uno flour de milgraniè. — Rouginas coumo de bol ou de sanguino.

PER TRUFARIÈ :

Rouge coumo de sang de nap. — Rougì de bergougno coumo un plat d'estam.

ROULLAT. — Roullat coumo un porto-mantoul ; — coumo un paro-plèjo ; — coumo uno trousso de palho ; — coumo un capèl d'aubergnas.

ROUNCA. — Rounca coumo un canou ; — coumo un tuièu d'orgue.

ROUND. — Round coumo un pipot ; — coumo uno pèl de tambour ; — coumo un palet ; — coumo un curbèl ; — coumo un iòu ; — coumo la luno pleno ; — coumo un fourmatge.

ROUNDINA. — Roundina coumo un gous que bei dintra gat en cousino.

ROUNFLA. — Rounfla coumo un troumbono ; — coumo uno baudufo oulandeso. — Rounflant coumo un orgue de catedralo ; — coumo uno fusilhado.

ROUPILHA. — Roupilha coumo un paure ; — coumo uno missarro.

ROUS. — Rous coumo un fial d'or ; — coumo uno bresco d'abelho ; — coumo un castagnou ; — coumo un baisol de pa ; — coumo un perot Sant-Janenc ; — coumo un milhassou ; — coumo uno croustado que sourtits dal four ; — coumo uno còco de Limous ; — coumo un brout de ginèsto ; — coumo un louidor ; — coumo un bèire de bi quèit ; — coumo uno liasso de gimbeletos ; — coumo uno espigo prèsto à sega. — Rous e lusent coumo un pourquet roustit.

ROUSEGA. — Rousega coumo uno arno ; — coumo un rat ; — coumo un gous ; — coumo un chancre ; — coumo lou roubil ; — coumo un gourgoul dins uno fabo. — Rousega de calhaus coumo lou bièl Saturno.

ROUSELIN. — Rouselin coumo de coural ; — coumo uno caroto.

ROUSSEGA, TRIGOUSSA *ou* REBALA coumo uno carraugnado ; — coumo un rosse. — Trigoussa la groulho coumo un acabaïre arroubinat.

ROUSSENCO. — Roussenco coumo uno abelano ; — coumo uno amello que regagno dins la clèsco.

ROUSTIT. — Roustit coumo un pèd de mil. — Roustit e flambat coumo un poulet à l'aste.

ROUZENT. — Rouzent coumo de founto que rajo ; — coumo un carbou de foc ; — coumo un carral que petounejo e beluguejo d'estèlos.

RUSAT. — Rusat coumo un rèinard ; — coumo un gabach ; — coumo un Aubergnas ; — coumo uno masco.

SE DITS :

— A rusat, rusat e mièch.
— Es beritable pa-signat
D'afina qui se dits rusat.

RUSCOUS. — Ruscous coumo uno bièlho ausino ; — coumo uno pipo de mièch pam de rauso ; — coumo un mourre que se labo quand plòu.

RUSSI. — Russi coumo un cardou-d'ase ; — coumo la michanto erbo ; — coumo lous agragnousses.

SE DITS :

Tout i russits : déu èstre crebat, *ou* a fait pacho amé lou diable.

SABA *ou* BATRE coumo un quèr ; — coumo un gous.

SABAT. — Fa lou Sabat coumo las mascos.

SABATIÈ. — Mal caussat coumo un sabatiè.

SE DITS :

Sabatiè, fai toun mestiè *ou* plègo ta boutigo.

SABENT *ou* SAPIENT coumo un libre ; — coumo un ome d'escritòri ; — coumo un mèstre d'escolo.

SE DITS :

— Bal mai sabé, qu'abé ;
Mès se l'on sap e l'on a,
Acò pot pas derrenga.
— La sapienço es un aubre qu'a per racino lou countentomen, e per fruto, lou repaus.

— La sapienço a que lous ignourents per enemics.

SACRAT. — Sacrat coumo un abesque ; — coumo la boulountat d'un agounisant.

SACREJA. — Sacreja coumo un poussedat ; — coumo un damnat ; — coumo un abandounat de Dius.

SACS. — Soun coumo de sacs de carbouniè : l'un gasto l'autre.

SADOUL. — Sadoul coumo un porc ; — coumo un pesoul ; — coumo un Alemand ; — coumo s'abio manjat uno baco ; — coumo uno gribo qu'a picat de rasins.

SE DITS :

— Pijous sadouls, bessos amargantos.
— A l'ase sadoul, lou blat i' es besso.

SAGAN. — Fa lou sagan coumo las brèissos ; — coumo d'escoulans en bacanços.

SAL. — Granat coumo de sal. — San coumo la sal. — De pesouls coumo de gras de sal. — I'ana coumo las fedos à la sal.

SALAT. — Salat coumo la braso ; — coumo d'alum ; — coumo de sal-mourro ; — coumo uno alencado ranço ; — coumo de cansalado ; — coumo d'aigo de mar *ou* coumo la mar.

SE DITS :

La saladuro
Demando bagnaduro.

SALBA *ou* SAUBA. — Se sauba coumo un reinard, la cougo entre mitan las cambos ; — coumo un capou bagnat.

SALLE *ou* SALOP coumo un Espagnolas ; — coumo un Poulacre ; — coumo uno penche ; — coumo un pijouniè ; — coumo un jouquiè de galinos. — Sallo à repugna tout uno parouèsso.

SAN. — San coumo uno amello bessouno ; — coumo la sal.

SE DITS :

I'a rés de san, de moural e de digne, coumo lou trabal das camps.

SANNA. — Sanna quaucun coumo un poulet ; — coumo un porc ; — coumo un agnèl.

SANT-GAUCHÈ. — Aisit *ou* adreit coumo sant Gauchè.

SARDO. — Planiè coumo uno sardo. — S'i beire clar coumo uno sardo quèito.

SARGOUTIT *ou* BRANDOULHAT coumo un pruniè ; — coumo un sac de quitanços.

SARJANT. — Jura coumo un bièl sarjant.

SARRA. — Sarra coumo un estoc ; — coumo d'estanalhos ; — coumo de mourralhos ; — coumo un cranc. — Sarra coumo l'on aimo. — Estre sarrats coumo d'anchoios ; — coumo de picarèls. — Estoumac sarrat coumo une pigno. — De cops de pungs sarrats coumo la plèjo.

SE DITS :

— Sarro bren, escampo farino.

— Te cal pas trop sarra d'aquel qu'es mai que tu.

SATGE. — Satge coumo un image ; — coumo un santiroulet ; — coumo l'abelho.

SE DITS :

Lous pus satges entrabucoun sept cops per jour.

SAUCLAT. — Sauclat d'anèls coumo un barralet ; — coumo uno tressairolo.

SAUPRE *ou* SABÉ lou lati coumo un capela. — Sap acò sul bout dal det coumo lou Pater ; — coumo la crouès ; — coumo lou *B, A, BA*.

SAUSE. — Derruscat coumo un sause. — Curat coumo un sause. — Dessaba coumo un sause.

SAUTA. — Sauta coumo un arlequin ; — coumo un Bascou ; — coumo un Biarnès ; — coumo un gat magre ; — coumo un esquirol ; — coumo un pourginèlo ; — coumo uno paumo. — Sauta coumo se l'on abiò marcat d'ourtigos ; — coumo un crabit sus l'èrbo. — Sauta lèst coumo un lapin. — Sauta 'n bramant coumo un taure blassat. — Sauta e courri coumo un derratat. — Sautilha coumo uno margot : cougo relebado e bèc en l'aire.

SEC. — Sec coumo d'amadou ; — coumo uno escaleto ; — coumo un cremal ; — coumo un os ; — coumo un broc ; — coumo un pansaril ; — coumo un rastèl ; — coumo un luquet ; — coumo un croustet ; — coumo un estèlou ; — coumo un desc ; — coumo un clèsc ; — coumo un ciure ;

coumo un castagnou ;— coumo un os de sepio ; — coumo un clos de dato ;— coumo un picarèl fumat ;—coumo uno alencado ;— coumo un brusc ;— coumo d'ibòri ;— coumo un espargoul de bosc ; — coumo un floc de coupèus ; — coumo uno canèlo ; — coumo un paissèl ; — coumo un lebriè ; — coumo un arenc ; — coumo un gratèu ; — coumo uno cambo de milhasso ; — coumo un coucarìl ; — coumo de brugo ; — coumo un curbelet.— De pa sec coumo uno bano de marra.—Sec coumo uno toumlo ; — coumo l'amo de Judas. — Sec *ou* eissut coumo uno bresco espremido.

SEGUI. — Segui coumo un gousset ; — coumo l'oumbro. — Se segui coumo lous gras d'un chipelet ; — coumo lous ferradats d'aigo dins uno brulladisso *ou* incendìo ; — coumo las bèlos d'un mouli ;— coumo lous canards ;— coumo lous moutous ; — coumo lous jours ; — coumo lous amourouses ; — coumo lous aucèls quand s'acouploun.

SE DITS :

Jours se seguissoun pas à pas,
Mès lous jours se ressembloun pas.

SEGUR *ou* SOULIDE coumo l' roc de Fouis ; — coumo la tourre d'Escalos ; — coumo l'aissèl dal mounde. — Acò 's segur coumo un e un fan dous ; — coumo etsisti ; — coumo i'a 'n Dius amount ;— coumo me cal mouri 'n jour ;— coumo ei cinq dets à la ma.

PER TRUFARIÈ :

Segur coumo uno proumesso d'aboucat ; — coumo las tramblasous ; — coumo uno giroueto.

SÈIT. — Sèit coumo un pacha. — Sèit à chabal coumo uno mounino sus un camèl.

SEMBLA. — Se sembla coumo dos goutos d'aigo ;— coumo uno poumo partido ;— coumo las fèlhos d'un aubre ;— coumo dous bessous.

PER TRUFARIÈ :

Se sembla coumo lou coucut amé l'agasso ; — coumo un ase semblo un palama.

SEMENAT. — Semenat coumo las estelos al cèl. — Semenat espés coumo las flours *ou* l'èrbo de la prado.

SE DITS :

Al Paradis recoultaras
Ço qu'aça-bal semenaras.

SEN. — A de sen coumo uno grando persouno ; — coumo un satge de la Grèço.

PER TRUFARIÈ :

Abé de sen coumo un grapaud de plumo ; — coumo un ase de safra al tioul.

SE DITS :

— Lou sen pot pas beni abant l'atge.
— A toutis lous sens, à despart lou bou.

SENSE. — Sense coumo de car d'ausino ; — coumo un diamant.

SENTI *ou* PRESSENTI lou dangè coumo un ogre la car fresco.

SERCA. — Serca quicon coumo uno espillo menudo. — Serca coumo un gous qu'a perdut soun mèstre. — Serca coumo à fabos quèitos.

SE DITS :

— Tal sèrco la fedo que trobo lou loup.
— Cal serco e trobo, perd pas tout soun temps.

SERIOUS. — Serious coumo un papo ; — coumo un jutge ; — coumo un gat que pisso per la braso. — Tene soun serious coumo un ase quand on l'estrilho.

SET. — A lou mal de las berdoulaigos : a toujour set.

SIAU. — Siau coumo l'aigo claro ; — coumo lou desèrt. — Ba fa tout siau coumo uno gato quand loufo.

SICRÈTOUS. — Sicrètous coumo un mut ; — coumo uno pèiro de toumbo ; — coumo lou clot.

PER TRUFARIÈ :

Sicrètous coumo un perruquiè ; — coumo un coula de cimbouls ; — coumo un cop de canou.

SINGE. — Adrèit *ou* aisit coumo un singe de sa cougo. — Malecious coumo un bièl singe. — Aisit de touto ma, coumo

lou singe.—Faire coumo lou singe : traire lous marrouns dal foc amé la pato dal gat.

Singlat. — Singlat coumo un capucin. — Singlat coumo un bardot.

Simple. — Simple coumo la naturo ; — coumo bounjour ; — coumo la couloumbo ; — coumo un bièl fermiè dal Bèrri.

Sobre. — Sobre coumo un camèl ; — coumo un jutge ; — coumo un Arabo ; — coumo un armito.

Som.— Uno som coumo un ploumb.— Uno som sereno coumo lo d'un efantou à la teto.

Sot. — Sot coumo un paniè sans tioul ; — coumo uno banasto. — Resta sot coumo un palet.

Sou. — Fa toujour qu'un sou coumo la campano. — Ba toujour soun sou coumo lou tic-tac d'un mouli.

Sòu. — Brabe coumo un sòu. — Poulit coumo un sòu.

Soubeni. — Se soubeni coumo s'èro ièr.— M'en souben coumo de ço qu'èi fait bèi.

PER TRUFARIÈ :

Mé souben d'acò coumo de ma premièro camiso *ou* das premièris souliès que me carguèri.

Souco. — Mut coumo uno souco. — Bèstio coumo uno souco. Ruscous..... gambèrle..... mal escarpit coumo uno souco.

SE DITS :

— Es pla lèdo la souco (de bigne) :
Mès qun fruit per la bouco !

Souegnat.— Souègnat coumo un poulet ;— coumo un tresor. — Souègnous coumo un enfirmiè ; — coumo uno sor de caritat.

Soufri.— Soufri coumo un damnat ; — coumo un poussedat ; — coumo un galerièn. — Soufri las bibos, las pèiros, lou martìri.

SE DITS :

— Soufrissi, tant que sios enclumi ;
Tustaras quand saras martèl.
— Cal soufri

Per parbeni,
E endura
Per dura.

Soul. — Tout soul coumo un armito ;— coumo un prisouniè ; — coumo un abandounat.

Souliès. — De souliès grandasses coumo de barialos ;— coumo de barcos ; — pesants coumo un parel d'esclops ; — ferrats coumo uno porto de jaulo. — Se jauta de quicon coumo das premièris souliès qu'on se carguèt.

Soumbre. — Soumbre coumo la nèit ; — coumo uno brumo que porto la grello ; — coumo un temps plèjous.

Souple. — Souple coumo un gant ; — coumo un debas de sedo ; — coumo uno mitèno ; — coumo de caouchouc.

Sourd. — Sourd coumo uno becasso ; — coumo un toupi ; — coumo uno porto ; — coumo la boto d'un jandarmo ; — coumo un alaire. — Crida..... tusta coumo un sourdagno.

Soustreja. — Soustreja coumo un carretiè ; — coumo un biel mariniè.

Surbelhat. — Surbelhat coumo lou lait sul foc ; — coumo un fol-estacadou ; — coumo un reclus.

Suza. — Suza coumo un gigot à l'aste ; — coumo un gourg ; — coumo un alcarazas de terralho ;— coumo un miol que ben de la fièro. — Suza sang e aigo coumo un Ecce-Omo.

SE DITS :

— Lou soulel de Mountalba,
Lous bartasses fa suza.

A. Mir.

(*A suivre.*)

VARIÉTÉS

Une nouvelle conjecture concernant Guilhaume vii

On lit dans le curieux livre d'Étienne de Bourbon, *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus*, l'anecdote suivante[1] :

« Audivi quod quidam comes Pictaviensis experiri voluit qui status esset in hominibus delicacior ; et, cum transfigurasset habitum suum, et diversos status hominum expertus fuisset, mores, status et societates diversorum hominum, rediit ad pristinum statum, dicens quod delicatissima esset vita mercatorum in nundinis, qui intrant tabernas, in quibus inveniunt promptas et paratas quas volunt delicias, nisi unum obsisteret, scilicet finalis ratio quam habent reddere de omnibus sumptibus factis, et solvere omnia et minuta plene que ante expenderunt[2]. »

Je serais bien trompé si le comte de Poitiers dont il s'agit ici n'était Guillaume VII, le troubadour. Je n'en vois aucun auquel on puisse, avec autant de vraisemblance, attribuer une idée pareille, qu'à celui qui « anet lonc temps per lo mon » et qui dut, dans ses courses aventureuses, se déguiser souvent de diverses façons, comme le Joufroi du roman français, en qui j'ai cru aussi le reconnaître.

C. C.

Le chevalier Raimbaud et la comtesse de Flandres

On lit dans une des gloses des *Documenti d'amore* de Barberino (*Jahrbuch*, XI, 48): « Refert Miraval provincialis quod crudelis mortis

[1] Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon, publiés par A. Lecoy de la Marche (Paris, 1877), p. 411.

[2] C'est cette idée qui a produit le *quart d'heure de Rabelais*. (Note de l'éditeur). — On trouve cette même idée exprimée dans la *cobla* anonyme ci-après, que nous a conservée le chansonnier Mac-Carthy, et qui vient d'être publiée par M. H. Suchier avec les autres *unica* inédits de ce ms., dans ses *Denkmaeler prov. Literatur*, précieux recueil dont nous rendrons compte incessamment :

Molt m'agrada trobar d'invern ostage,
El bon foc clar el vin fort e douz sia,
E m'agrada bel 'osta qui cundeia,
E bels mantils e pan blanc per usage,
E m'agrada çarn de bou e perdis,
E gras capons et ocas m'abellis,
E agradam, can ven a la partida,
Non far raxon, et es ben far complida.

quam intulit olim comes Flandrie in dominum Raembaud militem suum, causa fuit quoddam suspirium quod ille miles emisit dum serviret eidem, presente domina comitissa; et de hoc scripta [sunt] aliqua in libro Florum novellarum[1] sepius allegato. »

Cette allusion se rapporte-t-elle à un fait réel ou seulement à un roman? Je ne saurais le dire, mais je penche pour le roman. Quoi qu'il en soit, il y a peut-être lieu de croire que c'est à la même aventure qu'ont trait les passages ci-après de deux autres troubadours. (La pièce de Miraval, nouvelle ou chanson, que cite Barberino, est malheureusement perdue.)

1. Sordel (*Gedichte*, IV, p. 98):

Bel (*lis*. Del?) cavaler me plai qe per amor
Moric l'autrer en Flandres, car ll'aman
En seran trop miellz crezut derenan
Per las donas qels tenon en error.
Ben volgra fos ab lui morta s'amia,
Pois gascuna cho qe no cre creiria,
Qe on plus fan los fins amanz languir,
Plus van tarzan zo qe degran complir.

2. G. de S. Didier (*Los grieus desirs. Werke*, II, 56):

E tuit li pro ques volon far grazir
Fan los bels dos lai on plus an sabor,
E breus respos es loncs jois en amor,
Per que domna non deu son joi fenir,
Con fes Elis, la comtessa de Flandres[2].

C. C.

BIBLIOGRAPHIE

Geschichte des Suffixes — *olus* in den romanischen Sprachen mit besonderer Berücksichtigung des Vulgar-und Mittellateins. — naugural-Dissertation... von Max Mirisch. Bonn, 38 pages.

Tableau comparatif des formes romanes dérivées de types latins ou bas-latins (réels ou fictifs) en *olus*. Ce travail, quoique suffisam-

[1] Sur ce recueil de nouvelles, composé par Barberino, et qui est perdu, voy. A. d'Ancona, *le Fonti del Novellino*, dans la *Romania*, II, p. 405 et suivantes.

[2] M. Birch Hirschfeld veut voir dans ces derniers vers une allusion au roman du *Chevalier au Cygne*. Mais il n'y a aucun rapport, ni dans les noms, ni dans l'idée. 1° La comtesse de Flandres, dans le *Chevalier au Cygne*, s'appelle *Béatrix*; 2° c'est pour avoir transgressé les ordres de son mari, Helias de l'Ille-Forte, et non pour avoir trop fait languir un amant, qu'elle met fin à son propre bonheur.

ment complet, pourrait recevoir encore quelques ajouts, au moins en ce qui concerne le français, par exemple, *virole*, latin *viriola*, *banderole*, *pèterole* (patois de Saintonge), *fumerole*, *barioler*, *fignoler*, *flageolet*, pour **fageolet* de *faba*, **fabia*, **fabiolus*, **fabiolettus*. Observons en passant que l'étymologie officielle *phaseolus* ne vaut rien, cette forme ne pouvant produire qne *faisol*. M. Mirisch aurait encore pu simplifier son travail en observant que le suffixe *olus* se substituait toujours au suffixe *ulus* après les voyelles *e* ou *i*, n'alternant avec lui qu'après la semi-voyelle *v* (*servolus*, *servulus*) et ses équivalents *b*, *p*, et que ces voyelles *e* ou *i* (c'était tout un à l'hiatus) pouvaient toujours se supposer pour les formes diminutives intermédiaires, lesquelles aboutissaient alors aux finales en *ius*, *ia*, *ium* ou *eus*, *ea*, *eum* :

faba, **fabia* (ou **fabea*), **fabiolus* (ou **fabeolus*), = *Fajol* (nom propre), *caper* (= **caprus*), **caprius* (ou **capreus*), *capreolus*, = *chevreuil*.

hispanus **hispanius* (ou **hispaneus*), **hispaniolus*, = *espagnol*.

A. B.

CHRONIQUE

COMMUNICATIONS FAITES DANS LES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ. — 10 janvier 1883. — *Bonur de famiho*, sextine provençale par M. Rettner ; le *Dialogue de l'ombre de l'abbé de Nant et de son valet Antoine*, édition de M. le docteur Mazel.

24 janvier. — Proverbes et comparaisons en patois du haut Agenais ; le *Papillon*, pièce de poésie en patois du moyen Agenais (communication de M. Séré, instituteur en retraite à S.-Caprais-de-Lerm (Lot-et-Garonne)).

7 février. — Noel moitié français, moitié béarnais, communiqué par Mlle Mathieu, sœur Cécile, institutrice commnnale à Colombiers (Allier). — Particularités de versification relevées dans une pièce de Robert Ruffi sur la *Peste de Marseille en* 1580 (communication de M. Boucherie).

*
* *

CONCOURS PHILOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE DU 13 MAI 1883. — A l'occasion du centenaire de Favre, le célèbre poëte languedocien, une des deux médailles de vermeil sera décernée à la meilleure pièce de poésie composée en son honneur. Elle pourra être écrite en français ou dans l'un des idiomes populaires du midi de la France ou en catalan.

*
* *

M. A. Darmesteter vient d'être nommé titulaire de la chaire de vieux français à la Faculté des lettres de Paris. Nous dirons, avec le *Rappel*, qu'on ne pouvait faire un meilleur choix.

***

Notre confrère, M. Emile Levy vient de recevoir la « venia legendi » à l'Université de Fribourg, en Brisgau. Il commencera son cours après les vacances de Pâques, par l'histoire littéraire de la Provence.

***

Les Jeux Floraux de Paris, organisés par la Société des Félibres, comprendront, cette année, un concours littéraire et un concours artistique comportant deux sections (1° dessin, 2° musique).

La distribution solennelle des récompenses aura lieu à la fête annuelle de Sceaux, en mai prochain.

CONCOURS LITTÉRAIRE

A. — Prix du Ministre de l'Instruction publique

A la meilleure *étude* en prose française ou en langue d'oc sur ce sujet :

LES PRÉCURSEURS DES FÉLIBRES AU XIXe SIÈCLE
(1800-1855)

B. — Prix : une médaille de vermeil,
A la meilleure *ode* en langue d'oc sur ce sujet :

CLÉMENCE ISAURE

C. — Prix : une médaille de vermeil,
A la meilleure *poésie* en langue d'oc sur ce sujet :

FÉLICIEN DAVID

D. — Prix : une médaille d'argent,
A la meilleure *chanson* en langue d'oc sur ce sujet :

LE MELON DE CAVAILLON

Prix Florian

Offert par la ville de Sceaux

Une médaille de vermeil,
A la meilleure *poésie* en langue française sur ce sujet :

FLORIAN

La poésie classée la première sera lue sur le tombeau de Florian par l'un des acteurs des théâtres nationaux. — Une médaille d'argent sera attribuée au lauréat classé en deuxième ligne.

N.-B. — Les divers dialectes romans du midi de la France pourront être employés par les concurrents.

AVIS CONCERNANT LES TROIS CONCOURS. — Des médailles d'argent et de bronze supplémentaires et des mentions honorables pourront être accordées, suivant l'importance des concours.

Délais et mode d'envoi. — Les envois relatifs au concours littéraire et au concours musical devront être faits *franco* avant *le* 20 *avril, terme de rigueur,* à M. Jasmin fils, président de la Société, 20, passage Tivoli, à Paris.

Les envois concernant le concours de dessin devront être faits *franco* avant *le* 15 *mai, terme de rigueur,* à M. Amy, vice-président de la Société, 12, rue du Moulin-de-Beurre, à Paris.

Aucun ouvrage ne devra être signé. A tout envoi pour chacun des trois concours sera annexé un pli cacheté, contenant les nom, pré-

noms, adresse du concurrent, avec une devise qui sera répétée au dos de l'œuvre.

***

La Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales ouvre un concours littéraire pour l'année 1883. Voici quelles seront les récompenses distribuées :

I. Un prix : Histoire locale du Roussillon.
II. Un prix : Archéologie locale : Monographie d'un monument.
III. Un prix : Poésie française sur un sujet traitant du Roussillon historique ou pittoresque.
IV. Un prix : Poésie française (sujet facultatif).
V. Un prix : Poésie catalane : genre lyrique.
VI. Un prix : Poésie catalane : genre humoristique.

Les pièces devront être adressées, avant le 1er août 1883, au secrétaire, M. Gustave Cazes, rue Eglise-la-Réal, nº 1 bis, à Perpignan, et porter bien exactement le nom et l'adresse de l'auteur.

***

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de notre confrère M. le docteur François Barthès, chirurgien en chef de l'hôpital St-Charles, à Cette.

***

DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ

Par M. le docteur Obédénare :

Mostre de dialectul macedo-romanu de Vangeliu Petrescu (Crusovean). Partea I Basmul, cu Fet-frumosu-Bucuresci, editura librâriei Socecu et comp. 7, Calea Victoriei, 1880 ; in-8º, 47 pages.

Par M. Henri de la Combe :

Lo Grando Cobolcado ol proufit dés paourés (ourgonisado pèr lo classo oubrieiro de Sént-Offriquo), 13 juin 1880, par Louisou de lo Patto-Négro, 4 pages.

Par M. Clair Gleizes :

Recueils de noëls provençaux, par Nicolas Saboly. Nouvelle édition. Avignon, imprimerie et librairie de L. Aubanel, 1845; in-12, 176 p.

Les Ruines de l'abbaye de Montmajour, d'Arles, par l'abbé J.-N. Trichaud. Arles, typographie et lithographie Dumas et Dayre, 1861; in-8º, 32 pages.

Almanach de Provence, par Alexandre Gueidon, 5e année, 1860. Marseille, in-8º, 63 pages.

La Galino, historiette provençale, par Marius Bourrely (1er novembre 1856). Marseille, 3 pages.

Au Troubaire de l'*Ecò* (extrait de journal).

Vivo la Souquo, suivi de la Frumo à barbo.

1820. Missien à Marsiho. Jesus-Christ siegué loouza eternelamen (affiche).

Le Père Gérard, Gazette nationale des communes, nº 102.

Lou Poueto cassaire ; lou Passeroun et seis Enfans ; Epitro à un ami ; leis Ratos et lou Flascou. Coup d'œil sur l'Europe (manuscrit).

L'Echo des Muses (2e année, nº 10). Place du Marché, Draguignan. In-8º, 7 pages.

La Croix du mont Sainte-Victoire, cantique. Aix, 1872, 4 pages.

Cristoou et Fresquiere, ou la Queue de l'âne arrachée, comédie en un acte et en vers provençaux. Marseille, in-8º, 16 pages.

La Réunion patriotique, comédie en un acte et en vers français et provençaux, par Etienne Pélabon, représentée le 13 juin 1796. Toulon, chez Castex, libraire, 1782 ; in-8°, 24 pages.

Ville de Marseille, Programme des fêtes de charité des 12, 13 et 14 avril 1868 ; in-8o, 16 pages.

Discours prononcé à la distribution des prix, le 23 août 1878, par l'abbé Marbot. Aix, in-8°, 36 pages.

Noels provençaux et français, ou Cantiques sur la Naissance du Sauveur. Carpentras, imprimerie de L. Devillario, petit in-8°, 128 pag.

* * *

LIVRES REÇUS PAR LA REVUE

Sammlung franzoesischer Neudrucke herausgegeben von Karl Vollmoller.

3. Robert Garnier. Les Tragedies... herausgegeben von Wendelin Foerster. Erster Band : Porcie, Cornelie, M. Antoine. — Heilbronn, Gebr. Henninger, 1882; in-8°, XVIII-214 pages.

4. Robert Garnier. Les Tragedies. Zweiter Band : Hippolyte, La Troade, 168 pages.

5. Robert Garnier. Les Tragedies. Dritter Band : Antigone, les Juifves, 172 pages.

Louis Astruc. La Marsiheso, pouèmo dramatique prouvençau en 3 ate. Avec traduction française. Marseille, librairie Laffitte. Avignon, J. Roumanille, libraire, 1882 ; in-8b 141 pages.

Reseña de los estudios clásicos de las letras españolas en Francia, discurso pronunciado en el paraninfo de la Universitad de Madrid, el dia 24 de mayo de 1881, par J.-G. Magnabal. Madrid, 1881; in-8°, 14 pages.

Aperçu sur l'étude classique des lettres espagnoles en France, etc. (traduction de l'opuscule précité).

* * *

AVIS A MM. LES INSTITUTEURS

Le secrétaire a l'honneur de prévenir ceux de MM. les Instituteurs qui reçoivent la *Revue des langues romanes* qu'il tient à leur disposition *neuf* exemplaires du *Questionnaire pour servir à recueillir les traditions, les coutumes et les légendes populaires* (16 pages), de M. Paul Sébillot. Ces exemplaires seront prêtés pour un mois à chacun de ceux qui se seront fait inscrire parmi les neuf premiers.

* * *

PROGRAMME

du Concours philologique et littéraire qui doit avoir lieu à Montpellier au mois de mai 1883

Philologie

Seront décernés :

1° Un prix de 300 fr. à la meilleure étude sur le patois, ou langage populaire, d'une localité déterminée du midi de la France (collection de chansons, contes, proverbes, devinettes, comparaisons populaires). Ces textes devront être reproduits exactement, c'est-à-dire sans rien changer à la langue du peuple, et tous traduits en français. On y joindra la conjugaison des verbes *chanter, finir, mourir, prendre, avoir,*

être, aller, pouvoir. Indiquer les autres localités, connues de l'auteur, où se parlerait le même idiome populaire;

Observation. — Ce prix est exclusivement réservé aux institutrices ou instituteurs primaires.

2° Un prix de 500 fr. au meilleur travail de philologie romane ayant pour base des textes qui soient antérieurs au XVe siècle, et qui appartiennent à la langue d'oc ou à la langue d'oil. Rentrent dans cette catégorie les publications de textes et les études d'histoire littéraire ;

3° Un prix consistant en un objet d'art de la valeur de 200 fr., au meilleur travail philologique ayant pour objet un idiome populaire néo-latin : Belgique, Suisse, France, Espagne, Portugal, Italie, Roumanie, Amérique. Cette étude devra s'appuyer sur un choix de textes (chants, contes, proverbes, légendes, etc.). Y joindre la géographie du dialecte étudié.

Littérature

Des prix seront décernés :

4° et 5° Aux deux meilleures poésies, à quelque genre qu'elles appartiennent ;

6° Au meilleur ouvrage en prose (contes, nouvelles, romans) ;

7° A la meilleure composition scénique en vers ou en prose.

Ces prix consisteront en 4 médailles d'or, chacune de la valeur de 100 fr., 2 médailles de vermeil, 5 médailles d'argent.

Avis aux concurrents. — Tous les ouvrages qui concourront pour le second ou le troisième prix de philologie devront être écrits dans une langue néo-latine ; tous ceux qui concourront pour l'un des quatre prix purement littéraires (n°s 4, 5, 6, 7) devront être écrits dans un des dialectes, soit du midi de la France, soit de la Catalogne ou des îles Baléares ou des provinces de Valence et d'Alicante.

Les travaux envoyés devront être inédits. Toutefois le deuxième et le troisième prix de philologie pourront être accordés à des ouvrages ayant paru depuis le 1er janvier 1882 et n'ayant concouru nulle part.

Les manuscrits ne seront pas rendus. Ils devront porter une épigraphe qui sera répétée sur l'enveloppe du billet cacheté contenant le nom et l'indication du domicile de l'auteur.

Les ouvrages destinés au concours doivent être adressés *franco* à M. A. Boucherie, secrétaire de la *Société des langues romanes,* avant le 1er avril 1883, dernier délai, et en triple exemplaire, s'ils sont imprimés.

Erratum du n° de janvier 1883

P. 51, l. 2, 4 décembre, *lisez :* 21 décembre.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

Je me propose de recueillir ici tout ce que je connais de textes provençaux, inédits ou déjà publiés, depuis les origines de la langue jusques et y compris le XVIe siècle, concernant la grande sainte dont l'histoire est si intimement liée à celle de Jésus, et à laquelle une légende, que l'Église romaine, malgré les objections de la critique, n'a pas repoussée[1], attribue, en même temps qu'à Marthe, à Lazare et à Maximin, leur compagnon, l'évangélisation de la Provence. Je donnerai en appendice la bibliographie des ouvrages, sur le même sujet, dont j'ai pu avoir connaissance ou seulement me procurer les titres, et qui ont été composés :

1° En provençal, depuis le commencement du XVIIe siècle ;

2° En catalan ancien et moderne.

I

Vie de sainte Marie Madeleine

EXTRAITE D'UNE TRADUCTION PROVENÇALE DE LA « LEGENDA AUREA »

Le ms., encore complétement inédit, dont ce premier article est extrait, est le n° 9759 (anc. suppl. 1050) du fonds français de la Bibliothèque nationale.

Ce ms. renferme la seule version provençale qui me soit connue de la *Légende dorée*. Les autres mss., contenant une version en langue d'oc du célèbre ouvrage de Voragine, sont catalans. L'un d'eux est à Paris : c'est le n° 127 du fonds espagnol de la B. N. J'en ai publié un extrait, ici même[2], il y a quelques années. Les autres sont en Espagne. Voy. Torres Amat, *Diccionario*, p. 701 (cf. le *Suplemento* de

[1] Voy., dans le *Bréviaire romain*, l'office de sainte Marthe (29 juillet), leçons IV, V et VI.

[2] T. XIII, p. 209, *Vie de sainte Anastasie*.

Corminas, p. 305-306); Balaguer y Merino, *Revue des l. r.*, XIX, 56; *Jahrbuch für rom. und engl. Literatur*, IV, 56 et 57.

La comparaison du texte des deux mss. de Paris, le provençal et le catalan, montre immédiatement entre eux la plus grande affinité. On remarque, dès le début de la vie de sainte Madeleine, qu'ils présentent les mêmes contre-sens et les mêmes lacunes : d'où la conséquence qu'ils doivent dériver d'un même original. Cet original était-il provençal ou catalan? Je crois pouvoir affirmer qu'il était catalan. Le texte de notre ms. 9759, tout provençal qu'il est ou qu'il veut être, offre en effet, à qui l'examine même sommairement, assez de *resabios* de catalan pour que le doute ne me semble pas possible. On trouvera dans les notes le détail de ces catalanismes.

Je dois la copie du texte que je publie à l'obligeance de M. L. Constans. M. Gaston Raynaud a bien voulu en revoir quelques passages sur le ms. et les comparer au texte catalan, dont il m'a envoyé aussi divers extraits. Je les prie l'un et l'autre d'agréer l'expression de ma gratitude.

Je me sers, pour la comparaison avec le texte latin, de l'édition de Lyon, 1504, de la *Legenda aurea*, où la vie de sainte Madeleine occupe les folios 207*b* à 209*c*.

[F° 179 v° *b*] INTERPRETACIO DE SANTA MARIA MAGDALENA.

Maria vol dire de las mars [mar, o] illuminaritz, o illuminada. Per aquestz .III. noms son entendudas. III. partz bonas que ela elegic a ssi : so es part de penitencia e part de contemplacio e part de celestial gloria. De laqual tersa part es entendut aysso que Nostre Senhor dis qu'aquela elegic a si la plus nobla part, que no sera tolta d'ela. La premieyra part no er tolta d'ela per raso de fi, que es enseguiment de benauransa, ni la II[a] part per raso de continuacio, car la contemplacio de la via es continuada am la contemplacio de la [patria, ni la tersa part per raso] de la sua perdurabletat.

En quant doncas elec nobla part [de penitencia], es dicha de las mars mar [**180** r° *a*], per so com aqui hac gran amargor, que es manifest per so coma tantas lagremas gitec que los pes del Senhor Jhesu Christ ne lavec.

E[n] quant ela elec nobla part de contemplacio, es dicha

illuminadoyra, per so coma aqui receubec lum del qual en apres ela illumina los autres.

E[n] quant elec noble part de la celestial gloria, es dicha illuminadà, [per so coma aora es illuminada] de lum de perfiecha conoyssensa en pessa, e foc illuminada per lum de clardat en lo cors.

Magdalena vol dire en quasi stant colpabla, o Magdalena vol dire garnida o gran. Per de que es demostrat qual foc ela [enans de la sua conversacio, qual en la sua conversacio e qual apres la sua conversacio. Car enans de la sua conversacio foc ela] estant colpable per obligacio a pena perdurabla. Ffoc en la conversacio garnida per armadura de penitencia. Aytans de peccatz coma ela fec, aytans de sacrificis fec a Dieu. Apres la sua conversacio, ffoc granda per gran abundancia de gracia, car la hon abundavon los deffalhimens sobre abunda la gracia.

LA VIDA DE SANTA MARIA MAGDALENA.

Maria Magdalena es ayssi appellada per lo castèl de Magdalo; e foc filha de nobles parens, so es de linatge real. Lo seu payre avia nom Ciri e la sua mayre Eucaria era appellada. Era santa Maria Magdalena eretieyra dęl castel Magdalo, (*b*) e santa Marta de Betania, e sant Lazer de una gran partida de Jherusalem. Lo castel de Magdalo es prop de Genestar, a dos milers, e de Betania. Lasquals possessios entre ssi departiron en aytal manieyra que santa Maria Magdalena ac Magdalo, per que foc appelada Magdalena, e sant Lazer hac la part de Jherusalem, e santa Martha ac Betania. E donc coma la Maria Magdalena fos mot dalicada de son cors e sant Lazer cavalgues, e santa Martha governava las partidas de sa sor e de son frayre, e donava al frayre e a la sor e a las companhias so que mestiers lor era. Apres lo pojament de Nostre Senhor Jesu Christ, els venderon totas las lors causas e pauseron lo pretz als pes dels apostols. E donc coma santa Maria Magdalena habundes en riquesas, per la sua belesa, ela seguic la sua voluntat, per que foc appelada peccadoyra e perdec lo nom que avia. E donc coma Jesu Christ presiques en aquel loc e en autres, per la voluntat de Dieu, ela s'en anec a la casa

d'en Symon Lebros, la hon presicava Jesu Christ. Mas no s'ausava pausar entre los justes, per que se pausec dareyre los pes de Jesu Christ. En laqual ela lava los pes [de] Jesu Christ am las suas lagremas [V° *a*] e los li esuga am los seus pels. E pueys ela li honch los pes el seu cap am mot noble enguen e plus noble que pot atrobar, per so coma las gens de la terra usavon d'enguens, per la calor de[l] solelh, e se bayavon soven. E donc coma en Symeon se pessec que, se Jesu Christ fos propheta, que no se jequira tocar a la fenna peccadoyra, Jesu Christ lo repres e perdonec los peccatz a la Maria Magdalena. Aquesta es doncz aquela santa Maria Magdalena a laqual Jesu Christ donec tans benfatz, e li mostrec motz senhals d'amor, car d'ela gitec .[VI]I. demoni[s] e l'ases en sa amor, e la fec mot [sa familiar e sa hosta, e volc que fos la procuradoyra sua en lo cami, e el la scusa mot humialment davant los Farisieus que disseron que ela non era neda, e la scusa a la sua sor que disia que era mot ociosa, e la escusa a Judas que dis que era degastadoyra. E quant la vic plorar de son germa Lazer, Jesu Christ se plorec. Per amor de la qual Jesu Christ resuscitec Lazer, lo seu frayre, que avia jagut mort en lo vas .IIII. dias; e per amor d'ela sana la sua sor santa Martha de la corrensa de l[a] sanch que avia perduda .VII. ans. [*b*] Per merit de la qual, Marcella, sor de la sua sirventa, dis que benaurat era lo ventre que l'avia portat. Segon que [dis] sant Ambros, aquela foc Martha, e aquela foc sirventa d'ela, e aquesta foc aquela que lavec los pes del Senhor am las lagremas, e am los pels los li esuguec e amb enguens los li vugnec. Laqual en temps de gracia fec premieyrament penitensa, e elegic la mais nobla part, e sient als pes del Senhor ausic las suas paraulas, e vugnec lo cap del Senhor ab unguens precioses; dison alcus que foc crisma; e foc en la passio de Jesu Christ missatgera e apparelhec los enguens am que volc honhier lo seu corș; laqual nos volc partir d'el ni del monument, se be s'en part[ir]on los autres dexeples; a laqual apparec premieyrament Jesu Christ apres la resurrectio e la fec messatgieyra dels apostols.

En lo temps de l'ascentio de Jesu Christ, .XIIII. ans apres la passio de Jesu Christ, coma los Juzieus ja aguesson mort sant Steve els autres dexebles aguesson gitatz de la terra de

Judea, los dexebles s'en aneron en diversas regions, e aqui els presiqueron la paraula de Dieu. Era en aquel dia am los apostols sant Maximi, que era .I. dels .LXX. II. [**181 r°** *a*] dexebles de Jesu Christ, alqual comandava sant Peyre santa Maria Magdalena, e en aquel scampament, sant Maximi e santa Maria Magdalena e sant Lazer e santa Martha e na Marcella, lor sirventa, e sant Cedoni, que era nat orb e foc per Jesu Christ illuminat, totz ensemps am motz d'autres gitatz totz en una barcha ses vela e ses rems e pa e vi, ariberon a Mansela. En lo qual loc, coma noy trobesson qui los albregues, e els se pauseren en un portxe comu a totas gens. E donc coma santa Maria Magdalena vigues lo poble venir al port, per so que sacreffiquesson a la ydola que aqui era, santa Maria ana envas els, e am sas belas paraulas ela los fasia partir de las erros de las ydolas, e presicava los forment Jesu Christ, per que foron totz meravilhatz de la sua belesa e del seu saber e de las suas paraulas. Apres aysso venc aqui lo pri[n]cep de Proensa am la sua molher, per so que sacreffiquesson a las ydolas e que aguesson enfans ; als quals dis santa Maria Magdalena, presican Jesu Christ, que no sacrefiquesson a las ydolas. E alcus dias passas, apparec santa Maria Magdalena a la molher del prencip, disent en visio : « Digas a ton marit per qual raso [*b*] jequis los sans de Dieu morir de fam e de set e de frech, e vos autres sias richs e abunda[n]tz en tantas de riquezas. Sapias que mal t'en penra, si no dises tost a ton marit quels fassa be. » Lasquals paraulas no volc dire ela a son marit ; per que santa Maria apparec tost al prencip en vesio, mot terreblament, disent : « Ho malvat home, per qual raso, coma tu sias sadol, no dones a mangiar als paures de Dieu, ni per que los laissas perir per fam ni per set? Tu jaus en ton palays en ton lieg en bons draps, be calent, e els son sens hostal, e moron de frech e de fam e de set. Sapiatz que no scaparetz ayssi, enamic, per so coma tu as perlongat tant que no as fach be. » En aysso ela s'esvalic. Per qual visio la sua molher espaordida se desperta, e dis al seu marit : « Senhor meu, as tu vista aquesta visio que ieu hyey vista? » El marit li dis : « hoc. » Recomptar[on] la .I. al altre so que era stat, per que lo marit dis : « Dona, qu'en farem? » E la dona dis : « Melhor causa es que nos fassam tot so

que ela vol que se vinem en la ira del senhor que ela presica. » Per que li doneron l'ostal els feseron lor ops de totas causas. E ayssi santa Maria Magdalena [V° *a*] presicava, el dich prencip li dis : « Cugias te tu si poyras deffendre aquela fe que tu presiquas ? » E ela dis li : « Ieu soy apparelhada de deffendre la fe de Jesu Christ am miracles e am presicatios de sant Peyre nostre [maistre], que es a Roma. » E manten[en]tlo prencip li dis : « Véc te que nos em apparelhatz de benesir als teus dieus, si tu nos acabas que agiam filh am lo teu dieu. » E adonc Sta M^a^ lor autregiec e preguec Dieus per els que lor dones filh. Per [que] la dona conceubec. En apres lo prencip volc anar a sant Peyre, per so que saubes la fe que Sta Mª Magdalena [presicava] si era veraya fe. Al qual dis la sua molher : « Ieu pregui, Senhor, que no von anetz ses mi. » El prencip li dis : « No fariey, Dona, que vos seretz prens, e en la mar ha grans perilhs, per que demoretz en la casa, e pessaretz de las nostras fasendas. » Mas coma ela no volgues demorar, santa Magdalena los pausa lo senhal de la crotz en los muscles, per so quel antic enemic nols pogues moure en res ni enpachar lo cami. Per que els se meseron en una nau am mots de bes, e totas las autras causas que avian els jequiron en garda de Sta [*b*] Mª Magdalena. E quant agron anat .I. dia per la mar e una nuech, la mar s'enfla per tempestat, ayssi que foron totz trebalhatz, en tant que la dona hac l'enfan que portava, e mantenent ela moric. El enfan plorava e palpec las popas de la mayre sua. E donc coma no agues que manjar, lo payre foc trebalhat per amor de la mayre e del filh e dis : « Hoy hoy me ! E que fariey ? Caytiu ! filh deysiyaves ; e ara as perduda la mayre el filh. » Els marinies disseron : « Gitem aquest cors en la mar, davant que periscam totz, car aytan coma nos lo tengam, la tempesta no cessara. » E ayssi coma els prenian lo cors per gitar en la mar, lo prencip lor dis : « Speratz nos veiam se ela es viva o si per dolor se fos esmortida. » E ayssi coma els stavon en aquestas paraulas, un mu[n]t lor apparec en la mar, per que disseron : « Mot [val mais] que nos lo gitem en aquel loc que sel gitavam en la mar. » E ayssi els pauseron ela el enfant envolcatz en un mantel en aquel mu[n]t. E ayssi coma lo prencip los pausava aqui, el dis : « O Maria Magdalena, per qual raso yes tu venguda a Mansela a la mia per-

dicio? que per la tua amonestatio soy ieu en aquelh perilh, e ma molher es [182 r° *a*] morta e mon filh. Velat asi; a Dieu e a tu la comandi, ayssi coma te comandiey las autras causas; agias merce d'ela per so que no perisca l'enfant nat. » Ecobrit la am lo mantel e la jaqui en aquel loc, e pogia s'en en la nau. E quant foc vengut a sent Peyre, e sant Peyre lo vic que portava lo senhal de la crotz, e el li demandec qui era ni don venia. El prencip li recomptec tot lo seu fach per orde, e sant Peyre li dis : « Patz sia am tu, ben sias vengut, bon cosselh as, tu no sias irat si la tua molher dorm, ni sel seu filh se pausa amb ela; car poderos es Dieus que dona tot so que pot tolre, e pueys que o ren, e pot la tua tristor en gaug tornar. » En apres sant Peyre menec lo prencip en Jherusalem e en totz locz hon presiquet Jesu ni hon fec miracles, e al loc hon soffric passio e la hon s'en pojec al[s] cels. E coma fos per sant Peyre ensenhat en la fe, per spasi be per .II. ans, el se mes en la nau per tornar en sa terra. E ayssi coma el anava per la mar, Dieus volent, els vengron al loc hon avia pausada la sua molher am l'enfant; e atanseron se, e quant foc de prop, el vic l'enfant que jugava am peyre-[*b*]-tas. E ayssi coma el lo volc penre, l'enfant li fugic e anec metre [se] sotz lo mantel de sa mayre hon era cuberta, e pres la popa a popar ayssi coma solia; e quant aysso vic lo prencip, el dis : « O Maria Magdalena, e coma me seria be pres si la mia molher resuscitava! Ieu cresi certament que tu que as noyrit l'enfant potz ela resuscitar, set vols. » E aquestas paraulas dichas, la sua molher se leva ses tot mal, disent : « De gran merit es, Sta Maria Magdalena; benezecta sias tu, que me as donat so que volia e m'as de mort resuscitada! » Dis lo prencip : « Molher mia, yes viva? » Ela respos : « Sapias, senhor, que hoc; viva [son], e son anada e stada en totz aquels locz hon tu yes stat am sant Peyre, e aqui m'a tota hora acompanhada Sta Maria Magdalena. » Apres aysso els s'en torneron en la nau e vengueron a Mansella. E aqui els atroberon sant Maximi e Sta Maria Magdalena am los seus disciples presicant. E pausant se am los seus, els li reco[m]pteron tot so que esdevengut lor era, e receberon babtisme; e sopde els destruyron los temples de las ydolas, e faseron aqui motas gleyas, e feseron [V° *a*] avesque de la ciutat de Mancella sant Lazer. En apres

els vengron en la ciutat d'Achs, en la qual convertiron tot lo poble; e aqui [feseron] avesque sant Maximi. E Sta Maria Magdalena s'en anec per ermitatge en une balma que li aministreron los angels. E ela stec aqui per spasi de .xxx. [ans] non conoguda. En loqual loc no hy [avia] aygua ni erba ni albres, per que foc manifest que Dieus li donec a mangiar e la acompanhec alegrament cascun dia. E en .vii. horas del dia era leva[da] en l'ayre per los angels, en tant que ela ausia los cans dels angels clarament cantans. E ayssi cascun dia ela era alegrada per Dieus e per los angels.

Ffoc .i. capela que estava en ermitatge prop de la .xii. legas. Vic un dia en qual manieyra los angels venian, ni coma la levavon en l'ayre, ni coma la tornavon cantan en son loc. E coma lo capela volgues anar en aquel loc, quant foc prop del loc, no poc anar; per que s'en tornec, per que conoc que Dieus no volia que el hy anes. E nominat lo nom de Dieu, el dis: « Ieu te conjuri per Dieu que, si tu yes home o autra creatura en aquesta balma, que me respondas e que me digas [*b*] veritat. » Per que Sta Maria Magdalena li respos, disent: « Veyne costa mi e poyras saber veritat de so que desiras. » E quant foc prop d'ela, ela li dis: « Menbra te que dis en l'avangeli d'aquela Maria peccadoyra que levec los pes al Senhor am las lagremas e am los pels los li esuguec, per que Dieus li perdonec sos peccatz? » El capela li respos disent: « Ben soy membrat, he a bè .xxx. ans despueys que ayssi foc. »—« Hieu soy aquela, que hyey ayssi estat per .xxx. ans, que no hyey vist home carnal sino los angels del mieu senhor, quem donec aquel gaug que tu as vist. E car es a mi revelat que ieu devi morir, vay tost a sant Maximi, digas [li] que en lo dia del dimenge el intre en lo oratorii tot sol, c'aqui me atrobara, que los angels m'i auran menada pres Jesu Christ. » E mantenent lo capela s'en anec a sant Maximi, e recompta li tot so que la dona li avia dich. Per que sant Maximi am gram gaug fec gracias a Dieu. E en aquel dia, en aquela hora, el intrec tot sol en lo oratorii, e vic en cara Sta Maria Magdalena, e estava ela levada dos coydes sobre terra, el mieg dels angels, am las [**183 r°** *a*] mas junchas, Dieu pregant. E donc coma sant Maximi no s'auses a ela propriar, ela li dis: « Veyne sa, sant Payre, estay prop de la tua filha. » E ayssi coma el la regardava en la cara,

no poc sostener, per la gran clardat de la sua vista, que flamejava coma solelh. E apelec totz los clergues el capela ja dich e ela pres Jesu Christ del avesque, plorant humialment. En apres la sua santa arma s'en anec a Dieu. En loqual loc foc mot gran odor sentida per .VII. dies per totz aquels que la yntravon. Sant Maximi sebelit lo cors glorios mot honradamen, es mandec sebelir de costa d'ela quant seria mort.

En lo temps de Carles Magnus, en l'an de Nostre Senhor v.cc.xl.viii., en Girart duch de Britasia, coma no poc aver filh de la sua molher, am gran voluntat el donec las suas causas als paures, e fec motz monestiers e motas gleyas bastic, e coma el agues bastit lo monestier de Vizelia, el trames al abat del monestier .I. monge am covinent companha en la ciutat d'Achs, per veser si poyria portar de las riquesas de Sta Maria Magdalena. E quant lo monge foc vengut a la dicha ciutat, el la trobec destruida per pagans ; [*b*] e per ventura el atrobec lo sepulcre de Sta Maria Magdalena, en loqual era lo seu cors, e en lo vas dins era la sua ystoria depintada merevilhosament. E una nuech el obric lo seu vas e porta ss'en lo seu cors al hostal.

En aquela nuech, Sta Mª Magdalena apparec al monge, disent : « No agias temor, acaba tot so que has comensat. » E quant el foc vengut prop del monestier miegia lega, no se pog[ron] moure las riquesas, entro que l'abat am los monges del dich monestier foron vengutz e honradament porteron lo seu cors, Dieus loant.

Era .I. cavalhier que cascun an venia al cors de Sta Maria Magdalena, e foc pessegiat en una batalha. E ayssi coma los parens lo portavon, e eron mot dolens per so coma era mort ses coffessio, e ayssi coma els stavon mot dolens, lo cavalhier resuscitec davant totz e appelhec davant si lo capella, e quant se foc cofessat e ac combregat, la sua arma s'en anec a Dieu mantenent.

Una nau que era carregiada de homes peric per naufrag. E donc coma una fenna fos prens e vigues lo perilh de la mar, ela reclamec a Sta Maria Magdalena aytant aut coma poc, e fec vot [V° *a*] a Dieu que si ela [la] deliurava del perilh ni que pogues aver lo filh, quant seria gran lo faria servidor [del] seu

monestier. Per que mantenent li apparec .I. dona honestamen vestida, que la portava a la riba de la mar ses mal. En apres la fenna ac l'enfant e complit son vot faselment.

Disent alcus que Sta Maria Magdalena foc esposada de sant Johan evangelista, laqual avia presa per molher. Adoncz coma Jesu Christ lo s'apelec de las nossas, e donc per aysso ela foc molt irada, per so coma li avia lo tolt lo seu spos. Per laqual causa ela pecquet. Mas coma no foc raso quel apelament de sant Johan fos occasio del [seu] perdiment, Jesu Christ la convertic misericordiosament e li fec far penitensa. Car el la partic dels deletz carnals, per aysso el li donec motz delietz spirituals en la sua amor. Es dich que per aysso honra tant sant Johan davant totz los autres, car el lo partic dels delietz de la santa dona.

Ffoc .I. baro que res no vesia, e donc coma el vengues al monestier de Visiliaco, per visitar lo sant cors de Maria Magdalena, quant lo seu guiador li dis que el vesia [la gleya], el crida autament: « Sta Maria Magdalena, plassa te que ieu vegia la tua [*b*] gleya! » E mantenent el vic la gleya.

Hun home, dementre que scrivia les seus peccatz en una carta, quant li los hac scritz, [pausec la carta] sotz los draps del autar e preguec Sta Mª Magdalena que li empetres perdo dels seus peccatz, e quant el pres la carta, el trobec totz los peccatz delitz de la carta.

Era .I. home que per demanda de deners era pres en ferrs. Per que reclamec soven Sta Mª Magdalena que li valgues. En una nuech li apparec una fenna que li trinquet la pepreysso, el gitec de la carsser, a el disent: « Fug. » E quant se vic deliurat, el fugit.

Era .I. clergue de Flandres, per nom Steve, he era home a qui plasia tot mal affar, e era home fort dissolut e de veritat, e li desplasia de ausir presich far be; mas avia gran devocio en Sta Mª Magdalena, e dejunava e colia la sua festa. E donc coma el visites lo seu sepulcre, Sta Maria Magdalena li apparec am .II. angels que la sostenian, e dis li: « Per quet cofisavas en los meus merits, tu Steves, e no as dolor dels teus peccatz? Depueys que tu comensies a aver devocio en mi, ieu hyey pregat Dieus per tu; leva sus donquas he penet te de tos peccatz, e ieu no te desampa[ra]riey entro que sias a Dieu

reconsiliat. » [184 r° *a*] Per que lo clergue mantenent s'en intrec en una religio, e foc home de mot perfiecha vida, e en la sua mort foc vista Sta Maria Magdalena costa lo seu lieg, am motz angels stant a la sua arma, que s'en pogiec coma la coloma el cel.

C. C.

(A suivre.)

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX PERDUS OU ÉGARÉS

(Suite)

XXI. —*Poëme composé par Albusson de Gourdon à la louange d'Aymery de Narbonne*

On lit dans Fauriel, *Hist. de la litt. prov.*, II, 417: « Le savant Catel possédait une copie et cite quelques vers d'un second roman sur les exploits de ce même Aymeric [c'est-à-dire du premier Aymeric de Narbonne, le prétendu auxiliaire de Charlemagne dans ses conquêtes sur les Sarrazins]; roman qui avait été composé en 1212 par un troubadour nommé Aubusson, de Gourdon, en Quercy. »

Il y a dans ces lignes une double erreur. Ce n'est pas Catel, c'est Caseneuve qui a mentionné, dans le *Franc Alleu de la province de Languedoc*, p. 37 de la 2e édit. (Toulouse 1645), comme lui appartenant, le roman dont il s'agit, et qui en a rapporté six vers. De plus, il ne résulte nullement du peu qu'il en dit que ce roman fût consacré à glorifier les exploits du légendaire Aymeric de Narbonne. Voici le passage entier :

« J'ay chez moy un poëme en langue provençale manuscrit, rimé grossièrement comme sont les romans de ce temps-là, composé par un poëte de Gourdon en Quercy nommé Nalbusson, à la louange d'Aymery, vicomte de Narbonne, et d'Arnaud, archevesque de la mesme ville, c'est-à-dire environ l'an M.CCXII., dans lequel il dit, entre autres louanges de la ville de Narbonne, qu'elle sera toujours de la loy romaine :

Dins la honrada ciutat de Narbona
A cui dieus don aventura bona

Qu'ella es mout rica e honrada
E de pros homes es poblada
Et aitant quant lo segle durara
De la leg romana sera. »

Qu'est devenu ce ms. de Caseneuve?

Le même savant, dans ses divers ouvrages, cite assez fréquemment d'autres textes provençaux, comme le roman de *Girart de Rossillon*, et des chansons de maints troubadours, Guillaume IX, Jaufre Rudel, Giraud de Borneil, Folquet de Marseille[1], le moine de Montaudon, Peire Cardinal, Peire Vidal, Sordel, etc.; mais c'est d'après des mss. que nous possédons encore.

XXII. — *Poëme sur la prise d'Almérie*

Fauriel, que j'ai cité tout à l'heure, mentionne sous le titre ci-dessus (*Hist. de la litt. prov.*, III, 510) un autre poëme provençal, aujourd'hui perdu, et qui au XVIIe siècle existait encore. Malheureusement ce qu'il en dit n'est rien moins que sûr. Son unique garant, qui est Gariel, ne dit pas en quelle langue le poëme en question était composé ; et, comme cet auteur parle en l'endroit cité (*Idée de la ville de Montpellier*, 3e partie, p. 119), de deux poëmes dont le premier, duquel il rapporte huit vers, est en latin, il semble y avoir lieu de croire que le second l'était aussi: Voici, du reste, ses propres paroles: « Un autre vieux poëme que je ne tiens pas fort assuré, fait battre ce jeune prince [Guillaume VI de Montpellier] en duel avec un officier more qui bravoit en Goliath nostre armée, et le represente sans main et sans teste à ses pieds apres de grands efforts de valeur et de courage. »

XXIII. — *La Canso de san Gili*

Tel est le titre donné par Du Mège a un poëme provençal

[1] Je noterai en passant que Caseneuve a émis, au sujet de ce dernier troubadour, une idée assez singulière et à coup sûr fort inattendue de la part d'un ecclésiastique: « Il semble, dit-il, que la Providence divine ne lui eût pas tant procuré la dignité d'evesque de Toulouse pour y abattre, par ses soins et par ses prédications, l'hérésie des Albigeois que pour y relever par son exemple la gloire de la poesie provençale. » (*Origine des Jeux fleureaux*, p. 60.)

sur la première croisade, dont l'existence n'a malheureusement d'autre garant que celle de cet écrivain si peu digne de confiance, car on ne sait où se trouve le ms. dont il prétend s'être servi. Aussi n'inséré-je pas ici sans hésitation ce qu'il en rapporte, car il pourrait bien l'avoir inventé, comme il a inventé tant d'autres choses.

Ces réserves faites, voici ce que nous apprend Du Mège de la *Canso de san Gili :*

Histoire de Languedoc, t. VI (1843), add., p. 39 : « La *Canso de san Gili,* poëme inédit en langue romane, conservé autrefois dans la bibliothèque des Cordeliers de Toulouse, et dont on possède une copie, faite en 1779, mentionne un Arnaud de Grava qui aurait assisté à la prise de Jérusalem en 1099, avec le comte Raymond de Saint Gilles, dont il portait la bannière. Ce poëme était composé de soixante et douze strophes, mais il en manque un assez grand nombre ; la XXXVIIIe est ainsi conçue :

E fo presa la vila l'assalt aytal [1] darrier
E li Tolsas i son ab gran alegrier
A la tor an mandat per lo siu [2] messatgier
Que rendutz se volen al coms trop volentier
Glazi ni sanc ni mortz destrucz [3] ni flamier [4]
No doptan ni dalcu no seran caitivier
E lo an recebutz [5] senhor et domengier
Lo coms que [6] fait pausar sos lo mur bathaler [7]
El so bel auriban la ont y [8] fa mestier
Per so drutz e lials [9] e discret galaubier
En Arnautz de Grava li discret [10] cavalier
D'un castel ric e fort en des [11] de Momspelier [12]
E lo pais navia senhor tan sobrancier
Fors Narnautz Vilanova, savis e dreiturier
Quera drutz den Ramon e lo siu [13] escudier.

Ces quinze vers sont reproduits, sauf quelques variantes fournies sans doute par Du Mège, et que j'ai indiquées en note, au t. VI, 2e partie (1844), p. 12, des *Galeries historiques*

[1] Aital.— [2] sieu. — [3] destructz.— [4] flammier. — [5] ressaubut. — [6] qua. — [7] baltailler.— [8] lo hont i.— [9] feals.— [10] I valen.— [11] dels dex. — [12] Monspelier. — [13] sieu.

de Versailles (article d'Arnaud de Grave). Ils y sont précédés des lignes suivantes, qui ont dû être aussi, en substance tout au moins, communiquées par Du Mège, et qui ajoutent quelques détails à ceux qu'on a lus plus haut. « Un poëme inédit, en langue romane, ayant pour titre la *Canso de san Gili*, raconte le départ de Raymond, comte de Toulouse, pour la Terre Sainte et ses exploits dans ce pays jusqu'à sa mort. Ce document curieux, dont l'auteur affirme avoir suivi Raymond en Orient, donne des détails sur la prise de Jérusalem et la reddition de la Tour de David aux chevaliers toulousains. On lit dans la strophe qui raconte ce fait...» Suit la traduction des vers ci-dessus transcrits. On ajoute, en note, avant d'en donner le texte : « Le ms. de la *Canso de san Gili*, provenant de la bibliothèque du couvent des Cordeliers de Toulouse, est publié en ce moment dans les additions et notes de la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc de D. de Vic et de D. Vaissète*, par Alexandre du Mège, inspecteur des antiquités à Toulouse. »

Le fait est, quoi qu'on en dise ici, peut-être encore d'après une communication de Du Mège lui-même, que celui-ci ne publia jamais de la chanson, réelle ou prétendue, de *San Gili*, que les quinze vers imprimés au t. VI de l'*Histoire de Languedoc*. Seulement il avait déjà, dans ses additions au t. III, pp. 108 et 110, donné la traduction d'une « strophe » et le sommaire d'une autre, et en outre les noms de plusieurs des chevaliers de Languedoc qui figurent dans le poëme. Je crois devoir transcrire le tout, afin que rien ne manque ici de ce qu'il a daigné nous apprendre de la *Canso de san Gili*.

T. III, add., p. 108 : « L'auteur de la *Canso de san Gili*[1] dit peu de chose de la bataille de Dorylée. Il montre l'étonnement que les soldats de Provence ressentirent en voyant leurs frères enveloppés par l'ennemi, et déjà les femmes, les enfants et le peuple, emmenés en esclavage. Voici la traduction de l'une des strophes relatives à ce combat célèbre :

« Quand l'évêque (Aymard) vit les soldats de France enve-

[1] Jusque-là du Mège n'avait pas parlé de cet ouvrage, et il le cite ici comme si le lecteur le connaissait déjà. Ce n'est qu'au t. VI qu'il juge à propos d'en indiquer, comme on l'a vu, la nature et la provenance.

loppés par les payens, il appela à lui tous les nobles barons, et il leur dit: « Barons, vous voyez que l'ennemi environne le camp de nos frères en Jésus-Christ et emmène déjà leurs femmes, leurs petits enfans et le peuple. Souffrirez-vous, seigneur comte, et vous tous, que cette honte nous soit attribuée, que nous avons laissé nos compagnons mourir sans venir à leur secours, et les femmes, les enfans et le peuple emmenés sous nos yeux en esclavage?—Nous n'aurons point cette honte dont vous parlez, dit alors le comte de Saint Gilles. Allez, seigneurs barons, et vous tous, marchez sous la croix, et criez: Toulouse! Car c'est pour la croix que nous avons abandonné nos biens, et encore pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel. Et tous ayant levé les lances prirent leur course vers le camp des payens. »

« Dans une autre strophe, le poëte raconte que saint Gilles et saint Robert, saint Demetrius et saint Georges furent aperçus armés de toutes pièces, montés sur des chevaux blancs, et mettant en fuite les Turks. Les chroniqueurs disent qu'après la victoire, les Croisés invoquèrent saint Geqrges et saint Démétrius, qu'on avait vus, disait-on, combattre dans les rangs des chrétiens. Il faut, d'après notre poëte, joindre aux noms des deux saints invoqués ceux de saint Gilles et de saint Robert: l'un qui avait imposé son nom a un lieu dont Raymond IV était comte, et l'autre qui était le saint protecteur qu'il avait choisi, sur le tombeau duquel il était allé prier à la Chaise-Dieu avant de partir, et dont il portait avec lui la tasse comme une précieuse relique. Dans la suite, les Arméniens construisirent une église près de Dorylée: ils s'y réunissaient chaque année, le premier vendredi du mois de mars, et croyaient voir apparaître encore saint Georges à cheval et la lance à la main. »

P. 110 (note 43). « On trouve dans la *Canso de san Gili* le nom de Bernard de Pardilio et de beaucoup d'autres chevaliers du Languedoc, et principalement de Toulouse, morts en combattant glorieusement dans la Palestine. Parmi ces noms on distingue ceux de Bernard de Roasse (Roaix), Bertrand lo Ros (le Roux), Hugues de Limos, Adalbert de la Mothe, Pons Isalbert, Jean d'Aurival, Raymond Palais, A. de Villeneuve, Jean Joannis, Hugues de Marcafave, Geraud de Castillon,

Jean de Lordat, Rostaing de Montaigut, et d'un grand nombre d'autres. »

XXVI. — *Manuscrits de Philomena*

On connaît deux mss. anciens[1] de ce roman provençal, dont personne ne paraît encore avoir songé, bien qu'il ne soit pas très-long, à nous donner une édition complète. Du Mège, qui en a publié de longs extraits dans les notes de son édition de l'*Histoire de Languedoc,* t. II, Add., pp. 16-32, en avait vu, à ce qu'il affirme, et en a utilisé, comme il paraît par les variantes données au bas des pages, un troisième dont il parle ainsi : « Le troisième ms. provenait, d'après une note assez ancienne, écrite sur le verso du premier feuillet, de l'abbaye de Saint-Savin, diocèse de Tarbes. Plusieurs pages en ont été enlevées au milieu et à la fin de ce volume, qui est un petit in-4°. Les leçons sont le plus souvent conformes à celles de la copie de Doat. »

Si ce ms. a vraiment existé, — car le témoignage de Du Mège ne saurait être, sur aucune question, de ceux que l'on accepte les yeux fermés, — sait-on ce qu'il est devenu?

Un peu plus tard, le même Du Mège présenta à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, un autre ms. de *Philomena.* Je dis un autre, car il ne semble pas, d'après le peu qu'on en dit, que ce pût être le même.

« M. du Mège présente à l'Académie un très-beau ms. de *Philomena.* Ce ms. est le mieux conservé, le plus complet que l'on connaisse. Il paraît d'ailleurs qu'il ne sera pas enlevé au midi de la France. » (*Mémoires de l'Acad. des sciences .....de Toulouse,* 3e série, t. VI (1850), p. 145.)

On ne dit pas si ce ms. est en latin ou en provençal. Peut-être est-ce le même que celui qui existait, du temps de Montfaucon, dans la bibliothèque du conseiller Ranchin, de Montpellier, et dont il est fait mention en ces termes dans la *Bibliotheca Bibliothecarum* (II, 1283):

« Gestes de Charlemagne devant Nostre Dame de la Grasse, très-ancien pour le caractère et pour le langage. »

[1] Un à Paris, B. N., n° 2232; l'autre à Londres, British Museum, add. 21218. Il existe deux copies de ce dernier, qui passe pour le meilleur : l'une à Paris, dans le recueil de Doat, t. VII; l'autre à Aix, bibl. Mejanes, n° 143.

La *Bibliothèque des romans*, dans le premier volume d'octobre 1777, donne une analyse de ce même roman de *Philomena*, d'après un ms. dont l'auteur de l'article parle ainsi :

P. 116. « Le hasard nous l'a fait déterrer dans la poussière d'une immense et respectable bibliothèque, dans laquelle même il n'étoit pas connu, et c'est dans sa langue primitive et originale que nous l'avons trouvé. Cette langue n'est pas celle dans laquelle sont écrites les poésies des anciens troubadours, mais le jargon du bas Languedoc, du Quercy et du Périgord. L'écriture a été jugée être de l'an 1200.... »

P. 156. « Le ms. précieux d'après lequel nous avons travaillé n'est pas tout à fait complet ; il y a des transpositions et quelques lacunes ; cependant, à la faveur des faits qui y sont décrits, on peut suppléer à ceux qui sont omis. » Suit l'analyse du roman.

P. 169. « Le ms. du roman sur lequel nous venons de travailler n'est pas tout à fait fini ; cependant il est aisé de juger qu'il y manque très-peu de chose.... » Suit un extrait du ms.

Quelle est cette « immense et respectable » bibliothèque où fut déterré le ms. en question?

Le mot *respectable* fait penser à une bibliothèque monastique. Il y aurait peut-être lieu, dans ce cas, d'identifier ce ms. avec celui de St-Savin. On ne peut songer à celui de la Grasse (aujourd'hui British Museum, add. 21218), qui est sans lacunes, ni à celui de la B. N., où le commencement fait défaut, ce qui n'était pas le cas de celui dont il s'agit[1]. Pour aider du reste à résoudre la question, ou tout au moins pour permettre une comparaison à ceux de mes lecteurs qui, étant en situation de consulter ces deux derniers mss., n'auraient pas sous la main la *Bibliothèque des romans*, je reproduis ici, tel quel,

[1] S'il fallait s'en rapporter à l'analyse du rédacteur anonyme de la *Bibl. des romans*, son ms. aurait même débuté par l'histoire fabuleuse du siége de Carcassonne, de la soumission, du baptême et du mariage de Carcas, *dame* de cette ville, telle qu'on la lit dans Besse (*Hist. des antiquités et comtes de Carcassonne*, p. 52), et, dans ce cas, on ne saurait non plus l'identifier avec celui de St-Savin. Mais il y a lieu de croire que c'est là une addition de l'anonyme.

l'extrait donné par ce recueil, où malheureusement le folio du ms. n'est pas indiqué.

P. 170-172. « E mentre aquest sant home cantava la messa, vengo aqui quatre homes ceq de longas terras et la un fo d'Alamynha et l'autre de Rainaborc et l'autre de Peyragorg. Et portec casqu d'elhs un civi ardent en la ma. E vengro a la capela, et cridero autament: Verge Maria, mayre de Diou glorisa, ret nos salut. Car aquest sancte loc em vengutz cofisans de la tua misericordia. Car la sanctetat d'aquest loc e la bonessa delhs sans homes hermitas que aissi so es pertot lo mon publicade pregan la tua misericordia....

» Mais Thomas elhs autres hermitas cant los ausiro aissi cridar meseros totz en oro e pregeron Dious per elhs que Dious lor done salut. E mentre Thomas levava elh cors de Jesu Christ a la messa pene tan gran clartat delh celh que a totz avigayre visiblement que Dieux elh meseys fas a qui desxendutz entre elhs. E vene une gran otz delh celh et dix a Thomas esxausida es la tua pregaria davant Diou et aitantot cobrero lur vista, e feron gracias a Diou. Fait aquest miracle in pressentia de Karles, etc. »

Ce morceau ne se trouve pas parmi les extraits de Du Mège. Il s'y placerait p. 21, col. 1, immédiatement, à ce qu'il semble, après la ligne 41.

XXV. — *Poëme sur la Croisade albigeoise et autres livres concernant les Albigeois et les Vaudois.*

Joseph Scaliger écrivait à Simon Goulard, le 9 mars 1604: « Je vous prie de faire en sorte que M. Chamier nous donne l'histoire des Albigeois, et de l'advertir, comme j'ai faict, de se servir du livre de M. Constans de Montauban, et de ne mespriser point ce conseil[1]. »

On lit, d'autre part, dans le *Secunda Scaligernaa* (*Coloniæ Agrippinæ*, MDCLVIII, p. 54):

« M. Constant, ministre de Montauban, a un livre en rime qu'a écrit et composé un Baron, car il est de vieille écriture

[1] *Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger*, publiées et annotées par Ph. Tamizey de Larroque, p. 380.

de ce temps là. Ce baron étoit avec le Roy Louys et son prédécesseur, et faisoit la guerre aux Albigeois: il écrit en langage de ce païs là, et vieux. M. Constant l'entend, et dit[1] des Albigeois qu'ils étoient si méchans qu'ils disoient que le saint Pere étoit la bête de l'Apocalypse; ils ne vouloient point de Messe, point d'Eau-bénite, nioient le Purgatoire et telles choses, et raconte là toutes leurs méchancetez. Il y a encore en ces païs là beaucoup de ces livres, mais entre les Jésuites: j'en ay quelques-uns. Constant..... disoit que les Italiens avoient leurs mots pris du langage de Quercy, qui est le plus ancien, vû que celuy dont se servoit Moïse etoit le même.... Il a maintenant 75 ans. »

Voilà tout ce que nous apprend Scaliger du « livre de M. Constans. » C'est bien peu; mais c'est assez pour que nous soyons sûrs qu'il s'agissait d'un ouvrage différent de la *Chanson de la Croisade,* publiée successivement par Fauriel et par M. Paul Meyer, et cela doit rendre d'autant plus vifs nos regrets de l'avoir perdu.

Quant à ces autres livres, dont Scaliger lui-même « avait quelques-uns », il est fâcheux qu'il ne dise pas pas précisément de quoi ils traitaient. Un de ces livres lui avait été donné en 1602 par Charles Labbé. C'est du moins ce qui semble résulter de ce passage de sa correspondance (*J. Scaligeri epistolæ,* 1627, p. 632): « Gratias, Karole, de libello Albigensium ago. Diu frustra quæsivi. Itaque hoc me munusculo beasti. Chamerius quædam de Albigensibus sub prælo habuit. Sed præstare omnia quæ de illorum gestis pollicebatur, destitutus scriptoribus illorum temporum, non potuit. »

Chamier renonça, en effet, à poursuivre son dessein, car Scaliger écrivait le 26 mars 1604 à Simon Goulard (*Lettres fr. inéd.,* p. 381): « J'adjouste qu'il vous plaise de retirer de M. Chamier tout ce qu'il a recueilli des Albigeois, et en faire un bon livre, car vous estes propre à faire cela[2]. Il est vrai

[1] Probablement l'auteur du livre en question, et non pas « M. Constant. »

[2] Les documents recueillis par Chamier passèrent aux mains, non de Simon Goulard, mais de Perrin, qui les utilisa pour son *Histoire des Vaudois et des Albigeois* (Genève, 1618) et en publia des fragments à la suite. Voyez A. Muston, *l'Israël des Alpes,* t. IV, *Bibliographie,* pp. 6-7.

qu'il i a des livres de ces Albigeois escriz en langage de Guienne et Languedoc que vous n'entendrés pas bien, si on ne vous les explique. »

Scaliger, au reste, comme Chamier, et comme, à ce qu'il semble, tous ses contemporains, confondait les Albigeois avec les Vaudois, et il se pourrait fort bien que, parmi les livres dont il est question, il n'y en eût aucun d'albigeois. Du moins ne voyons-nous figurer que des livres vaudois dans le passage ci-après de Marnix de Ste-Aldegonde[1], en marge duquel on lit : « Ces livres se trouvent en parchemin escrits à la main de fort ancienne lettre en la bibliotheque du sieur Josephe de la Scale. Et entre les mains de divers ministres des Vallees d'Angrogne. Et du sieur de Sainct Ferreol, ministre d'Oranges. » — « L'on trouve encor aujourd'hui de leurs livres [des Albigeois] escrits en parchemin, en l'ancienne langue provençalle et de Languedoc : si comme la priere à la Saincte Trinité, faicte en façon de rithme, qui commence ainsi : *O' Dio paire eternal poissant conforta me,* etc. Leur confession faicte au Roy des Roys, qui commence : *O Dio de li rey, et seignor de li seignor, yo mi confesso a tu, car yo soi cel peccador que t'ay mot offendu,* etc. Et leurs sept articles de foi, dont la preface commence ainsi : *Los articles de la fe catholica sont set, per li cal li cor de li eleit son enlumena a creire totas à* (sic) *quellas cosas, que son necessarias à l'incaminant al regne de la benuranze eternal,* etc. Et plusieurs autres livres et discours semblables : si comme le traicté des Dix Commandemens, l'Eschelle de Jacob, contenant les trente degrés pour monter au ciel, les Quatre paradis, la Noble leçon, contenant le sommaire de l'histoire du Vieil et du Nouveau Testament, les traictés des Tribulations des justes, de la Consolation, du Mespris que l'homme doit avoir de soi mesme, pour parvenir à la vie éternelle : et plusieurs sermons escrits en la mesme langue[2]... »

[1] *Premier tome du Tableau des differens de la Religion... recueilly et compose par Philippes de Marnix, seigneur du mont Saincte Aldegonde.* La Rochelle, 1601, 3e partie, chap. XII, fol. 188. Cf. Leger, *Histoire des églises évangéliques... des vallées vaudoises,* I, 25.

[2] Des ouvrages ici mentionnés, il y en a trois ou quatre que je n'ai vus cités nulle part ailleurs, du moins sous ces titres. Ce sont, en premier lieu, l'*Eschelle de Jacob* et les *Quatre Paradis*. Peut-être ce dernier titre est-il

On sait que l'Université de Leyde hérita de la bibliothèque de Joseph Scaliger. Les livres vaudois et albigeois, — si réellement il y en avait de ces derniers, — qu'a possédés l'illustre philologue devraient s'y trouver encore.

XXVI. — *Livres des Béguins*

Les sectateurs de Jean Olive, autrement dits *les Béguins*, ne furent pas, on le sait, poursuivis moins rigoureusement par l'Inquisition que les hérétiques albigeois. Ils avaient des livres en langue vulgaire, aujourd'hui perdus, comme ceux de ces derniers, et sur lesquels il n'est pas inutile, par conséquent, de recueillir les témoignages que l'on possède. Voici les seuls que je connaisse. Je les ai trouvés dans le *Liber sententiarum Inquisitionis Tholosanæ*.

P. 300. « Item pluries audivit [Raymundus de Buxo] legi et in diversis locis de libris fratris P. Johannis Olivi in romancio seu vulgari per diversas personas quas nominat. »

P. 309. « [Bernardus de na Jacma beguinus] libros in romancio, in quibus errores dictorum beguinorum continentur, multos habuit et tenuit. »

XXVII. — *Traité d'alchimie (ou lapidaire?) en vers*

Pierre Borel, de Castres, mort en 1689, auteur du *Trésor des recherches et antiquités gauloises* (1655), nous a conservé dans cet ouvrage des échantillons intéressants de la poésie languedocienne de son temps [1]. Il y fait aussi assez souvent

le résultat d'une faute d'impression (une ligne entière omise) et désigne-t-il le traité de *las Quatre cosas que son a venir, czo es assaber la mort, lo jorn del jujament, las penas eternals, li goy de Paradis,* sur lequel voyez Muston, *loc. cit.*, pp. 117, 125, 133. Le traité *de la Consolation* est peut-être à identifier avec le *Vergier de la Consolacion* (*ibid.*, 120, 133). Quant à celui du *Mespris que l'homme doit avoir de soi-méme,* il ne paraît pas que ce puisse être le même ouvrage que le *Despreczi del mont,* les titres différant trop et ce dernier d'ailleurs étant un poëme. J'ajouterai que le traité des *Sept Articles de la foi* paraît avoir été plus complet dans le ms. visé par Marnix que dans celui de Genève, d'après lequel, — on n'en cite pas d'autre, — il a été publié par Hahn (*Geschichte der Waldenser,* p. 605), et où il n'a pas de préface.

[1] Entre autres, la jolie pièce de l'*Amoureux transi* en entier (au mot *glou-*

des citations de textes anciens (ou prétendus tels); mais il les emprunte presque toutes à des livres imprimés, les *Vies des poëtes provensaux* de Jean de Nostredame, l'*Histoire des Vaudois ou Albigeois* de Perrin, les *Commentaires de César* de Blaise de Vigenère, bien qu'il prétende, dans sa préface, avoir cité « beaucoup de fragments d'un rare volume des poésies des troubadours qu'on voit encore à Tolose[1]. »

Le fait est qu'il n'y a que deux citations qui doivent provenir de ce « rare volume »: ce sont les deux vers de la chanson *Altressi com l'orifans*, de « Rigaud de Berbezil », qu'on voit rapportés sous *druguement*, et le début (trois vers) de la chanson *Tant m'abelis l'amoros pensamens* de Michel (*sic* ; lis. Folquet) de Marseille, cité sous *pens*.

Le seul article du livre de Borel qui présente quelque intérêt pour l'histoire de l'ancienne littérature provençale est celui du mot *prumier*. Le voici fidèlement transcrit :

« *Prumier*. C. premier. 10. *de S. Saturnin*, poëte chimique ancien :

Ja si an quatre principal
L'un negre que es fach prumié
Et l'autre quand es blanc entié
Et (*lis*. el) ter quant es incinerat,
El quart quant es rubificat. »

Ces vers, dont l'*Histoire littéraire de la France*, qui les cite

per), des fragments d'une pastorale de son père (*bouirac*), d'une pièce du sieur de la Croix de Realmont (*marelle* et *tourra*), etc.

[1] Sans doute le ms. de Catel, alors de Puymisson, aujourd'hui B. N. 856.— De la table des auteurs et ouvrages cités, imprimée en tête de l'ouvrage, j'extrais les trois articles suivants :

« Jean Boisseau, poëte provençal de Nice. » Je ne sais rien sur ce Jean Boisseau, de qui je n'ai su trouver aucune mention ni citation dans *le Trésor*.

« Les Statuts d'Aigues Mortes de 1246. »

« *Les noms d'aquelses que feron tansons e sirventes*, ms. cité par Nostradamus. » On chercherait vainement dans les *Vies des poëtes provençaux* de Jean de Nostredame la moindre mention d'un pareil ms. C'est Pasquier, probablement, que Borel a voulu dire. On lit en effet chez ce dernier (*Recherches*, liv. VII, chap. IV): « Il est tombé entre mes mains un papier qui est encore en ma possession, dont la teneur est telle: Extrait d'un ancien livre qui fut au cardinal Bembo [le ms. 12473 de la B. N.?]. *Los noms d'aquels que feront tansos et syrventes*. Et y en met quatre vingts et seize. »

au t. VII, p. lij, a singulièrement exagéré l'antiquité, sont tout ce que l'on connaît du poëme dont ils ont fait partie. Borel n'a donné qu'incomplétement le nom de l'auteur, ou plutôt n'a donné que son surnom, car Saint-Saturnin est un nom de lieu et non pas de personne, et comme il y a, dans le Midi, un assez grand nombre de localités ainsi appelées (dans Vaucluse, dans l'Hérault, l'Aveyron, le Cantal, etc.), nous ne pouvons savoir non plus à quelle province cet auteur appartenait.

Quant à son ouvrage, c'était probablement un traité, soit des métaux, soit des pierres; mais, dans ce dernier cas, je ne vois pas à quelle pierre pouvaient se rapporter les cinq vers conservés par Borel. Je n'ai rien trouvé dans Marbode qui y corresponde. Ce n'était donc pas, supposé que ce fût un *lapidaire,* une traduction du poëme de l'évêque de Rennes.

XXVIII. — *Chronique de Garoscus de Ulmosica veteri.*

Tout ce que je sais de cette chronique, je l'ai appris de Baluze, qui la mentionne et en donne un extrait dans les notes des *Vitæ paparum Avenionensium,* I, col. 985. Le nom de l'auteur (en provençal *Garosc de l'Olmesca velha?*) a une physionomie un peu singulière. On va voir qu'il vivait au XIVe siècle. Je ne sais si quelque ms. de son ouvrage existe encore. Peut-être Baluze avait-il vu celui qu'il cite dans la Bibliothèque de Colbert. Contrairement à ses habitudes, il ne donne à cet égard aucune indication. Voici du reste le passage entier. Il s'agit du couronnement de l'empereur Charles IV à Arles, sous Urbain V, en 1365 :

« De hac Caroli coronatione sic scriptum reliquit Garoscus de Ulmoisca veteri tum vivens:

« L'an mil e tres sens LXV, a quatre de juin fou mousen Karles segon emperador d'Alamanha en la sieutat d'Arle per eser coronat, e fo coronat dereire l'autar de san Trofeme, e coronet lo moussen Guilhem de la Garda arcivesque d'Arle, e fo i present R. d'Agout, senesqual de Proensa, el comte de Savoia, lo duc de Borbon, e motos quavaliers e grans senhos. Item dessendet a l'arsivesquat. Item era granda roanada quant intret en Arle. Intret per lo portal de la quavalaria. »

XXIX. — *Chronique provençale anonyme du XVe siècle*

C'est César de Nostredame qui me fournit la seule mention que je connaisse de cette chronique, dont le ms. était peut-être déjà perdu de son temps. Voici ce qu'il en dit, à la page 601 de son *Histoire et Chronique de Provence,* sous l'année 1437:

« Le feu seigneur du Maz (qui fut lieutenant de Claude, comte de Tende, fils de René de Savoye, dit le Grand Bastard, grand seneschal et lieutenant général de Provence sous Louis XI) avoit un vieil livre, escrit à la main, aux feuillets duquel estoit deduite la descente de nos anciens comtes et marquis, et à la branche où estoit mentionné René, où il estoit parlé des conditions de sa delivrance, les paroles suivantes estoient apposées en grosse lettre, en ces termes et ce ramage provençal:

« Ferry de Vaudemont, fils d'Anthoni, avent per forsa pres per rapt Madame Yolant, fille de Monsur lou rey Reynié, e tenguda long temps a son poder, per cobrir tal rapt, fon convengut e accordat malament que Monsur lou rey la baillaria en mariagi audich monsur Ferry, e que la principal causa de l'odi qu'era entre aquestous dous seignours procedissia d'eital rapt, lou qual rapt anticipet lous jours al paure rey plus que touta autra causa, e engendret nous pron de mal en Provensa[1]. »

XXX. — *Chronique languedocienne anonyme du XVe siècle.*

Guillaume Besse († 1680), auteur de l'*Histoire des ducs, marquis et comtes de Carcassonne,* publiée pour la première fois en 1645, possédait un manuscrit d'une chronique qui ne m'est connue que par ce qu'il en dit, et dont l'auteur, à ce qu'il semble, s'était borné au récit des événements arrivés de son temps à Carcassonne même. Voici tout ce que Besse en rapporte. Je cite d'après l'édition de 1660:

P. 256. « La cité de Carcassonne [sous Charles VI] demeura

[1] A la marge, en regard de ce passage: « Paroles notables trouvées en un vieil livre escrit à la main en provençal touchant le mariage de Ferry et d'Yolande. »

toujours dans les termes de son devoir, et en telle façon qu'un vieux manuscrit que j'ay où sont particularisees les choses qui se passarent en ce temps là en ville, en dit ces mots: « Foc denegada intrada en ladita ciutat et en lodit castel al princep de Aurenca, loqual se esforsec de intrar en ladita cieutat am poyssansa, loqual foc vilanamen de ladita ciutat rebocatz ansiquas se apartenio a far en tal cas. »

P. 258. « Et pour reprendre ce que nous avions laissé, je diray que mon manuscrit, particularisant quelques autres choses qui se passarent du mesme temps de Charles VI, en parle en ces termes : « Item es assaber que per virtut de lasditas letras no foc permesa a mossen Charles de Clarmon lors seneschal que entrez ni demorez dins lo castelh de ladita ciutat, et no *** [1] a lu foc taxats certan nombre de servidors tan solamen entro al nombre de hueyt et que demoresson ses armes. »..... « Aquo meteys foc fayt de Jacques Trilho que era thesaurier per lavets al qual foc taxats nombre de quatre servidors ses armes. »..... « Et per virtut de lasditas letras foc denegada intrada al Conestable que foc per lavets appellat Ant. de Vitrac. »... Le mesme manuscrit dit ailleurs, parlant de divers reffus faits et au vicomte d'Aumurats et au bastard d'Astarac, qui vouloient en ce mesme temps aller demeurer dans la dite cité : « Car si a totas gens fos estada abandonada (à savoir la ville) de present no foro en la obediencia de mossen lo regent », il entend de Monsieur le Dauphin, lors regent en France, et par ce mot *de present,* nous sommes certains que cela s'escrivoit en cette mesme saison, d'où vient qu'on peut adjouster une pleine foy à tout ce qu'il contient. »

C. C.

(*A suivre.*)

[1] *Sic* dans Besse, pour indiquer sans doute une lacune du ms.

DIALECTES MODERNES

TERMES DE MARINE ET DE PÊCHE

EN USAGE AU GRAU DE PALAVAS, PRÈS MONTPELLIER [1]

Pendant une saison de bains de mer au Grau de Palavas, près Montpellier, j'ai eu l'occasion de noter, au courant de mes causeries avec les pêcheurs de l'endroit, un certain nombre de termes et d'expressions relatifs à leur intéressante industrie.

La Société des langues romanes, à laquelle j'ai eu l'honneur de les communiquer, et en particulier mes savants confrères, MM. Boucherie, Chabaneau et Roque-Ferrier, ont pensé que mon petit recueil pourrait n'être pas tout à fait dépourvu d'intérêt, pour les amis de notre vieille langue d'oc. — C'est pour répondre à ce sentiment que je me permets de soumettre ces quelques pages aux lecteurs de la *Revue*.

J'aurais voulu pouvoir accompagner tous les noms qui suivent de leurs équivalents français, et, pour ce qui est des animaux marins, de leurs équivalents scientifiques ; mais cela m'eût entraîné fort au delà des limites qui m'étaient imposées et par le temps dont je dispose et par mon incompétence.

Villa Louise, Montpellier, décembre 1882.

WESTPHAL-CASTELNAU.

I. — Bateau de pêche

1. BATÉU, m. s. — Bateau. *Lou foun dau batéu :* la cale.

2. MOURRE-DE-PORC, m. s. — Bateau de pêche en usage à Palavas, dont l'avant a quelque ressemblance avec un museau de porc.

3. GÓUSSOU, m. s. — Gousse. Bateau tenant à la fois du mourre-de-porc et du bateau catalan.

4. MARTEGALA, f. s. — Bateau à voile plat, des Martigues.

5. PRO, f. s. — Proue.

[1] M. = masculin, f., féminin, s. singulier, p. pluriel.

6. Poupa, f. s. — Poupe.

7. Amadiè, m. s. — Varangue, membrure du bateau.

8. Flanc, m. s. — Le flanc du bateau.

9. Trinquillin, m. s. — Première planche du pont, de chaque côté du bateau, dans laquelle sont engagées et fixées les varangues.

10. Escaumot, m. s. — Bout de la membrure faisant saillie au-dessus des *trinquillins*.

11. Escaumada, f. s. — 12. Redoun, m. s. — 13. Orle dau batéu, m. s. — Plat bord dans lequel sont engagés les bouts des varangues (*escaumots*).

14. Dalot, m. s. — Dalot. Trous par lesquels s'écoule l'eau du pont des deux côtés du bateau.

15. Quilla, f. s. — Quille.

16. Pé de roda, m. s. — *Pè dé roda d'a pro :* étrave. *Pè dé roda d'a poupa :* étambot. *Metre lou timou su la roda* (à Cette : *su lou repau*) : relever le gouvernail et le faire reposer sur l'étambot.

17. Escaumieira, f. s. — Toletière. Petite pièce de bois sur le plat bord pour recevoir les tolets.

18. Escan, m. s. — (Azaïs, *Dict. Escaume*. Mistral, *Dict. Escamp.*) Tolet. Autrefois échaume ou escaume (*Dict. de marine* de Villaumez).

19. Couverta, f. s. — Pont, couverte (*Dict.* de Mistral : *Cuberto*).

20. Orle de la couverta, m. s. — Liteau qui borde l'ouverture du bateau, retient les panneaux et empêche l'eau d'entrer dans la cale.

21. Quartier, m. s. — Panneau pour fermer le bateau.

22. Quartieiret, m. s. — Petit panneau fermant l'ouverture de l'arrière, dans laquelle se tient le pilote.

23. Fauca, f. s. — Fargue. Les fargues sont des planches mobiles, établies entre des montants fixés sur les plats bords, pour garantir le bateau des lames.

24. Gaugnias, f. p. — Les deux fargues de l'avant, babord et tribord.

25. Macaroun, m. s. — Macaron (mot de la Méditerranée. *Dict. de marine* de Villaumez). Montants en bois placés de distance en distance, sur le plat bord, pour soutenir les fargues.

26. Bita, f. s. — Bitte. Bout de membrane qui dépasse les fargues, pour attacher les amarres.

27. Taquét, m. s. — Taquet. Taquet de tournage. Sorte de T, en bois, fixé contre le plat bord pour attacher les cordes.

28. Mat, m. s. — Mât.

29. Gauta dau mat, f. s. — Pièce de bois rapportée au haut du mât.

30. Escassa, f. s. — Emplanture du mât.

31. Clau, f. s. — Clan du mat. Collier de fer ou de bois, qui fixe le mât au banc.

32. Banc d'arboura ou *d'arboula* (Azaïs).— Banc auquel est fixé le mât.

33. Poulia, f. s. — Poulie.

34. Ria, m. s. — Réa. Roue de poulie fixée dans la partie supérieure du mât.

35. Per, m. s. — Essieu du réa.

36. Hauban, m. s. — Hauban.

37. Timou, m. s. — Gouvernail. *Encaissa lou timou :* mettre le gouvernail en place.

38. Agulha, f. s. — Mamelon très-allongé des gonds qui fixent le gouvernail, l'un porté par le bateau, l'autre par le gouvernail (Azaïs, *agulhots*. Mistral, *agulhot, aguiot*).

39. Fumelot, m. s.—Penture dans laquelle s'engage l'*agulha*.

40. Sentena, f. s. — Partie de la cale en arrière du mât où se ramasse l'eau que l'on rejette avec l'écope.

41. Agoutal, m. s. — Ecope.

42. Bouióu, m. s. — Seau.

43. Bout dehors, m. s. — 44. Buta fora, m. s. — Petit beaupré (Aiguesmortes : *entenola*).

45. Cambéta, f. s. — Fourche en bois ou en fer pour supporter le bout de la vergue, quand la voile est amenée.

46. Ganchou, m. s. — Gaffe.

47. Malha, f. s.— Maille. Corde pour tirer les embarcations, les filets, etc.

48. Escandal, m. s. — Sonde.

49. Escandalha. — Sonder.

50. Regaieira, f. s. — Pièce de fer avec laquelle on recherche les filets perdus sous l'eau.

51. Regaiecha. — Chercher les filets.
52. Lés, m. s. — Lest.
53. Pignata, f. s. — Marmite.
54. Fougueidou, m. s. — Foyer pour faire la cuisine.
55. Fanau, m. s. — Lanterne, phare.
56. Ferre, m. s. — Ancre.
57. Cau de founda, f. s. — Corde de l'ancre.

II. — La Voile latine

1. Enténas, f. p. — Antennes. Les deux pièces qui constituent l'antenne à laquelle la voile est attachée. *Entena,* au singulier, est la partie postérieure de l'antenne.
2. Quart, m. s — Partie antérieure de l'antenne, vers la proue.
3. Péna, f. s. — Partie postérieure de l'antenne, synonyme d'*antena*.
4. Vela, f. s. — Voile.
5. Benda, f. s. — Ourlet de la partie verticale de la voile en arrière.
6. Poun d'escota, m. s. — Point d'écoute. Partie inférieure de la voile où est fixée l'écoute.
7. Matafiou, m. s. — Cordon qui sert à attacher la voile à l'antenne. Plur. *matafiousses*.
8. Corna, f. s. — Fragment de corne de bœuf fixé à l'extrémité de la péna. Cette corne est trouée pour donner passage à la corde qui sert à étendre la voile le long de l'antenne.
9. Enchinias, f. p. — Cordes qui servent à lier le *quart* à la *pena*.
10. Enchinia. — Lier le *quart* à la *pena*.
11. Tasseiróu, m. s. — Ris. *Lou premiè tasseiróu, lou mitan, lou pichot:* le premier ris, le ris du milieu, le petit ris. *Avien fà lou pichot, amai encara la raissa nous quichava:* nous avions pris le dernier ris et la rafale nous faisait encore aller à la bande. *A prés lou pichot e l'a assegurat un pau:* il a pris le dernier ris et a baissé un peu la voile.
12. Escota, f. s. — Écoute. Corde pour attacher la voile sur l'arrière.

13. Davan, m. s. — Amure. Corde pour fixer la voile à l'avant. (Aiguesmortes : *lou moutou.*)

14. Trossa, f. s. — Drosse. Corde qui sert à serrer l'antenne contre le mât.

15. Cossa, f. s. — Cosse. Anneau de fer ou de bois (cannelé à la circonférence et entouré d'une corde) dans lequel passe l'amure.

16. Cossa de la trossa, f. s. — Cosse traversée par la drosse.

17. Palan, m. s. — Palan. Assemblage de poulies.

18. Palan de la trossa, m. s. — Palan de la drosse.

19. Bóuta de pau, f. s. — Nœud pour amarrer les embarcations (*nous de l'araire*).

20. Pau, m. s. — Perche.

21. Man de guinda, f. s. — Corde, généralement en jonc, pour hisser la voile.

22. Floun, m. s. — Corde de chanvre qui relie la *man de guinda* à l'antenne.

23. Poulacra, f. s. — Foc.

24. Enchirèu de poulacra. m. s. — Corde pour hisser le foc.

25. Orsa poupa, f. s. — Corde terminée par une ganse, dans laquelle s'engage le bout antérieur de l'antenne et qui sert à la maintenir. (Aiguesmortes : *cronto moutou.*)

III. — Petites Embarcations

1. Veta, f. s. — Barque plate terminée en pointe aux deux extrémités. Le *v* initial se rapproche un peu du *b* dans la prononciation, mais c'est pourtant un *v*.

2. Barquet, m. s. — Petite vète.

3. Marinié, m. s. — Grande vète de 26 pans pour la pêche à la traîne d'été.

4. Betouna, f. s. — Vète pour la traine d'hiver, 18 à 22 pans.

5. Bandas, f. p. — 6. Flancs, m. p. — Les flancs de la barque.

7. Téume, m. s. — Employé seul, petit pont à l'arrière de la barque. *Téume d'a pro :* petit pont de l'avant. Les siéges,

dans une vète, sont disposés dans l'ordre suivant : *Téume d'a pro, banc d'a pro, bane d'arboura, banc dé pè, téume d'a poupa.*

8. Capihoun d'a prò, m. s. — Extrémité de la proue.

9. Sesihou, m. s. — Planchette qui, dans les petites barques, tient lieu de *téume*.

10. Paióu, m. s — Payol (mot particulier à la Méditerranée, *Dict.* de Villaumez). Plancher de la barque. Dans les grands bateaux de pêche, *paióu* indique le plancher du bateau : *lou found dau batéu es payolat*.

11. Payola. — Mettre un payol.

12. Peiramola, f. s. — Planche plus ou moins longue, fixée au milieu du fond du bateau.

13. Fioia, f. s. — Bande extérieure à droite et à gauche du bateau, au-dessous du plat bord (*redoun*).

14. Redoun, m. s. — Plat bord qui recouvre la *fioia* et sur lequel sont fixé les toletières.

15. Joga, f. s. — Planche du plafond de la vète qui fait saillie sur les flancs. *La joga es manjada :* usée. *Metre la vèta sus la joga :* mettre la barque sur le côté pour la nettoyer.

16. Bilha bassa, f. s. — Planche inférieure des flancs au-dessus de la *joga*.

17. Coutelas, m. s. — Planche supérieure des flancs, formant un triangle très-allongé de la proue au premier tolet, pour relever les extrémités de la barque.

18. Coutelet, m. s. — Petite planchette fixée quelquefois au-dessous de la *bilha bassa*, pour rendre le plafond plus horizontal.

19. Sarretas, f. p. — Planches clouées à droite et à gauche sur les varangues, pour les fixer au-dessous des bancs.

20. Pos de pei, f. s. — Planche verticale sous le banc de derrière, pour empêcher le poisson de passer à l'avant de la barque.

21. Carcagnóu, m. s. — Planchette verticale formant un petit réceptacle à la poupe du *barquet* (Azaïs : recoin, cachette. Mistral : petit pont de l'arrière du bateau).

22. Ren, m. s. — Rame.

23. Laga, f. s. — Rame dont on se sert en guise de gouvernail (anciennement, la lague désignait, en français, le sillage d'un bâtiment. *Dict.* de Villaumez).

IV.— Filets et engins de pêche

1. Sarcia, f. s. — Les filets. *Un moussi de sarcia :* un morceau de filet. *Aven la sarcia à bord :* nous avons les filets à bord.

2. Filat, m. s. — Filet. *Cala, leva lous filats :* poser, lever les filets.

3. Trassa, f. s. — Traine, espèce de seine. Boulièche d'hiver pour la mer: 80 brasses de long.

4. Trahina, f. s. — Grande boulièche d'été, pour les maquereaux, les rougets, etc., plus longue que la *trassa*.

5. Las, m. s. — Côté de la boulièche.

6. Coup, m. s. — Poche qui termine les *lassas*. Fond d'un filet de pêche.

7. Flancaus, m. p. — Partie des *lassas* qui touchent le coup. *Lous flancaus soun plés d'herba*.

8. Clavat, m. s. — Pièce de bois transversale à laquelle s'attache le filet, à chacune de ses deux extrémités, ainsi que les cordes ou mailles au moyen desquelles on tire la boulièche à terre.

9. Bouliech de pei, m. s. — Boulièche pour l'étang, fixée par une extrémité à un pieu et ramenée par l'autre à un second pieu. La barque est entre les deux pieux et c'est sur elle que se tire le filet.

10. Gangniou, m. s. — Filet à poche qui se place au travers d'un canal. *Gangniou de la mar,* filet du même genre, servant à la côte. *Gangniou de bióu,* filet traîné par les bateaux dits bateaux-bœufs (Azaïs : *Gangui*). La prononciation de ce mot est très-difficile à saisir et, partant, l'orthographe fort incertaine.

11. Requinquet, m. s. — Petit retour, ou crochet, formé par l'extrémité de l'un des côtés du *gangniou*.

12. Globou, m. s. — Grand filet carré placé sur le bord d'un canal, s'abaissant et se relevant au moyen d'un tour. Un filet de ce nom sert pour la pêche du thon au *cenché*.

13. Carrat, m. s. — 14. Toumba-leva, m. s. — Globou fixé à une perche et manié à la main.

15. Canat, m. s. — Filet tendu sur des roseaux, se posant

en rond sur l'eau, *per la sautada*. Le poisson saute sur le filet.

16. Capejada, f. s. — Filet d'étang, fixé par des perches.

17. Pau, m. s. — Perche.

18. Sèga, adj. f. — A mailles serrées, en parlant d'un filet. *Capejada sèga*.

19. Clara, adj. f. — A mailles larges. *Capjeada clara*.

20. Paladieira, f. s. — Partie de la *capejada* destinée à conduire le poisson vers l'intérieur du filet.

21. Tour, m. s. — Partie intérieure du filet.

22. Lacet, m. s. — Retour intérieur du filet fermant le *tour*.

23. Coua, f. s. — Poche située sur plusieurs points de la *capejada*, où vient se prendre le poisson. Poche en filet.

24. Estuyè, m. s. — Sorte de *capejada* en roseau, pour l'étang.

25. Cabussieira, f. s. — Filet pour prendre les canards, placé horizontalement à 25 cent. au-dessus du fond, soutenu par des roseaux et maintenu par des pierres.

26. Crocs, m. p. — Hameçons attachés à des pierres, flottant, dans l'étang, entre deux eaux. A chaque pierre est fixé un roseau qui signale le hameçon. Cet engin forme parfois des rangées de roseaux de 1 à 2 kilomètres.

27. Bourdigou, m. s. — Bordigue. Enceinte de roseaux pour prendre le poisson à sa sortie de l'étang (Aiguesmortes: *la bordiga*).

28. Cambras, f. p. — Chambres de la bordigue où se rend et se prend le poisson.

29. Salabre, m. s. — Petit filet à main, pour recueillir le poisson dans *las cambras* et ailleurs.

30. Thounaina, f. s. — Thonaire. Filet pour le thon, qui flotte verticalement derrière le bateau.

31. Cenche ou cenje, m. s. — Grand filet circulaire pour bloquer le thon.

32. Cencha. — Faire la pêche au *cenche*.

33. Veiradiè, m. s. — Filet pour les maquereaux ; flotte comme le thonaire.

34. Sardinau, m. s. — Filet pour la sardine ; flotte derrière le bateau entre deux eaux, maintenu par des plombs et des liéges.

35. Palangré, m. s. — Palangre. Longue ligne à laquelle sont fixées, de brasse en brasse, de courtes lignes, munies d'un hameçon. *Palangre dau coungre :* palangre très-fort.

36. Maire dau palangre, f. s. — Ligne principale du palangre.

37. Brussóu, m. s. — Petite ligne suspendue au palangre.

38. Razal, m. s. — Épervier. Filet de rivière qui, lancé par le pêcheur, s'étend circulairement sur l'eau.

39. Arcieira, f. s. — Filet fixé à un demi-cercle de fer, portant un rateau et muni d'une perche; sert à prendre les clovisses dans la vase. Un filet de même nom, mais plus grand, sans rateau ni perche, remorqué par un bateau, sert à prendre les crevettes, etc.

40. Harpeta, f. s. — Filet analogue à l'*arcieira* pour les clovisses ; sert à pêcher les moules. Son manche est moins long.

41. Pessas, f. p. — Filet qui se place au-dessus des rochers, pour le poisson de roc ; sur le sable, pour la sole. *Pessas claras :* mailles larges, pour langoustes et soles.

42. Pessetas, f. p. — *Pessas* à mailles étroites, pour rougets.

43. Pessas de batuda, f. p. — Filet analogue aux *pessas*, pour l'étang. Le pêcheur y pousse le poisson.

44. Mairada, f. s. — Filet pour l'étang. D'ordinaire, vieilles *pessas de batuda*, usées, dont on se sert en hiver quand le poisson est affaibli.

45. Jambin, m. s. — Engin en roseaux fendus, maintenus verticalement au fond de l'eau, terminé par une poche. Sert pour la mer et l'étang.

46. Bertoulet, m. s. — Sorte de *jambin*, pour l'étang.

47. Cana, f. s. — Ligne.

48. Musclau, m. s. — Hameçon.

49. Fiu de couca, m. s. — Fil pour la ligne, auquel s'attache le hameçon.

50. Armeja la cana. — Parer la ligne pour pêcher. *La cana es armejada. Aquel pei m'a désarmejat.*

51. Lensa, f. s. — Ligne flottante pour le maquereau.

52. Espigou, m. s. — Petite ligne de 1 mètre à 1m50.

53. Fichouira, f. s. — Foëne. Fourchette à pêcher. *Fichouira sega, clara,* à dents serrées, écartées.

54. Barbas, f. p. — Barbes de la fourchette.

55. Lian, m. s. — Lien pour fermer une poche en filet (*coua*).

56. Tiran, m. s. — Tirant pour ouvrir et fermer la *coua*.

57. Serva, f. s. — Réserve d'anguilles.

58. Céuclieiras, f. p. — Mailles supplémentaires pour établir les cercles qui soutiennent la *coua*.

59. Cóu, m. s. — Corbeille ronde.

60. Banasta a bressas, f. s. — Corbeille à berceau, servant à peser le poisson.

61. Chambouina, f. s. — Récipient en roseaux pour les crevettes.

62. Poulouma, m. s. — Fil servant à faire les filets pour le thon.

63. Bournóu, m. s. — Morceau de liége fixé au filet par une corde pour le maintenir.

64. Nata, f. s. — Liége plat pour les filets.

65. Ciure, m. s. — Liége.

66. Ploumb, m. s. — Plomb pour maintenir les filets.

67. Armun, m. s. — Ensemble des cordes qui maintiennent un filet.

68. Banda, f. s. — Pièce de filet. *Lou batéu a 7 bandas de thounaina.*

69. Estaquets, m. p. — Bouts de fil qui relient les *bandas* les unes aux autres.

70. Frena, f. s. — Corde qui rattache le filet au bateau.

71. Maneta, f. s. — Bout de corde qui sert à fixer la *frena*.

72. Cranquiè, m. s. — Caisse inclinée, pour trier les crabes.

73. Art de pesca, m. s. — Engin de pêche. *Y a differens arts de pesca.*

V. — Manœuvres, termes de marine et de pêche

1. Guinda ou hissa la vela. — Hisser la voile, la larguer.

2. Maina. — Amener la voile. *Maina la vela* se dit aussi.

3. Gambia. — Gambier. Changer la voile de bord par rapport au mât.

4. Poucha. — Arriver, laisser arriver ; écarter la proue du lit du vent.

5. Orsa. — Lofer, venir au vent ; rapprocher la proue du lit du vent. *Avèn orsat. Lou batéu vèn orsa :* le bateau se tourne vers le vent.

6. Bord, m. s. — La bordée.

7. Bourdécha. — Courir des bordées.

8. Atarra. — Se rapprocher de la terre.

9. Afora. — S'éloigner de la terre.

10. Raissa de vent, f. s. — Coup de vent, rafale.

11. Broufounié, f. s. — Bourrasque.

12. Chapladis, m. s. — Trouble sur l'eau, bruit, agitation. *Quante chapladis de pei!* Quel fouillis de poisson!

13. Trangou, m. s. — Agitation produite par des vagues qui se heurtent, venant de directions différentes.

14. Marechóu, m. s. — Petites vagues. *I'a un pauquet de marechóu.*

15. Faucada de pei, f. s. — Compagnie de poissons.

16. Bona man, f. s. — *Metre la vela de bona man :* placer la voile de façon qu'elle n'appuie pas sur le mât.

17. Bidos, m. s. — *Metre la vela dau bidos :* placer la voile entre le vent et le mât. Expression plus usitée à Aiguesmortes qu'à Palavas, où l'on dit plus couramment : *Avèn fa vèla su lou mât.*

18. A èla. — Approche ta barque du filet. *Vai à èla, mai à èla.* Sans doute à la *sarcia.*

19. Descobra. — Découvre, recule ta barque pour découvrir le filet.

Ces deux expressions ne s'emploient que lorsqu'on retire les filets.

20. Serpa. — Ou *serpa lou ferre,* lever l'ancre. *Se serpaven? Se serpaven lou ferre?*

21. Manecha. — Visiter les filets, pour voir s'il y a du poisson. *Vau manejà las capejadas, las pessas.*

22. Trahinecha. — Traîner les lignes derrière le bateau pour pêcher le maquereau.

23. Vouga. — Ramer.

24. Sia. — Scier, ramer en arrière.

25. Gafa, f. s. — *Se metre à la gafa*. Se mettre dans l'eau jusqu'aux genoux.

26. Paupa, f. s. — *Ana à la paupa ;* Aller pêcher des muges à la main sur le bord des étangs.

27. Estang, m. s. — Étang.

28. Estagnòu, m. s. — Petit étang.

29. Salabrous. — Saumâtre. *Aiga salabrousa.*

30. Malaiga, f. s. — Quand la température des étangs s'élève trop, le poisson souffre ; on dit alors : *Lou pei a la malaiga.*

31. Grouga. — Frayer. Aiguesmortes : *gruva.*

32. Grougun, m. s. — Frais. Aiguesmortes : *gruvun.*

33. Ala, f. s. — Nageoire.

34. Gaugna, f. s. — Branchie.

35. Escata, f. s. — Écaille du poisson.

36. Escata un pei. — Enlever les écailles d'un poisson.

37. Peirolada, f. s. *Vai à la pairolada :* il va pêcher pour manger, pour les besoins du jour. *Baila-me la peirolada :* donnez-moi de quoi faire ma soupe.

38. Matas, f. p. — Rochers isolés sur un fond de sable.

39. Courén, f. s. — Le courant. Le mot paraît féminin à Palavas.

40. Gregau, m. s. — Grec. Vent d'est.

41. Magistrau, m. s. — Mistral. Vent de nord-ouest.

42. Vén intre, m. s. — Vent qui souffle entre le nord-ouest et le pic de St-Loup. *Lou vèn és mai intre,* ou *mén intre,* selon qu'il se rapproche du pic de St-Loup ou du mistral.

43. St. Loup, m. s. — Vent qui vient du pic St-Loup.

44. Vén larg, m. s. — Vent d'ouest.

45. Miéjour, m. s. — 46. Sut, m. s. — Vents venant du sud, que je n'ai pas bien pu distinguer.

47. Gregalada, f. s. — Coup de vent grec. *Lou nibou monta, aurén una bella gregalada :* les nuages montent, nous aurons un bon coup de grec.

48. Largada, f. s. — Coup de vent d'ouest. *Lou tén dintrà per una bella largada, e lou mati ranbersà per un cop de magistrau :* le temps est fortement à l'ouest, et passe le matin au mistral.

49. Prouvençalas, f. p. — Nuages venant de l'est. *Las Prouvençalas se vésoun, aurén la gregalada.*

50. Man de terra, f. s. — 51. Man de fora, f. s. — 52. Man de pounen, f. s. — 53. Man de levan, f. s. — Côté de la terre, du large, du couchant, du levant. Expressions qui remplacent celles de tribord et babord.

54. Calanca, f. s. — Petit abri sur la côte.

VI. — Poissons, crustacés, etc.

1. Mougna, f. s. — Goujon(?) Petit poisson bon pour friture, mais trop chargé de frai.

2. Mouna, f. s. — Merlane (nom vulgaire).

3. Plana, f. s. — Plie.

4. Jorca, f. s. — Plie qui a jeté son frai.

5. Jol, m. s. — Petit poisson pour friture (Azaïs): goujon.

6. Sauquéna, f. s. — Dorade.

7. Mejana, f. s. — Jeune dorade qui prend sa deuxième année.

8. Sar, m. s. — Espèce de dorade (Azaïs: *sarguet,* sargue commune).

9. Cauta, f. s. — Ressemble au sar.

10. Pataclet, m. s. — Ressemble à un petit sar.

11. Chicaire, m. s. — Espèce de sar.

12. Pagel, m. s. — Pageau.

13. Padre, m. s., ou pagel bastard. — Sorte de gros pageau.

14. Cabota, f. s. — Grondin.

15. Pinau, m. s. — Espèce de grondin.

16. Clavelada, f. s. — Raie.

17. Pelousa, f. s. — 18. Blanqueta, f. s. — Espèces de raie.

19. Miraiet, m. s. — Raie tachetée.

20. Fumat, m. s. — Raie à museau pointu.

21. Roun clavelat, m. s. — Turbot.

22. Passar, m. s. — Espèce de turbot sans clous (Azaïs: plie).

23. Sola, f. s. — Sole.

24. Palaiga, f. s. — Jeune sole.

25. Berrugada, f. s. — Espèce de solé qui se tient sur le bord de la plage.

26. Muge, m. s. — Muge, mulet de mer.

27. Boutargat, m. s. — Mulet ayant son frai (Azaïs : *boutargo*, œufs de muges salés).

28. Lessa, f. s. — 29. Cabot, m. s. — 30. Gauta roussa, f. s. — 31. Limpouza, f. s. — Variétés de mulet.

32. Veirat, m. s. — Maquereau.

33. Veiradel, m. s. — Petit maquereau.

34. Rascassa, f. s. — (Azaïs : scorpène rascasse.)

35. Doumaisèla, f. s. — Poisson blanchâtre, de sable (Mistral : girelle).

36. Girèla, f. s. — Poisson de rocher, couleurs variées (Azaïs : *Jutis vulgaris*).

37. Coungre, m. s. — Congre. *Muræna conger*.

38. Gascou, m. s. — Sorte de maquereau.

39. Boga, f. s. — Variété de gascou, se rapprochant du mulet (Azaïs : *bogue*).

40. Roucau, m. s. — (Azaïs : poisson du genre labre, qui se cache dans les rochers.)

41. Clavieira, f. s. — 42. Roussignóu, m. s. — Sortes de roucau.

43. Escarpa, f. s. — Carpe.

44. Capelan, m. s. — Merlan commun (Mistral : *gadus minutus*).

45. Merlan, m. s. — Merlan (Mistral : *gadus merlangus*).

46. Bernieira, f. s. — Petit poisson ressemblant au loup.

47. Loup, m. s. — Loup.

48. Sarran, m. s. — Ressemble au loup.

49. Thoun, m. s. — Thon.

50. Saupa, f. s. — Petit poisson ayant la forme du thon.

51. Bounita, f. s. — Poisson de 2 à 3 kilogr., rappelant le thon et le maquereau.

52. Sarda, f. s. — 53. Sardina, f. s. — Sardine.

54. Lauza, f. s. — Ressemblant à une grosse sardine ; 2 à 3 kilogr.

55. Pei voulan, m. s. — Hirondelle de mer.

56. Pei oumbra, m. s.— Peut-être *oumbrino* d'Azaïs. Ombre barbu. Se tient à l'ombre des bateaux.

57. Pelamyda, f. s.— Pelamyde commun.

58. Bouidrau, m. s. — Baudroie.

59. Mourena, f. s.— Sorte de merlane. Poisson de rocher.

60. Porc marin, m. s.—Porc marin. Poisson de l'ordre des sélaciens (Azaïs).

61. Gal, m. s.— Poisson St-Pierre.

62 Lampresa, f. s.— 63. Manja-pega, m. s.— Lamproie.

64. Cat de roc, m. s.— Grande roussette (?)

65. Anchoia, f. s.— Anchois.

66. Haren, m. s.— Hareng.

67. Moustela, f. s. — Poisson à forme de congre, tigré-jaunâtre, vivant dans les rochers, à dent très-venimeuse, dit-on. Taille, 1 mètre environ.

68. Choucha, f. s. — Poisson à forme très-élargie, à queue mince et très-longue, à la naissance de laquelle se trouve en dessus un dard de proportions considérables, que l'on dit très-venimeux.

69. Iragna, f. s. — Vive, Araignée de mer. Poisson venimeux.

70. Gallina, f. s. — Torpille.

71. Pougau, f. s. — Grosse anguille fine.

72. Ressot, m. s.— Grosse anguille commune.

73. Empereur, m. s.— Espadon.

74. Espasa, f. s. — Gros poisson dont la queue a la forme d'un sabre, à peu près aussi long que l'animal.

75. Lamia, f. s.— Requin.

76. Missola, f. s.— Emissole commune (Azaïs). Squale.

77. Cagnot, m. s. — Petit squale bleu.

78. Cat de mar, m. s.—(Azaïs : chien de mer, aiguillat). Squale.

79. Pei anjou, m. s.— (Azaïs : ange de mer, *squalus aquatina*).

80. Maracou, m. s.—Toute espèce de poisson du genre squale ou s'en rapprochant.

81 Pei luna, m. s.— Marteau.

82. Dauphi, m. s.— Marsouin.

83. Agulha, f. s. — Aiguille.

84. Caramota, f. s. — Crevette.

85. Lormand, m. s. — Homard.

86. Langousta, f. s. — Langouste.

87. Cranc, m. s. — Crabe. Fém. *cranca* (Azaïs : *cancer mœnas*).

88. Cabra, f. s. — Grand crabe.

89. Cranc rouquiè, m. s. — Crabe velu.

90. Cigala, f. s. — Crustacé ressemblant à une grosse écrevisse.

91. Oursin, m. s. — 92. Castagnola, f. s. — Oursin.

93. Poufre, m. s. — Poulpe. Vit dans les rochers (Azaïs : *sepia octopedia*).

94. Muscadin, m. s. — Petit poulpe. Vit sur le sable.

95. Sepia, f. s. — Seiche.

96. Glaujóu, m. s. — Calmar (?) (Azaïs : *sepia loligo*.)

97. Pota, f. s. — Méduse.

98. Chival marin, m. s. — Cheval marin.

99. Arceli, m. s. — Clovisse.

100. Bèda, f. s. — Espèce de clovisse, moins fine. Palourne (?)

101. Bichus, m. s. — Sorte d'ascidie qui se mange.

102. Muscle, m. s. — Moule.

103. Budou, m. s. — Escargot de mer.

104. Lapèta, f. s. — Patelle.

105. Coutèla, f. s. — Varech.

(*A suivre.*)

LOU DIÉU DE MARSIHO

FANTASIÉ FELIBRENCO

dedicado

Au jouine Marius Bernard, de l'Escolo felibrenco de la Mar

Clino la ciho,
Muso, ma mio,
Davans Marsiho
Qu'eilabas briho,
Bagnado emai negado en un deluvi d'or!
Vè si gourriero
Lòngui carriero;
Vè, largo, fiero,
Sa Canebiero
Que s'abrivo, galoio, i poutoun de soun port!
Sèmpre cremanto,
Esbarluganto,
La gau qu'encanto,
La glòri santo
Dóu grand astre couchant l'inoundo de si flot!
Jamai de-bado
L'escandihado

LE DIEU DE MARSEILLE

FANTAISIE FÉLIBRIQUE

dédiée

Au jeune Marius Bernard, de l'École des félibres de la Mer

Baisse le cil, — Muse, ma mie, — devant Marseille — qui brille là-bas, — baignée et noyée dans un déluge d'or! — Vois ses riches — et longues rues; — vois, large et fière, — sa Cannebière — qui se précipite, joyeuse, au-devant des baisers de son port!

Toujours brûlante, — éblouissante, — la joie qui enchante, — la gloire sainte — du grand astre couchant l'inonde de ses flots! — Ja-

Fai sis aubado
I coulounado
De soun blanc castèu d'aigo entrouna sus lou ro[1] !

E tout artisto,
E tout touristo,
Quito à sa visto
Ço que l'atristo,
E s'aubouro i cim clar de l'ourrour di valoun ;
E sa pensado
Enamourado
Fai la pregado
Qu'à-n-éu agrado
Au gai Diéu de la Grèço, à Fèbus-Apouloun !

Mau-grat l'image
Que, d'age en age,
Dintre l'aurage,
Mando i naufrage
Un sourrire meirau, de soun cresten blancas[2] ;
Mau-grat lis alo,
Crous, domo, salo,

mais en vain — le rayonnement — ne fait ses aubades — aux colonnades — de son blanc château-d'eau trônant sur le rocher !

Et tout artiste, — et tout touriste, — délaisse à sa vue — ce qui l'attriste — et s'élève aux cimes claires de l'horreur des vallons[3] ; — et sa pensée, — éprise d'amour, — fait la prière — qui lui plaît — au dieu souriant de la Grèce, à Phœbus-Apollon !

Malgré l'image — qui d'âge en âge, — parmi l'orage, — envoie aux naufragés — un sourire de mère, du haut de sa blanche crête de montagne ; — malgré les ailes, — les croix, les dômes, les salles — de sa

[1] Noun i' a 'n Franço, pas mai qu'en Europo (à moun vejaire) mounumènt mai amirable qu'aquest. A subre-passa (causo estranjo !) touti li pantai preliminàri de moun imaginacioun. Glòri dounc à 'n Esperandiéu ! Ie mande mi salut i coulounado de l'Empirèio.

[2] L'estatuio couloussalo de la Vierge subre sa baselico, lusento coumo uno luno d'or is erso mouvedisso de la poblacioun marsiheso, emai i pàuri marinié brandouia jour e niue sus la mar.

[3] Traduction moins littérale : *préfère les sommets aux vallées.*

De sa pourpàlo
Grand catedralo,
Lou vrai Diéu de Marsiho ès tu, bèu Soulèias[1].

William-C. BONAPARTE-WYSE.

Marsiho, sus l'Esplanado de Nosto-Damo-de-la-Gàrdi, 29 mars 1882.

grande — cathédrale empourprée,— le vrai Dieu de Marseille est toi, beau Soleil !

William-C. BONAPARTE-WYSE.

Marseille, sur l'Esplanade de Notre-Dame-de-la-Garde, 29 mars 1882.

LES PARPALHOLS DE FLOU-DE-PRUNIÈ

A 'N CLAR GLEIZOS

Uelhs en amello, pots daurats e gauto liso,
En loung penchenadou de sedo roso e griso,
Broudat de milo flous, cintasso verdo as rens,
Negris bandèus levats dambe espillos d'escato,
Dreito, en patins de fust, subre l' teatre esclato,
Jouve Flou-de-Pruniè, gaio coumo un primtems.
Es coussudo e riseiro à 'spanta les bourgeses,

LES PAPILLONS DE FLEUR-DE-PRUNIER

(*Oumé-no-Hana*)

A CLAIR GLEIZES

Yeux en amande, lèvres dorées et joue lisse, — en long peignoir de soie rose et grise, — brodé de mille fleurs, — grande ceinture verte aux reins, noirs bandeaux levés avec épingles en écaille, — droite, en patinsde bois, sur le théâtre resplendit,—jeune Fleur-de-Prunier, gaie comme un printemps.

Elle est cossue et rieuse à étonner les bourgeois, — et comme aux

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

E, coumo pes blasouns des princes japounèses,
Ount se vei esplandit, per armo, le ventalh,
S'alato al miei del sieu, sus un vert dé baragno,
L'escur Jamma Tsio, parpalhol de mountagno,
Que barroun, de guingois, sous ungles de couralh.

A daissat le Japoun flourit à l'ouro d'aro,
E, dins l'ivèr maissant que nous rufo la caro,
Es vengudo, al darrè d'uno troupo d'a-bas,
Moustra soun poulit biais à la foulo badairo
Des grandis Casinos, la besiado jounglairo
Que sap ventalheja, le pugnet jamai las.

Sautejo lestoment dreit à-n-uno tauleto
De laco ount soun pausats un lum et 'no tasseto
Mirgalhado e, prenènt un fulhet de papiè,
Vivo, le plègo en quatre, e de l'ounço l'esquisso :
Es un parpalhol blanc que, frrrttt ! de sous digts glisso,
Mentre que balho d'aire al voulatum laugiè.

Voulastrejo, fadot ; se mau à dreito, à 'squerro ;
Va, ven, mounto, devalo à vous frega la terro,
Capriciousoment, sens jamai s'alassa.
Elo, tout en fasent de vent subre la seno,

blasons des princes japonais, — où l'ont voit épanoui, comme arme, l'éventail, — ouvre ses ailes au milieu (de son éventail) sur un vert de haie, — le noir Jamma-Tsio, papillon de montagne, — que barrent, (posés) de travers, ses ongles de corail.

Elle a laissé le Japon fleuri à cette heure, — et, par l'hiver mauvais qui nous ride le visage, — elle est venue, à la suite d'une troupe de là-bas, — montrer son joli talent à la foule bayeuse — des grands Casinos, la jongleuse charmante — qui sait manier l'éventail, le poignet jamais las.

Elle va lentement, à petits sauts, droit à une tablette — de laque où sont placées une lumière et une petite tasse — peinte de mille couleurs, et, prenant un feuillet de papier, — vive, elle le plie en quatre, et du bout du doigt le déchire : — c'est un papillon blanc qui, *frrrtt!* de ses doigts glisse, — tandis qu'elle donne de l'air au volatile léger,

Il voltige, folâtre ; il va de droite à gauche ; — il va, vient, monte, descend à frôler la terre, — capricieusement, sans jamais se lasser. — Elle, tout en faisant du vent sur la scène, — sait créer une amie

Te sap crea 'no amigo à le que se remeno
A-n-un pel dé sa gauto e prest à la baisa.

Se vesoun, toutis dous ; — lèu-lèu se cousseguissoun,
L'un al dessus de l'autre, africs, e se jugnissoun ;
S'acaroun douçoment : se soun poutounejats.
Se descapoun sul' cop e, puei, cadun acimo
Un cantou de ventalh, qu'à peno balho d'imo.
Mais s'enfujoun d'aqui, frezinants, airejats.

Anem ! Le parpalhol costo la parpalholo
S'enlairo tourna-mai e ves las frisos volo;
L'amagagno, la fringo en galant arderous.
Puei, te cerco guirguilh, dins rés, à sa femelo ;
Enfins, apazimat, toumbo, proumte, dambe elo
Sul sé de la mainado ount i a 'n bouquet audous.

Le parelh es partit. Plano, descend, rasejo
La bouco de l'artisto e, gar' le, viroulejo
Per veni s'amaga dins la tasso un moument;
Prend sa voulado encaro ; e, vite, al lum se cremo.
S'en va, Flou-de-Pruniè, la poulido bouemo !
E l' mounde i fa tinda mai d'un aplaudiment.

Auguste Fourès.

20 de julhet 1882.

à celui qui se remue — tout près de sa joue et prêt à la baiser.

Ils s'aperçoivent, tous les deux; bientôt ils se poursuivent, — l'un sur l'autre, ardents, et ils se joignent ; — ils s'affrontent doucement: ils se sont baisés. — Ils se désunissent sur-le-champ et, puis, chacun se plante sur un angle de l'éventail, frémissants, *aérés*.

Allons ! Le papillon à côté de sa papillonne — s'élève de nouveau et vers les frises s'envole ; — il la caresse, lui fait la cour en galant plein d'ardeur. — Puis, il cherche noise, en un rien (de temps), à sa femelle ; — enfin, apaisé, il tombe, prompt, avec elle, — sur le sein de la fillette, où il y a un bouquet odorant.

Le couple est parti. Il plane, descend, frôle — la bouche de l'artiste; et, voyez-le, il tournoie — pour venir se cacher dans la tasse un moment ; — il prend la volée de nouveau et, vite, à la flamme se brûle. — Elle s'en va, Fleur-de-Prunier, la jolie bohême ! — Et les spectateurs font retentir (vers elle) plus d'un applaudissement.

A. F.

20 juillet 1882.

LA BATOUSO

A 'N ANATOL BOUCHARIO

Es leste. La recolto es, certos, miraclouso :
La bladeto a rajat e coumo à plen canèl ;
Atabes, la soulenco es estado gaujouso :
An dansat sus l'aiero al sou del caramèl.

La machino à vapou que meno la batouso
Se fa tira, 'n bruzint, per un parelh manèl ;
Va, negro de cadais e de fum, roubilhouso,
— Cheminiero enrennado al mitan del fournèl.

Les dous biòus enjoucats à la loucoumoubilo,
Sens se brico sutta, passoun dedins la vilo.
Romioun ; — sembloun countents de traina le moustras

Que se dirió sourtit de fargo cicloupenco,
E que les sousto, quand, à la calou 'stivenco,
Fa batre les espics pezucs de belis gras.

Auguste FOURÈS.

8 d'agoust 1882.

LA BATTEUSE

A M. ANATOLE BOUCHERIE

Tout est terminé. La récolte est, certes, merveilleuse : — le blé a coulé (sur le sol), et, comme à plein tuyau ; — aussi, joyeuse a été la fête des moissons : — on a dansé sur l'aire au son du chalumeau.

La machine à vapeur qui met en train la batteuse — se fait tirer, en bruissant, par une paire (de bœufs) maniable ; — elle va, noire de cambouis et de fumée, rouillée, — la cheminée inclinée en arrière au milieu du fourneau.

Les deux bœufs attelés par le joug à la locomobile, — sans se hâter, passent dans la ville. — Ils ruminent ; ils semblent heureux de traîner le grand monstre

Que l'on dirait sorti d'une forge cyclopéenne, — et qui les allége, quand, à la chaleur estivale, — il fait battre les épis lourds de beaux grains.

A. F.

8 août 1882.

SOULELH COULC

A 'N CAMILH CHABANÈU

Vau escalant un puech, aploumbat joubs l'ergnasso
Que mounti douçoment coumo l' roc sisifenc,
Dins le luscre engrisaire, e, tiri, l'armo lasso
De l'estanalhadìs d'un terrible delenc.

Afrous, le soulelh toumbo, e, subre la sieu traço,
Le cel, miech estelat, es devengut rougenc ;
Ves el, uno niboul semblo un vòutour que casso,
Le colh rete, alatat del coustat de l'oumbrenc.

Ieu, toutjoun pensatieu de la tristo cazenso
Des vincuts erouics, de lhour malo soufrenso,
Sul' penjal mal-planiè, cop sec, m'arresti lèu.

Agachi. L'aucelas atenh, d'un grand cop d'alo,
Le soulelh cramezit qu'adeja le regalo,
Parieu al cor sannous de l'ardit Proumetèu.

Auguste FOURÈS.

28 de sètembre 1882.

SOLEIL COUCHANT

A M. CAMILLE CHABANEAU

Je vais, gravissant un puy, accablé sous le lourd ennui — que je monte doucement comme le roc de Sisyphe, — dans le crépuscule qui rend (tout) gris, et je peine, l'âme lasse — du tenaillement d'une terrible fièvre.

Affreux, le soleil tombe, et, sur sa trace, — le ciel, étoilé à demi, est devenu rougeâtre ; — au-dessus de lui, un nuage semble un vautour qui chasse, — le cou raide, les ailes toutes grandes ouvertes du côté du nord.

Moi, toujours pensif de la triste chute — des vaincus héroïques, de leur aigre souffrance, — sur le penchant abrupte, subitement je m'arrête bientôt.

Je regarde. Le grand oiseau atteint, d'un grand coup d'aile, — le soleil cramoisi qui déjà le régale, — pareil au cœur saignant du hardi Prométhée.

A. F.

28 septembre 1882.

BIBLIOGRAPHIE

Romancerillo catalan, Canciones tradicionales. Segunda edicion, refundida y aumentada, por D. Manuel Mila y Fontanals. Barcelona, Verdaguer, 1882; in-8o, xvii-458 p.

Ce précieux recueil, dont le savant professeur de l'Université de Barcelone vient d'enrichir le domaine de la poésie populaire, quoique très-volumineux, ne forme pourtant que la moitié de l'ouvrage. Il contient le texte des chants que l'auteur avait appris dans son enfance et ceux qu'il a recueillis dans une période de quarante années. Un second volume réunira les observations, notes et appendices.

La première édition fut publiée à Barcelone en 1853, sous le titre d'*Observaciones sobre la poesia popular, con muestras de romances catalanes ineditos*. C'était une brochure d'environ 200 pages, donnant le texte de 70 chants populaires catalans. La collection s'est accrue dans une énorme proportion; aucun recueil connu ne contient de richesses semblables à celles que M. Milà a accumulées dans son *Romancerillo*. Tous les chants sont accompagnés de leurs différentes versions; pour un grand nombre, on en trouve jusqu'à quinze[1]. Les variantes ont été soigneusement notées par un procédé aussi simple qu'ingénieux. C'est dire assez les patientes recherches, la volonté, le courage à toute épreuve qu'il a fallu pour récolter une aussi abondante moisson. Sachant par expérience les difficultés auxquelles on se heurte, les résistances qu'il faut vaincre souvent pour obtenir la communication désirée, nous ne saurions trop féliciter l'homme dévoué, le laborieux chercheur qui a su sauver de l'oubli, où ils disparaissent tous les jours davantage, ces témoignages si intéressants de l'esprit et des coutumes de nos pères.

Le recueil est divisé en cinq séries :

I. Chants religieux et légendaires. — II. Chants historiques; — III. Chevaleresques. — IV. Coutumes. — V. Satiriques, danses, etc. Il s'est, de plus, augmenté de quarante mélodies dont la transcription musicale a été confiée à un habile musicien, qui, dans l'accomplissement de cette tâche, a fait preuve d'un profond savoir et d'une scrupuleuse exactitude. Cette amélioration sera vivement appréciée, car la poésie populaire est inséparable de la mélodie, si l'on veut lui conserver dans toute son intégrité sa physionomie originale.

En attendant la publication annoncée, qui ne sera pas la partie la moins intéressante de l'œuvre, étant connue la haute compétence de

[1] *El Conde Arnau*, p. 67, n'en compte pas moins de 28.

son auteur, la splendide collection formée par M. Milà s'impose à l'admiration des amis de la poésie populaire, et c'est avec un sentiment de profonde reconnaissance que le *Romancerillo catalan* sera accueilli par les *folkloristes* de tous les pays.

L. LAMBERT.

CHRONIQUE

COMMUNICATIONS FAITES DANS LES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ. — 21 février. — Pièce de poésie en patois de la Lozère (Fraissinet), par M. Gauch, instituteur.

***

LIVRES REÇUS PAR LA REVUE

Bona Annada, par Charles Gros (dialecte de Montpellier); 1883, 2 pages.

Bono Annado, par Roumieux (en provençal); 1er janvier 1883, 2 p.

Un félibre irlandais : W.-C. Bonaparte-Wyse, par Paul Mariéton. Lyon, 1882 ; in-4°, 19 pages.

L'Escriveta, poésie populaire languedocienne, traduite en macédo-roumain, par Tascu Iliescu (de Crusova, Macédoine). Montpellier, 1882; in-8°, 31 pages.

Lo Pia Ermonèk loûrain, 1883, *patoué et français pe Chan Heurlin.* Quouétrieume ènaye. Strasbourg; petit in-8°, 80 pages.

Anecdotes, contes et chants populaires écrits la plupart en patois lorrain. Un court glossaire, inséré à la fin de l'almanach, en rend la lecture très-facile. On ne peut que souhaiter bon succès à cette intéressante publication, due à l'intelligente initiative de notre confrère M. le docteur Estre, médecin cantonal de Rémilly.

Le Chanoine Michel (Extrait de l'*Écho des Bouches-du-Rhône* du 20 février 1883); 8 pages.

***

DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ

Par M. Clair Gleizes :

Almanach des Petits Jeux floraux de Marseille pour l'année 1883. 28 pages.

Fragment manuscrit sur papier, transcrit au commencement du XVIIIe siècle (Description d'une propriété). 8 pages.

Par M. A. Roux :

Le Patriote (18 février 1883).

***

Une nouvelle revue, à laquelle nous souhaitons le meilleur succès, va paraître sous la direction de notre excellent confrère et collaborateur le baron Charles de Tourtoulon. La *Revue du Monde latin*

(tel est son titre) se propose de faire connaître les peuples et les pays latins dans leur présent aussi bien que dans leur passé ; de rechercher, de concilier et de défendre leurs intérêts divers ; de préparer leur union permanente dans un dessein de paix générale, s'il est possible ; de préservation commune, s'il est nécessaire, et surtout de progrès matériel, intellectuel et moral.

Elle s'interdit absolument toute propagande religieuse ou antireligieuse, toute manifestation de nature à provoquer un changement dans la forme d'un gouvernement quelconque. Elle est opposée, en principe, à la guerre, à la conquête, et particulièrement à tout acte tendant à favoriser une nation latine au détriment d'une autre nation latine.

Elle considère la Grèce et les pays helléniques comme devant faire partie de l'Union latine, et accueille les travaux et les documents qui les concernent.

Sans rien sacrifier de l'intérêt qu'une publication de ce genre doit offrir aux gens du monde, la Direction de la *Revue* s'attachera à donner la plus grande somme possible de faits, de documents et de renseignements utiles ; à résumer et à exposer les grandes questions internationales, de façon que le lecteur puisse s'en faire une idée claire et suffisamment complète. Ce recueil sera pour les diplomates, pour les savants, pour les commerçants, une source précieuse d'informations exactes en même temps qu'un répertoire d'un usage commode, grâce à des tables alphabétiques détaillées et à des renvois aux travaux publiés dans tous les pays.

La *Revue du Monde latin* aura cinq éditions (française, espagnole, italienne, portugaise et roumaine). Ces éditions différeront seulement par la langue dans laquelle seront écrites les seize premières pages, comprenant le Bulletin mensuel politique et diplomatique. Le reste de la livraison sera le plus souvent en français, et quelquefois en d'autres langues ou dialectes d'origine latine, avec la traduction française en regard.

La *Revue du Monde latin* paraîtra le 10 de chaque mois, par numéros de huit feuilles (128 pages) in-8° de grand-raisin. Elle formera par an trois volumes de plus de 500 pages chacun. Il sera publié, à la fin de chaque année, une table alphabétique et analytique des matières.

Le prix d'abonnement est, pour tous les pays, de 36 fr. pour un an, et de 12 fr. 50 pour quatre mois (un volume).

*
* *

SOMMAIRE DE LA REVUE LYONNAISE

(15 janvier 1883)

Henri Beaune. Un manuscrit de la reine Marie-Antoinette.— Frédéric Mistral. L'Ome poupulàri, conte provençal, avec traduction de Ch. Boy. — Allmer. Epigraphie lyonnaise (*suite*). — Alphonse Palmarini. Les lettres inédites du comte de Cavour. — Germain Picard. Poésies. — V. de Valous. Documents inédits. Lettres patentes de pardon et de rémission pour cause de meurtre en 1682. — Charles Lavenir. *Histoire du sentiment de la nature*, par M. Victor de Laprade.— Charles Lavenir. *La Révolution*, par M. Ch. d'Héricault. —L. Morel de Voleine. *Les Oisivetés du sieur du Puitspelu*, Lyonnois.

— A. VACHEZ. Une description de Lyon au seizième siècle. — Léopold NIEPCE. Les Chambres de merveilles ou Cabinets d'antiquités de Lyon, depuis la Renaissance (*suite*). — Bibliographie. — Sociétés savantes. — Chronique. — Spectacles, Concerts. —Gravure: l'Azergue à Chasay, eau-forte, par M. Joannès DREVET.

15 février 1883

Joseph SOULARY. Pêche à la ligne (sonnet inédit).—Georges GUIGUE. Le Carcabeau du péage de Givors, texte en langue vulgaire des treizième et quatorzième siècles. — Comte DE CHARPIN-FEUGEROLLES. Documents inédits sur les guerres de la Ligue dans le Lyonnais et dans le Forez. — A. DE GAGNAUD. Sonnets. — L. MOREL DE VOLEINE. Petite Chronique lyonnaise. —Paul MARIÉTON. Le Félibre A. Fourès. — Auguste FOURÈS. Les Dous Vielhs. As Amouriès, per les tisseires de sedo liouneses, poésies languedociennes. — René DE COLAVAZOU. Les Crès de Bouscardon, mœurs et paysages cévenols.—V. DE VALOUS. Lettres de naturalité pour Claude Corneille de la Haye, peintre du roi (document inédit). — Léopold NIEPCE. Les Chambres de merveilles ou Cabinets d'antiquités de Lyon, depuis la Renaissance (*suite*). — A. VACHEZ. Les Missions catholiques (2 gravures). — Charles LAVENIR. Le Costume au moyen âge, d'après les sceaux (7 gravures). — Bibliographie. — Compte rendu de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. — Sociétés savantes. — Chronique.

(15 mars 1884)

Natalis RONDOT. La Médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche (1592). — Alphonse D'ASQ. Le Salon lyonnais. — STEYERT. Le Cartulaire des francs fiefs du Forez. — Abbé LEPITRE. Le Congo (premier article). — A. DE GAGNAUD. Sonnet. — Léopold NIEPCE. Le Cartulaire de Bourg-en-Bresse. — F. MISTRAL. Lou Troubaire Catelan. — Th. AUBANEL. La Soreno. — Félix GRAS. Responso à Victor Hugo. — MONDRAGON. Chronique félibréenne. — Bibliographie. Revue critique des livres nouveaux. — Sociétés savantes. — Chronique. —Spectacles, Concerts. —Sommaire des Revues.

Additions et corrections

N° de septembre 1882. TRADUCTION PROVENÇALE DU ROMAN DE MERLIN, p. 106, ligne 21, mettre en note : « *effusier*. » Lis. ou corr. *officier* = livre des offices ou graduel, comme *resposser* = livre des répons ou antiphonaire. Voy. Durand, *Rationale divinorum officiorum*, liv. VI, ch. I.

N° de janvier 1883, p. 22, l. 18 : « par M. Bartsch. » Lis. *par M. Paul Meyer et par M. Bartsch.*

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

DIALECTES ANCIENS

SERMONS ET PRÉCEPTES RELIGIEUX EN LANGUE D'OC DU XIIe SIÈCLE

NOTES (*Suite*)

C. — PRÉCEPTES RELIGIEUX

Le cahier qui renferme la deuxième série des sermons suit immédiatement ceux qui forment la première. Viennent ensuite deux cahiers de cinq feuillets doubles chacun (fos 35-54), du même format que le précédent, ne contenant que du latin, *aliqua theologica*, comme dit la table inscrite sur la feuille de garde du ms. L'écriture, régulière et assez soignée, est la même d'un bout à l'autre. Ces deux cahiers ne sont, du reste, que des fragments d'un volume qui en contenait probablement, avant comme après, et aussi entre les deux, un certain nombre d'autres.

C'est dans le cahier suivant, qui lui-même n'est aussi probablement qu'un débris, que se trouvent les *préceptes* en langue d'oc. Le format en est un peu moins haut et un peu plus large que celui des deux parties précédentes du ms. (fos 27-44). Ce cahier est formé de quatre feuilles doubles, de parchemin comme tout le reste, dont les deux premières ont eu leur première moitié coupée. On n'aperçoit sur l'étroit liseré qui en reste aucune trace d'écriture. Il se compose donc, dans son état actuel, de six feuillets simples (fos 55-60 du ms.), soit douze pages. Les sept premières sont tout entières en latin. C'est à la huitième page (f° 58 v°), et après le premier tiers seulement, que commencent les textes limousins. Le latin reparaît à la page suivante, avec un *exemple* qui en occupe plus de la moitié. Puis le limousin reprend et se poursuit sans interruption jusqu'à la fin du cahier. Le tout paraît être de la même main. Peut-être cependant y en a-t-il deux. L'œuvre de la seconde commencerait, dans ce cas, au milieu du f° 59 r°, c'est-à-dire à la reprise des textes limousins. L'écriture, dans la partie exclusivement latine, est très-fine et extrêmement serrée, surtout aux fos 55 v°, 56, 57 et 58 r°.

Dans son ensemble, ce cahier est un recueil de préceptes moraux,

d'extraits de l'Écriture ou des Pères, et de ces anecdoctes ou *exemples* dont on aimait alors à émailler les sermons [1], composé peut-être par quelque moine de Saint-Martial à l'usage des prédicateurs du couvent. Je rapporterai ici un de ces exemples, qui m'a paru très-curieux. On trouvera un peu plus loin celui qui interrompt les textes limousins et dont j'ai déjà fait mention.

[F° 56 v°] Quidam miles fuit qui habebat quemdam armigerum qui habebat rem cum uxore ejus. Quod ciebant vicini. Post longum tempus, miles audivit a murmure populi quod uxor sua meretricaretur, sed nescivit cum quo, et dixit vicinis suis si sirent aliquem qui siret vatisinare, quod cifum argenti amiserat et quereret ab eo quis furasset illud. Et dixerunt ei quod in tali villa erat una mulier, que loquens cum diabolo omnia quecumque volebat vaticinabat. Quo audito, dixit armigero qui cum eo erat : « Sterne equm et palefredum, quia ibimus in villa tali. » Quo audito armigerus timuit, sciens quod ad mulierem vaticinantem vellet ire interogare aliquid. Et sic credens ivit ad ecclesiam et confessus fuit sacerdoti peccata sua cum magna contricione. Post, stratis equis, ivit cum domino suo et venerunt ad mulierem vaticinantem [2]. Cui dixit miles : « Quid intendis de uxore mea ? » — « Adultera et nequam est uxor tua. » Dixit miles : « Indica mihi cum quo peccat. » — « Usque hodie ad primam civi, set necio modo ; set queram a domino meo et cito revertar ad te. » Et ingressa in domum sicitavit diabolum, qui statim dixit ei : « Quid vis ? » Dixit mulier : « Dic mihi cum quo homine peccat uxor talis militis. » Et diabolus, apperiens quemdam librum maximum, volvit et revolvit et dixit : « Ego scripsi nomen ejus, sed delectum (*sic*) est peccatum ejus per confecionem. » Et regressa mulier dixit militi quod dimissum fuerat ei peccatum et ideo nesciebat. Videns autem miles quod nihil certum diceret ei, regressus est domi, non credens amplius maledicta uxoris sue. Sic confessio.

[1] Sur les *exemples* et sur le large emploi que firent les prédicateurs de ce moyen facile d'intéresser leur auditoire, voyez Lecoy de la Marche, la *Chaire française au moyen âge*, p. 275.

[2] Ms. *uati*.

Voici maintenant ce qui précède immédiatement les textes limousins, au verso du folio 58 du ms. Le morceau commence avec la page.

[**F° 58 v°**] Triplex est transitus honorum: primus est de culpa in gratiam; secundus de virtute in virtutem; tercius de labore in requiem. In primo educimur de Egipto in deserto; in secundo de mansione in mansionem, id est de virtute in virtutem; in tercio de deserto in Terram Promissionis, id est de mundo ad patriam. In primo transitu labor et dolor; in secundo lapor (*sic*) et decor; in tercio gloria et honor. In primo: « Sitivit anima mea ad Deum fontem viventem[1] »; in secundo: « Sunt lacrime mee panes die ac nocte[2]; » in tercio: « In locum tabernaculi admirabilis usque ad domum dei[3]. » Benedicite corde, ore, opere. De primo, *ad Efesios:* « Cantantes et spallentes (*sic*) in cordibus vestris Domino[4]. » De secundo: « Semper laus ejus in ore meo[5]. » De tercio Augustinus[6]: Non « cessat benedicere qui non cessat bene agere. »

Stat foris ante fores qui vult in paupere paci
A te, qui voluit pro te de virgine nasci.

C'est dans le blanc laissé à droite par les deux vers précédents que l'on a écrit, sur deux lignes, la rubrique et les cinq premiers mots du premier morceau limousin, lequel, non plus que les suivants, n'a de numéro d'ordre dans le ms.

I. — Le ms. 22543 de la B. N., au f° 139, renferme quelques lignes sur le sujet traité dans ce paragraphe et dans les suivants, c'est-à-dire sur l'instruction chrétienne. Je donne ici ce morceau, qui est très-court, d'après M. Bartsch, qui l'a publié le premier dans ses *Denkmæler* (p. 306), afin qu'on puisse le comparer à nos *préceptes*.

Los set sagramens.

Lo premier sagramen es bateyar, lo segon cofermar, lo ters penitencia, lo cart corpus Cristi, lo quint lo sant orde, lo VI. matrimoni, lo VII. peroliamen.

[1] *Psalm.* XLI, 3. Trad. de saint Jérôme. Il y a *fortem virum* dans la Vulgate. Ms. *fõte ui.* — [2] *Ps.* XLI, 4. — [3] *Ps.* XLI, 5.
[4] *Ephes.* V, 19. — [5] *Psalm.* XXXIII, 2. — [6] Ms. *aug.* avec le signe abréviatif de *us* au-dessus du point.

Las set bontatz.

La premieira bontatz humilitatz, la segonda benignitatz, la tersa largetatz, la carta parsitatz, la quinta castetatz, la sesta strenuitatz, la setena caritatz.

Los set peccatz mortals.

Lo premier erguelh, lo segon eveja, lo ters avareza, lo cart gola, lo quint luxuria, lo VI. acxidia, lo VII. ira.

Las set vertutz.

La premieyra es fes, la segonda esperansa, la tersa caritatz, la carta savieza, la quinta forteza, la sesta tempransa, la VII. drechura.

Los detz mandamens.

Lo premier: non auras dieus estrans. Lo segon: non penras lo nom de Dieu en va. Lo ters: col lo dissapte. Lo cart: onra ton paire e ta maire. Lo quint: non aussiras. Lo sest: no faras furt. Lo sete: no mecharas. L'octau: non parlaras contra ton pruesme fals testimoni. Lo IX.: non cobezegaras lo molher de ton pruesme. Lo X.: non deziraras lo sieu ser ni sa serva.

10. « au[ra]. » *au* termine une ligne; mais il y a un peu de blanc à la suite, sans qu'on aperçoive la trace de lettres effacées.

II. —5. « acoce[ile]. » *acoce* termine une ligne; le reste du mot, qui commence la suivante, est devenu absolument illisible. Je le rétablis par conjecture.—12. Après *sap*, une petite ligne ondulée rouge, occupant seulement la place d'un mot ou deux, pour indiquer sans doute qu'on passe à un autre sujet et tenir ainsi lieu de rubrique. Les premiers mots de l'article suivant continuent la ligne.

III. —1. « c'om se. » Ms. *cō*. La lettre qui suit n'est plus lisible. Je suppose que c'était un *s*, et ce qui s'en laisse encore apercevoir ou deviner ne contredit pas l'hypothèse. L'*e*, qui est très-lisible, termine la ligne. Au commencement de la suivante, plusieurs lettres effacées, dont les deux dernières paraissent être un *l* et un *a*. Comme il y a bien place avant pour trois autres lettres, on peut conjecturer *doila*, qui conviendrait ici on ne peut mieux.

1-2. « e que. » Ms. *ē que*, c'est-à-dire *en que*, qu'il eût peut-être mieux valu garder.

2. « cofece. » Ms. *cobece;* peut-être y avait-il *cofece*. La partie inférieure de l'*f*, dans ce cas, serait effacée. A la suite, fin de la ligne, place de trois ou quatre lettres devenues complétement illisibles. Tout à fait à la fin, un trait apparaît encore qui pourrait appartenir

à une *s*. Les deux ou trois premières lettres de la ligne suivante sont effacées. Elles formaient peut-être le commencement d'un adverbe, dont *mamen* ou *inamen* (car il n'y a que *amen* de sûr), qu'on lit ensuite, serait la fin.

3. « almornas. » Ce mot, que j'ai rétabli par conjecture, termine une ligne. On n'en distingue plus sûrement que *aln;* le jambage suivant paraît plus long que les deux premiers. — 4. « autras chausas. » — La fin de ce dernier mot, *usas,* commence une ligne. Le reste est illisible, aussi bien que la fin du mot précédent, dont on ne distingue plus que *aut,* surmonté d'un signe abréviatif. — 4. « cum. » Ms. *c,* surmonté d'un tilde. J'écris *cum* plutôt que *com* ou *con,* parce que plus loin (par exemple, IV, 7 et 10) le ms. a un *u* (*cū*). — 5. « cofesors. » La dernière syllabe de ce mot, qui termine une ligne, est devenue illisible, comme la fin des trois lignes précédentes.

5. « comanda. » Ici finit le folio 58. La série des textes limousins est interrompue en cet endroit, comme je l'ai déjà remarqué ci-dessus, par un *exemple* en latin, qui occupe un peu moins des deux tiers (20 lignes sur 33) du recto du folio suivant. Voici ce morceau :

[F° 59 r°] EXEMPLUM

Legitur (?)[1] in quodam libro greco quod quidam unicornis, quadam die, quendam hominem secutus est, ut eum interficeret, cui nichil mortale resistere potest. Qui, cum ab eo fugaretur, cecidit in quandam foveam profundam et latam. Cumque esset quasi in media via versus fundum fovee, in qua erant serpentes, bufones et bestie crudelissime, adesit cuidam arbori quam ascendit, et ibi se retinuit. Sub arbore erant due bestie, una alba et altera nigra, corrodentes radicem arboris, preterea quidam dracho horribilis paratus ad devorandum hominem illum in loco reptilium. Ecce quadruplex periculum : unicornis expectans supra foveam, due bestie corrodentes, Draconis timor ne eum absorberet, et vermes et reptilia sub arbore. Ille vero miser quoddam pomum in arbore vidit vel parum mellis, quo accepto, propter ejus dulcedinem, omnium periculorum oblitus est predictorum, cum, cadente arbore, predicti intus vermes....[2] Non iste est ille qui mundum dili-

[1] Mot illisible. — [2] Lacune non indiquée dans le ms. Peut-être y en a-t-il une autre après *non,* et la proposition qui suit n'est-elle pas interrogative.

git ? unicornis, mors ; vallis profunda, infernus ; arbor, vite istius miseria ; due bestie, alba et nigra, dies et noctes qui vitam hominum consumunt ; dracho, diabolus? Pomum vel mel sunt illa temporalia, quorum delectacio facit miserum hominem ydiotorum oblivisci et cadere in foveam, in infernum. Atende, miser, quidam tibi manum porrigit ut te a predictis periculis liberet. Manibus ergo bonorum operum manum Domini teneamus, ut predicta pericula evadere possimus.

Le livre grec auquel se réfère l'auteur de cet *exemple* est sans doute le roman de *Barlaam et Josaphat*[1], attribué à saint Jean Damascène, où figure, en effet, parmi beaucoup d'autres, la parabole de l'homme poursuivi par une licorne. On ne sera peut-être pas fâché d'en lire ici une version provençale. Je l'extrais de la traduction complète que l'on possède en cette langue de ce curieux ouvrage (B. N., ms. fr. 1049[2]).

[F° **190** r°] E sels que volon recemblar los amix de Dieu, coven que mesprezon lo segle et aco [que] i es, car tot es vanetat. E tug sil que [amar] lo volran, sapias que son semblant ad .I. homme que fugia ad una bestia que a nom unicorn. Quant aquel vi venir aquella bestia que a nom unicor[n], comenset a fugir per paor quel devores. E domens que corria, esdevenc si que cazet en una fossa, e domens que cazia, pres si ad un albre, et en aquel tenc si fortmens. Et en aquella fossa avia barta en que tenc sos pes. E regarda si e vi .II.

[1] *Barlaam et Josaphat* n'est autre chose, comme on le sait aujourd'hui*, qu'un *rifaccimento* chrétien de la légende de Boudha, qui a obtenu ainsi, grâce au crédit dont jouit autrefois ce roman pieux, la singulière faveur d'être admis par l'Eglise catholique au nombre des saints. Josaphat, qui est Boudha lui-même — *mutato nomine* — figure, en effet, avec son maître Barlaam, au martyrologe romain, sous la date du 27 novembre.—Notons, en passant, que la bibliothèque de saint Martial de Limoges possédait deux *Barlaam* (les nos 8 et 145 du Catalogue de Bernard Itier). Voyez Léopold Delisle, le *Cabinet des manuscrits*, I, p. 493.

[2] Ce ms. est encore inédit. M. Bartsch, dans son *Lesebuch* et sa *Chrestomathie;* MM. Zotenberg et Paul Meyer, dans leur édition du *Barlaam* français de Gui de Cambrai, en ont seulement publié des extraits. La parabole de l'homme à la licorne est un de ceux qu'ont donnés MM. Zotenberg et Meyer, mais ils n'ont pas transcrit le morceau en entier.

* Voy. l'excellent mémoire de M. F. Liebrecht, intitulé *die Quellen des Barlaam und Josaphat*, dans le t. II, p. 314-334, du *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*. Une traduction italienne de ce mémoire, due à M. E. Teza, a été insérée par M. A. d'Ancona au t. II, p. 146-162, de son précieux recueil de *Sacre Rappresentazioni* (Firenze, 1872).

ratz, .I. blanc et autre negre, que ades rozian la razis d'aquel albre. Et avian la tant roza que volia cazer. E consiret si la pregoneza de la fossa e vi al fons estar .I. drago de fer esgardament; e gitet fuec per la gola que tenia badada per devorar aquel. Et regardet si e vi que de la barta, en que tenia sos pes, eysian .IIII. caps de colobres. E leva sos huelhs e vi que de l'albre en que si tenia degotava .I. fil de mel, e, per amor de la dousor del mel, oblidava totz aquels mals que l'environavan. Aquesta semblansa es en totz sels que aman aquest segle. La esposicion es aytals. Unicorn figura la mort, que tot jorn persec e dezira penre l'uman linage. La fossa figura aquest mont que es plens de totz mals. L'albre que era ros de .II. ratz figura la vida de cascun home, que cascun dia se vay mermant per las oras del dia e de la nueg. Los .IIII. colobres figuran los .IIII. elemens dezacordans per los cors que non podon estar en pas. E lo dragon que era tant fers e tant cruels figura lo ventre d'enfern, que cobeyta devorar aquels que aman lo delieg d'aquest prezent mont, per que le dyable tol ad home e non li laysa aver salut.

Sur les autres sources plus ou moins lointaines de cette parabole, voyez le mémoire précité de M. Liebrecht, pp. 330-1, et un autre travail du même auteur, *zur Geschichte der romantischen Poesie*, publié également dans le t. II du *Jahrbuch für r. und e. L.*, p. 127-8. Elle jouit au moyen âge d'une vogue extraordinaire. M. Hermann Oesterley, à la p. 739 de son édition des *Gesta romanorum*, recueil dont elle forme un chapitre, donne une longue liste de livres où l'on peut aussi la lire. Elle a été mise, isolément, en vers français dans le *dit de l'unicorne et du serpent*, pièce anonyme dont on possède d'assez nombreux mss. (il y en a un à Montpellier), et qui a été publiée par M. A. Jubinal dans son *Nouveau Recueil de fabliaux*, t. II, p. 113. Voyez l'article consacré à cet ouvrage dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 25-8. On peut voir, en outre, dans le *Violier des histoires romaines* (ancienne trad. fr. des *Gesta*), p. 389 de l'édition Jannet (1868), une note instructive, bien que fort incomplète, de M. G. Brunet.

IV. — 4. « Aquest » = *a aquest*. Cf. l. 21, *aisso* = *a aisso*.

5. « sorsaria. » Ancien français *sorcerie*. « A icest jorn », c'est-à-dire le 1er janvier, dit Maurice de Sully (Boucherie, le *Dialecte poitevin* au XIIIe siècle, p. 30-31), « solent li malvais crestien, segont la costume dau[s] paï[en]s, faire lor mezines e charrais[1], e par les

[1] C'était à peu près la même chose que les *brefs*, dont il est question un peu plus loin. Voy. Du Cange, sous *caracter* (la forme française et la forme prov.

sorceries solent espérimenter les aventures qui sunt à venir. » Sur la divination par les sorts, qui est le sens propre et fondamental de *sorsaria*, et les divers modes de la pratiquer, on peut voir ma récente publication *les Sorts des Apôtres, texte provençal du XIII*e *siècle* (*Revue des l. r.*, t. XVIII), et les auteurs qui y sont cités.

5. « argur. » La croyance aux augures était encore au moyen âge extrêmement vivace. Parmi les nombreux textes qui en témoignent et qu'on pourrait citer, je n'en rapporterai que deux ou trois, tirés d'auteurs provençaux. Peire de Corbiac, dans son *Trésor*, se vantant de toutes les sciences qu'il possède, après avoir énuméré la nécromancie, la géomancie, les sorts, etc., arrive à la science augurale (v. 745) :

E sim vuelh entremetre, sai pron d'aguramens,
D'encontre e de demandas e dels auzels prenens,
Los destres els senestres, los anans els venens,
D'albanel[1], de gavanh, d'autres auzels ferens,
Del corp e de la gralha, los cridans, los tacens.

Nat de Mons, dans une pièce encore inédite, que je publierai prochainement, avec les autres ouvrages de cet auteur :

Car a mans homes ve...
Vesios en durmen,
O velhan per agurs
O per senhals segurs,
Col deu endevenir.
(B. N., ms. 22543, f° 125 v°, col. 4.)

carah, carag, renvoient plutôt à **caractum*). Cf. le passage suivant d'une ordonnance de Philippe le Bel (*Cérémonies des gages de bataille,* Paris, Crapelet, 1830, p. 18) : « Item, que se son ennemy avoit armes forgées par mauvais art et briefz, *charroiz* ou invocacions d'ennemis,..... soit le faulx et mauvais puny comme ennemy de Dieu, traitre ou murtrier, selon la condition du cas. » Et plus loin (Serments des champions) : « Et pour ce loiaument, par les seremens que j'ay fais, je n'entens porter sur moi ne sur mon cheval paroles, pierres, herbes, charmes, *charrois,* ne conjurations, invocations d'ennemis, ne nulle autre chose où j'aye espérance qui me puisse ayder, ne a lui nuire. » — L'éditeur de ce texte explique assez singulièrement *charrois* par « *chariot,* pour charmes, enchantements, par allusion au *chariot* d'Artus. »

[1] Voy. Du Cange sous *Albanellus,* et Cf. Marcabru :

Crezez en l'argur dels *albas;*

et la *Chanson de la Croisade albigeoise* (vv. 2085-9) :

Venon al Castel nou don se moc un *alban*
Que venc devas senestre sai a la destra man
Et anec tan can poc encontra sus volan.
Donc dits Martis Algais : « Sira, per sant Joan !
Coment que lo plaitz prenga, nos sirem sobiran. »

Le biographe de Bertran de Born, dans la *raso* du sirventés *Ges de far sirventes nom tartz :*

« E so fon un dia de dilus en loqual era tals ora e tals poinz que segon la razon dels agurs ni dels poinz e d'astrolomia non era bon comensar negun gran fach. »

Cette superstition était encore assez répandue au XVIIe siècle[1]. C'est ce dont témoignent le canon du Concile provincial de Narbonne de 1609, qui excommunie ceux qui la pratiquent, et ce passage du *Tableu de la vido del parfet crestia,* du père Amilha, dont la première édition est de 1673, dans le chapitre intitulé : *l'Examen de las supersticius* :

> Aurios tu counsultat le courbas o l'agasso ?
> Es-te foundat sul cant de qualqu'auzel de passo ?

Voy., d'ailleurs, Thiers, *Hist. des superstitions,* t. Ier, livre III, chap. 2.

6. « Car aqo es cum a Deus... » Cf., dans un traité vaudois, publié par Léger, I, 196 : « Al bal la se col la persona laqual s'estudian de servir, dont di S. Hierosme que lo dio d'un chascun es ca que se col et ama sobre totas cosas. » Ce qui fait allusion, sans doute, à ce passage du *Comment. sur Jérémie* (lib. III, cap. XVII) : « *Quia dereliquerunt me patres vestri, ait Dominus,* qui vobis præsunt in Ecclesiis, et abierant post deos alienos, quorum Deus venter est, et avaritia et luxuria, et gloria in confusione eorum, et servierunt eis. A quo enim quis vincitur, ejus et servus est. *Et adoraverunt eos :* adorat enim unusquisque quod diligit. »

7. « cel. » On lit plutôt *eel* dans le ms.

10. Ms. *lo nepbres*. Cf. le passage suivant d'un sermon d'Olivier Maillard : « Blasphema turpiloqua est quando quis, exquisito modo, *membratim* dividendo humanitatem redemptoris nostri, sic turpiter jurat: Per oculos Dei! Per ventrem Dei! Per sanguinem Dei! Per carnem, per corpus, per caput, et cetera membra, per plagas, per mortem, etc. O populo Christiane, ut quid iterum vis crucifigere Redemptorum tuum! » — Gautier de Coinsi, dans un de ses *Miracles de la Vierge,* dont je n'ai pu lire le texte, qui est, si je ne me trompe, encore inédit, parle, dit Barbazan (*Ordene de chevalerie,* p. 202), d'un ribaut qui « *démembra* Dieu, c'est à dire jura par les froissures, les courailles, les entrailles de Dieu, par le poumon, le foie, les plaies,

[1] Toute trace n'en a même pas encore disparu de nos campagnes. L'expression « oiseau de malheur » ou « de mauvais augure » n'est pas partout une métaphore. La rencontre d'une pie, d'un pinson, et peut-être d'autres oiseaux, est considérée en divers lieux comme un présage funeste.

c'est-à-dire, comme on dit à présent, il prit Dieu par tous les bouts, ou par les pieds et par la tête, il jura même la boutine ou boudine de saint Fiacre, c'est-à-dire son nombril; mais il ne voulut jamais démembrer Notre-Dame, et dit pour raison :

Se je corroçoie Nostre Dame,
Qui me feroit ma pais a Dieu?»

Citons encore Folquet de Lunel (*Romans de mundana vida*):

Et l'autre dels .IIII. cartiers
De Dieu dira descrezensa.

V. — 3. « argurers. » Voy. ci-dessus, sur IV, 5.

3-4. « enchantadre. » Voy. Du Cange sous *incantare*. On trouve sur les enchanteurs, dans l'ancienne Coutume de Bordeaux, un paragraphe très-curieux. Le voici tout entier dans le texte original:

« § 46. *Cum diu estre punhit encantador ni qui desepelis home mort, quant es sebelit.*

» Avinguo se a Bordeu, et asso plusors de bets, que aucunas gens malifaitors et encantadors foren pres a Bordeu et justiciats per so quar raubaben las gleysas et descepelissen los cos eus enfans aubats; per que ad ataus gens tota ley et tota franquessa los es denegada: et apres avingo se que a St Miqueu vinren aucunas gents de nuits qui dessepelissen los enfants aubats et prenen ne los bras de l'enfant et portabant ne en la man de l'enfant luts encantada, et ubren los hostaus et entraben dedents, et vos belharits et no poiret mot dire ni persona qui vis la luts ni la man; et que los balharets las claus de vostre argent, et lendoman no sabrets qui se fora estat. Sy que foren spiats et trobats et menats a S. Elege, et aqui fo jutgat que for ni ley de terra no los deve valer, quar eran sacrilegis et layrons et encantadors; et que artaben poden ausire home o panar sa filha o la molher cum l'argent, per lor encantament; per que foren traginats et penduts[1]. » (*Coutumes du ressort du parlement de Guyenne, par*

[1] Pierre de Marca, dans son *Histoire de Béarn* (Paris, 1640, p. 552), raconte un fait du même genre et non moins singulier : « On trouve dans les vieux livres censiers des communautés de cette vallée [d'Aspe], que les Aspois estans entrés avec armes dans la vallée de Lavedan, qui est assise dans les montagnes de Bigorre, un abbé laïque d'un village proche du monastère de Saint-Savin monta sur un suseau, et, ayant leu quelques conjurations dans un livre de magie, troubla le sens et l'entendement des Aspois, en telle sorte qu'ils furent mis hors de défense par la force des enchantements et demeurèrent exposés à la discrétion de leurs ennemis du Lavedan qui en firent une sanglante boucherie et les tuèrent tous de sang froid. » — Le lecteur curieux de ces histoires de fascination en trouvera d'autres tout aussi étranges, quoique moins tragiques, dans les *Otia imperiala* (III, 83) de Gervais de Tilbury.

deux avocats au même parlement. Bordeaux, 1768, t. I, p. 38). — La croyance à l'efficacité des enchantements et des conjurations n'a pas tout à fait disparu de nos campagnes. Au XVIIe siècle, elle était encore assez répandue pour que plusieurs évêques aient jugé nécessaire, non-seulement de condamner de nouveau ces pratiques, mais encore de les défendre aux prêtres et aux clers. Voyez Thiers, *Hist. des superstitions*, t. I, l. VI, chap. 1 et 2, et cf. Charles Nisard, *Histoire des livres populaires*, I, 168, où il est justement question du mode d'enchantement employé par nos malfaiteurs bordelais, c'est-à-dire de la *main de gloire.*

5. « e leio breus » : *e lei o breus* ne donnerait pas ici, à ce qu'il semble, un sens satisfaisant; *leio* pourtant m'est suspect, parce que ce serait dans notre texte le seul exemple de troisième personne pluriel en *o*, forme qui est étrangère et antipathique au dialecte du haut Limousin. Peut-être le copiste a-t-il transcrit par erreur *leiē* en *leio*. Quoi qu'il en soit, *leio breus* (= *ligant* — et non *legunt* — *brevia*) donne un sens tres-plausible. Voy. Du Cange sous *brevia.* Les *brefs* s'appelaient aussi *ligatures* (cf. *ibid. ligaturæ*), à cause de l'usage de les porter attachés au cou, aux bras, aux jambes ou à d'autres parties du corps. La fameuse amulette de Pascal était proprement un bref. Cette superstition a duré longtemps, et il n'est pas sûr qu'elle ait encore totalement disparu. C'est une de celles que l'Église a pris le plus de peine à déraciner. Voy. Thiers, ouvrage cité, t. I, *passim*, et spécialement livres IV et V. Le père Amilha, dans le *Tableu*, déjà cité, *de la bido del parfet crestia*, fait en ces termes mention des *brefs* au chapitre de l'*Examen de las supersticius :*

> Aurios pourtat per breu la talpo, la cernailho,
> La moustel' o grapaut que le sourcié te bailho[1]?
> Auriòs pourtat al col, sul cor o joux le bras,
> Un escriut doun le sens nou se coumprengo pas?

D'après Léger (*Hist. générale des Eglises évangéliques des vallées du Piémont*), les soldats piémontais envoyés, en 1663 et 1664, contre les Vaudois avaient été munis de *brefs* imprimés en rouge. « Je conserve », dit-il à la p. 25 du t. I, « des billets dont on munissoit au tems des massacres ceux qui se disposoient à les exécuter : en vertu desquels billets imprimés on leur faisoit accroire qu'ils n'avoient rien à craindre, ou même que s'ils mouroient en cette guerre sainte, ils alloient recevoir des aureoles dans le ciel, comme plusieurs prisonniers me l'ont souvent protesté. Ces billets estoient la plus

[1] On voit par là que le nom de *breu* pouvait être donné, par extension, à des amulettes de tout genre, et non pas seulement à des écrits ou *brevets.*

part de cette teneur : Potentia Dei † Patris Sapientia Dei † Filii et Virtus Spiritus † Sancti per intercessionem Sanctissimæ Virginis Dei genitricis Mariæ, Sancti Francisci, Antonii et beatorum Didaci, et Salvatoris, liberet te Dominus ab omni febre peste et improvisa morte. Amen. » Cf. t. II, p. 181 du même ouvrage.

Les exemples anciens de *breu*, dans le sens spécial qu'a ce mot dans notre texte, ne sont pas communs. Raynouard n'en rapporte aucun. En voici un que me fournit Guilhem de Berguedan :

No sai sius portatz peir' o brieu
Qu'en aissim faitz fondre com nieu.

Cf. la note 1 de la page 163 ci-dessus.

13. « nols. » Ms. *noll* (les deux *l* barrées).

15. « otena. » Corr. *o[i]tena ?*

19-20. Les mots que je place ici entre parenthèses sont évidemment à supprimer. Le copiste, après les avoir écrits à tort pour ceux qui suivent, aura oublié, en se reprenant, de les effacer.

VI. — On avait d'abord écrit *tot hom.* Mais ces deux mots ont été biffés et on a écrit à la suite *toz om.* — 20. Ms. *la paricio.* — 31. « essehinnansa. » Ms. *essehninansa ;* l'*i* est certain, il est marqué. D'autres manuscrits présentent parfois la même faute. Cf., par exemple, *seniner*, pour *seinner*, dans l'épître farcie de la Saint Étienne publiée par M. Gaudin, au t. II de la *Revue des langues romanes* (p. 138). Pour le groupe *hin* = *nh*, cf. ci-dessus I, 10, *sehinor*.

43. Après *qe*, on lit dans le ms. *anset*, à quoi je ne sais trouver aucun sens[1] ; après *laisas* (corr. *laisar ?*) un ou deux mots illisibles.

VII. — Cette pièce, bien que rimée, est écrite à lignes pleines dans le ms. — 6. Ms. *cors.* — 9. Ce vers ne rime pas ; peut-être en manque-t-il un avant ou après. — 12. « faire. » Ms. *far.*

14. Encore un vers qui ne rime pas. Faut-il en faire deux en corrigeant *fesisses* (cf. le vieux français) ou seulement, en admettant une rime par à peu près, *fesesses : suffrisses ?*

18. « ades. » Corr. *adens* pour rimer avec *desconoicens ? Anes* rimerait, par à peu près, avec *Luciabels* du vers précédent, qui devrait dès lors en faire deux.

29. Suppr. *car ?* Ce vers aurait ainsi la même mesure que les deux précédents

33. « Honors. Ms. *honees*. Le premier *e* est douteux, mais le second est sûr. C'est peut-être *homenes* en abrégé (*hōēes*) qu'il y avait dans l'original et que le copiste a mal lu. La bonne correction con-

[1] On pourrait séparer *ans* = *ante ;* mais que faire de *et ?*

sisterait dès lors à rétablir ce mot et à supprimer l'*e* qui suit, pour conserver au vers sa juste mesure. — « de lauvamens. » Il y a seulement *e* et non *de* dans le ms. Ce que j'avais pris pour un *d* est un signe de renvoi précédant ces deux mots, qui avaient été oubliés et qu'on a écrit, au-dessus de *pret ai volgut,* dans l'interligne. Du reste, ***lauvamens*** n'est qu'une correction, qui m'a paru indiquée par le sens et par la rime, car le ms. porte *lauuamu es.* Ces deux dernières lettres sont séparées du reste par la partie supérieure de l'*l* de *volgut,* avec laquelle une autre lettre, qui serait un *i,* aurait bien pu se confondre, car cette *l* paraît être plus longue que de raison. Ce serait alors *lauuamuies* qu'on aurait écrit.

34. « tot. » La dernière lettre est presque presque entièrement effacée dans le ms. Mais ce qui en reste se rapporte plutôt à un *t* qu'à un *z.* — 39. Ms. *sobreros.*

40. « vertaders. » Ici se termine, avec le folio 60 et le cahier 8 du ms., notre pièce n° VII, qui paraît complète.

Il ne reste rien de celles qui, d'après le titre même de cette pièce, devaient la suivre, au nombre de six au moins. Les neuvième et dixième cahiers du ms., qui en sont les derniers (folios 61-74), ne contiennent que du latin. Le neuvième est composé de trois feuillets doubles, le dixième de quatre. Il n'y a pas de lacune entre les deux et rien ne manque à la fin, comme l'indique le mot *explicit,* inscrit à la cinquième et dernière ligne du dernier feuillet, dont le reste, aujourd'hui mutilé, est resté en blanc, sauf quelques lignes écrites après coup et qu'on a grattées. Mais un ou plusieurs cahiers manquent au commencement, c'est-à-dire avant le folio 61.

C. C.

(*A suivre.*)

DIALECTES MODERNES

GLOSSAIRE DES COMPARAISONS POPULAIRES DU NARBONNAIS ET DU CARCASSEZ

(Suite et fin)

TABAT. — Prene de tabat coumo un ase de bren.

SE DITS :

— Se bos fuma, croumpo de tabat.
— Mai d'un cop l'on fumo sans tabat.

TABATOU *ou* TABATAIRE. — De narros negros coumo un tabatou.

TALHA *ou* COUPA coumo un rasou; — coumo un coutèl sannadou; — coumo uno lanceto; — coumo un coutèl de feniant. — Talhent das dous coustats coumo un coutèl de tripiè.

PER TRUFARIÈ :

Talha coumo uno dago de ploumb ; — coumo uno rassègo ; — coumo un ginoul de bièlho ; — coumo s'i béi.

TALHAT *ou* BASTIT coumo un tambour-mèstre ou major ; — coumo un sapin ; — coumo un barri.— Talhat coumo un souisso de catedralo.

TALHO. — Uno talho primo coumo un fus ;— coumo un fouissoulou ; — coumo uno damo de gandolo.

TALHOUNAT. — Talhounat coumo un sahi ; — coumo un salcissot ; — coumo uno caroto.

TALPO. — Moucha.....laura coumo la talpo; — negre coumo uno pèl de talpo. — Cambia lous èls per la cougo coumo la talpo. — S'i béi pas dal loung d'el, coumo la talpo. — Destrùssi coumo uno talpo.

TAMBOUR. — Rasouna coumo un tambour-de-bascou. — Peta coumo uno pèl de tambour. — Fa marca lou pas coumo un tambour. — Faire coumo lou tambour, que cambio de pèl quand es crebat.— Tanat coumo uno pèl de tambour.

TAMBOURIN.—Arriba à punt coumo un tambourin à las noços. — Metre en trin coumo lou tambourin.

TAMBOURINA.—Tambourina sus las bitros coumo un desubrat. — Tambourinat coumo un charlatan.

TANA *ou* BATRE quaucun coumo un quèr. — Batre la semelo coumo un pegot. — A lou bentre tanat coumo la pèl d'un caïman. — La pèl dal bentre tanado coumo un quèr dè Russio.

TANCAT *ou* TAMPAT coumo uno porto de prisou ; — coumo la porto d'un couben ; — coumo un cagarau de souco ; — coumo uno cauquilho. — Tanca e dourbi coumo la porto d'un aboucat.

TARAT. — Tarat coumo un bièl rabe ; — coumo lou cor d'un sacripan.

TARRIBLE. — Tarrible coumo lou sort ; — coumo la mort ; — coumo la guerro. — Tarrible e rapide coumo un boulet de canou.

TASTA. — Tasta dal bout de las dents coumo s'on abio pòu de s'empouisouna. — Tasta lou bi coumo un ibrougno : à plen gandil. — Tastin-tastoroun coumo lous gargoutiès.

TEMPS. — Bièl....fi...cambiable coumo lou temps. — Prene lou temps coumo ben e las gens coumo soun.

SE DITS :

— Lou mounde parlo, l'aigo coulo,
Lou bent fioulo et lou temps s'escoulo.
— Disoun que lou temps passo :
Piots ! es el que nous passo !

TENDRE. — Tendre coumo d'aigo ; — coumo un fourmatjou ; — coumo un crèissilhou ; — coumo de burre ; — coumo uno pèl de cebo ; — coumo un poutou de mut. — Tendre coumo lou cor d'uno bouno maire.

PER TRUFARIÈ :

Tendre coumo un clabèl d'un sòu ; — coumo uno gransolo *ou* bato d'esclop ; — coumo las ancos de l'escaliè ; — coumo un adoubaire de postes d'estoumac ; — coumo un bourrèu.

TENE. — Se tene à chabal coumo Sant Jòrdi. — Se tene dreit

coumo per miracle ; — coumo per ressort.— Se tene sus un pèd coumo uno cigogno. — Se tene fresc coumo un pèis e galhard coumo un Turc.—Tene l'alé coumo un ca bessaire. — Tene un repais à miech gousiè coumo un court-d'apetis deju.—L'estoumac i ten coumo per un fial de lano, de tant qu'a talen.

PER TRUFARIÈ :

Se tene à chabal coumo un parel de mourdassos *ou* d'estanalhos. — Tene l'aigo coumo un curbèl ; — coumo un paniè sans tioul.

TÈSTO. — A de tèsto coumo un filousofo ; — coumo un gros sabent. — Tèsto leng de la cougo coumo la merlusso. — Tèsto sus cougo coumo d'anchoios en barialo *ou* coumo d'alencadous.— Tèsto cruso coumo un sant de gèis. — A pas mai de tèsto qu'uno piuse.

TÈSTUT *ou* CAPARRUT coumo un Bretoun ;—coumo un ase gris ; — coumo uno mulo sourdo ; — coumo un bardot ; — coumo un boto-rodo.—Testut coumo un màchou *ou* miol ; — coumo un cascoul de poumpiè ; — coumo uno masso-ascladouiro ; — coumo un mal de fargatou.

SE DITS :

De caparrut à caparrut,
Dificillomen i'a councordo.

TÈUGNE. — Tèugne coumo uno moustèlo ; — coumo uno bougneto ; — coumo uno dentèlo ; — coumo un ful de papiè ; — coumo uno fèlho d'aubre.

TIBA. — Tiba coumo un arquet ; — coumo uno pèl de tambour ; — coumo un cung. — Tibat coumo un boutifarro. —Tibado coumo uno poutèto de bren.— Fa tiba la guèto coumo un tambour-major. — Bentre tibat coumo un pesoul.

TILHA *ou* FA D'ESTIROS coumo de besc ; — coumo de mèl ; — coumo de jalèo ; — coumo de pego ; — coumo de triaco ; — coumo de moust ; — coumo un macaroni.

TINDA. — Tinda coumo uno campano ; — coumo uno esquilho ; — coumo un simboulet ; — coumo un clapou ; — coumo uno sounalho d'eguetado ; — coumo l'argent ; — coumo un

sac d'anougos ; — coumo de clinquetos *ou* castagnetos. — Tindarèl coumo un sou de pifre ; — coumo uno clarineto d'abugle.

SE DITS :

Qui fa tinda l'argent quand croumpo,
Lou marchand es gus se lou troumpo.

TIRA. — Tira coumo un chabal à la carreto ; — coumo un biòu à l'araire. — Tira de las armos coumo un Agenés ; — coumo un prebot de regimen. — Tira foc de las dents coumo uno pèiro de molo. — Tira d'aquì coumo d'un fourmatge *ou* d'un cambajou.

PER TRUFARIÈ :

Tira dréit coumo un chabal demalhucat.

SE DITS :

— Bal mai tira qu'escoupi.
— De loungo-tiro coumo lous michantis pagaires.

TISSOUS. — Tissous coumo uno mousco d'ase ; — coumo mouscos en temps de plejo ; — coumo mouscalhous al lèit.

TORT. — Tort coumo uno *S;* — coumo lou cami de Dabeja.

TOUCA. — Touca ma coumo maquignouns que fan pacho. — Se touca la paleto *ou* las cinq sardos coumo de bounis amics. — Touca de l'arpo coumo Dàbid ; — coumo un filou roumput à la musico das escuts.

TOUMBA. — Toumba coumo un ploumb ; — coumo un souc ; — coumo uno groulho ; — coumo un esclop ; — coumo un palet ; — coumo un sac de blad ; — coumo la plèjo ; — coumo la grello sul paure mounde ; — coumo uno mito ; — coumo un Sabatas ; — coumo un petas de bard ; — coumo un santi-belli ; — coumo un perdigal engranalhat per lou cassaire ; — coumo las graulos sus uno fabièro ; — coumo un bol d'estrounèls sus rasins. — Toumba coumo las prunos al mes d'agoust ; — coumo las mouscos en temps plèjous. — Toumba coumo la misèro sus paures. — Toumba rette coumo uno barro. — Toumba sus las quatre patos coumo un gat. — Toumba sul bentre coumo uno gragnoto desancado. — Toumba espés coumo uno grello de julhet. — Toumba de filo coumo de capucins de cartos.

— Toumba sus quaucun coumo lous piots sus d'amouros.
—Toumba coumo de las nuos sans que digus bous atende.
—La trigèo toumbo as souldats coumo lous aglans *ou* las amellos jisclados.

SE DITS:

— Souben toumbo qui trop galaupo.
— L'ome que s'es espatarrat
Pot pas leba lou qu'es toumbat.

TOUNSURAT. — Tounsurat coumo un carme; — coumo uno mounino.

TOURMENTA. — Se tourmenta coumo un ase trop singlat; — coumo uno crabo estacado per un paissiu.

TOURNA. — Tourna cad' an coumo l'armanat; — cado mes coumo la luno; — cado jour coumo lou soulel. — Tourna à soun sicut era coumo un repapiaire.

TOUSSE *ou* TOUSSI coumo un bourrèc gamat — coumo un asmatic; — coumo un chabal poussif; — coumo un biòu qu'engoulits uno plumo.

SE DITS:

Lou chantre que perd sa noto,
Sul cop se met à toussi.

TOUSSI. —Se toussi coumo un jounc; — coumo uno cordo; — coumo uno camiso bagnado.

TRABALHA. — Trabalha coumo un galerièn; — coumo un negre; — coumo un Cifèr; — coumo un ase; — coumo uno bèstio; — coumo un malurous; — coumo un Samsou. — Trabalha de tèsto coumo lous alhets.

PER TRUFARIÈ:

Aima lou trabal coumo lous gousses lou fouet.

SE DITS:

— Demandario de trabal, se sabio qu'in rafudessoun.
— Qui trabalho,
Dius i balho.
— Qui s'apauso degourdit,
Cal que trabalhe rafit.
— S'en trabalhant l'on benio riches,
Lous ases pourtarion bast d'or.

TRABALHAT. — Un camp trabalhat coumo un ort.

TRABÈS. —Se tene de trabès coumo lou sant de Bajos.— Tout margat de trabès coumo un debigoussat.

TRACASSIÉ.— Tracassiè coumo un empruntaire ;— coumo lous amics de Job, sans parla de sa fenno.

TRAIRE-PENO. — Fa traire-peno coumo un agounisant ; — coumo un asmatic ; — coumo un quèque ; — coumo un mainatjou qu'a la cacalucho.

TRAITE. — Traite coumo Judas Iscarioto ; — coumo un Grec ; — coumo la fahino.

TRAMBLA *ou* TREMOULA coumo un jounc ; — coumo uno fèlho d'aubre ; — coumo uno cougo de baco *ou* de mandro ; — coumo un boulur ; — coumo un tioul d'agassou.

TRANQUILLE. — Tranquille coumo un sòu ; — coumo Batisto ; — coumo la bèlo aigo ; — coumo un banc ; — coumo un sant de gèis ; — coumo uno borno ; — coumo uno clouco sus iòus ;—coumo un ange ; — coumo un perot ;— coumo lous pèis dins sa gaugno ; — coumo uno lèbre abant l'enbenciu de la casso.

SE DITS :

— Tranquilletat e pax dal cor,
Baloun mai que de saquets d'or.

TRANTALA *ou* TRANTALHA coumo un apostoul de Bacus qu'a lous dous pèds dins la bigno.—Trantalha coumo un home que ben de reçaupre uno pruno de ploumb.

TRATABLE. — Tratable coumo un agnèl ; — coumo un efantou de dous ans.

TRAUCA. — Trauca coumo un birou ; — coumo d'aigo-fort. — Trauca das èls coumo de cops de talaires.

TRAUCAT. — Traucat coumo un arié ; — coumo un curbèl ; — coumo uno tourièro ; — coumo uno escumadouiro. — Fa la traucado coumo un moussegne.

TRAUQUILHAT. — Trauquilhat coumo un dedal de courduro ; — coumo uno dentèlo ;— coumo uno passadouiro ;— coumo uno espoungo ; — coumo uno bresco ; — coumo uno pèiro-de-groto ; — coumo de fourmatge de gruièro ; — coumo de pèiro-pounso.

TREBOUL *ou* TREBLE coumo de bard ;—coumo de bol ;— coumo

de lessiu ; — coumo de traupo ; — coumo de poustèmo ; — coumo de fraugno ; — coumo uno gourgo-bandièro de canards ; — coumo de bi de rauso.

TRELUSENT. — Trelusent coumo l'or ; — coumo un soulel ; — coumo un arcange.

TREMOULANT. — Tremoulant coumo un cant de cigalo ; — coumo uno bouès de crabo. — Tremoulejant de joio coumo un reinard que rencountro de galinos.

TREMPAT *ou* TREMPE coumo uno soupo ; — coumo de pa boulit ; — coumo un gous qu'a nadat ; — coumo uno bugado. — Trempat de suzou coumo un estibadiè que biro l'amoulat en plen miechjour. — Trempe coumo un gourg.

SE DITS :

Ço que Dius trempo, Dius asseco.

TRIGOUSSA. — Se trigoussa coumo un bièl engrep esit. — Trigoussa la garro coumo un bièl gendarmo. — Trigoussa l'alo coumo un bièl aucèlas. — Trigoussa sa bido coumo un boulet de galèro. — Trigoussa coumo uno carraugnado.

SE DITS :

— Dins aqueste mounde, cadun trigosso sa carcasso coumo pot.

— Qui pot pas pourta trigosso.

TRIMA. — Trima coumo un negre ; — coumou un Samscu ; — coumo un galerièn. — Trima la galèro coumo un ase pelat.

TRIOUMFANT. — Trioumfant coumo l'escoulan qu'a rempourtat lou lauriè ; — coumo un souldat qu'arrancat un drapèu à l'enemic ; — coumo un general après la bitòrio.

TRIPO. — Mol..... flac coumo uno tripo. — Rena coumo de tripos bidos. — Las tripos i gourgoulhoun coumo de tirous.

SE DITS :

— A toujour uno tripo douberto per lous amics.

— Qui a d'argènt, manjo de tripos.

TRIS. — Tris coumo de pebre ; — coumo de farino ; — coumo

de poulset ; — coumo de jaubert achat.—Trissat coumo de sal.— Trissa *ou* manja coumo un ogre deju ; — coumo un Gargantua ; — coumo un ase descabestrat.

TRISTE.—Triste coumo la mort ; — coumo la passiu ;— coumo uno michanto noubèlo ;— coumo un cèdre de cementèri ; — coumo un capou engagelat ; — coumo uno souco de bigno desramado ;— coumo tout aubre desfelhat.—Triste coumo lou plagnun d'un chot ; — coumo uno bouneto de nèit ; — coumo un clas ; — coumo un atahut ; — coumo un catafalc ; — coumo la malinfourtuno.

SE DITS :

— A mal de cor, òli de souco.

— Cent liuros de tristesso pagoun pas dous liards de deutes.

TROUBA. — Se trouba pertout coumo lou Gloria Patri. — S'i trobo de tout coumo à la fièro ; — coumo dins l'archo de Nouè.

SE DITS :

Qui serco e trobo perd pas tout soun temps.

TROUSSA.— Se troussa coumo un bèr escapitat;— coumo uno couloubro partachado pel mièch ;— coumo quaucun que toumbo dal mal-de-la-terro.—Troussat coumo un faisset de cordos d'esparrou ; — coumo uno bano de souco.

TROUTA. — Trouta coumo un Bascou ; — coumo un cèrbi ; — coumo un gat magre ;—coumo un ase fouissat dal mouscalhun ; — coumo uno ègo. — Trouta gamberle *ou* de guingoi coumo un gous que ben de bèspros.

SE DITS :

Filho troutièro *ou* finestrièro,
Raromen bouno mainatgèro.

TRUCA *ou* TUSTA coumo un sourd ; — coumo uno masso ; — coumo sus un enclumi ; — coumo sus un budèl que ban pela.

TRUFA. — S'en trufa coumo de l'Alcouran *ou* de l'an quaranto.

TRUL *ou* CURAT coumo un buc ;— coumo uno guitaro ;— coumo

un bièl sause sans mesoulho ; — coumo un tiradou de paure.

TUFAT. — Tufat coumo un poul-alambert ; — coumo un calandre ; — coumo un apuput.

TURC. — Fort coumo un Turc. — Fuma la pipo coumo un Turc.— Sèit e lous pèds crousats coumo un Turc.

TUSTA. — Tusta coumo un asclaire de soucs ; — coumo un barriè de presso ;—coumo un sans-èime ;—coumo un enratjat ; — coumo un tentat ; — coumo un sourdagno ;— coumo un martinet.— Tusta sus l'ariscle coumo sul tambour ; — coumo un destimbourlat. — Se tusta *ou* se pata coumo dous marras jalouses.

SE DITS :

Tal crei tusta que tuo.

UMBLE. — Umble coumo lou besoun ; — coumo la biouleto ;— coumo la flour das camps ; — coumo la sabato d'un embrumaire.

UNIT.—Unit coumo la rusco à l'aubre ;— coumo la car à l'os ; — coumo la mico à la crousto.—Units coumo dous fraires amics.

URLA. — Urla coumo un ours blassat ; — coumo un loup afamat.

UROUS. — Urous coumo un Dius ; — coumo un paure ; — coumo Adam abant de fa pèco ; — coumo un escoulan en bacanços. — Urous coumo un drolle que cargo bragos pel premiè cop ; — coumo un lausèrt al soulel ; — coumo un pèis dins l'aigo ;— coumo un jour de premièro coumeniu. — Urous coumo se lous anges bous pourtaboun.— Urous coumo un porc à l'engrais.

PER TRUFARIÈ :

Urous coumo un crebat ; — coumo lou gous de Brisquet, que lou loup mangèt lou premiè cop qu'anèt al bosc.

SE DITS :

— I'a pas de pus urous que lou que s'i trobo.

— Urous es lou qu'es countent
Dal pauc-metéu que Dius i mando.

Usat. — Usat coumo uno bièlho sabato ; — coumo uno pèiro de passatge ; — coumo un bièl chabal de posto *ou* de remounto.—Usat coumo lou tioul de las caussos d'un poustilhou.

Zounzouna *ou* zounzouneja coumo l'abelho.
Zigzagueja. — Zigzagueja coumo un ibrougno.

Achille Mir.

BIBLIOGRAPHIE

Étude sur le dialecte anglo-normand du XIVe siècle. — *Thèse pour le doctorat, par Johan Vising, licencié ès lettres.*— Upsala, 1882, Esaias Edquist ; petit in-8°, 104 p.

M. Vising a pris pour base de son travail : 1° *le Voyage de S. Brandan ;* 2° *l'Estorie des Engleis de Gaimar,* et 3° *la Chronique de Jordan Fantosme.* Il l'a divisé en quatre parties, consacrées : la première, à la classification des mss. et à la détermination de chaque texte ; la deuxième, à la versification ; la troisième, à la phonétique, et la quatrième, à la flexion. Il a oublié d'y joindre un *Index* contenant les principales divisions, avec renvoi aux pages. Cela est fâcheux, car un secours de ce genre est toujours utile même pour les ouvrages de peu d'étendue.

En fait de versification, M. Vising s'est occupé tout particulièrement de celle du *S. Brandan.* Quant aux vers de la Chronique de Jordan Fantosme, il ne fait guère que résumer les opinions de ses devanciers, et les combattre en ce qu'elles lui paraissent avoir d'excessif. Sa conclusion est que la versification de cet auteur était assez irrégulière, et qu'en cet état « elle ne peut servir d'appui pour l'étude de sa langue. »

Il est plus affirmatif en ce qui concerne la versification du *S. Brandan,* et, comme c'est une des parties les plus importantes de son travail, c'est aussi celle que j'examinerai de plus près.

Avec Diez, il observe que les octosyllabes de ce poëme, tout à fait différents en cela de l'immense majorité des octosyllabes ordinaires, sont construits d'après le même système que ceux du *Breviari d'amor,* c'est-à-dire que l'atone de la rime féminine y compte comme huitième syllabe, au même titre que la finale tonique de la rime masculine. Il croit aussi que cette particularité est imputable à l'auteur lui-même, et il se fonde pour cela sur deux faits distincts et même opposés, dont la coexistence ne s'explique bien que par une supposition de ce genre. En effet, deux mss., justement les plus anciens, les mss. B, C, sont d'accord pour ne laisser aux vers féminins que huit syllabes, y compris l'atone finale. C'est là la première preuve ; la seconde, ou plutôt la contre-épreuve, est fournie par le ms. A, qui, lui, restitue aux vers féminins leur neuf syllabes habituelles ; mais, comme l'observe l'auteur de cette étude, il n'arrive à ce résultat qu'au moyen d'un artifice assez grossier, consistant à intercaler chaque fois un monosyl-

labe de remplissage. Je partage cette manière de voir, et je ne doute pas que le copiste du ms. A n'ait eu sous les yeux un texte analogue à celui du groupe B, C, où les vers féminins ne comptaient que huit syllabes.

Jusqu'ici les apparences favorisent M. Vising, et l'on doit croire avec lui que l'auteur, représenté par B, C, qui sont les deux plus anciens mss., est bien et dûment responsable de ce raccourcissement systématique de l'octosyllabe féminin. Mais cette explication a contre elle deux autres faits dont il faut également tenir compte, à savoir : premièrement, que quelques-uns des vers féminins du *S. Brandan* sont, dans tous les mss., au complet de leurs neuf syllabes ; secondement, que la syntaxe des vers féminins est très-sensiblement plus gênée et moins correcte que celle des vers masculins.

De ces deux difficultés, la première seule a été signalée par M. V.; nous verrons tout à l'heure comment il prétend la résoudre. Quant à la seconde, il ne l'a point remarquée, et a encore moins prévu les conséquences qu'on en peut tirer. Cette particularité cependant n'aurait pas dû lui échapper, car elle est suffisamment visible, comme le prouvent les exemples qui suivent. Je mets entre crochets les mots qui me paraissent nécessaires pour le sens ou pour la correction.

V. 311. Mist l'en talent [de] prendre en emble.
V. 493. De ruge [e de] blanc taceledes.
V. 725. Apparut lui [uns] Deu message.
V. 890. Puis apelet [le] filz Marie.
V. 990. Or vust succurt par [la] Deu grace.
V. 1024. Li grips est granz, [li] draguns maigres.

En supprimant l'article devant *draguns*, on est obligé ou tout au moins tenté de comprendre « Le griffon est un grand dragon maigre », ce qui serait un non-sens.

V. 1082. Li sacraires fud [de] sardoine,
Li pavemenz [de] calcedoine.
V. 1128. [Les] estenceles od les lammes,
[Les] roches ardanz e les flammes
Par tel aïr [e] tant halt volent.

L'article *les* est nécessaire devant *estenceles* et devant *roches*, du moment qu'on le laisse devant *lammes* et devant *flammes*. Si on le supprime, comme le fait le ms. C, devant les deux premiers, il faut le supprimer aussi devant les deux derniers, de cette manière:

Estenceles od lammes
Roches ardanz e flammes, etc.

V. 1289. E de spinis [le] corouneint.
V. 1656. Cum aprisment [se] part la nue,

Le sens exige absolument « se part » = *se partage, se divise,* et non « part » = *s'en va*.

V. 1682. As gutes d'or, [as] grisolites.
V. 1685. De topaze, [de] grisopase,
De jargunce, [de] calcedoine.
De smaragde, e [de] sardoine.
[Les] jaspes od les ametistes
Forment [re]luisent par les listes.
V. 1742. D'arbre ne [d']erbe n'i ad mie
Ki (*p.* cui) suat[um]e ne rechrie.

Suate = *suvaita* pour *suavitas* peut rester et permet de ne laisser que huit syllabes à ce vers ; mais, quant à la préposition *de* devant *herbe,* dans le vers précédent, elle est absolument nécessaire.

On voit maintement combien est pénible, embarrassée et même incorrecte, cette syntaxe des vers féminins à septième tonique et à huitième atone, tandis qu'on ne remarque rien de pareil dans les vers masculins. Or comment expliquer cela si ce n'est en supposant l'intervention d'un copiste qui, s'improvisant correcteur, aura voulu faire rentrer après coup les vers féminins dans le cadre strictement octosyllabique du dimètre iambique latin, qui avait servi de modèle, en effet, à l'octosyllabe roman ? A l'inverse de ce que fit plus tard le copiste du ms. A, il a dû retrancher les monosyllabes qui le gênaient. Cela est infiniment plus vraisemblable que de supposer, ce à quoi il faudrait bien se résoudre, si l'on acceptait sur ce point les idées de M. V., qu'un auteur une fois décidé à employer tel ou tel mètre n'aura été aisé, correct, que dans les vers qui ont une rime masculine ; n'aura été gêné, incorrect, que dans ceux qui ont une rime féminine.

Voilà pour la syntaxe.

Quant à la versification, « à la métrique », comme dit M. Vising, nous arrivons, chose curieuse, au même résultat, à savoir qu'il n'y a guère de difficultés, en fait de rhythme, que dans les vers féminins. C'est aussi ce que reconnaît implicitement M. Vising lui-même, lorsqu'il observe que « l'irrégularité métrique propre à la plupart des poëmes anglo-normands ne peut être prouvée pour les vers masculins du *saint Brandan* », p. 44.

Ainsi le vers féminin est toujours la pierre d'achoppement, qu'il s'agisse de versification ou qu'il s'agisse de syntaxe. Et ce n'est pas tout. M. V., tout le premier, observe consciencieusement que quinze vers féminins ont et doivent garder neuf syllabes (p. 49), puisque les mss. sont d'accord pour les leur attribuer. Mais il retire ou détruit complétement cette concession, en ajoutant que, sur ce nombre, « six ont un *e* atone que le mètre des Anglo-Normands peut négliger », et

que les neuf autres se ramènent par de faciles corrections à la mesure strictement octosyllabique.

Mauvaise argumentation, comme on le voit, car M. V., pour se tirer d'embarras, est obligé de pratiquer des corrections, c'est-à-dire de préjuger la question en procédant par pétition de prinçipe. Et cela ne suffit pas. Pour six de ces vers récalcitrants, il est encore obligé de supposer qu'un auteur de la bonne époque, comme est celui du *Saint Brandan,* écrivant au moins dans les premières années du XIIe siècle, un versificateur raffiné en fait de rime, — M. V. est le premier à le reconnaître, — a pu, chaque fois qu'il s'est mis à composer des vers féminins, changer du tout au tout et devenir instantanément l'émule en incorrections métriques des Anglo-Normands de la décadence !

Évidemment cela n'est pas admissible. On ne comprend pas que le même poëte ait pu s'infliger à lui-même de telles contradictions. Il faut en revenir à la supposition que j'ai déjà émise, à savoir qu'un correcteur, puriste à contre-temps, a pu seul retoucher ainsi le texte primitif et le troubler aussi profondémen et aussi maladroitement dans sa syntaxe et dans sa versification.

Quant au fait en lui-même, à cette mutilation systématique du vers féminin de huit syllabes ramené à l'octosyllabisme strict du vers masculin, il n'en reste pas moins authentique, pour n'être plus imputable à l'auteur du poëme, et d'une antiquité fort respectable encore, puisqu'il a dû se produire dans une copie antérieure même aux deux mss. les plus anciens.

Quoiqu'en désaccord avec M. Vising sur un point assez important, je suis heureux de reconnaître que son étude est soignée et apporte des lumières sur la question, encore si obscure, du dialecte anglo-normand. Je dois ajouter, en ma qualité de lecteur français, que je lui suis très-reconnaissant d'avoir pris la peine d'écrire sa dissertation en notre langue. Ç'a été un utile exercice pour lui et un grand avantage pour nous. Puisse-t-il trouver des imitateurs !

Voici maintenant quelques critiques de détail, qui termineront et compléteront ce bref compte rendu :

P. 43. « La rime *amoneste* = *reste,* v. 223, est écartée par le ms. A, d'après lequel on doit lire le vers 224 dans CD : *Que Deus les guart de tempeste.* » Il n'y a rien à changer à la leçon du ms. principal.

Li abes dunc les amonestet
Que curages unc ne cesset.

Il suffit de lire *cestet* = *cessitat,* ou mieux *cespitat,* chope, bronche. Cf. Étienne de Fougères, V. 912 :

Mas a noalz fere ne *ceste,*

Cf. aussi les exemples que cite Godefroy à *Cester*.

P. 43. *Celebrient*, proposé en note comme pouvant rimer avec *s'ublient*, est inadmissible, attendu que *ient* = *eient* ou *oient* (celebr*ient*, celebr*eient*, celebr*oient*) ne saurait correspondre à *ient* = *itant* du latin.

P. 69. *Clair* pour *cler* est régulier. Il dérive du doublet fictif, mais supposable, **clarius, ia, ium*, qui a servi à former *esclairer* = **ex-clariare*, comme **tardius, ia, ium*, a servi à former *tarjer* par l'intermédiaire de **tardiare*. Nouvelle occasion pour moi de rappeler ce que j'ai déjà dit de la possibilité de supposer des doublets avec *i* intercalaire, à côté de chaque nom et de chaque adjectif latin.

P. 75. Pourquoi *paint* = *poenat*, *enneint* = *insignat*, *meint* = *minat* à la p. 75, et *paint* = **poenet* à la p. 79? Il fallait *poenet*, *insignet*, *minet*, formes qui correspondent mieux que les formes en *at* à la première personne du singulier, qui, ayant été ou ayant dû être *pain*, *ensein*, *mein*, ne pourrait admettre, en fait d'équivalent étymologique. que *poenem*, *insignem*, *minem*.

P. 76. *Pui (puteus)*, *cestui* (v. 171). Je comprends *podium*, hauteur. *Puteum* donnerait *puiz* ou *puis*.

P. 78. Pourquoi dire que « *l* est pour *r* dans *seril : peril* », du v. 1303? On peut supposer un dériv. **sericulum* de *serire*, v. fr. *asserir*, analogue, comme formation, à *periculum* de *perire* = **periri* de *experiri*.

A. B.

Toloza, geste provençale, par Félix Gras. — Paris, Fischbacher, 1882.

Nous n'avons pas à annoncer aux lecteurs de la *Revue* la publication du nouveau poëme de Félix Gras. Le succès en a été assez grand et a eu assez de retentissement pour que ceux-là mêmes qui n'ont pas lu le poëme sachent que le public a fait à *Toloza* un accueil aussi flatteur qu'à *li Carbounié*. Si des causes indépendantes de notre volonté ont retardé l'insertion dans la *Revue* du présent compte rendu, ce retard nous offre du moins cet avantage, qu'en insistant sur le mérite littéraire de cette moderne chanson de geste, nous n'avons qu'à servir d'interprète au public qui s'intéresse activement à notre littérature provençale. Les journaux du Midi, ceux de Paris, naguère encore le compte rendu de la dernière Félibrée de Marseille, ont déjà apprécié ce qu'a de puissant et d'original le poëme de Gras, et nous ne pouvons mieux faire que de nous borner à résumer leurs appréciations.

On connaît la caractéristique du talent de Félix Gras; il a cherché, après l'auteur de *Calendau*, et plus exclusivement que celui-ci, à démontrer par l'exemple que la langue d'oc n'est pas seulement un

instrument admirable pour rendre les pensées délicates, gracieuses et tendres, mais qu'elle peut encore s'élever à la hauteur de l'épopée héroïque. Il lui a même semblé que les qualités simples et larges de cette langue lui permettaient de se rapprocher des formes sous lesquelles l'épopée a reparu dans notre vieille littérature, et c'est dans cette pensée qu'a été conçue et exécutée la geste de *Toloza*.

L'auteur n'a pas voulu refaire la *Canso de la Crosada*. Sans contester l'intérêt qui s'attache à ce récit poétique, la *Canso* ne saurait être considérée comme une épopée. Félix Gras a voulu reproduire dans un cadre épique les événements principaux dont la *Canso* a conservé la mémoire ; mais il lui a fallu, pour cela faire, concevoir une fable poétique dans le tissu de laquelle ces événements viendraient prendre place sans en détruire l'unité, tout en empruntant un intérêt puissant à l'histoire terrible dont ils font partie. Dans *Toloza*, le véritable héros est bien le Midi luttant pour sa civilisation et son indépendance; mais ce héros impersonnel s'incarne dans un personnage qui en retrace les qualités brillantes et la chevaleresque énergie. — Jean-Pierre, fils de la comtesse de Montbrun, élevé loin des soins de sa mère dans la modeste condition de berger, est retrouvé et reconnu par elle sous les vêtements grossiers qui le cachent. Il devient un parfait chevalier, et sa renommée remplit déjà les Cours d'amour, au moment où vient à gronder le vent de guerre qui souffle du Nord. Trois chevaliers qui doivent devenir les compagnons inséparables du héros, Blacas, Mauléon et Miraval, viennent, au nom du vicomte de Béziers, Roger-Trencavel, lui demander son aide pour repousser les envahisseurs. Ni la comtesse, ni Jean-Pierre, n'hésitent un moment, et celui-ci quitte sur-le-champ son château, abrité par le Ventour, pour rejoindre les troupes réunies par le vicomte.

Ce premier chant est une idylle charmante, dont la grâce tranche sur le fond sombre du poëme, qui désormais va retentir du fracas des armes et des cris des combattants. Tous les lecteurs apprécieront le sentiment qui a déterminé l'auteur à lui donner pour théâtre les plaines que domine le Ventour. En chantant le Midi tout entier, il a tenu à faire de son héros un compatriote.

Les quatre chevaliers sont rejoints sur les bords du Lez par Bernard de Ventadour, et, dépassant Montpellier, se dirigent vers Béziers. Mais ils arrivent trop tard : Béziers est déjà la proie des flammes. Jean-Pierre se glisse dans le camp des Croisés et surprend la conversation de l'évêque de Cahors avec sa nièce, Angélique de Simiane:

> ..... Blondo coume uno mespoulo,
> Uno enfant, uno chato en vièsti de guerrié.

Es grando e linjo e se devino
Rèn qu'au biais de sa taio, à soun iue mistoulin
Que flouris si quinge an e que i'a'n cors divin
Que genço amourousi souto l'auberc aurin
Qu'oundro la crous de Palestino.
....Sa man ausso l'uiau
De soun èume d'argènt. — O gràci!
Digas, bèus astre de l'espàci,
S'avès jamai vist talo fàci
Sus terro, e dins lou céu, empèri de l'uiau! (P. 60.)

La vaillante jeune fille s'est croisée pour combattre les hérétiques ; sous l'armure d'un chevalier, elle a suivi son oncle, l'évêque de Cahors ; elle a pris part au siége de Béziers et est entrée, victorieuse, dans la ville, après avoir accompli des exploits. Mais son cœur, qui supporte les sanglantes émotions de la bataille, n'a pu résister à la pitié, quand elle a vu massacrer dans Saint-Nazaire une population sans défense. Elle s'est retirée sur-le-champ dans sa tente, et exprime à l'évêque toute son indignation, sans se douter qu'elle est écoutée par un chevalier provençal. Jean-Pierre ne reste pas insensible aux charmes de l'intrépide jeune fille :

.....Esbalauvi, pres d'uno fernisoun
S'entorno à grand cambado eilalin dedins l'ort,
Ounte a laissa soun fin courrèire.
Mai n'es pas sèns regarda 'rèire.
Deja languis de la revèire!
« Moun Diéu, crido, moun Diéu! fasès mouri moun cor! » (P. 82.)

Il la revoit plus tard pendant le siége de Carcassonne, que l'auteur décrit d'une manière remarquable ; il a retrouvé, pour chanter ces combats, un riche vocabulaire où est décrit tout l'arsenal guerrier du XIIIe siècle. Ces temps héroïques reprennent vie dans ses tableaux, et l'on est entraîné, avec le poëme, dans le tumulte de la bataille, où sonnent les buccins, volent les javelines, étincellent rondaches et épées, et retentissent les armures sous les coups répétés de la lance ou de la hache.

C'est à l'issue d'une de ces batailles que Jean-Pierre se retrouve en face d'Angélique, qui, couverte de son armure, vient affronter le chevalier victorieux. Lui reconnaît la jeune fille, et, au lieu de répondre à ses provocations, il la couvre de son corps, pour la garantir d'une javeline lancée du haut des remparts. Angélique s'arrête étonnée ; Jean-Pierre lève la visière de son casque et lui déclare qu'il ne peut combattre avec elle :

« Estello de moun amo! o soulèu de moun cor!
Demande que fugués ma rouino o moun tresor.

Dounas-me voste amour, o dounas-me la mort,
E m'aurés fa bèn grando gràci. »
« Noble guerrié, respond la bello emé grandour,
Un sarramen me tèn ligado
Quarante jour à la Crousado.
La Santo Gleiso courroussado
Dins 'quéu tems me desfènd de douna moun amour.
Mai tre passa la quaranteno,
Sus lou bàrri poudrés aussa voste penoun :
Lou miéu vous respoundra — Se se tèn de clinoun,
Voudra vous dire si ; s'es dret, dira de noun. » (P. 162.)

Et elle s'éloigne. — Telle est la première entrevue de Jean-Pierre et d'Angélique ; elle sera la dernière. Le poëme est plein d'eux ; mais les deux amants ne se retrouvent plus.

Angélique partage l'amour qu'elle a inspiré à Jean-Pierre. Mais l'évêque de Cahors, qui voulait lui donner pour époux le fils de Montfort, surprend son secret et la livre à l'Inquisition. Jean-Pierre, averti par un écuyer fidèle, poursuit sa délivrance à travers les divers incidents de la guerre. Nous assistons à la trahison qui livre Roger Trencavel à Montfort ; à l'entrée des Croisés dans Carcassonne abandonnée, à la bataille de Montjoire, à la prise de Lavaur et au supplice de ses défenseurs. — Angélique a été livrée à Folquet, évêque de Toulouse, celui qui est resté pour les troubadours du Midi le grand traître infidèle à la cause nationale. Jean-Pierre, après s'être signalé pendant le siége de Toulouse et dans la bataille livrée sous les murs de cette ville, par des exploits tels qu'on les accomplit quand on est le héros d'une geste, quitte Toulouse pour aller délivrer Angélique, retenue prisonnière par Barnavelle, sa rivale, dans le château de Cabaret. A lui tout seul il fait le siége du château, s'en empare et en massacre la garnison. Mais c'est en vain qu'il sacrifie à sa colère Barnavelle et l'évêque de Cahors : Angélique a été conduite à Toulouse par les soldats de Folquet. Le vainqueur reprend seul la route de cette ville ; mais il s'arrête en chemin chez un ermite, qui, reconnaissant en lui l'ennemi invincible des Croisés, lui fait boire un vin empoisonné. Simon de Montfort cependant a vaincu Pierre d'Aragon à Muret, pris Toulouse et assiégé Beaucaire. Il lève le siége pour revenir défendre la capitale du Midi, menacée par le comte Raymond. Sur sa route, il trouve Jean-Pierre endormi par le narcotique de l'ermite et le transperce de son épieu.

La trahison a triomphé du héros provençal. Mais le poëme n'est pas fini ; il ne s'arrête qu'à la mort de Montfort et à la défaite des Croisés. Le comte Raymond est rentré dans sa capitale. Il a délivré Angélique. Celle-ci revêt les armes qu'elle avait prises pour soutenir les Croisés et

se précipite au devant de Montfort, dans les plaines de Toulouse.

L'aviso au moumen que sus l'anco
A soun blouquié vira, ié mande l'esparroun.
.....
Pico bèn en favour dintre lou fendascloun;
.....
Estrasso lou bleiau, trauco la blanco car,
S'emplanto dins lou cor en jusqu'au fèu amar.
Mountfort trais un crid rau, lacho soun dagoun clar.
La tressusour cuerb soun visage;
Racant lou sang di narro e di jour de l'uiau
Es empourta pèr soun courrèire.
.....
E li femo autant lèu lou vèire
D'en aut de la paret bandisson li caiau.
..... Coume passo avau,
De loung di contro-braio un roc d'un mié-quintau
Vous i' escracho lou cap, lou toumbo de chivau.
Tant lèu es pudènt soun cadabre.
Sèt jour, sèt niue li cler canton *de Profundis,*
Miserere, perèu l'absouto.
Pièi soun armado s'es deirouto. (P. 498.)

Telle est l'épopée consacrée par Félix Gras à chanter la lutte où devait succomber l'indépendance du Midi. C'est bien une véritable chanson de geste. Mieux que tout autre, Gras, avec son inspiration toujours grande et forte, avec sa langue simple et concise, pouvait aborder un genre interdit à nos langues épuisées par le travail analytique de huit siècles. Mais il a apporté, en outre, à l'achèvement de son œuvre, une érudition philologique remarquable, relativement à tout ce qui touche aux choses de la guerre, qui mérite tous les éloges.

Un mot avant de finir : les motifs religieux qui furent invoqués par les compagnons de Montfort à l'origine de la Croisade ont laissé dans l'âme de l'auteur, patriotique avant tout, une profonde rancune, qui éclate à chaque strophe du poëme et qui en dicte la conclusion :

Tant que tendran la memo routo,
N'en periclitaran lis afaire dóu Crist!.....

Mais on se demande pourquoi il affecte de ne présenter comme héros que des partisans de la doctrine albigeoise. Les défenseurs du Midi surent oublier leurs divisions religieuses pour combattre, réunis sous le même drapeau, le grand combat de l'indépendance. Nos contemporains n'ont certes pas à oublier cette vérité ni cette leçon.

A. G.

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für romanische philologie. — V, 2-3. P. 181. Tobler, *Mélanges de grammaire française* (suite). — P. 209. Kœrting, *Analecta sur Boccace*. I. *Lieu de naissance de Boccace* (Florence). II. *Boccace et Fiammetta*. — P. 233. Baist, *Étymologies*. — P. 249. Schuchardt, *die Cantes flamencos* (Cf. *Rom.*, X, 458). — P. 323. Ebering, *Études syntaxiques sur Froissart*.

MÉLANGES. — I. *Histoire littéraire*. 1. P. 376. Gaspary, *Réponse à l'article de M. Kœrting sur la lettre de Boccace à Nelli* (Cf. *Rom.*, X, 443). — 2. P. 379. Stengel, *Sur* « l'Entrée en Espagne » (Cf. *Rom.*, XI, 147). — II. *Manuscrits*. 1. P. 381. Stengel, le *Ms. du Vatican, fonds de la reine Christine*, 1682 (beaucoup de ressemblance avec le ms B. N. fr. 24429, décrit par M. Grœber. (Voy. *Rom.*, X, 301). — III. *Exégèse*. P. 385. Vollmœller, *Sur le* « Pélerinage de Charlemagne » *p. p. Kochwitz* (explication de *maiske* et des deux sens de *membré*). — IV. *Étymologies*. — P. 385. Neumann, fr. êtres (de *exteras*, scil. *partes domus*; Cf. *hibernum, diurnum*, etc.); fr. *branche* (de *bi-ramica*). — V. *Grammaire*. P. 386. Hornung, le *Subjonctif dans les phrases comparatives en ancien français*.

COMPTES RENDUS. P. 392. Jung, *die Romanischen Landschaften des rœmischen Reiches* (Budinsky). — P. 393. Braga, *Parnaso de Luiz de Camões* (C. M. de Vasconcellos). — P. 403. Pitrè, *Proverbi siciliane* (Liebrecht). — P. 408. Pitrè, *Spettacoli et feste siciliane* (Liebrecht). — P. 416. Z. Consiglieri Pedroso, *Contribuições para una Mythologia popular portugueza* (Liebrecht). — P. 422. Castets, *Turpini Historia* (Baist). Buhlmann, *die Gestaltung der Chanson de geste Fierabras in Italienischen* (Morf). — P. 443. Adam, les *Patois lorrains* (Apfelstedt; livre à refaire avec les matériaux amassés). — P. 446, Zemlin, *der Nachlaut i in den Dialecten Nord und Ost-Frankreichs* (Apfelstedt). — P. 448. *Giornale di Filologia romanza*, III, 1-2 (Gaspary). — P. 452. *Il Propugnatore*, XIV, 1 (Gaspary). — P. 453. *Romanische Studien*, V, 2 (Varnhagen).

V, 4. — P. 471. A. von Flugi, *Deux Drames ladins du XVIe siècle* (*le Mauvais Riche et Lazare* et *les Trois Jeunes Gens dans la fournaise*, fragments). — P. 480, Decurtins, *Un livre populaire surselvain*. C'est une traduction de *Pierre de Provence* en dialecte ladin de Sopraselva (XVIIe siècle). — P. 498. C. Weber, *Sur la Langue et la Source du* saint Georges *français* (Cf. *Rom.*, X, 319 et XI, 442). — P. 521. Bartsch, *Chansons populaires françaises du XVIe siècle* (d'après M. G.

Paris, *Rom.*, XI, 442; elles sont du XVIIe siècle). — P. 550. Baist, *Étymologies espagnoles*. Pour *tepe* = gr. τυπή, cf. gascon *tepe*, tertre ; le mot existe d'ailleurs, avec le même sens, dans plusieurs provinces de la Turquie et dans le Turkestan: *Geok-Tepe*, etc.

MÉLANGES. — I. *Histoire littéraire*. 1. P. 565. C. Michaelis de Vasconcellos, *Sur le* Cancioneiro *d'Evora*. — 2. P. 571. Bartsch, *Sur le Roman de la Poire*. Les chansons ou débuts de chansons qui y sont intercalés ne sont pas de l'auteur, comme le croit M. Stehlich, mais se trouvent citées ailleurs, pour la plupart. — II. *Critique des textes*. P. 575. Fœrster, *Joufroi*, v. 613 (*foie* doit-être corrigé en *suie*).

COMPTES RENDUS. — P. 576. Ar. Baragiola, *Italianische Grammatik* (Gaspary, livre mal fait). — P. 577. Ar. Baragiola, *Crestomazia italiana ortofonica* (Gaspary, favorable). — P. 578, Rodriguez Marin, *Juan del Pueblo* (Schuchardt). — P. 580. Baissac, *Étude sur le patois créole mauricien ;* Coelho, *Os Dialectos romanicos na Africa, Asia e America* (Schuchardt). — P. 582. Treutler, *die Otinelsage in Mtitelatïer* (Bangert). — P. 585. De Queux de Saint-Hilaire, *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, II (Knauer). — P. 500. Ascoli, *Una lettera glottologica* (Fœrster, article important, où l'auteur expose ses vues particulières sur les sujets abordés par le savant critique italien). — P. 593. *Il Propugnatore*, t. XIV, 1881 (Gaspary). — P. 599. Nouvelles remarques de MM. Kœrting et Gaspary sur la léttre de Boccace à Fr. Nelli. — P. 601. Réponse de M. Hartwig à M. P. Meyer (Cf. *Rom.*, X, 626 et XI, 443).

VI. 1. Freymond, *Sur la Rime riche dans les anciens poëtes français*. — P. 37. C. Michaelis de Vasconcellos, *Palmeirim de Inglaterra*. — P. 64. Decurtins, *Un recueil de chansons de Sottoselva* (XVIIIe siècle). — P. 94. Horak, *le Lai de Mélion* (nouvelle édition, d'après les deux mss. connus: Arsenal, 283; Turin, 4, 33, lesquels dérivent d'un original commun.

MÉLANGES. — I. *Critique des textes*. P. 107. Lindner, *Sur les Serments de Strasbourg*. — II. *Étymologies*. 1. P. 108. Fœrster, *Étymologies romanes* (suite). — 2. P. 116. Baist, *Étymologies*. — 3. P. 119. Schuchardt, *Étymologies*. — III. *Lexicographie*. P. 121. Tobler, *Droguit* = « basané ? ». Dans Rambaud de Vaqueiras (*El marques*), le vers *Guerreia lai blancs e droguitz* doit être lu : *Guerreia Blacs et Droguïtz* (ou *Drogovitz*) = *Drugubitæ* (les Valaques et les Drougovites). — IV. *Grammaire*. P. 123. Bischoff, *Sur le Subjonctif dans les phrases comparatives en ancien français* (Cf. *Zeitschr.*, V, 306).

COMPTES RENDUS. — P. 125. Wagner, *Visio Tnugdali* (Baist : très-favorable). — P. 127. Grævell, *die Charakteristik der Personen im Rolandsliede* (Wissmann, faible).—P. 128. Graf, *Roma nella memoria e nelle imaginazioni del medio evo*, I (Liebrecht : analyse et additions). — P. 136. *Les Littératures populaires de toutes les nations*, t. I-V (Paris, Maisonneuve et Ce). — I. Sébillot, *Littérature orale de la haute Bretagne ;* II et III, Luzel, *Légendes chrétiennes de la basse Bretagne ;* IV, Maspéro, *Contes populaires de l'Egypte ancienne ;* V Bladé, *Poésies populaires de la Gascogne* (Liebrecht: remarques intéressantes sur cette importante collection, qui fait honneur à l'éditeur aussi bien qu'aux auteurs). — P. 145. Coelho, *Revista d'Ethnologia e de Glottologia* (Liebrecht). — P. 149. G. Pitrè e S. Salomone-Marino. *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari* (Liebrecht) — P. 150. *Almanach des traditions populaires* (Maisonneuve et Ce, 1882) (Liebrecht). — P. 150. Herrig's *Archiv*, t. LXIII-IV (Grœber, Mangold). — P. 157. *Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Literatur*, I-II (Grœber, Mangold). — P. 162. *Giornale di Filologia romanza*, III, 3-4 (Gaspary).—P. 164. *Il Propugnatore*, XIV, 2 (Gaspary).—P. 165. *Romania*, X, 1-2 (Kœhler, Tobler, Baist, Grœber). — P. 175-6. Observations de M. Godefroy à M. Tobler à propos de l'article de ce dernier sur son Dictionnaire.

VI, 2-3. — P. 177. Freymond, *Sur la Rime riche dans les anciens poëtes français* (suite et fin). — P. 216. C. Michaelis de Vasconcellos, *Palmeirim de Inglaterra* (suite et fin). — P. 256. Zeitlin, les *Adverbes de temps en ancien français*. Étude intéressante et consciencieuse ; un peu de vague dans certaines règles. — P. 290. Decurtins, *Une coutume de Sursetta* (traduction de Johann Anton Pedretti, faite au commencement de ce siècle sur un texte imprimé allemand de 1712).—P. 325. Ulrich, *Trois Miracles de Gautier de Coincy*. I, 25, lis. *covive* ou *convive*, au lieu de *covine* ; 38, lis. avec le ms. *qui (= cui) l'amor des anfanz acore ;* 370, lis. *laissoie ;* 424, *s'aquiaut ;* 521, *et cist encui (?) ;* 677, *en ot ;* III, 170, *m'ir*, 300, *dist il ;* 449, *prince ;* 498, *s'aiole*. — P. 347. Martin, *Une fable de Renard*. — P. 352. F. Lindner, *Un calendrier français du commencement du XVe siècle*. Ce calendrier, qui se trouve en tête d'un manuscrit de la bibliothèque universitaire de Rostock (théol. 22), n'est guère remarquable que par les erreurs nombreuses dont l'auteur ou le copiste l'a émaillé ; il ne nous apprend rien, d'ailleurs, sur la province où il a été composé. L'éditeur, qui a pris la peine de rechercher le nom latin correspondant au nom français de chaque saint, a dû renoncer à identifier 67 de ces noms. La connaissance approfondie de listes de saints propres à chaque diocèse de France serait d'un grand secours pour mener à bien l'entreprise ;

encore serait-on peut-être obligé d'y renoncer dans certains cas trop difficiles. Il y a quelques fautes de lecture, qu'il faut peut-être attribuer au scribe (dans ce cas, l'éditeur aurait dû corriger), en particulier la confusion du *c* et du *t*, de l'*n* et de l'*u* : *Mapolite* pour *Mapolice*, *Maudint* pour *Mauduit* (*Maudetus* n'a rien à faire ici), *Nauis* pour *Narcis* = Narcissius, *Odonart* pour *Odouart* (*Audouart*), *Piguesine* pour *Piguesme*, *Tarte* pour *Tarce*, *Vandrille* pour *Vaudrille* = *Baudrille* = *Baudilius*. Voici quelques observations que nous donnons en suivant l'ordre alphabétique : *Albaire* est peut-être *Alvera*, vierge et martyre, fêtée le 6 mars ; *Anaistaise*, au 2 mai, est plutôt *Athanase* (métathèse dont il y a ici même d'autres exemples); *Biece* rappelle le nom de famille, commun dans le Midi, *Bieysse* (*Bieiso*) = b.-lat. *besca*, *bessa*, pelle à retourner la terre ; *Cir* = Sergius (honoré dans le diocèse de Rodez); *Cist* = Xystus ; *Crois*, 3 mai = l'Invention de la Sainte Croix ; de même *Croix*, 14 septembre, = l'Exaltation de la Croix ; *Donne*, au 24 mai (= dominæ), correspond à la fête de N.-D. Auxiliatrice ; *Flour*, 15 juin n'est pas *Flore*, mais sans doute saint Flour, honoré le 15 mars dans les diocèses de Rodez et de Saint-Flour; *Gabriel* ne peut être que l'archange ordinairement honoré le 16 octobre ; *Gobert* = Godebertus est aussi légitime que *Goberte*, que suppose *Godeberta* ; *Landry* = *l'Andry* ; *Libanie* = *Libanius* ; *Mair* rendrait mieux *Marius*, honoré le 19 janvier au diocèse de Rodez, que *Marcus* ; *Marguerite* = *Margarita*, non *Magerita* ; *Maxime*, au 29 mai, représente *Maximinus* ; *Osfran* ne doit-il pas être lu *Osfrau* = ossifragus ; *Piast* = *Piatus* (Cf. *Beast* = *Beatus*); *Priache*, avec un sigle sur l'*r* (= *Petracius* pour *Patricius?*), doit être lu *Perriache* (Cf. *Perrache*, quartier de Lyon); *Signe* = *Cycnus* ne représente nullement un accusatif, comme le dit l'éditeur, p. 371.— P. 372, Vising, *Sur le Français* le *représentant le Latin* á.

MÉLANGES. I. *Histoire littéraire*. — 1. P. 386. Suchier, *Johan den Thuin*. Deux mentions de Jean, avoué de Thuin (1277), qui semblent se rapporter à l'auteur de l'*Histoire de Jules César*, en prose, récemment publiée par M. Settegast. — 2. P. 387. Bartsch, *Recherches anciennes sur une traduction allemande de Dante*. — P. 387. Schultz, *Sur Jehan Bodel*. La pastourelle publiée par Bartsch (*Altfr. Rom. und Past.* III, 40), et attribuée par Paulin Paris à Jean Bodel, ne saurait remonter à 1187 (cf. *Rom.*, IX, 217). — II. *Étude des manuscrits*. 1. P. 390. Bartsch, *Un ms. du* Brut *de Wace*.—2. P. 390. Stengel, le *Ms. Rawlinson, Miscellanea* 1370, *ancien* 1262. Ce ms. de la Bodléienne à Oxford contient, outre des fragments anglais, des fragments français appartenant à 14 mss. différents. L'éditeur nous donne : 1° un fragment d'un roman dont le héros semble être un certain *Gandes*, et qui

doit être assez voisin du roman d'*Ypomédon* (en réalité, c'est un fragment du *Protasilaus* de Huon de Rotelande); 2° un fragment du roman inédit d'*Ypomédon*, dont un ms. se trouve au British Museum (Cott. Vespas. A VII), et un autre semble être en la possession du libraire Quaritch, à Londres. — P. 403. Stengel, *Fragment de la Chanson de geste de* Garin de Montglane (se trouve à la bibliothèque de Trèves). — 3. P. 413. Bartsch, *Chansons populaires italiennes*. — IV. *Critique des textes*. 1. P. 414, Fœrster, *Sur la Quatrième Édition de la Chrestomathie de l'ancien français de Bartsch* (excellentes corrections. — 2. P. 419. Tobler, *Sur l'*Isopet *de Lyon* (nombreuses et importantes corrections). — 3. P. 422. Fœrster, *Sur le v. 5 du fragment de l'*Alexandre *de la Laurentienne* (il faut lire : *Poys lou* (= locum) *me fay m'enfirmitas*). — V. *Étymologie*. — 1. P. 423. 1-3. Schuchardt, Baist, *Étymologies hispano-portugaises*. — 4 et 5. P. 435. Horning, Suchier, *Étymologies françaises*. — VI. *Grammaire*. — 1. P. 439. Horning, *Sur la Déclinaison dans l'ancien français et dans l'ancien provençal*. En règle générale, les noms d'êtres vivants avaient seuls à l'origine (et encore pas tous) la double forme du nominatif et de l'accusatif, dans les noms imparisyllabiques de la troisième déclinaison. Explication séduisante du changement de genre dans les mots féminins venant des noms latins en *or;* réfutation de l'opinion de Littré. — 2. P. 445. Suchier, *Exclamations avec* quel *en ancien français*. C'est la forme de l'accusatif, et non celle du nominatif, qui est employée.

Comptes rendus. — P. 447. Les *Littératures populaires de toutes les nations*, t. VI-X (Liebrecht). — VI et VII. Bladé, *Poésies populaires de la Gascogne* (t. II et III de l'ouvrage). — VIII. Ed. Lancereau, *Hitopadesa, ou l'Instruction utile*, trad. du sanscrit. — IX et X. P. Sébillot, *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*. — P. 456. P. Sébillot, *Contes populaires de la haute Bretagne*, 3e série: *Contes des marins* (Liebrecht). — P. 459. P. Fœrster, *Spanische Sprachlehre* (Baist). — P. 462. L. Constans, la *Légende d'Œdipe, étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes, texte français du XII*e *siècle*. Paris, Maisonneuve et Ce, 1881 (Stengel). Excellentes observations, dont je remercie sincèrement l'éminent critique. Je compte en faire mon profit dans l'édition du *Roman de Thèbes*, que je prépare, travail dont la publication a été notablement retardée par la perte, dans un incendie, de la copie des mss. de Paris. — P. 467. Wœlfflin, *Ueber die Allitterirenden Verbindungen der lateinischen Sprache* (Grœber). — P. 470. Koschwitz, les *Plus Anciens Monuments de la langue française* (Grœber). —

P. 471. Stengel, *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der Romanischen Philologie XI und XII Jahr. La Cançun de saint Alexis und einige kleinere altfr. Gedichte des* (Grœber). — P. 476. *Romania*, nos 39 et 40 (Grœber, Baist, Kœhler, Varnhagen, Suchier). — P. 284. *Romanische Studien*, Heft. XVI (Grœber). — P. 491. *Romanische Forschungen*, I, 1 (Grœber).

L. CONSTANS.

Zeitschrift für rom. Philologie.—VI, 2, 34. P. 325. *Trois Miracles de Gautier de Coincy* (Ulrich). Voici quelques observations pour faire suite à celles que M. Constans a présentées sur le même texte. I. 33, 34. Je préférerais la variante *plaissa, laissa*. La rime est plus riche, et Gautier de Coincy n'était pas homme à négliger cette considération. Le sens est « son amour pour son enfant le *domina* tellement. etc... » V. 41 42..., *Dieus vost Dieu plot*, car *sost* = *sapuit* paraît bien problématique. V. 45, *aperçut* vaut mieux qu'*apparut*. V. 77, *quiert*, l. *qu' iert*. V. 102, *fauvoia*, l. *faunoia*. V. 140, l. *aouvrir*. V. 164, supprimez *il*, l. *que il quiert*. V. 170, *voissez*, l. *voillez*. V. 221, *qu'an dit, que ceste dame saintisme*, l. *qu'an dit que c'est dame saintisme*. V. 294, l. *Deçoit tout le monde et conchie*. V. 350, *Taissiez vos, mestre taisiez cui*, l. *taisiez. Cui* (= *cogito*) *vous me voulez tenir si cort*, etc... V. 460, *mercie*, l. *merci*. V. 637, *Ce? que*, etc., l. *ce que*. V. 720, *les*, l. *ces*. II, v. 22, *maintenue* [*et si*] *longuement*. V. 178, la bonne leçon est en variante. V. 223, 224, mauvaise ponctuation ; l. *Ja n'iert en leu ne soit trovée Et, si sera prise, provée*. V. 314, *l'abesse*, l. *s'abesse*. V. 367, *amables*, l. *amiables*. V. 398, *mes fet*, l. *mesfet*. III, v. 65, *n'est pas merveille*, l. *n'est merveille*. V. 124, *pandois*, l. *pandoit*. V. 217, 218, *N'atendist mie jusqu'a none, Qui li donast* .I. *mui d'avoine*, lisez *d'anone* = *annona* (*blé*). V. 554, *endurement*, l. *en durement*.

A. B.

NÉCROLOGIE

ANATOLE BOUCHERIE

La Société pour l'étude des langues romanes vient d'être frappée du coup le plus cruel qui pût l'atteindre, en la personne de son secrétaire, M. Anatole Boucherie, chargé du cours de philologie romane à la Faculté des lettres, mort le 3 avril courant.

La *Revue des langues romanes* publiera, dans un de ses prochains numéros, une notice sur notre regretté confrère. Aujourd'hui, nous ne pouvons que reproduire les discours prononcés sur sa tombe, le 5 avril, par M. Castets, doyen de la Faculté des lettres, au nom de la Faculté ; par M. Revillout, professeur à la même Faculté, au nom de la Société des langues romanes ; par M. Bernard, professeur au lycée, au nom du Lycée ; les allocutions prononcées par MM. A. Roque-Ferrier et L. Roumieux : la première, la veille des funérailles, en séance ordinaire de la Société des langues romanes ; la seconde, dans une fête de famille qui eut lieu quelques jours après, et à laquelle Boucherie avait été convié ; enfin quatre articles nécrologiques, publiés, les trois premiers, dans les trois journaux de Montpellier ; le dernier, particulièrement honorable pour la mémoire de Boucherie, dans le *Journal des Débats*.

Nous faisons suivre ces documents d'une lettre adressée par M. le docteur Obédénare, premier secrétaire de la légation de Roumanie à Rome, au Président de la Société.

Allocution de M. A. Roque-Ferrier

MESSIEURS,

Lorsque cette réunion fut décidée, nous étions loin de prévoir le coup si brusque qui devait frapper la Société. Boucherie n'est plus depuis hier soir ! Nous ne perdons pas seulement en lui un ami de toutes les heures, de tous les instants, un collègue aux relations sûres, aimables et cordiales, à la science aussi précise qu'élevée ; nous perdons surtout le guide, la lumière philologique de notre Compagnie. Il avait puissamment contribué à la faire naître, et, ce qui est souvent plus difficile, à la faire vivre et prospérer. Il nous est donc permis de voir en lui l'homme qui pourrait, à autant de titres que Camboulin, être considéré comme le fondateur de la Société des langues romanes. Mieux que je ne saurais le faire ici par ces quelques paroles, M. le professeur Révillout dira demain les regrets que cette mort éveille dans le cœur de chacun de nous. Mais vous m'en voudriez de toute l'amitié que je portais à Boucherie, si je ne vous proposais point de lever la séance en signe de deuil, et de renvoyer à la deuxième réunion d'avril la communication des travaux qui ont été inscrits à notre ordre du jour, alors que rien ne faisait présager le dénoûment que vous déplorez aussi profondément que moi! »

Discours de M. Castets

Messieurs, il y a quelques jours à peine nous accompagnions à sa dernière demeure un de nos jeunes étudiants, frappé sur le seuil même de la vie, et nous voici encore rendant un pareil devoir à un de nos collègues ; après l'élève, c'est le maître qui nous est ravi, et pour l'un comme pour l'autre, nous disons douloureusement : Quoi ! sitôt ! car ce n'est pas à cinquante-trois ans qu'un homme a achevé sa tâche, alors surtout qu'il a conservé intacte toute la jeunesse du cœur et de l'esprit.

L'Université et la science font une grande perte par la mort de Boucherie : tel a été notre premier cri ; et, plus l'on arrête sa pensée sur la vie si pleine de notre regretté collègue, plus devient vif et poignant le sentiment de ce tort qui est fait à l'enseignement, à la science et à notre Faculté, où Boucherie tenait si honorablement sa place.

Boucherie est entré jeune dans l'Université. A l'âge de dix-huit ans, nous le voyons déjà maître répétiteur au lycée d'Angoulême. En 1855, il débuta dans l'enseignement au lycée de la Rochelle ; en 1858, il était reçu agrégé et nommé professeur titulaire de sixième au lycée de Poitiers. Il revint deux ans après dans sa ville natale ; mais déjà sa santé était compromise par les efforts qu'il avait dû faire dans cette conquête laborieuse d'une position digne de lui. Il fut obligé de prendre un congé qui dura trois ans, et c'est seulement en 1864 que ses forces lui permirent de remonter en chaire. L'administration lui confiait la classe de cinquième au lycée de Montpellier. On espérait qu'un climat plus doux pourrait retarder ou conjurer les progrès du mal dont il avait senti la première atteinte. Boucherie a rempli pendant quatorze ans, au lycée de Montpellier, les modestes et utiles fonctions de professeur de grammaire.

Nous savons tous ici ce qu'il fut dans sa classe. Entouré de l'affection et du respect de ses élèves, il était leur père autant que leur maître, et tous ont gardé de ses leçons le souvenir le plus reconnaissant.

Tout faible de corps qu'il était, et bien qu'il ne se fît pas illusion sur l'état de sa santé, Boucherie poursuivait un double idéal ; à la pratique la plus consciencieuse du devoir professionnel, il voulait et savait allier le souci des travaux qui de bonne heure lui ont fait une si légitime réputation. Doué d'une aptitude naturelle pour les recherches de la philologie, nous le voyons, à peine arrivé à Montpellier, fouiller dans les manuscrits de nos bibliothèques et y faire de véritables découvertes, étudier les origines de notre langue dans les textes bas-latins des époques mérovingienne et carlovingienne, discuter et compléter les théories allemandes sur la formation des langues romanes. Un savoir solide, une rare finesse d'esprit, la justesse de son jugement, donnent à ses travaux une valeur qui fut appréciée par les savants les plus éminents de notre époque. Ils étaient heureux de reconnaître en leur auteur un de ceux qui contribuent au progrès de la science, et l'Université de France était fière de le compter au nombre de ses membres.

Boucherie fut un des fondateurs de la Société pour l'étude des langues romanes, et, depuis quelques années, il était membre de l'Académie des sciences et lettres. Je n'insisterai pas sur les services de toute sorte qu'il rendit aux sociétés savantes de Montpellier ; à cet égard, son éloge sera fait par ses confrères, qui partagent nos regrets et notre deuil. Je ne puis cependant négliger de dire que c'est surtout à sa longue et remarquable collaboration à la *Revue des langues romanes* que Boucherie a dû d'être chargé de l'enseignement de la philologie romane à notre Faculté des lettres.

La science qu'il représentait ne figurait pas dans les cadres anciens des Facultés. On créa un cours pour que M. Boucherie eût le droit de professer à côté de nous, et nous applaudîmes tous à cet acte de justice et d'intelligente administration. Mais le changement de situation ne changea rien aux habitudes de notre collègue. Il fut pour nos élèves ce qu'il avait été pour les élèves du lycée : le modèle des maîtres. Et, tout en préparant à la licence et à l'agrégation les étudiants qui lui étaient confiés, il continuait ses recherches et ses travaux personnels.

Il aurait pu se prévaloir du titre de son enseignement pour se désintéresser du labeur des préparations aux grades, ou, du moins, pour nous mesurer son concours avec quelque parcimonie. Il nous donna sa collaboration sans aucune réserve. Son orgueil était que la philologie romane obtînt tous les jours une plus large place dans les programmes universitaires, et c'était un bonheur pour lui que d'expliquer à nos étudiants la *Chanson de Roland* ou de leur exposer l'histoire de notre langue et de notre littérature du moyen âge. Cet enseignement a déjà porté ses fruits, et les leçons de Boucherie ont eu certainement une part aux succès de nos candidats aux agrégations des lettres et de grammaire.

Nos élèves perdent un excellent maître, la science un travailleur instruit et sagace. La collaboration de Boucherie à la *Revue des langues romanes*, devenue plus lourde depuis quelque temps, n'épuisait pas son activité. Il avait sur le métier des travaux importants, dont plusieurs pouvaient être considérés comme prêts pour l'impression. Les scrupules infinis de Boucherie, son respect de la science, le besoin de l'information la plus exacte, ont retardé la publication des résultats de ses recherches ; et, d'ailleurs pourquoi se serait-il pressé ? Habitué à contempler avec un calme stoïque la pensée d'une mort prochaine, il agissait comme s'il eût été assuré de longs jours. Il luttait sans colère, mais avec une patiente énergie, contre le mal, dont il suivait les progrès. Sans inquiétude et la conscience tranquille, il remplissait ses devoirs envers l'Université et la science. Que lui importait de publier une œuvre de plus ou de moins ? Il ne songeait qu'à nous laisser un monument durable dans le souvenir d'une vie intègre et bien remplie.

Adieu, cher collègue ! En nous quittant au milieu de la carrière, vous nous laissez d'amers regrets. Les professeurs et les étudiants de la Faculté des lettres avaient en vous un ami sûr et bienveillant. Nous regrettons votre science, votre dévouement à nos travaux communs, et les relations simples et cordiales que vous entreteniez avec tous. Vous avez passé en faisant le bien, et plus d'un ici en pourrait porter

témoignage : reposez dans la paix due aux âmes droites et bonnes.

L'hommage qui vous est rendu aujourd'hui est la seule consolation que nous puissions offrir à votre famille dans les larmes ; nous comprenons et partageons la douleur de ceux qui vous étaient unis par le sang, car vous nous étiez unis par de bien étroits liens, et la mort seule pouvait les rompre.

Adieu, Boucherie ! cher collègue, adieu !

Discours de M. Revillout

—

Messieurs, une douleur trop naturelle et trop poignante ferme la bouche aux membres de la Société des langues romanes qui pourraient parler avec compétence des services et des travaux de M. Boucherie.

A leur défaut, j'essayerai de vous rappeler en quelques mots tout ce notre Société doit à cet excellent confrère.

Si cette Association, déjà vieille de quatorze ans, existe et prospère, c'est à M. Boucherie qu'elle en est redevable ; si dans le monde savant elle occupe une certaine place, c'est encore, en partie du moins, à ses productions, à la forte impulsion scientifique qu'il a su lui donner, qu'il en faut rapporter l'honneur. Chacun le sait et, ce qui redouble l'amertume de nos regrets, chacun se demande comment nous pourrons remplacer un collègue aussi nécessaire.

La formation de notre Société, ses progrès, son crédit à Paris et ailleurs, son influence et son action sur le développement des études romanes et philologiques, tout cela, nous le devons surtout à M. Boucherie ; c'est principalement l'œuvre de son inspiration, de son activité remuante et féconde, de son ardeur, que la maladie même ne pouvait ralentir, de sa foi passionnée et imperturbable.

Lorsque, au commencement de 1869, de concert avec MM. Cambouliú, Ch. de Tourtoulon, Paul Glaize et Achille Montel, il eut l'idée de fonder à Montpellier une association pour l'étude des langues romanes, il était déjà connu par ses essais philologiques. Un travail solitaire et persévérant l'avait familiarisé avec les découvertes des Guessard, des Diez et des Littré ; un instinct secret l'avertissait qu'avec son esprit curieux, pénétrant, hardi, il allait devenir un maître dans cette science encore naissante. Ses associés étaient plus ou moins poursuivis par l'ambition de rendre son éclat à la vieille langue méridionale ; lui, tout entier à ses recherches de prédilection, investiga-

teur enthousiaste de nos origines linguistiques, songeait surtout à donner un vif éclat à des études alors trop négligées en France.

Je le vois encore, car le souvenir en est resté vivant dans mon esprit, employant avec M. de Tourtoulon les vacances de Pâques de 1869, pour préparer à Paris le succès de sa chère et future Société.

Sollicitations dans les ministères, démarches auprès des savants, courses de toute espèce, rien ne leur coûtait. Boucherie avait l'ardeur entraînante, la confiance qui ne connaît pas d'objections, ce zèle de missionnaire et d'apôtre que rien ne saurait démonter.

Ils réussirent au delà de toute espérance, et concilièrent dès lors à leur œuvre des amis puissants et persévérants, MM. Egger, Bréal, Gaston Paris et tant d'autres, qui partagent maintenant notre douleur.

Depuis lors, M. Boucherie ne vécut plus que pour la Société, cette Société si intimement confondue dans son esprit avec l'avenir même des études romanes et de la philologie néo-latine. Mettre ces chères études en lumière; en répandre le goût autour de lui par la parole, par la plume, par l'enseignement, quand notre Faculté des lettres lui fut ouverte ; leur susciter des adeptes dans tous les rangs, dans tous les partis, jusque dans les villages perdus au sein des montagnes, ce fut son ambition de tous les instants, et il y réussit, à l'aide de nos réunions, de notre *Revue*, du zèle de ses collaborateurs.

Ses premiers associés lui furent enlevés par la mort ou par l'éloignement : il en trouva d'autres.

Avec les nouveaux comme avec les anciens, il se montra toujours le même : homme de science, d'initiative, d'enthousiasme ardent et communicatif. Le premier sur la brèche, toujours prêt à tout, trouvant tout simple et facile, il était confiant quand les autres doutaient.

Cette âme si bonne et si bienveillante, qui ne connaissait ni le fiel ni la rancune, ne savait pas abandonner une idée qu'elle croyait vraie, renoncer à une cause qu'elle estimait juste, désespérer d'une entreprise dont elle entrevoyait l'utilité. Sa main cordiale, faite pour les étreintes de l'affection et de l'amitié, s'armait alors en guerre, et ses coups étaient vifs, rudes et pressés. Mais qui pouvait en vouloir à un homme si sincère et si loyal, qui partout, même parmi ses contradicteurs et ses adversaires, n'a rencontré que des amis ?

Dire tous les services qu'il a rendus à la Société dont il a été plusieurs fois le président, et dont il était devenu le secrétaire en 1882, ce serait raconter notre histoire. Il a été mêlé à tout ce qu'elle a fait. Il y a quatre jours encore, quand il fut saisi par la crise dernière et fatale d'une maladie inexorable, il travaillait pour elle et préparait l'organisation de notre quatrième Concours.

Aussi, Messieurs, la Société des langues romanes ne saurait proclamer trop haut la grandeur de ses regrets. M. Boucherie, dont toute la vie a été consacrée à la philologie, sera apprécié comme il le mérite partout où ses travaux et notre *Revue* ont porté son nom, c'est-à-dire en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, dans toute l'Europe et jusqu'en Amérique. Les Roumains lui donnèrent leur ordre royal de la Couronne de Roumanie. De nombreux amis étrangers, MM. Milá y Fontanals, Obédénare, Balaguer y Merino, Ascoli, Monaci et Foerster, pour ne citer que les plus illustres, s'associeront à notre deuil. Mistral et les félibres n'oublieront jamais son souvenir.

Mais c'est ici, à Montpellier, dans notre Société pour l'étude des langues romanes, que ce souvenir réveillera toujours les plus ardentes sympathies. Nous l'avons vu tous à l'œuvre, nous l'avons tous estimé, nous l'avons tous aimé. Car, s'il était l'un des fondateurs et le plus ferme soutien de notre Association, s'il était un érudit laborieux et pénétrant, il était encore et par-dessus tout un cœur bon, droit, sincère, complaisant, serviable, en un mot un homme de bien!

Discours de M. Bernard

Au nom du lycée, je viens dire un dernier adieu au collègue, à l'ami. Je dis adieu à l'honnête homme, à l'homme de cœur. Deux cultes ont rempli et honoreront sa vie: il a vécu pour sa mère et pour l'étude; j'ajouterai pour l'amitié, qui pour lui fut une fraternité. C'est pourquoi ceux qui l'ont connu, qui l'ont aimé, seront fidèles à son souvenir.

Allocution de M. Roumieux

M'es un grand ounour, m'es subre-tout un grand bonur de vèire emé quet afougamen avès respoundu à ma moudesto couvidacioun. Vous n'en gramacie de tout cor, au noum de moun brave paire emai au miéu; lou farai d'un autre biais, quand lou moumen di brinde e di cansoun sara vengu. Mai, avans de douna lou vanc i refrin de touto meno que trefoulisson de s'escapa de vòsti bouco, leissas-me vous dire lou dòu cousènt que sente à la visto d'un sèti demoura vuege à l'entour d'aquesto taulo freirenalo. Vautre peréu, mis ami, sarias espanta de pas retrouba pèr eici noste confraire regreta, se noun sabias

la crudèlo encauso de soun ausènço..... Paure Bouchierie! Sa letro fuguè la bello premiero di noumbroùsi responso que me soun vengudo. — « Me demandas se vendrai à vosto fèsto de famiho! m'escrivié; o, moun brave Roumiéu, ie vendrai emé gau; e, se li cambo qu'ai à moun servici disien de-noun, i' anariéu de quatre pauto te dire touto moun amistanço, te prouva coume m'es agradivo ta coumpagno, coume aquelo de tóuti li felibre qu'ame tant!....»

E l'endeman dóu jour que sa man traçavo aquéli rego, lou paure ami s'aliechavo e, mens d'uno semano après, rendié soun amo à Diéu!...

Es bèn de garapachoun qu'es sourti de soun oustau campèstre; mai, pecaire! pas pèr se rèndre à-n-aquesto bastido qu'aurié fa trelusi de tóuti li pampaieto de soun esperit d'elèi!....

Mi paraulo vous entristesisson, mis ami! Doumaci, lou coumprene; mai oublidés pas que lou paure mort es quand meme au mié de nosto felibrejado, e que d'amoundaut sourrira à nòsti cansouneto autant bèn que s'avian lou bonur de lou vèire aquito à la plaço d'óunour que ie gardavian!.....

A la memòri de Boucherie, que nous perdounara, n'en siéu segur, l'alegresso d'aquest acamp felibren !!!....

ARTICLES NÉCROLOGIQUES

Notre enseignement supérieur a fait une perte considérable, — nous pourrions dire irréparable, sans trahir notre pensée, — en la personne de M. Anatole Boucherie, chargé du cours de philologie romane à la Faculté des lettres de notre ville, secrétaire et membre résidant de la Société pour l'étude des langues romanes, membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, de la Société archéologique de la Charente, de la Société de linguistique de Paris, officier de l'instruction publique et de l'ordre de la Couronne de Roumanie, décédé le 3 avril, après une maladie de quelques jours.

M. Boucherie était né à Challignac (Charente), le 29 mars 1831. Il avait été nommé professeur au lycée de Montpellier en 1864. L'excellence de son cœur, l'aménité d'un esprit pour lequel notre littérature du moyen âge n'avait pas conservé de secrets, les relations scientifiques qu'il avait su se créer à Paris, à Barcelone et à Bucharest, aussi bien que l'autorité d'un enseignement plein de savoir et de sé-

duction, lui avaient créé parmi nous des sympathies qui survivront longtemps à sa mort.

Ses obsèques ont lieu hier, en l'église Saint-Pierre, à trois heures du soir ; M. Régismanset, inspecteur d'académie, représentant M. le recteur Chancel, souffrant depuis quelques jours, et les membres de nos quatre Facultés, accompagnaient en corps et en robes les deux frères du regretté défunt, MM. Adhémar Boucherie, chef de bataillon au 42e de ligne, et Aristide Boucherie, percepteur à Brossac (Charente).

A la suite se pressaient un nombre très-considérable d'amis et de personnes qui avaient suivi les cours de l'éminent professeur au lycée de Montpellier et à la Faculté des lettres, où sa parole si brusquement étouffée par la mort se faisait entendre encore le mois dernier.

Trois discours ont été prononcés au cimetière, par MM. Ferdinand Castets, Charles Revillout et Bernard.

(*Messager du Midi*, avril 1883).

Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. A. Boucherie, maître de conférences à la Faculté des lettres, où il occupait, avec une autorité incontestée, une des deux chaires de philologie romane créées, il y a quelques années, à Montpellier.

L'un des cinq fondateurs de la Société des langues romanes, qui a tant grandi depuis quatorze ans et qui s'est fait une place si honorable dans le monde savant, en grande partie grâce à ses travaux personnels, il avait été à plusieurs reprises président de cette Association et en était en ce moment le secrétaire. Il était également membre de notre Académie des sciences et lettres, officier de l'instruction publique et de la Couronne de Roumanie.

Notre compatriote depuis dix-huit ans, d'abord comme professeur au Lycée, puis à la Faculté des lettres ; maître aussi consciencieux qu'éclairé, aussi bienveillant que ferme à l'occasion, il emporte les regrets unanimes de ses anciens élèves. Ses remarquables études sur les origines de notre langue, ses longues et patientes recherches, l'érudition et la sagacité qu'il y apportait, et dont ses œuvres portent la marque indiscutable, lui avaient valu l'estime et l'amitié des plus célèbres philologues de l'Europe, au premier rang desquels l'illustre Littré.

Quant à ceux qui l'ont approché, qui ont suivi de près cette noble et modeste existence, toute faite de travail désintéressé et de sentiment du devoir ; qui ont pu apprécier cette nature ouverte, profondé-

ment bienveillante et bonne, héroïque devant la cruelle maladie qu'il savait ne pas devoir lui pardonner et dont il combattait stoïquement les souffrances par l'étude, ils garderont de Boucherie un de ces souvenirs qui ne s'effacent pas.

Il entrait dans sa cinquante-troisième année. Ses obsèques ont eu lieu hier à trois heures.

Les professeurs des différentes Facultés, la plupart en robe; ceux du lycée, les membres des Sociétés savantes qui ont pu être prévenus à temps, ainsi que de nombreux amis, accompagnaient le cercueil de cet excellent et savant homme. Cinq draps d'honneur, portés par les étudiants de la Faculté des lettres, les membres du Félibrige, de la Société des langues romanes et de l'Académie des sciences et lettres, et par les professeurs des Facultés, précédaient le char funèbre.

Dans deux remarquables allocutions, M. Castets, doyen de la Faculté des lettres, au nom de l'Université ; M. Revillout, professeur à la même Faculté, au nom de la Société des langues romanes, ont retracé à grands traits la vie et les travaux du regretté défunt. M. Bernard, professeur de philosophie au lycée, a prononcé aussi quelques touchantes paroles d'adieu au nom de ses collègues.

L'assemblée s'est retirée profondément émue.

(*Petit Méridional*, 7 avril 1883.)

La Faculté des lettres vient de perdre un de ses membres les plus distingués. M. Boucherie, chargé du cours de philologie romane, est décédé et a été reconduit, hier, à sa dernière demeure, par le corps enseignant tout entier. Les quatre Facultés en robe, cinq draps d'honneur et un nombreux cortége d'amis, d'élèves et de collaborateurs, formaient, autour de la famille du défunt, un deuil imposant du monde scientifique, dont Boucherie avait été l'honneur.

Les adieux que ses collègues lui ont adressés sur sa tombe ont déjà dit, avec plus d'autorité que nous ne pourrions en avoir, ce qu'il a été comme savant. C'est uniquement comme ami que nous tenons à lui dire ici un dernier adieu. Bien qu'étranger à notre ville, Boucherie s'y était fait de solides affections, par des qualités de cœur exceptionnelles. Tout le portait vers les jouissances de la vie intime. Délicat comme toutes les organisations maladives, épris de calme et de recueillement comme tous les hommes d'étude, son existence solitaire, ses manières affectueuses, son tour d'esprit fin, rêveur et un peu subtil, contrastaient singulièrement avec les mœurs bruyantes, les habitudes vaniteuses, les instincts égoïstes de notre siècle. C'était comme

une réminiscence des intérieurs de Bénédictins que cette villa aux grands arbres, aux belles perspectives, où il a longtemps habité, entouré de travailleurs comme lui. On l'y trouvait toujours penché sur ses livres, souriant à tous ses amis, et ne se passionnant que pour former le goût des élèves d'élite que lui confiaient les hautes études universitaires. Quand ces élèves seront devenus des maîtres, ils ne se rappelleront pas sans émotion les heures intimes de cet enseignement, où l'exquise bonté du maître donnait du charme aux recherches les plus arides, où la finesse exquise de son esprit s'alliait si heureusement aux formes naïves et originales de notre ancienne langue française, dont il leur révélait les secrets.

Boucherie a su être un savant dans un temps d'études trop superficielles, un homme de cœur dans un temps d'égoïsme, un mérite modeste dans un siècle de vanité. Il laisse des affections vraies là où bien d'autres ne laisseront que du bruit.

(*L'Éclair,* 7 avril 1883.)

Le poëte A.-F. Robert. — Le philologue A. Boucherie.

Douze jours à peine ont séparé la mort d'un poëte bien distingué et celle d'un bien savant philologue, tous deux mes amis depuis de longues années, et que l'on me permettra de rapprocher ici pour rendre un pieux hommage à leur mémoire.

. . . . . .

Une certaine communauté d'études rattachait à Auguste Robert M. Anatole Boucherie, qui l'a précédé de quelques jours dans la tombe, car ils se connaissaient et s'estimaient l'un l'autre, pour avoir tous deux cultivé notre vieille langue du Nord et même un peu celle du Midi. Mais l'un n'en avait fait qu'un accessoire à d'autres études, le second s'y était voué aussi complétement qu'avaient pu le lui permettre les devoirs de l'enseignement universitaire. Boucherie fut un modèle de curiosité patiente et désintéressée pour les recherches scientifiques ; mais, avant tout, ce fut un professeur exemplaire, et cela malgré la faiblesse d'une santé qui ne l'a pas conduit sans effort jusqu'à l'âge de cinquante-deux ans. Il avait débuté par les plus modestes fonctions de nos collèges : d'abord maître répétiteur, puis chargé d'une classe comme licencié, puis agrégé de grammaire et professeur de cinquième, avec une poitrine débile, une voix faible, et pourtant une parfaite autorité dans la direction de sa classe, qu'il dominait

par le respect, par l'affection, par la clarté d'une excellente méthode. Tel je le connus, en possession de l'estime générale, dans sa chaire du lycée de Montpellier, et je redoublai bientôt de sympathie pour sa personne, en voyant que ce maître consciencieux était à la fois un érudit, un fouilleur de vieux livres, imprimés et manuscrits. Montpellier déjà, avec ses deux riches bibliothèques, ouvrait bien des trésors à la curiosité d'un philologue. Mais Paris ne tarda pas à l'attirer; puis, je crois, Lyon, sans parler d'une correspondance qui le mettait en rapport avec les savants nos voisins, en Espagne, en Italie et en Allemagne. Placé d'ailleurs au milieu d'une population enthousiaste pour sa vieille langue, rallié de bonne heure à la Société des félibres provençaux, il devint un des fondateurs et resta, jusqu'à ses derniers moments, un des plus fermes soutiens de la *Revue des langues romanes*, qui fait tant d'honneur à la jeune école philologique de Montpellier. C'est ainsi qu'il mérita d'être appelé à diriger une conférence de *langue d'oïl* auprès de la Faculté de cette ville, et à côté de son ami, presque de son frère, Camille Chabaneau, chargé d'y diriger l'étude de l'ancienne langue des troubadours. Tous ces titres lui ont valu de bien touchants témoignages, dont je trouve l'expression dans les discours prononcés sur sa tombe par MM. Revillout et Castets, et dans une courte allocution de M. Roque-Ferrier devant la Société des langues romanes. Pour ma part, qu'il me soit permis de signaler et d'apprécier spécialement, dans l'œuvre méritoire d'une vie trop courte, certaine publication qui demandait avant tout l'intelligence d'un helléniste et d'un paléographe. Nous possédons peu de manuels classiques de la haute et de la moyenne antiquité. C'est donc une chose curieuse pour nous de retrouver un recueil de dialogues familiers, en grec et en latin, qui porte, indûment peut-être, le nom d'un rhéteur du deuxième siècle après Jésus-Christ, Julius Pollux, mais qui en tout cas nous intéresse comme preuve de l'intimité familière des deux langues, en Italie, sous les Césars. Le meilleur et le plus ancien manuscrit appartenait à la bibliothèque de Montpellier. M. Boucherie se donna la tâche de le publier, non sans recourir aux manuscrits partiels qui en existent ailleurs, et il accomplit sa tâche avec une exactitude et des scrupules d'éditeur passionné. Une autre fois, il s'attachait à déchiffrer la première écriture d'un palimpseste de Priscien, encore une œuvre qui demande les yeux exercés du paléographe. Ces deux travaux ont pris place dans un des recueils publiés par notre Académie des inscriptions. Et voilà comment M. Boucherie était devenu le client aimé de tous ceux qui, chez nous, s'occupent de romanisme et des littératures classiques de l'antiquité.

Les vertus de l'homme étaient, chez lui, dignes des qualités du sa-

vant. On l'a vu, pendant vingt ans, entourer de respect et de soins pieux sa vieille mère, qui n'a pas eu la douleur de lui survivre ; entretenir avec sa famille, avec ses collègues, avec ses maîtres et ses élèves, le plus doux commerce d'affection ou l'échange des communications utiles à la science. Ce sage esprit et ce noble cœur laisse donc un précieux souvenir à tous ceux qui l'ont connu, un exemple aux jeunes gens qui s'engagent dans notre laborieuse carrière. En écrivant ceci, j'ose m'adresser à vous, Messieurs les régents, les maîtres d'étude ou maîtres répétiteurs, de quelque nom qu'on vous appelle dans nos colléges ou dans nos lycées. Depuis bien longtemps se renouvellent, dans les journaux et ailleurs, vos doléances sur les difficultés des fonctions que l'Université vous impose. Naguère encore, une commission fut chargée de recueillir et d'examiner l'expression de ces plaintes et la justice de ces réclamations. Le Conseil supérieur écouta là-dessus avec bienveillance un rapport concluant à plus d'une amélioration dans le service dont vous êtes chargés. Rien n'était plus légitime ; mais, croyez-moi, si la voie des requêtes est toujours ouverte sous une administration libérale, celle du journalisme bruyant, celle des insinuations malveillantes contre vos chefs, ne sont pas les meilleures pour corriger ce que nos règlements ont de vicieux et pour améliorer votre sort. Avant tout, n'entrez dans nos établissements que si vous aimez la jeunesse, si vous aimez les lettres savantes, si vous n'avez pas peur de certaines privations qu'impose à des maîtres de tous les degrés la loi de leur devoir. Il avait commencé comme vous, l'homme dont je viens d'esquisser trop brièvement l'attachante figure ; il avait souffert, travaillé avec patience, avec confiance dans la justice de ses chefs ; et, finalement, s'il ne s'est ni enrichi, ni élevé bien haut dans la hiérarchie de notre profession, il s'y était fait une position calme et douce, au milieu des joies de l'étude, et il y est mort entouré d'une estime qui est la juste récompeuse de sa vie, remplie par les plus honorables dévouements.

E. EGGER.

(*Journal des Débats*, 22 avril 1883.)

LETTRE DE M. OBÉDÉNARE

Rome, le 7 avril 1883

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ COLLÈGUE,

Il n'est plus ! lui, si doux ; lui, si bon ; lui, le travailleur par excellence, l'une des plus fermes colonnes de cette institution latine qui grandit à vue d'œil, et dont les bienfaits s'étendent sur les deux continents !

Modeste parmi les modestes, d'une érudition profonde et possédant une méthode de mathématicien, notre ami bien regretté prenait l'air et l'attitude d'une personne à laquelle on rend un service signalé, alors qu'il nous faisait l'amitié de nous instruire, de nous prodiguer des explications nettes, précises, sur les sujets les plus ardus de la philologie romane.

Quel charme et quel attrait dans ses discours et ses petites conférences journalières !

Autant que vous tous, mes amis du Languedoc, je sais combien la perte que vient d'éprouver notre Société est profondément douloureuse !

Que son souvenir soit pour nous tous un exemple à suivre, un encouragement à redoubler d'activité et de zèle dans l'accomplissement de la tâche que nous nous sommes proposée : la *Fédération de tous les Latins sur le terrain littéraire*.

Je propose à la Société d'ouvrir une souscription pour faire le buste de notre ami.

Il faut que l'image de Boucherie soit placée dans la salle des séances de notre Société.

Veuillez bien agréer, Monsieur et très-honoré Collègue, l'assurance de ma haute considération.

OBÉDÉNARE.

Le Président de la Société a répondu officiellement qu'une réunion plénière des membres de la Société serait convoquée et que la proposition de M. Obédénare lui serait soumise.

CHRONIQUE

La séance publique du quatrième Concours philologique et littéraire de la Société des langues romanes sera tenue à Montpellier, le dimanche de la Pentecôte (13 mai), dans la salle des assises du Palais de justice.

Elle sera présidée par MM. Frédéric Mistral et Gaston Paris.

MM. Milá y Fontanals, président de l'Académie royale de Barcelone ; Ernest Monaci, professeur à l'Université de Rome ; le vicomte Henri de Bornier, et Arsène Darmesteter, professeur à la Faculté des lettres de Paris, ont bien voulu accepter d'être les vice-présidents de MM. Gaston Paris et Mistral.

La félibrée annuelle de la maintenance de Languedoc aura lieu le lendemain lundi (14 mai), à la villa Louise, où Mme et M. Westphal-Castelnau veulent bien prêter territoire au Félibrige.

Un banquet terminera ces fêtes littéraires et philologiques.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

FRAGMENTS D'UNE TRADUCTION DE LA BIBLE EN LANGUE ROMANE

(Manuscrits de la Bibliothèque de Carpentras, XIIIe siècle)

La Bibliothèque de Carpentras, fondée en 1746 par Mgr d'Inguimbert, un des évêques les plus éminents de l'ancienne capitale du Comtat Venaissin, est peut-être la plus riche de la Provence en manuscrits précieux.

Il nous a été souvent donné de voir de près ses richesses bibliographiques; et, grâce à l'obligeance de son savant bibliothécaire, M. Barrès, à qui nous sommes heureux de rendre ici un vif témoignage de reconnaissance, nous avons choisi et copié plusieurs fragments de la Bible romane du XIIIe siècle, dite *Bible des Vaudois*, nous réservant d'en publier plus tard d'autres parties.

Pour aider à l'intelligence du texte roman, souvent très-peu facile à déchiffrer, nous avons cru devoir supprimer les abréviations. Le texte latin, dont la traduction est presque littérale, nous a été d'un grand secours, quoique sa division soit différente.

Nous reproduisons ici l'article que M. Lambert consacre à cette version, dans son rare et savant Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Carpentras.

Henry DE LA COMBE.

N° 9[1]. *Novum Testamentum, Proverbia, Ecclesiastes, Cantica, Sapientia, Ecclesiasticus, in linguâ romanensi, ad usum Valdensium.* In-4o de 325 f. vél., écrits sur deux colonnes, plus 2 f. de garde ou papier, rel. v.

Version en langue romane, à l'usage des Vaudois. Beau caractère de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe; titres en rouge, initiales de diverses couleurs, dont plusieurs ornées d'arabesques,

[1] *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras,* par C.-G.-A. LAMBERT. Carpentras, Rolland, 1862; t. I, p. 4.

se terminent en figures d'oiseaux ou de dragons. Le frontispice manquait avant qu'on refît la reliure, qui paraît être du XVIIe siècle. Le titre incomplet qu'on lit sur la garde est du commencement du siècle dernier. A l'intérieur de la couverture, on lit :

« Raymond Béranger ou Béranguier, comte de Barcelone, fut aussi » comte de Provence, par son mariage avec Douce, fille unique de » Gilbert, comte de Provence, en 1131. Il fut heureux en toutes ses » entreprises ; il aymoit les gens de lettres. Ce fut luy qui fit les sta- » tuts provençaux desquels nous nous servons en Provence. Il fit » traduire plusieurs livres en langue vulgaire. Il y a grande appa- » rence que ce Nouveau Testament et les trois autres livres qui y sont » ne soient de son temps. » Le reste du volume est sans aucune indication de temps, de lieu, de traduction ni de copiste. La note anonyme précédente manque, sous plusieurs rapports, d'exactitude. Sans parler du mariage de Raymond Bérenger, qui est de l'an 1112 et non de 1131, on ne trouve nulle part que ce prince ait fait faire une traduction des Saintes Écritures.

Le manuscrit de Carpentras contient probablement une copie de la version faite en 1169 par Étienne d'Emsa ou d'Ansa pour Pierre Valdo, auteur ou propagateur de la secte des Vaudois. Elle est dans le même dialecte que la *Nobla Leyçon* et autres pièces vaudoises publiées par Jean Léger, *Histoire des Églises évangéliques des vallées du Piémont* (Leyde, 1668, in-fol.), et par M. Renouard, (*sic*) *Choix des poésies originales des troubadours* (Paris, 1817, in-8°), t. II.

Ce volume appartenait au président de Mazaugues, qui ne nous apprend point d'où il l'avait tiré. Il est mentionné dans la *Bibliotheca sacra* de Jacques Lelong (Paris, 1723, in-fol., p. 369), et contient dans l'ordre suivant : les quatre Évangiles de S. Mathieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean ; les sept Épitres canoniques ; l'Apocalypse (omise par Jacques Lelong) ; les quatorze Épîtres de S. Paul et les Actes des Apôtres ; les Proverbes de Salomon ; l'Ecclésiaste ; le Cantique des Cantiques ; les dix premiers chapitres du livre de la Sagesse et les quinze premiers chapitres de l'Ecclésiastique.

Rien ne manque à la fin ni dans le corps du volume. Tous les titres sont en latin. Chaque livre est précédé d'un prologue. Quelques-uns de ces prologues sont littéralement traduits du latin, les autres sont abrégés ou paraphrasés.

On convient généralement que Pierre Valdo est le premier qui ait traduit ou fait traduire en langue vulgaire le Nouveau Testament entier et plusieurs livres de l'Ancien Testament. Les circonstances relatives à cette traduction sont rapportées par divers historiens, notamment par Étienne de Bourbon ou de Belleville, auteur contem-

porain, cité dans les *Scriptores ord. præd.* de Quetif et Echard (Paris, 1719, in-fol.), p. 192. Mais quelle était cette langue vulgaire? Les expressions dont les historiens se servent à cet égard sont équivoques, surtout en latin, où les mots *lingua romana, lingua gallica,* peuvent également signifier le français ou roman du Nord et le roman méridional ou langue romane proprement dite. Deux historiens de la ville de Lyon, Guillaume Paradin et Claude de Rubys, disent que c'est en français que Valdo fit traduire les Saintes Écritures; mais il est probable qu'ils sont dans l'erreur, et que la traduction originale de Valdo fut rédigée en langue romane. Cette langue était effectivement, sauf quelques dialectes, l'idiome vulgaire du Lyonnais, du Dauphiné, de la Provence et du Piémont, provinces où Valdo prêcha d'abord sa doctrine.

Une lettre du pape Innocent III, citée par Jacques Lelong, et insérée dans le recueil de Baluze, prouve évidemment que, vers la fin du XIIe siècle, il existait dans le diocèse de Metz une traduction française de la Bible à l'usage des Vaudois, qui, depuis plusieurs années, étaient fort nombreux en Lorraine. Cette Bible, célèbre dans le temps, a pu être exécutée sur celle de Valdo; mais il n'en reste aujourd'hui aucune copie authentique. Cependant M. Paulin Paris, dont l'autorité est d'un si grand poids, conjecture que cette version est la même que celle qui est parvenue jusqu'à nous sous le nom de *Bible des Pauvres*, et dont le plus ancien manuscrit, n° 7268[22], fonds Colbert, lui paraît remonter au commencement du XIIIe siècle.

Quant à la Bible romane, il en existe encore sept manuscrits, savoir :

1° Le manuscrit de Carpentras, dont il est ici question;

2° Le manuscrit du collége de la Trinité à Dublin, en dialecte vaudois, coté A, 4, n° 13, du Catalogue de cet établissement;

3° Le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, n° 488, même dialecte;

4° Le manuscrit de la bibliothèque de Zurich, même dialecte, n° $^{169}/_{706}$ c;

5° Le manuscrit de la bibliothèque de Lyon, n° 60, même dialecte;

6° Le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, dialecte provençal, n° 8086;

7° Le manuscrit de la même bibliothèque, n° 6833, dialecte provençal ou catalan.

Tous ces manuscrits, excepté celui de Carpentras, ont été décrits dans la savante introduction placée en tête de l'ouvrage anglais intitulé : *the Romaunt Version of the Gospel according to St John, from mss. preserved in Trinity College Dublin, and in the Bibliothèque du roi, Paris, with an introductory history and remarks on the texts of the Dublin, Paris, Grenoble, Zurich and Lyons mss.,*

of that version; by WILLIAM STEPHEN GILLY, *d. d. canon of Durham and vicar of Norham*. London, 1848, in-8°[1].

On peut juger, par les fac-simile qui accompagnent ces descriptions, qu'aucun de ces manuscrits n'est antérieur au XIIIe siècle. Ceux de Carpentras, de Dublin, de Grenoble et de Zurich, ont entre eux la plus grande affinité et sont vraisemblablement des copies d'un même original.

La version romane, faite sur le latin de la Vulgate, est plus littérale que la traduction française appelée *Bible des Pauvres*, et surtout que la *Bible Historiale* de Guyard des Moulins. Cette dernière n'est guère, comme on le sait communément, que la traduction faite en 1295 de l'*Histoire scholastique* de Pierre Comestor.

Manuscrit de Carpentras, première page : « Incipit Prologus Sancti » Jeronymi secundùm Mathæum. Cum Mathio aguessa primierament » predica lavangeli en Judea. Volent trapassar a las genç. scris pre- » mierament lavangeli en abrayc, etc... Incipit Evangelium secundum » Mathæum. Liber generationes Yeshu Xristi filii Abram. Ma Abram » engenre Ysac. Ma Isac engenre Jacob, etc...»

[1] Sans nous arrêter aux additions et aux rectifications que comporterait la notice de M. Lambert, disons que l'*Évangile selon saint Jean*, du ms. 36 de la bibliothèque du Palais des Arts de Lyon (ancien n° 60) a été publié dans la *Revue des langues romanes*, par M. Windelin Foerster (2e série, t. V, p. 105, livr. du 15 mars 1878). Il serait vivement à désirer que les remarques grammaticales promises par le savant romaniste vinssent compléter au plus tôt son édition. Le livre de Gilly contient le texte provençal du même évangile, d'après les manuscrits de Dublin et de Paris (8086), ainsi que le premier chapitre, d'après les textes de Grenoble, Zurich, Lyon et Paris (6833).

Champollion-Figeac a donné en 1809, p. 113-115 de ses *Nouvelles Recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France*, la parabole de l'Enfant prodigue, d'après le manuscrit de Grenoble.

Comme le remarque M. Foerster, le texte de Paris (8086) a été réédité en 1863, à Berlin, par M. Wollenberg, qui ne connaissait pas l'ouvrage de Gilly.

Dans son excellent *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français* (Paris, Vieweg, 1877, p. 32 et suiv.), M Paul Meyer a publié le treizième chapitre de saint Jean, d'après le ms. du Musée britannique, Harl. 2928, fol. 187. Au bas de ce texte se lit le chapitre équivalent du manuscrit de Dublin, d'après Gilly, et celui de la Bibliothèque nationale, fonds français (2425). Ces trois mss. diffèrent assez notablement entre eux.

Postérieurement à la copie des fragments que l'on va lire, notre savant collègue M. C. Chabaneau a transcrit le *Cantique des Cantiques* du manuscrit de Carpentras, et il se propose de le publier prochainement dans la *Revue*.

Il existe une traduction de l'*Évangile selon saint Jean* (vraisemblablement limousine de dialecte), dont MM. Hofman, Fr. Michel (*Psautier* d'Oxford) et en dernier lieu M. Bartsch (*Chrestomathie provençale*, 2e édition, p. 7), ont publié un fragment. (H. DE LA C.)

« F. 6, caput VI. E cum vos aora non sare enayma li empocrit li » cal istant aman aorar en las sinagogas e en li canton de las plaças » quilh sian vist de home. Yo dic verament a vos ilh receopron la lor » marci. Ma cum ta aorares intra en la tua cambra e claus lus aura » lo tio payre en rescos e lo tio payre lo cal ve en rescos o rendre a » tu. Ma aorant non volha mot parlar enayma fan li pagan. Car pen- » san esser eysauci en li lor mot parlar. Donca non volha resemilhar » a lor. Car lo vostre payre sap cal cosa sia besognivol a vos de- » vant que vos la demande a luy. Donca vos aorare enaysi. O tu lo » nostre payre lo cal sies en li cel. lo tio nom sia sanctifica. lo tio » regne veyna. La toa volonta sia fayta enayma ilh es fayta al cel sia » fayta en la terra. Dona nos encoy lo nostre pan cotidian e perdona » a nos li nostre peca enayma nos perdonen a quilh que an peca de » nos et non nos menar en temptacion. ma deyliora nos de mal. » Amen. »

Evangile de saint Jean, Prologue, f. 90, verso : « Aquest es Johan » evangelista un de li deciple del segnor. lo cal es eylegu de Dio » vergene. lo cal lo segnor apelle de las noças, volent noceiar. A la » vergenita del cal es dona en ayço doble testimonj en lavangeli. lo » cal es dit ama del segnor plus que li autre. E aquest lo segnor » pendent en la croç recomande la soa mayre, que lo vergene gardes » la vergena. Finalment demonstrant en lavangeli quel meseyme era » de parola non corumpivol. acomençant lobra la sola parolla esser » fayta carn. e testimoneia lo lume non esser compres de las tene- » bras. pausant lo primier segnal lo cal lo segnor fey en las noças. » demonstrant quel meseyme era quel demostres a li legent que » aqui al cal luoc lo segnor es invida lo vin de la noças dea defalhir. » que las velhas cosas mudas totas cosas ordena de Xrist apparey- » san novas. El scris aquest Evangeli in Asia depoys que el scris lA- » pocalips en lisola de Pathmos. Que al cal es derant nota en Genesi » començament de li canonj començament non corumpivol. Aci rendent » a lui fin non corumpivol per la vergena en lApocalips dicent Xrist » oy soy alpha et o. Aquest es Johan lo cal sabent que lo dia del sio » departiment fossa avenir ensemp apelle li sio deciple en Phesia » deysendent en la fossa al luoc de la soa sepautura fayta lauracion » fo pausa a li sio payron et atroba esser eytan sença la dolor de la » mort coma sença la coropcion de la carn.

» Incipit Evangelium secundum Johanem.

» Lo filh era al començament et lo filh era enapres Dio, et Dio » era lo filh. Ayço era al començament enapres Dio. Totas cosas » faytas per lui et alcuna cosa non es fayta sença lui. Ço que fo fayt » en lui era vita et la vita era luç de li ome. E la luç lucic en las

» tenebras e las tenebras non compreseron lei. Home fo trames de » Dio al cal era nom Johan. Aquest venc en testimonj quel dones tes- » timonj de lume, que tuit cresesan per lui. El non era luç. ma quel » dones testimonj de lume. Luc era veraya la cal enlumena tot home » venent en aquest mont. Era al mont et lo mont fo fayt per lui e lo » mont non conoc lui. El venc en las proprias et li sio non receopron » lui. Ma cal que cal receopron lui done a lor poesta esser fayt filh » de Dio aquilh li cal creseron al nom de lui. Li cal non son de sanc » ni de volunta de carn ni de deleyt de baron, ma son na de Dio. E » la parolla fo fayta carn et abite en nos. E nos veguen la gloria » de lui, gloria enayma d'un engenra del payre plen de gracia e de » verita. »

I

ÉVANGILE SELON SAINT LUC

CHAPITRE II

NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST

Mas fo fait en aquelh dia comandament issic de Cesar August que tota la redondeça fos scrita. Aquesta primiera descricion fo faita de Cirino, prevost de Siria. E tuit annavan quilh se confessesan un cascun en la soa cipta. Mas Joseph monte de Galilea, de la cipta de Naçaret, en Judea, cipta de David, lacal es apella Betelem. E inperço quel fos de la maison e de la familha de David, quel se confesses cum Maria sposa a si molher gravia.

Mas fo fait, cum el fos aqui que li dia foron compli quelh partures, e parturic lo sio filh primer engenra, e envolope lui en panç e pause lui en la crepia. Car luoc non era a lei empriva. Mas pastor eran en aquella meseycima region, velhant e gardant las vegilias de la noit sobre li lor greç. E venos l'angel del Segnor iste josta lor, e la clarita de Dio resplandic en cerque de lor. E tenseron de grant temor. E l'angel dis a lor : Non volha temer. E ve vos. Yo annuncio a vos grant goy, local sere a tot lo pople, car Salvador es encoy na a vos, local es segnor Christ en la cipta de David. Aquesta ensegna

sere a vos. Vos trobare lo fantin envolopa em panç e pausa en la crepia. E manteça de la cavaleria de l'ost celestial fo faita cum l'angel subitament lauvant Dio e diçent: Gloria sia a Dio en las auteças e paç en terra a li ome de bona volonta. E fo fait pois que li angel se departiron de lor al cel, li pastor parlavan entre lor, trapassan entor en Bethelem e vegian aquesta parolla lacal s faita, lacal lo segnor demostre a nos. E vengron acoytant e atroberon Maria e Josep e lo fantin pausa en la crepia.

Mas vesent, conogron de la parola, lacal era dita a lor d'aquest fantin. E tuit aquelh que auviron s'emerevilheron d'aquelas cosas que eran ditas a lor de li pastor. Mas Maria ensemp gardava totas aquestas parollas, ensemp portant al sio cor, e li pastor s'en retorneron glorificant e lauvant Dio en totas las cosas, lascals ilh avian auvy e vist, enayssi fo dit a lor. E poys que li oyten dia foron compli que lo fantin fos circumcis, lo nom de lui fo apella Jeshu, local fo apella de l'angel premierament quel fos conceopu al ventre. E poys que li dia de la purificacion de ley foron compli segont la ley de Moysent, porteron lui en Jerosalin, quelh presentesan lui al Segnor. Enayssi es script en la lei del Segnor. Car tot mascle naisent primierament sere apella sant al Segnor, e que ilh dovesan hostias segont ço qu'es scrit en la ley del Segnor, parelh de tortoras o dui paucin de colombas. Evenos home era en Jerosalin alcal era nom Symion. Aquest home era just e temeros, sperant la consolacion d'Israel. E lo Sant Spirit era en lui. Car avia receopu respost del Sant Sperit si non veser mort, si premierament non vegues lo Christ del Segnor. E venc en sperit al temple, e cum li pairon de lui dintremenesan lo fantin, Jeshu, quelh fecesan per lui segont la costuma de la ley. El receop lui on li sio braç, e beneysic Dio, e dis: O Segnor, tu laysas ara lo tio serf empaç, segont la toa parolla. Car li mio olh vegron la toa salu, lacal tu aparelhies derant la facia de tuit li poble. Lume a revelacion de las genç e gloria al tio poble Israël.

Mas Josep e Maria la mare de lui eran merevilhant sobre aquelas cosas, las cals eran ditas de lui. E Symion benecic a lor e dis a Maria la maire de lui: Vete, aquest es pausa en trabucament en resurecion de moti en Israël. E ensegna a

lacal sere contradit. E lo glas de lui trapasare la toa arma que las cogitacions de moti cor sian revelas.

Mas Anna, filha de Samuel, del trip d'Aser, era propheiairiç. Aquesta avia avança en moti dia e avia viscun cum lo sio baron set anç de la soa vergeneta. E aquesta era veva entro a oytanta e catre anç, lacal non se partia dal temple, servent al Segnor per dia e per noit an de junis e an preiras. E aquesta sobre venent en aquesta meseyma hora, confessa al Segnor e parlava de lui a tuit aquelh que speravan la redempcion d'Israël. E poys quelh perferon totas cosas segont la ley del Segnor, s'en retorneron en Galilea, en Naçaret, la lor cipta. Mas lo fantin creisia e era conforta per sperit plen de sapiensia, e la gratia de Dio era en lui. E li pairon de lui anavan per tuit li an en Jerosalin, al dia festival de la Pasca, e cum Jeshu fosa fait de XII anç, lor montant en Jerosalin segont la costuma del Dia festival. E compli li dia.

Cum ilh s'en retornesan, lo fantin Jeshu remat an Jerosalin e li pairon de lui non o conogron, pensant lui esser en la compagnia vengron lo viage del dia e quirian lui entre li cosin e li conegu, e non atrobant retorneron en Jerosalin, querent lui. E fo fait enapres tres jorn, troberon lui al temple, sesent al mei de li doctor, auvent lor, e demandant lor. E tuit aquelh que auvian lui, s'estabusian sobre la sapiensia e lo respost de lui e vesent se merevilhavan, e la maire de lui dis a lui : O filh, per que feçis a nos enaisi. Ve-te, lo tio paire e io dolent querian tu. Et dis a lor : Cal cosa es per lacal queria my ? Non sabia .c. (que) mi coventa esser en aquelas cosas que son del mio paire ? E non entenderon la parolla, lacal el parle a lor. E deysende cum lor, e venc en Naçaret. E era somes a lor, e la maire de lui ensemp gardava totas aquestas parollas ensemp portant al sio cor.

E Jeshu profeytava per sapiensia e per eita e per gratia en apres Dio e li ome.

II

ACTES DES APOTRES

CHAPITRE IX

CONVERSION DE SAINT PAUL

Mas Saul spirant encara de manaças e de batamenç encontra li deciple del Segnor, se appropie a li princi de li preyre e demande pistolas de lui en Damasc a las synagogas, que si el atrobes alcuns barons o fenas d'aquesta maniera, li amenes liga en Jerosalin.

Mas cum el faces viage s'endevenc quel s'appropies en Damasc. E luç resplandic subitamen del cel, encerque lui, e cagent en terra auvic vooç dicent ai si : Saul, Saul, perque me persegues? local dis : O Segnor, cal sies? E el responde : Yo soy Jeshu Naçario local tu persegues. Dura cosa es a tu scalqueiar encontra l'agulhon. E trement e stabusent, dis : O Segnor, cal cosa voles que yo fasc? E lo Segnor dis a lui : leva e intra en la cipta e sere dit a tu a qual cosa covent a tu far. Mas li baron lical acompagnavan lui, istavan cum lui stabusi aç auvent la vooç, mas non vesent alcun. Saul se leve de terra e ubert li olh non veya alcuna cosa. Mas tirant lui cum las mans lo dintremeneron en Damasc. E era aquel per tres dias non vesent. E non mange ni bec. Mas un deciple per nom Ananias era en Damasc. E lo Segnor dis a lui en vesion : O Ananias. Mas el dis, o Segnor, vete me ; e lo Segnor dis a lui : Leva e vay al borc local es dit dreyt, e quer en la mayson de Juda Saul per nom Tarsienc, e vete el ora, e veit baron per nom. Ananias intrant a si e pausant a si las mans qu'el recepia vesament. Mas Ananias respondent : O Segnor, yo auvic de moti d'aquest baron, canti mal el aya fayt al tio sant en Jerosalin, e aquest a poesta de li princi de li preyre de ligar tuit aquilh lical appellan lo tio nom. Mas lo Segnor dis a luy : Vay, car aquest es any vaysel d'eylecion, quel porte lo mio nom devant li rey, e devant las genç, e a li filh d'Israel. E yo demostrarey a luy cantas cosas covent a lui suffrir per lo mio nom.

E Ananias auve e intre en la mayson, e empausant a luy las mans al nom del Segnor Jesu Christ, dis : O frayre Saul, lo Segnor Jesu, local apparec a tu en la via per lacal tu venias, trames mi a tu que tu veas, e sias replain del Sant Spirit, E viaçament cagiron de li olh de luy enayma scalhas e receop vesasament. E levant fo bateja : e cum el aguessa receopu lo manjar fo conforta. Mas Saul fo cum li deciple lical eran en Damasc per alcanti dia. E Saul intre viaçament en las sinagogas e predicava Jesu que aquest es filh de Dio. Mas tuit aquilh, lical auvian luy, s'estabusian e diçian : Non es aquest aquel, local combatia en Jerosalin aquilh lical appelavan aquest nom, e ac el venc çay aço quel amenes lor lia a li princi de li preyre. Mas Saul s'efforçava majorment e confondia li Judio, lical habitavan en Damasc, afermant que aquest es Christ. Mas cum moti dia fossan compli li Judio feron conselh quilh aucisessan luy. Mas li agayt foron fayt conegu en la noit a Saul, e ilh gardavan las portas per dia e per noyt quilh aucisessan luy. Mas li deciple, prenent luy en la noyt layseron lui per lo mur sotmetent en sporta. Mas cum el fossa vengu en Jerosalin, s'eysayava a jostar a li deciple. E tuit temian luy, non cresent quel fossa deciple. Mas Barnaba lo prens e l'amene a li apostol, local recoynte a lor, en cal maniera el aguessa vist lo Segnor en la via, e cum el parlle a luy, e en cal maniera aguesa fayt fidelment en Damasc al nom de Jesu. Era cum lor intrant e eysent en Jerosalin, façent fidelment al nom del Segnor, e parlava a las genç e desputava cum ly Grec. Mas ilh querian lui aucire. Lacal cosa cum ly frayre aguessan conegu ameneron luy de noyt en Cesaria e layseron luy en Tarsia.

Acos (?) la gleysa avia paç per tota Judea e Galilea e Samaria, e eran edifica avant en la temor del Segnor. E era replaina de la consolation del Sant Sprit. Mas fo fayt dementre que Peyre trapasses per totas las regions, e vengues a li sant, lical habitavan en Lydia. Mas el atrobe aqui un baron per nom Eneas, jacent al leyt per VIII anç, local era paralaysinos. E Peyre dis a luy : O Eneas, lo Segnor Jeshu Christ sane tu. Leva e stent te. E el se leve viaçament. E tuit aquilh lical habitavan en Liddia e en Sarona vengron a luy, lical se convertiron al Segnor. Mas una decipla per nom Thabita, lacal

entrepetra es dita Dorca fo en Iopia. Aquesta era plena de bonas obras e d'almonas las cals ilh façia. Mas fo fayt en aquelh dia que enferma mores. Lacal cum ilh l'aguessan lava pauseron ley al sobeyran solier. Mas cum Lidia fossa pres de Iopia, li deciple auvent que Peyre fossa en ley, trameseron duy baron a lui, pregant non tarçar venir a nos. Mas Peyre levant venc cum lor. E cum el fossa vengu meneron lui al solier. E totas las vevas isteron en cerque lui, plorant e demonstrant las gonelas e las vestimentas, las cals Dorca façia a lor. Mas tuit gita fora Peyre, pausant li sio janolh ore e voota al cors dis : Tabitha, leva, e ilh uberc viaçament li sio olh, e vist Peyre reyressit, e donant a lui la man dreyce ley. E cum el agues appela li sant e las vevas demostre ley viva. Mas ayço fo fayt conegu per tota Iopia, e moti creseron al Segnor Jeshu Christ. Mas fo fayt qu'el demores moti dia en Iopia en apres un Symont coyratier.

III

ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX ÉPHÉSIENS

CHAPITRE V

Donca sia resemilhador de Dio enayma filh carissime, e ana en amor enayma Christ ame nos e liore si meseyme per nos, ufferta e hostia a Dio en odor de soyveça. Mas fornicacion e tota non mondicia, o avaricia, o soçura, o jauglaïa, o mal parlar, lacal cosa non perten a cosa non sia nova entre vos, mas majorment façament de gratias enayma perten a li sant. Mas sapia ayço entendent que tot fornicador, o non mont, o avar, lacal cosa es serviment d'idolas, non ha hereta al regne de Christ e de Dio. Alcun non vos engane en vanas parolas, car l'ira de Dio venc en li filh de mescresença per aquestas cosas. Donc non volha esser fayt parçonier de lor. Car vos ara alavia tenebras, mas ara se luç al Segnor anna enayma filh de luç.

Car lo fruc de la luç es en tota bonta, en justitia e verita. Provant cal cosa sia ben plaçent a Dio. E non vos volha acom-

pagnar a las obras non fructuosas de tenebras, mas majorment las reprene. Car soça cosa es dire aquestas cosas que son faytas de lor en rescos. Mas totas las cosas que son repensas del lume son manifesta. E ço qu'es manifesta es lume, per lacal cosa di: O tu que dormes, leva e leva de li mort, E Christ enlumenare tu. Donc, o frayres, veia en cal maniera vos ave saviament non enayma non savi, mas enayma savi, reyment lo temps, car li dia son mal. Emperço non volha esser fayt non savi, mas entendent cal sia la volonta de Dio. E non volha esser enubria dal vin al cal es la luxuria. Mas sia impli del Sant Sperit, parlant a vos meseymes en salmes, e en ymnis, e en cant spiritals, cantant e salmeiant al Segnor en li nostre cor. Façent gratias a Dio tota via ço es al payre per totas cosas al nom del Nostre Segnor Jeshu Christ. Sia somes entre vos en la temor de Christ. Las fenas sian somesas a li lor baron enayma al Segnor. Car lo baron es cap de la fena enayma Christ es cap de la Gleysa. El meseyme es Salvador del cors de ley.

Mas enayma la Gleysa es somesa a Christ, enayma las fenas a li lor baron en totas cosas. O baron, ama las vostras molhers enayma Christ ame la Gleysa, e liore meseyme per ley, quel sanctifiques ley, mondant ley cum lavament d'ayga en parolla de vita. Quel meseyme dones a si glorios a gleysa, non avent malha o rua, o autra cosa d'aquesta maniera. Mas qu'elh sia santa e non soça. Enaysi li baron devon amar las lors molhers, enayma li lor cors. Aquel que ama la soa molher ama si meseyme. Car alcun non ac unca en hodi la soa carn. Mas nuris e pays ley enayma Christ la Gleysa. Car vos seu membre dal cors de ley, e de la carn de ley, e de li os de ley.

Emperço l'ome laysare lo payre e la soa mayre e ajostare se a la soa molher, e seren duy en una carn. Aquest sacrament es grant. Mas yo dic en Christ e en la gleysa. Emperço vos sengle un cascun ame la soa molher enayma si meseyme. Mas la molher tema lo sio baron.

DIALECTES MODERNES

POÉSIES DE DOM GUÉRIN, DE NANT
(*Suite*)

Voici l'œuvre, sinon la plus irréprochable, au moins la plus populaire, de notre moine-poëte, bien qu'il soit vrai de dire que le nom de dom Guérin est complétement ignoré des lecteurs du célèbre *Dialogue de l'Ombre de l'abbé de Nant avec son valet Antoine*.

C'est une vive satire des abbés commendataires de Nant en général [1], et plus particulièrement de l'un d'eux, messire Jean-Jacques de Febvre, mort en 1658 dans les environs de Montpellier, où il avait fixé sa résidence. Nous ne savons jusqu'à quel point dom Guérin avait à se plaindre de cet abbé, qu'il représente comme un avare, un paresseux et un gourmand, sans parler du reste. Ce qu'il en dit est bien fort, plus fort encore ce qu'il raconte de la rapacité de ses héritiers, dont le tableau est fait de main de maître.

Le Dialogue a été certainement composé peu après la mort de dom de Febvre; mais rien ne prouve qu'il ait été dès lors livré à une retentissante publicité. Ce dut être apparemment, dans l'esprit de son auteur, une de ces pièces malicieuses auxquelles on s'est plu de tout temps, et que les amis et les proches aiment de se passer de main en main et pour ainsi dire sous le manteau de la cheminée.

La famille de dom Guérin, qui compta après lui plusieurs membres du même nom, d'oncle à neveu, pourvus des mêmes bénéfices, n'aura été amenée à se dessaisir du manuscrit original, selon toute apparence, que vers l'époque où les moines de Nant ont été sécularisés [2]. C'est alors que le célèbre Dialogue aura été livré à l'impression.

Il résulte, du moins, des longues et minutieuses recherches auxquelles nous nous sommes livré sur ce sujet, que la plus ancienne édition ne remonte pas au delà de 1730 [3]. Nous en connaissons une

[1] L'abbé commendataire était un bénéficier religieux ou laïque, affranchi des règles monastiques et simplement tenu d'administrer le temporel dont il percevait les revenus ; il résidait rarement dans son abbaye. Parmi ses commendataires, l'abbaye de Nant compte le célèbre cardinal d'Ossat, ambassadeur de France à Rome sous Henri IV.

[2] Vers le milieu du XVIIIe siècle, la commende fut généralement remplacée par un bénéfice simple, attribué à un évêque. C'est messire Jacques-Antoine Phelypeaux, évêque de Lodève, qui avait l'abbaye de Nant, lorsqu'elle fut sécularisée en 1743.

[3] Un exemplaire se trouve entre les mains de M. Gaudin, bibliothécaire de la ville de Montpellier. Il a été imprimé au Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

fort curieuse, par les vignettes et les indications typographiques qui l'accompagnent, sous le millésime de 1757. Elle est en dialecte bas-languedocien [1]. La troisième en date est ou, du moins, était naguère à la bibliothèque de Strasbourg, imprimée en 1776 [2], probablement en provençal. Enfin, dans les dernières années du XVIIIe siècle, Antoine Navarre, imprimeur à Toulouse, en a donné une nouvelle en sous-dialecte toulousain. Depuis lors, et au sortir de la première Révolution, les éditions se sont multipliées à Montpellier, Alais, Avignon, etc., avec de nombreuses variantes, sans qu'il soit possible de retrouver les exemplaires qui ont servi de base à ces divers éditeurs [3].

L'original que nous publions aujourd'hui permettra d'apprécier les mutations, les diverses variantes et les additions, souvent peu intelligentes, que lui ont fait subir les imprimeurs et les copistes. Il se recommande principalement par une abondance de détails typiques, quelques expressions anciennes et des allusions qu'on chercherait en vain dans les éditions connues.

Nous avons dit ailleurs que ce manuscrit était contemporain de l'auteur [4]. Nous pouvons ajouter qu'il a été probablement rédigé, sinon sous sa dictée, au moins sous son inspiration, car il a fait longtemps partie de ses papiers de famille, et aujourd'hui encore son détenteur est un des très-rares descendants, par les femmes, de la lignée de Guérin [5].

Nous reproduisons dans son intégrité le *Dialogue de l'abbé de Nant.* De rares corrections ont été introduites çà et là, mais on trouvera toujours dans les notes les leçons rejetées [6].

MAZEL et VIGOUROUX.

[1] Petit in-12 de 25 pages. « A l'autre monde, chez Pluton, rue des Morts, à l'Enseigne des Ombres. »

L'exemplaire que nous avons eu sous les yeux appartenait à feu M. Germer-Durand, le savant bibliothécaire de la ville de Nimes.

[2] Bibliothèque patoise recueillie par M. Oberlin, à Strasbourg. Ms. 13878 de la bibliothèque de Nimes, fonds Séguier.

[3] Avignon, 1814-1840-1862; Alais, 1836; Montpellier, 1835 (?).

Voici ce que m'écrivait un de ces derniers, le plus ancien peut-être, l'année dernière: « Ce petit opuscule (*le Dialogue de l'Ombre,* etc.), que j'ai imprimé » plusieurs fois, me tomba sous la main, il y a bien longtemps, vers 1814, je » ne sais de quelle part. Je serais bien en peine de vous donner l'origine de » ce Dialogue ni aucun des renseignements auxquels vous paraissez tenir, » etc., etc. »

[4] Voir *Revue des l. r.,* t. V, p. 377.

[5] M. Jules Bruguière, propriétaire, à Nant, à qui nous devons la connaissance de plusieurs détails sur dom Guérin, qui trouveront leur place dans une notice biographique.

[6] Nous ne nous sommes pas astreints à reproduire la ponctuation, souvent très-défectueuse, du ms., et ses *i* et *u* pour *j* et *v*.

L'Ombre de Monseigneur de Nant

QUI VIENT APPAROITRE A SON VALET DE CHAMBRE APPELLÉ ANTOINE

L'OMBRE

Antoine, mon amy, mon serviteur fidelle,
Interompt ton someil, escoute qui t'appelle.

ANTOINE

Las, mon Dieux, yeu suy mort, yeu ausisse une voix,
Ma moulié, seinen-nous.

L'OMBRE

Le signe de la croix
Ne me fera pas peur, je ne suis pas le diable[1].

ANTOINE

Paure ! Qual ses-vous donc ?

L'Ombre de Monseigneur de Nant

QUI VIENT APPARAITRE A SON VALET DE CHAMBRE, APPELÉ ANTOINE

L'OMBRE

Antoine, mon ami, mon serviteur fidèle, — interromps ton sommeil, écoute qui t'appelle.

ANTOINE

Hélas ! mon Dieu, je suis mort : j'entends une voix. — Ma femme, faisons le signe de la croix.

L'OMBRE

Le signe de la croix — ne me fera pas peur. Je ne suis pas le diable.

ANTOINE

Pauvre ! Qui êtes-vous donc ?

[1] J'ai cru devoir rétablir ici la vraie physionomie du texte, bouleversé dans le ms. et dans les nombreuses éditions qui ont passé sous mes yeux.

L'OMBRE

Ton mestre déplorable.

ANTOINE

Mon mestre !

L'OMBRE

Mon ami, n'en doutes nullement.
Je suis ton bon seigneur.

ANTOINE

Vous ses Moussu de Nant !

L'OMBRE

Je suis tel que tu dis, quitte toute ta crainte,
Remets bien ton esprit, parle-moi sans constrainte.

ANTOINE

[Al] diable seas-vous, tant de pou m'obés fach :
Jamais on ay abut un pus furious englach.

[L'OMBRE]

[Et qu'apprehendais-tu ?]

L'OMBRE

Ton déplorable maître.

ANTOINE

Mon maître !

L'OMBRE

Mon ami, n'en doute nullement. — Je suis ton bon seigneur.

ANTOINE

Vous êtes Monsieur de Nant !

L'OMBRE

Je suis tel que tu dis. Quitte toute la crainte ; — remets bien ton esprit, parle-moi sans contrainte.

ANTOINE

Au diable soyez-vous, de m'avoir fait tant de peur ! — Jamais je n'ai eu de plus furieuse angoisse !

L'OMBRE

Et qu'appréhendais-tu ?

ANTOINE

Yeu non savié que creire
De m'ausy mensouna sans qu'ieu pougés res veire ;
Yeu cresié d'empremié que fouguesses lou drac,
Jusques qu'ay remarquat que sentias à tabac.

L'OMBRE

Ha bien, n'ayé pas peur, reprens ton bon courage,
Jé ne suis pas icy pour te faire domage,
Jé viens pour une affaire ou tu me p[e]us servir

ANTOINE

Saiqué venés crompa de tobac ou de vi?

L'OMBRE

Ce n'est pas pour cela.

ANTOINE

Que say venés donc faire?
Qu'avés-vous oblidat? Lous morts non tournon gaire.
Per qué venés troubla lou moundé quand se [dor] ?

ANTOINE

Je ne savais que croire — en m'entendant appeler (*littéralement :* mentionner), sans que je pusse rien voir. — Je croyais tout d'abord que vous étiez le drac — [et je l'ai cru] jusqu'au moment où j'ai remarqué que vous sentiez le tabac.

L'OMBRE

Hé bien ! n'aie pas peur, reprends ton bon courage ; — je ne suis pas ici pour te faire dommage.—Je viens pour une affaire où tu peux me servir.

ANTOINE

Peut-être venez-vous acheter du tabac ou du vin?

L'OMBRE

Ce n'est pas pour cela.

ANTOINE

Que venez-vous donc faire ici? — Qu'avez-vous oublié ? Les morts ne reviennent guère. — Pourquoi venez-vous troubler les gens quand ils dorment?

L'OMBRE

Je reviens tout exprés pour quérir mon trésor.

ANTOINE

Certo, aro n'ay pas son; cousy, dins l'autre vido,
Cal tené comme aisy toujours bourse garnido !

L'OMBRE

Il me faut contenter le nautonier Caron
Qui n'a jamais voulu me passer l'Achéron [1],
Sans lui payer son droit. Cette vilaine *bette*
Aus[s]ytost qui m'a veu m'a dit d'abort : « Arreste,
Paye plutot qu'entrer ou bien retire-toy ! »

ANTOINE

[P]arlas-ty tout de bon?

L'OMBRE

Je te dis vray, ma foy.
J'ay bien voulu donner des marques de courage,
Mais, ma foy, quand j'ay veu qu'il entret dans [la rage],
Je m'en suis enfui. Et, pour te parler net,
Je viens quérir d'argent que j'ai au cabinet.

L'OMBRE

Je reviens tout exprès pour quérir mon trésor.

ANTOINE

Certes ! je n'ai pas sommeil maintenant ; comment, dans l'autre vie, — il faut toujours, comme ici-bas, tenir garnie sa bourse !

L'OMBRE

Il me faut contenter le nautonnier Caron, — qui n'a jamais voulu me [faire] passer l'Achéron, — sans lui payer son droit. Cette vilaine bête, — aussitôt qu'elle m'a vu, m'a dit d'abord : « Arrête ! — paye plutôt que d'entrer, ou bien retire-toi ! »

ANTOINE

Parlez-vous tout de bon?

[1] Ms. *Les Caron.* (Dans l'interligne, une main inconnue a écrit, mais lisible seulement à la loupe, *lacheron.*)

Je me suis avisé de venir à bonne heure,
De peur qu'en retardant on en fit l'ouverture.

ANTOINE

Ha ! per ma fé, Moussu, vous ses endarrairat;
On espererou pas que fougés enterrat.

L'OMBRE

On n'aura pas tout pris.

ANTOINE

Tout jusque à las sarrailles.
On lay au rés laisat que las quatré murailles.
Messieurs lous héritiers courisien al coval,
Justomen comme fau las fedos à la sal.
Se vous oguesses vist quanios gens de levado :
Leur fasié pessomen de laisa la tieulado.
En tout lou cabinet non trouvorios clavel
Que vous pougués servy per penja lou mantel.
Tout lay ou au virat, sans vrise de vergougne,

L'OMBRE

Je te dis vrai, ma foi.— J'ai bien voulu donner des marques de courage ; — mais, ma foi, quand j'ai vu qu'il entrait en rage, — je me suis enfui ; et, pour te parler net, — je viens quérir l'argent que j'ai au cabinet.— Je me suis avisé de venir à cette heure,— de peur qu'en retardant on en fît l'ouverture.

ANTOINE

Ah ! par ma foi, Monsieur, vous vous êtes bien arriéré, — et l'on n'attendit pas que vous fussiez en terre.

L'OMBRE

On n'aura pas tout pris !

ANTOINE

Tout, jusques aux serrures ! — Ils ne vous ont laissé là-bas que les quatre murailles.— Messieurs les héritiers couraient à votre avoir (*littéralement :* à vos cabeaux) — justement comme les brebis courent au sel. — Si vous aviez vu quelles gens [ardents] à la levée ! — Ce leur était un souci de laisser la toiture. — Dans tout le cabinet, vous ne trouveriez pas de clou — qui pût vous servir pour suspendre un manteau. — On y a tout tourné sans aucune vergogne.— (?) Tous

Toutes tres y fosieu jomay talo vesoni[1].
S'obias resquost d'argen, lou vous auran trouvat,
Car on ya pas mahon qu'on l'agou soulleva[t].

L'OMBRE

Tu me veux étonner.

ANTOINE

Diable sié, se m'en risé,
[Se] vous lay ou vesias, n'an fach may q'ieu non dise.

L'OMBRE

Voy, que ferai-je donc ? Je suis mal à cheval.

ANTOINE

Vesés, piey que voulias ana perquinàval,
E que sabias que qual passa la grand rivieire,
Devias prene d'argen ou passa un jour de fiere,
Perce qu'an aquel jour, al contrat es emprés,
Tout ésprés à Caron de non prené pas rés.

trois n'y avaient jamais fait une telle besogne (?). — Si vous aviez caché de l'argent, ils vous l'auront trouvé, — car il n'y a pas brique qu'on n'ait soulevée.

L'OMBRE

Tu me veux étonner.

ANTOINE

Diable soit, si j'en ris ! — Si vous pouviez le voir, ils ont fait plus que je ne dis.

L'OMBRE

Oh ! que ferai-je donc ? Je suis mal à cheval.

ANTOINE

Voyez, puisque vous vouliez aller par là-bas — et que vous saviez qu'il faut passer la grande rivière, — vous auriez dû prendre de l'argent ou passer un jour de foire, — parce que, dans ce jour, il est, au contrat, ordonné — tout expressément à Caron de ne rien prendre. — Tous les autres jours, il faut payer le passage.

L'OMBRE

Je ne le croyais pas.

[1] On lit dans nombre d'exemplaires :

Tout es estat birat sans bricou de vergougno.
Jomay pus yeu n'ay bist une talo besougno.

Toutés lous autres jours qual pogua lou possatge.

L'OMBRE

Jé né le croyés pas.

ANTOINE

Aquo's pas estre satge
De diré « Non cresié » ; aquo's estré flauniac.
Saiqué vous souven be qu'én passan à Gignac [1],
Vous a toujours qualgut mettre man à la mitto [2],
Que jamay vous au fach credi de cap de pitto [3].
Perqué donc cresias vous que Caron vous possés
Sans li poga son drech ? Aquo's aro un proucés.

L'OMBRE

Jé n'aurés jamais cru qu'il eut eu l'impudence [4]
De m'oser demander la paye par avance.

ANTOINE

Vous cresias de possa, tant de nioch que de jour,

ANTOINE

Ce n'est pas être sage — de dire : « Je ne le croyais pas. » C'est être paresseux. — Peut-être vous souvient-il bien qu'en passant à Gignac, — il vous a toujours fallu mettre la main à la mite, — et que jamais on ne vous a fait crédit d'une pite (d'une obole). — Pourquoi donc croyez-vous que Caron vous passât — sans lui payer son droit? C'est maintenant un procès.

L'OMBRE

Je n'aurais jamais cru qu'il eût l'impudence — de m'oser demander par avance la paye.

ANTOINE

Vous pensiez passer aussi bien de nuit que de jour, — en disant:

[1] Gignac, chef-lieu de canton, avait à cette époque un bac à trailles ; il a été remplacé, en notre siècle, par le magnifique pont sur l'Hérault, où passe la route nationale de Montpellier à Clermont-Ferrand.

[2] Mettre la main à mite, c'est-à-dire mettre la main à la bourse pour payer. Le ms. porte : *la man.*

[3] Pite, menue monnaie de cuivre, valant une obole ou le quart du denier, en cours principalement dans le Poitou. (*Pictavensis,* d'où son nom.) Le ms. porte : *non vous au fach.*

[4] Ms. *l'imprudence.*

En disen : « Mon ami, pagaray al retour ».
Per qual lou prenias-vous? El non es pas novice.
El es despiey long temps dins oquel exercice.
Et sa bé que s'un cop ses possat dedolay,
Non cal pas espera que soy tournés jomay.
Lou mieu paire loy es, amay ma paure bello,
Mais depiey que lay son, non n'ay saupu nouvelo.
Poguas-lou, que que sié que vous satge cousta,
Car el non trove pas son conté de sousta.
Yeu cresé qu'ay dex solz per lou fons de mon cofré,
Tout en liards et dignés, Moussu, yeu lous vous ofré.

L'OMBRE

Que me dis-tu? dis sols. Il veut dix mile frans.

ANTOINE

Cousy, paure Moussu, vous doné per cent ans.
Ha! lou traité Çaron! Ha! la maudite Parque!

« Mon ami, je payerai au retour. » — Pour qui le preniez-vous? Il n'est pas novice. — Il est dans cet exercice depuis longtemps, — et il sait bien qu'une fois passé de l'autre côté, — il ne faut pas espérer que vous reveniez jamais ici. — Mon père y est, et aussi ma pauvre belle-mère [*ou bien* ma pauvre Isabelle]; — mais, depuis qu'ils y sont, je n'en ai pas eu de nouvelle. — Payez-le, quoi qu'il vous en puisse coûter, — car il ne trouve pas son compte d'attendre. — Je crois avoir dix sols dans le fond de mon coffre, — tout en liards et en deniers; je vous les offre, Monsieur.

L'OMBRE

Que me dis-tu? dix sols. Il veut dix mille francs!

ANTOINE

Comment, pauvre Monsieur, je vous donne cent ans [pour les trouver]. — Ah! le traître Caron! Ah! la maudite Parque! — Elle aurait dû vous laisser vivre ou vous permettre d'entrer dans la barque. — Pour trouver tant d'argent, il vous faudrait trop rôder. — Vous ne passerez jamais (*littéralement :* jamais vous ne passez), si vous ne savez nager. — Vous avez toujours été d'une humeur (?) fort humide (?); — vous deviez le quereller comme fit Alcide, — quand il alla (*litté-*

Vous dieurié laisa vieuré ou vous possa la barque.
Per trouva tant d'argen, vous quaudrié trop rouda.
Jomay vous non possas, se non sovés noda.
Vous ses toujours estat d'un humou fort umido.
Lou devias corela comme faguet Alcido,
Quand lay anet cerqua Thésée, son amic.
Aro vous foursara de pagua ric à ric,
Quand vous a counouscut poultron comme uno vaco.
Se quolié opinôstra, non pas vira casaque.

L'OMBRE [1]

Tu en aurés tant fait.

ANTOINE

(Car el aurié) troubat aquel que li [quolié].
Se vous volias quiquon, tournarias dins sa caze
Ambé un bon pistoulet et une bone espaze.

L'OMBRE

J'aime mieux le payer, non pas que j'aie peur,

ralement: y alla) chercher son ami Thésée. — Il vous forcera maintenant de payer ric-à-ric, — lorsqu'il vous a connu poltron comme une vache. — Il fallait vous opiniâtrer et non pas tourner casaque.

L'OMBRE

Tu en aurais fait autant.

ANTOINE

Ah! pardine, je ne l'aurais pas fait! — car il aurait trouvé celui qu'il lui fallait. — Si vous valiez quelque chose, vous retourneriez dans sa maison — avec un bon pistolet et une bonne épée.

L'OMBRE

J'aime bien mieux le payer ; non pas que j'aie peur, — mais,

[1] Il faudrait lire:

L'OMBRE

Tu en aurés fait tant.

ANTOINE

Ah! pardy, non aurié!
Emb ieu aurié troubat aquel que li quolié.

C'est-à-dire, pardieu, non, car il aurait trouvé en moi celui qu'il lui fallait (pour lui répondre).

Nous traduisons cet essai de restitution.

Mais vois-tu, par ma foy, ce n'est pas mon humeur.

ANTOINE

D'ont aurés tant d'argen? Vostro soumo m'estouno ;
En tout Nant, per ma fé, ne trouvorés persouno
Que la voulgués presta per vostres héritiés.
Ay pau que vous voudrien baila tout[1] de digniez.

L'OMBRE

Tu[2] railles, mais tu sais que l'honneur les engage
De fournir ce qu'il faut pour faire mon voyage.

ANTOINE

Al jour d'ioy l'interet[3] es pus car que l'hounou.
Que me penjou d'abord, ce non disou de nou.

L'OMBRE

Et comment le sais-tu?

ANTOINE

Rès que per conjecture,
Amay ou jurorie sur la Sainte Escriture.

vois-tu, par ma foi ! ce n'est pas mon humeur [de me battre].

ANTOINE

D'où aurez-vous tant d'argent? — Votre somme m'étonne. — En tout Nant, par ma foi, vous ne rencontrerez personne — qui la voulût prêter à vos héritiers [seulement]. — J'ai peur qu'ils vous voudraient(?) donner seulement quelques deniers (?).

L'OMBRE

Tu railles ; mais tu sais que l'honneur les engage — à fournir ce qu'il faut pour faire mon voyage.

ANTOINE

Aujourd'hui l'intérêt est plus cher que l'honneur. — Que l'on me pende immédiatement, s'ils ne vous disent pas non.

[1] Tout est mis ici pour cap.
La plupart des éditions écrivent:

Non vous voudrien bailla soulomen des denies.

C'est-à-dire: Ils ne vous avanceraient pas seulement dix deniers.
[2] Ms. *Tu te.*
[3] Ms. *l'interet es pus caré.*

Après ce qu'ieu ai vist, pode porla segur.

L'OMBRE

Eh ! que ferai-je donc dans un pareil malheur?
Peut-être qu'en cherchant tu trouverés un homme
Qui aurait[1] volonté de prester cette somme.
Je m'en obligerois pour qu'il ne perdit rien.

ANTOINE

Et en cal s'en prendrien ?

L'OMBRE

A ceux qui ont mon bien.
Ils seraient obligés, pour sy peu qu'on les presse,
De payer tout ce qu'il seroit dans ma promesse.

ANTOINE

Cal diablé cresés-vous qu'ajé tant pauc de sen
De s'acheta un proucés ? Qual sera l'innoucen ?

L'OMBRE

Et comment le sais-tu ?

ANTOINE

Rien que par conjecture. — Et cependant je le jurerais sur la Sainte Écriture. — Après ce que j'ai vu, je peux parler sûrement.

L'OMBRE

Eh ! que ferai-je donc en un pareil malheur? — Peut-être qu'en cherchant tu trouverais un homme — qui de prêter cette somme aurait la volonté. — Je m'en obligerais pour qu'il ne perdît rien.

ANTOINE

Et qui serait responsable ? (*littéralement:* Et à qui s'en prendraient-ils ?)

L'OMBRE

A ceux qui ont mon bien. — Pour si peu qu'on les presse, ils seraient obligés — de payer tout ce qui serait dans ma promesse.

ANTOINE

Qui diable croyez-vous qui ait si peu de sens — de s'acheter un

[1] Ms. *qu'aurait la.*

Et piei qual cresés-vous que sié tant flac de teste
De presta tant d'argen sans saupre à cal lou preste ?

L'OMBRE

Tu respondras pour moi.

ANTOINE

La tarrible cautieu.:
Ha ! lou bravé guaran qu'aurien trouvat anb' ieu !
Tout esquas al loutgis ond'aquo de Pernette,
S'auzou fiza de yeu, possat une fouliette.
Et vous volés qu'ieu trove une somme d'argen
Que fay saique dex cops tout ce qu'ieu ai valen[1].
Vous dieurias aguacha de tourna vieure encare.

L'OMBRE

Helas ! jé né suis pas si saint que le Lazare ;
Des miracles si grans à présent n'ont pas cours.

ANTOINE

Vous cal fa veire donc penden sept ou ioch jours,

procès ? Qui sera l'innocent ? — Et puis, qui croyez-vous qui sera si faible de tête — de prêter tant d'argent sans savoir à qui il le prête ?

L'OMBRE

Tu répondras pour moi.

ANTOINE

La terrible caution !— Ah ! le bon garant qu'ils auraient trouvé en moi !— C'est à peine si au logis de chez Pernette — on ose se fier à moi, passé une feuillette [de vin à crédit]. — Et vous voulez que je trouve une somme d'argent — qui fait peut-être dix fois tout ce que j'ai de vaillant [au monde] — Vous devriez vous arranger afin de vivre encore.

L'OMBRE

Hélas ! je ne suis pas si saint que le Lazare ! — Des miracles si grands à présent n'ont pas cours.

ANTOINE

Il faut donc vous faire voir pendant sept ou huit jours ;— car, tant

[1] Autre leçon (préférable):
Que fay dex mille cops may qué you n'ay valien,

Car tant que vous serés, comme ses, invisiblé,
Non trouvarés pas liard, car aquo's trop visiblé.

L'OMBRE

Cela ne se p[e]ut pas, l'esprit ne se voit point;
Il faudroit pour me voir que mon corps me fut joint.
Si je n'en puis trouver qu'en faisant qu'on me voie,
Il n'en faut plus parler, cherchons une autre voye.
Mais je te presse trop, je t'an crie pardon,
Va dire aux habitans qui me fassent ce don.

ANTOINE

Or qu'ojas per cautieu Moussu de Ventiboli,
S'on ovés d'autre grais, forés de soupe on d'oli.
Templa lay lous avés servits dins lous besouns !
Be seriés be bengut[1]!

L'OMBRE

Ma foy, tu as raison !
Au lieu de les servir, quand ils souffrént la foule
De tant de regimens qui leur plumait la poule,

que vous serez, comme vous l'êtes, invisible, — vous ne trouverez pas un liard, c'est chose sûre (*littéralement:* visible).

L'OMBRE

Cela ne se peut pas ; l'esprit ne se voit point. — Il faudrait pour me voir que mon corps me fût joint. — Si je n'en puis trouver qu'en faisant qu'on me voie, — il n'en faut plus parler, cherchons une autre chemin. — Mais je te presse trop, je t'en demande pardon; — va dire aux habitants qu'ils me fassent ce don.

ANTOINE

A moins que vous n'ayez pour caution M. de Bentivoglio, — si vous n'avez pas d'autre graisse, vous ferez la soupe à l'huile. — Vous les avez si bien servis dans leurs besoins, ici! — Vous seriez bien venu!

L'OMBRE

Tu as, ma foi, raison!— Au lieu de les servir, quand ils souffraient la foule — de tant de régiments qui leur plumaient la poule, — au

[1] Messire Jean de Bentivoglio, successeur de dom de Febvre, pourvu de l'abbaye de Nant en septembre 1658. Mort en 1694.

Au lieu de travailler à leurs délogements,
Je prenais sans pitié leurs mauvais tretaimen(s)[1].

ANTOINE

[Aro] ou trouvorés tout.

L'OMBRE

Que veux-tu que j'i fasse ?
Sa est asture[2] fait, n'en parlons plus, de grace.
Prenons un autre biais.

ANTOINE

Faguan ce que voudrés ;
Yeu executoray ce que vous resourdrés.

lieu de travailler à leurs délogements, — je n'avais nulle pitié pour les mauvais traitements [qu'ils enduraient].

ANTOINE

Maintenant vous trouverez tout.

L'OMBRE

Que veux-tu que j'y fasse ?—C'est fait à cette heure ; de grâce, n'en parlons plus. — Prenons un autre biais.

ANTOINE

Faisons ce que vous voudrez. — Moi, j'exécuterai tout ce que vous résoudrez.

(A suivre.)

[1] Ce passage, qui manque dans les éditions parues jusqu'à ce jour, est une curieuse allusion aux excès des garnisaires de l'époque.

[2] Pour : à cette heure.

GLOSSAIRE DES COMPARAISONS POPULAIRES DU NARBONNAIS ET DU CARCASSEZ

APPENDICE

AGASSO. — Babilhard coumo uno agasso borgno. — Es à ròdouls coumo l'agasso.— Fi coumo uno agasso.— Marcha à sautets coumo uno agasso.

AIMABLE. — (*Per trufarié*) Aimable coumo un sequèstre.

ALANDAT. — Alandat coumo uno encluso; — coumo un four.

ALUMAT. — Alumat coumo un gabèl; — coumo un punch *ou* brullòu.

ANANT. — (*Per trufarié*) Anant coumo un rosse.

APETISSAT. — Apetissat coumo un segaire.

APLATIT. — Aplatit coumo uno galeto.

ARNAT. — Arnat coumo un màntoul de cent ans.

ARRAPA. — S'arrapa coumo de moufo; — coumo de muscles.

BABARDEJA. — Babardeja coumo uno bièlho pourtièro.

BALANDREJA. — Se balandreja coumo un barcot sus l'aigo.

BÈSTIO. — Bèstio coumo trento-sièis milo toupis; — coumo las aurelhos d'uno bourrico.

BESTIT. — Bestit d'or coumo un argelat; — coumo un ginèst.

BABILHA. — Babilha coumo dos bièlhos debotos; — coumo la sounalho.

BISATGE. — Un bisatge coumo de teule picat.

BLANC. — Blanc coumo un subre-pelis.

BOUÈS. — Uno bouès coumo un chantre de catedralo. — Bouès restountissento coumo un claroun que souno la cargo; — coumo la troumpeto dal foc.

BOULTIJA. — Boultija coumo un parpalhol al tour dal calel; — coumo uno fèlho d'aubre al bent de cers.

BOUMI *ou* GOUMI coumo un gous empouisounat.

BRILHA. — Brilha coumo un astre.

BRULLA. — Brulla coumo uno escaufeto; — coumo un encensiè; — coumo un carbou rousent.

CABESSAIRE. — Tène lou tioul en sus coumo un cabessaire.

CAQUETA. — Caqueta coumo un parrouquet.

CATOULIC. — Catoulic coumo lou Papo.

COUTÈL-TIRAT. — Bioure à coutèl-tirat;
Coumo gous amé gat.

CRIDA. — Crida coumo un estamaire; — coumo un amoulaire.

DEFENDRE. — Se defendre coumo un Miquelet.

DEFENDUT. — Defendut coumo de tua 'n ome; — coumo de caga al lèit; — coumo lou Pater as ases.

DINTRA. — Dintra coumo un boulet de canou que trabèsso uno paret.

DOURMI. — Dourmi coumo un bièl deute.

DOUS. — Dous e caressant coumo un bentoulet dal mes de mai.

EL. — Èl berd coumo uno gragnoto.

EMBAUMANT. — Embaumant coumo un brout de jansemi; — coumo un branquil d'albrespi.

EMPÈIREGAT. — Empèiregat coumo lou cami dal Paradis.

ENCOUMBRAT. — Encoumbrat coumo un galatas bourrat de trastes.

ENJAUTA. — S'enjauta de quicon coumo un loup d'esquilho.

ESCARCALHATS. — D'èls escarcalhats coumo de tiouls de boutelho.

ESCOUPI. — Escoupi l'aigo coumo lou bourracan (se dits d'un ibrougno).

ESCRANCAT. — Escrancat coumo un *A*.

ESPATAT. — Espatat coumo un gous al soulel; — coumo un ibrougno qu'asseco sa pèl; — coumo un porc.

ESPELI. — Espeli facillomen coumo la michanto grano.

ESTACAT *ou* EMPEGAT *ou* CRAMPOUNAT coumo l'uitro al roc; — coumo un emplastre de pego de Bourgougno as rens.

FEGNANT. — Fegnant coumo un lausert.

FI. — Pren fi coumo touto bouno causo.

FIÈR. — Fièr coumo un bourgés decourat de fresc.

FORT. — Fort coumo Samsou.

FOUNDRE. — Se foundre coumo d'estam dins la padeno d'un estamaire.

FRESC E TENDRE coumo uno mato d'erboulat.

FRISAT. — Frisat coumo un canich.

GALINOS. — Faire coumo las galinos, qu'en mai fa fred, en mai beboun. — Se coucha d'ouro coumo las galinos.

GRABAT. — Grabat coumo un molle de curbelet.

JAUNE. — Jaune coumo un fiebrous.

JURA. — Jura coumo un marin engrabat; — coumo un carretiè enfangat.

MAGRE. — Magre coumo un fus.

MALECIOUS E RUSAT coumo un bièl grato-papiès.

MANJA. — Manja coumo un alefant. — Manja e beure coumo un porc.

SE DITS :

Bido de porc : courto et bouno.

MARRIT *ou* DOULENT coumo uno esteringlo.

MAUDIT. — Maudit coumo un tarif.

MOURI *ou* S'EN ANA coumo un poulet.

MOUSILHA.— Mousilha coumo uno talpo ; — coumo un porc ; — coumo uno trèjo-trufièro.

NEGRE. — Negre coumo la gulo de l'infèr.

PENCHE. — Crassous coumo uno bièlho penche dentegado. — Magre coumo uno penche.

PERMÉS. — Tout i' es permés coumo à-n-un fat.

PERTOUT. — Se fourra pertout coumo lou porc de Sant-Antòni.

PESOULHOUS. — Pesoulhous coumo sant Labre ; — coumo un bièl Espagnol.

PESUC E PATUT coumo un alefant.

PLASÉ.—(*Per trufariè*) Fa plasé coumo la bisto d'un creanciè.

POULIDOUNO E FRESQUETO coumo uno flour de mountagno.

POUTOUS. — De poutous toutis mèl coumo lous de l'Amour.

PUDENT. — Pudent coumo un iòu estantis.

RAJA. — Raja coumo uno gargoulho ; — coumo un tioul de pescaire.

REBUT. — Mes al rebut coumo un bièl capèl crassous.

RETTE.— Rette coumo uno barro ; — coumo uno entorcho ;— coumo un coucaril.

ROUMIA. — Roumia coumo uno bièlho crabo.

TETA. — Teta coumo un budèl ; — coumo un cagnot.

TRIMA. — Trima coumo un bardot.

TRISTE. — Triste coumo un beu-l'òli.

A. MIR.

LOU DESTOURBI DAS AUCELS

Souvenença de la Cour d'Amour de 1881

PRESIDADA PER MADAMA GASTOUN BAZILLE

L'aucelalha que vieu dins lou bos soulombrous
Qu'oumbreja de Meric lou castel istourique,
Sauprés qu'un jour d'autouna, embaimat, sourelhous,
Calet, un poulit brieu, soun dous e bèu cantique.
Faliè be que n' i' aguesse, amai n' i' aguet d'espés !
Jujàs un pau : jamai lous braves aucelets
Avien pas vist trevà dins las verdas aleias
Que l'oste majourau, apensit e sounjous,
Roumiant dins sa cabessa estat, canaus, denreias ;
Escoutant sas cansouns, acampant quauquas flous,
Per entremens cassà lous laguis, las pensadas,
Que de l'ome d'elei apoudesoun lou front.
Ie vesien atabé, sans pòu] per sas nisadas,
La bela castelana anant de largue en long,
Escampant en camin miquetas e granilha
Que veniè bequejà la menuda familha,

LES OISEAUX CONTRARIÉS

Souvenir de la Cour d'Amour de 1881

QUI FUT PRÉSIDÉE PAR MADAME GASTON BAZILLE

Les oiseaux qui vivent dans le bois sombre — ombrageant le château historique de Meric, — vous saurez, qu'un jour d'automne embaumé, plein de soleil, — [ces oiseaux, dis-je] firent taire, un bon moment, leur doux et beau cantique.— Il fallait un motif bien grave, en effet.—Jugez un peu : jamais les gentils petits oiseaux— n'avaient vu circuler dans les vertes allées — que l'hôte haut placé, pensif et rêveur, — repassant dans sa tête état, canaux, denrées ; — écoutant leurs chansons, cueillant quelque fleur, — pour chasser seulement les ennuis, les pensées,— qui de l'homme d'élite surchargent le front.— Ils y voyaient aussi, sans crainte pour leurs nichées, — la belle châtelaine allant de long en large — répandant, en chemin, miettes et graines, — que venait becqueter la mignonne famille, — tout en vol-

Tout en voulastrejant, en foga, à soun entour ;
E pioi quauques amics, d'aqueles que toujour
Se sarra embé plasé la man fina ou rustassa.
Quand, un bèu jour, s'alanda en plen lou grand pourtau,
Una frapa de mounde intra e per tout s'espassa,
S'esclamant chaca fes e de joia e de gau :
De qu'es ioi ? Ounte vai aquela escoudriada ?
Jamai s'era pas vist foula tant mirgalhada !
I'a de viels, de barbèus, de drolles, de jouvents,
De damas de la granda, avenentas e belas ;
E tout, barbèus e viels, jouvenets, jouvenelas,
Vagoun per lous carraus, allegres e brusents.
Mais, dau tems que lou bos ressountìs de sa joia,
L'esfrai vai se cabì dins l'aubran, jout la fiolha :
Un crenìs per sa vida, un autre per soun nis,
L'autre per sous nistouns, tout escàs abarits;
Talament que, calant soun galoi roumanage,
Cadun s'aclata, mut e siau, dins lou brancage.
Pamens, à beles paus, lous destourbaires van,
Toutes entre-foulits, s'arrambà sus lou plan
Ounte lou castelàs doubrìs sas grands intradas :
Set damas en miech ceucle, aquì, soun assetadas,
Caduna à soun coustat soun umil servitou.

tigeant, empressée, autour d'elle ; — et puis, quelques amis, de ceux dont toujours — on serre avec plaisir la main fine ou calleuse. — Quand, un beau jour, le grand portail s'ouvre à deux battants;— une foule de gens entrent et se répandent partout, — éclatant à chaque pas de joie et de plaisir.— Qu'est-ce aujourd'hui? Où va cette troupe? — Jamais on n'avait vu foule si mêlée! — Il y en avait de vieux, de jeunes ; il y avait des enfants, des jouvenceaux, — des dames du grand monde, gracieuses et belles ; — et tous, jeunes et vieux, jeunes hommes, jeunes filles, — errent par les sentiers, réjouis et bruyants. — Mais, tandis que le bois retentit de leur joie, — l'effroi va se nicher dans les arbres, sous la feuillée. — L'un craint pour sa vie, un autre pour son nid, — l'autre pour ses petits à peine élevés ; — à tel point que, cessant leurs joyeux ébats,— chacun se tapit, silencieux et muet, dans les branches.—Cependant, petit à petit, les trouble-fête vont — s'assembler, sémillants, sur la place où le château ouvre ses grandes entrées : — sept dames, en demi-cercle, sont là, assises, — chacune

Au mitan d'aquel round s'avansa un auratou
Que fai un grand discour, e las mans aplaudissoun ;
Un autre dis de vers, lous bravos esclafissoun ;
E lou diseire vai, esmougut, tremoulant,
Per reçaupre soun pres davans la majourala,
Qu'embé gaubi i' adus un bèu grelhou de ram.
E toujour lous aucels restoun muts dins l'aubran.
Tout d'un cop, dins lou siau, un cascal de cigala
Espeta, e la segaira, en soun parlà brusent,
Ie fai : — « Perque calàs voste cant tant plasent ?
Touta la gent d'aquì de vautres soun aimaires;
Lous counouisse de longa, aco soun mous cantaires,
Abrivats de tout caire en aqueste grant jour.
Pas pòu, braves amics, aco 's la Cour d'Amour ! »
O jour de Dieu ! Tant lèu ausì 'questa paraula,
E lou cant das aucels, e lou dous paraulì
E lous verses, ensem se mescloun, se seguissoun,
E lou bos trementìs de las mans qu'aplaudissoun.
Aco duret, duret jusquas à nioch-falit[1].

A. Langlade.

à son côté son humble serviteur. — Au milieu du cercle s'avance un orateur — qui fait un grand discours, et les mains applaudissent. — Un autre dit des vers, et les bravos éclatent ; — et le diseur va, ému, tremblant,— recevoir son prix, devant la présidente, — qui lui donne gracieusement une belle tige de laurier.—Et les oiseaux restent toujours muets dans les arbres.—Tout à coup, dans le silence, un chant de cigale — éclate, et la moissonneuse, en son bruyant langage, — leur dit : « Pourquoi cessez-vous votre chant si doux ? — Tous ceux qui sont là vous aiment ; — je les connais depuis longtemps. Ce sont mes chanteurs,— accourus de tout côté en ce grand jour ! — Ne craignez rien, mes bons amis, c'est la Cour d'Amour. » — O jour de Dieu ! aussitôt cette parole entendue, — plus fort que jamais le gazouillement se déchaîne ; — et le chant des oiseaux, et le doux langage, — et les vers, se mêlent ensemble, se suivent, — et le bois est ébranlé des mains qui applaudissent.— Cela dura, dura jusqu'à la nuit close.

A. Langlade.

[1] Languedocien (Lansargues (Hérault) et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

ALARIC

Grisas, escalabrous, rufant sa forto croupo,
Retipo le Sant-Loup e porto, pla 'spandit,
Le noum fer del rei got. De legendos s'estroupo.
Que s'ausis d'Alairac e Miramont qu'a dit?

Alaric dous levet tourres à fiero coupo
A-n-aquelis endreits ount se sariò brandit
Dambe l' Franc per toumba mort al miei de sa troupo,
Ount i aviò d'or qu'à Roumo amanadet l'Ardit.

Aquel mount courbierenc fousquet d'uno cadeno
Menant, per Sant-Chinia, d'en Albero en Ceveno.
Vuei, sus Aude, aquital, soulet, a l'acrin naut.

Cado joun ven doumege. Adieu la salvagiso!
De Flouro à Mous, se vei, plenis de galhardiso,
Gausaires, de plantiès vous le prene d'assaut[1].

A. Fourès.

ALARIC

D'un gris sombre, escarpé, ridant sa forte croupe, — il ressemble au Saint-Loup[2], et porte, bien étendu, — le nom sauvage du roi goth. Il s'enveloppe de légendes. — Qu'ouït-on d'Alairac [3] et qu'a dit Miramont [4]?

Alaric II dressa des tours à fière mine [5] — en ces endroits où il se serait battu — contre le Frank, pour tomber mort au milieu de sa troupe [6], — où il avait mis de l'or qu'à Rome empoigna le Hardi [7].

Ce mont des Corbières fit partie d'une chaîne — conduisant, par Saint-Chinian, des Pyrénées aux Cévennes.— Aujourd'hui, au-dessus de l'Aude, là, tout seul, il a la cime haute.

Un peu tous les jours, il devient moins âpre. Adieu la sauvagerie! — De Floure à Moux [8] on voit, pleines de vigueur — et d'audace des plantations [de vigne] prendre [Alaric] d'assaut.

A. Fourès.

[1] Languedocien de Castelnaudary. Orthographe montpelliéraine.

[2] Pic Saint-Loup (Hérault). — [3] Alairac, canton de Montréal (Aude). — [4] Miramont, nom porté par l'Alaric. — [5] On assure qu'Alaric II bâtit deux forts dans les environs de Carcassonne. L'un porte aujourd'hui le nom d'Alairac, l'autre donne son nom à la montagne d'Alaric. — [6] Mais ce que l'on dit sur la mort d'Alaric et la bataille qu'il aurait livrée auprès de la montagne où est situé Miramont ne mérite aucune créance.— [7] Surnom d'Alaric Ier. — [8] Villages du canton de Capendu.

BONUR DE FAMIHO

Sestino

A MOUN AMI P. B.

Uno femo, d'enfant, de bons ami, de libre,
La santa, lou travai e l'amour dóu bon Diéu,
Vaqui tout ço que fau au bonur d'un felibre.
(Louis ROUMIEUX)

Loù bon Diéu t'a douna gento e bravo famiho,
Uno femo, uno fiho, e babeto e poutoun ;
E, quand l'aucelounet canto dins la ramiho,
Que la flour s'espelis e que lou soulèu briho
Subre l'acrin di mourre, i draio dóu valoun,
Ami, podes canta ti plus bèlli cansoun !

Canto, canto toujour, ti plus bèlli cansoun
Au fougau amistous, l'iver dins la famiho,
Long dóu camin l'estiéu, quand vas dins lou valoun
Veire li parpaioun que se fan de poutoun

BONHEUR DE FAMILLE

Sixtine

A MON AMI P. B.

Une femme, un enfant, de bons amis, des livres, — la santé, le travail et l'amour du bon Dieu, — voilà tout ce qu'il faut au bonheur d'un félibre.
(Louis ROUMIEUX.)

Le bon Dieu t'a donné une sage et charmante famille,— une femme, une fille, et caresses et baisers ;—et, lorsque l'oiselet chante dans les ramures, — que la fleur s'ouvre et que le soleil brille, — sur le sommet des rochers, sur les sentiers du vallon, — ami, tu peux chanter tes chansons les plus belles !

Chante, chante toujours tes chansons les plus belles — au coin de l'amical foyer, l'hiver parmi ta famille ; — le long du chemin, l'été, lorsque tu vas dans le vallon — regarder les papillons qui se font des

Sus la roso au matin, e que l'eigagno briho
En perlo de cristau sus la verdo ramiho.

Dins un pantai d'amour souto aquelo ramiho
Ai pieutéja souvènt mi pichòti cansoun,
L'aubo, la mar, lou cèu e l'estello que briho,
L'enfantounet au brès, la maire de famiho
Que lou prend dins si bras e ie fai de poutoun,
Lou murmur de l'aureto e l'ecò dóu valoun,

Gai cambarado, eici, noun i'a de fres valoun ;
I'a pas d'aubrage espès ni de vèrdi ramiho,
Ounte lis amourous se fagon de poutoun,
En ausiguent de liuen li poulìdi cansoun
Dóu tendre aucelounet, à l'escart di famiho,
Mai soulamen la mar, qu'i rai dóu soulèu briho.

Lou calabrun fugis, adeja Vesper briho ;
La niue, la negro niue acato li valoun.
L'ourfanèu, sèns esper, pantaio sa famiho,
E li roussignoulet i branco di ramiho
Fan esclanti sa voues e si doùçi cansoun ;
E iéu ploure à Marìo e ploure si poutoun !

baisers — sur la rose matinale, et que la rosée brille — en perles de cristal sur la verte ramure.

Dans un rêve d'amour, sous cette branche, — ami, j'ai souvent répété mes humbles chansons, — l'aurore, la mer, le ciel et l'étoile qui brille, — le petit enfant au berceau, — la mère de famille — qui le prend dans ses bras et lui fait des baisers, — le murmure du vent et l'écho du vallon.

Gai camarade, il n'y a pas ici de frais vallon[1]; — il n'y a pas de bois épais et de vertes branches, — où les amoureux se fassent des baisers, — en écoutant de loin les jolies chansons — des petits oiseaux, à l'écart de leur famille, — mais il y a seulement la mer, qui brille sous les rayons du soleil.

Le crépuscule fuit. Vesper brille déjà ; — la nuit, la noire nuit cache la vallée. — L'orphelin sans espoir rêve de sa famille, — et les petits rossignols aux branches des arbres — font entendre leur voix et leurs douces chansons ; — et moi, je pleure à Marie et je pleure ses baisers !

[1] L'auteur veut parler de Cette.

Quand la Muso vendra per te faire un poutoun,
A l'ouro que la luno emé si bano briho,
Prend de plus fort la liro e canto ti cansoun.
Ta pensado anara de valoun en valoun
Cerqua li poulit vers au founs de la ramiho
Pèr n'en faire un bouquet pèr tu 'mai ta famiho.

Adiéu, famiho ! adiéu, lou bèu tems di poutoun !
Ramiho amourousido, aigo dóu riéu que briho,
Valoun ounte ai canta mi proumièri cansoun[1] !

V. Rettner.

Quand la muse viendra pour te faire un baiser, — à l'heure où la lune fait briller son croissant, — prends de plus fort la lyre et chante tes chansons. — Ta pensée s'en ira de vallée en vallée — chercher les vers aimables au fond des bois, — afin d'en faire un bouquet pour toi et ta famille.

Adieu, famille ! adieu, le beau temps des baisers ! — adieu, branches amoureuses, eau du ruisseau qui brille, — vallée où j'ai chanté mes premières chansons !

V. Rettner.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

BIBLIOGRAPHIE

Les Correspondants de Peiresc.— III. Jean-Jacques Bouchard. Lettres inédites, écrites de Rome à Peiresc (1633-1637), publiées avec notes par Philippe Tamizey de Larroque. (Paris, Picard, 1881).— IV. Joseph Gaultier, prieur de la Valette. Lettres inédites, écrites d'Aix, à Peiresc, de 1609 à 1632, publiées et annotées par le même. (Aix, Marius Illy, 1881).—V. Claude de Saumaise. Lettres inédites, publiées avec avertissement, notes et appendice, par le même. (Dijon, imprimerie Darantière, 1882).

On sait que M. Tamizey de Larroque prépare, depuis plusieurs années, la publication de la correspondance de Peiresc, rude labeur qu'un travailleur aussi intrépide et aussi solidement armé pouvait seul entreprendre. En même temps qu'il transcrit, dans les différentes bibliothèques où elles sont disséminées, Paris, Aix, Carpentras, Montpellier, etc., les lettres de l'illustre savant, M. Tamizey de Larroque recueille et publie, à mesure, celles de ses correspondants qu'il rencontre et qui lui paraissent offrir de l'intérêt pour l'histoire de la littérature ou des sciences. Cinq fascicules de cette collection ont été jusqu'aujourd'hui mis au jour. J'ai rendu compte du second (*Lettres inédites de César Nostradamus*) dans un précédent n° de la *Revue*[1]. Ceux dont le titre figure en tête de cet article se font remarquer, comme les précédents et comme, au reste, toutes les publications de M.T. de L., par l'abondance, l'érudition et la sûreté du commentaire. Quant au texte, le n° 4, bien qu'il n'y soit question que d'astronomie, doit être signalé ici comme offrant un intérêt particulier aux romanistes. Joseph Gaultier était Provençal, et le français sous sa plume se déforme plus sensiblement que sous celle d'aucun de ses compatriotes du même temps. Il est curieux de noter dans ses lettres les provençalismes dont elles sont émaillées. Je relèverai seulement *prix fait* (p. 33) au sens de travail (prov. *prefach*): « Et par conséquent M. Morin ne sera pas sans gros prix fait, nous voulant demonstrer la vérité de son astrologie judiciaire.»

Le n° 3 (*Lettres de Bouchard*) présente moins d'intérêt pour la philologie romane[2]; mais la variété des sujets traités et les renseignements qu'on y trouve sur divers personnages contemporains lui don-

[1] T. XIX, p. 95.

[2] Je relèverai pourtant ce trait de syntaxe: « Nous ne *sommes* encore *peu* rencontrer ensemble », dont je ne connaissais pas d'exemple aussi récent. Bouchard était Parisien. Cf. *Revue*, XVIII, 198, l. 6 et suivantes.

nent, comme document pour la biographie de Peiresc et l'hitoire littéraire, un prix supérieur, malgré l'indignité de l'auteur, l'un des hommes les plus méprisables de son temps.

Avec le n° 5, nous retrouvons un honnête homme, qui fut aussi un homme illustre, Claude de Saumaise. Les lettres écrites à Peiresc par ce célèbre érudit ont trait à la philologie ancienne (grecque, latine ou orientale); il y est surtout question des traités grecs et latins sur la tactique. A la suite, M. T. de L. a donné en appendice vingt et une lettres du même à Jacques du Puy, qui sont d'un intérêt plus général; l'homme s'y montre davantage; les détails piquants y abondent. « Si les lettres à Peiresc », dit très-justement, dans l'introduction, le savant éditeur, « semblent ne devoir être goûtées que par des initiés, en revanche les lettres à Jacques du Puy, qui peuvent, en grande partie, être considérées comme des fragments d'une attachante autobiographie, plairont aux plus profanes lecteurs. » Je signalerai en particulier la lettre XVIII et le très-curieux récit qui la remplit. On y verra à quelles mésaventures pouvait être exposé, en l'an de grâce 1637, un honnête Français voyageant en Hollande.

En terminant ce compte rendu, mentionnons une autre et toute récente publication de M. T. de L., *Lettres inédites de quelques oratoriens* (Paris, Poussielgue frères, 1883). Parmi ces lettres, adressées,— moins la dernière, — à Louis Thomassin de Mazaugues, il y en a une, la cinquième, qu'il convient de signaler à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de bibliographie provençale. Le P. Lelong y demande à M. de Mazaugues des renseignements sur la version du Nouveau Testament « en langue vulgaire provençale » que celui-ci venait d'acquérir, et qui est aujourd'hui conservée à la bibliothèque de Carpentras. La réponse de Mazaugues se trouve, au moins en substance, dans la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong, p. 369.

C. C.

PÉRIODIQUES

Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 3e série, II, 1879. — P. 22-5, P. Broca, *Sur une carte de la langue bretonne de M. Mauricet.* Au moyen de l'*Ordo* du Morbihan, le docteur Alphonse Mauricet (de Vannes) indique sur cette carte manuscrite la délimitation du breton et du français en 1800 et en 1878 ; pour les Côtes-du-Nord, il indique seulement la limite actuelle. La communication du docteur Broca est suivie d'observations de MM. Henri Martin, Hallégueu, Mortillet, Gustave Lagneau et Broca (p. 25-31). A la séance suivante de la *Société d'anthropologie,* M. G. de Mortillet a présenté une carte manuscrite de M. Micault pour les Côtes-du-Nord (p. 31-2); elle est dressée, non pas d'après l'*Ordo,* qui n'indique pas en quelle langue on prêche dans chaque commune, mais d'après les renseignements de cette nature qui existent en manuscrit à l'évêché de Saint-Brieuc. En somme, on a maintenant, après les cartes ou les travaux de MM. Aurélien de Courson, Hersart de la Villemarqué, Guibert, Broca, Sébillot, Mauricet, Micault et autres, de bons éléments pour faire graver une carte linguistique de la Bretagne. Les éditeurs et les cartographes français attendront-ils qu'elle leur vienne d'Allemagne?

P. 68-69. M. Abel Hovelacque présente une carte, dressée par lui, de la limite septentrionale du catalan. En allant de l'est à l'ouest, les dernières localités catalanes sont : Salces, Opoul, Perillos, Vingrau, Tautavel, Estagel, Montner, Neffiach, Ille, Rodès, Vinça, Arboussols, Comes, Molitg, Mosset, Odeillo, Puyvalador, Ruitor, Porté. Les dernières localités de la langue d'oc sont, également de l'est à l'ouest, Leucate, Fitou, Embres, Paziols, la Tour-de-France, Belesta de la frontière, Montalba, Tarerach, Campoussy, Monfort, Counozouls, Quérigut, Orlu, Mérens, l'Hospitalet. M. Hovelacque dit n'avoir pas eu de nombreuses difficultés de détail, comme il en a éprouvé en dressant la carte de délimitation du niçard et du génois. Il est à désirer que ces deux cartes soient publiées.

P. 164-9. *Le Culte des pierres dans les Pyrénées (pays de Luchon),* par M. Julien Sacaze. Cette communication fait, en partie, double emploi avec la note sur la *montagne d'Espiaup* que M. Julien Sacaze, en collaboration avec M. Édouard Piette, avait déjà fait insérer dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie* de 1877 (p. 245-251). Les deux articles réunis, par les détails qu'ils donnent sur le culte des phallus mégalithiques, des pierres et des sources sacrées, sont des plus intéressants pour les personnes qui étudient la mythologie populaire ; en

même temps, comme ils sont entremêlés de mots et de phrases locales, ils ajoutent par surcroît à nos connaissances sur la topographie de l'article gascon *et, era*.

Cet article, employé partiellement dans les Basses et les Hautes-Pyrénées, ainsi que dans la région gasconne de la Haute-Garonne et de l'Ariége, a été signalé par MM. Lespy (1858-1876), Cénac-Moncaut (1863), G. Azaïs (1878-1879), Luchaire (1878), Bauquier (*Romania*, janvier 1879, p. 118 en note), et, antérieurement à ces trois derniers, par André Lefèvre (*Essais de critique générale, Études de linguistique et de philologie*. Paris, 1877.) (Voir dans ce livre le chapitre sur le bigourdan, qui date de 1864).

Tous les lecteurs de la *Revue des langues romanes* connaissent le mémoire de M. Alphonse Roque-Ferrier sur les *Vestiges d'un article archaïque roman* (3e série, II, 1879, p. 114-138 ; 3e série, III, 1880, p. 145-147 ; 3e série, IV, 1880, p. 40-41). Ce travail fort suggestif sera continué ; mais, pour le moment, à l'exception du roman gascon, où nous reconnaissons avec l'auteur la présence de l'article *et, era*, exclusion faite du catalan, dont nous ne voulons pas parler, il nous est impossible d'admettre l'existence de l'article *el* en languedocien, provençal, niçard et tous les autres dialectes de la langue d'oc ; nous ne le voyons dans aucun des exemples cités, sauf un (celui de D'Hombres Firmas) ; si *el* se trouvait dans le génitif *del* et le datif *al* (qui, d'après M. Roque-Ferrier, = *de el, à el*), loin de le dire archaïque et d'en signaler les *vestiges*, il faudrait au contraire proclamer que cet article, vivant et bien vivant, s'emploie exclusivement à tous les cas dans quelques pays gascons (*et, det, at*), et que dans tous les autres patois indistinctement, au moins pour le masculin, il partage l'empire avec l'article *lou* ou *le :* celui-ci se réservant le nominatif et l'accusatif, celui-là étant obligatoire au génitif ou au datif. Que le lecteur et M. Roque-Ferrier lui-même veuillent bien pardonner cette digression. La question est fort importante en théorie et en pratique ; si la *Société des langues romanes* admet le système de son ingénieux et très-érudit secrétaire, il convient, sous peine de solécisme, de changer l'orthographe des félibres, celle de Montpellier et celle de Béziers[1].

Pour en revenir aux *Bulletins de la Société d'anthropologie*, on y voit que, dans la partie gasconne de la Haute-Garonne, à Luchon, à la Billière, à Saint-Aventin, à Poubeau, à Bourg-d'Oueil, à Jurvielle, à Maylin, à Benqué, et, en somme (à en juger par ces deux articles et

[1] La deuxième partie de mon travail sur l'article *el* et ses variantes dialectales *al, au, óu*, etc., essayera de répondre aux divers *desiderata* soulevés par le savant et regretté Joseph Bauquier. (A. R.-F.)

par celui de M. Roque-Ferrier, *Rev. des l. r.*, 3e série, III, p. 145-146), dans toute la vallée du Larboust, l'article est constitué de la façon suivante :

ÉT, devant c[1], 'T après une voyelle[2], ÉCH devant h[3],	ÉRA[14].
D'ÉT devant t[4], b[5], c[6], m[7], p[8], D'ÉCH devant a[9], h[10],	D'ÉRA[15].
AT devant b[11], m[12], AC devant c[13],	oo.
ES[16].	
DES[17].	
oo.	

L'article appuyé féminin singulier est ENA[18]; au pluriel, on a pour les deux genres ENES[19]. Le pronom féminin de la troisième personne est LA[20].

J. Bauquier.

[1] *Bulletins*, 1877, pp. 247, 249.
[2] *Couma 't pecat*, R.-F., 146.
[3] *Bull.*, 1879, 164.
[4] R.-F., 146.
[5] *Bull.*, 1877, 247.
[6] *Bull.*, 1877, 247.
[7] *Bull.*, 1877, 250.
[8] *Bull.*, 1879, 164.
[9] *Bull.*, 1879, 164.
[10] *Bull.*, 1877, 249.
[11] R.-F., 146. On trouve AL dans la locution toute faite *Alloc de* (au lieu de), R.-F., 146.
[12] *Bull.*, 1877, 238, et 1879, 167.
[13] *Bull.*, 1877, 247.
[14] R.-F., 146. — *Bull.*, 1877, 242, 245, 247, et 1879, 164, 167.
[15] R.-F., 146.
[16] R.-F., 146. — *Bull.*, 1877, 242, 249, 232.
[17] R.-F., 146. — *Bull.*, 1877, 227, 250, et 1879, 165.
[18] R.-F., 156. — *Bull.*, 1877, 245.
[19] R.-F. et *Bull.*
[20] R.-F., 146.— *Bull.*, 1877, 242, et 1879, 167.

LE PROGRAMME

DE LA MAINTENANCE LANGUEDOCIENNE DU FÉLIBRIGE

La Félibrée annuelle de la Maintenance de Languedoc a eu lieu, à Montpellier, le lundi de la Pentecôte (14 mai), sous la présidence de M. Camille Laforgue. Nous détachons de l'*Assabé*, qui avait été distribué aux membres du Félibrige, le programme des sujets mis au Concours de l'année 1883. Trois d'entre eux : le troisième (Essai sur les jeux populaires de Gignac, Béziers, Mèze, etc.), le quatrième (Délimitation du provençal de Languedoc), le cinquième (Recueil de contes), n'ont été l'objet d'aucun envoi et s'ajouteront, par conséquent, au programme de l'année 1884.

Le Prix de la Reine sera décerné à la meilleure œuvre en vers provençaux ou languedociens, composée par une femme, sur un sujet appartenant au passé de l'histoire politique, littéraire ou légendaire de la Race latine.

Les sept prix seront donnés : le premier, à la meilleure traduction, dans un des dialectes méridionaux, soit d'un ouvrage écrit en roumain ou par un Roumain, soit d'un choix de textes historiques, littéraires ou scientifiques, appartenant à la langue roumaine.

Si les textes traduits n'ont pas encore été publiés, l'auteur devra les placer en face de sa traduction ; dans le cas contraire, il aura seulement à faire connaître l'édition ou la publication qu'il aura suivie.

Le second, à la meilleure imitation ou à la meilleure traduction en vers d'une ou de plusieurs œuvres dramatiques, choisies, soit dans le théâtre roumain, soit dans les théâtres espagnol (période de Lope de Vega à Calderon) ou catalan, soit dans le théâtre français de la seconde moitié du XVIIe siècle.

En aucun cas, les œuvres traduites ou imitées ne pourront dépasser le nombre de trois.

Le troisième, à l'étude de quelques-uns des jeux et des divertissements populaires du bas Languedoc (*Sinnebelet* et *Ane* de Gignac [1],

[1] Voyez Damase Arbaud, *Chants pop. de la Provence*, tom. II, pag. 184, une version provençale des vers de la danse des *Soufflets*, laquelle est très-connue à Gignac, Clermont (Hérault), Uzès (Gard), etc.

Roumanì et *Chameau* de Béziers [1], *Bœuf* de Mèze [2], *Loup* de Loupian [3], *Poulain* de Pézenas, *Vache* de Capestang [4], et autres analogues.

L'auteur devra surtout recueillir les traditions populaires ou superstitieuses, les dictons, proverbes ou chants locaux, qui se rattachent à ces fêtes et à leurs animaux symboliques.

Toutes les fois que cela sera possible, la notation musicale de ces chants devra être donnée en appendice.

Le quatrième, à la délimitation du dialecte provençal [5] parlé sur la rive languedocienne du Rhône, où il englobe les populations de Vauvert, Nimes, Remoulins, Connaux, Bagnols, Pont-Saint-Esprit, Bourg-Saint-Andéol, etc.

Cette étude, qui, au besoin, pourra être bornée à une partie seulement des départements du Gard ou de l'Ardèche, devra être complétée au moyen d'une version de la parabole de l'Enfant prodigue (Évangile selon saint Luc, chap. xv) et du *Chant de la Race latine* de V. Alecsan-

[1] Sur le *Roumanì*, voyez une dissertation de Jacques Azaïs, *Bulletin de la Soc. archéol. de Béziers*, tom. II, pag. 247, et, sur les différentes parties de la fête de Caritachs, une seconde dissertation de MM. Fabrégat et Sabatier, même recueil, tom. Ier, pag. 323.

[2] Une chanson du Bœuf de Mèze a été reproduite, avec diverses indications historiques et locales, dans l'*Histoire de Mèze*, par M. Albert Fabre. (Nimes, Clavel-Ballivet, 1881 ; in-8°), pag. 89-94.

[3] Une chanson du Loup, certainement composée en 1878, mais qui fait allusion à l'origine provençale du Loup, existe en manuscrit dans les Archives de la Société des langues romanes. La chanson rééditée par M. Albert Fabre, dans son *Histoire de Mèze*, fait, au contraire, descendre le bœuf du haut Languedoc dans l'étang de Thau.

[4] On doit à M. Auguste Babret, de Capestang, une *Cansou de la baquo de Capestang* (Béziers, Perdraut [1878]; in-4°, 2 pages), qui fait allusion à certains détails des divertissements populaires de cette ville.

[5] Cette portion du dialecte provençal a toujours été négligée. Elle le doit moins, d'ailleurs, aux nuances qui la différencient de l'idiome d'Arles et d'Avignon qu'à la dénomination de languedocienne, qu'elle porte à Nimes et dans quelques-unes des localités indiquées plus haut.

Les textes de sa littérature écrite, — on le verra par les titres qui suivent, — se qualifient presque toujours de languedociens :

Aubanel [de Nimes] : *Odes d'Anacréon traduites en vers languedociens;* nouvelle édition, revue et corrigée. Nismes, Gaude, 1814 ; in-12, 108 pages.

[Roustan (Joseph)] : *lou Troubadour languédocien, ouvraje nouvel.* Nimé, Durand-Belle, 1832; in-8°, 16 pages.

Cappeau (Placide) : *le Siège de Caderousse, poëme languedocien de l'abbé Favre*, etc., *et poésies languedociennes-françaises.* Paris, Jouaust, 1876; in-12, XL-404 pages.

Dans ses *Considérations sur les avantages et les inconvénients des idiomes*

dri [1], dans le langage des localités les plus importantes de la région linguistique précitée.

L'auteur doit s'attacher, en outre, à faire connaître, autant qu'il sera en lui, les localités où l'*a*, l'*e*, l'*o* et l'*ou*, sont employés comme finales féminines; *rosa, rose, roso*, ou *rosou (rose); taula, taulo* ou *taulou (table)*, etc.

Le cinquième, à un recueil de quatre ou cinq contes populaires (*Peperelet, Mitat de Gal, Jan de l'Ours* [2], *Pradet de Gange, Cendrouset* ou *Cendrouseta*), accompagné des variantes de forme et de fond que ces récits présentent sur deux ou trois points du Languedoc et des mentions qui en ont été faites dans la littérature écrite du midi de la France.

Ce travail, qui, au besoin, pourra être réduit à un seul récit, devra contenir en même temps et le texte local du conte et sa version française.

Le sixième, à la meilleure traduction partielle, soit en vers, soit en prose, soit même en prose mêlée de vers, d'un ouvrage appartenant à la littérature du latin ecclésiastique ou du latin moderne (*Confessions* de saint Augustin, *Imitation de Jésus-Christ, Consolation de la philosophie*, de Boèce, etc.).

Les versions languedociennes ou provençales d'ouvrages étrangers se sont trop fréquemment inspirées du vocabulaire des formes que la langue d'oc doit au latin classique et au français littéraire : *bèutat, fraternitat* et *fraternal, grandou, impouissança* et *impouissant, infernal, impuretat* et *puretat, santetat, vielhessa*, etc. La Maintenance engage donc les auteurs à recourir, toutes les fois qu'ils le pourront, au voca-

propres à chaque localité, et en particulier sur l'origine et le caractère de l'idiome languedocien. (Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1807. Nismes, veuve Belle, an 1808; in-8o, p. 315-327), Trélis (+1831) qualifie également de languedocien le langage de Nimes. Michel Nicolas (*Histoire de Nimes*, année 1854, tom. III, pag. 235-236) ne s'exprime pas autrement que Trélis.

[1] Vasilie Alecsandri, *Opere complete* (vol. IX), *Poesii* (vol. III). Bucuresci, Socecu, 1880; in-12, pag. 1-2.

[2] Des versions de *Peperelet* et de *Jan de l'Ours* se lisent aux pages 71-72 et 95-99 de l'*Iòu de Pascas per l'annada* 1882. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1882; in-12.

Une version languedocienne de *Mitat de Gal* a été publiée dans les *Quatre Contes populaires languedociens recueillis à Gignac*. Paris, Maisonneuve, 1878; in-8o, pag. 25-32.

Antérieurement à ces deux publications, M. Gaston Paris a donné, dans *le Petit Poucet et la Grande Ourse* (Paris, A. Franck, 1875; in-12, VIII-96 pag.), une version de *Peperelet* recueillie à Lansargues par M. Langlade.

bulaire de la langue populaire ou à celui de l'idiome classique, qui, à côté des formes précitées, contient celles de *belesa, frairetat, frairiè, frairenal* et *frairenc, grandesa* et *grandetat, impoudestat* et *impouderous, infernous, impuresa* et *puresa, santesa, vielhige, vielhounge* et *vielhun.*

Le *Lexique roman* de Raynouard, ainsi que la plupart des recueils de proverbes et de comparaisons populaires des dialectes méridionaux, pourra être utilement consulté à ce point de vue.

Le septième, à la meilleure traduction en vers roumains, macédo-roumains ou rumonsches, soit d'un recueil de textes appartenant à la période félibrique de la littérature méridionale, soit d'un petit choix de chants populaires languedociens ou provençaux.

Les nuances dialectales du roumain dans la Transylvanie, la Bucovine, la Bessarabie et l'Épire, sont aussi admises à concourir.

En outre des rameaux qui viennent d'être énumérés, la Maintenance languedocienne du FÉLIBRIGE décernera, le XIV mai MDCCCLXXXIII, sept rameaux qui sont particulièrement réservés à des œuvres de poésie originale (fable, conte, épitre, poëme, drame, comédie, etc.).

Tous les dialectes du midi de la France sont admis à concourir [1].

N. B. — Nous publierons prochainement la suite de ce programme (années 1884 et 1885).

[1] Le délai d'envoi au Concours de l'année 1883 avait été fixé au 1er mai. Toutefois la Maintenance s'était réservé le droit de clôturer le 20 avril le Concours du prix de la Reine et du premier rameau.

ANATOLE BOUCHERIE

On nous saura gré de compléter les documents nécrologiques du dernier numéro par la notice suivante, qui a paru dans le fascicule d'avril de la *Revue de philologie :*

La Faculté des lettres de Montpellier vient de perdre un de ses professeurs les plus distingués, M. Anatole Boucherie, chargé du cours de philologie romane. On sait qu'il jouissait, comme romaniste, d'une réputation étendue et bien méritée. C'est sur les études de cet ordre que son activité s'est concentrée de plus en plus dans ces dernières années ; mais il est juste de rappeler ici les services qu'il a rendus aussi à la philologie classique.

Plusieurs de ses publications touchent aux deux domaines. Ainsi le *Fragment de Valenciennes, Explication du mélange de mots latins et romans dont se compose cet ancien texte* (Mézières, 1866) ; les *Cinq Formules rhythmées et assonancées* (Montpellier, 1867); la *Vie de sainte Euphrosyne* (1872); *Un Almanach au Xe siècle* (1872); les *Formules de conjuration antérieures au IXe siècle* (1873); le *Commentaire inédit sur Virgile* (1874); les *Mélanges latins et bas-latins* (1875). Ce sont de curieux monuments du bas-latin, tirés de différents mss., principalement de Paris et de Montpellier, reproduits avec soin, restitués habilement en maints endroits, et accompagnés d'études grammaticales et lexicographiques fort intéressantes, surtout au point de vue de l'étude du vieux français, mais sans rien négliger de ce qui peut être utile aux latinistes. Il n'est pas inopportun de rappeler l'attention sur ces travaux au moment où, de plusieurs côtés, après avoir fouillé les origines de la langue latine, on se porte avec ardeur vers l'étude de ses destinées finales. On remarque dans plusieurs de ces opuscules le soin accordé à la poésie rhythmée. C'est en effet un sujet qui intéressait beaucoup Boucherie. Il avait recueilli, depuis des années, de nombreuses observations sur cette matière et comptait en faire un ouvrage spécial. Peu de jours avant sa mort, il parlait de ce projet à l'auteur des présentes lignes, à propos du livre récent de W. Meyer (*Ludus de Antichristo*).

D'autres ouvrages sont consacrés à la véritable antiquité, à des auteurs dont la philologie classique ne peut hésiter à réclamer l'étude pour elle. C'est d'abord la *Notice sur le palimpseste de Montpellier* (ms. 141), publiée dans les *Notices des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* t. XXIII, 2e partie. L'auteur du *Catalogue des mss. des biblio-*

thèques des départements, ayant lu dans ce palimpseste les noms de Priscien et de Pompeius, et croyant apercevoir les lettres *Fe* après ce dernier nom, avait espéré qu'en déchiffrant le reste on retrouverait des fragments de l'ouvrage si important de Pompeius Festus. Cette espérance fut bientôt reconnue vaine. Mais il valait la peine encore de dépouiller un ms. du VIIIe siècle contenant certains fragments de Priscien (livre VIII) et de Pompeius, le commentateur de Donat. C'est ce que Boucherie a fait avec toute l'exactitude désirable. Le même volume des *Notices* renferme l'ouvrage le plus considérable de Boucherie en dehors des langues romanes, l'édition *princeps* des Ερμηνεύματα d'après le ms. de Montpellier 306, et de la Καθημερινὴ ὁμιλία de Pollux d'après le ms. de Paris 3049. Il croyait alors devoir identifier ces deux écrits, et les attribuer tous deux à Julius Pollux, l'auteur de l'*Onomasticon.* Sur ce dernier point, du moins, il s'exprimait lui-même plus tard avec réserve. On sait ce que sont ces ouvrages : une espèce de guide de la conversation grecque et latine, suivi, dans le ms. de Montpellier, d'un vocabulaire composé par ordre de matières. Ils ont pour nous un double intérêt: celui de nous faire mieux connaître les méthodes employées dans l'antiquité pour l'étude des langues vivantes, et de nous fournir un assez grand nombre d'expressions grecques et latines qui ne se trouvent pas ailleurs. Boucherie lui-même en a dressé la liste dans des index rédigés avec le plus grand soin. La restitution des textes, fort altérés, surtout le grec, est faite avec prudence et sagacité.

Le mérite de Boucherie est d'autant plus considérable, qu'il a dû tout à lui-même. Il n'a été élève ni des écoles, ni des Facultés. La place si honorable qu'il a fini par occuper dans le monde savant, il l'a conquise en suivant pas à pas l'humble et pénible filière du maître d'étude, du chargé de cours dans les lycées de province. Il a dû chercher lui-même sa voie, et tenir ferme par sa seule énergie dans les travaux personnels, qui n'étaient pas alors en faveur.

Dans l'enseignement (et encore à la Faculté il est revenu plus d'une fois aux études classiques pour aider le professeur de littérature latine), Boucherie s'est fait aimer et apprécier hautement de tous ses élèves. Il a décidé de la vocation de plus d'un. Il a su à la fois les diriger d'une main sûre en vue des épreuves universitaires, et leur inspirer le goût de l'étude désintéressée.

T.

CHRONIQUE

COMMUNICATIONS FAITES A LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES. — 7 mars. — Une tradition populaire relative à la lune, par M. A. Roque-Ferrier ;

Le conte avignonnais de *Cendroulet* (version de M. Elzéar Jouveau), par M. A. Roque-Ferrier.

21 mars. — Poésies languedociennes et françaises d'Auguste Rigaud (de Montpellier), par M. le docteur Frédéric Cazalis ;

Noëls français et gascons, par Mlle Mathieu, en religion sœur Cécile.

4 avril. (M. Boucherie mourut le 3. La séance fut levée sur la proposition de M. Roque-Ferrier ; les communications inscrites à l'ordre du jour furent renvoyées à la deuxième réunion d'avril.)

18 avril. — Les Poëtes de la langue d'oc. Portraits littéraires. I. William-Charles Bonaparte-Wyse, par M. Frédéric Donnadieu ;

Termes de fortification et noms d'armes en provençal, par M. Jean Brunet ;

Rabelais. — Le Campanal de las Primtanieros. — Les Plataniès, poésies languedociennes (Castelnaudary et ses environs), par M. Auguste Fourès.

***

La séance du quatrième Concours philologique et littéraire de la Société a été tenue à Montpellier le 13 mai dans la grande salle du Palais de justice. Elle a été suivie, le lendemain, de la félibrée annuelle de la Maintenance de Languedoc.

Le numéro de juillet sera consacré à la relation de ces fêtes, ainsi qu'à la publication des allocutions de MM. Castets et Mistral, et des rapports de MM. Ch. Revillout, P.-J. Itier et Frédéric Donnadieu.

***

Nos lecteurs n'ont pas oublié la lettre par laquelle M. le docteur Obédénare, premier secrétaire de la légation de Roumanie à Rome, demandait qu'un buste fût érigé à Boucherie. Une assemblée générale des membres de la Société et des amis du regretté professeur a eu lieu à Montpellier le samedi 2 juin. Elle a unanimement accepté la proposition de M. Obédénare et constitué un Comité chargé de résoudre les questions de détail et d'exécution.

Le bureau de ce Comité a été composé de la manière suivante :

Président : M. Ferdinand Castets, doyen de la Faculté des lettres, président de la Société pour l'étude des langues romanes ;

Vice-présidents : MM. Croiset, professeur à la Faculté des lettres, et Westphal-Castelnau ;

Trésorier : M. Louis Lambert ;

Secrétaire : M. A. Roque-Ferrier.

Une première et déjà nombreuse liste de souscription sera publiée dans le prochain numéro de la *Revue*.

***

LIVRES ET MANUSCRITS DONNÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ.

—Anatole Boucherie. [Recueil de documents nécrologiques extraits de la Revue des langues romanes]. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883 ; in-8°, 20 pages ;

André (Ferdinand): Poésie romano-provençale. Paraphrase du Credo (XVe siècle), pages 377 à 380 inclus, détachées d'une publication in-8° (don de M. Clair Gleizes);

Bonaparte-Wyse (William-C.): li Piado de la Princesso, pèr l'autour di « Parpaioun blu », em' un avans-prepaus francés d'En Anfos Roque-Ferrier. Plymouth, Keys, 1882 ; in-12, XXXVI-252 pages ;

Bory (J.-T.) : Cantinella provençale du XIe siècle en l'honneur de la Madeleine, chantée annuellement à Marseille le jour de Pâques jusques en 1712, p. 63 à 77 inclus, in-8°, du numéro de la « Revue de Marseille », février 1861, où elle fut d'abord publiée par M. Bory (don de M. Clair Gleizes);

Bremound (Aleissandrino): li Blavet de Mount-Majour, pouësio prouvençalo, em' uno versioun franceso. Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1883 ; in-8°, 28 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

Donnadieu (Frédéric) : le Félibrige et l'Idée latine à Marseille, le XXV novembre MDCCCLXXXII. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883 ; in-8°, 38 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

Guillibert: Brinde d'en Chapòli Guillibert, secretàri de l'Escolo de Lar, i Jo Flourau de la mantenènço lengadouciano de Mount-pelié (XIV de mai MDCCCLXXXIII). Ais, Empremarié felibrenco, 1883 ; in-8°, 4 pages ;

Guillibert (Hippolyte) : le Sénateur V. Alecsandri, ancien ministre de Roumanie à l'Académie d'Aix. Aix, Illy et Brun, 1883 ; in-8°, 8 pages ;

Hennion (Constant) : les Fleurs félibresques, poésies provençales et languedociennes modernes, mises en vers français avec les textes en regard, des notices et des notes (ouvrage qui a gagné le rameau d'olivier en vermeil aux Jeux Floraux de Forcalquier (14-15 mai 1882). Aix, Guitton-Talamel, 1883; in-12, 532 pages (don de M. Guitton-Talamel) ;

Ille (Charles d'): l'Abbaye de Volx et la Chapelle romane de Notre-Dame de Baulis. Digne, Barbaroux, Chaspoul et Constans, 1883 ; in-8°, 16 pages ;

Llagostera y Sala (Francesch): Aforistica catalana. ó sia colecció de refranís populars catalans. Barcelona, Estampa espanyola, 1883; in-12, 48 pages ;

Lottin de Laval : Manuel complet de lottinoplastique, l'art du moulage de la sculpture en bas-relief et en creux mis à la portée de tout le monde, etc. Paris, Dusacq, 1857 ; in-16, 96 pages ;

Lull (Ramon): Libre del orde de Cauayleria, compost a Miramar de Mallorca per mestre Ramon Lull. Barcelona, Alvar Verdaguer, [1883]; in-8°, XXXVI pages doubles, papier vergé (fait partie de la « Bibliotheca d'obretes singulars del bon temps de nostra lengua materna estampades en letra lemosina ») (don de M. Aguiló y Fuster, bibliothécaire de la ville de Barcelone);

Mariéton (Paul): le Félibre Auguste Fourès. Lyon, Pitrat, 1883; in-8°, 8 pages ;

Michel (Anfos): Discours prounouncia lou 27 de mai 1883 i Jo

Flourau de Sant-Rafèu. Ais, Empremarié felibrenco, 1883 ; in-12, 16 pages ;

Mistral (Frederi): lou Felibrige e l'Empèri dóu Soulèu, charradisso de Frederi Mistral au Ciéucle artisti de Marsiho, lou XXV de nouvèmbre MDCCCLXXXII (avec la traduction française en regard). Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1883 ; in-8°, 16 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

Monaci (Ernesto): Facsimili di antichi manoscritti per uso delle scuole di filologia neolatina, pubblicati da E. Monaci, fasc. II. Roma, Martelli, 1883 ; in-folio, 2 pages de titre et 25 planches héliotypiques ;

Rigaud (Auguste): lous Bans dé Sylvanez, pouema [en languedocien de Montpellier]. Manuscrit autographe de 32 pages, in-8° (don de M. le docteur Frédéric Cazalis);

Rigaud (Auguste) : Poésies languedociennes (Montpellier et ses environs) et françaises: le Pot, — Pot pourri, — la Cansou dé la Cigala, — lou Roussignolét, — lou Soungé, — lou Randé-vous. Manuscrit autographe de 40 pag., in-8° (don de M. le docteur Frédéric Cazalis);

Roque-Ferrier (Alphonse): la Poésie populaire de « l'Escriveta » en provençal, en languedocien et en macédo-roumain. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883 ; in-8°, 16 pages ;

Sébillot (Paul): Essai de questionnaire pour servir à recueillir les traditions, les coutumes et les légendes populaires. Paris, Maisonneuve, 1880 ; in-8°, 16 pages ;

Spera (Giuseppe): il Conte Verde, poema eroico. Firenze, Le Monnier, 1883; in-12, 188 pages ;

Tavernier (Eugène) : Paroles prononcées sur la tombe de M. Louis Méry au nom de l'Académie d'Aix. Aix, Illy, 1883 ; in-8°, 8 pages ;

Soixante-un journaux donnés par MM. Arnavielle (1), de Berluc-Perussis (1), Firmin Boissin (1), Charles Boy (1), Alfred Chailan (1), Champeval (1), Frédéric Donnadieu (4), Gaut (1), Clair Gleizes (4). Guillibert (1), Alph. Michel (1), F. Mistral (3), Saint-Just Molinier (4), Justin Pépratx (1), A. Roux (1), Roque-Ferrier (28), le frère Savinien (1), Mgr. Tolra de Bordas (2), le comte de Toulouse-Lautrec (2) et François Vidal (2).

Addition au numéro d'avril 1883

SERMONS ET PRÉCEPTES RELIGIEUX, p. 158, dernière ligne du texte, après *confessio,* mettre en note :

[3] Ce conte se retrouve ailleurs. Voy. dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, la notice de M. Gaston Paris sur William de Wadington, p. 205-206. Il y en a une curieuse variante dans le *Recull de eximplis e miracles*, qui fait partie de la *Biblioteca catalana* publiée par M. Aguiló y Fuster, p. 139 : *Miracle e eximpli de grand virtut que ha la verdadera comfessio, segons que recompta Cesarius* (sans doute Césaire de Heisterbach, dont l'ouvrage ne se trouve pas dans les bibliothèques à ma portée).

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES MODERNES

LA BISCO

COUMÈDI PROUVENÇALO EN DOUS ATE E EN VERS

Representado, pèr la premièro fes, à Mount-pelié, lou 3 janvié de 1880

PERSOUNAGE

ESTÈVE, calignaire de Cecilo.
SIMOUNET, varlet d'Estève.
ALÈSSI, rivau d'Estève.
BARJARIHO, varlet d'Alèssi.
CECILO, amanto d'Estève.
FLOURINETO, servicialo de Cecilo.

La sceno se debano sus uno plaço de Mount-pelié.

LE DÉPIT

COMÉDIE PROVENÇALE EN DEUX ACTES ET EN VERS

Représentée, pour la première fois, à Montpellier, le 3 janvier 1880

PERSONNAGES

ESTÈVE, amoureux de Cécile.
SIMONNET, valet d'Estève.
ALEXIS, rival d'Estève.
BARJARILLE, valet d'Alexis.
CÉCILE, amante d'Estève.
FLORINETTE, servante de Cécile.

La scène se passe sur une place de Montpellier.— Banc à droite.

ATE PREMIÉ

SCENO PREMIERO

Alèssi, Barjariho

BARJARIHO

Eh ! de-qu'avansarés ?

ALÈSSI

Mai crese que sies nèsci,
De pensa que siéu las ; counèisses pas Alèssi.
Anarai jusqu'au bout ; se vos pas m'aduja,
Es pas uno resoun pèr me descouraja.
S'amon deja bèn proun ; se li leissave faire,
Sarié rèndre trop bèu lou jo di calignaire :
Estève, chasque jour, empuro lou gavèu,
E Cecilo au brasas s'enfioucarié trop lèu.
Fau se vira de biais pèr roumpre aquéu mariage,

ACTE PREMIER

SCÈNE I

Alexis, Barjarille

BARJARILLE

Eh ! à quoi cela vous avancera-t-il ?

ALEXIS

Mais tu es niais, je crois,— de supposer que je suis las ; tu ne connais pas Alexis. — J'irai jusqu'au bout ; si tu ne veux point m'aider, — ce n'est pas une raison pour me décourager. — Ils s'aiment bien assez déjà ; si je les laissais faire, — ce serait rendre trop beau le jeu des amoureux. — Estève, chaque jour, attise le sarment, — et Cécile au brasier s'enflammerait trop vite. — Il faut s'arranger de manière

Que, se d'asard a liò, n'en farai lou grand viage.
Vole que moun rivau....

BARJARIHO, *lou coupant*

Emai lou rèi disié :
« Iéu, vole d'aloueto... », e *prrt!* ...

ALÈSSI

La jalousié
Que rousigo moun cor m'ispirara...

BARJARIHO

Cecilo,
Quand ie charras d'amour, fai bèn la dificilo.

ALÈSSI

Vèngues pas me counta ti sourneto: n'ai proun !
E quand meme, bèn mai, Cecilo aurié lou frount
De me tarrabusta coume un ase à la fiero,
De la partido vole aguedre la darriero...
Soun urous! Eh bèn ! vè, quand saupriéu de mouri,
Chaplarai un bonur que me fai trop soufri.
Vèiras se siéu un ome

•

à rompre cette union ; — car, si elle a lieu par hasard, j'en ferai le grand voyage. — Je veux que mon rival...

BARJARILLE, *l'interrompant*

Le roi aussi disait : « Je veux ces alouettes... », et *prrt!* ...

ALEXIS

La jalousie — qui ronge mon cœur m'inspirera...

BARJARILLE

Cécile, — quand vous devisez d'amour avec elle, fait bien la difficile.

ALEXIS

Ne viens pas me conter tes sornettes : j'en ai assez ! — Et, quand même, bien plus, Cécile aurait l'audace — de me maltraiter comme un âne à la foire, — de la partie je veux gagner la belle... — Ils sont heureux ! Eh bien ! vois-tu, dussé-je en mourir, — je briserai un bonheur qui me fait trop souffrir. — Tu verras si je suis un homme.

BARJARIHO

Eh ! quau dis lou countràri ?
Mai, se pèr cas cresès qu'Estève es un canàri,
Vous boufounas pas mau : es fin, e, se me vèi
Mescla de sis afaire amourous e que pièi
M'ane coume à soun chin baila la bastounado,
Sara trop caramen paga la badinado ;
Es iéu qu'en aquéu jo sariéu lou mai perdènt.
Acò me fai pas gau...Sabès qu'ai bòni dènt
E que dins un besoun poudès, quand sèn à taulo,
Me coumta coume quatre ; oh ! mai, sus ma paraulo,
Pèr courre de sang-fre se batre emé quaucun,
Me coumtés soulamen pas pèr la mita d'un.
Bigre ! es que m'ame, iéu, coume degun au mounde ;
Siéu moun meiour ami, Moussu, noun vous l'escounde !...
E quand pènse qu'un rèn, un simple cop de poung
Pòu metre un ome au cros, brr ! la fèbre me poun...

ALÈSSI

Ah ! poultroun !

BARJARILLE

Eh ! qui dit le contraire ?—Mais si vous vous imaginez, par hasard, qu'Estève est un serin,— vous ne vous trompez pas mal: il est fin, et, s'il voit — que je me mêle de ses affaires amoureuses et qu'ensuite — il vienne me donner la bastonnade comme à son chien, — ce sera trop chèrement payer la plaisanterie ; — c'est moi qui à ce jeu serais le plus perdant. — Cela ne me sourit pas... Vous savez que j'ai de bonnes dents — et que, à l'occasion, vous pouvez, lorsque nous sommes à table, — me compter pour quatre ; oh ! mais, sur ma parole, — pour aller de sang-froid se battre avec autrui, — ne me comptez seulement pas pour la moitié d'un. — Bigre ! c'est que je m'aime, moi, comme personne au monde ; — je suis mon meilleur ami, Monsieur, je ne vous le cache pas !...— Et, lorsque je pense qu'un rien, un simple coup de poing,— peut mettre un homme au tombeau, *brr !* la fièvre me picote...

ALEXIS

Ah ! poltron !

BARJARIHO

Ah ! poultroun !... poudès bèn me lou dire,
E counvène qu'acò, Moussu, vous prèste à rire ;
Mai me siéu pas basti, iéu ; ai dóu mau dis iòu :
M'enchaute pas dóu brut, mai li cop me fan pòu...
Oublidas lou proujet qu'avès dins la cabesso.

ALÈSSI

De-que me cantes, digo ?

BARJARIHO

Oh ! cante pas la messo !
D'abord, la sabe pas, que siéu pas capelan...
Noun, Moussu, pode pas aprouba voste plan ;
La vido es un tresor qu'ansin noun se degaio.
« Uno fes que sian mort, sian bèn mort !... » dis Jarjaio ;
E Jarjaio a resoun.

ALÈSSI

T'ensuque, margoulin,
Sé vènes tournamai me sibla toun refrin...
(*L'aganto e lou brandouio*)

BARJARILLE

Ah ! poltron !... vous pouvez bien me le dire, — et je comprends, Monsieur, que cela vous amène à plaisanter ; — mais je ne me suis point fait, moi ; à l'instar des œufs, — je ne me soucie pas du bruit, mais les coups me font peur....— Oubliez le projet que vous avez en tête.

ALEXIS

Que me chantes-tu, dis ?

BARJARILLE

Oh ! je ne chante point la messe ! — D'abord je ne la sais pas, car je ne suis pas clerc... — Non, Monsieur, je ne peux approuver votre plan ; — la vie est un trésor qui ne se prodigue pas ainsi. — « Une fois que nous sommes morts, nous sommes bien morts... » dit Jarjaille ; — et Jarjaille a raison.

ALEXIS

Je t'assomme, faquin, — si tu viens encore me siffler ton refrain.
(*Il le saisit et le secoue.*)

BARJARIHO

Quanto pougno ! Plan ! plan ! siéu pas uno paiasso,
Pèr veni d'aquéu biais sambouti ma carcasso.
Lou voulès ? De grand cor adounc oubéïrai :
« Fau toujour estaca lou mèstre ounte vòu l'ai... »
Mai de-que gagnarés d'alounga la ficello ?
Brouiarés pèr dous jour lou galant e la bello ;
Après, s'esplicaran ; recounèiran si tort
E dins un poutounet se metran mai d'acord ;
Finalamen, es iéu que pagarai la sauço.

ALÈSSI

Digo-me dounc quau es lou gnafre que te causso ?
Veses tout de guingoi !.....Noun, es pas coume acò
Que li causo anaran. Estève es un cocot
Jalous e mesfisènt : crèi pas à l'aigo lindo ;
E, mau-grat soun amour pèr Cecilo, se dindo
Un pichot cascavèu proche d'éu, vèn tout vèrd.
Un rivau i' a toujour fa l'efèt d'uno sèrp...
Tambèn, reboulira, boto ! Ai jamai encaro
Ensaja d'aumenta l'oumbro que lou mascaro ;
Au countràri, de-longo, en vesènt soun bonur,
Ai agu l'èr de n'èstre urous... E, de-segur,

BARJARILLE

Quelle poigne ! Doucement, doucement ! je ne suis pas une paillasse — pour que vous veniez ainsi secouer ma carcasse. — Vous le voulez ? J'obéirai donc de grand cœur : — « Il faut toujours attacher le maître où le veut son âne... » — Mais que gagnerez-vous d'allonger la ficelle ? — Vous brouillerez pour deux jours la belle et le galant ; — ils s'expliqueront ensuite, reconnaîtront leurs torts, — et dans un baiser se rapatrieront encore. — Finalement, c'est moi qui payerai les pots cassés.

ALEXIS

Dis-moi donc quel est le savetier qui te chausse ! — Tu vois tout de travers !.... Non, ce n'est pas ainsi — que les choses se passeront. Estève est un cerveau — jaloux et méfiant : il ne croit pas à l'eau claire ; — et, malgré son amour pour Cécile, si tinte — le moindre petit grelot auprès de lui, il en devient tout vert ; — un rival lui a toujours produit l'effet d'un serpent. — Aussi souffrira-t-il, va ! Je n'ai

Diéu counèis lou tourmen qu'au founs de l'amo endure,
Quand s'atrobon ensèmble ! E, tu, vos qu'acò dure !..
Bèn mies, pèr pas douna doutanço is amourous,
D'un èr endiferènt li quite tóuti dous ;
Mai jougariéu qu'ai pas pu lèu vira la tèsto
Qu'Estève dins soun cor sènt brounzi la tempèsto,
E, se quaucun alor i' afourtissié que siéu
Lou galant de Cecilo, aurié lou sacrebiéu.
M'es avis qu'a pas trop fisanço à sa mestresso ;
Fau chapla pèr aqui soun rèsto de tendresso.
Entanchen-nous dounc lèu de lou persuada
Que d'un autre sa bello a lou cor enfada,
E qu'aquel autre es iéu...

BARJARIHO

La farço es pas marrido.
Dins noste las auren lèu aganta la trido.
Me sacrificarai, d'abord que lou voulès.
Vejan, cerquen un pau... Moun plan es dejà lèst :
Dirés que de-rescos Cecilo es vosto feno...
Mai, nàni, voudra mai, — prengués pas tant de peno, —
Vaudra mai que iéu-meme encante lou secrèt.

jamais encore — essayé d'épaissir le nuage qui l'assombrit ; — au contraire, sans cesse, en voyant son bonheur, — j'ai feint d'en être heureux moi-même.... Et, certes, — Dieu connaît le tourment que j'endure au fond de l'âme, — lorsqu'ils se trouvent ensemble ! Et tu veux que cela dure, toi !..... — Bien mieux, pour ne pas éveiller de doutes chez nos amoureux,— je les laisse tous les deux d'un air indifférent. — Mais je parierais que je n'ai pas plus tôt tourné la tête, — qu'Estève dans son cœur sent gronder l'orage ;— et, si quelqu'un alors lui affirmait que je suis — l'amant de Cécile, il ragerait. — M'est avis — qu'il n'a pas trop confiance en son amoureuse ; — c'est par là qu'il faut détruire son reste de tendresse.— Dépêchons-nous donc de le persuader — que d'un autre sa belle a le cœur ensorcelé, — et que cet autre, c'est moi...

BARJARILLE

La farce n'est pas mauvaise. — Dans notre piége nous aurons bientôt pris l'*oiseau*.— Je me sacrifierai, puisque vous l'exigez. —Voyons, cherchons un peu... Mon plan est déjà dressé : —vous direz qu'à l'insu

Vous, tachas soulamen, jougant l'ome discrèt,
S'Estève vèn curious autour de la banasto
Pèr parla de la frucho e saupre quau la tasto,
De respondre ni *bi* ni *ba*, mai de façoun
A traire en soun esprit la crento e lou soupçoun;
Pièi, après, iéu vendrai faire parti la mino...
Coume atroubas acò ?

ALÈSSI

Bon. Pagues pas de mino ;
Recounèisse pamens que sies diablamen fin.
Mai un plan n'es pas tout : fau n'en vèire la fin.
Estève es oumbrajous; s'un cop a la mascoto,
Creira lèu ço que ie diras de la pichoto...
M'an fa soufri ma part ; acò me venjara !
Quaucun vèn... Es noste ome. Anen-nous prepara.
(*S'envan.*)

SCENO II

Estève, Simounet

ESTÈVE

Vos que te digue enfin lou founs de ma pensado ?

de tous, Cécile est votre femme... — Mais non, mieux vaudra (ne prenez pas tant de peine) — mieux vaudra que moi-même j'ébruite ce mystère. — Vous, tâchez seulement, jouant l'homme discret, — si Estève vient, curieux, autour de la corbeille — pour parler du fruit et savoir qui y goûte, — de ne répondre ni *bi* ni *ba*, mais de manière— à jeter dans son esprit la crainte et le soupçon.— Puis, après, je viendrai, moi, mettre le feu aux poudres.... — Comment trouvez-vous cela ?

ALEXIS

Bon. Tu ne payes pas de mine ; — je reconnais pourtant que tu es diablement fin. — Mais un plan n'est pas tout, il faut en atteindre le but.— Estève est ombrageux ; une fois monté,— il croira vite ce que tu lui diras de la fillette.... — Il m'a fait souffrir ma part ; cela me vengera. — Quelqu'un vient....C'est notre homme.... Allons nous préparer. (*Ils s'en vont.*)

SCÈNE II

Estève, Simonnet

ESTÈVE

Veux-tu que je te dise enfin le fond de ma pensée ?—Tu es fidèle ;

Sies fidèu ; ai pamens la tèsto trigoussado
De la pòu qu'envers iéu manques à toun devé...

SIMOUNET

Iéu !

ESTÈVE

Moun amour me dis qu'un rivau pòu avé,
Quand fort adrechamen vòu gagna la partido,
Dóu varlet d'un ami la pleno counsentido,
E qu'ansin t'an belèu fa mordre à l'amessoun...

SIMOUNET

Se voste amour vous dís acò, n'a pas resoun.
Jitas dounc un cop-d'iue sus aquelo frimousso :
Es qu'ai l'èr d'èstre fla coume un floc de cimousso ?
Fourbe ! lou siéu jamai esta, lou savès bèn,
E tène trop à vous pèr vous trahi. Tambèn...

ESTÈVE

T'acuse pas d'acò ; soulamen, vole dire
Que sèns ie prene gardo...

j'ai cependant la tête bouleversée— par la peur qu'envers moi tu manques à ton devoir...

SIMONNET

Moi !

ESTÈVE

Mon amour me dit qu'un rival peut avoir, — lorsque fort adroitement il veut gagner la partie, — du valet d'un ami la pleine connivence, — et qu'on t'a peut-être ainsi fait mordre à l'hameçon.

SIMONNET

Si votre amour vous dit cela, il n'a pas raison. — Jetez donc un regard sur cette frimousse : — est-ce que j'ai l'air flasque comme un morceau de lisière ?...—Fourbe ! je ne l'ai jamais été, vous le savez bien, — et je tiens trop à vous pour vous trahir. Aussi...

ESTÈVE

Je ne t'accuse pas de cela ; seulement, je veux dire — que, sans y prendre garde...

SIMOUNET

Alor, sarié bèn pire !
Que m'agon atrapa, se pòu ; perdì ! quau es
Que dins sa vido a pas pita dos o tres fes ?
Mau-despié, crese pa de m'èstre leissa prene
Coume un gros tarnagas. Es pas de iuei qu'estrene
Aquéli dous quinquet, e save m'en servi :
(*Mostro sis iue*)
Entre vous vèire intra, Cecilo a l'èr ravi ;
Li mot tèndre que dis, li cop-d'iue que vous douno,
Sa man que ie prenès, qu'elo vous abandouno,
Pèr qu'anelés si det de poutounet bèn dous,
Tout provo que la drolo a d'amour que pèr vous.
Quand Alèssi ie vai, au countràri, pecaire !
Cecilo sèmblo mudo e rèsto dins soun caire ;
Tout-bèu-just se respond i questioun que ie fai.

ESTÈVE

Acò vòu pas mai dire.

SIMOUNET

Ah ! presemple !

SIMONNET

Alors, ce serait bien pire ! — Que l'on m'ait attrapé, c'est possible ; quel est celui — qui dans sa vie n'a pas mordu deux ou trois fois (à l'hameçon) ? — Malgré tout, je ne crois pas m'être laissé prendre comme une buse. — Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'étrenne — (*montrant ses yeux*) ces deux quinquets, et je sais m'en servir. — Dès qu'elle vous voit entrer, Cécile a l'air radieux ; — les mots tendres qu'elle dit, les regards qu'elle vous adresse, — sa main que vous lui prenez, qu'elle vous abandonne — pour que, comme d'autant d'anneaux, vous entouriez ses doigts de bien doux baisers, — tout prouve que la jeune fille n'a d'amour que pour vous. — Quand Alexis arrive, le pauvret ! Cécile, au contraire, — semble muette et reste dans son coin. — A peine répond-elle aux questions qu'il lui fait.

ESTÈVE

Cela ne signifie rien.

SIMONNET

Ah ! par exemple !

ESTÈVE

Pas mai !...

Un galant trop souvènt viéu de folo esperanço;
Lou que d'amour reçaup lou mai d'asseguranço,
Lou que parèis lou mai festeja, caressa,
Es pas toujour, ai! las! lou mies recoumpensa.
Aquéli faus-semblant soun pas qu'uno masqueto:
Lou cor, coume un voulant bandi sus la raqueto,
Vèn de-longo à la man qu'en l'èr lou fai sauta;
S'abéuro de mamour, sèns jamai se douta
Qu'entremens que l'amuso emb' aquéu dous bestige,
Em' un autre la bello acabo soun traitige...
Vè, pode pas coumprene, — en passant, siegue di, —
Que, s'Alèssi de-bon èro foro-bandi,
Prenguèsse coume acò soun mau emé paciènci.
Emai d'un filousofe ague touto la sciènci,
Un ome, de sang-fre, pourra jamai soufri
Lou bonur insoulènt d'un rivau preferi...
Rapelo-te que i'a quicon aqui dessouto!...
Quand vese aquéu jouvènt s'enana tèsto souto,
Endiferènt o gai de-fes coume un quinsard,
Entre qu'arribe encò de Cecilo d'asard,

ESTÈVE

Rien !...—Un galant trop souvent vit d'espérances folles.—Celui qui reçoit le plus de serments d'amour,— celui qui paraît le plus fêté, le plus choyé, — n'est pas toujours, hélas! le mieux récompensé. — Ces faux semblants ne sont qu'un masque.—Le cœur, comme un volant chassé par la raquette, — revient toujours à la main qui le fait sauter en l'air ; — il s'abreuve de charmantes paroles, sans se douter jamais — que, du temps qu'elle le berce de ce tendre enfantillage, — avec un autre la belle achève sa trahison.—Vois-tu, je ne peux comprendre, soit dit en passant, — que, si Alexis était réellement rembarré, — il prît ainsi son mal en patience. — Quoiqu'il ait tout le savoir d'un philosophe, — un homme ne pourra jamais souffrir de sang-froid — le bonheur insolent d'un rival préféré. — Souviens-toi qu'il y a quelque chose là-dessous.— Quand je vois ce jeune homme s'en aller tête basse, — indifférent, ou gai parfois comme un pinson, — dès que j'arrive chez Cécile, à raison, à tort peut-être,— mon

Moun cor endoulouri fai milo viro-passo
E pèr mens de dous liard ie cedariéu la passo !...
De quant aimariéu mies dins sa marrido imour
Legi l'amar tourmen que ie fai noste amour !...
Mai noun, soun plan-pausa me soulèvo la bilo
E gasto lou bonur que me vèn de Cecilo ;
Talamen que, dóu mai me vese mignouta,
E dóu mai doutariéu de sa fidelita.
Tu-meme, d'un rivau rambaia de la sorto
Troves-ti naturalo inchaiençó tant forto?

SIMOUNET

Supause qu'en vesènt qu'avès lou bon cartoun,
Alèssi en quicon-mai a muda si catoun...

ESTÈVE

Crèi acò, piei béu un cop d'aigo, cambarado !...
Quand un cassaire vèi la lèbre qu'a tirado
Sus lou cop de fusiéu vira li cambo en l'èr,
De la joio que n'a, sentis flaqui si nèr ;
Mai quand, tout tremoulant coume s'avié la fèbre,
Cresènt de l'aganta, vèi mai courre la lèbre,

cœur fait mille culbutes, — et pour moins de deux liards je lui céderais le pas. — De combien je préférerais dans sa mauvaise humeur —lire l'amer tourment que lui cause notre amour !...—Mais non, son sang-froid me soulève la bile — et gâte le bonheur qui me vient de Cécile ; — tellement que, plus je me vois cajoler, — et plus je douterais de sa fidélité.— Toi-même, chez un rival traité de la sorte,— trouves-tu naturelle si grande indifférence?

SIMONNET

Je suppose qu'en voyant que vous avez le bon numéro,— Alexis a emporté le chat autre part.

ESTÈVE

Crois cela, puis bois un verre d'eau, camarade... — Quand un chasseur voit le lièvre qu'il a tiré — sur le coup de fusil tourner les pattes en l'air,— de la joie qu'il en éprouve il sent ses nerfs fléchir; — mais lorsque, tout tremblant comme s'il avait la fièvre, — croyant le saisir, il voit encore déguerpir le gibier, — sot, ébahi, il jette son

Mouquet, estabourdi, jito soun armo au sòu,
Pecaire ! e dounarié sa vido pèr un sòu.
« Èro aqui ! la teniéu, la bèstio ! e pièi m'escapo !... »
Viéurié milanto e plus, la coulèro l'encapo,
Tóuti li fes que sounjo à-n-aquéu jour maudi...
Eh ! bèn, vè, n'es ansin d'un fringaire embandi
Au moumen que se crèi mèstre de sa poulido...
Diras que s'en counsolo e qu'à la fin l'óublido !
Te troumpes, Simounet: noun, un amour verai
Couvo souto li cèndre e s'amousso jamai ;
E, quand se vèi rauba lou cor que cresié siéune,
Aquel amour blassa jito lou cant dóu ciéune...

SIMOUNET

L'amour, — acò se dis e redis proun souvènt, —
Trais-lou pèr la fenèstro, à la porto revèn !....
De pensa d'aquéu biais sias lou mèstre, sias libre;
Mai iéu, qu'ai pas legi coume vous de gros libre
E que di filousofe ignore li discours,
Me permetrai, Moussu, de vous dire tout court
Qu'en amour simplamen me fise à ço que vese.
Dins mi debas voulès qu'ane metre de cese?

arme à terre,— et, le malheureux ! il donnerait sa vie pour un sou...— « Elle était là, je la tenais, la bête ! et puis elle m'échappe !... » —Vivrait-il mille ans et plus, la colère le prend, — chaque fois qu'il songe à ce jour maudit.... — Eh bien ! vois-tu, il en est ainsi d'un galant éconduit— au moment qu'il se croit maître de sa belle... — Tu diras qu'il s'en console et qu'il finit par oublier ! — Tu te trompes, Simonnet ; non, un amour véritable — couve sous les cendres et ne s'éteint jamais ; — et, lorsqu'il se voit voler un cœur qu'il croyait sien, — cet amour blessé jette le chant du cygne...

SIMONNET

L'amour, cela se dit et se redit assez souvent, — « jette-le par la fenêtre, il revient par la porte. » — De penser de cette façon vous êtes le maître, vous êtes libre ; — mais moi, qui comme vous n'ai pas lu de gros volumes — et qui des philosophes ignore les maximes, — je me permettrai, Monsieur, de vous dire tout court— qu'en amour je me fie simplement à ce que je vois. — Vous voulez que dans mes

M'ame trop, vous redise, e siéu pas tant badau
De me chapla la tèsto à me crea de mau :
Sian proun à tèms, grand Diéu ! quand vènon, de li prene...
Se rèndre malurous esprès? Noun vous coumprene.
Fau pas avans la fèsto alesti lou bouquet !
Bèn ! iéu pèr li soucit siéu pas tant besuquet :
Quand li vese espeli d'un cousta, fau en sorto
De pas li capita sus lou pas de la porto.
Li chagrin soun de frut de tóuti li sesoun !
Perqué lis acampa sèns rimo ni resoun?...
Subre lou meme fus, iuei, noste amour se fialo :
Vous calignas la damo, e iéu la servicialo ;
Dounc, se vous fan au meme, auren lou meme sort.
Pensas que pèr acò me vau metre à la mort?
Pas tant nèsci ! Ame mies crèire que ma mestresso
Mentis pas quand me dis qu'ai touto sa tendresso.
Es tant dous de s'ausi dire : « T'ame ! », Moussu...
Jamai de moun si-cap me cavarai lou su
Pèr saupre se Pieret fringo emé Flourineto ;
Se Jan, de-rescoundoun, ie fai de poutouneto ;
Se Tòni, quand la vèi, ie pessugo lou bras
O meme quicon-mai qu'es encaro plus gras ..

bas j'aille fourrer des pois chiches? — Je m'aime trop, vous redis-je, et ne suis pas si badaud — que de me rompre la tête à me créer des ennuis. — Nous sommes bien à temps, grand Dieu ! de les prendre quand ils viennent....— Se rendre malheureux à dessein ! je ne vous comprends point.—Il ne faut pas préparer le bouquet avant la fête !... — Eh bien ! moi, en fait de soucis, je ne suis pas si méticuleux : — lorsque je les vois poindre d'un côté, je m'arrange de façon — à ne pas les rencontrer sur le seuil de ma porte. — Les chagrins sont des fruits de toutes les saisons ! — Pourquoi les cueillir sans rime ni raison? — Sur le même fuseau notre amour se file aujourd'hui : — vous, vous courtisez la dame, et moi la servante ; — donc, si l'on vous joue, nous aurons même fortune...—Vous pensez que pour cela je vais me mettre à la mort?—Pas si bête ! J'aime mieux croire que mon amante — ne ment pas lorsqu'elle me dit que j'ai toute sa tendresse. — Il est si doux de s'entendre dire : « Je t'aime ! » Monsieur. — Mais jamais par plaisir je ne me creuserai le cerveau — pour savoir si Petit-Pierre courtise Florinette; — si en cachette Jean lui fait de doux baisers ; — si Antoine, lorsqu'il la rencontre, lui pince le bras, — ou bien quelque

Que biscon li jalous ! que miaulon li machoto !
A la fin veiren bèn quau aura la pichoto...

ESTÈVE

Sies urous de poudé resouna coume acò.

SIMOUNET

Quand se parlo dóu loup, on lou tèn pèr la co:
La vese eila que passo... Hòu ! Flourineto, arribo !...

SCENO III

Li Meme, Flourineto

FLOURINETO, *intrant, à Simounet*

Eh ! de-que fas aqui coume un ai sus la ribo ?

SIMOUNET

Tis auriho t'an pas sibla, bèu perdigau ?

FLOURINETO

Noun.

SIMOUNET

Parlavian de tu, toutareto.

chose de plus dodu encore. — Que bougonnent les jaloux ! que miaulent les chouettes ! — A la fin, nous verrons bien qui aura la petite !

ESTÈVE

Tu es heureux de pouvoir raisonner ainsi.

SIMONNET

Quand on parle du loup, on le tient par la queue: — je la vois là-bas qui passe... Ohé ! Florinette, arrive !...

SCÈNE III

Les Mêmes, Florinette

FLORINETTE, *à Simonnet*

Eh ! que fais-tu là comme un âne sur le bord (d'un pré)?

SIMONNET

Tes oreilles ne t'ont pas sifflé, gentil perdreau ?

FLORINETTE

Non.

SIMONNET

Nous parlions de toi à l'instant même.

FLOURINETO

Emé quau?

SIMOUNET, *ie moustrant Estève*

Tè! regardo.

FLOURINETO, *à Estève*

Emai vous, sias aqui sus la plaço!
Eh bèn! anas, n'ai fa pèr vous de cambo lasso...

ESTÈVE

Pèr iéu! e coume vai?

FLOURINETO

Vous cercave. Tambèn,
Sènte plus ma ratello, e vous proumete bèn
Que sias pas au Peyrou, nimai à l'Esplanado.

SIMOUNET

Oi! de bon?

ESTÈVE

Mai perqué, bello desalenado,
De tóuti li cousta me campejes ansin?
Quau te mando?

FLORINETTE

Avec qui?

SIMONNET, *montrant Estève*

Tiens, regarde.

FLORINETTE, *à Estève*

Vous, aussi, vous êtes là sur la place! — Eh bien! allez, je n'ai pas mal fatigué mes jambes pour vous....

ESTÈVE

Pour moi? Et dans quel but?

FLORINETTE

Pour vous chercher. Aussi, — je ne sens plus ma rate, et je vous assure bien — que vous n'êtes ni au Peyrou, ni à l'Esplanade.

SIMOUNET

Oui! tout de bon?

ESTÈVE

Mais pourquoi, ma belle essoufflée, — de tous côtés me cherches-tu ainsi? — Qui t'envoie?

FLOURINETÒ

Lou rèi es pas voste cousin !
Quau me mando ? Quaucun que, de-niue, vous pantaio;
Que, de-jour, vous desiro...

ESTÈVE

Anen ! pas tant de baio !

FLOURINETO

Es ma mestresso, enfin.

ESTÈVE

O galant esquiròu,
Te trufes pas de iéu ; me fariés veni fòu !...
Es verai ?

FLOURINETO

Bèn verai.

ESTÈVE

Que te mando ?

FLOURINETO

Me mando.

ESTÈVE

Soun amour sarié pas alor de contro-bando ?

FLORINETTE

Le roi n'est pas votre cousin ! — Qui m'envoie ? — Quelqu'un qui vous rêve, la nuit, — et qui, le jour, vous désire...

ESTÈVE

Allons ! pas tant de billevesées !

FLORINETTE

C'est ma maîtresse enfin...

ESTÈVE

O charmant écureuil, — ne te ris pas de moi ; tu me rendrais fou. — Est-ce bien vrai ?

FLORINETTE

Bien vrai.

ESTÈVE

Qu'elle t'envoie ?

FLORINETTE

Elle m'envoie.

ESTÈVE

Son amour, alors, ne serait pas de contrebande ?

FLOURINETO

Ace, de-que vous pren ? Parlarias-ti de bon ?
Es que Misé Cecilo a fach o di quicon
Pèr vous manca ?

ESTÈVE

Jamai.

FLOURINETO

Eh bèn ! coume s'atrovo
Que doutas ?... De sa fe n'avès pas proun de provo ?
De-que vous fau encaro ?

SIMOUNET, *trufarèu*

Oh ! pau de causo !

FLOURINETO

Enfin ?

SIMOUNET

Qu'Alèssi dins lou Lez se nègue coume un chin,
E de soun cor moussu veira feni li lagno....

FLOURINETO, *à-n-Estève*

Sai-que dins lou plafound aurias uno estiragno ?

SIMOUNET

Es jalous coume un tigre !...

FLORINETTE

Voyons, qu'est-ce qui vous prend ? Parleriez-vous sérieusement ? — Est-ce que Mademoiselle Cécile a fait ou dit quelque chose — pour vous manquer ?

ESTÈVE

Jamais.

FLORINETTE

Eh bien ! comment se trouve-t-il — que vous doutez ? ..... De sa foi n'avez-vous pas assez de preuves ? — Que vous faut-il encore ?

SIMONNET, *ironiquement*

Oh ! peu de chose !...

FLORINETTE

Encore ?

SIMONNET

Qu'Alexis se noie comme un chien dans le Lez,—et Monsieur verra finir les transes de son cœur.

FLORINETTE, *à Estève*

Est-ce que par hasard vous auriez une araignée dans le plafond ?

FLOURINETO

E de quau sias jalous !
D'Alèssi ?... Francamen, Moussu, i' a pas que vous
Pèr se clafi l'esprit de pensado tant soto...
Ace, mai badinan o manjan d'agrioto !
Jusqu'aro vous cresiéu un ome de bon sen,
E vese que me siéu troumpado rudamen.
(*A Simounet*)
Es qu'auriés pèr asard, tu, dóu mau de toun mèstre ?
Sariés jalous ?

SIMOUNET

Pas mai ! emai vole pas l'èstre :
La jalousié coungreio e nourris dins lou cor
Un verme que sèns fin lou rousigo e lou mord.
Siéu trop fort de ta fe pèr n'aguedre doutanço.
Piei ounte trouvariés tant poulido pitanço ?
(*Ie presento sa figuro*)

FLOURINETO

T'anes pas faire mau à la cambo !... vai plan !
(*Meme jo*)
E tu, digo, ounte auriés un mourre tant galant ?

SIMONNET

Il est jaloux comme un tigre...

FLORINETTE

Eh ! de qui êtes-vous jaloux ?— D'Alexis ?... Franchement, Monsieur, il n'y a que vous pour se bourrer l'esprit de si sottes pensées. — Ah ! çà, mais plaisantons-nous ou mangeons-nous des griottes ? — Jusqu'à présent je vous croyais un homme de bon sens, — et je vois que je me suis rudement trompée.— (*A Simonnet*) Est-ce que toi, par hasard, tu aurais la maladie de ton maître ?— Serais-tu jaloux ?

SIMONNET

Ah ! pas le moins du monde ! et je ne veux point l'être :—la jalousie engendre et nourrit dans le cœur — un ver qui sans fin le ronge et le mord.— Je suis trop fort de ta foi pour en douter.— Puis, où trouverais-tu si jolie pitance ?
(*Il lui montre sa figure*)

FLORINETTE

Ne te fais pas mal à la jambe !... va doucement ! (*Même jeu*) — Et toi, dis, où prendrais-tu minois si gracieux ?

SIMOUNET

As milo fes resoun.

FLOURINETO

Un jalous à sa bello
Sèmblo dire : « Mignoto, ounte aviés la cervello
» Quand venguères ansin t'amourousi de iéu ?
» Espincho aquéu d'aqui, s'es pas mai agradiéu,
» Pu brave, pu poulit...» que sabe ? E l'amourouso
S'imagino de-fes que sarié plus urouso
Emb' aquel autre en quau aurié jamai pensa...
(*A-n-Estève*)
En passant, poudès metre acò dins voste sa.

ESTÈVE, *risoulet*

Sufis !

FLOURINETO

Escusas-me se vous fau la mouralo :
M'avès tant estounado emè vòsti...

ESTÈVE

Foutralo !
Badinave... Belèu me diras à la fin
Perqu'as tant fa pèr iéu trepa ti petoun fin ?

SIMONNET

Tu as mille fois raison.

FLORINETTE

Un jaloux à sa belle — semble dire : « Mignonne, où avais-tu la tête — quand tu vins ainsi t'amouracher de moi ? — Regarde celui-là, s'il n'est pas plus avenant, —plus gentil, plus beau... » que sais-je ? Et l'amante — s'imagine parfois qu'elle serait plus heureuse — avec cet autre à qui elle n'avait jamais songé...—(*A Estève*) En passant, vous pouvez mettre cela dans votre sac.

ESTÈVE, *souriant*

Suffit !

FLORINETTE

Excusez-moi si je vous fais la morale : — vous m'avez tellement étonnée avec vos.....

ESTÈVE

Petite sotte ! — je plaisantais... Peut-être diras-tu enfin — dans quel but tu as tant fait pour moi trotter tes jolis petons ?

FLOURINETO

E se, pèr castiga vòsti sòtis idèio,
Vous fasièi lingueto, aro, e bada la dragèio?. .
(*Ie baio uno letro*)
Prenès aquéu bihet.

ESTÈVE

Es d'elo? Oh ! gramaci !

FLOURINETO

Poudès legi tout aut, res nous escouto eici.

ESTÈVE *legis*

« L'amour counèis pas ges d'oustacle ! »
M'avès repeti bèn souvènt.
Ensajas iuei aquéu miracle.
Moun paire à l'oustau vous atènd.
Saup que m'amas e que vous ame;
Venès ie demanda ma man.
Se vous l'acordo, noun reclame
Pas d'autre bonur... A deman!...

M'as pourta lou bonur, manido, sies un ange...
E, tu, de poutounet vène eici que te mange,
Letro de moun amigo...

(*Baiso l'escri*)

FLORINETTE

Et si, pour châtier vos idées saugrenues,— je vous tirais la langue maintenant et vous tenais la dragée haute ?...— (*Lui remettant une lettre*) Prenez ce billet.

ESTÈVE

Il est d'elle? Oh ! merci !

FLORINETTE

Vous pouvez lire tout haut : ici personne ne nous écoute.

ESTÈVE *lit*

« L'amour ne connaît nul obstacle ! »— m'avez-vous répété bien souvent.— Tentez ce miracle aujourd'hui : — mon père vous attend à la maison. — Il sait que vous m'aimez et que je vous aime; — venez lui demander ma main. — S'il vous l'accorde, je ne réclame pas d'autre bonheur.... A demain!

(*A Florinette.*)

Tu m'as porté le bonheur, petite,— tu es un ange...—Et toi, viens que je te mange de baisers, — lettre de mon amie.

(*Il baisotte l'écrit*)

SIMOUNET

Eh ! quau de nautre dous
A lou mies devina soun cor amistadous ?

(Recito)

Saup que m'amas e que vous ame ;
Venès ie demanda ma man ;
Se vous l'acordo, noun reclame
Pas d'autre bonur... A deman !...

FLOURINETO

Eh ! s'en rintrant disiéu ço qu'avès dins la tèsto,
Moussu lou jalousas, sarias pas tant en fèsto,
Que lèu me mandarien reprene aquel escri !...

ESTÈVE

Counvène qu'un moumen aviéu perdu l'esprit.
Li qu'an ges de tresor an pas soucit di laire.
Ma crento d'un rivau es estado un esclaire...
N' i' en parles pas, au mens ! Se-de-noun, digo-ie
Que siéu prèste à mouri pèr paga ma foulié.

FLOURINETO

Mouri ! Leissas la mort tranquilo au cementèri
E vivès de bonur, d'amour e de mistèri...

SIMONNET

Eh !... qui de nous deux — a le mieux compris son cœur aimant ?

(Il récite)

Il sait que vous m'aimez et que je vous aime ; — venez lui demander ma main.—S'il vous l'accorde, je ne réclame — pas d'autre bonheur. A demain !

FLORINETTE

Eh !.... si, en rentrant, je disais ce que vous avez dans la tête, — Monsieur le gros jaloux, vous ne seriez pas si joyeux,— car on m'enverrait vite reprendre cet écrit !...

ESTÈVE

Je conviens qu'un moment j'avais perdu la tête : — ceux qui n'ont point de trésor n'ont pas souci des larrons. — Ma crainte d'un rival n'a été qu'un éclair. — Ne lui en parle pas, au moins ; sinon, dis-lui — que je suis prêt à mourir pour expier ma folie.

FLORINETTE

Mourir ! Laissez la mort tranquille au cimetière,—et vivez de bonheur, de mystère et d'amour.

ESTÈVE

Te l'ai di : sies un ange, e quauque jour sauprai
Recounèisse...

FLOURINETO, *em' entencioun*

A prepaus, devinarias jamai
Ounte, pèr vous cerca, tantost siéu mai anado ?

ESTÈVE

Sai-que à Port-Juvenau ?

FLOURINETO

Oh ! quinto badinado !
Pas tant liuen ; perqué pas me dire : à Palavas ?

ESTÈVE

Basto ! ai proun manja favo.

FLOURINETO

Es que vous rapelas
Lou poulit magasin qu'es dins la Grand'Carriero,
Mounte devias un jour me croumpa, pèr ma fiero,
La bago que m'avès proumesso, i'a dous mes ?

SIMOUNET, *à despart*

La lurado !

ESTÈVE

Je te l'ai dit : tu es un ange ; et, quelque jour, je saurai — reconnaître....

FLORINETTE, *avec intention*

A propos, vous ne devineriez jamais — où, pour vous chercher, je suis encore allée tantôt ?

ESTÈVE

A Port-Juvénal peut-être ?

FLORINETTE

Quelle plaisanterie ! — Pas si loin. Pourquoi ne pas dire : à Palavas ?

ESTÈVE

Baste ! je donne ma langue au chat.

FLORINETTE

Vous rappelez-vous — le joli magasin qui est dans la Grand'Rue, — et où vous deviez un jour m'acheter, pour ma foire, — la bague que vous m'avez promise, il y a deux mois ?

SIMONNET, *à part*

La luronne !

ESTÈVE

E tendrai ço que t'ai aproumés.

FLOURINETO

Oh ! Moussu, quand vous dise...

SIMOUNET, *à despart*

Un toupet d'amoulaire !

ESTÈVE, *dounant sa bago à Flourineto*

Agacho, en esperant, s'aquelo pòu te plaire.

FLOURINETO

Es trop poulido !...Oh ! noun !...Auriéu vergougno...

SIMOUNET

Là !

Ma bello vergougnouso, anen, boto ! pren-la,
Que Moussu te l'óufris emé trop d'avenènço.

FLOURINETO, *la prenènt, d'un èr resigna*

Enfin, aurai de vous aquelo souvenènço...

ESTÈVE, *misteriousamen*

Quouro pourrai veni vèire Cecilo ?

ESTÈVE

Et je tiendrai ce que j'ai promis.

FLORINETTE

Oh ! Monsieur, quand je vous dis...

SIMONNET, *à part*

Un toupet de rémouleur !

ESTÈVE, *donnant sa bague à Florinette*

Regarde, en attendant, si celle-ci peut te plaire.

FLORINETTE

Elle est trop jolie !....Oh ! non !....J'aurais honte de....

SIMONNET

Là ! — ma belle honteuse, allons ! va, prends-la ! — car Monsieur te l'offre avec trop de courtoisie.

FLORINETTE, *d'un air résigné, prenant la bague*

Enfin, j'aurai de vous ce souvenir.

ESTÈVE, *mystérieusement*

Quand pourrai-je aller voir Cécile ?

FLOURINETO

Après
Qu'aurès emé lou viéi gagna voste proucès...

ESTÈVE

E se me rambaiavo encaro, lou coumpaire?

FLOURINETO

Madamisello e iéu pedassarian l'afaire.
Vous amas, vai que trai triounfarés toujour.

ESTÈVE, *à Flourineto que vai sourti*

Adiéu! Sauprai moun sort avans la fin dóu jour.
(*Relegis la letro tout bas*)

FLOURINETO, *se revirant, à Simounet*

E nautre, ounte n'en sian de nòstis amoureto?
N'en quinques pas lou mot...

SIMOUNET

Nautre? Ma coucoureto,
Acò sara lèu fa: iéu te vole; me vos?

FLOURINETO

Eh! perdinche!

FLORINETTE

Dès — qu'auprès du vieux vous aurez gagné votre cause.

ESTÈVE

Et s'il me rembarrait encore, le compère?

FLORINETTE

Mademoiselle et moi nous arrangerions la chose. — Vous vous aimez; de façon ou d'autre, vous triompherez toujours.

ESTÈVE, *à Florinette qui va pour sortir*

Adieu! Je saurai mon sort avant la fin de la journée.
(*Il relit tout bas la lettre*)

FLORINETTE, *se retournant, à Simonnet*

Et nous autres, où en sommes-nous de nos amourettes? — Tu n'en souffles pas mot.

SIMONNET

Nous autres? ma pouponne, — ce sera vite fait: je te veux; me veux-tu?

FLORINETTE

Eh! pardienne!

SIMOUNET, *ie pourgènt la man*
Sufis. Topo !

FLOURINETO, *ie pourgènt la man*
Topo !

SIMOUNET, *ie tapant dins la man*
Uno !

FLOURINETO, *ie tapant dins la man*
Dos !
(*Vai pèr sourti*)

SIMOUNET
Adiéu, moun roussignòu !

FLOURINETO
Adiéu, ma berigoulo !

SIMOUNET
Adiéu, moun iòu !

FLOURINETO
Adiéu, moun astre !

SIMOUNET
Adiéu, ma poulo !

SIMONNET, *lui tendant la main*
Suffit. Tope là !

FLORINETTE, *lui tendant la main*
Tope !

SIMONNET, *lui tapant dans la main*
Une !

FLORINETTE, *lui tapant dans la main*
Deux !
(*Elle va pour sortir*)

SIMONNET
Adieu, mon rossignol !

FLORINETTE
Adieu ! mon petit champignon !

SIMONNET
Adieu, mon œuf [ma mignonne] !

FLORINETTE
Adieu, mon astre !

SIMONNET
Adieu, ma poule !

FLOURINETO

Souleiet de moun amo !...

SIMOUNET

Estello de moun cor !...

(*Flourineto sort; à Estève*)

Emai soun paire siegue aspre coume un recor,
Acò marchara bèn; vèirés.

ESTÈVE

Bon ! veici l'autre.

(*Fai signe*)

SIMOUNET

Alèssi !... Vèn belèu pèr se trufa de nautre...

SCENO IV

Estève, Simounet, Alèssi

ESTÈVE, *irounicamen jusqu'à la fin*

Diéu vous lou done bon, mèste Alèssi !

FLORINETTE

Beau soleil de mon âme !

(*Elle sort*)

SIMONNET

Étoile de mon cœur ! — (*A Estève*) Quoique son père soit âpre comme un recors, — cela marchera bien ; vous verrez.

ESTÈVE

Bon ! voici l'autre.

(*Il fait signe*)

SIMONNET

Alexis !... Il vient sans doute pour se moquer de nous...

SCÈNE IV

Estève, Simonnet, Alexis

ESTÈVE, *ironiquement jusqu'à la fin*

Dieu vous le donne bon [vous donne un bon jour], maître Alexis !

ALÈSSI, *meme jo*

Que Diéu
Vous lou done meiour, s'es poussible, mardiéu !

ESTÈVE

Eh bèn ! coume n'en siàn de l'amour, bèu coulègo ?

ALÈSSI

E vous, d'aquéu brasas que caufo d'uno lègo ?

ESTÈVE

Cremo mai que jamai.

ALÈSSI

E ma passioun grandis.

ESTÈVE

Pèr... Cecilo ?

ALÈSSI

Pèr elo.

ESTÈVE

Eh ! sandis ! cadedis !
Coume disié moun ouncle, avès l'imour counstanto,

ALÈSSI

Eh ! capouchin de bos ! coume disié ma tanto,

ALEXIS, *même jeu*

Que Dieu — vous le donne meilleur, si c'est possible, morbleu !

ESTÈVE

Eh bien ! où en sommes-nous de l'amour, beau collègue ?

ALEXIS

Et vous, de ce brasier qui chauffe d'une lieue ?

ESTÈVE

Il brûle plus que jamais.

ALEXIS

Et ma passion grandit.

ESTÈVE

Pour... Cécile ?

ALEXIS

Pour elle.

ESTÈVE

Eh ! sandis ! cadédis ! — comme disait mon oncle, vous avez le caractère constant.

ALEXIS

Eh ! capucin de bois ! comme disait ma tante — quand vous tenez, vous êtes opiniâtre et vous ne lâchez pas d'un cran.

Quand tenès, sias piniastre e lachas pas d'un cran.

ESTÈVE

Me plais pas, en amour, d'ana coume li cranc
E me countènte pas d'un regard pèr poutage ;
Tant pau que done, fau qu'aquel pau se partage...
Basto ! vole èstre ama coume ame...

ALÈSSI

Avès resoun,
E fau pas autramen iéu-meme, bon garçoun.
Se ma mestresso, un jour, me fasié tristo mino,
Savès se vous i' auriéu lèu-lèu vira l'esquino !
(*Em' entencioun*)
Prene pas lis afrount, iéu, pèr de coumplimen;
Iéu, fau pas bon mercat di nòbli sentimen...

ESTÈVE

Mai Cecilo, me sèmblo...?

ALÈSSI

Elo ! bello adourado,
Tant que pòu satisfai moun amo enamourado.

ESTÈVE

Il ne me plaît pas, en amour, d'aller comme les écrevisses,— et je ne me contente pas d'un regard pour tout potage ; — pour peu que je donne, il faut que ce peu me revienne... — Baste ! je veux être aimé comme j'aime...

ALEXIS

Vous avez raison, — et je ne fais pas autrement moi-même, bon garçon. — Si ma maîtresse, un jour, me faisait triste mine, savez-vous si je lui aurais vite tourné le dos !... — (*Avec intention*) Je ne prends pas, moi, les affronts pour des compliments ;—moi, je ne fais pas bon marché des sentiments les plus nobles...

ESTÈVE

Mais, Cécile, il me semble...?

ALEXIS

Elle ! belle adorée, — elle satisfait tant qu'elle peut mon âme éprise d'amour.

ESTÈVE

Sias pas bèn dificile alor à countenta ?

ALÈSSI

Mai que ço que cresès.

ESTÈVE

Pamens, sèns me vanta,
Pode afourti que siéu soun mignot.

ALÈSSI

Pecaireto !
Se l'un de nautre dous em' elo fai si freto,
(*Se designant éu-meme*)
Es... Moussu.

ESTÈVE

Vous metès pas mau lou det dins l'iue !

ALÈSSI

Voudrias me faire encrèire à miejour que fai niue?

ESTÈVE

Nàni, mai vese proun la façoun que vous trato.

ESTÈVE

Vous n'êtes alors pas bien difficile à contenter !

ALEXIS

Plus que vous ne croyez.

ESTÈVE

Sans me vanter, cependant — je puis affirmer que je suis son mignon.

ALEXIS

Pauvret !... — Si l'un de nous deux avec elle fait ses orges, — c'est... Monsieur.

(*Il se désigne lui-même*)

ESTÈVE

Vous ne vous mettez pas mal le doigt dans l'œil !

ALEXIS

Voudriez-vous me faire accroire qu'il fait nuit en plein midi ?

ESTÈVE

Non, mais je vois assez la façon dont elle vous traite.

ALÈSSI

Fasès-vous óupera de vosto catarato...

ESTÈVE

Sai-que, la niue passado, avès pas proun dourmi?...

ALÈSSI, *em' entencioun*

Ma fisto ! en badinant, devignas, bèl ami.

ESTÈVE

Sarias bèn atrapa s'eici vous fasiéu vèire
La provo qu'ai soun cor, iéu soulet...

ALÈSSI

Es de crèire.
E se iéu vous countave un secrèt que...? Mai noun,
Que vous ensucarié coume un cop de canoun.

ESTÈVE

D'abord que, mau-grat tout, voste aplomb se counservo,
Es lou moumen de faire espeli la reservo...
(*Ie baio la letro de Cecilo*)
Legissès.

ALEXIS

Faites-vous opérer de votre cataracte.

ESTÈVE

Sans doute, la nuit passée, vous n'avez pas assez dormi?...

ALEXIS, *avec intention*

Ma foi ! en plaisantant, vous devinez, bel ami.

ESTÈVE

Vous seriez bien penaud si je vous montrais ici même — la preuve que j'ai son cœur, à moi tout seul...

ALEXIS

C'est à croire. — Et si je vous contais, moi, un secret qui...? — Mais, nenni, car il vous étourdirait comme un coup de canon.

ESTÈVE

Puisque, malgré vous, vous gardez votre aplomb,—c'est le moment de faire paraître la réserve... (*Il lui donne la lettre de Cécile*)— Lisez.

ALÈSSI, *en legissènt*

Qu'acò 's dous ! Es de mèu ! Coume escriéu ! . . .

ESTÈVE

E... couneissès la man ?

ALÈSSI, *ie rendènt la letro*

Es Cecilo, perdiéu !

ESTÈVE

Aro, cantarés plus qu'avès lou blanc dóu pòrri.

ALÈSSI, *s'enanant en risènt*

Mèste Estève, adessias !...

SIMOUNET

Oi ! d'aquéu tantalòri !
I' a pas aqui de que faire un grand cacalas.

ESTÈVE

Es que nous aurié fa toumba dins quauque las ?
Sa maniero d'agi, soun rire, tout m'estouno...
Rapelo-te qu'un cop misterious se mitouno.

ALEXIS, *lisant*

Que c'est doux ! C'est du miel ! Comme elle écrit !...

ESTÈVE

Et .. vous connaissez la main ?

ALEXIS, *lui rendant la lettre*

C'est Cécile, pardieu !

ESTÈVE

Vous ne chanterez plus maintenant que vous avez le blanc du poireau ?

ALEXIS, *sortant en riant*

Maître Estève, adieu !

SIMONNET

Oh ! cet écervelé ! — Il n'y a pas là de quoi rire aux éclats...

ESTÈVE

Est-ce qu'il nous aurait fait tomber dans quelque piége ? — Sa manière d'agir, son rire, tout me surprend...—Souviens-toi qu'il se mitonne quelque coup mystérieux.

SIMOUNET

Vejeici soun varlet. Es un pau...savès?
(*Fai signe qu'es barjaire*)

ESTÈVE

Bon!
En l'embabouchinant pourren saupre quicon.

SCENO V

Estève, Simounet, Barjariho

BARJARIHO, *intrant, à despart*

Estre'i gage d'un mèstre amourous fòu ansindo,
Amariéu cènt fes mai ana garda li dindo !...

SIMOUNET, *amistousamen*

Bonjourneto !

BARJARIHO, *secamen*

Bonjour !

SIMOUNET

Ounte anan d'aquéu pas?
D'ounte venèn ansin, coulègo?

SIMONNET

Voici son valet. Il est un peu... vous savez ?
(*Il fait signe qu'il est bavard*)

ESTÈVE

Bon! — en l'embabouinant, nous pourrons savoir quelque chose.

SCÈNE V

Estève, Simonnet, Barjarille

BARJARILLE, *entrant, à part*

Être aux gages d'un maître amoureux fou ainsi, — j'aimerais cent fois mieux aller garder les dindons !...

SIMONNET, *amicalement*

Bonjour!

BARJARILLE, *sèchement*

Bonjour !

SIMONNET

Où allons-nous de ce pas? — D'où venez-vous ainsi, collègue ?

BARJARIHO

Sabe pas ;
Ni vau ni vène, estènt que brande pas de plaço.

SIMOUNET

Alor, rèstes ?

BARJARIHO

Noun, parte.

SIMOUNET, *à despart*

Es un moussèu de glaço...

ESTÈVE, *à Barjariho*

Barjariho ès bèn fier !....Fasèn un pichot tour ?

BARJARIHO

Vous vesiéu pas, Moussu...Voste umble servitour !
(*Saludo e vai pèr sourti*)

ESTÈVE

Vous fau pòu ? On dirié qu'un tron vous accoussejo.

BARJARIHO, *se clinant, emé forço gèste*

Trop d'ounour me fasès, Moussu.

BARJARILLE

Je ne sais ; — je ne vais ni ne viens, dès l'instant que je ne bouge pas de place.

SIMONNET

Alors, tu restes ?

BARJARILLE

Non, je pars.

SIMONNET, *à part*

C'est un glaçon...

ESTÈVE, *à Barjarille*

Barjarille est bien fier !....Nous faisons un petit tour ?

BARJARILLE

Je ne vous voyais pas, Monsieur... Votre humble serviteur !
(*Il salue et va pour sortir*)

ESTÈVE

Vous fais-je peur ? On dirait qu'un tonnerre vous poursuit.

BARJARILLE, *s'inclinant, avec force gestes*

Trop d'honneur vous me faites, Monsieur.

SIMOUNET, *à despart*

Coume brassejo !
A l'èr d'un prègo-diable...

ESTÈVE

Arrestas-vous un pau.
Sauprés qu'à l'aveni poudès viéure en repau :
M'a bèn faugu leissa la plaço à voste mèstre ;
Ere court e coustié, pire que sant Silvèstre.
Pense plus à Cecilo, e Simounet, se vòu,
Pòu dire ounte ai pourta moun pichot pan d'un sòu.

BARJARIHO

Sarié la verita ?

SIMOUNET

Verita puro e neto.
Iéu-meme, se la vos, te cede Flourineto.

BARJARIHO

Podes bèn la garda, boto !... Pèr soun amour
Es que m'as jamai vist metre de bello imour?
(*A-n-Estève*)
Mai sarié-ti de bon qu'abandounas lou posto?

SIMONNET, *à part*

Comme il joue des bras ! — il a l'air d'une mante religieuse.....

ESTÈVE

Arrêtez-vous un instant.— Sachez que désormais vous pouvez vivre en repos :— il m'a bien fallu laisser la place à votre maître ; — j'étais court et de côté [mes traits n'arrivaient pas au but ou allaient à côté], pire que saint Sylvestre. — Je ne pense plus à Cécile, et Simonnet, s'il le veut,— peut vous dire où j'ai porté mon petit pain d'un sou.

BARJARILLE

Serait-ce la vérité?

SIMONNET

Vérité pure et franche. — Moi-même, si tu la veux, je te cède Florinette.

BARJARILLE

Tu peux bien la garder, va... Pour son amour— est-ce que tu m'as jamais vu porté de bonne humeur ? — (*A Estève*) Mais serait-ce pour tout de bon que vous abandonnez le poste ?

ESTÈVE

Cecilo ! save plus ni quant vau ni quant costo...
Es que pode, vejan, ie garda ma fervour,
Dóu moumen que toun mèstre a tóuti si favour ?

BARJARIHO

Sèns coumta qu'aqui sias ome prudènt e sage :
A vous dire verai, geinavias lou passage.
I'a bèn long-tèms qu'aurias degu quita l'oustau,
Car vous i' escarnissien pièi, d'un biais, trop brutau.
E iéu, que saviéu tout, quand vous vesiéu, purèio !
Coume d'escut tin-tin prene si simagrèio,
Mé sariéu derraba lou fege emé li dènt...
Cecilo se risié de vous, paure imprudènt,
E tóuti si mamour emai si bèlli pauso
Èron santalimen pèr mies nebla la causo.
E vous, brave jouvènt, croucavias lou marmot...
Mai coume avès dounc fa pèr saupre lou fin mot ?
Quand lou cop se faguè, diantre ! aquelo vesprado,
I' avié res mai que iéu e mi dous cambarado.
Ai bello me vira la tèsto de l'envès,

ESTÈVE

Cécile !.... Je ne sais plus ce qu'elle vaut ni ce qu'elle coûte... — Puis-je, voyons, lui garder ma flamme, — dès l'instant que ton maître a toutes ses faveurs ?

BARJARILLE

Sans compter qu'en cela vous êtes homme sage et prudent : — à vous dire vrai, vous gêniez le passage. — Il y a bien longtemps que vous auriez dû quitter la maison ;— car on vous y bernait, puis, d'une façon trop brutale ; — et moi, qui savais tout, quand je vous voyais, saperlotte ! — comme écus sonnants prendre leurs simagrées, — je me serais arraché le foie avec les dents...— Cécile se riait de vous, pauvre imprudent, — et tous ses mamours et ses belles manières — étaient uniquement pour mieux voiler la chose... — Et vous, brave jeune homme, vous croquiez le marmot... — Mais comment avez-vous donc fait pour savoir le fin mot ?— Lorsque le coup se fit, diantre ! cette soirée, — il n'y avait que moi et mes deux camarades. — J'ai beau me mettre la tête à l'envers, — je ne puis m'expliquer d'où vous le savez....

Pode pas m'esplica d'ounte vous lou savès...

ESTÈVE, *inquiet*

De-que dises aqui?

BARJARIHO

Que pode pas coumprene
Coume, estènt tant secrèt, avès fa pèr aprene
Lou mariage qu'unis Çecilo...

ESTÈVE, *furious*

N'as menti!
E, vè, se m'en cresiés, fariés bèn de parti.

BARJARIHO, *ipoucritamen*

Avès resoun, m'envau.

ESTÈVE

O frount de coumissàri,
Sies un flame couquin!

BARJARIHO

Dise pas lou countràri.

ESTÈVE

S'escoutave moun sang, que gargoutejo viéu,
T'auriéu dejà passa ma lamo dins lou...

ESTÈVE, *inquiet*

Que dis-tu là?

BARJARILLE

Que je ne puis comprendre — comment, secret comme il est, vous avez pu apprendre le mariage qui unit Cécile...

ESTÈVE, *furieux*

Tu en as menti! — et, vois-tu, si tu m'en croyais, tu ferais bien de partir.

BARJARILLE, *hypocritement*

Vous avez raison, je m'en vais.

ESTÈVE

O front de commissaire! tu es un fieffé coquin!

BARJARILLE

Je ne dis pas le contraire.

ESTÈVE

Si j'écoutais mon sang, qui bouillonne vivement, — je t'aurais déjà passé ma lame dans le...

BARJARIHO

Diéu !

Quau vous empacho ?

ESTÈVE, *plan, à Simounet*

Eh bèn ! de-que n'en dises ?

SIMOUNET, *plan, à-n-Estève*

Diable !

Ah ! diable...

ESTÈVE, *à Simounet*

Iéu ai pòu que siegue veritable !...

Ie farai bèn raca...

(*A Barjariho, que vai pèr sourti*)

Te sauves pas, sai-que ?

BARJARIHO

Pas mai !

ESTÈVE, *doucetamen*

Dises alor que Cecilo...?

BARJARIHO

De-que ?

ESTÈVE

De toun mèstre es deja la feno ?

BARJARILLE

Dieu ! qui vous en empêche ?

ESTÈVE, *bas, à Simonnet*

Eh ! bien, qu'en dis-tu ?

SIMONNET, *bas, à Estève*

Diable !... — ah ! diable !...

ESTÈVE, *à Simonnet*

Moi, j'ai peur que ce ne soit véritable ; — je le lui ferai bien avouer...

(*A Barjarille, qui va pour sortir*)

Tu ne te sauves pas, peut-être ?

BARJARILLE

Non, certes !

ESTÈVE, *très-doucement*

Tu dis alors que Cécile...?

BARJARILLE

Quoi ?

ESTÈVE

De ton maître est déjà la femme ?

BARJARIHO

Galejave.

ESTÈVE

Ah ! galejaves?

BARJARIHO

Noun, galejave pas.

ESTÈVE

Brave !

Alor, es bèn verai?

BARJARIHO

Iéu, dise pas acò.

ESTÈVE

De-que dises adounc? Parlo, vielan cocot...

BARJARIHO

Dise que dise rèn, crento de n'en trop dire.

ESTÈVE

Tiro la causo au clar, qu'ai pa 'nvejo de rire...
Es-ti verai o noun?

BARJARIHO

Sara coume voudrés,
Car vole pas, Moussu, vous contro-dire en res.

BARJARILLE

Je plaisantais.

ESTÈVE

Ah !... tu plaisantais?

BARJARILLE

Non, je ne plaisantais pas.

ESTÈVE

C'est donc bien vrai alors?

BARJARILLE

Je ne dis pas cela.

ESTÈVE

Que dis-tu donc? Parle, vilain moineau.

BARJARILLE

Je dis que je ne dis rien, crainte de trop dire.

ESTÈVE

Tire la chose au clair; car je n'ai pas envie de plaisanter... — Est-ce vrai, oui ou non ?

BARJARILLE

Ce sera commè vous voudrez ; — car je ne veux pas, Monsieur, vous contredire en rien.

ESTÈVE

Oh ! m'ameisaran pas, tis èr de catamiaulo !
Parlo, se-noun eiçò te rendra la paraulo...
(*Lou menaço d'un pistoulet*)

BARJARIHO, *esfraia*

Voulès rire !...Oh ! perdoun...Lou fagués pas peta...

ESTÈVE

Dau ! sèns mai de bestour, digo la verita.

BARJARIHO

La dirai ; es qu'ai pòu de vous facha...

ESTÈVE, *lou menaçant*

Zóu ! digo,
Se noun vos...

BARJARIHO

Gramaci. Voui, Moussu, vosto amigo,
Dóu mens la que cresias vosto amigo, avans-ièr
Espousè dins la niue moun mèstre... En de-que sièr,
Dóu moumen qu'ai agu la lengo tant bavardo,
De vous escoundre mai un pount que vous regardo?
Se soun trufa de vous ensèn, emai ie sias.

ESTÈVE

Oh ! tes airs de chattemite ne m'apaiseront pas !... — Parle, sinon ceci te rendra la parole...
(*Il le menace d'un pistolet*)

BARJARILLE, *effrayé*

Vous voulez rire !...Oh ! pardon... Ne le faites pas partir...

ESTÈVE

Allons ! sans plus de détours, dis la vérité.

BARJARILLE

Je la dirai ; c'est que j'ai peur de vous fâcher...

ESTÈVE, *le menaçant*

Vite, dis, — si tu ne veux...

BARJARILLE

Grand merci. Oui, Monsieur, votre amie, — ou, du moins, celle que vous croyiez votre amie, avant-hier — épousa dans la nuit mon maître... — A quoi sert-il, dès l'instant que j'ai eu la langue si bavarde, — de vous cacher plus longtemps un point qui vous concerne ?... — Ils se sont moqués de vous ensemble, et vous y étiez encore.

ESTÈVE

Se pòu-ti ?

BARJARIHO

Vous lou jure.

ESTÈVE, *ie fasènt signe*

Envai-t'en.

BARJARIHO, *saludant*

Adessias.

(*A despart*)

Es pas trop lèu... An ris de ma pòu ridiculo ;
Mais coume an tóuti dous envala la pilulo !...

(*S'envai*)

ESTÈVE

Quante pessut de pebre a mes dins moun toupin !...
Me i' esperave pas !...

SIMOUNET

Es lou cop dóu lapin.

ESTÈVE

Boudiéu ! sian pas encaro à la fin de l'escagno ;
Lis acivadarai, e pas emé la cagno...
Laisso faire.

ESTÈVE

Se peut-il ?

BARJARILLE

Je vous le jure.

ESTÈVE, *lui faisant signe*

Va-t'en !

BARJARILLE, *saluant*

Adieu !— (*A part.*) Ce n'est pas trop tôt... Ils ont ri de ma peur ridicule, — mais comme ils ont gobé la pilule tous deux !...

(*Il s'en va*)

ESTÈVE

Quelle pincée de poivre il a mis dans mon pot-au-feu ! — Je ne m'y attendais pas...

SIMONNET

C'est le coup du lapin.

ESTÈVE

Bon Dieu ! nous ne sommes pas encore à la fin de l'écheveau ; — je les rétorquerai, et pas de main morte. — Laisse faire.

SIMOUNET

Poudès canta *De profundis*.

ESTÈVE

Hòu ! l'empourtaran pas ansindo au Paradis.

SIMOUNET

Dins la man dóu destin l'ome es uno machino.

ESTÈVE

Ie garde en tóuti dous un cadèu de ma chino.

SIMOUNET

Pèr tant que siegue verd, aspre e dur, un coudoun
Se digeris toujour.

ESTÈVE

Nàni, ges de perdoun :
Lou cacalas d'Alèssi es aqui que me cacho ;
Fau que ie fague, un jour, rintra dins la ganacho.
(*Van pèr sourti*)

SIMONNET

Vous pouvez chanter *De profundis*.

ESTÈVE

Heu ! ils ne l'emporteront pas ainsi au Paradis.

SIMONNET

Dans la main du destin l'homme est une machine.

ESTÈVE

Je leur garde à tous deux un beau chien de ma chienne.

SIMONNET

Pour tant qu'il soit vert, âpre et dur, un coing— se digère toujours.

ESTÈVE

Non ! pas de pardon : —l'éclat de rire d'Alexis est là qui me pèse ; — il faut que je le lui fasse un jour rentrer dans la gorge...
(*Ils vont pour sortir*)

SCENO VI

Li Meme, Flourineto

FLOURINETO, *intrant, à-n-Estève*

Vous rescontre à prepaus... Sachés, urous couquin,
Que quaucun vous espèro, aniue, dins soun jardin.

ESTÈVE, *furious*

Vas me f..itre lou camp, trasso de messagiero,
Se noun vos que tourna te croumpe uno autro fiero!
Vai, lengo de pedas; vai, serpatas maudi,
Em' éli prepara vosto obro de bandit!...
Après un parié tour, Cecilo enca me morgo!
Vai ie dire lou cas que fau de si messorgo...
(*Estripo la letro de Cecilo e s'envai*)

FLOURINETO, *à Simounet*

Sus quanto meichanto erbo a marcha de-matin?

SIMOUNET, *engaugnant Estève*

Vai faire un pau pus liuen cascaia toun patin,

SCÈNE VI

Les Mêmes, Florinette

FLORINETTE, *entrant, à Estève*

Je vous rencontre à point... Sachez, heureux fripon, — que quelqu'un vous attend, ce soir, dans son jardin.

ESTÈVE, *furieux*

Tu vas f..icher le camp, vaurienne de messagère, — si tu ne veux que je t'achète encore une autre foire! — Va, langue de chiffon; va, maudite vipère, — préparer avec eux votre complot de bandits!...— Après un tour pareil, Cécile me nargue encore! — Va lui dire le cas que je fais de ses mensonges...

(*Il déchire la lettre de Cécile et sort*)

FLORINETTE, *à Simonnet*

Sur quelle mauvaise herbe a-t-il marché ce matin?

SIMONNET, *imitant Estève*

Va faire un peu plus loin résonner ton patin, — ô taon de mal-

O tavan de malur, o marrido femelo,
Se noun vos en quicon reçaupre ma semelo !...
Vai dire à quau te mando encaro que savèn
De quanto meno soun li figo que nous vènd !...
Vai, que moun mèstre è iéu, l'entèndes, margoulino,
Avèn proun begu d'aigo à voste gourgoulino...
Tigre, rinoceros, croucodile, grapaud,
T'escrapouchinariéu, se m'escoutave un pau !...

(*S'envai*)

FLOURINETO

Pèr ma fisto ! soun bau ! N'en siéu estabourdido...
E ma pauro mestresso, elo qu'èro candido
Dóu plesi de lou vèire aniue, coume prendra
La maniero que m'an tóuti dous revira !...

(*Acampo li moucelet de la letro estrifado e s'envai. — Baisson la telo.*)

FIN DE L'ATE PREMIÉ

heur, ô méchante femelle, — si tu ne veux recevoir ma semelle quelque part !... — Va dire à celle qui t'envoie que nous savons — de quelle qualité sont les figues qu'elle nous vend !... — Va, car mon maître et moi, l'entends-tu, effrontée ? — nous avons assez bu d'eau à votre gargoulette... — Tigre, rhinocéros, crocodile, crapaud, — je t'écrabouillerais, si je m'écoutais un peu !...

(*Il s'en va.*)

FLORINETTE

Par ma *fiste !* ils sont fous ! J'en suis tout ébahie... — Et ma pauvre maîtresse, elle qui était ravie — du plaisir de le revoir ce soir, comment prendra-t-elle — la façon dont ils m'ont tous les deux retournée !...

(*Elle ramasse les morceaux de la lettre déchirée et s'en va. — On baisse le rideau.*)

FIN DU PREMIER ACTE

PÉRIODIQUES

Revue lyonnaise. (Lyon, Pitrat, rue Gentil, 4, vingt francs par an.) — Cette revue, fondée il y a trois ans par M. François Collet[1], a mis à jour divers travaux de M. Mariéton sur la littérature contemporaine, et notamment sur MM. William-C. Bonaparte-Wyse, Auguste Fourès et l'abbé Joseph Roux. Le cinquième de ses tomes contient un texte en langue vulgaire des XIIIe et XIVe siècles : *le Carcabeau du Péage de Givors*, publié par M. Georges Guigue, et une suite relativement nombreuse de poésies en langue d'oc[2]. Les trois notices sur MM. Bonaparte-Wyse, Fourès et Roux, ont été luxueusement tirées à part par l'auteur. Une sorte de jeunesse admirative anime leurs

[1] La *Revue lyonnaise* avait été précédée du *Monde lyonnais*, qui vécut deux ans, et dont le numéro du 1er janvier 1881 contient quelques poésies provençales de MM. Bonaparte-Wyse, Mistral, Roumanille et de Gagnaud.

L'écot littéraire de l'auteur de *Mirèio* a pour titre : *lou Diable, escapouloun d'un pouèmo inedi :*

Lou diable es un coumpaire gai.
Au mes d'abriéu, sus lou margai,
Amo li danso fouligaudo,
Lis escoundudo, la man caudo,
E li galant jouguet qu'an lio
A la vihado, autour dóu fio.
Lou galoubet, la carlamuso,
Acò l'atiro, acò l'amuso,
E quand brounzino lou viòuloun,
Vèn escouta de rebaloun.
Lou diable es uno bono-voio :
Amo lou rire, amo la joio,
Lou chaplachòu e lou bousin ;
Lou diable amo li bon couissin,
L'oudour di roso e de la nerto,
Li bèlli raubo entre-duberto,
E l'arrougnço dóu jouvènt
Que marcho emé la tèsto au vènt.
Mai lou mai qu'amo es la jouguino,
Lou jo que fai toumba d'esquino,
Dins li brasiero de l'infèr,
Li plus valènt e li plus fièr ;
Lou jo que fai li renegaire,
Que fai li gus, li fournicaire,
Li fenat, li manjo-proufié,
Lis araca, lis estafié ;
Lou jo que meno i draio gaucho,
A la riboto, à la desbaucho ;
Lou jo que fai descrestiana,
Que fai, sus lis oustau rouina,
Creisse l'ourtigo e la caussido,
Lou jo que fai li parricido !

Ou nous nous trompons fort, ou ce fragment est extrait du poëme de *Nerto*, que M. Mistral doit publier au commencement de l'année 1884, et qui serait par conséquent écrit en vers de huit pieds. La nouvelle œuvre se rattacherait, au moins de ton et d'allure générale, à l'épopée de l'Arioste et de Berni.

Cette circonstance nous semble justifier la reproduction d'un fragment à qui la publicité restreinte du *Monde lyonnais* laisse tout le charme de l'inédit.

[2] Elles appartiennent à MM. Aubanel, de Berluc-Perussis, Bonaparte-Wyse, Fourès, Gras, Mistral et l'abbé Roux. Plusieurs d'entre elles avaient été publiées antérieurement à leur admission dans la *Revue lyonnaise*.

pages, sans rien enlever à la justesse de l'appréciation critique, à la précision des renseignements biographiques et littéraires. M. M. se propose de faire paraître bientôt les notices consacrées à *Mistral, prosateur*, à MM. de Berluc-Perussis et Anselme Mathieu [1].

Le fascicule du 15 juin 1883 renferme une ode harmonieuse en provençal : *A Dono Clemença*, par Mlle Alexandrine Brémond, à qui la Maintenance languedocienne du *Félibrige* doit le charmant recueil de poésies, *li Blavet de Mount-Majour*, publié à Montpellier, il y a quelques mois. Un choix d'informations et de documents sur les Jeux Floraux de Barcelone, les félibrées de Montpellier et de Sceaux, précède les strophes de Mlle Brémond. Parmi ces textes figure la dépêche suivante, qui aurait été adressée le 25 mai par les félibres de Montpellier aux félibres de Sceaux :

Que noste brinde,
Afelibri,
Fol, eletri,
Tras l'aire drinde !
De sous Arcèus,
Tout lou Parage,
Lou cor arrage,
S'envolo à Scèus !

Albert Arnavielle, Camille Chabaneau, Antonin Glaize, Frizet, Roque-Ferrier, Cavalier, Auzière, Chassary, Coulazou, Gautier, Hamelin, Marsal, Rettner, Vergne [2].

Le respect de la mémoire de mon père, mort le 5 mai, c'est-à-dire trois semaines avant la félibrée de Sceaux, et le respect de la vérité, m'obligent à remarquer que j'ai seulement connu ce télégramme par le numéro de la *Revue lyonnaise*, qui l'a rendu public. A si peu de temps d'une aussi triste date, je ne pouvais avoir la pensée d'accueillir et de signer un *brinde fol, eletri*. Quelques-uns de nos amis n'ont pas été plus que moi, du reste, avisés que leurs noms seraient placés au bas des vers alaisiens du 27 mai.

A. Roque-Ferrier.

[1] La fondation de la *Société pour l'étude des langues romanes*, ses Concours de 1875 et 1878, les efforts de ses premiers présidents, MM. Camboulin, de Tourtoulon, Boucherie et Montel, ont été relatés par M. M. avec une bienveillante justice, dans le travail qui a pour titre : *l'Idée latine.—Charles de Tourtoulon* (extrait de *Lyon-Revue*), et surtout dans l'appendice de cet opuscule biographique.

[2] P. 590 du t. V (juin 1883).

CHRONIQUE

COMMUNICATIONS FAITES EN SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ. — 6 juin. — Le Joyeux Mystère des Trois Rois, à dix-sept personnages, composé par Johan d'Abondance, bazochien et royal-notaire de la ville du Pont-Saint-Esprit (XVIe siècle), par M. Camille Laforgue.

20 juin. — *A Sa Majesta la Rèino Isabèu de Roumanìo*, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. Théodore Aubanel. — *A Messieurs Aubanel et Mouzin*, poésie française par S. M. la reine Élisabeth de Roumanie ;

Ma Viloto, sixtine languedocienne (Saint-Pons), par M. Victor Rettner ;

Un Noël populaire en languedocien et un Noël français-languedocien, par M. E. Galteyrès ;

L'*Amour e Diano*, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. Paul Chassary ;

Li Pantai, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. Auguste Marin ;

Cansou de la Biroulenco, poésie languedocienne (Saint-Pons), par M. A. Lartigue ;

Proverbes, énigmes, contes populaires et poésies agénaises (haut et moyen Agénais), par M. Séré ;

Vers languedociens en langage de Sumène (Gard) (XVIIIe siècle), par M. Ferd. Teissier.

4 juillet. — *Maugis d'Aigremont*, chanson de geste, par M. Ferdinand Castets ;

La Bataio de Muret, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. l'abbé Célestin Malignon ;

Le changement de l'*l* initial en *d*, par M. A. Roque-Ferrier ;

Lou Pelerin, poésie en langage de Bessan (Hérault), par M. H. Bousquet ;

A. Puget, ode languedocienne, idiome de Limoux (Aude), par M. Paul Gourdou.

***

Le Secrétaire de la Société a été durement éprouvé par la mort de son père, Simon-Frédéric Roque-Ferrier, correspondant de la *Société archéologique* et de l'*Académie des sciences et lettres* de Montpellier, décédé le 5 du mois de mai, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La *Revue* publiera bientôt une notice sur sa vie et ses œuvres littéraires.

***

SOUSCRIPTION AU BUSTE DE BOUCHERIE. — Voici la liste des adhésions parvenues à M. Louis Lambert, trésorier du Comité, à la date du 10 juillet :

MM.	Aubanel (Théodore), à Avignon.	20
	Azaïs (Gabriel), secrétaire de la Société archéologique de Béziers.	20
	Barthés (Melchior), pharmacien, à Saint-Pons (Hérault).	2
	A reporter.....	42

	Report.....	42
Mlle	Bassas (Honorine), institutrice, à Montblanc (Hérault).	2
MM.	Billy (Alfred de), inspecteur des finances, à Paris.	10
	Bertin-Sans (Emile), professeur à la Faculté de médecine, à Montpellier.	10
	Bonnet (Jean), instituteur, à Montlaur (Aude).	2
	Bonnet (Max), professeur suppléant à la Faculté des lettres de Montpellier.	10
	Bourdel (Adolphe), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier.	5
	Bourdel (Henri), étudiant en médecine, à Montpellier.	
	Bousquet (Hippolyte, garde principal d'artillerie en retraite, à Bessan (Hérault).	20
	Brianti, professeur au lycée, à Tarbes.	15
	Cardon (Artémie), à Rouen.	5
	Castelly, instituteur, à Meyrargues (Bouches-du-Rhône).	5
	Castets (Ferd.), doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, président de la Société des langues romanes.	25
	Chabaneau (Camille), chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier.	50
	Chaber (Alfred), à Montpellier.	20
	Comolet (Emile), sous-préfet d'Aix-en-Provence.	20
	Constans (Léopold), professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse.	10
	Croiset (Maurice), professeur à la Faculté des lettres, à Montpellier.	20
	Darmesteter (Arsène), professeur à la Faculté des lettres de Paris.	10
	Deandreis (Elisée), banquier, à Montpellier.	25
	Delille (François), officier de l'instruction publique, à Saint-Nazaire-du-Var (Var).	10
	Delpech (Henri), avocat, à Montpellier.	25
	Devic (Marcel), maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier.	50
	Donnadieu (Frédéric), vice-président de la Société archéologique, à Béziers.	40
	Egger (Emile), membre de l'Institut, à Paris.	25
	Falgueirettes (l'abbé), aumônier du petit lycée, à Montpellier.	10
	Faliès (Louis), publiciste, à Montpellier.	20
	Fort (Paul), professeur au Petit Lycée de Montpellier.	5
	Fourès (Auguste), à Castelnaudary (Aude).	5
	Gaidan (Jean), de l'Académie du Gard, à Nimes.	5
	Galteyrès (E.), instituteur, à Moissac (Lozère).	2
	Germain (Alexandre), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, membre de l'Institut.	20
	Glaize (A.), professeur à la Faculté de droit de Montpellier.	25
Mme	Grand d'Esnon (la baronne).	
MM.	Grand d'Esnon (Charles), capitaine d'état-major.	100
	Grand d'Esnon (Gonzalve), lieutenant d'infanterie.	
	Grand d'Esnon, conseiller de préfecture, à Montpellier.	10
	A reporter.....	658

	Report.....	658
MM.	Guichard (Germain), à Avignon.	5
	Hamelin frères, imprimeurs, à Montpellier.	25
	Itier (Paul-Jules), avocat à la Cour d'appel de Montpellier.	10
	Lacrouzette-Bellonet, trésorier-payeur général du Loiret, à Orléans.	50
	Laforgue (Camille), président de la Maintenance languedocienne du Félibrige, à Quarante (Hérault).	50
	Lambert (Louis), professeur de musique, à Montpellier.	20
	Lambert (François), élève à la Faculté des lettres de Montpellier.	5
	Lamouroux, instituteur, au Caylar.	5
	Le Bourdais, receveur municipal, à Montpellier.	5
	Lespy, ancien secrétaire général des Basses-Pyrénées, à Pau.	20
	Levy (le Dr Emile), à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne).	20
	Marchadier (Marc), négociant, à Cognac (Charente).	15
	Margon (le vicomte A. de), à Roujan (Hérault).	10
	Marsal (Edouard), professeur de dessin, à Montpellier.	5
	Martin (Arthur), professeur en retraite, à Montpellier.	5
	Meyer (Paul), professeur au Collége de France, à Paris.	20
	Mir (Achille), vice-président de la Maintenance languedocienne du Félibrige, à Carcassonne.	10
	Mistral (Frédéric), grand-maître du Félibrige, à Maillane (Bouches-du-Rhône).	10
	Monaci (Ernest), professeur à l'Université de Rome.	20
	Obédénare (le docteur), premier secrétaire de la légation de Roumanie, à Rome.	50
	Paris (Gaston), membre de l'Institut, à Paris.	20
	Pépratx (Justin), administrateur de la Banque, à Perpignan.	10
	Planchon, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Montpellier.	10
	Rettner (Victor), à Montpellier.	3
	Revillout (Charles), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.	20
	Rigal (Eugène), maître de conférences à la Faculté des lettres d'Aix.	10
	Roumanille (Joseph), à Avignon.	5
	Roumieux (Louis), à Montpellier.	20
	Roque-Ferrier (Alphonse), à Montpellier.	25
	Roux (l'abbé Joseph), curé, à Saint-Hilaire-Peyroux (Corrèze).	3
	Spera (l'abbé), professeur à l'abbaye de Cava (Italie).	5
	Stengel, professeur de philologie romane, à Marbourg (Allemagne).	10
	Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, à Gontaud (Lot-et-Garonne).	10
	Tavan (Alphonse), à Marseille.	3
	Thénard, professeur au lycée de Versailles.	10
	Tissot, instituteur, à Vétraz-Monthoux (Haute-Savoie).	1
	A reporter.....	1,183

	Report.....	1,183
MM.	Tourtoulon (le baron Charles de), à Valergues (Hérault).	50
	Tourtoulon (Pierre de).	5
	Vergne (Louis), à Montpellier.	3
	Vidal (François), à Aix-en-Provence.	3
	Viguier, instituteur, à Maussans (Tarn).	1
	Westphal-Castelnau, à Montpellier.	25
	Total de la 1re liste.....	1,270

***

M. Joseph Roumanille fera paraître, avant la fin de l'année, quatre cents pages environ de prose provençale (1 vol. in-12, 3 fr.50). Nous ignorons le titre du nouveau recueil de l'auteur des *Oubreto*, mais nous pouvons annoncer d'ores et déjà qu'il est entièrement composé de contes, d'anecdotes et de reparties populaires.

***

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — Assabé de la Joia Reinala e das Rams de la Court mantenenciala de Lengadoc, per las annadas MDCCCLXXXIII, MDCCCLXXXIV e MDCCCLXXXV. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883 ; in-8°, 24 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

Banquet de la felibrejada mount-pelieirenca dau dilus de Pantacousta (XV de mai MDCCCLXXXIII). —Jacques Azaïs :« l'Ome counten de soun sort », poésie biterroise extraite des « Verses bezieirencs » de Jacques Azaïs. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi [1883]; in-8°, 2 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

Cassino de Granollers. Secció literaria, científica y artística. Certámen científich-literari de Granollers en l'any 1882. Barcelona, la Renaixensa, 1883 ; in-8°, 164 pages ;

Errata du numéro de mai 1883

POÉSIES DE DOM GUÉRIN. — P. 231, l. 4: d'un humou fort umido; *lisez :* d'un humou fort timido (la traduction, p. 230, doit être: d'une humeur fort timide, *au lieu de:* d'une humeur (?) fort humide (?).

LOU DESTOURBI DAS AUCELS.— P. 242, l. 13: grant jour, *lisez :* grand jour.— Après la ligne 15, ajoutez le vers suivant, qui a été omis:

D'en pus fort que jamais lou bresil se desgaula.

BONUR DE FAMIHO. — P. 245, l. 20 : E ieu ploure à Marìo, *lisez :* E ieu ploure Marìo. — L. 3, en remontant par le bas, *au lieu de :* Et moi je pleure à Marie, *lisez:* Et moi, je pleure Marie.

Le Gérant responsable: Ernest HAMELIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU NEUVIÈME VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés (*suite*) (C. CHABANEAU). 5-70-115

Sermons et préceptes religieux en langue d'oc du XIIe siècle (*suite*) (C. CHABANEAU). 53-157

Sainte Marie Madeleine dans la littérature provençale (C. CHABANEAU). 105

Fragments d'une traduction de la Bible en langue romane (H. LE LA COMBE). 209

DIALECTES MODERNES

Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez (*suite et fin*) (A. MIR). 81-170-237

Termes de marine et de pêche en usage à Palavas (WESTPHAL-CASTELNAU). 130

Poésies de Dom Guérin de Nant (*suite*) (MAZEL et VIGOUROUX). 221

Lou Diéu de Marsiho (W.-C. BONAPARTE-WYSE). 146

Les Parpalhols de Flou-de-Pruniè (Aug. FOURÈS). 148

La Batouso (Aug. FOURÈS). 151

Soulelh coulc (Aug. FOURÈS). 152

Lou Destourbi das aucels (A. LANGLADE). 240

Alaric (Aug. FOURÈS). 243

Bonur de famiho (V. RETTNER). 244

La Bisco (L. ROUMIEUX). 261

VARIÉTÉS

Une nouvelle conjecture concernant Guillaume VII (C. CHABANEAU). 98

Le chevalier Raimbaud et la comtesse de Flandres (C. CHABANEAU). 98

BIBLIOGRAPHIE

L'Escriveta, traduite en dialecte macédo-roumain, par T. Iliescu (A. ROQUE-FERRIER). 23

Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanische Philologie veroffenlicht, von E. Stengel (A. BOUCHERIE). 31

Altfranzosische Bibliothek, herausgegeben, von W. Foerster (A. BOUCHERIE). 32

Franzosisches *oi*, inaugural dissertation, etc., von Ph. Rosmann (A. BOUCHERIE). 34

Aiol et Mirabel und Elie de Saint Gille, etc., von W. Foerster (A. BOUCHERIE). 35
Geschichte des Suffixes.—*Olus*, etc., von Max Mirisch (A. BOUCHERIE). 99
Romancerillo catalan, par M. Milá y Fontanals (L. LAMBERT). 153
Etude sur le dialecte anglo-normand du XIVe siècle, par M. Vising (A. BOUCHERIE). 180
Toloza, geste provençale, par Félix Gras (A. GLAIZE). 184
Les Correspondants de Peiresc, par M. Tamizey de Larroque (C. CHABANEAU). 247

PÉRIODIQUES

Romania (A. BOUCHERIE). 37
Le Nouvelliste des Charentes (A. BOUCHERIE). 50
Zeitschrift für romanische Philologie (L. CONSTANS et BOUCHERIE). 189
Bulletins de la Société d'anthropologie (J. BAUQUIER). 249
Revue lyonnaise (A. ROQUE-FERRIER). 305

Le Programme de la Maintenance languedocienne du Félibrige. 252

NÉCROLOGIE. — Anatole Boucherie. — Allocution de M. Roque-Ferrier. — Discours de M. Castets. — Discours de M. Revillout. — Discours de M. Bernard. — Allocution provençale de M. Roumieux. — Articles nécrologiques des journaux de Montpellier. — Le poëte A.-F. Robert, le philologue Boucherie, par M. E. Egger. — Lettre de M. Obédénare. — Notice publiée dans la *Revue de philologie*. 195-256
Chronique. 51-100-154-208-258-307.
Errata, Additions et Corrections. 101-156-260
Table des matières. 311

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI. — HAMELIN FRÈRES.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME DIXIÈME

TOME XXIV DE LA COLLECTION

10.

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXIII

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

LE CONCOURS PHILOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE

DE L'ANNÉE MDCCCLXXXIII

DISCOURS

Prononcé par M. FERDINAND CASTETS, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, président de la Société pour l'étude des langues romanes, en séance publique du 13 mai.

MESDAMES, MESSIEURS,

La Société pour l'étude des langues romanes, fondée en 1869, distribue aujourd'hui les prix de son quatrième Concours. Je vous l'avouerai, ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous affrontons ces séances solennelles. Les sympathies elles-mêmes, dont votre présence est un témoignage, rendent en ce moment notre tâche plus difficile.

On ne nous a rien refusé : cette salle magnifique [1], habituée à retentir des voix les plus éloquentes, nous a été accordée ;

[1] La grande salle du Palais de Justice.

la science et la poésie ont accepté de siéger autour de cette table, pour nous donner un public encouragement.

Nous avons des dettes envers tous : envers le Conseil général de l'Hérault et le Conseil municipal de Montpellier, dont la libéralité ne se dément jamais; envers M. le Ministre de l'Instruction publique, qui nous a cette année traités avec une générosité dont nous ne saurions être trop reconnaissants. Comment nous montrer dignes de toutes ces preuves de bienveillance? Comment répondre à cette attente si légitime qui vous a portés à accepter notre invitation?

Le programme de cette séance est très-simple. Nous allons décerner des prix à des travaux philologiques et à des œuvres littéraires. Y a-t-il intérêt à le faire, et l'opinion ne saurait-elle juger par elle-même? N'y a-t-il pas quelque prétention à se constituer ainsi en aréopage? Quelle est, au fond, notre pensée? Pour la plupart, vous la connaissez déjà; mais il est bon parfois de s'entretenir des choses sur lesquelles on est d'accord. Un examen de conscience raffermit la foi, et, d'ailleurs, les occasions de confession publique sont assez rares pour qu'il soit permis d'en profiter.

Nous étudions les langues romanes, c'est-à-dire les langues issues du latin, à tous les moments de leur développement, le limousin et le provençal des troubadours, le normand et le picard des trouvères, le languedocien et le français de nos contemporains. Le roumain des bords du Danube, le catalan des bords de l'Èbre, le toscan des bords de l'Arno, nous paraissent également dignes d'intérêt. La famille des langues néo-latines est si nombreuse, si féconde, le domaine à défricher si étendu, que nous trouvons constamment matière à recherches nouvelles. L'unité de nos travaux consiste dans l'unité de la méthode. Qu'il s'agisse de la publication de textes anciens ou de l'étude de dialectes actuellement parlés, de l'histoire de la conjugaison française ou de la grammaire limousine (un de nos savants confrères [1] me permettra de citer ses œuvres désormais classiques), nous appliquons les procédés rigoureux de la philologie moderne. Nous essayons de contribuer au progrès d'une science dont le berceau fut en France,

[1] M. Camille Chabaneau.

qui a grandi à l'étranger, mais qui nous est enfin revenue, et qu'il convient de fixer parmi nous.

Est-ce une illusion? Nous croyons que la connaissance précise des patois, pour les appeler de leur nom vulgaire, est la clef de bien des questions difficiles; or, cette connaissance précise, ne sommes-nous pas dans les meilleures conditions pour l'acquérir? Telle est la raison pour laquelle nous mettons au concours des questions portant sur l'étude grammaticale des dialectes méridionaux. La bonne volonté de nos amis aidant, nous réunissons ainsi des monographies souvent très-remarquables, matériaux dont peut-être d'autres que nous profiteront, mais dont l'utilité ne saurait guère être contestée. Nous récompensons, il est vrai, des œuvres scientifiques de valeur plus haute, de savantes éditions, des textes importants, et parfois nos prix vont loin, bien loin au delà de nos frontières, jusques en Portugal, honorer les travaux que leurs auteurs ont bien voulu nous soumettre.

Ainsi notre Société devient un point de ralliement vers lequel tendent des bonnes volontés éparses, qui sont éveillées, soutenues par la confiance qu'elles seront ici appréciées et encouragées. Ces Concours sont comme un symbole de notre vie ordinaire. De même que notre *Revue* est ouverte à toutes les communications intéressantes, et que dans nos comptes rendus nous nous efforçons de rendre justice à tous les travailleurs sérieux, quelle que soit leur nationalité ou leur langue, de même par nos Concours nous nous efforçons de propager l'habitude de la recherche patiente et de la discussion précise. Aux yeux de trop de gens, la philologie romane n'a pas encore fait ses preuves. C'est un préjugé que nous tâchons de dissiper, en la montrant à l'ouvrage, telle qu'elle est, simple, nullement dédaigneuse, songeant uniquement à donner la connaissance exacte de faits bien classés et bien compris; nous estimons qu'elle acquerra ainsi dans l'opinion la place très-honorable qui lui est due, car la philologie n'est autre que la grammaire,

> La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois
> Et les fait, la main haute, obéir à ses lois.

Comme notre *Revue,* nos Concours font encore une place

aux œuvres littéraires, qu'elles appartiennent aux genres de la prose ou de la poésie, et nous nous adressons de préférence aux auteurs languedociens. Les félibres sont nos amis, nos collaborateurs. Nous en sommes fiers, Messieurs; car de modestes érudits pourraient-ils rêver une rencontre plus heureuse que celle d'avoir à côté d'eux cette phalange généreuse en qui revit l'âme des troubadours, et dont l'inspiration pure et noble nous donne une poésie populaire vraiment digne de ce nom? Mais nous prenons le mot de languedocien dans son sens le plus large, et, si nos assises se tiennent à Montpellier, près de la place de la Canourgue, nous y appelons en revanche tous les dialectes de cet idiome méridional qui est parlé aussi bien en Catalogne qu'en Dauphiné, qu'en Provence, que dans le Limousin. Et ce qui a rendu plus facile cette entente avec nos poëtes modernes, c'est qu'ils se préoccupent avec un soin extrême de la pureté du langage. Ils ont l'amour et le respect du doux parler de leurs pères; et n'en est-ce pas une preuve que cette patience courageuse avec laquelle le plus illustre d'entre eux, — j'ai nommé Frédéric Mistral, — rédige le dictionnaire des dialectes vivants du Midi, tâche immense et délicate, que seul il est capable de mener à bonne fin.

Tel est le programme que notre Société s'est appliquée à remplir depuis son origine. Il nous a été dicté à la fois par le sentiment des exigences de la science et par l'ambition de faire profiter la philologie des ressources que nous offrait un milieu privilégié à tous égards. Nous continuerons dans la même voie, espérant nous acquitter ainsi de la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers ceux qui s'intéressent à nos études. Nous resterons philologues, et nous resterons aussi les amis de vos poëtes; nous leur demanderons de continuer une association qui nous a été si utile; nous publierons leurs vers charmants à côté de notre prose de grammairiens, sans rien sacrifier de la rigueur technique de nos recherches sur l'histoire des langues néo-latines. Je ne sais quel poëte oriental a dit: « Je ne suis pas la rose, mais j'en ai respiré le parfum. » Eh bien! nous avons l'ambition de vouloir que de la série déjà longue de nos publications, où la part de la science a été faite si largement, il se dégage toujours un arome suave de poésie jeune et vivante.

Permettez-moi de rassurer, en terminant, ceux qui laissent percer quelque inquiétude au sujet de ce renouveau de littérature méridionale. Notre vieille et glorieuse unité française n'a jamais souffert de la diversité des dialectes provinciaux. En certaines contrées l'on sait deux langues, mais Flamands et Languedociens, Basques et Bas-Bretons, sentent bien qu'ils ne font qu'un peuple; ils aiment leur parler héréditaire, leurs coutumes locales, mais chacun répéterait loyalement, et la main sur le cœur, ces paroles d'un poëte provençal, de Félix Gras, paroles qui auraient aussi un écho chez les compatriotes de Ney et de Kléber :

J'aime mon village plus que ton village,
J'aime ma Provence plus que ta province,
J'aime la France plus que tout !

MESSIEURS,

C'est une Société en deuil qui vous accueille aujourd'hui. Notre excellent secrétaire, le bon, le savant, l'aimable Boucherie, nous a été ravi. Quelques heures avant sa mort, il épuisait le reste de ses forces à préparer cette séance.

Il avait été un des fondateurs de notre Société; il lui a donné, on peut le dire, les quatorze dernières années de sa vie. La plupart de vous le connaissaient et l'aimaient. Son souvenir sera toujours présent là où se réuniront les amis d'études pour lesquelles il avait tant fait.

Cette année vraiment cruelle vient de frapper encore un de nos confrères, qui, lui aussi, nous a donné sa collaboration, en toute circonstance, avec une abnégation sans réserve : M. Roque-Ferrier a perdu son père, il y a quelques jours, et ne peut assister à nos fêtes. Vous savez l'intimité fraternelle qui règne entre nous, et ne serez pas surpris de cette expression publique de la part que nous prenons à la douleur d'un de ceux à qui nous devons le plus.

Avant de céder ce siége à notre président d'honneur, j'ai à communiquer à la réunion quelques lettres qui sont de nature à l'intéresser.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE PHILOLOGIE

MESDAMES ET MESSIEURS,

Montaigne, dans un passage célèbre, se moque agréablement de ceux qui cherchent si le futur du verbe βάλλω a double λ, ou qui cherchent la dérivation des comparatifs χείρον et βέλτιον, et des superlatifs χείριστον et βέλτιστον. Ailleurs il préfère hautement, avec le philosophe Zénon, ceux qui sont curieux d'apprendre les choses à ceux qui n'ont soin que du langage.

Le charmant auteur des *Essais* en parle bien à son aise. Cet aimable causeur, éclairé par un bon sens superficiel, ne paraît pas se douter que l'étude du langage, malgré les puérilités dans lesquelles tombent souvent quelques-uns de ses adeptes, est une science de choses et non pas seulement une curiosité frivole. Et, néanmoins, l'écrivain si naturel qui souhaitait, ce sont ces expressions, ne se servir que des mots qui servent aux halles, à Paris, comprenait l'importance du langage populaire, car il en usait de préférence aux phrases nouvelles, aux mots peu connus inventés, disait-il, « par une ambition scolastique et puérile. »

C'est à l'histoire de ces idiomes populaires, source pure et fécondante, où doivent se retremper sans cesse les langues littéraires pour se rajeunir et se raviver, que s'est consacrée la Société des langues romanes. Dès le début de son existence, elle a pris pour objet de ses travaux et de ses recherches les idiomes et les dialectes formés du latin, qui portent tous, comme le sceau de leur origine commune, ce vieux nom, ce nom significatif de langages romans.

Voilà pourquoi, à côté des concours de poésie et de prose, plus agréables évidemment, mais moins productifs et moins efficaces peut-être, elle a placé des concours de philologie.

A l'étude approfondie des idiomes romans, elle a voulu convier non-seulement les érudits de métier, mais tout le monde. C'est dans cette pensée que notre regrettable et si regretté confrère, M. Boucherie, eut l'heureuse inspiration de s'adresser à ceux que leur naissance, leur profession et leur séjour habituel à la campagne, mettent en contact plus intime avec le peuple. La libéralité du Ministre de l'Instruction publique a permis de réaliser cette idée féconde, et la Société a pu fonder un Concours de philologie uniquement réservé aux instituteurs et aux institutrices, et leur proposer un prix de trois cents francs pour la meilleure étude sur le patois d'une localité déterminée du midi de la France.

Que ce mot français de patois,—mis dans notre programme à la place des termes plus savants et plus flatteurs de dialectes et de sous-dialectes,—ne révolte pas les amateurs passionnés de nos vieux idiomes. Les études philologiques ont, depuis plus de vingt ans, assez réhabilité ces langages locaux, contemporains, dit Littré [1], du français proprement dit, pour qu'ils n'aient pas à craindre de reprendre et de porter avec honneur ce nom — mieux connu du peuple — que nos noms scientifiques, souvent si peu compris. Il y eut un temps où les habitants de la Savoie rougissaient du vieux nom de leurs pères et voulaient s'appeler Savoisiens. Ils sont bien revenus de cette délicatesse et revendiquent aujourd'hui, nous en avons eu naguère la preuve à Paris, le nom de Savoyards; — c'est-à-dire le nom consacré par les siècles, le nom national.

L'appel fait aux instituteurs a été entendu, et, malgré le peu de temps laissé à leur disposition par la date rapprochée du Concours, de l'Océan aux Alpes, ils nous ont envoyé de nombreux travaux.

Malheureusement, et cela n'a rien qui nous étonne, car la science philologique est en voie de formation, et ses méthodes et ses procédés ne sont pas encore vulgarisés ; on n'a pas tout à fait compris partout le sens de notre programme. Nous demandions une étude sur un patois, accompagnée de textes qui lui auraient servi de pièces justificatives ; on a réuni les textes, mais l'on a généralement oublié de faire l'étude.

[1] Littré, *Histoire de la langue française*, II, 94.

Des collections, — plus ou moins riches, plus ou moins bien faites, — de chansons, de contes, de proverbes, de devinettes, de comparaisons populaires et de verbes, voilà tout ce que nous avons reçu.

Encore même, dans ces recueils, n'a-t-on pas toujours tenu compte de nos intentions. Nous voulions des textes, c'est-à-dire des récits, des traditions, des anecdotes, recueillis de la bouche des anciens ; — parfois il est arrivé qu'on nous a donné des compositions toutes modernes, traduites le plus souvent du français. Quelquefois même on a mêlé aux vieux dictons, aux contes légendaires, des discours, des lazzi, des chansons, inspirés par la politique ou la controverse contemporaines. Or la politique et la controverse ont leur raison d'être ; mais la philologie leur est étrangère; elle ne les connaît et ne s'en occupe que lorsqu'elles sont passées à l'état de souvenirs et sont devenues de l'histoire.

Malgré ces lacunes et ces défauts, un certain nombre des travaux qui nous ont été envoyés méritent cependant une mention élogieuse. Ils ont, au moins, le grand avantage, au moment où le français, avec la civilisation et la centralisation, ses auxiliaires ou ses complices, pénètre et dénature de plus en plus les langages locaux, de recueillir d'une manière plus ou moins heureuse ce qui reste encore d'original dans ces vieux idiomes.

Mentionnons donc honorablement, en suivant l'ordre géographique,

MM. Bazinet, instituteur public, à Champsevinel (Dordogne);
Jean-Anselme Callon, instituteur, à Osse (Basses-Pyrénées);
Péchon, instituteur en retraite, à Limoux (Aude);
A. Vidal, instituteur, à Fraisse (Hérault)[1];

[1] Le manuscrit de M. Vidal ne constitue pas, à proprement parler, l'étude qui avait été demandée aux instituteurs, mais il contient un recueil, à la fois très-ample et très-curieux, d'énigmes, de comparaisons, de proverbes, de cantiques et de contes populaires recueillis sur le plateau de l'Espinouse.

L'idiome de ces textes offre de nombreux exemples de la substitution, assez rare dans le département de l'Hérault, de l'*r* à l'*l*: *mouri, car, mer, fer, pourit*, pour *moult* (moulin), *cal* (il faut), *mel* (miel), *fel* (fiel), *poulit* (joli). Signalons, au courant de la plume, une inexactitude de traduction : *despendre*, dans le proverbe *Amic à bendre e à despendre*, signifie *dépenser* et non *dépendre*.

Ricard, instituteur en retraite, à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône);

Jude Lèbre, instituteur en congé, à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône);

Montagard, instituteur public, à Gadagne (Vaucluse);

Enfin, car les dames ont tenu à honneur de répondre à notre appel,

Mme Pascal, institutrice, à Lépine (Hautes-Alpes)[1].

Notre concours n'a pas seulement abouti à ces collections d'une utilité incontestable ; il a produit aussi des travaux dignes d'être couronnés. L'un vient de M. Louis Funel, instituteur adjoint, à Cannes ; l'autre est l'œuvre de M. Silhol, instituteur, au Crès (Hérault).

M. Funel intitule modestement son étude : « Quelques mots de grammaire sur les principaux dialectes parlés dans les Alpes-Maritimes, et surtout sur le dialecte de *Sou*. »

Il détermine d'abord, en accompagnant cette détermination d'une carte manuscrite, la géographie dialectale des Alpes-Maritimes. Il examine ensuite les caractères du dialecte de *Sou*, que l'on parle à Bouyon[2], son village natal ; en ébauche à grands traits la grammaire ; signale les différences qui le distinguent des autres dialectes voisins ; ajoute un vocabulaire des mots particuliers à cet idiome local, et termine par un recueil bien choisi de textes, de chansons, de devinettes et de proverbes.

M. Funel n'a guère fait qu'esquisser rapidement la grammaire du patois de *Sou*. Toutes ses opinions ne sont pas incontestables ; mais il connaît bien son sujet, a des dispositions philologiques très-prononcées, est déjà familier avec les méthodes scientifiques et procède avec suite. Son mémoire, très-recommandable par ce qu'il contient déjà et ce qu'il donne

On disait encore, au milieu du XVII siècle, en français : « Je suis à vous, à vendre et à despendre. »

[1] En accordant ces mentions honorables, la Société entend récompenser l'effort et le travail, mais non pas accepter la responsabilité des défauts qui déparent les œuvres qu'elle a cru pouvoir mentionner.

[2] Bouyon, canton de Coursegoules, arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes).

droit d'attendre, inaugure dignement notre premier Concours d'instituteurs.

Si le travail de M. Funel semble un peu trop sobre, on ne saurait adresser le même reproche à la monographie consacrée par M. Silhol au patois de Péret[1], dans l'arrondissement de Béziers. L'auteur se représente lui-même par un dessin à la plume, — car il est calligraphe aussi bien que philologue, — sous les traits d'un homme du moyen âge, occupé à écrire sur un bureau ; et il adopte pour devise ce vers de Voltaire : « Il compilait, compilait, compilait. » M. Silhol a raison de se peindre ainsi : il regarde, il écoute et il écrit, ramassant avec une pieuse fidélité tout ce qui peut faire connaître son cher patois et la localité dont ce patois est l'organe. Il s'occupe d'abord de la prononciation ; puis il trace une carte pour indiquer la ligne de démarcation entre la langue d'*A*, que l'on parle à Péret, et la langue d'*O*, en usage à Béziers. Viennent après les verbes, suivis d'un recueil abondant de comparaisons et de proverbes ; puis ce qu'il appelle l'esprit de Péret, accompagné de chants, de rondes, de jeux d'enfants, de contes, de *sournetas ;* et, au milieu de tout cela, la rose des vents et les surnoms des cinq doigts de la main. Les noms propres des choses rustiques, des instruments, des arbres, des insectes ; quelques notes sur les usages ; enfin des épisodes d'histoire locale, racontés par le vieux François, terminent cet ample recueil.

Assurément on pourrait demander à M. Silhol plus de méthode : il écrit au fil de ses souvenirs, et cherche plutôt à tout dire qu'à dire avec suite. Mais, à tout prendre, son travail répond aux conditions du Concours, et cette gerbe mal liée, mais si fournie de documents recueillis sur place, a bien sa valeur et son charme. Aussi la Société a-t-elle décidé de partager son prix de trois cents francs entre ce travail si abondant et si riche, et l'étude plus sobre et plus scientifique de M. Funel.

Ces deux mémoires,—placés *ex æquo,* malgré leurs qualités et leurs défauts contraires,—montrent ce que l'on peut espérer de nos instituteurs et de nos institutrices, et quel secours la

[1] Péret, canton de Montagnac.

philologie romane peut attendre d'auxiliaires placés comme eux à la source même des informations.

A côté du prix réservé spécialement aux maîtres de l'enseignement primaire, nous en avions proposé deux autres, et nous n'avons eu pour les décerner que l'embarras du choix.

Un de ces prix était destiné au meilleur travail de philologie romane qui aurait pour base des textes antérieurs au XVe siècle et appartenant, soit à la langue d'oc, soit à la langue d'oil.

Quatre mémoires, dont deux imprimés, nous ont été présentés : deux seulement rentraient dans les conditions du programme. De ces deux-là, le meilleur sans contredit est l'œuvre de M. Canello, professeur à l'Université de Padoue. Il est écrit en italien et imprimée, et a pour sujet la vie et les œuvres d'Arnaut Daniel.

Ce troubadour célèbre, né à Ribérac en Périgord, florissait à la fin du XIIe siècle. Contemporain de Richard Cœur-de-Lion et de Philippe-Auguste, il était l'ami de Bertrand de Born et du même pays qu'Arnaut de Mareuil. Dante et Pétrarque, en lui assignant le premier rang parmi les poëtes provençaux qui ont chanté l'amour, l'ont immortalisé par ce glorieux témoignage.

A ce troubadour, dont les deux créateurs de la poésie italienne ont fait surtout la réputation, il manquait une édition digne de sa grande renommée : c'est un compatriote de ces deux grands poëtes qui s'est chargé de l'établir.

La tâche était malaisée, car Arnaut Daniel est singulièrement obscur. « Vouloir, dit M. Canello dans sa préface, rendre clair pour le XIXe siècle un auteur que ses contemporains proclamaient inintelligible, il y a sept siècles, semble une entreprise, non-seulement téméraire, mais tout à fait vaine. » Mais les choses difficiles ont par cela même un attrait particulier pour certains esprits. M. Canello est de ceux-là ; il s'est mis résolûment à l'œuvre, et le succès a couronné ses vaillants efforts.

Son travail est, en effet, aussi complet que possible. Dans une introduction savante, il aborde toutes les questions qui se rattachent à la vie, aux œuvres et à la réputation de Daniel. On ne saurait dire qu'il parvienne à dissiper tous les nuages

mais il montre partout, avec beaucoup de goût littéraire et de pénétration, une érudition solide et une grande sûreté de critique.

Après ces préliminaires, il fallait établir le texte. M. Canello y arrive par une comparaison minutieuse de tous les manuscrits ; puis, le texte étant constitué, il réunit et présente toutes les variantes dans des tableaux synoptiques dont il faut louer la claire ordonnance et la commodité.

L'éditeur de Daniel ne veut pas se séparer de son auteur sans essayer de le traduire. C'était presque tenter l'impossible, car Daniel est un de ces poëtes qui se jouent avec les difficultés et mettent leur gloire à s'entourer de savantes ténèbres. Il faut savoir gré à M. Canello d'avoir poussé jusqu'au bout la lutte héroïque engagée avec ce rude jouteur. Sa traduction sera d'un grand secours pour l'intelligence de ce poëte obscur à dessein.

Un ample et savant commentaire termine dignement cet important travail. Aucune des difficultés que soulève le texte des chansons n'y est éludée, et, si le patient commentateur ne réussit pas toujours à les résoudre, il a du moins l'occasion de faire briller une érudition littéraire et philologique peu commune.

La Société décerne à M. Canello un prix de cinq cents francs[1].

Avec l'ouvrage de cet éminent professeur, elle a reçu un manuscrit français ayant pour titre *la Passion de sainte Catherine*, poëme du XIIIe siècle en dialecte poitevin, par Aumeric, moine de Saint-Michel. L'auteur de ce travail est M. Talbert, professeur au Prytanée de la Flèche.

Cette édition projetée du poëme poitevin de Sainte Catherine se compose d'une introduction, du texte, de notes pour l'éclaircissement de ce texte, enfin d'une étude sur la phonétique et la morphologie.

L'introduction se borne à la description du manuscrit et à l'indication des ouvrages consultés par l'auteur. Malheureuse-

[1] M. Canello ne pourra recevoir ce prix ; il vient de périr déplorablement par un accident de voiture. Une année qui voit disparaître presque en même temps Boucherie et Canello est pour la philologie romane une année bien malheureuse.

ment cette liste est loin de tout comprendre, et la savante étude de M. Boucherie sur le *Dialecte poitevin au XIIIe siècle* est presque la seule dont M. Talbert ait eu connaissance. Il y a trouvé une traduction poitevine des Sermons de Maurice de Sully; mais beaucoup d'autres textes poitevins ont été mis au jour, et il aurait été utile de les étudier et de les comparer.

Le poëme de la *Passion de sainte Catherine,* qui comprend 2664 vers de huit syllabes, vient ensuite ; la transcription paraît fidèle et faite avec soin. Mais l'éditeur n'aurait-il pas été mieux inspiré s'il avait placé ses corrections,— dont plusieurs sont fort contestables,— dans les notes, au lieu de les introduire, comme il le fait, dans le texte, en rejetant en note la leçon du manuscrit?

Après un commentaire où l'éditeur justifie ses corrections et cherche à éclaircir les passages difficiles, il étudie consciencieusement la phonétique et la morphologie de son texte. Ce travail donne en plus d'un endroit prise à la critique ; mais il est très-recommandable, ainsi que le glossaire des formes verbales mis à la fin du mémoire.

La Société a jugé l'ouvrage de M. Talbert digne d'une mention très-honorable.

Quant au volume imprimé de M. Constans, qui a pour objet le livre *de l'Épervier,* cartulaire de la commune de Millau, dans l'Aveyron, elle regrette qu'il soit en dehors des conditions du Concours. C'est un document intéressant à la fois les historiens et les philologues: aux uns, il offre de curieux renseignements sur l'administration et le commerce d'une petite ville au moyen âge ; il met sous les yeux des autres un spécimen du langage parlé dans la plus grande partie du Rouergue; mais, en s'abstenant de joindre à son travail une étude sur ce dialecte, M. Constans n'est pas rentré dans les termes de notre programme.

Le troisième prix de la Société était destiné à récompenser le meilleur travail philologique ayant pour objet un idiome populaire néo-latin.

Trois mémoires ont attiré particulièrement l'attention de la Société. L'un a pour auteur M. Leite de Vasconcellos, étudiant à l'École de médecine de Porto, et pour sujet le dialecte de Miranda de Douro, dans la province portugaise de Tras-os-

Montès. L'ouvrage est imprimé et rédigé en portugais. Dans cette monographie très-méthodique, M. Vasconcellos donne d'abord un rapide aperçu sur les dialectes de la langue portugaise, puis il s'occupe spécialement de l'idiome parlé dans les environs de Miranda. Il en étudie la phonétique et la morphologie, les compare à celles d'autres dialectes hispaniques, tels que le gallicien, le léonais, l'asturien, l'andaloux et le catalan ; constate ensuite que la syntaxe de Miranda ne diffère pas essentiellement de la syntaxe portugaise, et termine par une collection de devinettes et de contes populaires, accompagnée d'un court lexique comparatif.

Ce travail un peu succinct est très-bien fait. L'auteur est au courant de la science, il connaît les bonnes méthodes et les applique. Si M. Adolphe Coelho, comme le dit M. Vasconcellos est l'introducteur de la science du langage en Portugal, il a tout lieu d'être fier de son œuvre et de son élève.

Le mémoire de M. J.-P. Durand de Gros, qui a pour objet le dialecte rouergat, n'a pas le plan sévère de la monographie sur le dialecte de Miranda ; mais, disons-le vite, il n'en avait pas besoin. L'auteur n'essaye pas encore de synthèse ; il étudie et constate des phénomènes linguistiques, et cherche à les expliquer. Aussi bien se contente-t-il de donner à ses recherches ce titre sans prétention : *Notes de philologie rouergate.* Des observations pleines de sagacité sur l'étymologie du mot *cair,* au sens de pierre, sur l'existence de doublets provenant, soit d'une différence dans l'accentuation tonique, soit de la concurrence de formes contractées et de formes non contractées ; enfin une étude fort originale et très-intéressante pour un linguiste, sur les noms d'arbres et d'agglomérations d'arbres de même essence, composent l'ensemble de ce manuscrit. Ajoutons que ce mémoire continue des travaux antérieurs déjà publiés dans notre *Revue.*

De ces études, et particulièrement de celle qui concerne les doublets, M. Durand de Gros tire une hypothèse fort ingénieuse. A son compte, il y eut dans le Rouergue, au temps des Romains, deux langues latines, ou plutôt deux parlers latins distincts : l'un, correct et classique, à l'usage de l'aristocratie ; l'autre, irrégulier et barbare, qui servait au peuple, aux soldats, aux paysans. La théorie séduit par son extrême sim-

plicité ; cependant si, comme on pourrait le soutenir, les doublets de M. Durand ne sont que des variétés dialectales, la conclusion serait-elle encore vraie ? Mais qu'on les accepte ou qu'on les repousse, les idées du savant rouergat sont neuves, originales, et s'appuient constamment sur des faits certains. Leur auteur est un philologue instruit, sagace, rompu aux bonnes méthodes. Il observe, il examine, il cherche et ne voudrait rien laisser d'inexpliqué. Peut-être, en continuant cette enquête, reviendra-t-il lui-même de quelques-unes de ses conclusions ; mais ce qu'il n'aura jamais à rétracter, ce sont les résultats acquis par cette investigation patiente, alerte, qui recueille des faits, les classe, les éclaircit les uns par les autres, et voit seulement dans l'hypothèse une étape sur le chemin de la vérité.

En comparant ce travail si estimable avec celui de M. de Vasconcellos, la Société était assez embarrassée pour choisir ; mais la générosité du Conseil municipal de Montpellier, qui vient d'instituer un prix de trois cents francs pour un mémoire provenant d'un savant étranger, la met à l'aise. Elle décerne le prix du Conseil à la monographie portugaise, et donne à M. Durand l'objet d'art annoncé par son programme.

M. Guichard, professeur à l'École normale primaire d'Avignon, avait aussi présenté une grammaire du patois de Mens, en Dauphiné [1]. L'auteur y fait preuve d'intelligence et d'aptitude linguistique ; il connaît bien le dialecte qu'il étudie, mais il n'a pas encore la sûreté de méthode de M. de Vasconcellos et l'érudition sagace et pénétrante de M. Durand.

La Société lui accorde une mention très-honorable.

Enfin, Messieurs, il nous est arrivé du fond de la Turquie d'Asie l'avant-propos et les premières pages d'un dictionnaire de langue française et de langue d'oc, où les mots de cette dernière sont classés d'après les dialectes qui paraissent à l'auteur les trois principaux dialectes : à savoir, le provençal, le languedocien et le gascon. Nous devons ce travail si considérable à M. Piat, gérant du consulat français de Bassorah. Une œuvre d'aussi longue haleine, poursuivie sur les bords du Chatt-el-Arab, méritait assurément une récompense. Par mal-

[1] Mens, chef-lieu de canton de l'Isère, arrondissement de Grenoble.

heur, elle ne rentrait pas dans le cadre de notre programme ; mais, le concours de prose ayant laissé libre une médaille de vermeil, nous nous sommes empressés d'en disposer en faveur de M. Lucien Piat.

Vous le voyez, Messieurs, notre quatrième Concours philologique a produit d'heureux résultats. Sans compter une œuvre qui nous était promise et que l'auteur n'a pas jugée assez achevée pour nous l'envoyer, nous avons eu à récompenser des productions distinguées ; et les travaux que nous mentionnons, ceux mêmes que nous passons sous silence, accusent un progrès continu dans les études de philologie romane. On les aime de plus en plus, on s'y attache, et ce culte qui s'augmente sans cesse ne peut manquer de donner naissance à des œuvres sérieuses. Les encouragements, du reste, partent de haut. A l'exemple de Dante, les grands poëtes se font linguistes ; et l'auteur de *Mirèio*, qui nous promet pour cet hiver un nouveau poëme, n'a pas craint de refroidir son inspiration en composant un dictionnaire provençal.

Notre modeste Société des langues romanes a quelque droit aussi à ne point se croire étrangère à ce grand mouvement ; et, si le développement de la philologie néo-latine devient une des gloires de notre siècle, elle peut sans vanité réclamer une part de cette gloire. Pourquoi faut-il qu'à ce sentiment de légitime satisfaction viennent se mêler de si amers regrets ? Celui qui a donné à la Société une impulsion si forte vers les travaux philologiques ; — celui qui, jusqu'aux derniers jours de sa laborieuse et vaillante existence, a préparé notre Concours, — nous manque au dernier moment pour en constater le succès. Anatole Boucherie a été le premier à la peine ; il n'est pas, hélas ! à l'honneur.

Mais, s'il n'y est pas de sa personne, il y est encore par son vivant souvenir. Et, si la Société pour l'étude des langues romanes continue comme par le passé à propager l'amour et le culte de la philologie, n'aura-t-elle pas rendu à ce cher confrère un hommage digne de lui ?

Ch. Revillout.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE PROSE

Mesdames, Messieurs,

La vue de cette belle salle, dans laquelle nous devons de tenir aujourd'hui, grâce à M. le Premier Président de la Cour d'appel de Montpellier, nos assises littéraires, me rappelle involontairement certains souvenirs de ma profession.

C'est ici que souvent il m'est arrivé de solliciter pour un accusé le bénéfice des circonstances atténuantes.

Aujourd'hui, c'est pour mon propre compte que je comparais en votre présence et sous des charges bien graves : j'ai à répondre du Concours de prose.

Lorsque la Société pour l'étude des langues romanes voulut bien me choisir comme rapporteur de ce Concours, je ne m'attendais ni à parler devant l'auditoire d'élite qui m'entoure, ni après des maîtres en l'art de bien dire comme ceux que vous venez d'entendre. Mon ignorance des dangers que je devais affronter sera, je l'espère, la meilleure des circonstances atténuantes.

Avant d'entrer dans l'examen particulier de chacune des œuvres qui ont été soumises à la Commission, qu'il me soit permis d'être l'interprète des regrets de la Société tout entière, pour le nombre restreint de travaux en prose qui lui ont été transmis.

Sans doute, Messieurs, la poésie doit tenter les natures ardentes, celles-là surtout qui ont l'heureux privilége de s'éclairer aux chaudes clartés du soleil de la Provence ; ce soleil, dis-je, qui est devenu l'emblème même du Félibrige.

Sans doute la poésie, dans les idiomes riches et flexibles de ce pays, dans ceux de la Catalogne, de la Gascogne et du Limousin, revêt une saveur particulière, mais elle demande aussi à être maniée de main de maître, aujourd'hui surtout

que l'on a de si nombreux termes de comparaison, dans les œuvres désormais classiques des poëtes provençaux, languedociens, catalans, roumains même, en supposant que vous autorisiez cette incursion sur un territoire placé en dehors du cercle habituel de nos recherches.

Vous vous attendez peut-être à m'entendre citer des noms; ce serait trop long et trop dangereux à la fois; car, si je parlais de Mistral, de Roumanille, d'Aubanel, de Tavan et de Milá y Fontanals, je courrais risque de décourager des vocations naissantes, telle ou telle bonne volonté qui hésite peut-être à s'affirmer. Faudrait-il omettre encore cette gracieuse Carmen Sylva, qui, sur le trône où la destinée l'a placée, a su conquérir une autre couronne, celle de la poésie?

Entre leurs mains, entre celles des poëtes que nous comptons parmi nous, la poésie ne doit rien craindre, elle restera la fille des dieux. Elle fera toujours reconnaître sa noble origine :

Vera incessu patuit dea.

Mais est-ce à dire que tous ceux qui connaissent et manient la langue du midi de la France doivent escalader le Pinde ou boire à la fontaine d'Hippocrène, s'il est permis d'employer les formules poétiques des XVIIe et XVIIIe siècles. On naît poëte, on ne le devient pas, et il y a longtemps que Boileau nous a dit :

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur.

Seront-ils donc obligés de garder le silence, ceux qui ne pourront entrer dans la lice et prétendre à la palme du poëte?

Rien ne serait plus injuste, et j'ajouterai plus malheureux, car

La nature, fertile en esprits excellents,
Sait entre les auteurs partager les talents.

Que de choses charmantes, intéressantes, utiles, ne trouve-t-on pas dans les écrits en prose des dialectes du Midi, soit que l'auteur adopte pour sujet de son ouvrage une histoire locale ou une tradition ; soit qu'il fasse œuvre de pure imagination en écrivant un roman, un conte, une comédie; soit

enfin qu'il emprunte à des langues étrangères l'objet de son travail et nous le rende ainsi plus facilement accessible?

Toutes ces œuvres en prose ont l'avantage de nous initier de plus en plus à la connaissance et aux charmes du dialecte qu'emploie l'écrivain.

Au point de vue philologique, nous y puisons de précieux renseignements, car le langage en prose est celui de la vie usuelle, celui qui nous est le plus naturel. Ainsi que M. Jourdain, nous faisons tous de la prose sans le savoir.

Restituons-lui donc la place d'honneur qui lui convient, d'abord comme ancêtre de la poésie, et ensuite comme chargée, plus qu'elle, de la garde exacte des traditions d'une langue.

C'est donc, comme nous le disions en commençant, avec un vrai regret que nous constatons le petit nombre de pièces de prose envoyées au concours de cette année, et ce regret serait plus grand si la qualité de quelques-unes de ces pièces n'était faite pour dédommager de leur rareté. Vous allez en juger tout à l'heure.

Ajoutons également avec peine que les prosateurs languedociens se sont montrés, — disons le mot, malgré la solennité de cette salle, nous sommes en famille, — se sont montrés bien paresseux.

Dans la métropole scientifique du Languedoc, dans ce pays qui compte à la tête de ses lettrés Gabriel Azaïs, nous n'aurons à couronner, sauf un concurrent, que des étrangers. Quand je dis étrangers, c'est une façon de parler, car c'est précisément l'honneur de la Société d'accueillir également tous les idiomes qui dérivent du vieil idiome latin.

Nous n'y avons jamais failli, et chacun de nous pourrait prendre pour devise, en la modifiant un peu, cette phrase d'une comédie de Térence:

Romanus sum, et nihil romani a me alienum puto.

La Société a essayé de reconstituer nos anciennes provinces au point de vue linguistique.

L'opinion publique, d'abord émue à tort, a ratifié depuis le choix de ces études.

Nous espérons donc que, si la France, au point de vue de

ses intérêts matériels, tend tous les jours à s'unifier davantage pour le plus grand profit de sa force et de sa prospérité, du moins au point de vue littéraire il n'en sera pas de même. Nous ne serons point dépossédés de nos dialectes particuliers, et forcés de dire, comme le Mélibée de Virgile :

> Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva,
> Nos patriam fugimus.

Nous conserverons donc, dans chacune de nos provinces, notre vieux langage, cet écho des temps passés, ce charme du foyer et des campagnes maternelles, ce recueil des traditions locales les plus intéressantes.

Et voilà pourquoi il ne nous est pas défendu de plaider la cause du languedocien, qui ne devait pas rester à l'écart.

N'est-ce pas vous, Monsieur Camille Laforgue, qui avez dit dans la félibrée tenue au château de Méric : « Une langue qui » nous a donné un nombre sans égal de poëmes et de poésies » incomparables, un idiome qui nous fait connaître les cou- » tumes et les usages de nos pères depuis tout à l'heure plus » de mille ans, méritera toujours l'attention des érudits ? »

Mais, pour que la langue méridionale conserve sa vraie valeur, il faut qu'elle reste pure, qu'elle ne fasse pas au français des emprunts illégitimes, qu'elle n'admette pas de néologismes compromettants ou hasardés.

Nos dialectes sont assez riches pour qu'on y trouve les équivalents nécessaires à exprimer une idée, si le mot propre manque. Bien plus, de l'absence de terme propre, il faut conclure que certaines idées ne rentrent pas dans le génie d'une langue.

Nous signalons en passant cette tendance, à laquelle quelques auteurs sacrifient parfois d'une façon malheureuse. Nous en avons des exemples dans le concours de cette année, et nous ne saurions trop insister sur ce point.

C'est déjà bien assez que le français ait été envahi, surtout depuis quelques années, par une foule de mots étrangers. On nous dit que le progrès de la science l'exige, qu'il faut une langue qui réponde à toutes les classifications du savoir contemporain. Passons condamnation. Le français, ce fils aîné du latin, est aujourd'hui majeur : il est juste qu'il puisse s'émanciper, quand la nécessité l'exige.

Mais ce qu'il n'est pas possible d'admettre, c'est que peu à peu on remplace des expressions claires et élégantes par des mots empruntés à des langues étrangères, et qui sont synonymes la plupart du temps.

C'est là qu'est le danger, et il existe aussi bien pour le français que pour les dialectes du Midi. Notre goûter, ce vieux mot si français, est devenu le *lunch*, le *luncheon*, le *five o'clock tea*.

Ce que Labruyère appelait *la cour et la ville*, ce que depuis on appelait *le monde*, est devenu le *high life*.

Quant aux termes de chasses ou de courses, le savant Jacques du Fouilloux ne s'y reconnaîtrait plus.

On vous dira: à des besoins nouveaux il faut des mots semblables. Ce n'est pas exact pour la plupart des choses. Il faut avoir le courage de le dire. C'est une autre tendance, et elle est bien autrement grave, car elle indique un abaissement intellectuel contre lequel il est nécéssaire de réagir, car elle s'appelle positivisme en philosophie, naturalisme en littérature, réalisme en peinture, argot en philologie. C'est toujours le même désir d'enlever l'idéal à l'âme humaine, de rabaisser ce qui est grand, de gâter ce qui est bon, d'altérer ce qui est beau.

Lassés par ces dégénérescences trop fréquentes de la langue française, est-il étonnant que l'on aime à retourner à ces idiomes simples, doux à l'oreille, harmonieux, et qui ne laissent pas encore pénétrer chez eux l'étranger?

Mais que leurs auteurs y prennent garde; qu'ils ne sortent ni de leur dialecte, ni de leurs attributions. Elles sont d'ailleurs assez vastes pour contenter les plus difficiles, et, n'en déplaise à ses détracteurs, la langue du Midi peut chanter autre chose que Phyllis, les bergers et les bois.

Il faut cependant reconnaître que c'est dans ce genre qu'elle excelle.

Je n'en veux pour preuve que l'églogue pastorale intitulée *li Masajan*, l'ouvrage classé le premier par la Commission du Concours de prose. Vous allez voir comme, sur un sujet bien simple, on peut broder de délicieux ornements. Qu'y a-t-il donc dans ce récit pour tant nous plaire? M. Louis Funel, l'auteur trop modeste, ne vous le dira pas; mais je vais tâcher de répondre pour lui.

Li Masajan sont les habitans des *mas,* des maisons de campagne ; le *Masajan* est le propriétaire campagnard. La scène est placée dans les Alpes-Maritimes. La vie des *Masajan* ne nous est pas racontée d'une façon froide et savante. Non. Les détails de leurs mœurs, les descriptions locales, coulent de source et prennent si naturellement place dans le cadre de l'histoire, qu'il devient difficile de faire des extraits. Essayons cependant de vous donner une idée de cette œuvre.

Georges, celui qui raconte l'emploi de ses vacances après avoir terminé ses modestes études, est un jeune garçon de dix-huit ans, tout fier du premier fusil de chasse que vient de lui acheter son père. Il ne rêve que carnage, mais il n'est pas heureux dans ses premiers débuts. Le lièvre tant rêvé, après lequel il a tant soupiré, paraît enfin. Ému, notre héros fait feu, et deux superbes ratés se font seuls entendre.

Chasseurs, mes frères, que celui d'entre nous à qui n'est pas arrivé pareil accident lui jette la première pierre !

De désespoir, Georges brise son fusil. Peut-être est-il heureux que ce Nemrod novice ait été un maladroit, car son malheur éveille en lui le goût de la pêche, genre d'exercice dans lequel il espère être plus habile. Le lecteur y gagne de quitter promptement des sentiers un peu battus et de pénétrer dans un coin moins exploré que les récits de chasse.

Armé d'une bonne ligne du Levant, que son oncle Joseph lui avait apportée de Toulon, le jeune homme part pour aller passer quelques jours chez sa tante Catherine, à quelques lieues du village : « Barcelère à la porto, e, sus lou cop, tanto Catarino siguè aqui. Ero toujour la memo bono fremo que counouiciéu, un pau vielhido belèu, em' uno rego de mai au front, vestido d'un coutihoun de demito blanc, raia de blu, et d'un caracò d'indiano. Tant lèu m'aguè vist, me prenguè la tèsto e m'embrassè sus li dos gauto e sus la bouco, à la modo de nòsti mountagno. — Ah vai, asseto-te ; as fam ? Vos manja quaucarrèn. Te vau mousé un toupin de lah ? Que ? — Es pas de refus, tanto[1]. » — On se rend à l'étable. *Moureto,* la vache, attachée à la crèche par une chaîne de fer, tourne sa

[1] La langue et l'orthographe de M. Funel diffèrent sur quelques points de celle des félibres d'Avignon.

grosse tête cornue pour lécher la tante Catherine, qui, assise sur l'escabeau, presse à pleines mains des pis gonflés de lait écumant, et Georges se lèche les lèvres, rien qu'à contempler cette bonne mousse qui monte, monte, monte.

La tante le voit planté devant elle et ne peut s'empêcher de le traiter de *marrit groumandoun*.

Plus tard, Georges veut aller rejoindre son camarade Louiset, un garçon un peu plus âgé que lui, pour l'aider à arroser les haricots, et il passe devant un vieux moulin, dont le meunier, qui l'avait vu enfant, a peine à le reconnaître. La description de ce site est des plus gracieuses, et le style atteint une justesse et un ton vraiment poétiques.

Ne vous est-il pas arrivé, à la lecture d'une description bien faite, d'éprouver comme une sensation de plein air? Le Poussin, Claude Lorrain, ces merveilleux paysagistes, et, de nos jours, Courbet et Corot ne réussissent pas mieux avec leurs pinceaux à procurer cette impression que certains écrivains avec leur plume.

Alphonse Daudet, dans ses *Lettres d'un Absent*, a parfois des pages qui produisent l'effet de la réalité.

C'est le sentiment que nous avons éprouvé à la lecture des *Masajan*, œuvre facile, attrayante, pleine de saveur et de vie, dans laquelle l'auteur a su éviter la monotonie, malgré la difficulté d'un récit qui ne contient aucun incident remarquable, et qui n'est qu'une suite de tableaux familiers.

Depuis Théocrite, Virgile ou Florian, une idylle ne serait pas complète sans un peu d'amour. L'arrosage est terminé. Louiset, après une partie de pêche à la lueur des torches, s'endort, et en rêvant prononce le nom de celle qu'il aime sans espoir. C'est Rosine, une jolie fille qui n'a pas l'air de penser à lui. Mais Georges est là ; en ami fidèle, il veut le bonheur de Louiset. Il amène la rencontre des deux amoureux après la messe du dimanche à Sainte-Marguerite. On s'explique. Rosine aimait déjà Louiset, et tout finit bientôt par un mariage.

La Société accorde à M. Louis Funel, instituteur, à Cannes, une médaille d'or.

Après la note douce et poétique, nous trouvons la note gaie, *lou Remèdi*, un conte provençal, qui commence comme au bon vieux temps.

Il se trouvait que la fille du roi dépérissait de plus en plus. Qu'avait-elle? Personne ne le savait. Elle n'était bien nulle part; elle n'avait ni sommeil, ni appétit. Le roi se désolait de voir sa fille perdre ses forces et les roses de son teint. On consulte les médecins. On en prend trois, selon l'usage, pour départager les avis, si deux d'entre eux se trouvaient d'accord, par hasard (mais cela n'arrive jamais) et pour ne pas manquer à la règle: le premier est d'avis que la princesse a besoin de fortifiants; le second, qu'il faut la purger; le troisième, qu'il faut la saigner. C'est la scène renouvelée de l'*Amour médecin* de Molière.

Dans l'impossibilité de concilier les trois opinions, les médecins s'en vont sans rien décider, et la princesse est toujours malade. Peut-être lui a-t-on jeté un sort, dit sa vieille nourrice; mais les conjurations, pas plus que les consultations, n'y font rien.

Un vieux ministre depuis longtemps en place, ce qui prouve bien que nous sommes en plein conte et dans un pays fabuleux; un vieux ministre, dis-je, conseille au roi de mettre au concours la guérison de la princesse.

Un jeune homme se présente plein d'assurance, et le roi lui promet la main de sa fille, s'il réussit.

Vous croyez retomber dans la donnée de Molière, ou dans le conte de l'*Oie d'or* des frères Grimm. Erreur! Ce n'est pas en épousant la jeune fille ou en la faisant rire que le jeune homme la guérira. C'est en lui servant une sauce, mais une de ces sauces comme Carême et Vatel n'en ont jamais inventé, comme Brillat-Savarin n'en a jamais décrit.

Cette sauce, jaune comme l'or, ferme, odorante à réveiller un mort, l'auteur vous en donnera la recette, et, quant à son nom, vous le trouverez dans ce refrain de Mistral, qui termine le conte:

Nautre, li bon Prouvençau,
Au sufrage universau,
Voutaren pèr l'òli
E faren l'*aiòli*.

Peut-être, Mesdames, ne trouverez-vous pas toutes le remède à votre goût. Tant mieux, car ce sera pour vous un en-

couragement à mieux veiller sur votre santé, et je vois d'ici plus d'un mari barbare menacer sa femme de l'*aiòli* à la première indisposition.

Ce petit conte, leste et bien troussé, rachète par ses qualités de style, d'élégance et de facilité, par l'originalité de son dénoûment, son thème un peu trop connu. *Lou Remèdi* est moins long que *li Masajan*. Est-ce une raison d'espérer bientôt quelque production plus importante, pouvant mériter à son auteur une médaille d'or? C'est donc à la fois à titre de récompense et d'encouragement que la Société accorde à M. Isidore Lèbre, à Eguilles (Bouches-du-Rhône), une médaille de vermeil.

La troisième œuvre qui nous a été soumise est un récit en catalan, intitulé *Recort de l'infantesa* (souvenir de l'enfance), œuvre sérieuse, histoire attachante, qu'il serait trop long d'analyser encore, et que la Société a récompensée d'une médaille d'argent.

Mais il ne nous est malheureusement pas possible de vous en faire connaître l'auteur.

Il était dit que, jusque dans les moindres choses, la mort de notre regretté confrère et ami Boucherie se ferait sentir. D'autres, mieux que je ne pourrais m'en acquitter moi-même, vous ont déjà parlé de cette perte douloureuse. Au moment où le savant secrétaire de notre Société était si prématurément ravi à l'affection de tous, des hommes dévoués ont recueilli chez lui les pièces envoyées pour ce concours; mais, dans le trouble où les jetait sa mort, le nom de l'auteur du *Recort de l'infantesa* n'a pu être retrouvé.

Pour cet inconnu, qui peut-être se trouve dans la salle et qui apprendra seulement aujourd'hui les causes tristes et pénibles de l'oubli que nous faisons de son nom, je vous demande, Mesdames et Messieurs, votre applaudissement le plus sympathique [1].

La comédie *Marien Touinou* (Nous marions Antoine), que nous envoie M. Guichard, professeur à l'École normale d'Avignon, est écrite dans le dialecte du Dauphiné. Elle renferme une peinture amusante des péripéties du mariage d'un jeune

[1] Le pli de l'auteur du *Recort de l'infantesa* a été retrouvé quelques jours après. Ce travail est l'œuvre de M. Jascinto Laporta, directeur de la *Revista literaria*, à Barcelone.

homme de Mens (Isère). Le langage employé est celui qui se parle couramment dans cette commune, et les dictons et locutions qui relèvent la conversation des personnages sont bien dans le goût usuel. Ce dialecte, bien que très-voisin du provençal, a des caractères propres.

Saramoun (Salomon) veut marier son fils Antoine à *Froisino* (diminutif d'Euphrosyne), et, pour y parvenir, il cause longuement avec Alexandre, le père de la jeune fille. La scène où les deux campagnards énumèrent ce qu'ils se proposent de donner à leurs enfants est parfaite. Chacun lutte de ruse et d'habileté, de feinte générosité, pour entraîner l'autre à une plus grande libéralité, sans desserrer trop lui-même les cordons de sa bourse.

Mais Frosine n'aime pas celui qu'on lui destine. Elle a donné son cœur à Hippolyte, et, comme il y a un dieu pour les amoureux, à un moment donné, les parents surprennent Antoine en train de « batifoler avec une chambrière », comme on disait au siècle dernier. Le mariage est rompu, et Frosine épousera Hippolyte. Le bonhomme Alexandre ne peut résister à la vue de la fortune apportée dans un sac par le père d'Hippolyte. Cette somme de deux mille cinq cents francs en or, c'est la *vercheira,* la dot de sa femme défunte, dot qu'il a conservée intacte et qui revient à son fils.

Le caractère d'Alexandre, ce modèle de paysan avare, est bien rendu. Sans doute, il veut le bonheur de sa fille ; mais le consentement, qu'il n'accorde pas à ses supplications, il le donnera par amour de l'argent.

Nous ne chercherons point dans cet ouvrage une intrigue compliquée. Nous ne reprocherons pas à l'auteur quelques scènes un peu trop longues, et surtout celle du commencement, quelques mots un peu grossiers. Le dauphinois, comme le latin,

> .....dans les mots brave l'honnêteté,
> Mais le lecteur français veut être respecté.

Toutefois son œuvre est un échantillon précieux de la langue du Dauphiné, qui touche par les Hautes-Alpes à la Provence. Du reste, le nom de M. Guichard n'est pas inconnu parmi nous, et aux récompenses des autres Concours il ajoutera la médaille d'argent que la Société lui décerne aujourd'hui.

Vivre à quelques centaines de lieues de Montpellier, habiter en Turquie d'Asie, parler couramment le persan et cultiver le provençal, n'est pas le fait de tout le monde.

C'est cependant le cas de M. Piat, gradué de l'École des langues orientales et gérant du consulat de France à Bassorah, déjà nommé par le rapporteur du Concours de philologie. Il nous a fait parvenir une traduction du *Gulistan*, ou Jardin des roses, le poëme persan de Sadi.

Cet ouvrage, écrit en provençal et naturellement destiné à se répandre en Provence, fera plaisir aux habitants de ce pays, qui ont toujours apprécié les proverbes et les sentences.

Les traductions françaises du *Gulistan* sont relativement rares. Celle de M. Sémelet, qui remonte à 1834, est trop littérale. C'est presque du français persan, comme l'auteur le reconnaît lui-même. Je ne parle pas de celle d'Alègre en 1704, qui est incomplète et sans valeur. Seul, M. Defremery peut être considéré comme un des meilleurs traducteurs du poëte Sadi. On n'est pas bien d'accord sur l'époque de la naissance de cet écrivain. D'après des raisons très-concluantes, M. Defremery la place vers l'année 1184 de notre ère, il y a près de sept siècles.

Il s'agit donc d'une œuvre ancienne, curieuse et, ajoutons-le, classique, en Perse.

Dans notre enfance, quand on nous donnait jadis Lafontaine ou Racine à apprendre par cœur, ne nous est-il pas arrivé de souhaiter d'être Chinois ou Persan ? Nous n'y aurions rien gagné, car il n'y a pas de pays où il ne faille exercer sa mémoire. Si j'en connaissais un, d'ailleurs, je me garderais de vous le dire, un de nos enfants n'aurait qu'à nous entendre.

En Chine, on apprend par cœur les préceptes de Khoung-fou-tseu ; en Perse, le *Gulistan*.

La forme de cet ouvrage est particulière et mérite d'être remarquée. Sadi alterne dans ses histoires la prose et la poésie. Les vers sont généralement une sentence qui forme la morale de l'histoire :

« Uno fes que Nouchirevan lou juste èro à la casso, dison, i'alestiguèron en broucheto uno part de so qu'aviè tua. Lou pan fautè, mandèron un goujat n'en cercà au vilage, e lou rei recoumandè de lou paga.

» —Perqué, diguè, fau ren faire d'ilegau, ni esse l'en causo de la perdo de l'amèu. — Per tant pau, faguèron, avendriè-ti daumaje ? »

» — Lou premié cop que la tiranìo se manifestè sus terro, respondeguè, fuguè pau de causo ; piei un cadun i'a poundeguè, e fin finalo es arrivado à noun plus.

» Se dóu jardin dóu pople lou rei trai uno broco,
Si servitour prendran l'aubre desracina.
Dins uno mita d'iòu, s'un sóutan fai trauca,
Li soudard passaran milo aucèu à la broco'. »

Notre programme de Concours excluait les traductions, qui ne sont en réalité que des versions plus ou moins élégantes. Mais nous avons considéré que nous devions faire une exception à la règle pour l'ouvrage de M. Piat, qui a eu l'ingénieuse idée de rendre les vers de Sadi par des vers provençaux parfaitement exacts et d'une facture remarquable.

Nous souhaitons tous qu'il nous fasse connaître un jour l'autre ouvrage de Sadi *le Bostân,* et, en lui envoyant à travers l'espace ce vœu et cet éloge mérité, nous sommes heureux de lui apprendre que la Société lui a décerné une médaille d'argent.

M. Aymet, commis principal des postes et télégraphes à Montpellier, a recueilli à Couiza, département de l'Aude, un conte populaire intitulé *lou Sermoun dal ritou de Cucugnan.* Deux versions de ce charmant récit ont déjà paru : l'une en avignonnais, dans l'*Armana prouvençau.* Elle est signée d'un nom trop connu, celui de M. Roumanille, le président de notre Commission de prose, pour que je puisse rien ajouter. L'autre figure dans les *Lettres de mon moulin,* d'Alphonse Daudet[2]. Le

[1] Plus peut-être que M. Funel, M. Piat se sert d'une orthographe différente de celle des félibres avignonnais; sa langue contient, enfin, quelques formes gallicisées qu'il serait sage de faire disparaître. Ainsi, par exemple, le mot *broucheto* aurait pu être avantageusement remplacé par celui d'*estadet,* qui existe à Montpellier, ou celui d'*astoun,* que mentionne le *Dictionnaire* d'Honnorat.

[2] Il en existe une troisième, insérée dans le *Salut public* de Lyon, il y a vingt-cinq ans environ. Un membre de la Société, M. le docteur F. Estre, a publié enfin, en 1878, une traduction en vers provençaux du *Curat de Cucugnan;* Strasbourg, Fischbach, 1878, in-12,

sujet n'est donc pas nouveau, mais il y avait intérêt à connaître la version qui circule en Languedoc. L'auteur nous promet, d'ailleurs, d'autres ouvrages. Cette tentative méritait un encouragement et une récompense. La Société décerne à M. Aymet une médaille de bronze.

Enfin nous n'avons pu accorder qu'une mention honorable à M. Joaquin Batet y Paret, de Barcelone, qui a traduit en catalan l'*Art poétique* d'Horace. Notre programme ne nous permettait pas de récompenser autrement une simple traduction en prose, quel que soit, d'ailleurs, son mérite. Les notes dont l'auteur a fait suivre son ouvrage ne nous ont pas paru suffisamment importantes ou originales pour nous permettre de les considérer comme un ouvrage spécial sur Horace.

Nous espérons donc que M. Batet y Paret, qui possède bien le latin et le catalan, nous donnera un jour la possibilité de mieux signaler et son mérite et le mérite d'une œuvre qui lui soit entièrement personnelle.

Nous voici arrivé au bout de notre course. La conclusion de ce compte rendu ne sera-t-elle pas d'accord avec ce que je vous disais en commençant?

C'est qu'il y a un champ large et fécond à exploiter pour la prose des pays du midi de la France, et qu'il serait dommage de nous voir privés des moissons que l'on peut y récolter à chaque nouveau Concours de notre association.

P.-J. Itier.

M. Blanchet de Brenas fit connaître le premier le thème de ce récit aux lecteurs de la *France illustrée* (Voyez *l'Armana prouvençau* de 1869, p. 14).

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

Mesdames, Messieurs,

Un drame en cinq actes, deux comédies en cinq actes, un poëme en dix chants, une saynette en un acte, un recueil d'une douzaine de contes ou de fables, sans parler des pièces diverses, dont je ne vous dirai pas le nombre, tel est le bilan que je me vois forcé de déposer devant vous. Mais rassurez-vous; malgré cette effrayante énumération, je serai bref, le plus bref possible. La présence à cette fête d'un public d'élite, accoutumé à entendre des voix plus autorisées que la mienne, et qui, dans sa plus belle moitié surtout, doit être plus sensible aux charmes de la poésie qu'aux austérités de la prose, m'impose l'obligation de ne pas vous faire écouter trop longtemps un simple écho, et de vous laisser bientôt applaudir et couronner les poëtes eux-mêmes.

La ville de Montpellier, héritière d'un passé glorieux dans les fastes de la science, ajoute, de nos jours, de nouveaux fleurons à sa couronne littéraire, et tend à devenir, de plus en plus, le centre des études romanes dans le midi de la France. En faisant mieux connaître la littérature et les coutumes nationales du moyen âge, ces études couronneront l'édifice historique que notre siècle a vu s'élever et qui ne sera pas la moindre de ses gloires.

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, la grande et légitime part faite au théâtre français et provençal, lors des *Fêtes latines*. Après avoir applaudi les nobles et patriotiques pensées de la *Fille de Roland,* de notre éminent compatriote M. le vicomte Henri de Bornier, dont j'aurais été heureux de saluer ici, au nom de tous, le talent et la personne, vous avez eu la primeur d'une des œuvres les plus mâles et les plus passionnées de la renaissance provençale. Ai-je besoin de nommer le beau

drame de Théodore Aubanel, *lou Pan dóu pecat,* représenté pour la première fois sur le théâtre de Montpellier le 28 mai 1878, et qui a le mérite, peut-être trop rare, de joindre à des peintures étincelantes de poésie vraie; humaine, le tableau des châtiments impitoyables, mais justes, qui frappent l'oubli des devoirs les plus sacrés.

C'est aussi un drame provençal dont nous aurons à vous entretenir en premier lieu, non point, comme l'œuvre d'Aubanel, une étude réaliste et poignante, — je dis réaliste dans le bon sens du mot, — mais une fiction empruntée à l'histoire de la célèbre croisade du XIIIe siècle. Vous n'attendez pas de moi une analyse qui serait aussi longue que délicate, car elle éveillerait des critiques qu'un jugement d'ensemble peut seul atténuer. On pourrait, en effet, adresser à l'auteur le reproche de n'avoir pas fait jouer à son principal personnage, le prince de Sabran, qui donne son nom à la pièce, le rôle prépondérant auquel il paraît destiné, et de n'avoir pas concentré sur lui l'intérêt, trop divisé de son œuvre. L'auteur a aussi abusé du monologue, des longs récits de faits déjà connus du spectateur, et il a souvent oublié que le théâtre vit surtout d'action. Ces réserves essentielles formulées, nous louerons avec plaisir la facilité bien connue du poëte, l'abondance de sa veine lyrique, et nous regretterons de ne pouvoir citer quelques-unes au moins des scènes remarquables, qui sont nombreuses. Nous noterons particulièrement le quatrième acte comme le mieux traité et le plus intéressant. L'action n'y languit pas; la scène est animée de personnages qui parlent et agissent comme il convient. Le caractère de l'héroïne, jusque-là incertain, se dessine avec une vigueur et une intensité de passion dignes des plus grands éloges. La Société décerne à M. Jean Monné (de Marseille), auteur du drame ayant pour titre *Sabran,* sa première médaille de vermeil.

Laissons les horreurs de la guerre et les sacrifices héroïques de l'amour pour suivre un de vos jeunes compatriotes au bord de la mer. M. Louis Vergne, de Montpellier, a un joli brin de pinceau au bout de sa plume. Sa *Marina* nous montre la Méditerranée sous ses différents aspects, tour à tour calme et furieuse, éblouissante des reflets azurés du ciel ou troublée jusqu'en ses profondeurs. Le poëte joue avec elle, tenant à la

main un rameau que l'onde semble lui demander et qu'il dérobe à ses caresses. Les vagues l'entourent : effrayé, il abandonne le rameau et se réfugie sur un rocher, où il peut philosopher sans trouble et où il trouve cette conclusion heureuse à ses poétiques descriptions :

Qu'es lou mau sort que nous pivela,
Qu'es lou destin que nous clavela,
Ou nous buta toujour vers lou toumple prefound,
Que nous rend dus à la tendressa,
Tendres à la ruda caressa
De l'amour passiounat que sans vergougna poun?

Per que traire à la mar foulassa
Lou ramèu qu'à l'ersa bonassa
Aviei embé plasé refusat tant de fes,
Mesprisant sa douça lagrema?
Demandas-vous quanta es la fema
Qu'en calignant un jour voste cor, vous l'a pres!

Depuis la mort d'Octavien Bringuier, le dialecte montpelliérain avait rarement été mis en œuvre d'une façon aussi littéraire. Les grâces en sont jeunes, fraîches et naturelles, malgré quelques emprunts au vocabulaire provençal [1]. M. Louis Vergne est un poëte d'avenir. S'il veut se rendre tout à fait maître du dialecte de sa ville natale, il remplira les vœux de votre Commission, qui lui décerne, en attendant, sa deuxième médaille de vermeil.

Avec M. l'abbé Joseph Roux, curé de Saint-Hilaire-Peyroux (Corrèze), nous revenons aux souvenirs guerriers de l'époque carlovingienne. Le château de Longour, en terre limousine, est en fête. Charlemagne, déjà courbé par l'âge, y est venu oublier son métier de roi, métier amer, — dit le poëte, — déjà. Après un festin splendide, Charlemagne demanda à son hôte de lui faire entendre un chanteur. Le Toulousain Godol paraît. Godol, d'abord courtisan de Gaïfre d'Aquitaine, passé à Charlemagne avec la bonne fortune, — ceci est de tous les

[1] Les formes *poun* et *fena*, qui devraient être *pounis* et *femna*, en sont un exemple

[2] Si nous insistons sur la question de pureté dialectale, c'est qu'il y a là, à

temps, — à part cela homme d'un commerce agréable, et qui n'a qu'un défaut, celui de boire avec ardeur :

Jauzen, estiers aco ; n'a mas un defaut, tuna.

Godol dit la gloire et les exploits de Charlemagne. Tout à coup un autre chant sauvage, sorti on ne sait d'où, se fait entendre. C'est le chant de mort de Regnar Lodbrog, chef des Scandinaves :

Un autre chan estranh, al sauvatge ressoun !
Charlemanha a palit, Charlemanha se leva ;
Ni la lengua per el, ni la chansou n'es nueva.

« Eh quoi ! les gens du Nord oseraient ! »..... « Abordez, » dit Rollon à ses gens, qui remontent le cours de la Dor- » dogne..... Mais Charlemagne se dresse, immense, et, » rejetant son manteau, il saisit sa Joyeuse, — ou plutôt sa

nos yeux, un intérêt majeur. Nous ne souhaitons, en effet, et aucun de ceux qui ont le souci de la langue d'oc et de ses caractères originaux ne doit souhaiter, que nos poëtes se laissent entraîner, par esprit d'imitation, par un trop fidèle souvenir des chefs-d'œuvre consacrés, ou par tout autre motif, à la suppression des dialectes. Chacun de ceux-ci a ses ressources propres, son vocabulaire spécial, sa couleur native, son pittoresque particulier. Fondre ces nuances éclatantes dans les teintes grises d'un pastiche provençal, ce serait nuire à la fois aux idiomes ainsi mélangés et au provençal lui-même. La littérature grecque est là pour attester que la variété des dialectes ne nuit pas à l'originalité de la pensée et n'empêche pas l'éclosion des chefs-d'œuvre. On pourrait même soutenir que, loin de l'empêcher, elle la favorise puissamment. S'il est quelques Languedociens qui se servent exclusivement du provençal des bords du Rhône, parce qu'ils y trouvent beaucoup plus de facilité ou d'agrément, ces préférences individuelles ne doivent pas être imitées et encore moins encouragées ; nous n'hésitons pas à dire que ce choix exclusif vaudrait encore mieux qu'une fusion volontaire et consciente de dialectes divers. Les Provençaux, qui tiennent tous, et avec raison, à leurs dialectes respectifs, se gardent de suivre ces exemples. Marseille, Aix, Forcalquier, Apt, n'ont pas adopté, que nous sachions, le dialecte arlésien ou avignonnais, et nous ne voyons pas ce qu'ils y gagneraient. Les Concours n'auraient pas de raison d'être s'ils ne s'efforçaient de conserver à notre langue ses mérites variés, et les ressources naturelles de ses différents dialectes. S'opposer, autant que possible, à l'abâtardissement qui résulterait du mélange des idiomes, sans profit aucun en quoi que ce soit, nous paraît être l'un des premiers objets de ces Concours et le but principal de leurs visées multiples.

Cette question demanderait, on le sent, plus de développements. C'est à peine si nous avons pu en signaler rapidement l'incontestable intérêt ; nous y reviendrons à la première occasion.

» Triste, à présent et s'écrie : « Charlemagne ! » en brandis-
» sant son épée au reflet du soleil qui semble l'embraser....
» Merveilleux effet du geste et du cri ! Rollon, ébloui, troublé,
» ne sait plus où il a l'esprit ; et tout cela détale, et tout cela
» décampe : tel, oyant le tonnerre, un banc de cabots s'enfuit. »

Mais, au lieu de se réjouir de ce facile triomphe, Charlemagne pleure ; il pleure des larmes de sang ; et à sa fille Emma, qui s'étonne de ces larmes, le vieil empereur répond :

Ai razou de gemir e gemirai souven !
Si lou Norman penetra en Fransa, ieu viven,
Couma pacientara quan serai dins la toumba ?
Chadun ven far soun fais ad un aubre qui toumba.

Ce poëme se recommande par la correction de la langue, dont l'auteur prépare le dictionnaire, par l'énergie sauvage d'un rhythme approprié au sujet, par la vigueur du ton général. L'intercalation du chant de Regnar Lodbrog est on ne peut plus heureuse comme effet dramatique, mais elle ne laisse pas au poëme une entière originalité. La Société attribue à M. l'abbé Joseph Roux une médaille de vermeil.

Nous passons, sans transition, à un recueil de contes et de fables ayant pour titre : *lous Pesèus farioulèis* (les Pois sauvages). L'auteur est M. Auguste Chastanet, percepteur à Sarlat (Dordogne), qui, avec son amusante historiette du *Chivau de Batistou*, gagna le prix du genre au Concours de 1878. Les contes de M. Chastanet se distinguent par les qualités habituelles de spirituelle finesse et de gouailleuse bonhomie de leurs aînés. La note rustique est plus accusée, les peintures sont plus libres, dans cette série que dans les précédentes, et il faudrait les licences que Molière prenait de son temps sans effaroucher personne, pour citer le titre du premier de ces contes, le meilleur à notre avis. M. Chastanet a imité aussi avec bonheur, c'est-à-dire en les habillant à la mode de son pays, — seule raison d'être des imitations, — deux fables de La Fontaine : *les Voleurs et l'Ane* et *la Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*. Nous attacherons à ces ***Pois sauvages*** notre quatrième et dernière médaille de vermeil.

Ce n'est pas une simple fable qu'a imitée M. Antoine Roux, ancien conseiller général de l'Hérault, à Lunel-Viel, mais une

comédie tout entière, une comédie en cinq actes. L'effort est grand et se justifie à merveille, s'il est vrai qu'on puisse *châtier les vices en riant,* ainsi que l'assure un dicton fort ancien. On pourrait en douter, car, malgré Molière, malgré Regnard, malgré Beaumarchais et tant d'autres, tous les vices, tous les ridicules qu'auraient pu tuer ces illustres maîtres, paraissent encore se porter assez bien. Je n'en veux pour preuve nouvelle que l'imitation montpelliéraine du *Joueur* de Regnard, dont j'ai à vous parler. M. Roux a pu, rien qu'en regardant autour de lui, se persuader aisément qu'une édition populaire du *Joueur,* — revue et accommodée aux mœurs du jour,— pourrait être de quelque utilité. Nous nous garderons bien de le détromper; nous lui souhaitons même, s'il peut faire représenter cette comédie, tout le succès que mérite sa laborieuse et intelligente tentative. Certes, M. Roux n'a pas rêvé de faire passer dans son *Jougadou* l'esprit pétillant, la verve heureuse, le naturel et la finesse de la seule comédie qui puisse prendre rang immédiatement après les chefs-d'œuvre du premier de nos auteurs comiques. C'est bien assez qu'il ait pu substituer aux portraits vivants de Regnard, et dans leurs cadres mêmes, des portraits peints d'après nature, et faire de cette comédie, d'un esprit très-français, une adaptation languedocienne qui a sa couleur propre. C'est là, en effet, le principal mérite du travail de M. Roux. Ajoutons que la langue en est simple, facile, non sans charme parfois. Œuvre, en somme, très-recommmandable, quoiqu'elle ne soit pas entièrement originale, et à laquelle votre Commission a attribué la première médaille d'argent.

Encore une comédie en cinq actes; celle-ci originale, d'un réalisme brutal et qui semble inconscient. L'auteur paraît nous dire : J'ai vu, j'ai observé ce qui se passait autour de moi, et voilà, tel quel, le résultat de mes observations. Nous savions déjà, et nous n'avons pas été tentés de nous écrier avec le poëte :

> O mon siècle! est-il vrai que ce qu'on te voit faire
> Se soit vu de tout temps ?...

nous savions déjà à quel degré les mœurs peuvent se corrompre et les caractères s'abaisser, lorsque l'amour du lucre

et des richesses acquises par tous les moyens remplace tout autre sentiment. Cette œuvre, trop vraie en plus d'un passage et qui ignore les raffinements de la pensée littéraire, en est une nouvelle et triste preuve. *Narcisso,* tel est le titre de cette comédie, et c'est aussi le nom du principal personnage. Il y a malheureusement quelque inexpérience dramatique dans cette interprétation d'une donnée qui, pour être vulgaire et sans grandeur, n'en est pas moins intéressante. Ce qui manque aussi à l'auteur, du moins tel qu'il se montre dans sa pièce, ce sont

> .....ces haines vigoureuses
> Que doit donner le vice aux âmes vertueuses ;

c'est un personnage qui soit le porte-voix et le vengeur de la conscience outragée. Les gendarmes, qui apparaissent à la fin de la pièce et qui annoncent à son triste héros, en l'arrêtant, la peine qu'il aura à subir pour ses méfaits,— ce qui est tout à fait contraire aux habitudes de la gendarmerie, — ne suffisent pas, il s'en faut, à soulager notre indignation. Il y a bien quelques protestations de l'honneur, dans le courant de la pièce. La femme et le gendre de Narcisse,—il s'appelle Nigaud, et il est le bien nommé,—lui font sans doute entendre quelques dures vérités ; mais ils n'empêchent aucune vilaine action, et le coupable n'est puni, pour ainsi dire, que dans la coulisse, au lieu de l'être sur la scène même. Malgré ce défaut capital, la comédie de *Narcisso* accuse des qualités sérieuses, telles que l'art difficile de faire parler et mouvoir d'assez nombreux personnages, l'invention d'une intrigue où s'agitent, il est vrai, des passions basses et des intérêts sordides, mais qui marche sans défaillance, et avec des péripéties naturelles, vers son dénoûment fatal.

L'auteur, M. Adam Peyrusse, d'Ornaisons, près Villefranche (Aude), possède parfaitement sa langue, qui est celle du Narbonnais, et, comme Langlade, de Lansargues ; comme Laurès, de Villeneuve-lez-Béziers ; comme Tavan et bien d'autres, il a trouvé la poésie sous les mottes de terre que soulève sa charrue, au milieu des champs, dans l'air libre et sous le ciel splendide de nos campagnes. La Société lui décerne sa deuxième médaille d'argent.

Ont également reçu des médailles d'argent :

M. Auguste Fourès, de Castelnaudary, pour sa pièce *lou Talhaire de peiro de foc* (le Tailleur de silex), tableau curieux de la période préhistorique, dont quelques parties demanderaient à être mieux éclairées, et où l'on trouve avec abondance l'énergie et le pittoresque, dont l'auteur est coutumier ;

M. Jean Laurès, de Villeneuve-lez-Béziers, pour sa *Dounaciéu,* étude d'après nature de mœurs villageoises, écrite dans une bonne langue, claire, rapide, naturelle, et avec un sentiment très-personnel ;

M. Charles Bistagne, de Marseille, pour son joli conte *li Vertu au bal mascat,* dont le tour spirituel et fin relève encore la donnée piquante ;

M. Marius Girard, de Saint-Rémy, pour son poëme *lou Segnour de Vilo-Vièio,* plus descriptif que dramatique, malgré une imitation de la scène des portraits d'*Hernani*, et où nous louerons surtout le talent du narrateur ;

M. l'abbé Ferrand, professeur au petit séminaire de Bordeaux, pour sa pièce : *la Cansou dou Roussinoun* (la Chanson du Rossignol), charmante interprétation d'une légende du Bazadais, que l'on trouve aussi en Bourgogne, à Mercurey notamment, et qui est ainsi rapportée par M. Jules Chevrier [1] : « On » dit que souvent, à l'aube du matin, on trouve des rossi- » gnols se débattant, au milieu des pampres embaumés, con- » tre les étreintes des vrilles de la vigne, qui poussent si vite, » si vite ! que leurs petits pieds fins et délicats sont saisis et » emprisonnés pendant leur court sommeil. » Dans la légende du Bazadais, c'est la clématite qui joue le rôle cruel de la vigne à l'égard du joli chanteur.

M. l'abbé Ferrand écrit en maître poëte la langue de son pays. Il y a, du reste, dans tout le Bordelais, un mouvement d'études romanes très-marqué. Des almanachs et des journaux populaires sont publiés sur plusieurs points de la Gironde, des Landes et des Pyrénées. Un écrivain bien connu de ces contrées, et qui a déjà publié les *Proverbes, énigmes et contes populaires du Béarn,* M. Lespy, fait imprimer en ce moment

[1] Dans son beau livre *Châlons-sur-Saône pittoresque et démoli*. Paris, Quantin, 1883.

même, à Montpellier, un *Dictionnaire béarnais*. Le mouvement littéraire et scientifique, auquel la *Revue des langues romanes* a donné un si grand essor, s'étend de jour en jour davantage, et il est permis d'espérer qu'il n'y aura plus bientôt un seul point du vaste domaine de la langue d'oc qui n'ait son lexicographe ou son poëte;

Enfin M. Victor Rettner obtient aussi une médaille d'argent pour une sextine qu'il intitule *Ma viloto,* et qui célèbre, dans la forme rare illustrée par Arnaud Daniel, sa ville natale de Saint-Pons. Il n'existe, on le sait, que cinq ou six sextines dans la littérature ancienne, et on n'en connaît pas dans la littérature moderne. M. Rettner aura donc l'honneur d'avoir restauré un genre oublié, dans lequel il a su être non-seulement versificateur habile, mais poëte charmant, grâce aux combinaisons les plus ingénieuses d'expressions, d'images et de tableaux à la fois exacts et pittoresques[1].

Une œuvre d'assez longue haleine, un poëme en dix chants, mais très-courts, — ce n'est pas un reproche, — et qui a pour titre *la Fia dey carbounié,* est dû à la plume facile de M. A. Virenque, de Lodève (Hérault). Il y a de très-bonnes choses dans cette histoire des amours honnêtes de l'auteur avec la fille d'un charbonnier : du naturel, de la grâce, de bons sentiments, et pas la moindre noirceur. Toutefois cela manque un peu d'art et d'arrangement. M. Virenque dispose d'un vocabulaire local très-riche, et son œuvre mérite largement, à ce titre surtout, la médaille de bronze qui lui est donnée.

Une mention très-honorable est accordée à une saynète villageoise en un acte, de M. Paul Gourdou, d'Alzonne (Aude), qui a pour titre le proverbe : *Bal mai gens qu'argent* (Il vaut mieux les gens que l'argent). Les situations de cette petite pièce ne comportaient peut-être pas autant de développements que l'auteur s'est plu à leur en donner ; mais on peut y relever de nombreux passages qui se recommandent par de bonnes qualités de forme et de fond.

Une autre mention honorable est due aussi à *l'Abare e lous*

[1] M. Rettner ne devait pas survivre longtemps à son *chef-d'œuvre :* il est décédé à Montpellier le 21 août 1883, à l'âge de cinquante-cinq ans

Bouleurs, imitation de la fable de La Fontaine *l'Avare qui a perdu son trésor,* par M. Victor Maumen, à Saint-Criq-Villeneuve (Landes), l'auteur-éditeur de l'un de ces almanachs bordelais dont nous parlions tout à l'heure, *l'Armana dous paysans,* paraissant depuis plusieurs années, tantôt à Saint-Sever, tantôt à Bordeaux, tantôt à Mont-de-Marsan.

Il nous reste à parler d'une poésie et d'une traduction françaises, qui sont en dehors du programme du Concours, mais que leur mérite et le vœu du jury d'examen m'interdisent de passer sous silence.

La poésie a pour titre *Latium*. Elle est d'une énergie rare, presque farouche, toute pleine d'élan patriotique et d'enthousiasme pour ces idées d'union latine que des esprits généreux et clairvoyants s'efforcent de répandre, laissant à l'avenir, à défaut du présent, le soin de les justifier. Cette pièce est due à un professeur italien qui réside à Constantinople et qui désire garder l'anonyme.

Elle est dédiée au commandeur Vegezzi Ruscalla, consul général de Roumanie à Turin, qui, à l'âge de quatre-vingts ans passés, travaille encore avec la même ardeur qu'au temps de sa jeunesse. Les études philologiques n'ont pas cessé de plaire à l'ancien secrétaire de Raynouard, et il a publié, il y a très-peu de temps, un travail extrêmement curieux sur deux ou trois villages de Vaudois qui existent dans l'Italie méridionale, où ils ont conservé leur langage alpin, tout en délaissant leurs croyances particulières.

La traduction est celle d'un fragment de l'*Atlantida,* ce beau poëme de Verdaguer, le Mistral de la Catalogne. L'épisode lyrique qui, sous le nom de *Chœur d'Iles grecques,* forme le septième chant de l'*Atlantida,* est un pur chef-d'œuvre, imprégné de grâce antique, une véritable fleur de poésie éclose aux feux de l'imagination la plus riche et la mieux douée. Le traducteur ne pouvait mieux choisir pour nous faire appécier les mérites de son travail. Nous savons d'ailleurs que la traduction tout entière du poëme de Verdaguer est remarquable autant par l'élégance de la forme que par la scrupuleuse fidélité avec laquelle son auteur, M. Justin Pépratx, de Perpigan, a rendu la pensée originale du poëte. Les traductions en vers sont en général, vous le savez, de belles infidèles; celle-

ci sera certainement une exception, et nous devons féliciter son auteur d'avoir entrepris et mené à bonne fin un travail difficile, qui permettra aux lecteurs français de jouir des beautés trop peu connues de l'épopée catalane. M. Pépratx a déjà reçu, du reste, une haute récompense de ses efforts : S. M. la Reine d'Espagne a bien voulu accepter la dedicace de sa traduction. La Catalogne ne peut que s'enorgueillir d'un tel patronage, et la France verra avec joie sa langue nationale servir à resserrer le lien qui unit les deux nations sœurs.

Ces considérations nous amènent tout naturellement à vous parler du Concours de poésie catalane, où plusieurs pièces remarquables vont se disputer nos prix.

Le même auteur nous a envoyé deux poésies également distinguées : *la Pyramida* et *A la belessa* (A la beauté). Dans l'embarras où s'est trouvée votre Commission pour donner l'avantage à l'une des deux, elle s'est décidée à les classer *ex æquo* et leur a attribué une médaille de vermeil. L'auteur est M. Arthur Masriera y Colomer, de Barcelone.

Dans *la Pyramida,* il passe en revue, avec une grande élévation de pensée et de langage, tous les spectacles grandioses qu'ont vus les monuments des Pharaons, du haut de leurs quarante siècles géants. Il rend hommage à ce grand Français qui, non content d'avoir réuni deux mers séparées par l'isthme de Suez, va encore doter le monde d'une nouvelle route maritime, et mérite bien le nom d'apôtre du progrès et de la science que lui décerne le poëte. Et terminant par une grande image, M. Masriera donne aux pyramides la voix de l'Égypte elle-même, si elle venait à disparaître sous les flots du Nil ou de la mer, pour dire aux races nouvelles: *l'Egypte fut là.*

Bien différente est la poésie consacrée *A la beauté.* Quoiqu'on y reconnaisse la main exercée et robuste qui a écrit la *Pyramide,* on y trouve surtout de la grâce et de la tendresse. Ainsi le voulait le sujet, souvent traité, que le poëte a su marquer néanmoins de son empreinte personnelle. L'auteur décrit la beauté sous toutes ses formes; il la voit dans les êtres et les phénomènes de la création, du plus petit au plus grand. La nature et l'art lui dévoilent leurs chefs-d'œuvre, et le cœur humain ses trésors de grâce et de sentiments élevés. Inspiratrice souveraine de la grandeur morale, c'est la beauté

qui fait les artistes et les héros, et qui, par un effort de l'âme, nous montre l'incréé:

Que per conort de l'anima nos mostra l'increat.

Un grand souffle poétique anime ces deux pièces, et l'on ne saurait trop féliciter le poëte qui a su trouver de si gracieuses et de si fortes images à la fois pour traduire ses pensées et les inspirations de son cœur.

Le *Cant del Poeta* est aussi un thème connu, rajeuni par de nouvelles et originales variations. Le poëte est considéré comme le dispensateur de la gloire, — c'était l'opinion de Malherbe, —et il appelle à lui tous ceux qui peuvent y prétendre, depuis les plus illustres jusqu'aux martyrs oubliés ou méconnus de toutes les grandes causes. Il a des chants pour toutes les vertus, pour toutes les grâces, et volontiers il redirait aux reines de beauté elles-mêmes:

Vous ne passerez pour belles
Qu'autant que je l'aurai dit.

Cette pièce aux vers faciles, harmonieux, aux pensées nobles et très-poétiques, est de M. Hyacinthe Laporta, directeur de la *Revista literaria,* à Barcelone.

Lo Segle XIX (le XIXe Siècle) est une hymne en l'honneur des progrès scientifiques de notre époque, et en particulier de quelques inventions récentes. Ainsi le poëte amoureux quitte son pays; mais, grâce à la photographie, il emporte l'image de sa bien-aimée; grâce au téléphone il converse avec elle; par l'étincelle électrique, il apprend un jour qu'elle est mourante: la vapeur lui permet de la rejoindre promptement; elle vit encore, il l'entend; mais, ô douleur! sa voix ne frapperait plus désormais son oreille si le phonographe n'était là pour recueillir ses dernières paroles et lui permettre d'entendre sa voix éternellement.

C'est M. Joseph Verdu qui a trouvé cette manière originale de chanter des découvertes scientifiques, qui semblent d'abord assez rebelles à la poésie.

M. Joseph Blanch y Romani nous berce quelques instants sous la voile latine, avec sa *Barcarola* au rhythme gracieux et musical, et M. Ferrant Agullo Vidal nous renvoie l'écho de

los Suspirs de la Mare, qui rappellent ceux de la *Coumtesso,* de Mistral.

La Société décerne une médaille d'argent à chacun de ces poëtes : MM. Hyacinthe Laporta, Joseph Verdu, Joseph Blanch y Romani et Ferrant Agullo Vidal, tous les quatre de Barcelone.

Mentionnons honorablement, pour finir, la pièce de M. Joseph Antonio Trias, intitulée *Desconhort* (Découragement).

Ce n'est pas avec ce sentiment, trop peu viril, que nous terminerons ce compte rendu. Tout nous engage, au contraire, à espérer les meilleurs résultats de ces assises intellectuelles, où accourent en foule les esprits d'élite, les poëtes et les savants des deux côtés des Alpes et des Pyrénées, et qui mériteront, sans aucun doute, dans l'histoire littéraire de notre pays, le nom de *Grands Jours du Languedoc.*

Frédéric Donnadieu.

CHRONIQUE

LE CONCOURS DE L'ANNÉE 1883

La Société pour l'étude des langues romanes a tenu, le dimanche de la Pentecôte, dans la grande salle du Palais de justice, gracieusement mise à sa disposition par M. le Premier Président de la Cour d'appel de Montpellier, la séance publique de son quatrième Concours philologique et littéraire [1]. MM. le Préfet de l'Hérault, le Président du Conseil général, le Maire de la ville de Montpellier, les doyens des Facultés de droit et de médecine, le doyen de la Faculté des sciences, le Procureur général, les directeurs de l'Ecole supérieure de pharmacie et de l'Ecole d'agriculture, ainsi qu'un grand nombre de magistrats, de professeurs et de conseillers municipaux, avaient pris place, à deux heures de l'après-midi, autour des membres du Bureau : MM. Ferdinand Castets, doyen de la Faculté des lettres et président de la Société des langues romanes; Frédéric Mistral, grand maître du Félibrige; Arsène Darmesteter, professeur à la Faculté des lettres de Paris; Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix; Charles Revillout, rapporteur de la Commission de philologie; Paul-Jules Itier, rapporteur de la Commission de prose, et Frédéric Donnadieu, de Béziers, rapporteur de la Commission de poésie.

La partie féminine de l'auditoire n'était ni la moins nombreuse, ni la moins dignement représentée.

Il avait été donné rarement à la ville de Montpellier de compter parmi elle autant de romanistes, de lettrés et de félibres: MM. Camille Laforgue, président de la Maintenance de Languedoc; le comte Raymond de Toulouse-Lautrec, président de la Maintenance d'Aquitaine; Justin Pépratx, délégué des poëtes de la Catalogne, qui l'avaient chargé de lire en leur nom une pièce inédite de Verdaguer, l'auteur de l'*Atlantida;* Alphonse Tavan, Charles Bistagne et Auguste Marin, de Marseille; le baron de Meyronnet Saint-Marc [2], Hippolyte Guillibert et Charles de Gantelmi-d'Ille, d'Aix-en-Provence; Achille Mir, de Carcassonne; Noguier, le savant archéologue et numismate biterrois; les docteurs Durand (de Gros) et Vincent, de Guéret; Auguste Fourès, de Castelnaudary; Jean Laurès, de Villeneuve; Alexandre Langlade, de Lansargues,

[1] Une première réunion, tenue la veille, à huit heures du soir, dans la grande salle de la Mairie de Montpellier, avait été consacrée à la réception des invités de la Société et à la lecture de diverses poésies en langue d'oc.

[2] J'ai à relever ici une omission de mon travail sur la *Roumanie dans la littérature du midi de la France.* L'oratorio en sept langues (latin, italien, espagnol, catalan, roumain, provençal et français), de M. de Meyronnet; *la Race latine, le Chant des Latins, suivi de notes explicatives et d'un appendice* (Marseille, Olive, 1879; in-8°, 24 pages), contient (p. 7-8 et 19) une poésie de M. Georges Sion, qui est sûrement le premier texte roumain publié en Provence. L'appendice est formé de la lettre de M. G. Sion, alors secrétaire général de la *Société académique roumaine* (depuis l'*Académie roumaine*). Cette lettre donne de curieux détails sur la diffusion de l'idiome moldo-valaque.

Silhol, du Crès; Adam Peyrusse, d'Ornaisons; Ferdinand Baud et Louis Bard, de Nimes; Germain Guichard, de Mens; Henri Babou, de Toulouse; le peintre Louis Simil, le docteur Eugène Coste, de Nissan, etc., s'étaient joints à ceux des membres de la Société qui, le 15 du mois précédent, avaient, sous la présidence de MM. Gabriel Azaïs, Roumanille et Théodore Aubanel, classé les envois de philologie, de prose et de poésie.

La félibrée annuelle de la Maintenance de Languedoc devait encore, le lendemain, grossir le nombre des lettrés et des poëtes que la solennité du 13 mai réunissait à Montpellier.

En ouvrant la séance, M. Castets, président, prononça l'allocution imprimée en tête du présent fascicule. A l'exemple de MM. Revillout et Boucherie en 1875 et 1879, il signala le caractère littéraire et philologique du Concours de l'année 1883. « C'est une association en deuil qui vous reçoit aujourd'hui », ajouta-t-il en faisant connaître la perte si cruelle que les études romanes venaient d'éprouver en la personne de Boucherie. La mort de F. Roque-Ferrier, survenue le 5 mai, lui donna l'occasion d'expliquer ensuite l'absence du Secrétaire de la Société et d'exprimer la part que celle-ci prenait à son deuil.

Il devient d'un usage toujours plus général d'apporter aux félibrées de Montpellier ou d'envoyer, comme excuse, en cas d'absence, une publication littéraire ou poétique. La Société a eu à remercier son vice-président honoraire, M. Ernest Monaci, professeur à l'Université de Rome, d'un magnifique album héliotypique reproduisant les plus anciens textes des idiomes romans de la France et de l'Italie [1]; M. Aguiló y Fuster, bibliothécaire de l'Université de Barcelone, d'une impression en caractères gothiques et à ornements rouges du *Libre del Orde de Cauayleria* de Raymond Lull [2]; M. William-C. Bonaparte-Wyse, d'un poëme provençal, *Soulèu levant,* où le rôle littéraire de Montpellier est exalté en vers dignes des *Parpaioun blu* et des *Piado de la Princesso* [3]. M. l'abbé Joseph Spéra, professeur à l'abbaye de Cava de' Tirreni (Italie), excusait son absence en envoyant un poëme héroïque en italien, *il Conte Verde,* qui narre les hauts faits d'Amédée VI, comte de Savoie, mort en 1383 [4]. M. Spéra a dédié cette œuvre au Roi et à la Reine d'Italie, et il a, après eux, réservé ses premiers exemplaires aux adhérents de ce qu'il appelait inexactement, mais avec beaucoup de bienveillance, les secondes fêtes latines de Montpellier.

Parmi les envois de moindre importance, on remarquait un petit choix manuscrit, dû à M. Besse, directeur de l'Ecole de Rigny, à Tulle, de contes, de chants et de proverbes populaires en dialecte limousin de l'arrondissement d'Ussel; des fables écrites par M. Marcelin Caze, en langage d'Argentat (Corrèze)[5], localité où la finale fé-

[1] Cette belle publication fait partie des *Facsimili di antichi manoscritti per uso delle scuole di filologia neolatina,* publiés à Rome sous la direction de M. Monaci.

[2] L'édition dont il s'agit appartient à la *Bibliotheca d'obretes singulars del bon temps de nostra lengua materna, estampades en letra lemosina.* Barcelona, Alvar Verdaguer, in-8°.

[3] *Soulèu levant, pouèmo.* Lyon, Pitrat, 1883; in-8°. (Extrait de la *Revue lyonnaise.*)

[4] *Il Conte Verde, poema eroico.* Firenze, Le Monnier, 1883; in-12, 188 pages.

[5] Elles ont été détachées d'un journal de Tulle qui a fait connaître récemment l'idiome d'Argentat et son fabuliste.

minine est en *a*, comme dans le montpelliérain, le lodévois et certaines parties du cévenol et du provençal de la rive languedocienne du Rhône ; deux pièces en rouergat de Millau (Aveyron): *la Léjando de Sont Ibos* et *lous Dous Fraires*, par M. Fabry [1]; des vers en langage de Roujan (Hérault), par M. le vicomte de Margon ; d'Anduze (Gard), par M. Olivier; de Bessan (Hérault), par M. H. Bousquet, l'auteur de *la Granja de las Fados*, et, enfin, quatre études biographiques et littéraires, par MM. Paul Mariéton, de Lyon, sur MM. William-C. Bonaparte-Wyse, Auguste Fourès, l'abbé Joseph Roux et le baron Charles de Tourtoulon.

L'éloignement, le deuil de leur famille et la solennité de la Pentecôte, étaient les excuses invoquées par MM. le sénateur V. Alecsandri, ancien président du Parlement roumain ; le docteur Obédénare, premier secrétaire de la légation de Roumanie, à Rome ; Manuel Milá y Fontanals, J. Rubió y Ors, Louis Cutchet, Balaguer y Merino, Montserrat y Archs, Arabiá y Solanas, Mathèu y Fornells, de Barcelone ; Jean Mathis, le poëte rumonsche de l'Engadine ; d'Ancona, professeur à l'Université de Pise; les romanistes allemands Emile Lévy, Karl Bartsch et Edouard Stengel, en des lettres dont quelques-unes renfermaient d'intéressantes observations de littérature et de philologie.

Il en était de même de celles que l'on devait à Mlle Alexandrine Brémond, d'Arles, l'auteur des *Blavet de Mount-Majour*, Mme Emilie d'Aguilhon, de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne); MM le vicomte Henri de Bornier, Gabriel Azaïs, secrétaire de la *Société archéologique* de Béziers ; Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut ; le vicomte de Vallat, ancien ministre plénipotentiaire ; le baron Reille, député ; Léon de Berluc-Perussis [2], Talbert, professeur au Prytanée national de la Flèche ; François Vidal, l'un des bibliothécaires de la ville d'Aix ; Achille Luchaire, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux ; MM. les abbés Joseph Roux, A. Ferrand, Douais, Hérétié, Bonafont et Rieux ; le colonel Scipion Dumas, qui partage ses loisirs littéraires entre le montpelliérain et le catalan du Roussillon ; Melchior Barthés, de Saint-Pons ; Louis Funel, Auguste Chastanet, Raoulx,

J'ai signalé pour la première fois, — d'après une indication de M. l'abbé Joseph Roux et dans mes *Enigmes populaires en langue d'oc*, — l'existence de la finale féminine *a* (singulier, pluriel et verbes) à Argentat.

[1] La première de ces pièces a paru d'abord dans l'*Echo de la Dourbie*, n° du 25 octobre 1869, — c'est le thème de *Jarjaio au Paradis*, — et la seconde dans le *Millavois* du 5 janvier 1872. M. Fabry a publié de nombreuses fables rouergates dans ce dernier journal. Il les a constamment signées du pseudonyme de Jean Legros.

[2] La mort du sénateur Elzéar Pin n'a pas seulement privé Montpellier de la présence de M. de Berluc-Perussis, son neveu. Elle a retardé l'impression d'un album philologique que ce dernier voulait offrir à ses collègues du Languedoc et de la Provence. Cet album était composé d'un *Salut à l'Occitanie*, écrit en 1820 par Fortuné Pin, frère du sénateur, et traduit en quarante-neuf idiomes appartenant à la famille des langues néo-latines. Notre ville y avait contribué par une version valaque, due à Mlle Coutzarida, qui, au nom de la colonie roumaine de Montpellier, offrit en 1882 une couronne de roses de Nice à M. Alecsandri. Parmi les collaborateurs de M. de Berluc figurent MM. Sardou, de Nice ; Gonzague de Rey, de Marseille ; Légier de Mesteyme, d'Apt ; Aimé Giron, du Puy-en-Velay ; l'abbé Célestin Malignon, le chanoine Emile Savy, ancien archiprêtre de Bône, et un érudit de Saint-Etienne-en-Forez dont nous regrettons de ne pas connaître le nom.

de Toulon ; Eugène Plauchud, président de l'*Athénée* de Forcalquier ; H. de la Combe, Eugène Tavernier, Marius Girard, Paul Gourdou, Clair Tisseur, etc.

Sa Majesté la Reine Elisabeth de Roumanie, qui avait passé deux mois à Sestri-Ponente, près Gênes, et qui y avait reçu les hommages poétiques de la plupart des félibres du midi de la France, qu'elle eut un moment la pensée de visiter, avait chargé M. le docteur Obédénare, premier secrétaire de la légation de Roumanie, à Rome, de répondre par le télégramme suivant à la double invitation que lui avaient adressée le Président de la Société des langues romanes et le Président de la Maintenance languedocienne du Félibrige :

Roque-Ferrier, secrétaire de la Société des langues romanes et du Félibrige, à Montpellier.

Sa Majesté la Reine de Roumanie me charge d'exprimer à la Société des langues romanes et au Félibrige ses bien vifs regrets de ne pouvoir se rendre à Montpellier, pour y assister à la célébration des Jeux floraux de Languedoc.

OBÉDÉNARE.

Ce télégramme, qui honore si complétement les deux associations, fut lu par M. F. Castets, ainsi que les lettres suivantes de M. Gaston Paris, membre de l'Institut ; de Monseigneur de Cabrières, évêque de Montpellier, et de M. V. Lespy, qui, en ce moment même, fait commencer à l'Imprimerie centrale du Midi la composition d'un Dictionnaire du dialecte béarnais ancien et moderne :

A M. F. Castets, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, président de la Société des langues romanes.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

En me désignant, à côté de mon illustre ami Frédéric Mistral, pour présider la séance solennelle et le Concours de 1883, la Société des langues romanes m'a fait un honneur auquel je suis très-sensible, et pour lequel je vous prie de lui transmettre tous mes remercîments. Je suis malheureusement obligé de vous demander d'y joindre mes regrets : mes occupations pressantes et multiples, et surtout mon cours au Collége de France, m'interdisent absolument de quitter en ce moment Paris pour plusieurs jours. Mon ami Arsène Darmesteter, qui a pu s'affranchir, représentera à Montpellier les romanistes de Paris avec toute l'autorité que lui donnent et sa haute position scientifique et sa situation de professeur à la Faculté des lettres. Il vous portera l'expression de notre sympathie pour les efforts de la Société et le tribut douloureux de nos regrets pour le confrère que vous venez de perdre, et dont le souvenir restera cher à tous ceux qui ont pu apprécier son esprit et son cœur.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Gaston PARIS,
membre de l'Institut.

A Messieurs F. Castets, président de la Société pour l'étude des langues romanes, et C. Laforgue, président de la Maintenance languedocienne du Felibrige.

MESSIEURS,

Je suis touché et reconnaissant de l'invitation que vous voulez bien m'adresser pour la réunion et pour le banquet, qui, le 13 et le 14 mai, rassembleront les félibres de notre région, sous la présidence de M. Gaston Paris, membre de l'Institut, et du célèbre auteur de *Mireille*. Si éloigné que je sois, par mes occupations habituelles, des nobles et attachantes études auxquelles vous vous êtes consacrés, je ne laisse pas de les suivre et de m'y intéresser. Je sais, d'ailleurs, que vous ne vous attachez pas seulement aux côtés littéraires et techniques de cette résurrection de la vieille langue de nos populations méridionales : vous allez plus loin, et, dans la mesure où vous le pouvez, vous invitez tous les peuples latins, d'origine et d'idiome, à resserrer leurs liens et à rajeunir les souvenirs de leur glorieuse histoire. Je me serais donc félicité d'applaudir avec tous mes collègues les rapports qui vous seront lus demain. J'aurais aimé à voir l'Espagne et l'Italie, représentées par MM. Milá y Fontanals et Monaci, reconnaître en nous les traits distinctifs de la grande famille latine ; et, si M. Gaston Paris prend devant vous la parole avec M. Darmesteter ; si Mistral se fait entendre, si M. de Bornier vous chante quelques strophes dignes de la *Fille de Roland*, personne n'aurait pu écouter ces voix de l'érudition et de la poésie avec plus de sympathie que moi. Mais il me faut renoncer aux plaisirs délicats que vous vouliez bien m'offrir de partager en aussi docte compagnie. Le jour de la Pentecôte, je dois célébrer l'office pontifical à la messe et aux vêpres, je dois aussi prêcher le sermon d'usage. Dès cinq heures du matin, lundi, je dois reprendre ma visite pastorale.

Daignez donc, Messieurs les Présidents, agréer mes excuses et mes regrets, et, si vous le jugez bon, veuillez exprimer à vos illustres hôtes et à tous vos invités combien il m'est pénible de laisser vide, au milieu d'eux, la place que votre bienveillance m'avait assignée.

Je suis, Messieurs, avec la plus respectueuse considération, votre très-humble et très-dévoué serviteur.

F.-M.-A. DE CABRIÈRES,
évêque de Montpellier.

A M. A. Roque-Ferrier,

CAR COUNFRAY,

Aci que-m tié la cadene deu tribalh. Nou-m hou james taa greuye que hoey, puixs que nou-m lèxe escapa ta poude i, dimenye bient, hesteja dab tant de gayhasentz e oundrats felibres.

A bous, car Counfray, coum a toutz lous autes, de tout coo,

V. LESPY.

Avant de céder la présidence à M. Mistral, M. Castets donna la parole à M. le comte de Toulouse-Lautrec, qui communiqua, au nom de M. de Berluc-Perussis, un sonnet provençal adressé à S. M. la Reine

Elisabeth, pendant sa villégiature en Italie. M. de Toulouse-Lautrec lut ensuite la réponse en vers français que cette pièce avait value à son auteur de la part de l'érudite souveraine, qui a signé du pseudonyme de Carmen Sylva diverses œuvres allemandes et roumaines, et des Pensées dont la lecture éveille constamment le souvenir des Pensées de Pascal, de Vauvenargues et de Joubert.

MM. Revillout, Itier et Donnadieu, donnèrent ensuite communication de leurs rapports sur les œuvres de philologie, de prose et de poésie. Les Concours des années 1875, 1878 et 1879, avaient largement témoigné de la part que prenaient l'Espagne, l'Italie, la Roumanie, la Suisse, l'Amérique latine et leurs divers idiomes, aux recherches inscrites sur les programmes de la Société. La langue portugaise seule n'avait pas encore fait acte de présence à Montpellier. Aussi accueillit-on avec une vive sympathie la mention du travail philologique de M. Leite de Vasconcellos sur l'idiome de Miranda.

Le nom de M. Piat, gérant du Consulat de France à Bassorah (Turquie d'Asie), mentionné deux fois, la première pour un dictionnaire des termes de la langue d'oc classés par ordre de racines, la seconde pour une traduction provençale de *Gulistan*, de Saadi, fut non moins favorablement accueilli que celui de M. de Vasconcellos.

La seconde partie de la séance du 13 mai avait été réservée à la poésie et à la prose méridionales. M. Louis Vergne fit applaudir sa *Marina ;* M. Augier, *lou Remèdi,* conte provençal de M. Lèbre ; M. Donnadieu, la sextine languedocienne que M. Rettner avait composée sur le modèle d'une pièce similaire d'Arnaut Daniel. A ces lectures diverses, MM. Martin (de Nimes) et Prax (d'Alzonne) mêlèrent deux ou trois fois la gaieté des fables de Bigot et du *Lutrin de Ladèr* d'Achille Mir.

M. Mistral leva la séance à cinq heures du soir, après avoir prononcé quelques paroles provençales que l'on trouvera dans le numéro de septembre, avec les textes littéraires que le défaut d'espace ne nous a pas permis de publier en même temps que les rapports de MM. Revillout, Itier et Donnadieu[1].

[1] La réunion de la Maintenance languedocienne du Félibrige et le banquet du 14 mai, ainsi que la remise faite aux poëtes catalans, à Banyuls-sur-Mer, par M. Pépratx, des prix qui leur avaient été attribués à Montpellier par la Société des langues romanes, seront l'objet de notes spéciales dans le numéro de septembre.

L'abondance des matières de la présente chronique nous oblige à retarder également la publication de la liste des livres donnés à la Bibliothèque de la Société, la suite des dons faits au Comité de la souscription Boucherie, et un compte rendu de la deuxième édition du *Lutrin de Ladèr,* d'Achille Mir.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

II

[**F° 39 r°**] Aiso es homelia d'Origenes de la Magdalena sobre l'evangeli de san Johan : *Maria stabat ad mo[numentum foris plorans]*. En aquel temps Maria estava al moniment foras ploran.

Ausit avem, fraires, Maria al moniment de foras estar ; ausit [**V°**] avem Maria plorar. Vejam, si podem, per ques estava, vejam per que plorava. Profieche nos sos estars, profiechi nos sos plora[r]s. Amors la i fasia estar. Dolors la costrenia plorar. Estava e regarda[va] tot entorn, si per aventura vira aquel ques [**40**] amava. Plorava, car s'ase[s]mava ques aquel qu'ilh queria en fos portatz. Li dolors era renovellada, car aquel per la mort del cal avia agut tan gran dolor, aras car n'era portatz, avia major dolor. Et aquil dolor[s] era majers, [**V°**] car non avia neguna consolation. La causa de la premieira dolor fon car l'avia perdut vieu ; mais d'aquesta dolor avia alcuna consolation, car al mens mort lo cujava retener. Mais aras d'aquesta dolor non si podia consolar, [**41**] car lo cors del mort non podia trobar. Paor avia que li amors de son maistre el sieu piets si refrejes ; per que lo queria, per so que, can lo veiria, si escalfes.

Maria era venguda al moniment, portant ab si especias es oinementz, los cals avia apareillats, [**V°**] per so ques enaisi con enans avia oinch los pes del vivent ab oinement precios, enaisi aras lo cors del mort ab oinement tot oisces es ab es-

pecias condis, es enaissi con premieiramen als pes de nostre seinor Jesu Crist [**42**] lagremas avia escampat, aras al moniment lagremas escampes. Avia plorat premieirament e lagremas avia escampat per la mort de s'arma, e venia auras ab lagremas arozar lo moniment per la mort de son maistre. [V°] Mais car non trobet lo cors el moniment, le trebals del ong[u]ent peri, mais li dolors de plorar crec; defalli a servir qui non defalli a dolor; defalli cui oises, mais non defalli cui plores, per so car aitant mais plorava cant Jesu si luinava. [**43**] Plorava donx fortment Maria, car dolors era ajustada sobre dolor. Dos dolors grans portava en un corage, las cals volia adousar ab lagremas, mais non podia; e per aiso, tota pausada en dolor, defallia de pensa e de cor, e non sabia que [V°] si feses. Que podia aquist femena alre far sinon plorar, ques avia tan gran dolor e neguna consolation non trobava? Sans Peires e sans Johans eran vengut ab lui al moniment; mais car non troberon lo cors, tengron lur via. En-[**44**]-pero Maria estava al moniment deforas plorant e quais desesperada desesperans. Peires e Johans agron paor e per aisso non esteran. Maria non avia paor, car ren non li era vejaire li poges far paor. Perdut avia son maistre, lo qual [V°] amava tant sengularmens e tan soletamens que d'el en fora ren non poges amar. Ren non podia esperar: perdut avia la vida de s'arma, e per aiso mais volia morir que vieure, car per aventura morens atrobera [**45**] cel que vivent trobar non podia, sens lo qual non podia vieure. Fortz causa es aici can mortz amors. Que podia alre far li mortz en Maria? Facha era aici con morta, aici con si non sentis ren. Sentens non sentia, vezens non vezia, [V°] ausens non ausia. Ni ancars aqui era on era, car aqui era tota on sos maistres era, del cal non sabia on si fos. Queria lo e non lo trobava, e per aisso estava al moniment e plorava, tota plena de lagremas e de miseria. O Maria, [**46**] cals concels, cals esperansa, cals cors era a tu, ques estessas sola al moniment, cant li dicipol s'en partian? Tu venguist enantz ques il, es ab els la torniest, et apres els la remasist. E per que o fesist? Sabias mais ques il, amavas plus ques il, [V°] que non temias aici con fasian ill?

Certamen Maria non sabia ren sinon amar e per son amic doler. Desnembrat avia temor, desnembrat avia si mesesma,

desnembrat avia tot cant es, estier cel que sobre tot cant [es] amava. E cals [47] meravilla es si aissi s'era desnembrada que neis el non conogues? S'il si renembres de so qu'el li avia dig, illi nol quesera [el] moniment; ans s'alegrera del vivente non plorera car n'era portatz, mais del resucitat si donera gaug, car [V°] Jesus avia dig qu'enaici mo[r]ria e ques al ters jorn resucitaria. Mais trop grans dolors avia son cor implit, la memoria d'aquestas paraullas n'avia delit, neguns sentimens en lui non era remasutz, totz conseills en lui era peritz, [48] tota sa esperansa era defallida, solamen plora[r]s li era remasutz. Plorava donx, car plorar podia, e domens que plorava, enclinet si e regardet el moniment e vi dos angels sesens en vestirs blancs, l'un al cap, l'autre als pes. [V°] E dison li: « Femena per que ploras? » O Maria, gran consolation as trobat e miels t'es pres que tu non esperavas, car tu querias sol un ez as trobat dos, tu querias home ez as trobat angels, querias mort ez as trobat vi-[49]-vens, e tals que sembla ques aian cura de tu e que sembla que vullan ta dolor asoaviar. Mais aquest que tu queres sembla que de ta dolor ren non aia que far, ni sembla que tas lagrimas vulla veser, car tu l'apelas [V°] et non ti aus, pregas lo e ren non acabas ab lui, queres lo e nol trobas, picas a la soa porta e non ti uebre, segues lo e fuh ti. Ailas! E ques es aiso! Ailas! Can gran mudament! Ailas! Con es li causa mudada en so contrari! E non es [50] lo aiso Jesus ques es partits de tu? Et en cal mani[e]ira? Non sai si ti ama. Sa entras t'amava e ti defendia del phariseu, e ti escusava dousamen a ta seror. Sa entras ti lausava, quant oinias los seus pes ab enguent, [V°] can los lavavas ab lagremas et ab tos pels los torcavas. La toa dolor asoaviava, tos peccatz ti perdonava. Sa entras ti queria, e cant non eras presens, mandava querer per ta seror que venguesas a lui. « [Lo] maistres, dis Marta, a tu es [51] vengutz e demanda ti.» Ai can viatz si levet Maria, cant aiso ausi! Can tost venc e gitet si als tieus pes, bon Jesu, aisi con avia acostumat! E tu cant la vist dolenta, fust piatos, e cant la vist plorar, ti ploriest. O quan piatosamen [V°] consolan la, diisi[s]t: « On l'aves pausat? » A la fin, per amor d'aquella que mot t'avia amat, son fraire san Lazer resuscitiest, e la dolor de questa amiga toa en gauh torniest. Mais, o dous maistre, ques a pueis

peccat contra tu aquist discipola tiua? En que [**52**] a pueis ofendut la dousor de ton cor aquista amiga tieua, ques enaisi ti partes de lui? Nos, apres aiso, negun autre peccat non avem ausi[t] de lui, sinon que fort matin venc al moniment, enans que neguns dels fraires, portans onguents [V°] ab ques oises ton cors; e car non ti trob[et] el moniment, coret e diis o a tos dicipols. Aquil vengron e viron o, e pueis ill s'en torneron. Pero aquisti esta e plora. Si aiso es peccats, non podem dir qu'il aiso non aia fah; pero si peccats non es, mais [**53**] amors ques a de ti [e] desiriers, per que ti partes enaici de lui e ti escondes, tu ques amas tots cels que ti aman e que ti laisas trobar a tots aquels que ti queron? Tu as dih: « Ieu ami aquels que mi aman, e qui de matin vellara ab [V°] mi trobara mi. » Per que donx aquist femena, ques ui matin a tan vellat a tu, non t'a trobat? Per que non consolas [las] lagrimas ques escampa per te, son seinor, enaissi con consoliest las lagrimas las cals escamp[et] per [lo] seu fraire? Si tu l'a-[**54**]-mavas aisi con soles, per que lueinas tan son desi-[ri]er? O verais maistre e garens fisels, nembri ti de la garentia que portie[s]t a Maria davant Marta, soror soa. Tu diisi[s]t: « Maria a elegit la melor partida, li cals no li er touta. » Veramens Maria a elegit la me-[V°]-ilor part, car a tu elegit; mais con es vers « li cals no li sera touta », si tu[li] yest to[u]ts? E si non [li] iest touts, tu li meillers parts, la cal a elegida, per que plora ni que quer? Sertament Maria non quer mais ren mais so ques a elegit, e per aiso non si laisa de [**55**] plorar; car so ques a elegit aras a perdut. Donx tu ques iest garda dels homes, o tu la part ques a elegida garda as ella, o ieu non sai con sia vers « li cals non li sera touta », si non si entendia que, ja sia so que tu sias tout[s] davant los sieus uels, [V°] pero non iest touts de son cor.

Mais digas nos, Maria, per ques iest torbada? Que queres? Per que ploras plus? Veti que tu as los a[n]gels; abasti te li vista dels angels; car per aventura aquest que tu ploras sent alcuna causa en te per que non [**56**] ti vol veser. Pausa fi a la tiua dolor, sia fins a las tieuas lagrimas; renembri ti que ti diis es a las autras donas: « Non vulas plorar sobre mi. » El t'a vedat que non plores, et tu non ti laisas de plorar. Ques es donc so que tu fas? Paor ai que [V°] ploran l'ofendas, aquel

per cui continuamens ploras. Car si el amava las tiuas lagrimas, non poria tener las siuas lagremas, aisi con autra ves non las poc tener. Aujas donx aras lo mieu conseil : abasti ti li vista dels angels e li consolacions, estai [**57**] ab els e demanda lur si per aventura sabrian novas d'aquel que tu queres, e si aquelque tu ploras los a trames per se o per ti, per so que ti fasan saber la soa resurexion e consolon lo tieu plor. Car il ti dison : « Femena, que ploras ? Cals es li causa [V°] de tan gran dolor ? Non escondas a nos las tiuas lagremas ; uebre nos ton coraje, e nos manifestarem ti ton desirier. » Adonx Maria, per trop gran dolor treballada, tota en autesa de pensa pausada, non podia recebre neguna consolacion ni non entendia [**58**] a negun consolador. Mais denfra si penset, disent : Ai dolenta ! cals es aquisti visitacions ? Enoyos mi son tut consolador ; greujan mi e non mi consolan ; car ieu queri lo creator, e greus m'es a veser tota creatura. Non vul angels veser, non vul ab an-[V°]-gels estar, car il podon ma dolo[r] creiser e non la podon delir. S'il mi volon ganre contar, e si ieu lur volia a tot re[s]pondre, paor ai que mais enpaichar[i]an m'amor que non la desenpaicharian. A la fin ieu non queri angels, mais lo seinor [**59**] dels angels. Portat n'an lo mieu seinor ; aquel solament queri, solaments el mi pot consolar. Mais non sai on l'aian pausat. Ieu regardi sil poiria veser, e nol vesi ; ieu volria trobar lo luec on l'an pausat, e nol trop. Lasa ! mesquina ! Que farai ? [V°] On irai ? On es anats lo mieus amixs ? Quist l'ai e lo moniment, e non l'ai trobat ; sonat l'ai, e non m'a respondut. Ai lasa ! dolenta ! On lo querai ? On lo trobarai ? Levarai mi, certa, anarai per tots los luecs, non darai son als mieus uels, non dara[i] pausa als [**60**] mieus pes, entro que trobi aquel ques ama li mia arma. Gitas las lagrimas, miei ueil, ploras, non defallas de plorar, anas, pe mieu, corres e non vulas pausar. Ai lasa ! lasa ! On es anats le mieus gauhs ? On es esconduda li miua amors ? On es li miua [V°] dousors ? Per que m'as desamparada, ly mia saluts ? Ai ! Cals dolors ni cals engoisas son aquestas non sufertablas ! Engoisas me son de totas parts, e non sai que mi elegisca. S'ieu mi parti del moniment, non sai, lasa ! on mi tenga ; non sai [**61**] on lo mi requera. Partir mi del moniment m'es morts ; estar mi al moniment m'es dolors sens sufriment.

Pero miels es gardar lo sepulcre del mieu seinor que luinar s'en, car per aventura, s'ieu m'en luinava plus, cant tornaria, trobaria que [V°] l'aurian emblat o mort. Estarai donx es aissi morrai, per so ques al mens justal sepulcre del mieu seinor sia sebelida. O quant benaurats sera mos cors, si es sebelits prob del meu maistre! O quan ben astruga sera li mia arma, que can isera del mieu freol de cors, de mantenent poira intrar el sepulcre del mieu seinor! Car [**62**] le mieus cors es aguts tostens trebal a la mia arma; mais le sepulcres del mieu seinor li sera repaus et honors. Aquest donx sepulcre en ma vida sera ma consolacions, es en ma mort sera mos repaus. Vivens josta el remanrai, morens de lui m'aprobenca-[V°]-rai, ni viva ni morta de lui non mi partirai. Ai! lasa! desastrada! per ques ieu adonx non esgardiei ben? Per ques adonx non estiei? Per ques adonx lo cors sieu el moniment perseveran non gardiei? Certamen ar non mi plorera car l'en an [**63**] portat, qu'ieu o agra vedat, o agra seguits aquels que l'en an portat. Mais ieu, dolenta! vuelc gardar la lei, e perdiei lo seinor de la lei; ieu vuelc obesir a la lei, et aquel al qual li leis obesiihs non ai gardat; jasia aiso ques estar ab [V°] lui non fos contra la lei, car li Pasca non si laisa per aquest mort, ans se renovella; car aquest morts non laisa los nets, ans lava los ores, car el sana tots aquels quel tocan et ellumena tots aquels que s'aprobencan de lui. Mais per que [**64**] renenbri ma dolor? Anada fui e tornada, trobat ai lo moniment ubert, es aquel queri e non ai trobat. Estarai donx es agardarai si per aventura apareiseria en luec. Mais con estarai sola? Li decipol s'en son anat es an mi laisada [V°] plorant; neguns non apareis qui aia dolor ab mi, neguns non pareis que quera ab mi mon maistre. Aparegut s'en son li angel, mais non sai per cal causa son aparegut. S'il mi volguesan consolar, ben saupran la causa per [**65**] ques ieu plori. Si dons sabian per qu'ieu plori, per que mi dison: « Per que ploras? » ni: « Que queres? » Demandan o per aiso que mi vedon que non plori? Ben lur prec que non m'en amoneston, o si d'autrament o volon far, ausisan mi. E que [V°] plus? Ieu non lur obesirai, e domens que vivi, non mi laisarai de plorar, tro que trobi mon seinor. Mais que farai con lo pusca trobar? On mi convertirai? On anarai? A cui demandarai conseil? Cui en demandaria? De

cui aurai conseil? [66] Qui aura merce de mi? Qui mi consolara? Qui mi ensenara aquel lo cal ama li mia arma? Qui mi enseinara on es pausats ni on jas ni si repausa? Prec vos que li digas ques ieu languisc d'amor e defalli de dolor, e non es dolors aitals [V°] con li mia. Retorna, amic mieu, retorna, amic dels mieus desiriers! O amables, o desirables, rent mi l'alegreir de la toa presensa, mostra mi la toa cara, sone li toa vos[en las mias aureillas, car dousa es li toa vos] e l[i] to[a] cara sobre bella. Oi, esperansa miua, non mi confondas per lo mieu aguardamen, mostra mi [67] la toa cara, es abasta a la mia arma.

Domens que Maria aisi plorava es aiso disia ab gran dolor, giret si tras si e vi Jesus estant, e non sabia que fos Jesus. E diis li Jesus : « Femena que ploras? que queres? » O desirier de la soa armá, per que li demandas : « Que ploras? » [V°] ni per que li demandas : « Que queres? » Illi, un petit enants, ab sos uels, ab gran dolor de son cor, avia vist tu, esperansa soa, pendre en la cros, e demandas li : « Per que ploras? » Illi, tres jors a, avia vistas las toas mans, ab las cals soven era aguda benesida, els [68] tieus pes, los cals avia soven baisats es ab lagremas avia lavats, vi clavellar; e tu eras dises : « Que ploras? » Aras sobre tot si cres que tos cors en sia portats, al cal veser es oiner, per so ques en cal[que] maneira fos consolada, era venguda, e tu dis[es] : « Que ploras? [V°] que queres? » Tu sabes que tu solament quer, que tu solamen ama, per tu totas causas mespresa, e tu dises : « Que queres? » Dous maistre, per ques escomoves l'esperit de questa femena? A que escomoves la soa arma? Tota pent de tu, tota esta en tu, tota espera [69] en tu, tota si desespera de si. En tal maniera ti quer que ren non quer, ren non pensa mais tu; per aiso per aventura non ti coinois, car non es en si, mais per amor de tu es foras de si. Per que doncas li dises : « Que ploras? que queres? » Pensa[s ti] qu'illi ti digua : [V°] « Tu plori, tu queri », si tu premierame[n]s non metes en son cor e non li dises : « Ieu sui aquel que tu ploras e lo cal queres? » Pensas ti qu'illi ti conosca aitant quant tu ti volras scelar?

Es illi, cresens ques el fos ortolans, dis li : « Bel seiner, si tu l'en as portat, [70] digas m'o, es ieu portarai l'en. » O dolor plena de miseria! O amor plena de meravilla! Aquista femena,

cuberta de niol de dolor, non vesia lo soleal de drechura ques era matin levats et intrava per las seuas fenestras, le cals per las aureillas [V°] de son cors intrava en la maison de son cor; mais, car illi languia per amor, per aquest languiment en aici li uel del sieu cor eran escursit que non vesia aquel que vesia. Car illi vesia Jesu, e non sabia que fos Jesus. O Maria, que queres Jesus, per [**71**] que non conoices Jesu ? Veti que Jesus es venguts a tu, es aquel que tu queres ti quer, e tu pensas qu'el sia ortolans. Veritats es so que tu estimas ; enpero tu en aiso eras, domens que tu en tal maniera creses qu'esta ortolans que non coinoiscas [V°] que sia Jesu. Car el es Jesus et ortolans : car el semena tota bona semensa en l'ort de ta pensa es en los corages dels sieus fisels ; el planta et arosa tot ben en las armas dels sans, es aiso es Jesus que parlla ab tu. Mais, per aventura, per aquo non lo coinoices car parlla [**72**] ab tu, quar tu lo queres mort e non lo coinoisces vivent. Aras en veritat ai trobat ques aiso es li causa per que si partia de tu, per que non ti apareisia. Per que ti aparegra aquel que tu non querias ? Tu certa querias so que non era, e non querias [V°] so ques era. Tu querias Jesu e non querias Jesu. Per aiso, vesent Jesu, non conoisias Jesu.

O dous e piatos maistre, non ausi de tot en tot escusar aquesta dicipola tiua ; non puesc francamen defendre aquesta eror siua ; si pero errava car aital ti queria cal [**73**] t'avia vist e cal t'avia la[is]sat pausar en lo moniment. Ilh avia vist ton cors mort de la cros avalar et el moniment pausar ; e tan grans dolors l'avia presa de la toa mort que non podia ren esperar de la toa vida ; e tan grans dolors l'avia presa [V°] de la toa seboutura que ren non podia esperar de la toa resurrexion. A la fin, quan Josep pauset ton cors el moniment, Maria ensems i pauset son esperit, et en tal maniera lo ajostet ab ton cor ques enant pogra la soa arma partir de son cors vivent que [**74**] son esperit ti amant del tieu cors mort. E cant illi queria ton cors, requeria atresi son esperit ; ella on a perdut ton cors a perdut son esperit. Cals meravilla era si non ti sabia, que non avia esperit ab que ti poges saber ? Rent li donx son esperit, ques a en si tos [V°] cors, e demantenent recobrara son cor e laisara sa eror. Mais con erava ques ena[i]si per amor tieu si dolia et enaisi ti amava ? Certa

si erava, sens dobte dic car illi non cresia dobtar, et aquest erar[s] non movia d'eror, mais d'amor e de dolor. Donx, misericordios e [**75**] drechuriers juges, li amors ques a en ti el dolors ques a per amor de ti l'escuson a ti. Si erava de ti, non regardes a [l'eror de] la femena, mais a l'amor de ta dicipola, li cals non per eror, mais per amor e per dolor, plora e ti dis: « Seiner, si tu l'en as portat, digas [**V°**] me on l'as pausat, es ieu portarai l'en. » O quan saviamens non sap, e quan saviamen sab, e quan saviament erra! Als angels diis: « Porta[t] l'en an e non sai on l'an pausat; » e non lur diis pas: « Portat l'en aves e pausat »; car li angel non o avian pas [**76**] fah. Mais a tu diis: « Si tu l'en as portat ni on l'as pausat »; car tu o avias fah. Als angels non diis: « Digas mi », car de tot dire non podian so que de tu era fah. Pero a tu diis: « Digas mi », car ben pogist dire so que pogist far; car tu o avias de tu [**V°**] tot aiso fah. Mais que vol dire, bon Jesu, per que Maria tan soven torn' a questa paraula: « On l'aves pausat? » Car illi avia dih primieramen als apostols: « Non sai on l'aian pausat », aquo meseis dis als a[n]gels, aco meseis diis a tu de tu: « On l'as pausat? » [**77**] Mot es dousa aquesti paraula en son cor, ques enaissi aonda en la soa boca. Certa, dous maistre, aisso fa li toa dousors; aiso fa illi per la toa amor, car membra li que tu disist aiso meseis de son fraire: « On l'aves pausat? » Pueis qu'illi ausi aquesta paraula [**V°**] de la toa boca, conservet la diligentment en son cor es es si delichada en la toa paraula. O quant ama ta persona que tant ama ta paraula, e cant desira veser la toa cara ques ab tan gran desirier reconta ta paraula, e cant volen-[**78**]-tiers baia tos pes que tan volentiers dis tas paraulas! Ques es aiso, bos Jesu, qu'illi dis de tu: « Ieu l'em portarai? » Josep ac paor e non auset ton cors penre, si non de nueh es ab licencia de Pillat. Maria non agarda nueh ni a paor de ren; mais ardidamen promet al seinor: « Ieu l'en portarai. » [**V°**] O Maria, si le cors de Jesu fos pausat[s] en lo palais del princep del[s] Jusieus, la ont sans Peires si calfava, que feseras? « Ieu, dis ella, l'en portarai. » E si li serventa que sonet san Peire ti disces ren, que feras? « Ieu l'en portarai. »

O meravillos ardiment de femena! [**79**] O femena e non femena! Negun luec non gara, ren non met davant, sens tota

paor, ans ardidamens promet : « Digas mi on l'aves pausat, es ieu l'en portarai. » O femena, grans es li tieus ardimens, grans es li toa fes. Donx, bons [V°] Jesu, seiners nostres, per que t'es desnenbrat de dire : « Sia fah aisi con tu vols ! » e « : Filla, aias confisansa, li tia fes t'a facha salva ? » Es ti desnenbrat d'aver misericordia, bel s[ein]er Dieus ? Per que non li dises donx on ti sias pausats, per so ques illi ti porti sobre son cors e ti [**80**] manifesti a tos dicipols ? Non vullas, bons maistres, plus alongar son desirier, que tres jorns t'a esperat e non a de que sadolle la soa arma afamada, si tu non li donas lo tieu cors, manifestant ti a lui, e de las brigas de lui pusca inplir lo cofin de son co-[V°]-rage. Si donx non vols que defalla en la via, refrega e conforta las entras de la soa arma ab la dousor del tieu cors e de la toa sabor ; car tu iest pans vieus ques as en tu tot dalech e tota suavitat de sabor ; car non poira longamens retenir la vida de son [**81**] cors, si tu tost non ti manifestas a lui, vida de la soa arma.

Adonx li diis Jesus : « Maria !» es adonx illi giret si e respondet li : « Maistre ! » Adonx li dis Jesus :« Non mi vulas tocar ! » en que dona as entendre ques illi lo volc embrasar. O mudament de la drecha [V°] del Altisme ! Tornats es lo dols en gran alegrier, las lagremas de dolor son mudadas en lagremas d'amor. Pueis que Maria ausi : « Maria ! » conoc qu'es aquel que l'apellava era sos maistres ; adonx revieudec lo sieus esperits, le sieus sents li retornet ; [**82**] e domens que Jesus volc ajostar as aquestas paraulas, non o poc Maria pacient[ment] escoutar, mas per sobras de gauh rompet las paraulas, disent : « Maistre ! » Non li era vejaire ques ages obs la paraula, car avia trobat la veraia paraula ; plus utils [V°] causa li semblava tocar la paraula que si ausis autras paraulas. O amors forts e non suffrens ! Non li abastava veser Jesu e parllar ab lui, si non lo toques. Sabia Maria que vertuts isia de lui e sanava tots aquels quel tocavan. O piatos seiner e dous maistre, [**83**] quant bons iest as aquels ques an cor drechurier e can su[aus] as aquels que ti aman ! O can bonaurat son aquil que ti queron ab semple cor ! E can ben astruc aquil ques an lur esperansa en te ! Veritats es sens tot dubte que tu amas tots cels que t'aman [V°] e negun temps non laisas cels que en ti an lur esperansa. Veti ques aquisti amiga tiua simplament ti

queria e verament t'a trobat; esperava en tu e non l'as desanparada; ans a mais consegut que non esperava.

Segam, fraires, l'amor d'aquesta femena, per [**84**] so que nos prena aisi con as ella pres. Plore cascun[s] e quera Jesu, car el non si celet a la pecairis quel queria. Apren, homs pecaires, de la femena pecairis, a la cal foron perdonat sei peccat, plorar lo luinament de Dieu e desirar la soa presencia. Apren de Maria [**V°**] amar Jesu es esperar Jesu e querer lo; apren per amor de lui tot trebail sofrir, negun' autra consolacion non voler mais de Jesu, tot' autra causa per amor de lui despreisar. Apren a quere Jesu en lo moniment de ton cor, osta la peira del moniment, so es a saber: tota [**85**] duresa de ton cor gieta e tota autra cobesesa, e enserca diligentmen si poiras trobar Jesu ; e si non lo podes trobar, estai de foras e plora, sil poiras veser en los autres, e pregua Jesu Crist, nostre seinor, ques el deini intrar a tu es en tu habitar; e per so que per erguel non [**V°**] lo partas de tu, humilia ti, enclina ti en lo monime[n]t ques es en tu, e si veses angels, so es a saber desiriers celestials, e per aquels non podes ancars aver Jesu, non ti tengas per pagat, ans plora e quier Jesu tro que l'atrobes ; e si per aventura ti apareise-[**86**]-ra en alcuna maneira, non vulas de tu presumir, aisi con si tu lo conoisias, mais enterva li e prega lo que li plasa con si monstri a tu; car ieu ti promet certanament, [si] ab veraia fe estas al moniment de ton cor, si ploran queres Jesu [**V°**] e perseveras en quere lo, si ab humilitat ti enclinas, si per eisemple de Maria non re[ce]bes autra consola[ci]on de Jesu, de lui en foras, per la soa revelation tu lo trobaras el conoiseras, en tal maneira que non sera obs que tul queras nil demandes als altres. [*Sed tu magis indicabis eum nuncians aliis : quia vidi Dominum et hec dixit mihi. Cui est honor et gloria cum Patre et Spiritu Sancto in secula seculorum. Amen.*

Explicit omelia Origenis de beatissima Maria Magdalena devota valde.

Deo gratias.]

(A suivre.)

DIALECTES MODÈRNES

LA BISCO

COUMÈDI PROUVENÇALO EN DOUS ATE E EN VERS

ATE SEGOUND

SCENO PREMIERO

Cecilo, Flourineto

(Flourineto porto souto lou bras un ourjòu que met sus lou banc)

CECILO

Acò pourra jamai intra dins moun idèio,
Qu'Estève ansin de iéu ague fa sa risèio !...
Pamens, de la façoun que me l'as afourti,
Deve lou crèire... Oh! pièi, n'en prendrai moun parti...
Iéu qu'aviéu alesti deja ma raubo blanco !...
Fau jamai dire : « Es miéu », d'un aucèu sus la branco. .
As estrifa moun cor plen dóu tiéune, o marrit!...

LE DÉPIT

COMÉDIE PROVENÇALE EN DEUX ACTES ET EN VERS

ACTE SECOND

SCÈNE PREMIÈRE

Cécile, Florinette

(*Florinette porte sous le bras une cruche qu'elle dépose sur le banc*)

CÉCILE

Cela ne pourra jamais entrer dans mon esprit,— qu'Estève de moi ait ainsi fait sa risée !... — Pourtant, à la façon dont tu me l'as certifié, — je dois le croire... Oh! du reste, j'en prendrai mon parti.... — Moi, qui avais déjà préparé ma robe blanche [de fiancée]! — Il ne faut jamais dire : « Il est à moi », d'un oiseau sur la branche.... — Tu as déchiré mon cœur rempli du tien, ô méchant!...

FLOURINETO

Teisas-vous ; se passavo, ausirié vòsti crid.

CECILO

Dire qu'ai tant ploura pèr decida moun paire,
Qu'ai begu tant d'afrount !... Pèr quau ? pèr un troumpaire.
Mai tène ma venjanço, e, sèns mai retarda,
Fau qu'aniue soun rivau vèngue me demanda.

FLOURINETO

Hòu ! la mar brulo pas ! Fugués pas tant preissado.

CECILO

Digo, ai amerita d'èstre ansin mespresado ?...
Me trata de la sorto, e sèns resoun, sèns ges !

FLOURINETO

Pèr moun comte, vesès, ie perde moun francés.
S'avias vist coume iéu soun bonur e sa joio
Quand, tout en me disènt : « Es elo que t'envoio ? »
Prenguè vosto letrouno e la devourissié
De poutoun ; s'avias vist coume la legissié

FLORINETTE

Taisez-vous ; s'il passait, il entendrait vos plaintes.

CÉCILE

Dire que j'ai tant pleuré pour décider mon père, — que j'ai bu tant d'affronts !....Pour qui ? pour un trompeur. — Mais je tiens ma vengeance, et, sans plus de retard,— il faut que, ce soir, son rival vienne me demander [en mariage].

FLORINETTE

Oh ! la mer ne brûle pas ! Ne soyez pas si pressée.

CÉCILE

Dis, ai-je mérité d'être méprisée ainsi ? — Me traiter de la sorte, et sans raison aucune !

FLORINETTE

Pour mon compte, voyez-vous, j'y perds mon *latin*. — Si, comme moi, vous aviez vu son bonheur et sa joie—lorsque, tout en me disant : « C'est elle qui t'envoie ? » — il prit votre lettre et la dévorait — de baisers ; si vous aviez vu comme il la lisait, — ému, tressaillant d'a-

Esmóugut, tresanant d'amour e d'alegresso,
D'aquéu reviramen sarias bèn mai suspresso.
M'apelavo soun ange e soun gènt esquiròu...
De pau se n'es faugu que me sautèsse au còu...
Pèr i'aguedre tant lèu fa vira la cervello,
Quauque vènt de malur a boufa dins sa velo.

CECILO

Ah ! que sies bon enfant !... Pousquèsse ie boufa
L'alen de moun mesprés pèr lou mau que m'a fa !...
Se jouga de l'ounour d'uno fiho es de modo;
Dison : « Emé d'argènt acò se racoumodo... »
E van de l'uno à l'autro, en proufanant, ourrour !
Ço que i'a de plus sant sus la terro : l'amour !
Qu'un jour soun avenènço un moumen nous ispire
Uno douço emoucioun que pagan d'un sourrire,
Se creson adoura d'ausido e, l'endeman,
Nous raubon sèns façoun un poutoun sus la man.
Ounte s'arrestarien, se li leissavian faire ?...

FLOURINETO

Me n'en parlés pas, vès, soun tóuti de trufaire,

mour et d'allégresse,—de ce revirement vous seriez bien plus surprise. — Il m'appelait son ange, son gentil écureuil ; — de peu s'en est fallu qu'il ne me sautât au cou... — Pour lui avoir si vite fait tourner la cervelle, — quelque vent de malheur a soufflé dans sa voile.

CÉCILE

Ah ! que tu es bonne enfant !... Puisse-t-il y souffler — le vent de mon mépris pour le mal qu'il m'a fait ! — Se jouer de l'honneur d'une fille, c'est à la mode :—« Avec de l'argent tout cela s'arrange... », disent-ils, — et ils vont de l'une à l'autre, en profanant, horreur ! — ce qu'il y a de plus saint sur la terre : l'amour ! — Qu'un jour leur bonne grâce un moment nous procure — une douce émotion que nous payons d'un sourire, — ils se croient adorés de suite, et, le lendemain, — ils nous dérobent sans façon un baiser sur la main. — Où s'arrêteraient-ils, si nous les laissions faire ?...

FLORINETTE

Ne m'en parlez pas, voyez-vous, ce sont tous des trompeurs, — les

Lis ome !... Oh ! li gusas !... E toujour n'en voulèn ..
Regardas-lou veni, timide, aquéu jouvènt :
Fai soun pichot salut, à noste entour varaio ;
Gemis, souspiro, aissejo à n'ascla li muraio ;
D'un regard de-galis nous clavèlo tout cour ;
Ie rendèn soun sourrire, escoutan soun discour ;
A tant lou teta-dous qu'à la fin nous agafo,
E noste cor, que sauto e que fai tifo-tafo,
Pren tout, argènt coumtant, pecaire ! e, pau à pau,
Tendramen s'abandouno... Adessias lou repau !...

CECILÒ

Segùri dóu secrèt qu'un pur amour reclamo,
Escriguen-ie ; bouten lou meiour de nosto amo
Dins dous mot que voudrian ie dire douçamen :
Li vesès, óublidant la fe di serramen,
Plen d'ourguei, pèr coumplaire uno envejo óudiouso,
Moustra publicamen la letro misteriouso !...
S'ai un regrèt, sus-tout, es de i' aguedre escri !
Lou lache !...

FLOURINETO

Oh ! pièi, i'a pas de que tant coumbouri !...

hommes !... Oh ! les gueusards !... Et nous en voulons toujours... — Regardez-le venir, timide, ce jeune homme : — il fait son petit salut, il rôde autour de nous ;—il gémit, il geint, il soupire à fendre les murailles ;— d'un regard oblique il nous cloue tout net ; — nous lui rendons son sourire ; nous écoutons son discours ; — il a si doux langage qu'à la fin il nous subjugue, — et notre cœur, qui bondit et qui fait tic-tac,—prend tout, argent comptant, le pauvret ! et, petit à petit,— tendrement il s'abandonne... Adieu le repos !...

CÉCILE

Assurées du secret qu'un amour pur réclame, — écrivons-leur; mettons le meilleur de notre âme — dans deux mots que nous voudrions leur dire doucement : — vous les voyez, oubliant la foi des serments, — pleins d'orgueil, pour satisfaire une odieuse fantaisie, — montrer publiquement la lettre mystérieuse !...—Si j'ai un regret surtout, c'est de lui avoir écrit ! — Le lâche !...

FLORINETTE

Après tout, il n'y a pas là de quoi tant se morfondre !...—Un soir,

Un vèspre, Simounet, dins la pichoto lèio
Dóu jardin, me bressant dóu grand mot d'*imenèio*,
Voulié poussa trop liuen lou jouguige amourous:
« *A bas les patt', Azor!* prrt ! e fai-ie la crous,
— Ie diguère, — qu'as pas lou permés dóu noutàri.
Lou tèms es fres, fusen ; cregnisse li catàrri ! »

CECILO, *sourrisènt*

Fariés rire uno broco, emai n'ague pamen
Ni lou goust ni l'envejo en aqueste moumen :
Pèr vèire s'espandi la joio sus ma caro,
La plago de moun cor es trop saunouso encaro!
Creses que lou bonur se fai à noste agrat?
Lou miéune es bèn fini... S'Estève, aquel ingrat,
Vergougnous de sa fauto, un jour, meme ensajavo
De mai mordre au pan blanc que proche iéu manjavo,
A mi pèd lou veiriéu, penti, se rabala,
De si plang, de si plour, vole me regala ;
Mai coume sènte, ai ! las ! qu'à moun cor fible e tèndre,
— Paure cor, qu'èro siéu ! — pourrié se faire entèndre,
Se me vesiés flaqui, Flourineto, d'abord,
Pèr me douna de sang, rappelo-me si tort ;

Simonnet, dans la petite allée — du jardin, me berçant de ce grand mot d'*hyménée*, — voulait pousser trop loin le jeu d'amour :— « A bas les pattes, Azor!... prrt! et fais-y la croix, — lui dis-je ; car tu n'as pas le permis du notaire. — Le temps est frais, filons ; je crains les catarrhes!... »

CÉCILE, *souriant*

Tu ferais rire une bûche, quoique pourtant,— je n'en aie ni le goût, ni l'envie à cette heure : — pour voir s'épanouir la joie sur mon visage, — la plaie de mon cœur est encore trop saignante! — Crois-tu que le bonheur se fait à notre gré ? — Le mien est bien fini... Si Estève, cet ingrat! — honteux de sa faute, un jour, tentait même — de mordre encore au pain blanc qu'il mangeait près de moi, — à mes pieds le verrais-je, repentant, se traîner, — de ses plaintes et de ses pleurs je veux me réjouir ; — mais, comme je sens, hélas ! qu'à mon cœur faible et tendre, — pauvre cœur, qui était à lui ! il pourrait se faire entendre,— si tu me vois fléchir, Florinette, soudain,— pour me

Parlo-me dóu bihet que sa man insoulènto
A 'strifa davans tu...

FLOURINETO

Pèr vous sarai valènto.
Tenès bon, o, se-noun, de voste bihet dous
Veirés plóure un à un li moussèu davans vous...
Ai, mai que vous belèu, lou dre d'èstre en coulèro,
Estènt que Simounet m'a mes plus bas que terro :
Eh bèn ! prefeririéu resta fiho e, pu lèu
Que de lou perdouna, me passi coume un lèu...
(Fasènt signe dins la coulisso)
Tè ! lou digne varlet de voste amant endigne
Vèn d'aqueste cousta; dirias que nous fai signe.
S'ausavo vous parla, l'escoutessias pas...

CECILO

Vai !

FLOURINETO

Vau à la font; venès emé iéu ; vaudra mai.
(Van pèr sourti.)

donner du courage, rappelle-moi ses torts ; — parle-moi du billet que sa main insolente — a déchiré devant toi...

FLORINETTE

Je serai vaillante pour vous. — Tenez bon, ou, sinon, de votre billet doux — vous verrez les morceaux pleuvoir devant vous un par un... — Plus que vous peut-être j'ai le droit d'être en colère : — Simonnet m'ayant mise plus bas que terre, — eh bien ! je préférerais rester fille et, plutôt — que de le pardonner, me dessécher comme un mou... — *(Faisant signe dans la coulisse)* Tenez, le digne valet de votre indigne amant — vient de ce côté ; on dirait qu'il nous fait signe. — S'il osait vous parler, ne l'écoutez pas...

CÉCILE

Certes !

FLORINETTE

Je vais à la fontaine ; venez avec moi ; cela vaudra mieux.
(Elles vont pour sortir.)

SCENO II

Li Memo, Simounet

SIMOUNET, *sounant*

Madoumisello ! mad...!

CECILO, *se revirant*

Après ?

SIMOUNET

Madoumisello,
Escusas s'un varlet ansindo vous apello;
Mai moun mèstre, qu'es triste à se faire peri,
Me mando pèr que vous remete aquest escri.
(Ie presento uno letro.)

CÈCILO

Dos fes au meme jas la lèbre noun s'acipo :
Que garde soun papié pèr atuba sa pipo !
(S'envai.)

SCÈNE II

Les Mêmes, Simonnet

SIMONNET, *appelant*

Mademoiselle ! Made...!

CÉCILE, *se retournant*

Après ?

SIMONNET

Mademoiselle, — excusez si un valet vous appelle ainsi; — mais mon maître, qui est triste à la mort,—m'envoie pour vous remettre cet écrit.

(Il lui présente une lettre.)

CÉCILE

Deux fois au même gîte le lièvre ne se prend: — qu'il garde son papier pour allumer sa pipe !

(Elle sort.)

SIMOUNET

Flourineto, oh! mai, tu, m'escoutaras belèu?
Moun cor brulo toujour...

FLOURINETO, *trufarello*

Oi! de bon? Tron-d'un-lèu!
Bèn! vau à la font querre un ourjòu d'aigo fresco;
Pourrai te n'en douna pèr trempa ta ventresco...
(S'envai.)

SIMOUNET

Prèsemple! acò 's à me vira coume un pastoun!
Emai qu'aro Moussu jogue pas dóu bastoun...

SCENO III

Simounet, Estève

ESTÈVE, *intrant*

I'as baia moun bihet? De-que t'a di? L'as visto?

SIMOUNET

Se voulès l'aganta, prenès aquelo pisto.

SIMONNET

Florinette, oh! mais, toi, tu m'écouteras sans doute? — Mon cœur brûle toujours...

FLORINETTE, *ironique*

Oui! de bon? Sapristi! — Eh! bien, je vais à la fontaine chercher une cruche d'eau fraîche; — je pourrai t'en donner pour tremper ta bedaine...

(Elle sort.)

SIMONNET

Par exemple! c'est à me retourner comme un levain! — Pourvu que maintenant Monsieur ne joue pas du bâton...

SCÈNE III

Simonnet, Estève

ESTÈVE, *entrant*

Lui as-tu remis mon billet? Que t'a-t-elle dit? L'as-tu vue?

SIMONNET

Si vous voulez l'atteindre, prenez cette piste.

ESTÈVE

Tout acò me dis pas ço que t'a respoundu.

SIMOUNET

De la recounquista tout espèr es perdu.

ESTÈVE

Encaro ?

SIMOUNET

Quand i' ai di voste tourmen, la fiho
M'a reçaupu coume un chin dins un jo de quiho...

ESTÈVE

Parlaras à la fin ? Moun bihet, l'a-ti pres ?

SIMOUNET

Poudias bèn espargna vosto encro, aquesto fes :
« Que lou garde, m'a di, pèr atuba sa pipo;
Dos fes au meme jas la lèbre noun s'acipo... »
E, me bracant sis iue coume dous pistoulet,
Au mitan dóu camin m'a planta coume un let.
Ai vougu me rabatre alor sus Flourineto :
Coume s'aviéu boufa dins uno clarineto !...

ESTÈVE

Tout cela ne me dit pas ce qu'elle t'a répondu.

SIMONNET

De la reconquérir tout espoir est perdu.

ESTÈVE

Encore ?

SIMONNET

Lorsque je lui ai exposé votre tourment, la péronnelle — m'a reçu comme un chien dans un jeu de quilles...

ESTÈVE

Parleras-tu enfin ? Mon billet, l'a-t-elle pris ?

SIMONNET

Vous pouviez bien épargner votre encre, cette fois : — « Qu'elle le garde, m'a-t-elle dit, pour allumer sa pipe ; — deux fois au même gîte le lièvre ne se prend.... » — Et, braquant sur moi ses yeux comme deux pistolets, — au milieu du chemin elle m'a planté comme un cochonnet. — J'ai voulu me rabattre alors sur Florinette : — comme si

A soun tour m'a trata de la bello façoun...
Oh! chabal de boussut!...

ESTÈVE

Nous siegue uno leiçoun!
Coume! es aqui l'eterne amour que me juravo!
Quand dins soun salounet Cecilo murmuravo,
Au mitan di poutoun que bevian tóuti dous,
Si milo serramen tant viéu qu'amistadous;
Quand me disié :« Moun bèu, sabe que siéu ta vido
E que sariés lèu mort s'un jour t'ère ravido»;
Quand, me vesènt ploura de joio e de bonur,
Mesclavo i miéu li plour de si grands iue d'azur;
Quand d'un jour poudian pas nous vèire e que ma damo
Dins sis escri brulant metié touto soun amo,
Mentissié!... Se risié de iéu!... Tout èro faus!...
Counvène qu'ai mau fa, — siéu proumte, es moun defaut, —
De crèire un pau trop lèu aquéu varlet de paio,
Sèns saupre se sa dicho èro pas uno baio;
Mai es qu'ai pas subran recouneigu mi tort?...
E, tout just, quand ie fau assaupre moun remord;

j'avais soufflé dans une clarinette!...— A son tour, elle m'a traité de la belle manière... — *Oh! cheval de bossu!...*

ESTÈVE

Que ceci nous soit une leçon!.....— Comment! est-ce là l'éternel amour qu'elle me jurait?... — Lorsque, dans son petit salon, Cécile murmurait,— au milieu des baisers que nous buvions tous deux,— ses mille serments aussi vifs que tendres;— lorsqu'elle me disait: « Mon beau, je sais que je suis ta vie—et que si, je t'étais ravie un jour, tu serais bientôt mort »;—quand, me voyant pleurer de joie et de bonheur, — elle mêlait aux miens les pleurs de ses grands yeux bleus; — quand, un seul jour, nous ne pouvions nous voir — et que ma dame mettait toute son âme — dans ses écrits brûlants, — elle mentait!... Elle se riait de moi!...Tout était faux!... — Je conviens que j'ai mal fait (je suis vif, c'est mon défaut) de croire un peu trop lestement ce valet de paille, — sans savoir si son récit n'était pas une sornette; — mais n'ai-je pas soudain reconnu mes torts?.. ..— Et, tout juste, lorsque je lui fais savoir mon repentir; — lorsque je me mets à ses

Quand me jite à si pèd pèr ie demanda gràci,
T'escampo fieramen moun perdoun à la fàci!...
E bèn! pèr me venja, pèr soun plus grand tourmen,
Vole ie repeti que l'ame, eternamen;
Vole qu'en me vesènt marcha doulènt e triste
Au davans de la mort...

SIMOUNET

Lou bon Diéu vous assiste!
Sias mai à vosto mort?... Farias-ti la foulié
De crèire que pèr vous Cecilo mouririé?
Teisas-vous: se prenias lou trin pèr l'autre mounde,
Em' un nouvèu galant cercarié soun abounde.
Avès pas estudia la femo coume iéu...
(Emé sufisènço)
De moun resounamen seguissès bèn lou fièu:
Quand dins lou Paradis Evo manjè la poumo...

ESTÈVE

Refoses un pau liuen.

SIMOUNET

Tout camin meno à Roumo...

pieds pour lui demander grâce, — elle te jette fièrement mon pardon à la face!...— Eh bien! pour me venger, pour son plus grand tourment, — je veux éternellement lui répéter que je l'aime; — je veux qu'en me voyant marcher triste et dolent — au-devant de la mort...

SIMONNET

Le bon Dieu vous assiste! — Vous en êtes encore à votre mort?... Auriez-vous la folie — de croire que Cécile mourrait pour vous?... — Taisez-vous: si vous preniez le train pour l'autre monde,— elle se consolerait avec un nouveau galant.—Vous n'avez pas étudié la femme comme moi....— (*Avec suffisance*) Suivez bien le fil de mon raisonnement: — Lorsque, dans le Paradis, Ève mangea la pomme...

ESTÈVE

Tu remontes un peu loin.

SIMONNET

Tout chemin mène à Rome...—Voyez si avec le serpent, qui alors

Gachas s'emé la serp, qu'èro lou diable alor,
La maire dis uman sieguè pas lèu d'acord !...
Es despièi aquéu jour que dato lou prouvèrbe :
« Ço que lou diable vòu, femo vòu... »

ESTÈVE

Sies superbe !
Lou prouvèrbe verai dis : « Ço que femo vòu
Diéu lou vòu... »

SIMOUNET, *countuniant*

Leissés pas toumba la causo au sòu...
(Estève regardo au sòu e fai signe que trovo rèn.)
Es lou resounamen de moun fièu... Bon ! patouie :
Se, quand parle, quaucun me copo, lèu m'embouie.
Recoumence. Disian .. Seguissès ?

ESTÈVE

Marcho, anen...
As mai perdu toun fiéu ?

SIMOUNET, *countuniant*

La gouludo, un moumen,

était le diable, — la mère des humains ne fut pas vite d'accord. — C'est de ce jour que date le proverbe : « Ce que le diable veut, femme veut... »

ESTÈVE

Tu es superbe ! — Le proverbe véritable dit : « Ce que femme veut, Dieu le veut... »

SIMONNET, *continuant*

Ne laissez pas tomber la chose à terre... — (*Estève cherche à terre et fait signe qu'il ne trouve rien.*) C'est le raisonnement de mon fil... Bon ! je patauge : — Si, lorsque je parle, quelqu'un m'interrompt, je m'embrouille de suite..... — Je recommence. Nous disions... Vous suivez ?

ESTÈVE

Marche, allons... Tu as encore perdu ton fil ?

SIMONNET, *continuant*

La gourmande, un instant, — voulait bien essayer de garder tout

Voulié bèn ensaja de garda tout pèr elo;
Mai, à dous, es tant bon fru defendu !... Lou pelo,
Lou partejo e, gardant lou moussèu lou pu gros,
Baio l'autre à soun ome...

ESTÈVE, *distra, à despart*

Alor, mignoto, vos
Metre toun amiguet dins lou maucor que tuio ?...

SIMOUNET

M'escoutas pas.

ESTÈVE, *distra*

Si, si, parles de toun aguhio,
De toun fièu...

SIMOUNET, *countuniant*

Oh ! la femo !... Es un diable, uno sèrp !
Quand Adam moussiguè la poumo à soun dessert,
Ero escusable, au mens; perdine ! èro escusable !
Eu, s'èro pas leissa subourna pèr lou diable:
Es sa femo, es la gràci, es la puro bèuta
Dins un poutoun divin que venguè lou tenta.

pour elle ; — mais à deux le fruit défendu est si bon !... Elle l'épluche, — le partage et, gardant pour elle le plus gros — morceau, elle donne l'autre à son mari...

ESTÈVE, *distrait, à part*

Alors, mignonne, tu veux mettre ton ami dans un chagrin mortel ?...

SIMONNET

Vous ne m'écoutez pas.

ESTÈVE, *distrait*

Si, si, tu parles de ton aiguille... — de ton fil...

SIMONNET, *continuant*

Oh ! la femme !..... C'est un démon, un serpent !— Quand Adam croqua la pomme à son dessert, — il était excusable, au moins ; pardine ! il était excusable ! — Lui ne s'était pas laissé suborner par le démon: — c'est sa femme, c'est la grâce, c'est la pure beauté, — qui vint le tenter dans un baiser divin. — Qui succombe à l'amour a tou-

Quau sucoumbo à l'amour a toujour uno escuso :
Uno fino bouqueto acato tant de ruso !...
Mai Evo, faire pacho em' un laid serpatas,
Es causo abouminablo...

ESTÈVE, *distra, à despart*

O, t'ame !...

SIMOUNET,

M'escoutas ?

(Countuniant)

Tambèn, vès, ie renòuncie i femo : li diablesso !
Pèr venci nosto forço uson de sa feblesso.
Li femo noun soun gènt ; soun d'òrri fantasti
Que de lis adoura nous fan lèu repenti.
Se dis : « Gardo-te bèn de la femo meichanto
E te fises pas trop à la bono... »

ESTÈVE, *à despart*

O charmanto !

SIMOUNET, *countuniant*

Se i'a dins un oustau dos femo, es un infèr ;
Quand n' i' a tres, i' a Satan, Belzebut, Lucifèr !

jours une excuse : — une fine petite bouche cache tant de perfidie !... — Mais Ève, faire pacte avec un vilain reptile, — c'est chose abominable !...

ESTÈVE, *distrait, à part*

Oui, je t'aime !...

SIMONNET

M'écoutez-vous ?... — (*Continuant*) Aussi, voyez-vous, j'y renonce, aux femmes : les diablesses ! — elles font usage de leur faiblesse pour vaincre notre force. — Les femmes ne sont pas des gens ; ce sont d'affreux lutins — qui de les adorer nous font promptement repentir. — On dit : « Garde-toi bien de la femme méchante — et ne te fie pas trop à la bonne.. »

ESTÈVE, *à part*

O charmante !

SIMONNET, *continuant*

S'il y a dans une maison deux femmes, c'est un enfer ; — quand il y en a trois, il y a Satan, Belzebut, Lucifer !... — De femmes et de

Entre femo e chivau se n'en vèi ges sèns vìci ..
Fasès voste ami véuse, e ie rendrés servìci.
La femo en sourne ivèr chanjo noste printèm ;
Es un treblo-meinage ; e de mari countènt,
D'ome urous, sarié pas facile de n'en vèire :
Pourrien tóuti dansa subre lou quiéu d'un vèire...
An! basto ! ome de bren vau mai que femo d'or,
E... restarai garçoun, à la vido, à la mort !...

ESTÈVE

Ansin siegue !... As manca ta voucacioun, barjaire :
M'es avis qu'auriés fach un famous pleidejaire ;
Parles coume un libre...

SIMOUNET

Oh ! me l'an di bèn souvènt...

(Fasènt signe à la coulisso)

Avisas-vous : Cecilo emé l'autro reven.

SCENO IV

Li Meme, Cecilo, Flourineto

FLOURINETO, *bas, à Cecilo*

S'avanso ; tenès-bon, mestresso; de courage !

chevaux il n'en est point sans vice; — faites votre ami veuf, et vous l'obligerez. —La femme en sombre hiver change notre printemps ; — c'est un trouble-ménage; aussi, de maris contents —et d'hommes heureux, il ne serait pas facile d'en voir:— ils pourraient danser tous sur le fond d'un verre.—Baste ! homme de son vaut plus que femme d'or, — et... je resterai garçon à la vie, à la mort !

ESTÈVE

Ainsi-soit-il !...Tu as manqué ta vocation, grand hâbleur: — m'est avis que tu aurais fait un fameux avocat ; — tu parles comme un livre...

SIMONNET

Oh ! bien souvent l'on me l'a dit...— (*Faisant signe à la coulisse*) Attention ! Cécile revient avec l'autre.

SCÈNE IV

Les Mêmes, Cécile, Florinette

FLORINETTE, *bas, à Cécile*

Il s'avance ; tenez ferme, maîtresse ; du courage !

CECILO, *bas, à Flourineto*

L'espère ! Pode pas óublida soun óutrage.

ESTÈVE, *arrestant Cecilo*

Madamo, escusas-me s'entrave vòsti pas ;
Lou bon Diéu m'es temouin que vous cercave pas...

CECILO

Falié dounc nous leissa countunia nosto routo.

ESTÈVE

Emé li counvenènço ai pas fai banco-routo :
Se sias pas plus pèr iéu ço que sias autro-fes,
Vous deve lou respèt...

CECILO, *secamen*

Se devès, pagarés.

ESTÈVE

Es la darriero fes, iuei, que de vous m'aproche,
Cecilo, e vole pas vous faire de reproche.
Couneissès pas lou cor que venès d'estrifa ;
Es proun grand pèr teni lou mau que i' avès fa.

CÉCILE, *bas, à Florinette*

Je l'attends ! Je ne puis oublier son offense.

ESTÈVE, *arrêtant Cécile*

Madame, pardonnez si j'arrête vos pas ;— le bon Dieu m'est témoin que je ne vous cherchais point.

CÉCILE

Il fallait donc nous laisser poursuivre notre chemin.

ESTÈVE

Aux convenances je n'ai pas fait banqueroute :— si vous n'êtes plus pour moi ce que vous étiez naguère, — je vous dois le respect...

CÉCILE, *sèchement*

Si vous devez, vous payerez.

ESTÈVE

Je m'approche de vous aujourd'hui pour la dernière fois, — Cécile, et je ne veux pas vous adresser de reproches.— Vous ne connaissez pas le cœur que vous venez de déchirer ; — il est assez grand pour

Se l'avès pas coumprés, es belèu de ma fauto .
(Se pauso la man sus lou cor.)
Tenès, aro-memeto, es aqui que tressauto
Coume pèr s'envoula vers lou vostre...
(A despart)
Aç' anen,
Paure fòu, isto siau e mouris douçamen.

FLOURINETO, *à despart*

Oh ! li moustre ! coume an lou teta-dous !
(A Cecilo)
Madamo,
Mesfisas-vous, ai ! ai !

ESTÈVE

Iuei, aquéu cor reclamo
Touto sa liberta; pense que ie rendrés :
M'avias douna lou vostre, e me l'avès reprès.

CECILO

Esperarés long-tèms avans que vous lou rènde.

FLOURINETO, *à despart*

Anen, vese qu'a pas besoun que la defènde.

contenir le mal que vous lui avez fait. — Si vous ne l'avez pas compris, c'est peut-être ma faute.....— (*Il met sa main sur son cœur.*) Tenez, à l'instant même, il est là qui bondit,— comme pour s'envoler vers le vôtre... (*A part*) Allons donc, — pauvre fou, reste calme et meurs doucement.

FLORINETTE, *à part*

Oh ! les monstres ! comme ils ont le langage emmiellé !—(*A Cécile*) Madame, méfiez-vous, aie ! aie !

ESTÈVE

Aujourd'hui, ce cœur réclame —toute sa liberté ; je pense que vous la lui rendrez : — vous m'aviez donné le vôtre, et vous me l'avez repris.

CÉCILE

Vous attendrez longtemps avant que je vous le rende.

FLORINETTE, *à part*

Allons, je vois qu'elle n'a pas besoin qu'on prenne sa défense.

ESTÈVE

Esperarai long-tèms ! Esperarai toujour,
Car vous ame autant iuei coume lou premié jour...

CECILO

Avès pas plus lou dre de parla de la sorto ;
Tout es fini, Moussu.

FLOURINETO, *à despart*

La cresiéu pas tant forto.

ESTÈVE, *tristamen*

Madamo, avès resoun : pèr iéu tout es fini !...

FLOURINETO, *à despart*

A l'entèndre, dirias que la mort vai veni.

ESTÈVE

« T'ame ! » Aquéu crid, lou vau clavela dins moun amo,
E se n'escapara qu'em' elo...

ESTÈVE

J'attendrai longtemps ! J'attendrai toujours, — car je vous aime autant aujourd'hui que le premier jour.

CÉCILE

Vous n'avez plus le droit de parler de la sorte : — tout est fini, Monsieur.

FLORINETTE, *à part*

Je ne la croyais pas aussi forte.

ESTÈVE, *tristement*

Madame, vous avez raison : pour moi tout est fini !...

FLORINETTE, *à part*

A l'entendre, on dirait que la mort va venir.

ESTÈVE

« Je t'aime ! » Ce cri, je vais le clouer dans mon âme, — et il ne s'en échappera qu'avec elle...

FLOURINETO, *à despart*

Oh ! quinto lamo !
Ie dounarias pas lou bon Diéu sèns counfessa ?...

ESTÈVE

E, de pòu que quicon vèngue l'en tirassa,
Vole plus rèn garda di gage de tendresso
Que me rapelarien vòsti tràiti caresso...
(Ie rènd uno floto de péu.)
Tenès, dempièi que l'ai èro aqui sus moun cor,
Vosto floto de péu bloundino coume l'or.
Me sèmblo encaro ausi dire à vosto bouqueto :
« O blouco de mi péu, coume me fas lingueto !... »

CECILO

Vole pas èstre en rèsto emé vous, bèn segur :
(Ie rendènt sa bago)
Poudès reprene adounc la bago de bonur,
De vòsti serramen un souveni frivole...

ESTÈVE, *meme jo*

Vaqui voste retra ; vous sèmblo trop, e vole
Pas me leissa flaqui davans tant de bèuta.

FLORINETTE, *à part*

Oh ! quelle fine lame ! — Ne lui donnerait-on pas le bon Dieu sans confession ?...

ESTÈVE

Et, de peur que quelque chose vienne l'en arracher, — je ne veux plus rien garder des gages de tendresse — qui me rappelleraient vos caresses perfides.— *(Il lui rend une boucle de cheveux.)* Tenez, depuis que je l'ai, elle était là sur mon cœur, — votre boucle de cheveux blonde comme l'or ; — il me semble encore ouïr votre bouche charmante dire :—« O boucle de mes cheveux, comme j'envie ton sort !...»

CÉCILE

Certes, je ne veux pas être en reste avec vous. — *(Elle lui rend sa bague.)* Vous pouvez donc reprendre cette bague de bonheur, — souvenir frivole de vos serments...

ESTÈVE, *même jeu*

Voici votre portrait ; il vous ressemble trop, et je ne veux — pas me laisser fléchir devant tant de beauté...

CECILO, *meme jo*

Aquéli brassalet, lis ai que trop pourta...

SIMOUNET, *à despart*

Se fasien bèn l'amour, sabon mies lou desfaire.

FLOURINETO, *à despart*

Quànti bèu brassalet! farien bèn moun afaire!

ESTÈVE *sort un papié que legis*

« Creigués pas, se voulès, au perfum de la flour,
I dous rai dóu soulèu, au trelus dis estello,
A tout ço que se vèi, se sentis o se bèlo ;
Mai doutés pas de moun amour! »

(Ie baio lou bihet.)

Reprenès voste escri. Soulèu, estello, flour,
Tout es coume èro ; soul, a passa voste amour.

CECILO, *legissènt*

« T'ame, t'ame! lou sabes bèn ;
Perqué me lou faire redire ?

CÉCILE, *même jeu*

Ces bracelets, je ne les ai que trop portés !...

SIMONNET, *à part*

S'ils faisaient bien l'amour, ils savent mieux le défaire.

FLORINETTE, *à part*

Quels beaux bracelets ! ils feraient bien mon affaire !

ESTÈVE, *sort un papier qu'il lit*

« Ne croyez pas, si vous voulez, au parfum de la fleur, — aux doux rayons du soleil, à l'éclat des étoiles, — à tout ce que l'on voit, l'on sent ou l'on désire ; — mais ne doutez pas de mon amour ! »

(Il lui remet le billet.)

Reprenez votre écrit. Soleil, étoiles, fleurs,— tout est comme alors ; seul votre amour a disparu.

CÉCILE, *lisant*

« Je t'aime, je t'aime! tu le sais bien ;— pourquoi me le faire redire ? — Je

Te l'ai repeti tant souvènt :
T'ame, t'ame ! lou sabes bèn.
Sai-que belèu noun t'ensouvèn
De ti proumesso ? Mai vos rire !
T'ame, t'ame ! lou sabes bèn ;
Perqué me lou faire redire ?... »

N'en counvène, aviéu tort de vous faire redire
Tant de proumesso en l'èr que rimavias pèr rire.
(Ie rendènt l'escri)
Plaçarés vers uno autro aquéli trioulet.

FLOURINETO, *à despart*

Acò pòu s'apela ie coupa lou siblet !

ESTÈVE, *ie rendènt d'autre papié*

Tè, tè ! n'en vaqui mai...

SIMOUNET, *à despart*

Èro touto uno posto !

(A-n-Estève)

Bravò, Moussu !

FLOURINETO, *à Simounet*

Boudiéu ! aura proun sa riposto.

te l'ai répété si souvent : — Je t'aime, je t'aime ! tu le sais bien.—Sans doute tu ne te souviens plus — de tes promesses ? Mais tu veux rire ! — Je t'aime, je t'aime ! tu le sais bien ; — pourquoi me le faire redire ?... »

J'en conviens, j'avais tort de vous faire répéter — tant de promesses en l'air que vous rimiez pour rire.—(*Lui rendant l'écrit*) Vous placerez ces triolets près d'une autre.

FLORINETTE, *à part*

Cela peut s'appeler lui couper le sifflet !

ESTÈVE, *lui restituant d'autres papiers*

Tenez, tenez ! en voilà encore...

SIMONNET, *à part*

C'était toute une poste !— (*A Estève*) Bravo, Monsieur !

FLORINETTE, *à Simonnet*

Bon Dieu ! elle aura assez sa répartie.

CECILO, *meme jo*

Vaqui mai de cansoun, de letro...

FLOURINETO, *à Cecilo*

Acò vai bèn !

ESTÈVE

De ço qu'aviéu de vous me rèsto pas plus rèn.
Se vous revese mai, que lou tron m'esternigue !...
Adessias !

CECILO

Adessias !

FLOURINETO, *plan, à Cecilo*

Es tèms qu'acò finigue :
Anen-nous-en ; avès plus rèn à faire d'éu.

SIMOUNET, *plan, à-n-Estève*

Te l'avès remoucado un pau coume se déu ;
Partiguen.

FLOURINETO, *plan, à Cecilo*

Dau ! venès, de-que voulès encaro ?

CÉCILE, *même jeu*

Voilà encore des chansons, des lettres...

FLORINETTE, *à Cécile*

Cela va bien !

ESTÈVE

De ce que j'avais de vous il ne me reste plus rien.— Si je vous revois encore, que le tonnerre me renverse ! — Adieu !

CÉCILE

Adieu !

FLORINETTE, *bas, à Cécile*

Il est temps que cela finisse ; — allons-nous-en, vous n'avez plus rien à faire de lui.

SIMONNET, *bas, à Estève*

Vous l'avez remouchée comme elle le méritait ; — partons.

FLORINETTE, *bas, à Cécile*

Allons, venez ; que voulez-vous encore ?

SIMOUNET, *plan, à-n-Estève*

Quand restarias tout iuei, de-qu'avansarias aro ?

ESTÈVE, *à Cecilo*

A la tranquileta voste esperit rendu,
Coume regretarés l'ami qu'avès perdu !

CECILO

Li galant mancon pas ; quand me saupran souleto
Pèr centeno à mi pèd vendran de rebaleto.

ESTÈVE

Rescountrarés jamai un cor coume lou miéu :
Quau pourrié vous ama coume vous ame, iéu ?

CECILO

Voste amour ! parlas-n'en encaro, vous counsihe.

SIMOUNET, *à despart*

Van mai recoumença.

SIMONNET, *bas, à Estève*

Quand bien même vous resteriez là tout aujourd'hui, — à quoi cela vous avancerait-il maintenant ?

ESTÈVE, *à Cécile*

A la tranquillité une fois votre esprit revenu, — que vous regretterez l'ami que vous perdez !

CÉCILE

Les galants ne manquent pas ; quand ils me sauront libre, — par centaine à mes pieds je les verrai se traîner.

ESTÈVE

Vous ne rencontrerez jamais un cœur comme le mien : — qui pourrait vous aimer comme je vous aime, moi ?

CÉCILE

Votre amour ! parlez-en encore, je vous le conseille.

SIMONNET, *à part*

Ils vont recommencer encore.

FLOURINETO, *à despart*

D'impaciènci grasihe.

CECILO

Quau amo insulto pas éu-meme sis amour.

ESTÈVE

Quau amo, e que se vèi abriva pèr toujour
Dóu paradis raiva ; quand soun rivau prouclamo
Qu'un mariage secrèt a courouna sa flamo,
Perd tout soun sen alor o saup plus ço que fai.

FLOURINETO, *legis à bèllis un li mousselet de la letro estrifado, que tiro de sa pòchi, e li jito davans Cecilo*

« A l'oustau vous atènd... »

CECILO, *à-n-Estève*

Teisas-vous. Coume vai
Que, quand vous dise, iéu, d'embrisa lis oustacle,
Cresès un conte blu ?

ESTÈVE

Sarié dounc faus ?

FLORINETTE, *à part*

Je grille d'impatience.

CÉCILE

Celui qui aime n'insulte pas lui-même ses amours.

ESTÈVE

Celui-qui aime, lorsqu'il se voit chassé pour toujours — du paradis rêvé ; lorsque son rival proclame — qu'un mariage secret a couronné ses feux, — celui-là perd la tête alors et ne sait plus ce qu'il fait.

FLORINETTE

(*Elle lit un après l'autre les fragments de la lettre déchirée, qu'elle sort de sa poche, et les jette devant Cécile*)

« A la maison il vous attend... »

CÉCILE, *à Estève*

Taisez-vous. Comment se fait-il — que, lorsque je vous dis, moi, de briser les obstacles, — vous ajoutez foi à un conte bleu ?

ESTÈVE

Serait-ce donc faux ?

FLOURINETO, *meme jo*

« Miracle !... »

CECILO

Aro, tout es roumpu.

ESTÈVE, *emé douçour*

Me rebutariés dounc,
S'à ti pèd, repentous, demandave perdoun ?

CECILO, *s'atendrissènt*

Oh ! gardas-vous-n'en bèn, qu'alor sariéu capablo
D'óublida vosto óufènso e vosto acioun coupablo !...

FLOURINETO, *meme jo, à-de-rèng*

« Cordo...repeti...jas...mour...man...mas...clame...vènt...»

ESTÈVE, *se clinant davans Cecilo*

Perdoun !... « T'ame, te l'ai repeti tant souvènt. »

CECILO, *esmougudo*

Estève !

ESTÈVE, *ie beisant la man*

O ma Cecilo !...

FLORINETTE, *même jeu*

« Miracle !... »

CÉCILE

Maintenant, tout est rompu.

ESTÈVE, *avec douceur*

Tu me repousserais donc — si, repentant, à tes pieds je demandais pardon ?

CÉCILE, *s'attendrissant*

Ah ! gardez-vous-en bien, car je serais dans le cas —d'oublier votre offense et votre action coupable !...

FLORINETTE, *même jeu, précipitamment*

« Corde...répété...tez...mour...main...mez...clame... vent...»

ESTÈVE, *s'inclinant devant Cécile*

Pardon !... « Je t'aime, je te l'ai répété si souvent. »

CÉCILE, *émue*

Estève !

ESTÈVE, *lui baisant la main*

O ma Cécile !...

SIMOUNET, *à despart*

Aquelo sarié bono !

FLOURINETO, *jitant tout à la fes*

Vaqui tout ço que rèsto.

CECILO, *à Flourineto*

Escouto : miejour sono ;
Vai-t'en metre la taulo.

FLOURINETO, *ie moustrant li flo de papié*

E voste bihet dous?...

CECILO, *prenènt lou bras d'Estève*

Racoumoudaren tout à l'oustau nautre dous...
(S'envan.)

SCENO V

Simounet, Flourineto

SIMOUNET

Presemple ! es bèn lou tour d'uno doumiseleto !...
Se crèi un ome ; pièi, es pas qu'uno óumeleto !...

SIMONNET, *à part*

Celle-là serait bonne !

FLORINETTE, *jetant tout à la fois*

Voilà tout ce qui reste.

CÉCILE, *à Florinette*

Écoute : midi sonne ; — va mettre la table.

FLORINETTE, *lui montrant les morceaux de papier*

Et votre billet doux ?...

CÉCILE, *prenant le bras d'Estève*

Nous raccommoderons tout à la maison nous deux.
(Ils sortent.)

SCÈNE V

Simonnet, Florinette

SIMONNET

Par exemple ! c'est bien le tour d'une petite demoiselle ! — Il se croit un homme ; puis, ce n'est qu'une omelette !...

FLOURINETO

N'ai vergougno pèr elo...

SIMOUNET

Es bèn di d'èstre fla,
Mai pas d'aquelo meno...

FLOURINETO, *à Simounet*

Es pas tu, rafala,
Que me fariés ansin plega davans toun mourre...

SIMOUNET

Se vouliés m'ameisa, te fariéu pas mau courre!...

FLOURINETO

Bouto! ensajarai pas, n'agues pas pòu d'acò...

SIMOUNET

Espousas-la, tenès!... Fariéu un poulit cop!...

FLOURINETO

T'en fretaras lou bè, paure varlet de trèflo!...

FLORINÈTTE

J'en ai honte pour elle...

SIMONNET

C'est bien dit d'être flasque, — mais pas de cette manière...

FLORINETTE, *à Simonnet*

Ce n'est pas toi, rafalé, — qui me ferais ainsi plier devant ton museau...

SIMONNET

Si tu voulais me calmer, je te ferais pas mal courir!...

FLORINETTE

Va, je n'essayerai pas, n'aie point peur de ça.

SIMONNET

Épousez-la, tenez!... Je ferais un joli coup!...

FLORINETTE

Tu t'en frotteras le bec, pauvre valet de trèfle!

SIMOUNET

Sariés bèn trop urouso, o pichoto manèflo !

FLOURINETO

Vai-te rescondre, vai, caro d'escaufo-lie !

SIMOUNET, *risènt*

Madamo Simounet !... Ah ! ah ! fiso-te-ie :
Tendrai moun rèng...

FLOURINETO

Soun rèng !...Moussu de Sauço-fado !...

SIMOUNET

Espousariéu pulèu uno cabro couifado.

FLOURINETO, *fasènt li bano*

Metriés dos bano alor subre ti pergamin !...

SIMOUNET

Oh ! pièi, vè, i' anen pas pèr trento-siéis camin :
Vaqui lou moucadou, — trege sòu la dougeno !—
Que m'as, au jour de l'an, douna pèr mis estreno.

SIMONNET

Tu serais bien trop heureuse, ô petite insolente !

FLORINETTE

Va te cacher, va, face de bassinoire !

SIMONNET, *riant*

Madame Simonnet !..... Ah ! ah ! comptez-y : — je tiendrai mon rang...

FLORINETTE

Son rang !... Monsieur de Sauce-fade !...

SIMONNET

J'épouserais plutôt une chèvre coiffée.

FLORINETTE, *faisant les cornes*

Tu mettrais deux cornes alors sur tes parchemins !...

SIMONNET

Oh ! puis, vois-tu, n'y allons pas par trente-six chemins : —voilà le mouchoir de poche (treize sous la douzaine !) — que tu m'as donné pour étrennes au jour de l'an.

FLOURINÈTO

Te figurariés pas que tène à ti presènt ?
Tè ! repren toun clavié, toun bèu clavié d'argènt,
Qu'as paga quatre sòu...

SIMOUNET

Creses que tène foço
Au casco que deviéu metre la niue di noço ?
Fai-n'en un sac-óubrage...

(Ie baio un bounet de coutoun. — Flourineto s'estroupo pèr quita si jaratiero.)

Oustre ! quànti boutéu !
Soun plus fort que li miéu !...

FLOURINETO

Se i'a plus lou paréu,
Es que sai-que ai perdu l'autro dins la carriero ;
Enfin, repren toujour aquelo jaratiero.

SIMOUNET, *se fuio e fai signe qu'a plus rèn*

N-i, ni, fini ! me rèsto pas plus rèn.

FLORINETTE

Tu ne te figurerais pas que je tiens à tes cadeaux ?—Tiens, reprends ton clavier, ton beau clavier d'argent, — que tu as payé quatre sous...

SIMONNET

Crois-tu que je tienne beaucoup — au casque à mèche que je devais mettre la nuit des noces ? — Fais-en un sac à ouvrage (*Il lui remet un bonnet de coton. — Florinette relève sa jupe pour quitter ses jarretières.*) Bigre ! quels mollets ! ils sont plus forts que les miens !...

FLORINETTE

S'il n'y a plus la paire, — c'est que j'ai probablement perdu l'autre dans la rue ; — enfin, reprends toujours cette jarretière.

SIMONNET, *se fouille et fait signe qu'il n'a plus rien*

N-i, ni, fini ! il ne me reste plus rien.

FLOURINETO

Cerco, qu'atroubaras.

SIMOUNET, *se fuiant*

Trove pas.

FLOURINETO

Cerco bèn.

(Ie designant sa pòchi-voulurdo)

Eici. Se t'en fasien un emplastre sus l'usso...

SIMOUNET, *tirant de sa pòchi un papié que desplego*

As resoun : ai encaro aquéu tros de merlusso
Que de-matin pèr iéu as tira dóu placard,
Amor qu'èro divendre...

FLOURINETO, *trufarello*

E que vos ges de car!...
Pèr rèn garda de tu, devoto creaturo,
Voudriéu te rendre eici lou pot de counfituro
Que me pourtères ièr; mai vai lou depista...

FLORINETTE

Cherche, tu trouveras.

SIMONNET, *se fouillant*

Je ne trouve pas.

FLORINETTE

Cherche bien. — (*Lui désignant sa poche cachée*) Ici. Si l'on t'en faisait un emplâtre sur le sourcil...

SIMONNET, *tirant de sa poche un papier qu'il déplie*

Tu as raison : j'ai encore le morceau de morue — que pour moi, ce matin, tu as tiré du placard, — à cause que c'était vendredi...

FLORINETTE, *se moquant*

Et que tu ne veux point de viande!... — Pour ne rien garder de toi, dévote créature, — je voudrais te rendre ici le pot de confiture — — que tu me portas hier ; mais va le dépister...

SIMOUNET

Lipeto !...

(A despart)

D'abord iéu, n'ai manja la mita.

FLOURINETO

Ai pas ti letro ; mai, coume rèn noun s'estrasso,
Fretarai la sartan d'aquéli paparasso.

SIMOUNET

Di tiéuno... save bèn ço que n'en fretarai.

FLOURINETO

Enfin, tout es roumpu, pense, e... torno-ie mai.

SIMOUNET

Pèr ie plus reveni déurrian barra la draio.

FLOURINETO

Coume ?

SIMOUNET

Uno fes qu'auren esclapa la terraio,
Tout sara bèn roumpu ; vas vèire...

(Pren la gourgoulino.)

SIMONNET

Gourmande !... — (*A part*) Au reste, j'en ai moi-même mangé la moitié.

FLORINETTE

Je n'ai pas tes lettres ; mais, comme rien ne se perd, — je frotterai la poêle avec ces paperasses.

SIMONNET

Des tiennes... je sais bien ce que je frotterai.

FLORINETTE

Enfin, tout est rompu, je pense, et... reviens-y encore.

SIMONNET

Pour ne plus y revenir, nous devrions barrer le chemin.

FLORINETTE

Comment ?

SIMONNET

Une fois que nous aurons brisé la vaisselle,— tout sera bien rompu ; tu vas voir...

(*Il prend la cruche*)

FLOURINETO, *anant pèr ie leva*

Es moun ourjòu.

SIMOUNET

N'en croumparas un autre.

FLOURINETO

Es encaro tout nòu.

SIMOUNET, *risènt*

Me fagues pas ansin lis iue de cassounado.

(Simounet aganto l'ourjòu pèr uno maniho e fai teni l'autro à Flourineto)

FLOURINETO

Rigués pas, gros badau ; la farço es acabado.

SIMOUNNET

Vau pica li tres cop ; quand dirai : Tres !..

FLOURINETO

Eh bèn ?

SIMOUNET

Lacharen tóuti dous l'ourjòu... Rises tambèn !

FLORINETTE, *allant pour la lui enlever*

C'est ma gargoulette.

SIMONET

Tu en achèteras une autre.

FLORINETTE

Celle-ci est encore toute neuve.

SIMONNET, *riant*

Ne me fais pas ainsi les yeux de cassonade.

(Simonnet prend la cruche par une anse et fait tenir l'autre à Florinette.)

FLORINETTE

Ne ris pas, gros badaud ; la farce est achevée.

SIMONNET

Je vais frapper les trois coups ; quand je dirai : Trois !..

FLORINETTE

Eh bien ?

SIMONNET

Nous lâcherons tous deux la cruche... Tu ris, toi aussi !..

FLOURINETO

Eh ! quau vos pas que rigue emé toun plan bagasso ?

SIMOUNET

Atencioun : Un ! dous ! e...

(Flourineto lacho.)

Laches trop lèu, becasso ;
Ai pas di : Tres !... Vau mai recoumença. Ie sies?
Un ! dous ! e... tres !

(Lacho ; Flourineto tèn bon.)

FLOURINETO, *risènt*

Ah ! ah !

SIMOUNET

Sabiéu bèn que ririés.
Encaro. Es li tres cop que fan lucho... Un !

FLOURINETO

Es drole
Qu'estènt brouia, me preste ansindo à-n-aquéu role !

SIMOUNET, *calin*

Se fasian l'acord?

FLORINETTE

Eh ! comment ne veux-tu pas qu'on rie, — avec ton flegme imperturbable ?...

SIMONNET

Attention : Un ! deux ! et... (*Florinette lâche.*) Tu lâches trop tôt, bécasse ; — je n'ai pas dit : Trois !... Je vais recommencer. Y es-tu ? — Un ! deux ! et... trois !

(*Il lâche ; Florinette tient bon.*)

FLORINETTE, *riant*

Ah ! ah !

SIMONNET

Je savais bien que tu rirais. — Encore. Ce sont les trois coups qui décident... Un !

FLORINETTE

C'est plaisant qu'étant brouillés, je me prête ainsi à ce rôle !

SIMONNET, *câlin*

Si nous faisions la paix ?

FLOURINETO

Hem !...

SIMOUNET

Fougnes ?

FLOURINETO

Hem !

SIMOUNET

Esclapan ?

FLOURINETO

Coume voudras.

SIMOUNET

Toun aigo es fresco ?

(Aganto la gourgoulino.)

FLOURINETO, *amistouso*

Oi ! artoupan.

SIMOUNET

Es que vaudrié pas mai béure à la gourgoulino ?

FLOURINETO

Belèu.

SIMOUNET, *bevènt à la gargaio*

A ta santa !...

FLORINETTE

Heu !

SIMONNET

Tu boudes ?

FLORINETTE

Heu !

SIMONNET

Brisons-nous ?

FLORINETTE

Comme tu voudras.

SIMONNET

Ton eau est-elle fraîche ?

(Il prend la cruche)

FLORINETTE, *caressante*

Oui, chenapan.

SIMONNET

Ne vaudrait-il pas mieux boire à la gargoulette ?

FLORINETTE

Peut-être bien.

SIMONNET, *buvant à la régalade*

A ta santé !...

FLOURINETO

Gramaci.

SIMOUNET

Dau ! malino,
Béu à toun tour.

FLOURINETO, *prenènt l'ourjòu*
Lou vos ?

SIMOUNET

Sian proun resta facha.

FLOURINETO *béu*

Rigues pas coume acò ; me fas engavacha.

SIMOUNET, *pèr la faire rire*

Béura !... béura pas !...

FLOURINETO, *risènt*

Chut !

SIMOUNET *vai pèr ie leva l'ourjòu*

Sies un sèns-biais.

FLORINETTE

Merci.

SIMONNET

Allons, maligne ; bois à ton tour.

FLORINETTE, *prenant la cruche*

Tu le veux ?

SIMONNET

Nous sommes assez restés fâchés.

FLORINETTE *boit*

Ne ris pas ainsi ; tu me fais engouer.

SIMONNET, *pour la faire rire*

Boira !.. boira pas !...

FLORINETTE, *riant*

Chut !

SIMONNET *va pour lui prendre la cruche*

Tu es une maladroite.

FLOURINETO

Chut!

SIMOUNET

Baio.

FLOURINETO

M'an pas jamai aprés à béure à la gargaio.
(Vai pèr béure.)

SIMOUNET, *misteriousamen*

Te l'aprendrai, iéu, vai.

FLOURINETO *ris e laisso toumba l'ourjòu*

Moun afaire es coupa...

SIMOUNET

Devino de mariage.

FLOURINETO

Aro qu'es esclapa...

SIMOUNET

L'amour rèsto ; lou vènt emporto li paraulo.

FLORINETTE

Chut !

SIMONNET

Donne.

FLORINETTE

On ne m'a jamais appris à boire à la régalade.
(*Elle va pour boire.*)

SIMONNET, *mystérieusement*

Je te l'apprendrai, moi, va...

FLORINETTE *rit et laisse tomber la cruche*

Mon objet est cassé...

SIMONNET

C'est un présage de mariage.

FLORINETTE

Maintenant qu'il est brisé...

SIMONNET

L'amour demeure ; le vent emporte les paroles.

FLOURINETO

Crese que sarié tèms d'ana metre la taulo.

SIMOUNET, *fasènt signe au sòu*

E laisses toun ourjòu emé lou bihet dous? ..

FLOURINETO, *engaugnant Cecilo, pren lou bras de Simounet*

Racoumoudaren tout à l'oustau nautre dous.

(S'envan; la telo toumbo[1]*.)*

Mount-pelié, lou 19 de nouvèmbre 1879.

Louis ROUMIEUX (de Nimes).

FLORINETTE

Il serait temps, je crois, d'aller mettre la table.

SIMONNET, *faisant signe à terre*

Et tu laisses la cruche avec le billet doux ?

FLORINETTE, *parodiant Cécile, prend le bras de Simonnet*

Nous raccommoderons tout à la maison nous deux.

(Ils sortent ; la toile tombe.)

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER ACTE

Montpellier, le 19 novembre 1879.

Louis ROUMIEUX (de Nimes)

[1] Provençal (Nimes et les environs). Orthographe des félibres d'Avignon.

CHRONIQUE

COMMUNICATIONS FAITES EN SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ. — 18 juillet. — Poésie languedocienne (Bessan (Hérault) et ses environs), par M. H. Bousquet;

Les Manuscrits des Archives municipales de la Caune (Tarn), par M. le docteur Frédéric Cazalis;

Un ancien cantique périgourdin en l'honneur de saint Jean-Baptiste, par M. Camille Chabaneau (manuscrit communiqué par M. A. Chastanet);

La Margarida, poésie languedocienne (Montpellier et ses environs), par M. Louis Vergne;

Le changement de l'*l* en *d* (*suite*), par M. A. Roque-Ferrier;

Une chanson périgourdine : *Ma Bello-Mai*, par M. A. Crouzel.

La reprise des séances de la Société a été fixée au mercredi 7 novembre prochain.

*
* *

SOUSCRIPTION AU BUSTE DE BOUCHERIE. — *Deuxième liste*

MM.	Ascoli (le Commandeur G.), directeur de l'*Archivio glottologico italiano*, à Milan (Italie).	25
	Bazille (Louis), à Montpellier.	20
	Berluc-Perussis (Léon de), au château de Porchères, près Forcalquier (Basses-Alpes).	10
	Bonnet (Louis), de la Société archéologique de Béziers, à Béziers (Hérault).	20
	Bouché-Leclercq, professeur à la Faculté des lettres de Paris, à Paris.	20
	Bruyn-Andrews (James), à Menton.	25
	Castan, professeur à la Faculté de médecine, à Montpellier.	20
	Coste, professeur au collége de Cette, à Cette.	5
	Dugit-Gros, instituteur, à Queige (Savoie).	5
	Durand (Léon), professeur au collége de Béziers, à Béziers (Hérault).	5
	Fillon, instituteur, à Quissac (Gard).	2
	Foerster (Windelin)[1], professeur de philologie romane à l'Université de Bonn, à Bonn (Allemagne).	10
	Gaidoz, directeur de la *Revue celtique*, à Paris.	10
	Joubert, professeur au collége Rollin, à Paris.	20
	Largeteau (l'abbé), professeur au Séminaire de Bordeaux, à Bordeaux.	5
	Martin (Albert), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Dijon.	5
	Laurés (Jean), à la Grassette, commune de Cers (Hérault).	5
	Maisonneuve et Ce, libraires-éditeurs, à Paris.	20
	Mazel (le docteur), à Nimes.	6
	A reporter.....	238

[1] C'est par suite d'une omission regrettable que le nom de M. Foerster n'a pas figuré sur la première liste.

	Report.....	238
MM.	Michel (André), à Paris.	20
	Pantel, instituteur, au Cheyla-Dance (Lozère).	1
	Savine (Albert), publiciste, à Paris.	10
	Serpe, instituteur, à Naucelle (Aveyron).	5
	Thomas (Antoine), maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse, à Toulouse.	10
	Total de la deuxième liste.	284
	Montant de la première.	1,270
	Total de la souscription au 25 août. Fr.	1,554

Dans sa séance du 27 juin, le Comité de la souscription a décidé que le buste de Boucherie serait exécuté par M. Léopold Savine.

* * *

Dons faits a la Bibliothèque la Société. — Das Altfranzosische Rolandslied, text von Chateauroux und Venedig VII, herausgegeben von Wendelin Foerster. Heilbronn, Henninger, 1883; in-12, XXII-404 pages;

Festa de la llengua catalelana celebrada a Banyuls-de-la-Marenda lo dia 17 de juny de l'any 1883. Cansons rossellonesas. Confits catalans. Perpignan, Rondoux [1883]; in-4°, 2 pages à 2 colonnes (don de M. Justin Pépratx);

Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein altfranzosisches heldengedicht herausgegeben von Eduard Koschwitz. Heilbronn, Henninger, 1883; in-12, 10-LII-118 pages;

L'Idu de Pascas, armanac rouman per l'annada MDCCCLXXXIII. Mount-pelié. Empremarié centrala dau Miejour (Hamelin fraires), 1883; in-8°, IV-124 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

La Mor de Janetoun, ou lous Malurs de Bequet, racountas à l'otel de la Treïa, pouèma patouès, per l'autur de la Cassa aou Miraïet. Mounpeyé, Gras, 1863; in-8°, 16 pages (don de M. Victor Rettner);

Les Chroniques de Languedoc, Revue du Midi, historique, archéologique, littéraire et bibliographique, publiée sous la direction de M. de la Pijardière, archiviste de l'Hérault. Premier volume. Montpellier, aux bureaux d'abonnement des *Chroniques de Languedoc*, 1875; in-4°, 340 pages (don de M. Louis Lambert);

Les Félibres. Per l'Alsacio-Lourreno (Pour l'Alsace-Lorraine). Manadet de verses franceses, lengodoucians e prouvencals, dambe la traduccieu franceso al dejoubs, un salut de Charles e Paul Leser, felibres alsacians, mai uno letro de Frederi Mistral, e seguit d'un ajustié. Se vend al proufit des minables de l'Alsacio-Lourreno (prets: 2.50). Avignoun, Roumanille, 1883; in-8°, 104 pages;

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Direction du Secrétariat. Comité des travaux historiques et scientifiques. Rapport au Ministre et arrêtés. Paris, Imprimerie nationale, 1883; in-4°, 36 pages (don de M. le Ministre de l'Instruction publique);

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire, d'archéologie et de philologie. Année 1882, n° 4. Paris, Imprimerie na-

tionale, 1883; in-8°, pages 303 à 474 (don de M. le Ministre de l'Instruction publique);

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Répertoire des travaux historiques, contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France pendant l'année 1881. Année 1882. Supplément. Index. Paris, Imprimerie nationale, 1883 ; in-8°, pages 831 à 1286 (don de M. le Ministre de l'Instruction publique);

Opinions emesas sobre lo primer anuari (1881) y altras publicacions de la Associació d'Excursions catalana. Barcelona, Ramirez, 1883; in-8°, 50 pages ;

Primatie de la Sainte Eglise d'Arles [collection de trente-quatre notices sur les premiers siècles de l'Eglise d'Arles]. Avignon, Séguin frères, S. D.; in-18, 240 pages (don de M. Clair Gleizes);

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. Compte-rendu de la séance tenue le 3 mai 1883. Béziers, Granié et Malinas, 1883; in-8°, 56 pages (don de la Société archéologique de Béziers);

Souvenirs et gloires de la Sainte Eglise d'Arles. Avignon, Séguin aîné, S. D.; in-12, 72 pages (don de M. Clair Gleizes);

Ascoli (G. J.): Note irlandesi, concernenti in ispecie il Codice ambrosiano. Milano, Tip. Bernardoni di C. Rebeschini e C., 1883; in-8°, 62 pages;

Bonaparte-Wyse (William-C.): Soulèu levant, pouèmo. Lioun, Pitrat, 1883 ; in-8°, 12 pages ;

Canello (U.-A.): La Vita e le Opere del trovatore Arnaldo Daniello, edizione critica, corredata delle varianti di tutti i manoscritti, d'un' introduzione storico-letteraria e di versione, note, rimario e glossario. Halle, Niemeyer, 1883; in-8°, VI-284 pages (publication adressée au Concours de 1883 et déposée à la bibliothèque de la Société);

Vita sanctæ Euphrosynæ, secundum textum græcum primævum, nunc primum edita opera et studio Anatolii Boucherie, nuper in Facultate litterarum monspessulana lectoris (Excerptum ex *Analectis Bollandianis*, t. II). Bruxellis, Typis Polleunis, Centerick et Lefébure, 1883; 16 pages;

Cerquand (J.-F.): Etudes de mythologie grecque. Ulysse et Circé. Les Sirènes. Paris, Didier, 1873; in-8°, 156 pages, fig.;

Cerquand: Légendes et Récits populaires du pays basque. II. Pau, Léon Ribaut, 1876 ; in-8°, 100 pages ;

Cerquand: Légendes et Récits populaires du pays basque. III. Pau, Léon Ribaut, 1878 ; in-8°, 104 pages;

Cerquand: Légendes et Récits populaires du pays basque. IV. Pau, Léon Ribaut, 1882 ; in-8°, 200 pages ;

Cerquand (J.-F.): Taranis lithobole, étude de mythologie celtique (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*). Avignon, Séguin frères, 1881; in-8°, 60 pages, fig.;

Cerquand (J.-F.): Taranus ? ou Taranis ? (Extrait de la *Revue celtique*, t. V. Paris, juillet 1882); in-8°, p. 381-388 de la *Revue celtique;*

Cerquand (J.-F.): l'Imagerie et la Littérature populaires dans le Comtat Venaissin (1600-1830) (Essai d'un Catalogue). Avignon, Seguin frères, 1883; in-8°, 52 pages ;

Combe (Henry de la): Fragments d'une traduction de la Bible en langue romane (manuscrits de la Bibliothèque de Carpentras). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883; in 8°, 16 pages;

Egger (E.) : De l'Histoire et du bon Usage de la langue française. Paris, Hachette, 1868 ; in-18, 52 pages (don de M. Clair Gleizes);

Gagnaud (A. de): Sounet de Louviso Labé e rimo à sa lausour, revira dóu francés en prouvençau o de l'italian en francés. Mountpelié, Empremarié centralo dóu Miéjour, 1882 ; in-8°, 36 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Guillibert: Brinde dóu Conse Chapòli Guillibert, secretàri de l'Escolo de Lar au festenau de Santo-Estello à Sant-Rafèu. XXVII de mai MDCCCLXXXIII. Ais, Empremarié felibrenco, 1883 ; in-8°, 4 pages ;

Hubaud: Essai d'interprétation d'un fragment en langue romane provençale. P. 269 à 279 inclus de la *Revue de Marseille*, n° de juin 1858, in-8° (don de M. Clair Glaizes);

Laforgue (Camille): Brinde pourtat al senatou Baseli Alecsandri, lou VII de mai MDCCCLXXXII. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883 ; in-8°, 12 pages ;

Laforgue (Camille) : Discours tengut davans la Court d'amour de Clapiers lou VII de mai MDCCCLXXXII. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883 ; in-8°, 16 pages ;

Leite de Vasconcellos (J.): O Dialecto mirandez; contribuição para o estudo da dialectologia romanico no dominio glottologico hispano-lusitano. Porto, Clavel, in-8°, 40 pages (publication adressée au Concours de 1883 et déposée à la bibliothèque de la Société);

Lieutaud (V.): Ephémerides provençales, 25 mars. Les Rogations. Les Litanies des Saints, texte provençal inédit du XIVe siècle. P. 121 à 134 inclus (in-8°) de la première publication de ces litanies (don de M. Clair Gleizes) ;

Mariéton (Paul): Un félibre limousin. L'abbé Joseph Roux. Lyon, Pitrat, 1883 ; in-8°, 18 pages ;

Mezzaccapo (Gaetano-Carlo): Il Canto della stirpe latina di B. Alecsandri, tradotto in versi italiani. Roma, Pallotta, 1883 ; in-12, 36 pag.;

Milá y Fontanals (Manel): Jocs florals de Barcelona de 1883. Discurs del President. Barcelona, Imprenta *la Renaixensa*, 1883 ; in-8°, 12 pages ;

Minguez (Bernardino-Martin): Datos epigráficos y numismáticos de España. Valladolid, Rodriguez, 1883 ; in-8°, VIII-248 pages et planches ;

Mir (Achille) : Glossaire des Comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1882 ; in-8°, 132 pages ;

Mir (Achille): Lou Lutrin de Lader, boufounado lengodouciano en tres estapetos, amé d'illustracius de Salières, secoundo ediciu, aumentado d'uno letro prouvençalo de Roumanille. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883 ; in-8°, XXIV-78 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

Richard (Marcellin): le Mystère de saint André (1512), découvert en 1878 et publié avec une introduction, une nomenclature des documents en langue vulgaire connus dans les Hautes-Alpes et un petit glossaire, par l'abbé J. Fazy, curé de Lettret. Aix, Imprimerie provençale, 1883 ; in-8°, 148 pages (don de M. l'abbé J. Fazy);

Cinq journaux contenant des indications où des textes utiles à la Société, donnés par MM. Justin Pépratx (1), Roque-Ferrier (2) et Saint-Just-Molinier (2).

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

LE CONCOURS PHILOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE

DE L'ANNÉE MDCCCLXXXIII

—

DEUXIÈME PARTIE

—

S. M. la Reine Elisabeth de Roumanie a bien voulu nous permettre de publier dans la *Revue des langues romanes* les vers français qu'Elle adressa de Sestri-Ponente, le 12 avril 1883, à l'auteur du sonnet provençal qui les suit.

Ces strophes, où la délicatesse et le charme de l'expression s'unissent si étroitement à l'élévation de la pensée, sont signées du nom littéraire de Carmen Sylva, qui n'a pu longtemps dérober à l'admiration de la Roumanie la personnalité de son éminente souveraine.

Les vers de la Reine Elisabeth et le sonnet de M. de Berluc-Perussis ont été lus le 13 mai dernier par M. le comte de Toulouse-Lautrec, en séance solennelle du quatrième Concours de la Société des langues romanes.

A M. LÉON DE BERLUC-PERUSSIS

—

Lors vous me faites, chevalier,
Bien beau domaine !
Jamais n'y pourrai m'ennuyer,
Ni, dans un soupir, regretter
Mon sort de reine !

De jolies fleurs me couronnez ;
De liens d'étoiles,
De fils de Vierge m'entourez ;
Mon preux, au soleil dérobez
Traine royale !

Mon col a d'arc-en-ciel un jet
De fleurs tremblantes ;
Pour serviteurs, les chardonnets ;
J'ai pour pages les feux follets,
Lueurs dansantes !

De hautes âmes est ma cour
Bien composée !
De chansons, pour dames d'atour,
De nobles preux, de troubadours,
Suis entourée.

De claires pensées est mon char,
Et, sous la voûte
Du ciel bleu, mon domaine est l'art,
Le beau, le devoir, et je pars
Et chante en route !

Mais lorsque dans vos prés, vos toits,
Mon regard plonge,
Je ressens soudain un effroi :
Mon âme a voyagé sans moi
Comme en un songe !

M'est avis, par la bonté mû,
Mon beau poëte,
Que votre cœur trop grand vertu,
Riche talent, charme ingénu,
Me donne ou prête.

Mon royaume est trop grand, trop beau !
Dans la nature
Perdue, je ne suis qu'un ruisseau
Caché ; mon faible chant ne vaut
Qu'un doux murmure !

Carmen Sylva.

Villa Spinola, Sestri-Ponente, 12 avril 1883.

A DONO CARMEN SYLVA

—

Dins l'oumbro claro e la pas misto,
Avau, is ort d'Espinola,
S'acaton sout li fres lila
Noble engèni, gràci requisto.

Mai nautre, eici, de vosto visto,
Dono, se voudrian sadoula :
Vès la Prouvènço vous bela !
Ah ! n'aurés lèu fa la counquisto !

De Bucarés fin qu'à Paris,
Sias Rèino emai Empereiris
D'un fièr pople, li nàutis amo ;

E sènso lèi, sènso soudart,
Carmen a pèr sujèt quau amo
Lou Devé, l'Ideau e l'Art.

L. DE BERLUC-PERUSSIS.

Pourchiero en Fourcauqueirés, IX d'abriéu MDCCCLXXXIII.

A DONA CARMEN SYLVA

—

Dans l'ombre claire et la douce paix, — là-bas, aux jardins de Spinola, — se cachent sous les frais lilas — noble génie et merveilleuse grâce.

Mais nous ici, de votre vue, — Madame, nous voudrions nous rassasier. — Voyez la Provence soupirer après vous ! — Ah ! vous en aurez bien vite fait la conquête !

De Bucarest jusqu'à Paris, — vous êtes reine, vous êtes impératrice — d'un peuple fier, les hautes âmes;

Et sans lois, sans soldats, — Carmen a pour sujet qui aime — le Devoir, l'Idéal et l'Art !

L. DE BERLUC-PERUSSIS.

Porchères près Forcalquier, IX avril MDCCCLXXXIII.

MARINA

A Teodor Aubanel

I

Aime la bela mar latina,
Que, quand sa rauba diamantina
Belugueja e lusìs à l'aflat dau sourel,
Enverinada e baucha, brama,
Ou qu'en mitan de la calama,
Afound aperalin soun aiga embé lou ciel.

L'aime tabé que, quand soun ersa
Dau grand boulidou se deversa,
Grumeja e vai baisà lou front dau ribeirés,
Bourdant, couma una inmensa eveta,
L'auve ounte jai la cauquilheta,
Lou sablàs qu'espandìs soun or fin sus lou grés.

L'aime quand, coufla de coulera,
Baucha, s'escampa sus la terra,
Per se i' encafournà dins la bauma d'un roc,
Emé un bruch de tron ; que, feriousa,
Dins sa brassada espetaclousa,
Leca la peira verda e n'en rousiga un floc.

MARINE

A M. Théodore Aubanel

I

J'aime la belle mer latine, qui,—lorsque sa robe de diamant—étincelle et brille sous le charme du soleil, — folle et envenimée, mugit, — ou lorsqu'au milieu du calme, — elle confond au loin son eau avec le ciel.

Je l'aime aussi, quand sa vague — se déverse de la grande coupe — et de son écume va baiser le rivage,—bordant, comme un immense ruban,— le gravier où gît la petite coquille,— le sable qui étend son or fin sur le grès.

Je l'aime quand, gonflée de colère,—folle, elle se jette sur la terre — pour s'y encaverner dans le creux d'un rocher, — avec un bruit de tonnerre; lorsque, furieuse, — dans son embrassement formidable, — elle lèche la pierre verte et en ronge un morceau.

Es amor d'aco que vau veire
Soun miral linde couma un veire,
Quand l'auba lou clareja; e pioi jusqu'à l'ahour,
Amai boulègue pas de plaça,
Jamai ma vista noun s'alassa
D'arregardà la mar,.....l'arregardà toujour!

Aime d'ausì sa cantadissa,
Soun planh doulent, sa bramadissa,
Quand lou mistrau la fouita e la fai reboumbì;
M'agrada aussì, quand à la moussa
L'aureta, de sa vos tant douça,
Demanda un pichot ròdou ount poudre se cabì.

II

I'a quauques jours, m'agandiguere
Per la veire e m'espandiguere
Sus un roc trauquilhat, e teniei à la man
Un ramelet de tamarissa.
La mar s'estalouirava lissa,
Ticassada, d'aicì d'alai, per un gabian.

Qu'era bela, ma granda amiga!
Juste, la lama que coutiga

C'est à cause de cela que je vais voir—son miroir limpide comme un verre,—quand l'aube l'éclaire doucement, et puis jusqu'au crépuscule, — bien que je ne remue pas de place, — ma vue ne se lasse jamais — de regarder la mer,... de la regarder toujours!

J'aime d'ouïr son chant, — son mugissement, sa plainte dolente, — quand le mistral la fouette et fait battre [ses flots]; — elle me plaît aussi, quand à la mousse — la brise, de sa voix si douce, — demande un petit endroit afin de pouvoir s'y blottir.

II

Il y a quelques jours, j'allai — pour la voir et je m'étendis — sur un rocher creusé, et je tenais à la main — un petit rameau de tamaris.— La mer s'étendait lisse, — tachetée çà et là par un goëland.

Qu'elle était belle, ma grande amie! — Tout justement la lame qui caresse— mes pieds venait rire et bondir;—puis, moqueuse et mince-

A mous peses veniè rire e cascalhejà ;
Pioi, galejarela e lisqueta,
Espouscava sus la branqueta
La gruma que soun vanc fasiè viroulejà

E, laugeireta, s'enanava,
Dins un autre envanc s'entournava,
Couma per poutounà las flous de moun rampau ;
Auriàs dich que lou demandava,
Car davans ieu toujour landava,
Calina, amistadousa e jamai en repau.

E ieu, en ie faguent lingueta :
— « Lou garde per moun amigueta,
Diguere ; l'ai coupat esprès à-de-matìs :
L'auràs pas, ersa galantouna !...
E d'un poutou, d'una poutouna,
Ela me pagarà moun brout de tamarìs ! »

Tout d'un tems lou ciel, qu'era blave,
S'ennegriguet ; e regardave
Lous grands nìbous escus que l'anavoun tapà,
Quand la mar mandet, irejousa,
Una ersa ardida, bauchinousa,
Que raseget lou ram sans poudre l'arrapà.

lette, — elle jetait sur la petite branche — l'écume que son élan faisait tourbillonner

Et, légère, s'en allait ; — par un autre élan, elle retournait, — comme pour baiser les fleurs de mon rameau. — On aurait dit qu'elle le demandait, — car devant moi elle courait toujours, — caline, amicale, et jamais en repos.

Et moi, lui en donnant envie : — « Je le garde pour ma petite amie, — dis-je ; je l'ai coupé exprès ce matin : — tu ne l'auras pas, vague charmante ! — Et d'un baiser, d'une caresse, — elle me payera mon bout de tamaris. »

Tout à coup le ciel, qui était bleu, — s'obscurcit ; et je regardais — les grands nuages obscurs qui allaient le couvrir, — quand la mer envoya, furieuse, — une vague hardie et folle — qui rasa le rameau sans pouvoir l'attraper.

Alor, proumte e leste, escalere
Un roc pus naut e demourere
Aplantat, enclausit, en agachant, aclin,
L'aiga qu'en soun monta-davala
Fasiè de sa manta verdala
Vira-voltà la franja estripada eilalin.

Em un bruch d'aurassá que sibla,
La lama, d'abor minsa e fibla,
Se coufla, s'afourtìs e, couma una paret,
Dressant sa cresta que grumeja,
Sus la riva courrìs, trapeja.....
D'autras ie van après en bufant à-de-re.

Toutas ensem m'assecutavoun
E pioi subran m'enviroutavoun
D'un issam fouligaut d'arderouses poutous ;
E, redoublant sa roundinada,
Dins lous ascles de la roucada
Clantissiè mai que mai soun plagnun magestous !

E cantavoun couma d'ourguenas,
E sentiguere dins mas venas
Couma un grand revoulum. Esbaudit, espantat,
Traguere la pichota branca

Alors, prompt et agile,— je grimpai — sur un rocher plus haut, et je demeurai,—arrêté, fasciné, en regardant, incliné,— l'eau qui, dans ses hauts et ses bas, — faisait de son manteau verdâtre — tourbillonner au loin la frange déchirée.

Avec un bruit de tempête qui siffle, — la lame, d'abord mince et faible,— se gonfle, se renforce et, comme une muraille, — dressant sa crête écumante, — court vers la rive, se précipite. — D'autres vont après elle, en grondant sans discontinuer.

Toutes ensemble me persécutaient — et tout à coup m'environnaient—d'un essaim folâtre de baisers ardents ;—et, redoublant leurs mugissements, —dans les fentes des rochers,— elles faisaient encore retentir leur plainte majestueuse !

Elles chantaient comme des sirènes, — et je sentis dans mes veines — comme une grande révolution. Étonné, subjugué, — je jettai

A la grand mar que me l'arranca,
A la mar que m'aviè 'nfadat de sa bèutat !

III

Qu'es lou mau-sort que nous pivela,
Qu'es lou destin que nous clavela
Ou nous buta toujour vers lou toumple prefound;
Que nous rend dus à la tendressa,
Tendres à la ruda caressa
De l'amour passiounat, que sans vergougna poun ?

Per que traire à la mar folassa
Lou ramèu qu'à l'ersa bonassa
Aviei emé plasé refusat tant de fes,
Mespresant sa douça lagrema?
Demandàs-vous quanta es la fema
Qu'en calignant un jour voste cor, vous l'a pres[1] !

Louvis VERGNE.

la petite branche— à la grande mer qui me l'emporte,—à la mer qui m'avait ensorcelé de sa beauté.

III

Quel est le mauvais sort qui nous fascine, — quel est le destin qui nous cloue – ou nous pousse toujours vers l'abîme profond ;—qui nous rend durs à la tendresse, — tendres à la rude caresse — de l'amour passionné, qui nous étreint sans vergogne?

Pourquoi jeter à la folle mer — le rameau qu'à la vague tranquille —j'avais avec plaisir refusé tant de fois,—méprisant sa douce larme? —Demandez-vous quelle est la femme — qui, en caressant un jour votre cœur, vous l'a pris?

Louis VERGNE.

[1] Imité d'Alphonse Karr, l'*Acacia et la Vague*. Languedocien (Montpellier et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

LOU REMÈDI

I

Vous atrouvarés que la fiho dóu rèi, despièi quauque tèms, èro pas gaiardo.

Qu'avié? Noun sai. Lou tout es que pau à cha pau si gauto roso e redouneto avien pali e s'èron foundudo coume la nèu au souleias. Rèn ie fasié mau, mai avié ni voio ni balans e un enuei à pas saupre que faire ni mounte se teni. Trouvavo ges de bòni plaço, e quand, après s'èstre tirassado tout lou francdiéu dóu jour d'uno cadiero à l'autro, s'anavo jaire, l'esvèi ie tenié lis iue dubert touto la niuechado ; em' acò un desgoust que poudié rèn vèire ni senti. Moussèu requist, vin vièi, gourmandiso fino, fougnavo tout. Se lou rèi alor, triste que noun sai, ie venié douçamen:—« Mignoto, de que t'enchaurié, digolou, coste que coste, te lou dounarai ; »—« Vole rèn, respoundié la princesso, e, pèr pau que ie diguèsson maí, se boutavo à ploura ! Lou paure paire, – li rèi tambèn soun d'ome, — se levavo d'aqui e s'anavo desgounfla au founs de sis apartamen o souto quauco teso de soun jardin.

LE REMÈDE

I

Vous saurez que la fille du roi, depuis quelque temps, n'était pas bien portante. Qu'avait-elle? Je ne sais. Toujours est-il que, peu à peu, ses joues roses et rondelettes avaient pâli et s'étaient fondues comme une neige au grand soleil. Elle ne souffrait pas, mais elle n'avait ni force ni entrain et s'ennuyait à ne savoir que faire ni où se tenir. Elle n'était bien nulle part et quand, après s'être traînée tout le long du jour d'un siége à l'autre, elle allait se coucher, l'insomnie lui tenait les yeux ouverts toute la nuitée. Avec cela un dégoût à ne pouvoir rien voir ni sentir. Morceaux exquis, vieux vins, délicates friandises, elle faisait la grimace à tout. Si le roi alors, attristé, lui disait doucement : — « Mignonne, qu'est-ce qui te plairait, dis-le? coûte que coûte, je te le donnerai ; » — « Je ne veux rien », répondait la princesse, et, pour peu que l'on insistât, elle se mettait à pleurer. Le pauvre père,— les rois sont hommes aussi,— allait se dégonfler au fond de ses appartements ou sous quelque allée de son jardin.

Pecaire ! lou mau-sort, fau dire, lou secutavo. A trento an, avié pres uno jouino princesso sauro coume un rai de soulèu e poulido coume uno roso. Li dous bèu nòvi vivien d'acòrdi qu'es pas de dire ; ço que l'un voulié èro li vot de l'autre, e rèn i' aurié manca s'avien agu de famiho. Mai lis annado passavon, — n' i'en avié cinq qu'èron marit e mouiè,— e ges d'eiretié. Un bèu jour pamens, la rèino trefoulido diguè au rèi que si souvèt èron coumpli. N'en fuguè uno de joio ! Esperavon l'enfant que devié veni coume lou Messio. Fuguè uno chato poulido que se pòu pas mai, tout lou retrai de sa maire. I'aguè un bateja superbe, de fèsto espetaclouso. Mai à parti d'aqui, coume s'avié douna touto sa vido à soun enfant, dóu tèms qu'aquesto crèissié coume la pasto à la mastro, la maire s'enanavo cade jour, e, sièis mès après, s'amoussè coume un lume sèns òli.

Sus lou cop, lou rèi èro fòu de la doulour. Mai en aquest mounde, ai las ! fau pièi que tout passe, e sa doulour s'amansiguè. Jamai pamens avié vougu se remarida, pèr bèu e d'aut parage que fuguèsson li parti. Avié vira tóuti si pensado e

Le malheureux ! La mauvaise fortune, il faut le dire, s'acharnait contre lui. A trente ans, il avait épousé une jeune princesse, blonde comme un rayon de soleil et jolie comme une rose. Les deux beaux nouveaux époux vivaient unis, heureux au delà de toute expression. Ce que l'un voulait, l'autre le voulait aussi ; et rien n'eût manqué à leur bonheur s'ils avaient eu des enfants. Mais les années passaient, — il y en avait bien cinq qu'ils étaient mari et femme,— et pas d'héritier. Enfin un jour, la reine tout émue dit au roi que leurs souhaits étaient accomplis. Ce fut une joie ! Ils attendaient cet enfant qui devait venir comme le Messie. Ce fut une fille, jolie on ne peut plus, le portrait vivant de sa mère. Il y eut un superbe baptême, des fêtes splendides. Mais à partir de ce moment, comme si elle avait donné toute sa vie à son enfant, pendant que celle-ci croissait comme la, pâte au pétrin, la mère s'en allait chaque jour, et, six mois après elle s'éteignit comme une lampe sans huile.

Sur le coup, le roi était fou de douleur. Mais en ce monde, hélas ! il faut bien que tout passe, et peu à peu sa douleur s'adoucit. Jamais cependant il n'avait voulu se remarier, quelque avantageux et de haute lignée que fussent les partis. Il avait concentré toutes ses pensées et tout son amour sur sa fille, qui ressemblait de plus en plus, en gran-

tout soun amour vers sa filho, qu'en grandissènt semblavo de mai en mai la pauro mesquino. Pèr elo, aurié fa la fausso mounedo. E que d'atencioun e de precaucioun! Falié pas que sourtèsse emé lou soulèu, que i' aurié uscla la caro; nimai emé la fresquiero, que se sarié enraumassado. Avié toujour pòu que l'èr la prenguèsse e, s'èro esta poussible, l'aurié messo dins un massapan, plegado dins de coutoun en ramo, coume uno liéurèio, e aqui l'aurié begudo dis iue, sènso jamai s'assadoula. Ero arribado à sege an, gaiardo e sèmpre que plus poulido. Pièi, tout d'un cop, la malandro l'avié presso e venié en mourènt sus terro, e pas saupre coume ni ço que ie faire. Soun medecin ie perdié la carto e avié di au rèi que poudié se countenta. Lou rèi quatecant mandè querre li tres plus famous medecin que i'aguèsse bèn liuen, e l'endeman devien veni faire uno counsulto. De touto la niue pleguè pas la parpello, e ie semblavo que lou jour se levarié jamai.

II

Se levè pamens. Li tres mège se presentèron à l'ouro dicho. Lou rèi lis aculiguè coumo soun ancro de respié. Li

dissant, à la pauvre malheureuse reine. Pour elle, il se fût fait faux-monnayeur. Et quelles attentions et quelles précautions! Il ne fallait pas que la princesse sortît au soleil, elle aurait eu le hâle; ni à la fraîcheur, elle eût pu s'enrhumer. Il avait toujours peur que l'air ne la prît; si c'eût été possible, il l'aurait enfermée dans un coffre, enveloppée de ouate comme un bijou précieux, et là il l'aurait bue des yeux, sans pouvoir s'en rassasier. Elle était ainsi arrivée à l'âge de seize ans, bien portante et de plus en plus jolie. Puis, tout à coup, le malaise l'avait prise et elle allait s'étiolant. Et qu'y faire? On ne le savait pas. Son médecin n'y entendait rien, et il avait dit au roi qu'il eût à se contenter. Celui-ci aussitôt manda les trois plus fameux médecins qu'il y eût bien loin, et le lendemain ils devaient venir en consultation. De toute la nuit le roi ne ferma pas la paupière, et il lui semblait que le jour ne se lèverait jamais.

II

Il se leva néanmoins. Les trois médecins se présentèrent à l'heure convenue. Le roi les accueillit comme son ancre de salut. Il les con-

menè subran dins lis apartamen de la princesso, qu'èro levado e aloungado sus uno grand cadiero. Tastèron lou pous à la malauto, ie regardèron la lengo ; pièi, acò fa, s'aussèron e passèron dins un autre mèmbre pèr s'arresouna. Lou rèi anè 'm' éli : semblavo un coundana qu'espèro sa sentènci.

Lou plus viéi di mège, un qu'avié 'no grand barbasso blanco, parlè lou premié e diguè : — « Acò n'es rèn : es la vapour. Metès bouli d'artemiso, un bon pessu, dins un toupin, e baias-n'en à la princesso matin e vèspre. Que s'espasse tant que poudra, begue de vin viéi e manje de roustit. Soun sang es gaire mai que d'aigo. Fasen-ie de sang : lou sang es la vido. »

En seguido, lou segound, veici coume s'anounciegué : — « Ie pòu avé d'acò, mai i'a dóu resto : es lis imour que tènon la princesso magagnado. Avès vist coume iéu sa lengo ; a tres det d'espés. La fau purga. Uno fes desgavachado d'aquelo aigasso, sara garido, osco seguro. »

Enfin lou tresen dis : — « Escusas-me, se pènse diferentamen. Pèr iéu, l'encauso de tout lou mau vèn dóu sang. La princesso es enrouitado, soun pous bate la fèbre. Pèr abauca la fèbre, i'a que saunié. La fèbre abaucado es la santa. Ma dicho es talo. »

duisit aussitôt dans les appartements de la princesse, qui était levée et étendue sur une chaise longue. Ils lui tâtèrent le pouls, examinèrent sa langue et, cela fait, se levèrent pour aller dans une autre pièce se consulter. Le roi les suivit : vous auriez dit un condamné qui attend sa sentence.

Le plus âgé des médecins, un homme à grande barbe blanche, parla le premier et dit : — « Ce n'est rien : ce sont les vapeurs. Faites bouillir de l'armoise, une pincée, dans un pot, et donnez-en à la princesse matin et soir ; qu'elle se distraye tant qu'elle pourra, boive du vin vieux et mange des grillades. Son sang ne vaut guère mieux que de l'eau. Faisons-lui du sang : — le sang c'est la vie. »

Après, le deuxième s'exprima ainsi : « Il peut y avoir de cela, mais il y a de ceci : ce sont les humeurs qui causent le malaise de la princesse. Comme moi, vous avez vu sa langue ; elle a trois doigts d'épaisseur. Il faut la purger. Une fois débarrassée de ces humeurs, elle sera guérie, à coup sûr. »

Enfin le troisième dit : — « Veuillez m'excuser, si je ne pense pas comme vous. Pour moi, tout le mal vient du sang. La princesse a les pommettes rouges, son pouls marque la fièvre. Pour abattre la fièvre, il n'est que saignée. La fièvre abattue, c'est la santé. J'ai dit. »

— « Se la saunas, es morto. Fau la purga. »

— « Purgacioun ie faran rèn ; es necite de ie leva de sang. »

— « N' i' en faudrié douna. Ni saunié ni purgacioun. »

E s'en anèron.

Ah ! la marrido causo d'èstre entre man de medecin ! Diéu sant vous garde d'éli e longo-mai vous mantèngue en santa !

Lou rèi èro esta 'qui, tèsto souto e sounjadis. Coume aquéu qu'arribo à-n-uno crousièro e saup pas que caire gagna, se demandavo quete camin èro lou bon. Au mai sounjavo, au mai s'entrepachavo. A la fin, s'aubourant e parlant tout soulet : — « Eh bèn ! pulèu que de la mau metre, laissaren courre l'aigo : lou tèms es un grand mèstre. »

III

Enterin la bailo de la princesso esperavo dins lis estrànsi la dicho di medecin. Pèr elo, la princesso èro toujour sa drolo de quand l'alachavo e la bressavo. L'amavo coume s'èro estado siéuno. Es elo que l'avié reçaupudo dins sa faudo, à sa neis-

— « Si vous la saignez, c'est la mort. Il faut la purger. »

— « Purgations n'y feront rien ; il est nécessaire de lui tirer du sang. »

— « Il faudrait lui en donner. Ni saignée, ni purgations. »

Et ils s'en allèrent.

Ah! qu'il fait mauvais être aux mains des médecins ! Dieu saint vous préserve d'eux et vous maintienne toujours en santé !

Le roi était resté là et, la tête penchée, songeait. Comme le voyageur qui arrive à un carrefour et ne sait de quel côté aller, il se demandait quelle voie était la bonne. Et plus il songeait, et plus il s'embrouillait. A la fin, se levant et parlant tout haut : — « Eh bien ! plutôt que de faire mal, laissons courir l'eau : le temps est un grand maître. »

III

Cependant la nourrice de la princesse attendait dans les transes la sentence des médecins. Pour elle, la princesse était toujours la nourrissonne qu'elle avait allaitée et bercée. Elle l'aimait comme si elle eût été à elle. C'est elle qui l'avait reçue dans son tablier, lorsqu'elle

sènço; elo que l'avié nourrido, elo que l'avié abarido. Es à-n-elo que, se sentènt mouri, la rèino l'avié fisado. Ie semblavo aier: vesié li grands iue de la malauto plèn d'aigo, ausié sa voues, un alen tout bèu just, que ie disié :—« Bailo, agués bèn siuen d'elo, quand ie sarai plus. Ma pauro pichouno vai èstre senso maire, fuguès-la. » E l'èro estado. De niue, de jour, jamai l'avié quitado. Magimen desempièi qu'èro malauto, avié plus ges de pauso. E pensas se, dóu tèms de la counsulto, èro dins l'òli bouiènt. Tenié d'a-ment lou rèi que sourtiguèsse, e, tre que lou veguè, i'ané au rescontre. Rèn que de lou vèire, coumprenguè que li nouvello èron pas bono. A lou bèn dire, se i' esperavo quasimen. Si refleicioun èron facho : avié dins l'idèio que la princesso èro enmascado, e s'èro dicho de faire escounjura la mascarié.

Pas bèn liuen di jardin dóu rèi, au founs d'uno bousco, restavo uno vièio entendudo de pertout pèr la masco. Levavo li cop d'èr, lou soulèu e lou seren; garissié lis estoussudo, escounjuravo lou fiò, coupavo li fèbre, desembarnavo, rendié lou teta is enfant de la, e que sabe mai iéu ! La venien vèire de vint lègo liuen. Senso rèn dire en res, la bailo s'adraiè vers sa

était née ; elle qui l'avait nourrie, elle qui l'avait élevée. C'est à elle que, se sentant mourir, la reine l'avait confiée. Il lui semblait y être encore: elle voyait les grands yeux de la malade pleins de larmes; elle entendait sa voix, un souffle à peine, murmurer: — « Nourrice, soignez-la bien quand je ne serai plus là. Ma pauvre petite enfant va se trouver sans mère, soyez sa mère. » Et elle l'avait été en effet. Elle ne l'avait jamais quittée, ni nuit, ni jour. Depuis sa maladie surtout, elle n'avait plus de repos. Et songez si, pendant la consultation, elle était dans l'huile bouillante. Elle épiait le roi à sa sortie, et fut à sa rencontre aussitôt. Rien qu'à le voir, elle comprit que les nouvelles n'étaient pas bonnes ; à vrai dire, elle s'y attendait presque. Son parti était pris: elle avait dans l'idée qu'on avait jeté un sort à la princesse, et elle s'était promis de le faire conjurer.

Non loin des jardins du roi, au fond d'un petit bois, demeurait une vieille connue au loin sous le nom de la sorcière. Elle guérissait les insolations, les coups d'air et de serein; reboutait les membres foulés, conjurait le feu, coupait les fièvres, dénouait l'aiguillette, rendait le sein aux enfants de lait, et que sais-je encore ? De vingt lieues à la ronde on venait la voir. Sans rien dire à personne, la nourrice se di-

bòri, uno espèci d'androuno estubassado, qu'avié un pau de jour d'un lucatèu larg coumo la man. Atrouvè la masco, pèu gris esfoulissa, brego sercido coume un trepoun, agrouvado en dous double davans lou fougau, que boufavo au quiéu de l'oulo. En vesènt intra quaucun, s'aubourè coume pousquè, emé l'ajudo d'un gros manten sinous que ie servié de bastoun, faguè signe à la bailo de s'asseta sus un plo e ie demandè ço que voulié.

— « Siéu eici, diguè la bailo, pèr la fiho dóu rèi qu'es malauto.....»

— « Lou sabiéu », coupè la masco.

— « Alor farai pas d'alòngui. Rèn me levara de l'idèio qu'es enmascado. »

— « I'a pas de doute ; mai sian eici e faren ço que fau bèn voulountié pèr ço que l'arregardo. Es uno bravo chato e, un cop que me veguè de soun jardin, me dounè uno grosso faudado de frucho de touto meno. Adounc prendraiun lèu, ie tancarai sèt fes sèt aguhio, en disènt ço que se dèu ; uno fes lou lèu trepougnegu, lou farai bouli, e, coume lis aguhio pougniran lou lèu, sara pougnudo la levado d'aquéli que ie volon mau, e,

rigea vers son gîte, une sorte d'antre enfumé, où la lumière n'entrait que par une lucarne grande comme la main. Elle trouva la sorcière, poils gris ébouriffés, face couturée comme une reprise, accroupie devant le foyer et soufflant au-dessous de sa marmite. Voyant entrer quelqu'un, elle se leva comme elle put, à l'aide d'un gros échalas noueux qui lui servait de bâton, fit signe à la nourrice de s'asseoir sur un tronc d'arbre et lui demanda ce qu'elle voulait.

— « Je viens, dit la nourrice, pour la fille du roi qui est malade... »

— « Je le savais », interrompit la sorcière.

— « Alors je couperai court. Rien ne m'ôtera de l'idée qu'on lui a jeté un sort. »

— « Certainement; mais nous sommes ici et ferons ce qu'il faut bien volontiers pour ce qui est d'elle. C'est une brave fille et, une fois qu'elle me vit de son jardin, elle remplit mon tablier de fruits de toute espèce. Donc je prendrai un mou et j'y planterai sept fois sept aiguilles, en prononçant les paroles requises; après je le ferai bouillir, et, comme sera criblé de piqûres le mou, le sera aussi le cœur de ceux qui veulent du mal à la princesse ; et, tout comme bouillira le mou dans la marmite, leur bouillira le cœur dans la poitrine. Et il faudra

coume boulira lou lèu dins l'oulo, ie boulira sa levado dins lou pies. Faudra bèn que digon « Sebo. » Enanas-vous tranquilo, dins vue jour la princesso sara bèn. »

La bailo s'aussè aqui dessus e baiè à l'orro vièio uno bourseto pleno d'escut d'argent. En li vesènt lusi au travès di maio, lis iue de la vièio s'alumèron coume dous recaliéu, e lèu lis empouchè.

IV

La mascarié ie faguè coume la pesto i gàrri : la princesso èro toujour au meme èsse. La bailo sabié plus que ramo torse, e lou rèi se desoulavo ; tambèn, dins l'afaire d'un parèu de mes, èro vengu vièi de vint an. Si menistre cercavon tóuti li biais pèr lou destourna de si pensado segrenouso ; mai èro batre l'aigo em' un bastoun. Un jour, un d'éli, lou plus vièi e lou plus fidèu, lou prenguè à despart e ie parlè coume eiçò: — « Nous fai cruci lou cor en tóuti, Sire, de veire la princesso e vous, un tant bon rèi, coume vous vesèn. Se coumprend voste soucit, mai noun vosto desesperanço. La princesso es pas au plus e li medecin soun pièi pas tout. Aquéu

bien qu'ils demandent merci. Retournez en tranquillité, dans huit jours la princesse sera bien. »

La nourrice se leva là-dessus et donna à l'horrible vieille une boursette pleine d'écus d'argent. En les voyant luire à travers les mailles, les yeux de la vieille s'allumèrent comme des charbons et vite elle les empocha.

IV

La sorcellerie eut le même effet que la peste sur les rats : la princesse était toujours dans le même état. La nourrice ne savait plus à quel saint se vouer, et le roi se désolait ; aussi, en quelques mois, avait il vieilli de vingt ans. Les ministres, par tous les moyens, cherchaient à le distraire de ses sombres pensées ; mais c'était donner des coups de bâton dans l'eau. Un jour, l'un d'eux, le plus âgé et le plus fidèle, le prit à part et lui dit: — « Notre cœur à tous se serre en voyant la princesse, une si bonne princesse, et vous, Sire, un si bon roi, comme nous vous voyons. Votre peine se comprend, mais non votre désespoir. La princesse n'est pas à ses derniers moments et les médecins ne sont pas tout. Celui qui est là-haut, quand il veut, fait

d'amount, quand vòu, n'en fai mai dins un moumen que tóuti li medecin ensèn. Vau pas dire acò que faugue se metre li bras en crous e espera que li caio toumbon roustido : au countràri, es necite d'agi. Dins de cas, que que fugue, es bon de tout assaja, au mens pèr se leva de regrèt. Veici mounte n'en vouliéu veni : i'a d'ome, lou sabès, que soun jamai esta is estùdi e que counèisson la vertu di planto e n'en tiron de remèdi me revihous. Vèngue d'un doun, siegue un secrèt leissa de paire en fiéu, toujour es ; e mai que d'un, abandouna dis ome de l'art, a recoubra la santa di man d'un ignourènt. E que vous farié, digas, mai que fuguèsse garido vosto fiho, que lou fuguèsse pèr quauque païsan o pastre ?... »

— « Ma fiho ! ah ! se la vesiéu me rire coume lis àutri fes, emé sis iue tant dous e si gauto enflourado, oh ! lou jure davans Diéu, quau que fuguèsse que l'aguèsse sauvado, ie dounariéu tout ço que voudrié, ma fiho elo-memo, moun plus bèu trésor ! »

— « Eh bèn ! d'abor que jusqu'aro rèn vous a capita, perqué vous virarias pas d'aquéu coustat? »

— « Ie sounjarai, gramaci », diguè lou rèi.

plus en un instant que tous les médecins ensemble. Cela ne veut pas dire qu'il faille se croiser les bras et attendre que les cailles tombent rôties : il faut agir, au contraire. En pareil cas, il est bon d'essayer de tout, ne fût-ce que pour s'éviter ensuite tout regret. Voici où je veux en venir : il y a des hommes, vous le savez, qui n'ont jamais étudié et qui connaissent la vertu des plantes et en extrayent des remèdes merveilleux. Que ce soit un don ou un secret laissé par les pères aux enfants, cela est ; et plus d'un, abandonné par les hommes de l'art, a recouvré la santé des mains d'un ignorant. Et que vous importerait, dites-moi, pourvu que votre fille fût guérie, qu'elle l'eût été par quelque paysan ou pâtre ? »

—« Ma fille ! Ah ! si je la voyais me rire comme autrefois, avec ses yeux si doux et ses joues en fleur, oh ! je le jure devant Dieu, quel que fût celui qui l'aurait sauvée, je lui donnerais ce qu'il voudrait, ma fille elle-même, mon plus beau trésor ! »

— « Eh bien, puisque rien jusqu'ici ne vous a réussi, pourquoi ne vous tourneriez-vous pas de ce côté? »

— « J'y penserai, grand merci », dit le roi.

E vaqui perqué, gaire après, se troumpetè pertout dins li vilo, vilage e amèu, que quau garirié la fiho dóu rèi d'un gros desgoust qu'avié, lou rèi ie dounarié tout ço que voudrié e sa fiho meme en noum de mariage.

V

Un jour, au bout de quauque tèms, venguèron dire au rèi qu'un estrangié èro aqui que demandavo à ie parla.

Ero un jouvènt d'uno vinteno d'an, grand e bèn pres, li pèu e lis iue nègre, biasso sus l'espalo e bastoun à la man. Arriba proche dóu rèi, se clinè 'mé respèt davans d'éu.

— « Que vos de nautre ? » ie demandè lou rèi.

— « Ve-l'eici, grand rèi : ai ausi la crido qu'avès fa faire e me siéu mes dins la cabesso de gari vosto fiho....pièi, se me vòu e se lou voulès, de l'espousa. »

—«Càspi, coume ie vas ! » faguè lou rèi, que pousqué pas se teni de faire bouqueto un brisoun, en ausènt aquéu bèu drole tant decida. « Sies dounc segur de toun afaire ? »

— « Segur, es pas lou mot. Assajarai, e quicon me dis que garirai la princesso. »

Et voilà pourquoi, peu après, on publia à son de trompe, dans les villes, villages et hameaux, que le roi, à qui guérirait sa fille prise d'un grand dégoût, donnerait tout ce que celui-là voudrait et même sa fille en mariage.

V

Un jour, au bout de quelque temps, on vint dire au roi qu'un étranger était là qui désirait lui parler.

C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années, grand et bien pris, cheveux noirs, yeux noirs, besace sur l'épaule et bâton à la main. Arrivé près du roi, il s'inclina respectueusement.

— « Que veux-tu de nous », lui demanda le roi.

— « Le voici, grand roi : j'ai entendu les publications que vous avez fait faire et je me suis mis en tête de guérir votre fille.... et, si elle et vous, voulez de moi, de l'épouser. »

—« Diantre, comme tu y vas ! » fit le roi, ne pouvant s'empêcher de sourire un peu en entendant le beau gars si décidé. « Tu es donc sûr de ton affaire ? »

— « Sûr, ce n'est pas le mot. J'essayerai, et quelque chose me dit que je guérirai la princesse. »

— « Sies pas lou premié à me parla 'nsin ; e pamens tóuti enjusqu' aro an fa de viage blanc. L'un sa menèstro èro trop marrido à prene, l'autre èro dangeirouso... Qu'es la tiéu ?»

— « La miéu ! Oh ! la miéu a d'acò de l'enguènt de Mèste Arnaut: se fai ges de bèn, fai ges de mau. Es un voun, mai un voun que vous n'en liparias li det, en parlant sèns respèt, e que se manjo emé que que fugue. E pièi, se cregnès de quaucaren, cade cop coumençarai pèr lou deima, prendrai la tasto.»

— « Anen, diguè lou rèi, fai e subre-tout pousques capita ! »

— « Uno gràci soulamen, grand rèi : sarié necite d'abord que veguèsse la princesso. »

— « Es juste. La vau faire averti e te i' acoumpagnarai. »

La princesso mandè dire que poudien i' ana.

Coume quand li tres medecin venguèron la vèire, èro alounGado sus sa grand cadiero, toujour palo, toujour languissènto. E que voulès ? prenié pas mai qu'uno cardelino. La fasien viéure pèr artifici, e èro que lou gros di siuen que la tenié drecho.

Dins un cop d'iue, lou jouvènt la devistè di pèd à la testo e, ie fasènt un grand salut :

— « Tu n'es pas le premier à me parler ainsi ; et pourtant tous jusqu'ici se sont retournés bredouille. La drogue de l'un était infecte, celle d'un autre dangereuse. Et la tienne ? »

— « La mienne ? Oh ! la mienne ressemble à l'onguent de Maître Arnaud : elle ne fait pas de mal, si elle ne fait pas de bien. C'est une pommade, mais une pommade dont vous vous lècheriez les doigts, parlant par respect, et qui se mange avec n'importe quoi. D'ailleurs, si vous avez quelque crainte, chaque fois je commencerai par la dîmer et en goûter. »

— « Allons, dit le roi, fais et surtout puisses-tu réussir ! »

— « Une grâce seulement, grand roi : il faudrait d'abord que je visse la princesse. »

— « C'est juste. Je la fais prévenir et je t'introduirai chez elle. »

La princesse fit dire qu'on pouvait y aller.

Comme lorsque les trois médecins étaient venus la voir, elle était étendue sur une chaise longue, toujours pâle et languissante. Que voulez-vous ? elle ne mangeait pas plus qu'un chardonneret. On la faisait vivre artificiellement, et ce n'était que les soins dont on l'environnait sans cesse qui la tenaient debout.

D'un coup d'œil, le jeune homme l'examina des pieds à la tête et,

— « Noblo princesso, ie diguè, siéu vengu de liuen pèr vous gari e, se Diéu vòu, vous garirai. »

Sout lou regard dóu jouvènt, li gauto de la princesso s'acoulourigueron laugieramen; pèr touto responso, clinè tant si pau la tèsto.

Lou jouvènt tournamai saludè e s'enanè.

— « Mai que jamai, diguè au rèi en sourtènt, ai fe de rèndre à la princesso l'apetis e la santa. »

— « Diéu t'entènde !» respoundeguè lou rèi. — E dounè ordre de louja coume se dèu lou jouvènt e de ie baia tout ço que ie sarié de besoun.

VI

L'endeman, à miejour, la princesso se meteguè à taulo à l'acoustumado. Venien de ie servi uno bono alo de poulet que tubavo encaro, - sourtié de l'àsti,—e roustido à faire plesi. Mai, pas mai que lis àutri fes, lou moulin voulié ana. Bon empuradou, se dis, fai manja malaut. Se fasié pas fauto d'empura, la bailo; acò ie fasié rèn. Subran arribè lou jouvènt, pourtant quicon dins uno sieto flourido ; la pausè sus la taulo e sour-

la saluant profondément : — « Noble princesse, dit-il, je viens de loin pour vous guérir et je vous guérirai, s'il plaît à Dieu. »

Sous le regard du jeune homme, les joues de la princesse se colorèrent faiblement ; elle inclina légèrement la tête pour toute réponse.

Le jeune homme de nouveau salua et se retira.

— « Plus que jamais, dit-il au roi en sortant, je crois pouvoir rendre à la princesse l'appétit et la santé. »

— « Dieu t'entende ! » répondit le roi. — Et il donna ordre d'installer convenablement le jeune homme et de lui donner tout ce qui lui serait nécessaire.

VI

Le lendemain, à midi, la princesse se mit à table, à l'accoutumée. On venait de lui servir une bonne aile de poulet fumante, à peine débrochée et dorée à faire plaisir. Mais, pas plus que les autres jours, le moulin ne voulait aller. Bon excitateur, dit-on, fait manger malade. Elle ne se faisait pas faute d'exciter, la nourrice, mais en vain. Tout à coup arriva le jeune homme, portant quelque chose dans une assiette fleurie, qu'il posa sur la table. Il sortit ensuite. C'était le re-

tiguè. Ero lou remèdi : uno pasto rousseto que prenié l'iue. Pèr curiousita, la princesso averè la sieto e un perfum estrange ie coutiguè la narro. Basto, emé la pouncho de soun cuieiret d'argènt, prenguè uno ceniho d'aquelo pasto e la tastè. Acò vous avié uno sabour caudo e pougnènto que ie faguè veni l'aigo à la bouco. La bailo lèu ie pourgiguè un moucelet de roustit envisca d'aquelo benurouso pasto, e la princesso lou tranquelè : ie semblè que son gousié barra jusqu'aro se durbiè subran. — « Anen, encaro un moucèu », disié la bailo. A cha moucèu, touto l'alo ie passè. I' avié tres mes que n'en avié pas tant fa. L'anèron dire au rèi. Se fuguè countènt, fau pas lou demanda; avié que pòu que durèsse pas. L'endeman, au pus matin, demandè coume la princesso avié passa la niue. Avié miéus dourmi que d'abitudo. A dina, manjoutieguè pas mau e de bon apetis : trouvavo lou remèdi à soun goust, e, la niue venènto, dourmiguè 'ncaro miéus. Lou tresen jour, avié bèn trissa, demandè à sourti un pau. Lou tèms èro superbe e aquèu èstre toujour dedins i' avié de que s'estransina. Counsultèron lou jouvènt.— « Bono, bono marco. Que sorte e que s'espasse cade jour, tant que se sentira. » Ansin fuguè fa.

mède : une pâte blonde qui attirait l'œil. Par curiosité, la princesse approcha l'assiette et un étrange parfum lui chatouilla la narine. Bref, avec la pointe de sa cuillère d'argent, elle prit un atome de cette pâte et la goûta. Cela vous avait une saveur chaude et poignante qui lui mit l'eau à la bouche. La nourrice vite lui tendit un petit morceau de rôti englué de cette bienheureuse pâte, et la princesse l'avala : il lui sembla que son gosier, jusqu'alors fermé, s'ouvrait tout à coup. — « Allons, encore un morceau », disait la nourrice. Morceau à morceau, toute l'aile y passa. Il y avait trois mois qu'elle n'en avait pas fait autant. On l'alla dire au roi. S'il fut heureux, il ne faut pas le demander ; il n'avait qu'une crainte, c'est que cela ne durât pas. Le lendemain, de grand matin, il s'enquit comment la princesse avait passé la nuit. Elle avait mieux dormi que d'habitude. A dîner, elle mangeota assez bien et de bon appétit ; elle prenait goût au remède, et, la nuit suivante, elle dormit encore mieux. Le troisième jour, elle avait bien mangé; elle demanda à sortir un peu. Le temps était superbe, et, à rester toujours enfermée, il y avait de quoi se dessécher. On consulta le jeune homme : — « Bon, bon signe; qu'elle sorte et se promène chaque jour, tant qu'elle s'en sentira la force. » Ainsi fut fait.

Basto, pèr vira au bout, un mes après, la fiho dóu rèi avié mai l'iue viéu e li gauto rousenco. Aurias pas di que venguèsse de n'en passa uno tant marrido. Se poussedissié plus de mai courre dins li jardin e d'avé recoubra soun apetis e soun dourmi. La bailo èro countènto que noun sai, lou rèi tant que se pòu pas dire e lou jouvènt belèu encaro mai. Un jour, lou rèi ie diguè :— « Ma fiho es bèn, es tu que l'as garido ; que vos per recoumpenso? »

— « Que vole, grand rèi ? Sabès ço qu'avias proumés, e se... »

— « Coumprene. Lou rèi a que sa paraulo. Mai es pas lou tout, fau que ma fiho te vogue. Se te fai rèn, i' anan demanda. »

E l'enmenè. Se lou cor i' avié pas batu tant fort, lou jouvènt se sarié avisa que lou rèi richounejavo sout capo.

Pas pulèu intra encò de la princesso : — « Ma fiho, diguè lou rèi, vaqui lou medecin que voudrié bèn saupre s'agrado à sa malauto. »

E, enterin que la princesso venié roujo coume uno agrioto, lou rèi,— que sabié ço que sabié, — prenguè li man dóu jouvènt e de la chato e lis acourdè.

Bref, pour couper court, un mois après, la fille du roi avait de nouveau l'œil vif et les joues roses. Vous n'auriez pas dit qu'elle vînt de passer par une si grande épreuve. Elle ne se possédait plus de joie de pouvoir encore courir dans les jardins et d'avoir retrouvé son appétit et son sommeil. La nourrice était contente on ne peut plus, le roi au delà de toute expression et le jeune homme davantage peut-être. Un jour, le roi lui dit :— « Ma fille va bien ; c'est toi qui l'as guérie ; que veux-tu pour récompense ? »

— « Ce que je veux, grand roi ? Vous savez ce que vous aviez promis, et si... »

— « Je comprends. Le roi n'a que sa parole. Mais ce n'est pas tout : il faut que ma fille veuille de toi. Si tu le veux, nous irons le lui demander. »

Et il l'emmena. Si son cœur n'avait pas battu si fort, le jeune homme se serait aperçu que le roi riait sous cape.

Arrivés chez la princesse :— « Ma fille, dit le roi, voici le médecin qui voudrait bien savoir s'il agrée à sa malade. »

Et, pendant que la princesse rougissait comme une cerise, le roi,— qui savait ce qu'il savait, — prit les mains du jeune homme et de la jeune fille et les réunit.

— « Anen, mis enfant, amas-vous bèn. Dins un mes, vous maridaren. »

Li jouvènt èron aqui, la man dins la man, senso saupre ço que se dire : ie semblavo un pantai.

Lou rèi prenguè la paraulo :

— « Mai nous diras un pau ço qu'es toun remèdi merevihous ? »

— « Grand rèi, es...oh ! pas grand causo, es d'aiet e d'òli pasta ensen. »

Ço qu'avié gari la princesso de soun fàsti, mi bèus ami, èro l'aiòli.

VII

Un mes après, jour pèr jour, se faguè lou matrimòni.

I'aguè ùni noço dóu tron de sort. Se ie manjè, de que ? de tout. Oh ! mai, vès, lou plus bèu fuguè un platas d'aiòli espetaclous, qu'un pastre emé soun bastoun l'aurié pas pouscu franqui, rous coume l'or, dur coume uno pèiro, òudourous qu'aurié reviha un mort. I' èro intra sàbe pas quant de rèst

— « Allons, mes enfants, aimez-vous bien ; dans un mois, nous vous marierons. »

Les jeunes gens étaient là, la main dans la main, sans savoir que dire : ils croyaient rêver. Ce fut le roi qui prit la parole.

— « Mais tu nous diras un peu ce qu'est ton merveilleux remède ? »

— « Grand roi, c'est... oh ! peu de chose...C'est de l'huile et de l'ail pétris ensemble. »

Ce qui avait guéri la princesse de son dégoût, mes beaux amis, c'était l'*aïoli*.

VII

Un mois après, jour pour jour, se fit le mariage.

Il y eut une noce du tonnerre de sort. On y mangea de tout. Oh ! mais, voyez-vous, le plus beau, ce fut un énorme plat d'*aïoli*, qu'un berger, même avec l'aide de son bâton, n'aurait pu franchir, blond comme l'or, dur comme une pierre, odorant à réveiller un mort. Il y était entré je ne sais combien de chapelets d'aulx et de douzaines d'œufs,

d'aiet e de dougeno d'iòu, d'òli pèr ouliero e de jus de couide, tè, n'en vos ve-n'en aqui. Tóuti se n'en liquèron li brego, e, coume l'aiòli fai bèure e mantèn la set, s'escoulè mai de cent barrau de vin, e dóu bon. Ah ! quéti noço, mi bèus amis de Diéu !

Es desempièi que senso aiòli se fai ges de bon repàs, e vaqui pèr què tambèn

Nautre, li bon Prouvençau,
Au sufrage universau,
Voutaren pèr l'òli
E faren l'aiòli[1].

I. Lèbre.

---

de l'huile par burettes et du jus de coude, en veux-tu, en voilà. Tous se pourléchèrent les babines, et, comme l'*aioli* excite et entretient la soif, on écoula plus de cent barils de vin et du bon coin. Ah ! quelle noce, mes beaux amis de Dieu !

C'est depuis lors qu'on ne fait plus de bon repas sans *aioli*, et c'est pourquoi aussi,

Nous, les bons Provençaux,
Au suffrage universel,
Nous voterons pour l'huile
Et nous ferons l'*aioli*.

I. Lèbre.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

MA VILOTO

A-N-EN CAMILLO CHABANEAU

Cargat dal cours de lengo roumano à la Facultat de las letros de Mount-pelié

Ieu sabi uno jantio viloto,
Dedins la coumbo, al ped de la mountagno :
L'estieu, dous paradis ; l'iver, ie nevo ;
Mais, al primtems, la vieuleto e la roso
Jitoun soun olgo à l'entour de Sant-Pous,
Ròdou galant ounte ai pescat la vido.

La vido ! qu'es acò la vido ?
Qu'on sego de Paris ou d'aquelo viloto
Que bagno sous penous dins la Jau de Sant-Pous,
Lou Raiol es urous, al cim de la mountagno,
De veire la castagno e la flou blanco e roso
Afourtuna sous jours per l'ivernas, quand nevo.

MA PETITE VILLE

A M. CAMILLE CHABANEAU

chargé du cours de langue romane à la Faculté des lettres de Montpellier

Je sais une gentille petite ville, — dans le vallon au pied de la montagne: — l'été, doux paradis ; l'hiver, il y neige ; — mais, au printemps, la violette et la rose — répandent leur parfum autour de Saint-Pons, — endroit charmant où j'ai reçu la vie.

La vie ! qu'est-ce que la vie? — Que l'on soit de Paris ou de cette petite ville — qui baigne ses pieds dans la Jaur[1] de Saint-Pons, — le Raiol est heureux, au sommet de la montagne, — de voir la châtaigne et la fleur blanche et rose — lui donner l'abondance pour l'hiver, lorsqu'il neige.

[1] La Jaur ou le Jaur, petit cours d'eau qui traverse Saint-Pons.

L'iver ie plòu, amai ie nevo ;
L'estieu, on es segur de ie passa la vido
Dejoust un cel d'azur ; e, quand l'aubeto roso
Poutouno lou clouquiè de ma belo viloto,
Vesi lou camp de blad, amount sus la mountagno,
Que semblo un lençol d'or per capela Sant-Pous !

O païs benastruc, Sant-Pous !
T'aimi quand fa sourel, t'aimi atabes quand nevo !
E quand vesi, lou ser, lou truc de la mountagno,
Me disi :— « Que vourriò pourre finì ma vido
E saupre que moun cros serò dins la viloto
Ounte ai souvent cantat la muscadelo roso ! »

O patrìo, à primo aubo roso,
O bosques, ô valergo, ô cieutat de Sant-Pous !
N' i' a que disoun que sos uno sourno viloto,
Que s'escound dins lous rocs, vergougnouso, quand nevo,
E noun pas un endret per ie passa sa vido ;
Mais ieu t'aimi, crei-zou, reino de la mountagno !

Es per acò que la mountagno
Al mantel de velous, roso coumo la roso,

L'hiver, il y pleut, même il y neige ; — l'été, on est certain d'y passer la vie — sous un ciel d'azur ; et quand l'aurore rose — baise le clocher de ma belle petite ville,— je vois le champ de blé, là-haut sur la montagne,— qui semble un drap d'or couvrant la tête de Saint-Pons !

O pays bienheureux, Saint-Pons ! — je t'aime quand il fait soleil, je t'aime aussi quand il neige.—Et quand je vois, le soir, le pic de la montagne, — je me dis : « Que je voudrais pouvoir finir ma vie — et savoir que mon tombeau sera dans la petite ville — où j'ai souvent chanté la rose musquée ! »

O patrie, à la pointe du jour rose ! — O forêt, ô vallon, ô cité de Saint-Pons !— Il en est qui disent que tu es une sombre petite ville, — qui se cache dans les rochers, honteuse, lorsqu'il neige, — et non pas un endroit pour y passer sa vie ; — mais moi je t'aime, crois-le, reine de la montagne !

C'est pour cela que la montagne — au manteau de velours, rose

Dins un pantai d'amour ven assoula ma vido ;
Pamens, se l'an que ven tournavi ves Sant-Pous,
Seguesso dins l'estieu ou dins l'iver quand nevo,
Avans de cluga l'el, auriò vist ma viloto.

Lou felibre a cantat sa mountagno e Sant-Pous,
Sa valergo ounte nevo, ounte espellis la roso,
Sa bressiero de vido e sa jantio viloto [1] !

Mount-peliè, 26 de mars 1883.

V. RETTNER.

---

comme la rose, — dans un rêve d'amour vient consoler ma vie. — Pourtant, si l'année prochaine je retournais à Saint-Pons, — serait-ce dans l'été ou dans l'hiver lorsqu'il neige, — avant de fermer les yeux, j'aurais revu ma petite ville.

Le félibre a chanté sa montagne et Saint-Pons, — sa vallée où il neige, où s'entr'ouvre la rose,—le berceau de sa vie, sa gentille petite ville !

Montpellier, 26 mars 1883.

V. RETTNER.

---

[1] Sextine composée dans la manière d'Arnaud Daniel, troubadour du XIIe siècle. Languedocien (Saint-Pons et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

PARAULO PROUVENÇALO

Dicho pèr Frederi Mistral, en clavant la sesiho

DÒU XIII DE MAI MDCCCLXXXIII

—

MIDAMO E MESSIÈS,

Avès pouscu vous rèndre comte, pèr ço que venès d'ausi, dòu travai que se fai en visto de reviéuda nosto lengo, souto l'aflat de la Soucieta di lengo roumano. Sciènci e pouësio fan guihèume, lou vesès, pèr releva au soulèu nosto persounalita e nosto glòri naciounalo.

S'es escoundutz, mas non es mortz,

es la deviso de la Soucieta. Deviso urouso e justo, que me rapello un galant souveni d'enfanço.

Quand erian pichot, e qu'un nivo, dins l'ivèr, passavo sus noste soulèu, e que fasian li tacheto, me souvèn que cantavian :

Soulèu, souleiet,
Lèvo-te,
Pèr ti pàuris enfantet
Que n'en moron de la fre!

E lou brave souleiet sourtié dòu nivo, e, tòuti reviscoula, fasian lou brande, en lou bevènt coume de lesert.

Ansin de noste Gai-Sabé : *s'èro escoundu, mai noun es mort*. E cantan e estudian noste païs e nosto lengo, e lou poulit acuei que nous fasès, Midamo, provo que voste cor es counsènt emé lou nostre e que raço racejo e longo-mai racejara.

N' i' a pamens que nous cridon :— « Felibre, sias d'innoucènt! Lou siècle a chanja : de quant vaudrié mies que plantessias de vigno ! »

Eh! moun Diéu! respoundren : — Poudèn pas tòuti planta de vigno, car, se n'en plantavon pertout, faudrié de-segur der-

raba lis óulivié, coume malurousamen s'es vist en proun de rode... Mai que voulès? Nous-autre aman lis óulivié. Rèndon gaire, es verai, mai nous rapellon la Prouvènço, e la Grèço e l'Ouriènt, e i' a de remembranço que vuejon dins la vido mai d'alegresso e de fierta que tout un flume d'en-tres-sièis. Un grand pouëto prouvençau, lou paure Adòufe Dumas, i' a 'no vinteno d'an, lou disié mies que iéu, e faren bèn, Messiés, de clava sus aquéu dire :

Lou Nord aura tout ço qu'avié,
D'òrdi, de blad e de civado ;
Mai n'aura pas lis óulivado,
E gardaren lis óulivié[1].

F. MISTRAL.

[1] Un liame de rasin, countenènt lis obro de Castil-Blaze, Adòufe Dumas, Jan Reboul, Glaup e T. Poussel, reculido e publicado pèr J. Roumanille e Mistral. Avignoun, Roumanille, 1865; in-12, p. 100.

LA FÉLIBRÉE DE LA MAINTENANCE DE LANGUEDOC

(XIV MAI MDCCCLXXXIII)

C'est presque un lieu commun de rappeler dans cette *Revue* que les œuvres de poésie romane, les recherches historiques et même philologiques, sont récompensées, dans le midi de la France et en Catalogne, au moyen de fleurs, assez souvent décernées par une dame qui reçoit le titre de *Regina, Reyna* ou *Reina,* selon les dialectes et les orthographes, et qui exerce en pareil cas les droits inhérents à toute présidence littéraire. La seconde partie de cet usage est inconnue à Toulouse ; mais, depuis plusieurs siècles, l'Académie de cette ville attribue la joie de la violette, celle de l'églantine ou du souci, et sa séance solennelle en a reçu le nom traditionnel de *Fête des Fleurs.* Les anciens Jeux floraux de Barcelone furent institués à l'imitation de ceux de la cité palladienne. Jean de Nostredame[1] mentionne une association de poëtes provençaux qui se réunissait tous les jours, pendant la première moitié du XIVe siècle, près de l'abbaye de Notre-Dame-du-Florège de Thoronet. Des églantines ont été assez longtemps décernées à Tulle, à la suite de la fondation de Jean Teyssier, qui eut lieu en 1556[2], et, d'autre part, la langue vulgaire, c'est-à-dire le rouergat, pouvait prétendre, à une des trois fleurs que la ville de Rodez dut, en 1675, à la libéralité du président de Tullier la Roquette. Cette fondation était même, au siècle dernier, la seule qui représentât, au profit des dialectes méridionaux, les institutions florales du moyen-âge.

Quoiqu'on ait eu de très bonne heure l'habitude de donner aux poëtes des fleurs en or et en argent, une simple fleur naturelle constitue aujourd'hui la plus haute récompense des Jeux floraux de Barcelone, le « prix d'honneur et de courtoisie » de la fête qui est tous les ans le « triomphe » littéraire des pays de la couronne d'Aragon. Les origines méridionales de cette poétique adoption de l'églantine, de la violette et du souci, la signification que l'on dut y atttacher tout d'abord, nous

[1] *Les Vies des plus célèbres et anciens poëtes provensaux.* Lyon, Marsilii, 1575; in-12, p. 2 et 207. C'est à cette indication, commentée et développée par les annalistes qui ne remontent pas aux sources, que l'École des félibres d'Avignon a emprunté le nom de *Florège,* qu'elle porte depuis l'année 1876.

[2] Ces Concours, auxquels Étienne Baluze avait pris part dans son enfance, étaient nommés *Jeux de l'Églantine.* Ils furent supprimés à la fin du XVIIe siècle. M. l'abbé Niel se propose de faire connaître bientôt leur histoire (*Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze,* juillet-septembre 1883; p. 598-599).

échappent d'une manière à peu près absolue; mais celui qui obtient le premier prix a le droit de désigner la *Reine*, à Barcelone comme à Montpellier, et les pouvoirs de celle-ci durent un an dans la première de ces villes et trois dans la seconde.

La liste des reines catalanes ainsi élues, depuis un quart de siècle, renferme les noms les plus élevés et parfois les plus humbles de la hiérarchie sociale : Madame la duchesse de Montpensier et Madame Albert de Quintana y Combis, femme du député aux Cortès qui devait fonder plus tard le prix du *Chant du Latin*, ne dédaignèrent pas, en 1863 et en 1873, le trône sur lequel la piété filiale d'un des poëtes de la Catalogne fit naguère asseoir sa grand'mère, dans le costume local des paysannes du pays barcelonais[1]. A Montpellier, Madame Gaston Bazille, femme du sénateur qui a si souvent et si bien mérité de l'agriculture et de la viticulture du midi de la France, fut déclarée reine en 1880, et c'est en cette qualité qu'elle a successivement présidé les félibrées de la Lauze (1880), de Méric (1881) et de Clapiers (1882), à laquelle assistait M. V. Alecsandri.

Les Jeux floraux sont devenus communs au français et à la langue d'oc, depuis que ceux de Toulouse furent ouverts et, plus tard, réservés au premier de ces idiomes[2]. Ceux du cinquième centenaire de la mort de Pétrarque, tenus en 1874 sous l'inspiration de M. de Berluc-Perussis ; ceux des Fêtes latines, que présida Madame Mistral en 1878, admirent successivement l'italien, le catalan, l'espagnol, le portugais et le roumain ; en sorte que, si l'habitude de récompenser les lettrés au moyen de fleurs est exclusivement méridionale et catalane à l'heure qu'il est, les fêtes des fleurs, ou, pour employer la formule consacrée, les Jeux floraux qui en ont été la conséquence sont, avec les

[1] M. Milá y Fontanals (*Jochs florals de Barcelona de* 1883. *Discurs del president*, etc. Barcelona, la Renaixensa, 1883; in-8°, 12 pages) voit dans les usages des tournois l'origine de l'élection de la reine de la fête. Le choix d'une fleur comme récompense semblerait particulier aux troubadours de Toulouse, à moins qu'il ne soit un emprunt inconscient aux *Floralia* de l'ancienne Rome. Dans un discours prononcé à Apt en 1879, M. de Berluc-Perussis remarque que les comtesses de Provence donnaient autrefois le laurier aux poëtes couronnés; le roi Robert, de Naples, leur descendant, eut un moment le désir très-vif de placer sur la tête de Pétrarque la couronne que celui-ci reçut à Rome en 1341. Ici cependant l'adoption du laurier rappelle plus directement les habitudes littéraires de la Grèce.

[2] C'est à cette époque que l'appellation de « Jeux floraux » semble entrer dans sa période officielle. Pendant le XIVe siècle, le XVe et une partie du XVIe, les comptes administratifs de la ville de Toulouse désignent les fleurs distribuées le 3 mai sous la dénomination de « *Flors de la Gaya Siensa.* »

concours de la *Société pour l'étude des langues romanes*, la seule institution littéraire des populations latines qui admette, d'une manière normale, tous les idiomes et les poëtes néo-latins à lutter entre eux sur le même pied d'égalité.

Ces joutes, qui étaient déjà signalées comme existant *d'antiqua costuma*[1], dès la première moitié du XIVe siècle ; le tribunal de sept membres qui proposait les prix, — d'où les sept troubadours de Toulouse et de Barcelone ainsi que les sept félibres de Font-Ségugne ; — la définition de la poésie, considérée comme une science qui ne peut être acquise que par celui qui fait preuve d'activité, qui fuit la tristesse et la mélancolie, — d'où le nom de *Gaie Science ;* — celle du poëte, qui ne doit s'exercer que sur les sujets réellement trouvés par lui-même, — d'où les noms de *troubadours, trouvères, trouveurs,* et la poésie devenue l'art de *trouver ;* — les formules d'idéalisme à demi religieux dont les Jeux floraux s'entourent encore à Toulouse et en Provence ; la triple devise barcelonaise : *Patria, fides, amor,* ainsi que d'autres particularités qu'il serait trop long de mettre en lumière ici, constituent, à l'heure présente, l'*état* poétique le plus original et le plus ancien de l'Europe latine, celui qui peut, sans une interruption trop sensible, être rattaché à l'époque médiévale par ses usages, peut-être à une époque encore plus reculée, par la dévolution à une femme de la présidence des assemblées littéraires où se rencontrent ses adhérents.

En continuant une partie de ces traditions, la Maintenance de Languedoc a pour habitude de tenir ses félibrées, soit en des lieux que recommande un souvenir historique et légendaire, soit sous l'ombre des arbres, au bord des eaux et de la mer, à la vue des vestiges de ce passé qu'elle veut, selon l'expression de M. Camille Laforgue, mêler à tout ce que le présent renferme de bon, à tout ce que l'avenir laisse entrevoir de désirable[2].

Telles furent les félibrées de Maguelone (1877), de Font-froide (1879), de la Lauze (1880), de Méric (1881) et de Clapiers (1882), qui

[1] Dans la lettre de convocation de 1323, les sept troubadours de Toulouse se représentent, de plus, comme les successeurs du corps des poëtes passés.

[2] *Discours tengut davans la Court d'amour de Clapiers, per Camille Laforgue.* Montpellier, Imp. cent. du Midi, 1883 ; in-8°, p. 6. C'est dans un jardin ou verger, au pied d'un laurier, que les sept troubadours toulousains s'assemblèrent, le 8 novembre 1323, pour convoquer les principaux poëtes de la langue d'oc, et c'est dans ce même jardin qu'ils se réunirent le 1er mai de l'année suivante, pour lire les vers des concurrents et attribuer la joie de la violette d'or.

ont établi ce que l'on pourrait déjà nommer les précédents du Languedoc félibrin.

Il y a dans cet usage une réelle habileté littéraire et l'instinct très-fin et très-élevé à la fois de la poésie véritable, de celle qui, pour ne pas disparaître le lendemain du souvenir de ceux qui l'écoutent, a besoin de se sentir en communication directe avec le monde extérieur, avec tout ce que la littérature des grandes capitales ne connaît pas ou ne connaît qu'imparfaitement. Il y a aussi le souvenir des origines de la poésie des félibres, fille de la *terre,* au sens que les Catalans attachent à ce mot, et tenant à ne pas rougir de sa filiation. Pour ne citer qu'un exemple de cette influence du sol sur la littérature contemporaine, *Mirèio* n'apparaîtrait pas aussi parfaite, aussi vivante, si elle avait été écrite ailleurs qu'à Maillane; car le cercle bleuâtre de montagnes qui enserre ce village, les platanes qui ombrageaient naguère les sentiers de ses environs, les rangées de cyprès qui s'alignent de toutes parts, afin d'amortir les rafales du vent, ont, aussi bien que l'air, les ruisseaux, les maisons et le soleil du pays maillanais, laissé d'ineffaçables empreintes dans les strophes de Mistral.

En outre de la coutume, de la tradition et des habitudes d'esprit des félibres, il y avait en 1883 une raison plus légitime de ne pas renfermer sous les voûtes d'une salle, quelque magnifique qu'elle fût, la félibrée du lundi de la Pentecôte. Où pouvaient être lus la *Légende du Muguet* de M. Alecsandri, la *Chanson de l'Épi* de M. F. Matheu y Fornells et le *Destourbi das Aucels* de M. Langlade, si ce n'est dans la pleine lumière des champs, « à l'abri des arbres où chantent à la fois le printemps et les oiseaux », pour nous servir des expressions de M. Laforgue, dans son discours de Clapiers?

Le programme triennal de la Maintenance de Languedoc attribuait le premier prix de l'année 1883 à « la meilleure traduction dans un des dialectes méridionaux, soit d'un ouvrage écrit en roumain ou par un Roumain, soit d'un choix de textes historiques, littéraires et scientifiques, appartenant à la langue roumaine [1]. » La Commission d'examen se réunit à Montpellier dans les derniers jours du mois d'avril et attribua ce prix à M. François Vidal. Le travail qui était l'objet de cette distinction consistait en une version des *Pensées d'une Reine* [2] et de deux contes [3] de Carmen Sylva, en provençal d'Aix, déjà em-

[1] *Assabé de la joia reinala e das rams de la Court mantenenciala de Lengadoc,* etc. Montpellier, Imp. cent. du Midi, 1883 ; in-8°, 24 pages.

[2] *Les Pensées d'une Reine,* [précédées d'une] *préface* par Louis Ulbach. Paris, Calmann-Lévy, 1882; in-12, 164 pages, portrait.

[3] Le premier fait partie de l'édition roumaine des *Contes du Pelesch,* impri-

ployé par l'auteur du *Tambourin* dans diverses plaquettes très-recherchées des bibliophiles, dans la traduction de la *Loi des douze Tables* et de la *Hora uniret*[1] de M. Alecsandri. Carmen Sylva, — nous l'avons dit déjà, — est le nom littéraire qui n'a pu dérober longtemps à la Roumanie la personnalité de son éminente souveraine. Le traducteur crut qu'il ne lui était pas permis de rapporter à d'autres qu'à l'auteur la distinction qui venait de lui échoir, et il fit connaître sa détermination à M. Camille Laforgue, président de la Maintenance languedocienne du *Félibrige*, en le priant de transmettre la lettre suivante à S. M. la Reine de Roumanie :

« MADAME,

» Votre Majesté daignera excuser le félibre qui a osé traduire les *Pensées d'une Reine* ainsi qu'un des *Contes* si populaires du *Pelesch* et la légende roumaine de *Puiu*. La haute valeur de l'œuvre originale ne pouvait que rejaillir sur le travail de l'humble traducteur provençal ; aussi a-t-il été jugé digne du premier rameau, au Concours international du Languedoc.

» Cette récompense donne à celui qui l'a obtenue l'insigne honneur de choisir la Reine de la Cour d'Amour. Oserais-je prier Votre Majesté de m'accorder une faveur plus grande, en me permettant de déposer respectueusement à ses pieds cet hommage de ma reconnaissance et de mon admiration, et d'accepter la présidence des fêtes provençales du 14 mai prochain, à Montpellier ?

» Je suis, avec le plus profond respect, Madame, de Votre Majesté, le très-humble et très-obéissant serviteur,

» François VIDAL. »

Cette lettre et la pensée qui l'avait dictée étaient justifiées par l'intérêt que la Reine Élisabeth accorde à la littérature des idiomes romans du midi de la France, par l'étude qu'elle fait de quelques-uns de leurs dialectes, et enfin par les poésies qu'elle avait bien voulu adresser aux félibres d'Aix, de Gap et de Montpellier, presque au moment où la lettre de M. Vidal lui parvenait à Neuwied. Le séjour de la Reine en Allemagne était malheureusement de trop courte durée ;

mée à Bucarest, Socecu et Teclu, S. D., sous les auspices du Ministère des cultes et de l'instruction publique de Roumanie); in-8°, 238 pages, port.

Le deuxième (*Puiu*) a paru pour la première fois dans le recueil de l'*Académie Roumaine* (année 1882). J'en ai donné une traduction languedocienne dans l'*Iòu de Pascas de* 1883, p. 87-92.

[1] *Vasile Alecsandri. Lou Còrus de l'Unien, traducien Francés Vidal, dicho ei Jue flourau de Fourcauquié, en mai* 1882. Aix, Remondet-Aubin, S. D.; in-8°, 4 pages.

il comptait trop de devoirs de famille et de santé, pour permettre de déplacer aucune de ses dates. S. M. chargea donc M. le docteur Obédénare, premier secrétaire de la légation de Roumanie à Rome, de faire connaître à la Maintenance de Languedoc l'impossibilité où elle était de présider, le 14 mai, les Jeux floraux de Montpellier. C'était là, était-il dit en son nom, dans une lettre que l'on trouvera plus loin, une ombre au vif désir de la Reine, à un désir qui eût rempli son cœur, comme souveraine et comme poëte, d'une immense jouissance, mais qui ne pouvait alors recevoir de satisfaction.

La séance du lundi de la Pentecôte s'ouvrit donc à villa Louise, sous la présidence de Madame Westphal-Castelnau, qui voulut bien, — comme on dit en termes de droit, — prêter territoire au *Félibrige* avec une bonne grâce et une cordialité que l'on ne saurait trop louer.

Villa Louise est placée à égale distance de Castelnau-le-Lez, qui vit l'abbé Favre écrire son charmant *Tresor de Sustancioun,* et de la ville de Montpellier. Elle se cache au milieu d'arbres magnifiques, au centre d'un paysage que les Montpelliérains admireraient davantage, s'ils ne l'avaient pas constamment sous les yeux. C'est dire que le terme de *villa* n'est guère de saison ici et que, pour rendre l'impression du visiteur, il faut se reporter par la pensée à ces villas du Ve et du VIe siècle, où se retiraient les nobles Gallo-Romains, qui cherchaient dans l'étude l'oubli des désordres et des compétitions civiles de leur temps.

Quatre à cinq cents personnes, appartenant à l'élite de la population montpelliéraine, se trouvaient dans la résidence de M. et de Mme Westphal-Castelnau au moment de l'ouverture de la félibrée. Parmi les adhérents de la dernière heure, sa haute taille et sa figure expressive désignent à tous les regards M. l'abbé François Roux, curé de Banyuls-sur-Mer, un des doyens de la littérature catalane du Roussillon; MM. Felon, le sculpteur bordelais, et Bonnet, de Béziers, à qui l'on doit la première idée de la coupe symbolique donnée en 1878 par les félibres de France aux félibres d'Espagne, se joignent à eux. Le groupe félibrin de Montpellier, Louis Roumieux, Albert Arnavielle, Paul Chassary, Victor Rettner, Auguste Gautier, C. Auzière, Louis Vergne, G. Coulazou et le peintre Marsal; MM. le doyen Ferdinand Castets, Ch. Revillout, C. Chabaneau, Croiset, Marcel Devic, Dauriac, Gachon et Fécamp, de la Faculté des lettres; le doyen Vigié, Antonin Glaize, Ch. Gide et Brissaud, de la Faculté de droit; de Rouville, doyen de la Faculté des sciences; Benoît, doyen de la Faculté de médecine; Émile Planchon, directeur du Jardin des Plantes; le procureur général Roussellier, le président Max de la Baume, le conseiller Roussel Pelet de la Lozère; Marcel de la Baume, bâtonnier de l'ordre des avocats; Allien et Anterrieu, conseillers généraux de l'Hérault; Louis Faliès et Étienne Gleizes, vice-président et trésorier des Fêtes

latines de 1878; le baron Ch. de Tourtoulon, administrateur de la *Revue du Monde Latin;* le docteur Frédéric Cazalis, directeur du *Messager agricole;* MM. Sabatier, Adolphe Ricard et Cons, secrétaires de l'*Académie des sciences et lettres de Montpellier,* de la *Société archéologique* et de la *Société languedocienne de géographie;* Louis Lambert, Paul-Jules Itier, Ernest Hamelin, Fort, le docteur Espagne, Louis Bazille, E. Muller, Max Leenhardt, Victor Frat, Louis Planchon, accompagnent les hôtes de la ville de Montpellier.

Les sept félibres[1] et les sept dames[2] qui composent l'aréopage poétique de la Maintenance prennent place à deux heures et quart sur les fauteuils qui leur avaient été préparés. C'est la *Cour d'amour,* en donnant à ce dernier mot le sens de poésie qu'il eut jadis. Mmes Arsène Darmesteter et Ferdinand Castets remplacent Mme Gaston Bazille, malade, et Mme des Hours, absente. Mme Westphal-Castelnau occupe le siége de la Reine, et M. Galtié, préfet de l'Hérault, lui apporte, quelques instants après, les regrets de Mme Galtié, qui, elle aussi, est retenue à Montpellier par une indisposition.

La félibrée ne s'ouvre pas cette année par un discours. Mme Westphal-Castelnau n'a pas plus tôt prononcé les mots languedociens : *. la sesilha es douberta,* que tout le monde veut faire honneur à M. Mistral et chante sa *Cansoun dóu soulèu,* dont le refrain est repris en chœur :

Fai-lusi toun blound calèu !
Coucho l'oumbro emai li flèu !
Lèu ! lèu ! lèu !
Fai-te vèire, bèu soulèu !

M. Laforgue se lève alors pour prononcer le discours de la félibrée, et, dès ses premières paroles, il évoque le souvenir de Boucherie, qui demeura quelques années en face des bosquets où s'assemblait la Maintenance :

« Es à l'aimabletat de Madamo Westphal-Castelnau que devem de nous arroudela joust aqueles oumbrages agradieus, à l'abric d'aqueles pins marmoulejaires qu'an vist se passeja tant de cops nostre paure e regretat Boucherie ; sem en fasso d'aqueles jardins ount sa bouco, barrado per la mort, semblo nous rire encaro e nous dire de persegui mai que jamai l'obro qu'assoustaz de vostres aplaudiments.

» A la Lauzo, avem trapat la souvenenso das reis d'Aragoun ; à

[1] MM. C. Chabaneau, Frédéric Donnadieu, le docteur Espagne, Antonin Glaize, Guillibert, Laforgue et Mistral.

[2] MM^mes^ Ferdinand Castets, Frédéric Cazalis, Arsène Darmesteter, Abel Leenhardt, E. Muller, Planchon et Westphal-Castelnau.

Meric, la de Louis XIII e dal temps malastrat que lous Franceses, à logo de vieure en fraires, s'atissavou, te tus, te ieu, tout lou manne de l'annado e dal jour.

» Aissì trapam pas que de testimonis de doussou, de dignitat tranquillo e de pax, despei aquel houstal tant francoment espitalier jusquos as camps agranieus que l'entournejou, despei aquelos aubrariers, ount bresilho lòu roussignol sauvage, jusquos à las vignaredos que mostrou l'esper d'uno vendemio nouvelo ; despei aquelo familho ount lou fil es dinne dal paire, la filho de la maire, ount s'ensegno pas soulomont à mira lous verses de Mistral, d'Azaïs e de Tavan, à vira magistralomont en fransés lous pouëmos de Jasmin [1], à recampa lous noums das peises, de las plantos e das aucels de nostros plajos, à canta dins d'estrofos mannados la siavetat de la vido, l'esplandou dal bou e dal vrai [2], mais ount tout nous mostro en meme temps coussì se fan las familhos que creissou e grandissou, lous homes de forto trempaduro, *de bouno rasso,* coumo disiò Catoun lou viel [3], coumo dis encaro lou prouverbi [4], aqueles homes que sou la vertadieiro forso d'un païs, la courouno mouralo d'uno natieu ! »

M. Laforgue parle en ces termes du Concours de la *Société des langues romanes* et des Jeux floraux du *Félibrige :*

« Avez vist hier, à l'acampado de la Soucietat Roumano, lou Portugal, l'Espagno e l'Italio, pourta sa peiro al temple de la frairetat coumuno.

» Veirez aissì la Roumanio, la Macedoni, l'Italio, l'Elvetio roumando, la Prouvenso e lou Lenguodoc s'assoucìa, per lous esforses de sous

[1] Un des fils de la présidente de la félibrée, M. Alexandre Westphal, est l'auteur d'une traduction en vers français de l'*Abuclo de Castel-culié,* de Jacques Jasmin, d'Agen. Texte et traduction ont formé le fascicule de septembre des publications de la Maintenance languedocienne du *Félibrige : l'Aveugle de Castel-culier, poëme languedocien de Jacques Jasmin, librement traduit en vers français,* par Alexandre Westphal ; in-8°, 40 pages.

[2] On doit à M. Westphal-Castelnau le glossaire des *Termes de marine et de pêche en usage au grau de Palavas, près Montpellier* (*Revue,* 3e série, IX, p. 130 et suiv.) et quelques poésies languedociennes qui n'ont pas encore été publiées.

[3] Dans un discours contre le consul Q. Minucius Thermus, qui demandait le triomphe après une double campagne, en 198 et 194, contre les Ligures et divers peuples de la Gaule Cisalpine. Le fragment qui reste de ce discours a été conservé par Aulu-Gelle.

[4] De bon plant, planta la vigna ;
De bona raça, prend la filha.

troubaires, à so que poudem dire l'obro majouralo dal Felibrige e de Mount-pelier.

» Se i assouciou pas soulomen per la litteraturo e la scienso, mais encaro am aquel mandadis toucant de ramelets coupats sus la toumbo dal prince das pouëtos latins, sus lou cros de Vergeli, que segnourejo, de touto la nautou de soun engeni vint cops seculari, e la lenguo latino d'Agusto, de Coustantin e de Trajan, e las autros parladuros que se soun abeurados à sa font antico, aquelos parladuros que dins la vielho Europo, dins las dos Americos, vers las illos de l'Oucianio, sou la pus magnifico familho de lenguos qu'age jamai esclairat lou lum dal soulel. »

M. Laforgue dit ensuite quelques mots de la traduction de M. Vidal et, après avoir annoncé la lecture des vers de la Reine Élisabeth, il conclut en ces termes :

« Aco 's lou testimoni soubeiran de l'amour qu'elo porto à-n-aquelo vilo de Mount-pelier, tant unencoment representado aissi per l'eleit de sas autouritats de touto mena, à la vilo de Mount-pelier, disem, ount lou pus grand das troubaires d'en Roumanio sioguet, aro i a 'n an, festejat per lou Felibrige dal terradou[1] ! »

Mme Westphal donna alors la parole à M. Roumieux, chargé de lire les deux poétiques saluts envoyés à la Reine Élisabeth, au moment où elle était en villégiature à Sestri-Ponente, et où le bruit de son voyage à Nice et dans le midi de la France motivait les hommages successifs des félibres d'Aix, de Gap, de Forcalquier, d'Avignon et de Marseille. La première de ces pièces avait été écrite en provençal par l'auteur de la *Jarjaiado;* la seconde, en languedocien des Cévennes, par M. Albert Arnavielle :

D'ounte vèn qu'adeja te sies vesti de flour,
O printèms ? D'ounte vèn que ta douço calour,
S'es pus lèu qu'àutri-fes espandido pèr l'aire ?
Coume vai que lou mes d'abriéu a pres, lou laire !
Li tresor embauma dóu poulit mes de mai ?
Coume se fai peréu que l'artiste voulaire
A roussignouleja mies e mai que jamai ?
Que la Prouvènço a vist — li vegue longo-mai !—
Sis enfant espeli tant d'èr reviscoulaire ?

Se lou soulèu sourris dintre sa como d'or,
Se la naturo ansin degaio si tresor

[1] La traduction française de ce discours a été imprimée dans le *Messager du Midi*, nº du 18 mai 1883.

De bèuta, de perfum, de cant e d'armounio ;
S'enfestouli, lou front vira vers l'Italio,
Li felibre galoi pèr vous trobon en cor,
Es que tóuti sabèn, Rèino de Roumanio,
Qu'aquel urous païs vous gardo sus si bord :
La Prouvènço es-ti pas tambèn vosto patrio?
Venès, qu'à vòsti pèd jitaren nòsti cor[1] !...

L. Roumieux, C. Cavallier, A. Roque-Ferrier.

La Reine Élisabeth répondit à l'envoi de M. Roumieux et des félibres de Montpellier par les vers suivants, mélange heureux et délicat des grâces de la langue du XVIe siècle et du parler populaire :

Si l'avril est en fête,
C'est que je l'ai prié ;
Le beau mutin me prête
Les dons qu'il a volés.

Nous faisons une ligue,
Le fou joyeux et moi :
Qu'il jette et qu'il prodigue
Ses trésors à la fois !

Dans l'onde et sous la pierre,
Dans l'arome des fleurs,
Sous l'herbe et sous le lierre,
Est près de vous mon cœur.

Ce que je voudrais dire,
L'ai dit au rossignol ;
Un souffle de ma lyre,
Le vent l'emporte au vol.

Le soleil de ma peine
Lui-même a grand pitié ;
Son feu, son heur, sa veine,
Son souris m'a prêté.

Il salue ses trouvères,
Couronnant votre front
D'une auréole. — Frères,
C'est moi dans ce rayon ;

C'est moi, de vos pensées
L'écho, le doux accord ;
C'est moi, près des flambées,
Le grillon qui ne dort !

[1] Ces vers ont été reproduits dans l'*Iòu de Pascas, armanac rouman per l'annada* 1883, p. 114 ; dans *lou Brusc,* journal provençal d'Aix, n° du 22 avril ; le *Messager du Midi,* de Montpellier, n° du 21 mai ; la *Gazette de Roumanie,* de Bucarest, n° du 4 mai, etc., etc.

L'avril tient mon message:
De grands désirs je meurs!
Il trépigne, il enrage;
Ses ondées sont mes pleurs!...

Sigmaringen, 24 avril 1883.

Les quatrains de M. Albert Arnavielle s'inspiraient de la théorie de l'*Empèri dòu Soulèu*, ce brillant symbole de l'extension des lettres méridionales et de la confédération littéraire des peuples latins:

Dins noste azur lati, Reino de Roumanio,
Vosto gracio divino e clarejo e s'esperd;
O lugar matiniè, que revieudas l'esper,
Tout vous belo e de cants es uno letanio!

Es uno letanio esvartant lou desrei
Que pourriè soumbreja sus vosto testo blouso,
Un regiscle de vers que n'en sara jalouso
La courouno qu'au front vous a mes voste Rei.

Avès courouno d'or e, franc de vituperi,
Lou Felibrige ami, qu'esmòu vosto bèuta,
O Reino roumaneso, a gaud de vous canta,
Vous que sus noste cor fasès tant ben emperi!

Segu, segnourejas e lou sort vous sourris:
Las estelos avien predi voste reinage.
L'Emperi dau Sourel, que veira lou jouine age,
O Reino, voudrias pas n'estre l'Emperairis[1]?...

Selon l'usage félibrin, sept poëtes, l'auteur d'abord, puis MM. Paul Chassary, professeur à l'École normale de Montpellier; Auguste Gautier, Antonin Glaize, professeur à la Faculté de droit; le peintre Édouard Marsal, Victor Rettner et Louis Vergne, avaient, au nom de la Maintenance de Languedoc, signé les vers que l'on vient de lire.

Dans le discours de la félibrée, M. Laforgue avait dit que l'auteur de *Mirèio* eût seul pu égaler la délicatesse et l'élévation des vers adressés à M. Roumieux et aux félibres de Montpellier. Les mêmes mérites recommandent la seconde poésie de la Reine Élisabeth:

Ah! si j'étais neige légère,
Neige en flocon,
Et des splendeurs de la lumière
Un fin rayon;

[1] Publié dans l'*Iòu de Pascas de* 1883, p. 118; *lou Brusc*, n° du 22 avril; le *Messager du Midi*, n° du 21 mai; la *Gazette de Roumanie*, n° du 4 mai, etc.

Si, parmi tant de fortes bises,
J'étais zéphyr,
Et des insaisissables brises
Rien qu'un soupir,

Ou dans les chansons infinies
Un son puissant,
Dans les profondes symphonies
Un petit chant,

Plus prompte que soleil, ondée,
Chez vous serais,
Tel que doux flocons, ma pensée,
Vous la dirais.

Et me ferais lors écolière
Du doux parler,
Mes troubadours, et serais fière
De vous chanter.

Sceptres ni couronnes royales
Point ne me faut,
Contente aux chansons provençales
De faire écho!

Sigmaringen, 25 avril 1883.

On applaudit longuement cette inspiration charmante, et on ne put s'empêcher de remarquer que celui qui en donnait lecture à la félibrée du 14 mai était le fils de M. Alexandre Westphal, qui avait été jadis en correspondance scientifique avec le prince Maximilien de Wied, grand-oncle de la Reine Élisabeth et l'un des naturalistes les plus distingués de l'Allemagne.

Mais ce n'était pas là la seule marque d'intérêt que l'érudite souveraine devait réserver à la ville de Montpellier. La part du *Félibrige* faite avec tant de grâce et de charme, la Reine a fait remercier de la manière suivante M. Ferdinand Castets, qui, en lui offrant le titre de membre de la *Société des langues romanes* et en lui demandant de vouloir bien honorer de sa présence les fêtes littéraires de la Pentecôte, l'avait priée d'accepter quelques-unes des publications philologiques imprimées à Montpellier depuis l'année 1870:

« Monsieur,

» Chargé par S. M. la Reine de Roumanie de sa réponse à vos deux lettres, du 28 avril et du 2 courant, je m'empresse de vous exprimer les meilleurs remercîments de Sa Majesté pour l'envoi des précieuses publications que vous venez de lui adresser.

» Le mérite et l'attrait de ces œuvres, si constamment soutenus, et qui offrent en plus à la Reine l'intérêt d'une étude qui l'attache vivement au but et au progrès des travaux littéraires de votre Société, ont su établir entre Sa Majesté et cette Société un courant de profonde sympathie, doublée de la haute appréciation dont Sa Majesté estime, Monsieur, les œuvres et les noms des poëtes que vous citez. Heureuse d'associer le nom de Carmen Sylva à des travaux qui marquent pour la Reine de Roumanie les traditions et les liens d'une même race, de ceux qui unissent par ce travail les peuples d'une même origine, Sa Majesté se fait un grand plaisir d'accepter le titre de membre honoraire de votre Société, et me charge de l'honneur de vous transmettre cette communication, en y joignant ses vifs remercîments.

» Il me reste à placer ici l'expression du profond sentiment de regret de Sa Majesté, de ne pouvoir répondre par sa présence à l'aimable invitation qui termine votre lettre.

» Le séjour de la Reine hors de son pays est de très-courte durée, et compte des devoirs de famille et de santé qui ne lui permettent malheureusement pas de déplacer aucune date de celles qui remplissent ses projets durant ce voyage.

» C'est ce contre-temps qui met une ombre à des désirs qui eussent rempli le cœur de la Reine, comme souveraine et comme poëte, d'une immense jouissance, mais il s'impose par la force des choses, et ce rêve reste un rêve.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très-distingués. » Olga MAUROJÉNY,

» première dame d'honneur de S. M. la Reine de Roumanie. »

Le ton littéraire de cette lettre, les formes de poétique courtoisie qui la terminent, le rappel qui y est fait des traditions et des sentiments qui relient les unes aux autres les populations d'idiome ou de provenance latine, étaient encore remarqués au moment où Mme Westphal donna la parole au rapporteur de l'année 1883. M. Guillibert fit souvent applaudir, dans le travail que lui avait confié la Maintenance, l'élégance de ses appréciations et de son langage. Aussi n'est-il que justice d'en détacher les passages suivants :

« Lou premié rampau èro soubra pèr la meiouro revirado en parladuro felibrenco d'uno obro istourico, literàri vo scientifico, escricho en rouman vo pèr un Rouman. La Court d'amour lou decernis à l'autour de la versioun prouvençalo dóu libre *les Pensées d'une Reine*, seguido de la *Peştera Ialomiţeĭ* e de la legèndo naciounalo de *Puiu*, pèr Carmen Sylva. Se noun sabian qu'aquéu noum literàri es lou niéu enlusi mounte s'enmantello la Rèino dóu jouine e valènt pople rouman, pourrian dire ço qu'un tau libre a móugu d'estounamen e d'amiracioun pèr

l'elevacioun, la simplesso e lou naturau requist di pensado que ie caupon. « Noun se pòu avé l'amo grando, a di Vauvenargo, ni l'esperit penetraire, sènso passioun pèr li letro. Jitas sus lou papié vòstis idèio, se voulès li desembouia e li redurre en principe. » L'ilustre mouralisto prouvençau noun se doutavo que soun precèute sarié segui pèr la princesso qu'en guierdoun de la courouno reinalo, que ie dounè soun glourious espous, i'a pourgi li lausié pacefique e inmourtau de l'empèri di letro latino.

» La traducioun en prouvençau di *Pensado d'uno Rèino* fara mies counèisse i poupulacioun de Prouvènço, de Lengadò, de Gascougno e de Lemousin, ço qu'aquéu bèu libre tèn de refleicioun prefoundo subre li coumbat vo li joio de la vido.

» Que se pòu dire de mai verai, de mai delicat e de mai fin au cop qu'aquéli maussimo :

« Se sias en doutànci de la verità d'un sentimen, entrevas-vous » d'uno fremo esperitado ; lei counèis tóutei.

» L'ounour de l'ome pouerto armaduro e massugo ; l'ounour de la » fremo es que d'aureto e de prefum.

» Lei fremo soun talamen afacho d'èsse mespresado en sciènci, que » se mesfison dei savènt que lei counsidèron.

» Trouban lei fremo injusto, estènt que soun empressiounablo ; eto, » leis empressien soun souvèntei-fes mai justo que lou judìci. Es l'ìs- » tòri de la jurado e dei jùgi.

» Perdoun es quasimen indiferènci : quau amo noun perdouno.

» L'amour meirenau es un istint ; mai li a d'istint qu'an un alen de » divineta.

» Li a qu'un bounur : lou devé. Li a qu'un soulas : lou travai. Li » a qu'un chale : lou bèu.

» Fau un acamp de cènt fueio, acoulourido e prefumado, pèr faire » uno roso ; fau un assemblàgi de joio pèr fa lou bounur.

» Un oustau sènso enfant es uno campano sènso matau. Lou souen » que douerme sarié bèn bèu, se li avié quaucarèn pèr lou reviha.

» Un grand auvàri douno de grandour, meme à-n-uno pauro crea- » turo.

» Noun vous plagnessias de soufri, d'abord qu'aprenès à secouri.

» Quouro avèn uno doulènci que voulèn pas dire, parlan deis autre » que passa-tèms escoundian.

» La vido es un art mounte se rèsto tròu souvènt *dilettante*. Pèr » passa mèstre, fau escampa lou sang de soun couer.

» Es mai necit au pouèto d'èsse verai de sentimen que d'envencien.

» Pèr èsse grand, fau que la persouno disparèisse davans leis obro.

» La countradicien encito la counversacien ; vaqui perqué lei court » dounon tant d'enòdi.

» La foulo a coumo la mar: vous pouerto e vous fa cabussa, segound » lou vènt.

» Fau tant de refleissien pèr proudurre uno pensado que de gene- » racien pèr proudurre un pensaire.

» Cadun de nautre a quasimen agu soun Getsemàni e soun Cauvàri: » aquélei que ressusciton soun plus d'aquest mounde. »

» Faudrié tout vous cita, Midamo, se vouliéu dire tout ço qu'es digne d'aplaudimen vo de marco.

» Dins si pensado sus la vido, Carmen Sylva escriéu encaro que, « pèr ensigna li gènt à parla nosto lengo, es necite d'acoumença pèr la siéu. » Es-ti pas aquito la soulucioun de la metodo d'ensignamen francés dins lis escolo de Lengadò 'mai de Prouvènço?

» En vous baiant, Midamo, la revirado d'aquéli bèlli pensado, vous ai fa counèisse dóu cop lis amerite dóu libre e dóu reviraire. Maugrat l'aboundànci dóu parla prouvençau, èro maleisa de douna lou mot propre à l'espressioun de l'autour. I'avié qu'un saberu, un filoulogue pèr acò faire. Aplaudirés tóuti, quand aurai nouma aquéu que, lou premier entre mitan di felibre de l'autro man dóu Rose, a estudia la parladuro d'en Roumanio : es à dire lou majourau Francés Vidal, de l'Acadèmi d'Ais-en-Prouvènço.

» E lou reviraire noun s'es acountenta di *Pensado*. Emé sa couneissènço de la lengo d'Alecsandri, i'es vengu la bono idèio de nous baia 'n regòli lou bèu conte *la Baumo de Jaloumèci*, tira dóu libre di *Povestile Peleşului*, emai de la legèndo naciounalo de *Puiu*. Conte e legèndo soun tambèn de Carmen Sylva.

» I neissoun de la Jaloumèci, que travesso l'anciano capitalo de la Valaquio, s'aubouro la baumo dóu terrible masc Boucour, lou raubaire di chato, qu'un de si poutoun chanjo en roucas. La bello Jaloumèci se creseguè d'èstre mai forto que lou magician, e maugrat Couman, soun calignaire, noun se gardè d'escouta Boucour, que s'èro fa pastre flahutant. Pèr i' escapa, quant de transfourmacioun prenguèti pas? Mai, se se mudavo en paloumbo, lou masc venié fauquet; la chatouno èroti flour, éu se fasié parpaioun ; se chanjavo en pèis, lèu ve-l'aqui fielat. « S'ère lagramuso », sousco la chato à l'angòni, e subran éu s'aubouro serp! E quand Jaloumèci prègo Diéu de la faire mounjo, lou masc espelis lèu dins l'eimage benesi de la glèiso. Elo alor vèn niéu, éu se lèvo aurasso ; elo davalo en sablo d'or, éu se fai bouscaire furnant l'areno dóu Riéu di Dom ; elo tourno en eigagno dóu matin, éu se fai lou rai dóu souleias pèr la béure; cabro negreto, courre espaventado, éu cassaire, l'accoussejo dins la caforno e dis: — « Aro sies miéuno »; — « M'escapariéu, s'ère lou valadet », cridè la chatouno. Tant lèu lou dire, fuguè lou riéu espandissènt sis aigo foro la baumo. Lou masc se mudo en roucas per fa restanco e li re-

cebre dintre si bras. Mai Couman, lou calignaire, arribè ! 'Me la flahuto de l'enmascadou li touquè ; noun pousquèron chanja dé formo ni l'un ni l'autre. E vaqui que se ves encaro sourti lis aigo de Jaloumèci de la baumo dóu masc Boucour.

» Vous aviéu pas abréuja la mita d'aquéu conte esmóuguènt que tóuti vous disias : — « Es, d'un autre biais, la cansoun de *Magali*. » E se cercavian uno provo nouvenco dóu sang latin de nòsti fraire d'en Roumanio, nous abastarié d'escouta li sourno que sabon li ribeiren de Rose e de Danùbi. »

Dans le restant de son rapport, M. Guillibert appréciait avec la même compétence :

I. — Une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* [1] en vers quercinois, par M. l'abbé Hérétié, de qui la *Société des études du Lot* a fait connaître d'excellentes fables, partiellement réunies en une brochure qui témoigne largement des formes mouillées de l'article pluriel et des pronoms [2].

II. — *La Cansou de Rainaut*, imitation des poésies populaires publiées dans la *Romania*, par MM. Victor Smith, Gaston Paris, le Commandeur Nigra et Leite de Vasconcellos, sur un héros nommé en France *Arnaud*, *Renaud*, *Renom*, *Louis*, *Leouis* ; en Italie *Rinaldo*, *Rinald*, *Luggieri*, *Lüis*, *Carlin*, et en Portugal *don Pedro* [3].

C'est à M. A. Germain, le savant doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, celui qui, disait avec raison M. Guillibert, représente à l'Institut l'histoire et l'érudition méridionales, qu'était due la notation musicale de la chanson adressée à la Maintenance de Languedoc par M. Paul Chassary.

III. — La traduction en vers provençaux (sous-dialecte des bords du Rhône), par M. Alph. Tavan, l'auteur d'*Amour e Plour*, de trois poésies roumaines de M. Alecsandri : *le Sergent*, *la Chaîne de Sibérie* e *la Légende du Muguet*.

IV. — Une version macédo-roumaine (langage de Cruşova), par M. Taşcu Iliescu, de la *Magali* de *Mirèio* ; du dialogue languedocien

[1] Ce sera la seconde en langue d'oc. La première est l'œuvre de M. l'abbé P. Lamayzouette, qui en a donné la deuxième édition en 1873 : *l'Imitatiou de Jésu-Christ*, *traduside en bearnés*, etc. Pau, Vignancourt, in-32, XXVIII-552 pages.

[2] *Fables et autres poésies en patois de Cahors*, premier fascicule. Cahors, Crayssac, 1881 ; in-8°, 48 pages.

[3] *Romania*, X, 581 ; XI, 97, 391, 585 ; XII, 114. Trois pièces de l'excellent *Romancerillo catalan* de M. Milá y Fontanals (2e édit., p. 156-158) lui donnent les noms de *don Joan de Sevilla*, de *don Olalbo* et de *don Francisco*

du *Galant*, tel que M. Atger le recueillit à Lavérune, près Montpellier, et de la chanson de *Rainaut*[1].

V. — Une élégie rumonsche : *Guot d' rosedi e larma* (Goutte de rosée et larme), par M. Jean Mathis, à Gênes.

VI. — Une traduction en vers italiens, par M. Gaëtan-Charles Mezzacapo, avocat à Rome, du *Chant du Latin*, d'Alecsandri.

Le traducteur s'est approprié le mètre de la poésie originale, et ses vers peuvent être chantés sur la musique composée par M. Marchetti pour le chant de race que la *Société des langues romanes* eut l'honneur de couronner en 1878[2].

VII. — Le poëme languedocien de *Magalouna*, imitation en dix livres du célèbre roman de *Pierre de Provence et de la belle Maguelone*.

Dans ce poëme, comme dans la comédie du *Jougaire*, mentionnée la veille au Concours de la *Société des langues romanes*, M. A Roux se sert de la variété de montpelliérain en usage à Lunel-Viel (Hérault). La strophe de *Magalouna* est celle de *Mirèio* et de *Calendau*.

VIII. — Un sonnet biterrois : *la Novio universalo*, dont M. Frédéric Donnadieu avait trouvé l'idée première : les fiançailles de l'homme à la mort, dans les *Poesiĭ populare ale Românilor*, recueillies par M. V. Alecsandri[3].

IX. — *La Margarida*, poésie languedocienne, par M. Louis Vergne, qui témoignait largement du mérite de l'auteur et de sa possession, tous les jours plus grande, du vocabulaire montpelliérain.

[1] Les traductions de MM. Tavan et Iliescu paraîtront bientôt dans les publications mensuelles de la Maintenance de Languedoc.

Le nom de M. Iliescu, qui était en 1882 au nombre des hôtes de Montpellier, me fournira l'occasion de signaler aux romanisants la deuxième édition de son *Abecedar sau manual de Silabismu pentru dialectul macedo-roman*. Bucuresci, Socec, 1883; in-8o, 40 pages.

[2] M. Mezzaccapo vient de publier sa traduction sous le titre suivant : *Il canto della stirpe latina, di B. Alecsandri, tradotto in versi italiani da Gaetano-Carlo Mezzacapo, versione coronata dalla Societa delle lingue romanze di Montpellier, nel concorso del maggio* 1883. Roma, Pallota, 1883; in-8o, 36 pages.

Cette plaquette, de fort élégant aspect, est précédée d'un remarquable essai, critique sur le *Chant de la race latine* et d'une biographie de M. Alecsandri.

Le présent compte rendu rectifie ce qu'a d'inexact la mention relative à l'association qui a distingué la traduction de M. Mezzacapo.

[3] Il s'agit de *la Petite Brebis*, si habilement traduite en vers languedociens par M. Paul Gourdou. On trouvera le sonnet de M. Donnadieu dans l'*Iòu de Pascas de* 1884.

X. — *Lei Moure*, poëme en langage de Forcalquier, par M. Eugène Plauchud, président de l'*Athénée* de cette ville.

Deux rochers (*moure*) gigantesques, qui affectent la figure humaine aux environs de Fontienne (Basses-Alpes)[1], ont fourni à l'auteur le thème de son œuvre et l'occasion de narrer en vers énergiques et précis les hommes et les événements de cette partie du Forcalquérois.

XI. — Une poésie écrite en idiome de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) et dédiée par son auteur, Mme Émilie d'Aguilhon, à Mme Mary-Lafon.

XII. — *La Boumiana e lou Fèlibre à las Baumas*, poésie montpelliéraine, par M. Germain Coulazou.

[1] M. Elisée Reclus les a signalés dans sa *Géographie*.

C'est surtout à la persévérance de M. Plauchud que la Provence devra dix inscriptions placées sur une des arcades du viaduc de Forcalquier, à la suite des fêtes littéraires du mois de mai 1882. L'idée d'une inscription fut suggérée à M. Camille Arnaud, maire de Forcalquier, par le quatrain suivant que M. V. Alecsandri improvisa en posant, avec M. Danican-Philidor, préfet des Basses-Alpes, la première pierre du monument précité :

TE NASCE, VIADUCE, S'ADUCI IN ACEST LOC,
DIN PATRU PARTI A LUMEI AVERI, LUMINI, NOROC,
SI ALE TALE ARCURI INTINDESE DEPARTE
CA SE 'NTRUNEASCA FRATII CE SOARTA 'NCA DESPARTE.

(Surgis de terre, viaduc, pour apporter en ces lieux,—des quatre coins du monde, richesses, lumière, bonheur ; — et que tes arches s'étendent au loin, — pour réunir les frères séparés par le sort.)

M. Arnaud décida de faire graver ces vers sur une des arcades, et M. de Berluc-Perussis proposa de les compléter par des inscriptions latine, française, italienne, rumonsche, espagnole, catalane, gasconne, languedocienne et provençale, qui ont été groupées en cercle autour de l'inscription technique des ingénieurs. Le quatrain du poëte de la Latinité représente à la septième place l'idiome de la Roumanie.

On voulut bien demander les vers suivants à celui qui écrit ces lignes :

COUMA L'ARC DE TOUS PONTS VEI S'AVALÌ LA RARA
DAU PAIS PROUVÈNÇAU E DAU TERRAIRE AUPENC,
S'AVALIGOUN LOUS FLUMS, LOUS SERRES, L'AIGA AMARA,
QUE COPOUN DAS LATINS L'EMPERI SOURELHENC !

Ils ont été publiés dans l'*Iòu de Pascas* de l'année 1883, p. 85, et constituent l'inscription languedocienne du monument, que les habitants de Forcalquier nomment déjà *lou Pouont dei Latin*.

C'est la première fois que les dix idiomes signalés plus haut se trouvent réunis dans une inscription méridionale. On nous pardonnera donc d'avoir signalé avec quelque détail ce texte épigraphique et l'ensemble d'idées dont il témoigne.

XIII.— *Capieu*, conte montpelliérain, signé Charles Planchon, que l'on sut plus tard être le pseudonyme de M. Charles Gros.

M. Guillibert appréciait enfin de la manière suivante la pièce qui avait obtenu le prix que la Maintenance réserve aux trouveresses, c'est-à-dire *la Fado de Mount-Majour*, de Mlle Alexandrine-Élisabeth Brémond, d'Arles:

« Lou mounge Guihèn, chivalié de raço, viho soulet dins l'abadié de Mount-Majour. La luno, en mandant un de si rai dins sa celulo, coungriho mai dintre soun cor tòuti li sentimen de l'ome: glòri, neissènço, amour; e la voues que crei entèndre de la bello Tèucindo ie fai oublida si vot e si sarramen. Mai subran la campano dindo l'oufice de la niue. E lou mounge clina vei parèisse la Vierge divino, qu'enlasso soun còu emé lou capelet dóu Cauvàri e, grâci suprèmo, Guihèn reçaupe dóu Crist un plour de sang, pièi s'endorme dedins la pas eterno, entremens que la campano sono que mai l'oufice de sa mort. »

« Nous avions l'espérance, ajoutait M. Guillibert en terminant son rapport, que Mlle Brémond viendrait recevoir son prix et nous dire elle-même ses vers si bien inspirés. Nous l'applaudissons d'ici, Mesdames, sous le micocoulier de son mas ! »

Le discours de la félibrée, avait fait connaître que les rameaux de l'année 1883 avaient été coupés sur les lauriers qui croissent autour de la tombe de Virgile. La Maintenance l'avait ainsi décidé, à raison de l'importance de son Concours. M. le docteur Obédénare avait bien voulu se charger de cette poétique mission; ilen avait prévenu Mme Westphal, et il ajoutait dans sa lettre que lapetite caisse qui contenait les prix des lauréats porterait la mention de *Laurus Virgilii*, qui, au mérite de l'exactitude la plus rigoureuse, avait, en outre, celui de rassurer l'administration douanière des Alpes, justement inflexible envers tout ce qui favoriserait l'introduction du phylloxera dans les départements de la frontière italienne.

Grâce à la spirituelle indication de M. le docteur Obédénare, les rameaux purent parvenir à la présidente de la félibrée. Déposés sur le bureau au moment où M. Guillibert terminait la lecture de son rapport, ils ne tardèrent pas à être le point de mire d'un désir universellement partagé. Qui sollicitait, à titre de souvenir, un rameau, qui une feuille, qui même une simple tige, fût-elle dépouillée de tous ses ornements. On a presque vu le moment où les malheureux lauréats allaient être privés de la seule récompense que la Maintenance languedocienne du *Félibrige* leur permette d'ambitionner.

M. Mistral donna ensuite lecture de la *Fado de Mount-Majour;* M. Donnadieu, de la *Novio universalo;* M. Tavan, de *la Legèndo dóu Muguet;* M. Arnavielle enfin chanta, au nom de M. Chassary, la chanson de *Rainaut.*

La part des lauréats s'est arrêtée là ; elle avait été faite avec un soin judicieux, et les auditeurs en ont souvent manifesté leur satisfaction. On applaudit, immédiatement après, un jeune Marseillais de grand avenir, M. Auguste Marin, qui écrit en français et en provençal avec une pureté de langue, une vigueur d'expression et de pensée vraiment méritantes, et une des meilleures fables narbonnaises de M. Achille Mir.

L'heure avancée n'avait pas permis à M. Justin Pépratx de lire, la veille, à la séance du palais de justice, une poésie inédite que l'auteur de l'*Atlantida*, M. l'abbé Verdaguer, avait fait entendre pour la première fois devant la réunion catalane tenue le 9 mai, sur le pic de Saint-Jérôme, le plus élevé de la chaîne du Montserrat[1].

En donnant cette pièce à M. Pépratx, M. Verdaguer l'avait chargé de la lire à la *Société des langues romanes*, et les poëtes de la Catalogne, ainsi que leurs hôtes du Roussillon, avaient joint leurs vœux à ce nouveau témoignage de confraternité littéraire envoyé d'outre-Pyrénées à la ville de Montpellier.

Le grand poëte s'adresse à la Vierge, qui a sur les cimes du Montserrat le sanctuaire, le plus populaire et le plus célèbre du nord de l'Espagne :

Per qué Deu ha creat los puigs de marbre
Del Montserrat altiu ?
L'Omnipotent planta sovint un arbre
Sols per penjarhi un niu.

Lo niu es vostre temple, Mare amada ;
Nosaltres los petits
Som, que vivim d'amor y de becada,
Que 'ns donan vostres dits.

A tots vos nos covau, mes als poetes
Vos nos teniu més prop;
Fent-nos cantar com l'arpa dels profetes,
Fent-nos plorar com Job ;

Ensenyant-nos lo port, en les revoltes
Del mar de les passions;
D'ahont, com altre Genovés á voltes,
Voldríam traure mons.

[1] La poésie de M. Verdaguer a paru depuis dans *la Illustració catalana* de Barcelone, n° du 15 juin 1883. Elle a été traduite en vers français par M. l'abbé Henry.

Avuy nos heu portat fins á les grades
De vostre soli excels;
Pastora, 'ns heu guiat á vostres prades,
Estrella, á vostres cels.

A vostres peus, oh! divinal María!
Qué hi fa de bon estar!
Ditxós, ditxós lo rossinyol que hi nia!
La flor que hi ve á esclatar!

Qué altas son, oh Regina! les agulles
De vostre temple d'or!
D'una atzavara inmensa son les fulles;
Mes vos ne sou la flor.

Vos sou la flor, nosaltres les abelles;
Vivim de dolsa mel,
Y al món ja no trobanthi flors prou belles,
Cercam les flors del cel.

Oh Verge! nostre cor ja no s'allunya
May més de vostre altar;
Oh Aliga real de Catalunya,
Portáu-nos á volar!

M. Louis Roumieux avait promis une poésie provençale sur la mort d'Anatole Boucherie; mais il s'excusa de mêler de nouveau à la félibrée du 14 mai les regrets que la fin de ce maître, aussi éminent qu'aimable, laissera toujours parmi ceux qui l'ont connu, et, en priant Mme Westphal de vouloir bien agréer la dédicace de ces vers, il lut une épître qu'il avait composée quelques mois auparavant, à l'occasion du baptême de la fille de M. Auguste Gautier. M. Arnavielle communiqua une imitation languedocienne de la *Cansó de la Espiga*, poésie catalane que son auteur, M. Francesch Matheu y Fornells, avait fait applaudir à Montpellier lors des *Fêtes latines* de l'année 1878.

Voici les deux premières strophes de l'imitation de M. Arnavielle:

Sus lou camp chaupi, la guerro
A laissa soun espravent.
Ah! mounte es la meissoun qu'ero
Tant belo, bressado au vent?
L'aucel aqui voulastrejo,
Cercant d'amaisa sa fam:
Es, sa cridadisso frejo,
La dau tetarel efant.
— « Tous cants prendran mai lou vanc! »

I' a dich uno voues amigo,
La voues d'uno pauro espigo,
Soulo escapo dau trespas :
—« Ieu soui la vido e la pas! »

Es vengu sus lou campestre,
Per veire l'orre malan,
Lou pagés, varlet ou mestre,
E soun plour vai à balans :
— « O la familho paurasso,
Coussi dounc l'abariren?
S'acabara nosto raço,
Aro que nous soubro ren. »
— « Oh ! ta doulou, de que cren? »
le respond la voues amigo,
La voues de la pauro espigo,
Soulo escapo dau trespas :
—« Ieu soui la vido e la pas! »

Et la plainte du jeune homme à sa fiancée, celle du patriote, succèdent à celle de l'oiseau et du paysan, dans cette pièce aussi belle qu'originale. Ceux qui l'entendirent remarquèrent, avec beaucoup de justesse, que la poésie du paysage encadrait admirablement celle du sujet. On en dit autant d'une inspiration de M. Langlade : *lou Destourbi das Aucels*[1], où revivait le souvenir de la félibrée de Méric et où M. Roumieux sut, avec son à-propos habituel, trouver le thème d'un hommage à Mme Gaston Bazille, que la maladie retenait loin de la villa Louise. M. Tavan récita ses *Frisoun de Marieto,* que l'on n'avait jamais entendus à Montpellier, et M. Mistral la *Coumunioun di Sant,* petit chef-d'œuvre de poésie mystique qui produit toujours une grande impression. Le chant du *Maset de Mèste Roumiéu* clôturait la félibrée à cinq heures du soir.

(A suivre.)

Alph. ROQUE-FERRIER.

---

[1] Publié dans la *Revue des langues romanes,* 3e série, XI, p. 240.

CHRONIQUE

LIVRES DONNÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ.— Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1884, adouba e publica de la man di felibre, etc. An trenten dóu Felibrige. En Avignoun, Roumanille, 1883; in-12, 112 pages (don de M. J. Roumanille);

Association française pour l'avancement des sciences. Notices historiques et descriptives sur Montpellier, ses facultés, ses écoles, ses bibliothèques, ses musées, ses collections, ses sociétés savantes, etc. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879; in-12, 324 pages (don de MM. Hamelin frères);

Histoire plaisante de Tiel Ulespiègle, contenant les faits et subtilités dont il s'est servi; revue et corrigée de nouveau. A Lyon, sans nom d'imprimeur, S. D.; in-12, 28 pages (don de M. Clair Gleizes);

Babeşŭ (Vincenţiŭ): Notiţe biografice asupra vieţiĭ şi activităţŭ decedatuluĭ Andreiu Mocioni (Mocsonyi), membru alŭ Academieĭ Române. Bucuresci, Tipografia Academieĭ Romane, 1883; in-4°, 44 pages (don de l'Académie Roumaine);

Blavy (Alfred): Notices historiques et descriptives sur Montpellier. Anciennes juridictions (Cour des comptes, aides et finances), Cour d'appel. Montpellier, Hamelin frères, 1880; in-8°, 16 pages (don de MM. Hamelin frères);

Bremound (Aleissandrino): Li Blavet de Mount-Majour, pouësio prouvençalo, em' uno versioun franceso. Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1883; in-8°, 28 pages (don de MM. Hamelin frères);

Castaigna (Gaston): Étude sur Bordeu. Montpellier. Imprimerie centrale du Midi, 1878; in-8°, 200 pages (don de MM. Hamelin frères);

Chitiu (Donna Maria P.): Dante Alighieri. Divina Comedia. Infernulu, traductiune depre originalŭ, cu portretulŭ lui Dante dupĕ Giotto, textulŭ originalŭ, note şi notitie din differiţi comentatori. Craiova, Samitca, 1883; in-12, VIII-448 pages;

Delille (Francés): l'Erso (la Vague). Marseille, Cayer et C°, 1883; in-8°, 8 pages;

Gartner (Th.): Raetoromanische grammatik. Heilbronn, Henninger, 1883; in-8°, XLVIII-208 pages;

Haretu (Spiru): Consideraţiunĭ relative la studiulŭ esperimentalŭ alŭ mişcării apeĭ în canale descoperite şi la constituţiunea intimă a fluidelorŭ. Bucuresci, Tipografia Academieĭ Romane, 1883; in-4°, 12 pages (don de l'Académie Roumaine).

RECTIFICATION

Une erreur de mémoire m'a fait dire (*Revue*, 3e série, X, p. 52, 1883) que M. Piat avait adressé au Concours philologique de la Société un dictionnaire des termes de la langue d'oc, classés par ordre de racines. Lisez, conformément au rapport de M. Revillout : un dictionnaire de langue française et de langue d'oc où les mots de celle-ci sont rangés d'après les dialectes qui paraissent à l'auteur les trois principaux, savoir, le provençal, le languedocien et le gascon. (A. R.-F.)

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES MODERNES

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(*Suite*)[1]

VII

M. Paul Meyer, avons-nous dit[2], entend rattacher au radical QUADR de *quadrum* tous les radicaux CAIR de la langue d'oc, alors que nous leur avions attribué une origine celtique, suivant l'opinion générale des celtistes. Nous pensons aujourd'hui qu'on pèche de part et d'autre pour être trop absolu.

Le mot *caire*, s. m., au sens de carreau et de quartier, n'est évidemment autre que la métaphonie de *quadrum*, de même que *cairar*, v., celle de *quadrare*. Mais le mot *caire* signifiant pierre et hauteur fortifiée, son diminutif *cairol* et ses dérivés *cairò*, tas de pierres, *cairuc* et *cairós*, pierreux, proviennent-ils de la même source? *That is the question*. Cette question, je renonce pour le moment à la résoudre, mais je vais en soumettre au lecteur quelques données, qui sont inédites et intéressantes, si je ne me trompe.

Un grand fait offert par la linguistique romane, que j'ai signalé ailleurs[3], c'est que le CA latin s'est romanisé en CHA sur une large bande du territoire gaulois, comprenant des pays de langue d'oc et des pays de langue d'oui, et embrassant à peu près tout ce qui s'étend entre les 45e et 49e degrés de latitude. Ainsi, par exemple, tandis qu'en dehors de cette zone, au Sud et au Nord, les mots latins *capra, campus, castellum*, se retrouvent sous les formes du prov. *cabra, camp, castel*, et du normand-picard *quèbre, camp, câteau*, les mêmes mots ont pour

[1] Voir ci-dessus, p. 20, *Revue des langues romanes*, XXI et XXII.
[2] Voir la Note VI.
[3] Voir mes *Études de phil. et de ling. aveyronnaises* (Maisonneuve et Ce).

homonymes, dans l'intérieur de la zone, *chabra, champ, chastel*; pour le domaine provençal, et *chèvre, champ, château,* pour le domaine français.

Or le QUA latin ne suit pas cette loi du CA : il ne devient pas chuintant comme ce dernier, il se maintient toujours et partout dans la valeur de KA. C'est ainsi que l'on ne rencontre nulle part *chatre* pour quatre; *chartier* pour quartier; *chal* ou *chel* pour qual, quel; *chand* pour quand, etc. Ce principe établi, il va nous fournir un critérium pour discerner, dans les différentes applications de l'élément CAIR, les cas où il procède du latin et ceux où il n'en procéderait pas. Eh bien! il se trouve que le vocabulaire des noms propres topographiques des pays chuintants nous offre en grand nombre des *Chéron* et des *Chayrouse,* qui répondent évidemment aux *Cayron, Quéron* et *Cayrouse* des pays, soit du Nord, soit du Sud, où le CA latin reste égal à KA.

Conclusion : le CAIR de *cairó,* tas de pierres, de *cairos* et *cairuc,* pierreux, et par conséquent de CAIRE constituant le primitif de ces dérivés, a une autre origine que le CAIR de *caire, cairel* et *cairar,* homonymes et synonymes sud-provençaux des mots latins *quadrum, quadrellum, quadrare.*

Les innombrables *Caire* et *Cairol* du dictionnaire topographique rouergat, dénommant tous des lieux qui se font remarquer par quelque ruine de donjon ou quelque abrupte rocher, ne doivent-ils pas dès lors être rattachés au KEAR ou KER celtique, désignant actuellement un château, un bourg, et dont la signification primitive peut bien avoir été celle de rocher (en breton, l'idée de falaise ou rocher du bord de la la mer se rend par la forme adjective *karrek* et *kerrek*)? Le vieux breton insulaire traduisait le latin *vicus* par *kair,* témoin l'ancien nom de la ville de Kent, *Kair-kent,* qui était rendu par *Quentovicus* dans le latin du moyen âge (Belloguet, *Types gaulois,* p. 79).

M. P. M. objectera que l'idée de pierre attachée au prov. *caire* se retrouve dans le latin *quadrum,* qui signifie par extension carreau de pierre, pierre de taille. Mais la difficulté d'ordre phonétique que je viens d'exposer n'en reste pas moins entière. J'aurais d'ailleurs beaucoup de plaisir à voir l'éminent romaniste du Collége de France s'attaquer à ce pro-

blème, dont il est, cela va sans dire, bien plus à même que moi d'avoir raison.

Ce qui trancherait la question, ce seraient des textes lointains du moyen âge donnant la forme primitive authentique des noms de lieu sus-mentionnés. Ceux que je connais offrant les noms dont il s'agit ne remontent pas au delà du Xe siècle. Ces noms s'y rencontrent sous les formes de *Cairolos, Caironos* (Voir le *Cartulaire de l'abbaye de Conques*), mais jamais sous celles de *Quadrum, Quadreolos, Quadrones,* auxquelles on devrait s'attendre en tenant pour entièrement vraie la thèse de M. P. M.

VIII

Le rouergat possède plusieurs séries de doublets où les deux formes concurrentes paraissent être contemporaines et dater des commencements de la langue d'oc. J'en ai indiqué une intéressante catégorie dans ma Note II ; je m'en vais en signaler ici quelques autres.

A. — Doublets par différence d'accentuation tonique

Type latin	*Types romans*
CUMULUS....	cómble, comól.
NEBULA.....	nébla, niból, s. f.
MESPILUS...	néspla, nespóla
* TURBULUS. .	tréble, treból.
FABRICA....	fárga, fabréga.
FÆMINA....	fémna, feména.
*LAMPADA.. (*lampas*)	lámpa, lampésa.

Les *deuxièmes* formes des couples ci-dessus présentent une altération de l'accentuation latine ; elles sont irrégulières.

Dans le rouergat de Rodez et de ses environs, les deux types concurrents sont usités indifféremment pour ce qui est de *nebla* et *nibol, treble* et *trebol. Comble* ne se dit guère. *Fabrega* n'existe plus que comme nom propre de lieu, et, consécutivement, comme nom de famille; les *Lafabrègue* sont nombreux. *Femena,* qui caractérisait autrefois le parler du Rouergue, au rapport des *Leys d'amors,* n'existe plus dans notre langage actuel que dans son diminutif *femenela,* femelle. *Lampa,* de la langue classique, est rarement employé de nos jours et semble n'être qu'une imitation du fr. *lampe* (la lampe rustique ou lampe romaine, la seule en usage chez nous dans mon enfance, est désignée par le mot *calel*); *lampesa* s'applique à la lampe d'église. *Nespla* est classique, mais est tombé en désuétude en Rouergue ; *nespola* se rencontre seul, toutefois avec *mespola,* qui a retenu l'*m* originel. Littré fait venir *trouble,* adjectif, de *trouble,* substantif, et ce dernier du latin supposé *turbulus,* équivalent masculin de *turbula.* Je crois plutôt que l'adjectif français et l'adjectif provençal ont pour original latin un *turbulus* (par inversion *trubulus*) qui était pris lui-même adjectivement ; car les homonymes prov. *treble* et *trebol* sont purement adjectifs.

Notons que l'*o* des désinences *ol* du lat. *ŭlus* est un *o* fermé. Je dois constater en même temps qu'il est à ma souvenance qu'autrefois beaucoup de personnes prononçaient cet *ol* atone, faisant très-nettement porter l'accent sur la voyelle précédente, et prononçant par exemple *nibol, trébol, trémol, pibol,* au lieu de *niból, treból, tremól, piból,* qui paraît avoir pris entièrement le dessus[1]. Et ce qui prouve bien que cette prononciation était originale, c'est que, s'il en eût été autrement, le lat. *nebula* eut donné *nibóla* et non point *niból.* La chute de la désinence féminine ne peut en effet s'expliquer que par l'inaptitude de l'organe provençal à émettre des proparoxytons.

[1] L'abbé Vayssier (*Dictionnaire patois-fr. du département de l'Aveyron;* Rodez, 1879, librairie veuve Carrère) accentue *nibol, pibol* et *trémol.*

B. — Doublets par concurrence de contraction et de non-contraction, sans différence d'accentuation

Type latin	*Types romans*	*Filiations*
ACINUS	aine[1]	*ácinus* (= *akinus*), *acnus*, *aine*.
	ase[1]	*ácinus*, *ácen*, *ásen*, *ase*.
COQUERE	coire[2]	*cóquere*, *cócere* (= *cókere*) *cocre* / *cósere*) *cosre* → *coire*.
	cóser[3]	*cóquere*, *cócere*, *cósere*, *cóser*.
CLAUDERE	claure	*cláudere*, *claudre*, *claure*.
	cláuser	*cláudere*, *cláuder*, *cláuser*.
CREDERE	creire	*crédere*, *credre*, *creire*.
	créser	*crédere*, *créder*, *créser*.
FODERE	foire[2]	*fódere*, *fodre*, *foire*.
	fóser[3]	*fódere*, *fóder*, *fóser*.
PLACERE	plaire	*plácere* (= *plákere*) *placre* / *plasere*) *plasre* → *plaire*.
	pláser	*plácere*, *plásere*, *pláser*.
POTERE	poire[2]	*pótere*, *potre*, *poire*.
	póder[3]	*pótere*, *póter*, *póder*.
RADERE	raire	*rádere*, *radre*, *raire*.
	ráser	*rádere*, *ráder*, *ráser*.
RIDERE	reire	*ridere*, *ridre*, *reire*.
	riser	*ridere*, *rider*, *riser*.
VIDERE	veire	*videre*, *vidre*, *veire*.
	véser	*videre*, *véder*, *véser*.

Le tableau ci-dessus prête à de nombreuses observations ; je vais indiquer celles qui me paraissent les principales.

Notons d'abord que l'original latin des verbes provençaux dont nous venons de donner la filiation est souvent un barbarisme : barbarisme par fausse accentuation, simplement, comme dans *ridĕre*, *vidĕre*, originaux incontestables de *reire* et *riser*, de *veire* et *véser*, pour *ridēre*, *vidēre*, ou barbarisme tout à la fois par vice de formation et vice d'accentuation ; exemple : *potĕre*, origine nécessaire de *poire* et *póder*, pour *potēre*, variante analogique de *posse*.

[1] *Aine* et *ase* se disent en Rouergue pour le muron d'une espèce de ronce à fruit acide.

[2] L'*o* de *coire* et *foire* est ouvert; celui de *poire* est fermé.

[3] L'*o* de *cóser*, cuire, est ouvert, tandis qu'*o* est fermé dans *cóser*, coudre ; il est également ouvert dans *fóser;* il est fermé dans *póder*.

Le *dimorphisme* des transformations romanes des mots latins donnés dans les deux précédents tableaux confirme un grand fait linguistique que j'ai déjà signalé dans une autre de mes Notes ; c'est que de tout temps deux langues ont coexisté en superposition dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres sans doute, celle des hautes classes et celle des basses classes de la société ; c'est que, dans l'espèce, le vocabulaire de nos patois provençaux actuels tire son fond de deux langues provençales anciennes ainsi superposées, celle des nobles et bourgeois, et celle des manants (et plus particulièrement de cette dernière), et enfin que ces deux couches sociales de la vieille langue d'oc correspondaient à deux couches sociales analogues du latin gallo-romain dont elle est issue. Quand les linguistes parlent de transformations *régulières* et de transformations *irrégulières* de mots passés du latin dans un idiome roman, ils expriment le plus souvent un fait inexact. Dans le plus grand nombre des cas, la transformation dite irrégulière est une transformation parfaitement régulière d'un mot latin irrégulier, barbare. Ce latin irrégulier, barbare, c'était celui de la plèbe et des esclaves, il y a tout lieu de le croire ; de même qu'il y a toute raison d'admettre que le latin pur et classique, attesté par les doublets romans dits réguliers concomitants, était celui des familles sénatoriales et curiales, celui de la classe riche et instruite chez les Gallo-Romains.

Voici d'abord en présence et en concurrence deux variantes des mêmes mots qui se distinguent en ce que l'une a conservé la vraie tonalité latine, tandis que l'autre l'a perdue ; exemples : *fárga* et *fabréga, femna* et *feména,* etc. Il est naturel de penser que ceux qui savaient respecter la prosodie latine étaient ceux qui avaient étudié le latin, et devaient, vu leur rang social, être jaloux de le parler correctement ; tandis que, par une raison inverse, on doit supposer que ceux qui négligeaient la *quantité* dans la pratique étaient ceux que l'humilité de leur condition avait exclus des études classiques.

Mais quelle raison avons-nous d'affirmer que la séparation de nos doublets provençaux remontait jusqu'à l'époque gallo-romaine? Nous avons les preuves incontestables du fait dans l'analyse raisonnée de ces mêmes doublets que j'ai donnés dans les deux tableaux ci-dessus. En effet, il saute aux yeux

que les formes anomales *fabréga* et *feména* ne peuvent procéder des formes contractées *farga* et *femna,* et que ces dernières ne sauraient provenir non plus des premières. Les unes et les autres se rattachent donc immédiatement à leurs souches latines communes *fabrica* et *fœmina,* et il faut dès lors admettre que celles-ci étaient prononcées classiquement *fabrĭca* et *fœmĭna* par les Gallo-Romains lettrés, tandis que leurs compatriotes des classes ignorantes leur donnaient cette accentuation vicieuse : *fabrīca, fœmīna.*

Les mots du deuxième tableau ne sont pas moins instructifs et moins concluants. Comme ceux du premier, ils témoignent de ce fait intéressant que notre idiome actuel a emprunté ses éléments à deux latins distincts, mais contemporains et superposés, en usage chez nos ancêtres durant la domination romaine ; que dans l'un, sans doute celui des *gens comme il faut,* on se piquait d'observer les règles de la prosodie classique, ou du moins de mettre un grand soin à se montrer capable d'articuler les proparoxytons, et même cela avec une préoccupation excessive, portant à en voir jusque dans de simples paroxytons [1]; que, dans l'autre, le patois de l'époque probablement, ces règles, quand il s'agissait des proparoxytons, rencontraient dans l'appareil vocal quelque insurmontable obstacle que, ne pouvant le surmonter, on tournait, et cela de deux manières différentes. Les exemples du tableau *A* nous offrent l'un de ces procédés; il consiste, nous l'avons vu, à déplacer l'accent des mots proparoxytons, à le reporter de l'antépénultième syllabe sur l'avant-dernière. L'autre expédient, dit *contraction,* s'observe dans les premiers termes des couples de doublets que nous présentons dans le tableau *B;* c'est la suppression même ou l'*écrasement* d'une syllabe, la syllabe moyenne entre l'antépénultième tonique et la dernière.

Le mécanisme de la contraction n'est pas toujours aisé à

[1] Quelle est l'origine des nombreux infinitifs gallo-romains à fausse accentuation, en *ĕre* pour *ēre,* qui se révèlent dans des infinitifs français ou provençaux correspondants ? Rien de plus que le zèle des Gallo-Romains des hautes classes à prouver qu'ils n'étaient point, comme leur menu peuple, impuissants à prononcer les proparoxytons latins.

découvrir ; mais cette recherche peut amener à des résultats intéressants.

Aine, de *acĭnus,* suppose nécessairement une première modification de cet original latin, par voie de contraction, en *ac-nus*. Mais, dans cette forme de transition, la lettre *c,* placée devant *e* et *i,* a-t-elle conservé sa valeur primitive de gutturale, ou a-t-elle déjà subi la grande crise qui, à une époque mal déterminée, en altéra si profondément le son dans tout le monde latin, la convertissant, dans les Gaules, en une sifflante égale à *ss,* en une chuintante en Italie, etc.? En termes plus concis, la transformation contracte *ac-nus* se fit-elle sur un *acinus* = *akinus,* ou bien sur un *acinus* = *assinus?*

Il se trouve malheureusement que les gutturales et les sifflantes ont la même réaction avec *n*: les unes et les autres peuvent passer à l'état d'*i* par leur conflit avec cette nasale. Ainsi : lat. *Carolus Magnus* fait prov. *Carles Maine,* et lat. b. *masnaticum,* pour *mansionaticum,* donne pr. *mainatge.* La question reste ainsi douteuse; cependant l'analyse morphogénique de quelques autres doublets contractés du même tableau répand sur elle quelques lueurs, mais sans en dissiper toutes les obscurités.

Coire, cuire, vient de *coquĕre,* pour *coquēre,* par une contraction de cet infinitif latin. Cette forme contracte, intermédiaire entre le verbe latin et le verbe provençal, quelle est-elle au juste? Le primitif *coquĕre* a préludé à cette contraction en passant d'abord à l'état de *cócere,* lequel était égal à *cókere;* mais, avant de se contracter, ce *cocere* était-il déjà devenu égal à *cossere,* de même que *Cicero* n'était plus égal à *Kikero,* mais à *Sissero,* ou bien était-il encore égal à *cókere?*

Cette dernière supposition semble tout d'abord devoir être écartée, par la raison que la syncope du premier *e* de *coquere,* en amenant le contact des consonnes *c* (= *k*) et *r,* eût fait de *coquĕre, cokre,* lequel eût donné en provençal *cogre* et non *coire,* ainsi que *sequĕre* (pour *sequi*) lui a donné *segre* par *sekre,* et que *macrum,* maigre, lui a donné *magre,* etc. Et cependant à cette conclusion il y a une objection sérieuse : c'est que l'élément latin *cr* ou *gr* ne passe pas toujours tel quel dans le roman, et que parfois la gutturale s'y résout en *i,* comme par

exemple dans le prov. *neire*, noir; *nieira*, puce, et le fr. *noir*, du lat. *nigrum*.

L'autre supposition est sans doute moins contestable, car il n'est pas douteux que l'*s* tend à fléchir en *i* devant les liquides. Nous avons donné des exemples de ce fait dans la Note ou j'ai traité du mot *cailar*. Toutefois il me paraît résulter de certaines considérations, que je me réserve de présenter plus tard, que le *c* = *ss* à l'état naissant (comme on dirait en chimie) avait bien cessé de sonner comme K, mais n'avait pas encore acquis toute la valeur d'une sifflante. Ce son transitoire, aujourd'hui perdu, rendrait mieux compte peut-être que le *ss* lui-même du passage du *c* à l'*i* dans *aine, coire, plaire*, etc. [1].

Quant à la substitution de l'*i* au *t* ou au *d* dans les formes contractes des autres infinitifs du tableau *B*, et de leurs semblables, elle suit la règle bien connue de la réaction de l'*r* provençale sur la dentale antécédente. Exemples: *paire* (*patrem*), *fraire* (*fratrem*), *loira* (*lutra*).

Je terminerai par quelques remarques qui ont plus directement trait au sujet de cette Note.

Quelle est l'accentuation des infinitifs en *er* (de forme non contracte) de notre tableau *B*, et de leurs similaires? — Je ne répondrai que pour le rouergat et pour celui que je puis observer actuellement comme langue vivante. Je dirai donc que toutes ces terminaisons *er* sont atones, *en tant du moins que le mot est pris dans l'acception d'un infinitif*. S'il est employé substantivement, cette finale devient tonique. Ainsi, *pláser*, de même que *plaire*, est pour le français *plaire;* et *plasér* rend *plaisir*. *Véser*, c'est voir, infinitif, et nous disons *belvesér*

[1] Dans le latin passant au roman, provençal ou français, le *s* de l'élément *sce..* ou *sci..* éprouve du *c* une réaction autre que du *c* guttural de *sca.., sco.., scu..*, et aussi, qui plus est, d'un autre *s*. Ainsi *cognoscere, fascis, miscere, *nascere (nasci), pascere, piscis*, nous donnent en rouergat *conoisser, fais, meisser* (servir à boire), *naisser, paisser, peis*, où l'*s* du latin s'est invariablement changée en *i*, alors qu'elle s'est conservée intacte dans *conoscut, mescut, pesca*, etc., et enfin dans *massa, pas, passar, passio;* et, ce qui est plus frappant encore, dans *esser* être, du lat. *massa, passum, passionem*, et *essere* (en si étroite analogie avec les infinitifs en *scere !*), où deux *s* sont en contact: *sce.. sci..* n'étaient donc égaux ni à *ske.. ski..* ni à *sse.. ssi..??*

littéralement *beau voir,* pour belvedère. On peut induire que les désinences infinitives *er* sont primitivement atones de cette observation que l'*o* de *cóser,* cuire, est ouvert, car l'*o* ouvert est *toujours* tonique, tandis que l'*o* fermé peut être indifféremment tonique ou ne pas l'être.

Encore: *Per póder, cal vóler ;* et: *Autra causa es lo volér, autra causa es lo podér.*

Je me souviens, un peu vaguement toutefois, d'avoir rencontré la constatation des mêmes faits dans une de nos vieilles grammaires provençales.

L'*r* des infinitifs en *er* est muette; elle se fait entendre dans les mêmes infinitifs pris substantivement, sans doute à cause de la situation différente de l'accent tonique.

Les infinitifs rouergats descendus d'infinitifs latins en *ĕre* sans altération de l'accentuation, ont cela de remarquable qu'ils ont conservé entière la désinence latine. Ainsi, au lieu de dire, suivant la grammaire de la langue littéraire, *aver,* avoir ; *saber,* savoir, nous disons : *abere, sabere.* Ce dernier mot possède un doublet tiré d'une forme latine *sapĕre :* c'est *saure,* pour *sapre*[1], régulièrement formé par la vocalisation d'une labiale. Cependant *devér,* de *debĕre,* a subi l'élision, et il est accentué sur la dernière syllabe, dans l'une et l'autre de ses deux acceptions d'infinitif et de substantif. Mais il a comme variante une forme contracte très-régulièrement issue d'un infinitif latin à accentuation barbare, *debĕre;* c'est le mot *deure,* l'analogue de *saure,* savoir, de *sapĕre.* Cette forme n'est jamais employée substantivement.

Une dernière observation. Le dualisme de formation de la langue d'oc, signalé déjà dans une de mes précédentes Notes, et démontré avec des développements nouveaux dans celle-ci, nous montre généralement certains rapprochements remarquables, à savoir, que l'une des deux formes de cette dimorphie rappelle plus que l'autre la correction latine et est en même temps celle que le langage littéraire a choisie ; tandis que la seconde trahit une latinité plus ou moins barbare, est souvent étrangère au provençal classique, et en même temps constitue un des traits communs de nos patois méridionaux

[1] On dit aussi, et le plus souvent, *saupre.*

modernes qui les sépare de ce que les troubadours appelaient *la fina parladura,* le beau langage. Et n'oublions pas d'ajouter que, dans nos patois eux-mêmes, si la forme noble par aventure entre en partage avec sa variante vulgaire, c'est pour le seul usage des plus huppés de la population patoisante et pour les distinguer des purs manants.

J.-P. DURAND (de Gros).

(*A suivre.*)

POÉSIES DE DOM GUÉRIN, DE NANT

Dialogue de l'abbé de Nant

(*Suite et fin*)

L'OMBRE

Va dire à mon ajant le dessein qui m'enmaine.
De Noces [1] e[s]t trop bon pour me laisser en peine.

ANTOINE

Non l'avés pas trouvat ? Vous seguiguet aprés.
Ieu crese, per ma fé, que partiguet exprés
Per vous pourta d'argen, car aquel fil [2] de puto
Sans douté aura sauput aisy vostre disputo.

POÉSIES DE DOM GUÉRIN, DE NANT

Dialogue de l'abbé de Nant

(*Suite et fin*)

L'OMBRE

Va dire à mon agent le sujet qui m'amène. — Denopses est trop bon pour me laisser dans l'embarras.

ANTOINE

Vous ne l'avez pas rencontré? Il vous suivit peu après.— Je crois, par ma foi, qu'il partit exprès — pour vous porter de l'argent, car ce fils de put... — sans doute aura connu d'ici votre dispute.— Dites-

[1] Ailleurs, on lit Denope, Denopre, Dénophore.— [2] Ms. *per aquel fil.*

Digas-me la vertat, se non li avés eschrich,
Car d'abort lou pauré hommé ou s'es tengut per dich.
Per lay estre pu leu, aura pres la dressiere ;
Saique n'a pas seguit ni camy ni carrieire :
Yeu souy be au mens segur qu'on a pas marchat drech,
Piey que vous non l'avés trouvat en cap d'endrech [1].

L'OMBRE

Antoine, va t'an voir s'il aura pris la bourse.

ANTOINE

Vous lai serés puleu, anas-y d'une course.
Yeu ay un aguassis que me gaste lou pé.

L'OMBRE

Tu n'en sentiras rien, quand tu l'auras coupé.

moi la vérité si vous ne lui avez pas écrit, — car d'abord le pauvre homme se l'est tenu pour dit. — Pour y être plus tôt rendu, il aura pris en droite ligne. — Peut-être n'a-t-il suivi ni chemin, ni rue. — Je suis bien certain au moins qu'il n'a pas marché droit [devant lui], — puisque vous ne l'avez trouvé en aucun endroit.

L'OMBRE

Antoine, va-t'en voir s'il aura pris la bourse.

ANTOINE

Vous y serez plus tôt; allez-y d'une course. — J'ai, moi, un cor qui m'endommage le pied.

L'OMBRE

Tu n'en sentiras rien, quand tu l'auras coupé.

[1] L'édition de Toulouse (Antoine Navarre) et celle de Millau (Carrère jeune. 1847) portent immédiatement après :

L'OMBRE

Comment, que me dis-tu, mon serviteur Denopse
A donc suivi mes pas?

ANTOINE

El a seguit la croce.
Aquel paure chrestia n'es partit que sourtio,
Desempey pau de temps, d'uno grand' malautio.

ANTOINE

Outre lou mal d'el pé, ieu ay la courte alene ;
Vous ou farés milhou, prenés aquelle peine.

L'OMBRE

Tu ne feras qu'aler jusques au bort de l'eau.

ANTOINE

Non faray, per ma fé ; Caron me farié pau,
Se vous me resoulias faire may qu'ieu non dize [1].
Que diable vous servis, Moussur, on n'ay pas leze :
Yeu souy assegurat qu'a prés d'argen oval.

L'OMBRE

Et de qui le seis-tu ?

ANTOINE

De son amic Guival.
Amay sabé d'aquel que tenié la candelle,

ANTOINE

Outre le mal au pied, j'ai courte haleine. —Vous le ferez mieux que moi ; prenez-en le soin.

L'OMBRE

Tu ne feras qu'aller jusques au bord de l'eau.

ANTOINE

Je ne le ferai point, par ma foi ; Caron me ferait peur,— si vous me décidiez à faire plus que je ne dis. —Que diable vous sert-il, Monsieur [d'insister], je n'ai pas le temps.—Je suis sûr qu'il a emporté de l'argent là-bas.

L'OMBRE

Et de qui le sais-tu?

ANTOINE

De son ami Guibal, — et même je le sais de celui qui tenait la

[1] Se vous m'y resoulbéz, fariats mai que nou crèse.
Moussur anas-y-dounc, bous disi, n'ey pas lesé.

ce qui vaut mieux (édit. Toulouse, Ant. Navarre).

Que vejet [1] qu'en parten pourtabe l'escarcele ;
Mais, certes, sabe pas si a d'argen per vous.

L'OMBRE

Ha ! puisqu'il en a pris, il en aura pour tous.
Il ne doit rien payer, car Caron n'a de [2] prise
Que sur les grans seigneurs ou sur les gens d'église.
Me voilà satisfait, j'ay repris tout mon cœur,
Puis que jé say là-bas ce brave serviteur [3].
Je languis de le voir, je m'en vay sauver vitte.

ANTOINE

Are, quand vous voudrés, poudés gaigna guarite.

L'OMBRE

Adieu, tien-toy gaillar, quand tu viendras chez nous,
Tu seras bien venu.

ANTOINE

Tenés lay vous jouyous,
Demouras-ley sans yeu. On ay pas gran evege

chandelle :— il vit qu'en partant, il tenait l'escarcelle.— Mais, en vérité, je ne sais pas s'il y a de l'argent pour vous.

L'OMBRE

Ah ! puisqu'il en a pris, il en aura pour tous.—Il ne doit rien payer, car Caron n'a de prise—que sur les grands seigneurs ou sur les gens d'église.— Me voilà satisfait. J'ai repris tout mon courage,—puisque je sais là-bas ce brave serviteur. — Il me tarde de le voir ; je m'en vais sauver vite.

ANTOINE

Maintenant, quand vous voudrez, vous pouvez gagner [votre] guérite.

L'OMBRE

Adieu, conserve-toi ; quand tu viendras chez nous, — tu seras le bienvenu.

ANTOINE

Tenez-vous-y en joie.— Demeurez-y sans moi. Je n'ai pas grande

[1] Ms. *que vejere.* — [2] Ms. *n'a pas prise.*
[3] Ces deux vers n'existent dans aucune édition connue.

Qu'incare aquel pendut de Caron ley me vege.
A perpaux, oublidabe un avis impourtant.

L'OMBRE

Parle donc dans deux mots, ne me retiens pas tant.
Il me tarde deja d'aler payer ce lache.
Dis-moy donc vitement ce qu'il faut que je sache.

ANTOINE

Quand vous aproucharés del sejour infernal,
Aguachas que Servele on[1] vous fague pas mal.
Acquo's un gros chinas estoquat à la porte
Exprès per empocha que persone n'en sorte,
Et que vous vay jeta de gourgados de fioc,
Quand vous aprouchorés per intra dins lou lioc [2].

L'OMBRE

Quel ordre tiendray-jé pour en avoir l'antrée ?

envie — qu'encore ce pendard de Caron ne m'y voie. — À propos, j'oubliais un avis essentiel.

L'OMBRE

Parle donc en deux mots, ne me retiens pas si longtèmps. — Il me tarde déjà d'aller payer ce lâche. — Dis-moi donc vite ce qu'il faut que je sache.

ANTOINE

Quand vous approcherez de l'infernal séjour, — avisez que Cerbère ne vous fasse de mal. — C'est un gros (méchant) chien attaché à la porte, — expressément pour que personne ne sorte, — et qui vous va jeter des gorgées de feu, — quand vous approcherez pour entrer dans ce lieu-là.

L'OMBRE

Quel ordre dois-je tenir pour en avoir l'entrée ?

[1] Ms. *non*. — [2] Ces derniers vers manquent dans les éditions antérieures.

ANTOINE

Cal averty Pluton comme faguet Ennée :
Aquel loy donne l'ordre et es lou gouverneur.

L'OMBRE

Il faut donc sans manquer que je lui rende honneur.

ANTOINE

Se voulias l'obligea de vous fa bonne mine,
Anas veire d'abort la reine Proserpine ;
Anas piey visita, dins leur opartemen,
Mégere amay sa scœur, fosés-leur complimen.
Quand aurés fach la cour à toute aquelle rasse,
Pluton vous anara mena dins vostre place.
Vous veirés lous quartiés de toutes lous prelats
Comme sont, cardinals, avesques et obats.
Jomay non ses estat dins une talle fieire:
Vous veirés Sisiphus que fa roula sa peire,
Trouvorés Exion que fa roula son tour ;
Vous veirés Prometux obesquat d'un beautour[1],

ANTOINE

Il faut prévenir Pluton, comme le fit Énée.— C'est lui qui y donne les ordres ; et qui est le gouverneur.

L'OMBRE

Il faut donc que sans manquer je lui rende honneur.

ANTOINE

Si vous voulez l'obliger à vous faire bon visage, — allez voir d'abord la reine Proserpine ; — puis, allez visiter, dans leur appartement, — Mégère et sa sœur ; faites-leur vos compliments. — Quand vous aurez fait la cour à toute cette famille,— Pluton vous ira mener à votre place. — Vous verrez là les quartiers de tous les prélats, — tels que cardinaux, évêques et abbés. — Jamais vous ne vous êtes trouvé dans une telle fête (littéralement : *foire*). — Vous verrez Sisyphe qui fait rouler sa pierre ;— vous trouverez Ixion qui fait tourner son tour ; — vous verrez Prométhée déchiré par le bec d'un vautour ;

[1] Faudrait-il lire : *qu'es becat d'un bautour* ? Les éditions de Toulouse, Millau, Avignon (Offray, sans date), portent : *Promethée bequétat*.

Vous [y] veirés Tontale estiquit comme un sieure
Qu'a d'aigue jusque al col, sans ne poudé res [vieure].
Vous veirés Démostene, Ovido [et Cice]ron,
Alexandre lou Gran, Cézar, amay Sipion;
Vous trouvorés aqui toute la Médecine,
Hippocrate, Galien et lou mentur de Pline ;
Aqui veirés Vertole en son livre de leis,
De princés et de duchs, d'empereurs et de reis,
Enfy vous y veirés de bostars de compicés
Et de menestoirals, toutes on leur houstis[s]és[1].
Se vous voulias jougua per possa vostre temps,
Ou fuma de tabac, trouvarés vostres gens ;
Non y languirés pas en tan belle compagne,
Percé qu'aquo lay es un païs de Coucagne[2].

L'OMBRE

Bien que dans ce peïs on ait tout ce qu'il faut,
Je voy que tout le monde apréhande le saut.
Me dis-moy, s'il te plaist, puisque le temps nous dure,
Les honneurs qu'on me fit dedans ma sepulture:
Sans doute tu y fus, tu as[s]istas à tout.

— vous y verrez Tantale desséché comme un liége, — qui a de l'eau jusqu'au cou sans pouvoir en boire une goutte. —Vous verrez Démosthène, Ovide et Cicéron,—Alexandre le Grand, César et, de plus, Scipion. — Vous trouverez là toute la médecine:— Hippocrate, Galien et Pline le menteur.— Là, vous verrez Barthole avec son livre de lois, — des princes et des ducs, des empereurs et des rois. — Enfin, vous y verrez des bâtards de compagnons — et des ménétriers, tous avec leurs instruments. — Si vous voulez jouer, pour passer le temps, — ou fumer du tabac, vous trouverez vos gens.—Vous ne languirez pas en si belle compagnie, — parce que c'est là un pays de Cocagne.

L'OMBRE

Bien que dans ce pays on ait tout ce qu'il faut, — je vois [néanmoins] que tout le monde appréhende le saut. — Mais, dis-moi, s'il te plaît, puisque nous avons encore le temps, — quels honneurs on me fit en ma sépulture. — Sans doute tu y étais, tu assistas à tout.

[1] Compice (*coumpindre,* espagnol), compagnon. Ce vers et les trois qui précèdent existent seulement dans notre manuscrit.

[2] Un exemplaire, en dialecte des bords du Rhône, porte le commentaire suivant:

ANTOINE

Yeu vous ou vau compta des pes jusques al bout:
Quand vous fouguerrés mort, digus non jettet larme ;
On y avié que ieu que fouguese en [a]larme[1].

L'OMBRE

Quoy ! l'on ne pleura point !

ANTOINE

Ploura ! n'erou be lions.
Ha ! que se vous sobias, abiau be d'autres sions[2] !
D'abort qu'ajéres fach la derniere badado,
Ne portigueroun doux per garda la nisado ;
L'autre foguet sola justomen vostre corps,
De la même fais[s]ou que ne salou lous porcs,
Piey lou foguet plegua dedins de simple tello.

ANTOINE

Je vais vous tout raconter d'un bout à l'autre (littéralement: des pieds jusqu'au bout (à la tête)). — Quand vous fûtes mort, personne ne versa de larmes ; — il n'y avait que moi d'attristé.

L'OMBRE

Quoi ! on ne pleura point !

ANTOINE

Pleurer ! ils en étaient bien éloignés ! — Ah ! si vous saviez, ils avaient bien d'autres soucis ! — Dès que vous eûtes rendu le dernier soupir (littéralement : bâillement),— il s'en détacha deux pour veiller à la garde du nid ; — l'autre fit saler justement votre corps — de la même façon qu'on sale les porcs ; — puis il le fit envelopper dans une simple toile.

Mangearés eitamben touto sorto d'amels,
De perdrix, de becasso, amay force estournels,
De grassets, de quieou-blancs, de merles, d'alouettos,
De creou, de tarnagas, de quinsoun, de rousétos,
De tourdrés, de pluviès, de lèbres, de fezans.
Per cinq soou la douzeno avez leis ourtoulans ;
Et piei, Moussu l'abbé, que voulès d'avantage,
L'on a per dex deniés la lieuro de froumagé.

(Edit. d'Avignon (Offray, 1814); d'Alais, (J. Martin, 1876.))

[1] et [2] Voir ces notes à la page suivante.

L'OMBRE

L'aube qu'on [3] mit dessus étoit-elle fort belle ?

ANTOINE

Non y metterou rés, jomay, sans raillarié,
Non ay vist ny veiray talle coquinarié.

L'OMBRE

L'on ne m'abilla pas comme un ecclesiastique ?

ANTOINE

Non foguerou pas may qu'aurien à un laïque.

L'OMBRE

Et comment osâton- passer par Montpellier ?

L'OMBRE

L'aube que l'on mit dessus était-elle fort belle ?

ANTOINE

On ne mit rien. Jamais, je le dis sérieusement, — je n'ai vu ni ne verrai semblable coquinerie.

L'OMBRE

L'on ne m'habilla pas comme un ecclésiastique ?

ANTOINE

On ne fit pas plus qu'on n'aurait fait à un laïque.

L'OMBRE

Et comment osât-on passer par Montpellier ?

[1] L'édition d'Alais porte :

« Noun i' avié que yeou soul que fouguesse en allarme. »

Une édition récente (Avignon, 1862) porte :

..... Avien d'autres affayre :
Fagueron cas de vous come d'un amoulayre;
Leis aviey jamai vist tant gay et tant counten ;
Attendien lou moumen d'empougna voste argen.
D'abord qu'ajères fach la dernieiro badado,
N'en partigueroun doux.....

[3] Ms. *qu on me mit.*

ANTOINE

Non y serquerou pas tant de ceremoniés ;
S'en chautabon tant pauc comme d'une serieire.

L'OMBRE

Quels prestres me portoient?

ANTOINE

Doux mullets de litieire.
Non enpronterou pas, per fa vostres hounoux,
Ny mourgné, ny abat, ny capelan, ny croux.
Ainsy calguet sourty d'aquelle belle sorte.
Saique may de vingt cops avant qu'estré à la porte,
Ausigueron de gens que cridabon tout haut :
« Aqui van enterra lou corps d'un hugounaut. »

L'OMBRE

Et, quand je fus à Nant, comment fit le Chapitre?

ANTOINE

Vous vouliau entera, Moussur, enbé la mitre,

ANTOINE

On n'y chercha pas tant de cérémonies ; — ils s'en souciaient aussi peu que d'une cerise.

L'OMBRE

Quels prêtres me portaient?

ANTOINE

Deux mulets de litière. — On n'emprunta pour faire vos honneurs — ni moine, ni abbé, ni chapelain, ni croix ; — ainsi fallut-il sortir de cette belle façon. — Peut-être plus de vingt fois avant d'être à la porte [de la ville ?], — on entendit des gens qui criaient à haute voix : — « Voilà qu'on va enterrer le corps d'un huguenot! »

L'OMBRE

Et, quand je fus à Nant, comment fit le Chapitre?

ANTOINE

On voulait vous enterrer, Monsieur, avec la mitre, — la crosse dans

La crosse dins la man, habillat en prelat,
Mais vostres hérities refuserou tout plat [1].

L'OMBRE

A-ton jamais plus vu semblable ingratitude ?
Je ne soy qu'apeller un procedé si rude.
Je te puis assurer que ces vilaines gens
Ont eu de mon dequoy plus de cent mille francs,
Et principalement quatre belles chapelles [2] :
Je croy qu'en ce peïs on [n']en voit pas de telles,
Et après tout cela m'enterrer en coquin !

ANTOINE

Se vous oguesses vist, semblabes un foquin.
Vous ovien moilloutat comme un pichot mainatge,
Sans vous laissa dubert soulomen lou visatge.
Enfi vous au traitat comme un gay artisan,
Comme un simple pillard, comme un vrai païsan.

la main, costumé en prélat; — mais vos héritiers refusèrent tout net [de le faire].

L'OMBRE

A-t-on jamais vu ingratitude pareille ?— Je ne sais comment qualifier un procédé si rude.—Je te puis assurer que ces vilaines gens—ont eu de mes biens plus de cent mille francs, — et surtout quatre belles chapelles.— Je crois bien qu'on n'en voit pas de telles en ce pays.— Et après tout cela m'enterrer comme un coquin !

ANTOINE

Si vous aviez vu cela, vous étiez semblable à un faquin.— On vous avait emmaillotté comme un petit enfant, — sans vous laisser seulement le visage à découvert.—Enfin on vous a traité comme un mince ouvrier, — comme un simple pillard (second berger d'un grand trou-

[1] Une édition toulousaine (Antoine Navarre) dit :

Habillat en prélat, la crosse dins las mas,
Mes bostres héritiers nou ba boulguerou pas.

Il existe, en outre, d'autres variantes de ce passage.

[2] On nomme chapelle l'ensemble des ornements et des vases sacrés nécessaires à un prélat pour l'exercice de son ministère.

Ma mouillé que sovès que fa toujours la bauje,
Disié que vostre corps ero une barbarauje[1] . . .
Tout escas an pagat à Moussur lou vicary
Un tiers de ce que cal per vostre mortuary.

L'OMBRE

Et les prêtres voisins furent-ils bien payés ?
Les fit-on bien dîner ? Furent-ils deffraiés ?

ANTOINE

Quand ajeron cantat lou *Requiem* et lou reste,
Leur douneron cinq sols per ana faire feste.
Jeuchas s'ambé cinq sols elles et leurs goujats
Oviau gaire de bé per remply leurs fafachs !

peau), comme un véritable paysan. — Ma femme qui, vous le savez bien, fait toujours la folle, — disait que votre corps était une masquette. — A peine a-t-on payé à Monsieur le vicaire — un tiers de ce qui est dû pour les frais de votre mortuaire.

L'OMBRE

Et les prêtres du voisinage furent-ils bien payés ? — Les fit-on bien dîner ? Furent-ils défrayés [enfin] ?

ANTOINE

Lorsqu'ils eurent chanté le *Requiem* et le reste, — on leur donna cinq sous pour aller festoyer. — Jugez si avec cinq sous, eux et leurs valets — avaient de quoi emplir leur ventre (littéralement : *gésier*). —

[1] Dans le ms. original, on lit :

L'OMBRE

Et les prêtres voisins furent-ils bien payés ?
Les fit-on bien dîner ? Furent-ils défrayés ?

ANTOINE

Ma mouillé, que savez que fa toujours la bauje,
Disié que vostre corps ero une barbarauje.
Quand agueron cantat lou *Requiem* et lou reste,
Leur donneron cinq sols per ana faire feste.

Nous savons cru devoir modifier un peu, par la transcription de ces deux der-

Un calguet que bailés[1] son debit per un ferre,
Que son choval perdet en dovolan un serre,
Piey poudié, per ma fé, mettre las dents al croc,
Se quauqu'un nou l'agès couvidat dins lou lioc.
Lou mounde es estounat de veire leur richesse,
Non au pas soulomen fach dire qu'une messe.
Elles au tant mal fach, en un mout, leur debé,
Qu'on au pas méritat d'abeire vostre bé.

L'OMBRE

Si j'usse devigné, j'aurois esté plus sage,
J'aurois donné mon bien à un meilleur usage.

ANTOINE

Devias abé dounat aquellés ournoméns
A Saint-Pierrés, Saint-Jacques[2] ou à quaqués couvens ;

L'un d'eux dut laisser son écot pour payer la pose d'un fer — que son cheval avait perdu en descendant de la montagne ; — puis il aurait pu, ma foi, mettre ses dents au crochet, — si quelqu'un ne l'eût convié dans le pays. — Tout le monde est surpris de voir que, malgré leur richesse,— ils ont à peine fait dire une seule messe.—En un mot, ils ont si mal fait leur devoir — qu'ils n'ont pas mérité de posséder votre bien.

L'OMBRE

Si j'avais deviné, j'aurais été plus sage. —J'aurais fait un meilleur usage de mon bien.

ANTOINE

Vous auriez dû donner ces ornements — à Saint-Pierre, à Saint-Jacques ou à quelques couvents. — Ou vous deviez pour le moins fon-

niers vers, le texte du vieux manuscrit. Celui-ci, qui les place immédiatement après l'interrogation de l'Ombre sur les prêtres du voisinage, suppose de la part du scribe ou une distraction ou une lacune qu'il serait difficile de combler aujourd'hui. La transposition proposée, sans faire disparaître entièrement la lacune, donne à cette partie du dialogue plus de logique et de clarté.

[1] Ms. *bailesse.*

[2] Saint-Pierre, autrefois l'église de l'abbaye, est actuellement la paroisse, et Saint-Jacques, la paroisse ancienne, est devenue, depuis la Révolution, une remise ou affenage.

Ou devias, per lou mens, fonda quaque capelle,
Non pas laisa mousi l'argen dins l'escarcelle.

L'OMBRE

La Parque me surprint dans mon aveuglement,
Je n'étois pas à moy quand je fis testament.
J'aurois donné d'argent pour marier des filles,
Mais je n'eus pas le temps de régler mes cauquilles.

ANTOINE

Quand on vol fa quicon, val may puleu que tard.
Non cal pas espera l'houre de son depart.
Quand vesias que Pluton vous dounavo l'alarme,
Per qu'on sonjabés-vous al salut de vostre arme?
S'ojesses cresegut lou Mansou [1] amay yeu,
Quand vous advertissian, encaro serias vieu.
Nautrés disian ve prou: « Tout lou mondé vous cride
Qu'aquel vilen tobac vous coustora la vide. »
Yeu vous disié toujours: « Quitas-me Monpellié [2],

der quelque chapelle, — et non pas laisser moisir l'argent dans [votre] escarcelle.

L'OMBRE

La Parque me surprit dans mon aveuglement. — Quand je fis mon testament, je n'étais pas à moi. — J'aurais donné de l'argent pour marier des [jeunes] filles; — mais je n'eus pas le temps de régler mes coquilles.

ANTOINE

Lorsqu'on veut agir, mieux vaut plus tôt que plus tard; — il ne faut pas [pour cela] attendre l'heure du départ. — Quand vous avez vu que Pluton vous donnait l'alarme, — pourquoi ne pas songer au salut de votre âme? — Si vous nous aviez cru, le métayer et moi, — quand nous vous prévenions, vous seriez encore en vie. — Nous vous disions bien assez: « Tout le monde vous crie — que ce vilain tabac vous coûtera la vie. » — Je vous disais toujours: « Quittez-moi Montpellier,

[1] *Lou Mansou* (*Mansard*, dans Sauvages), nom qualifié d'un serviteur attaché à une maison de campagne (*mansio*), métayer, sorte de valet de ferme supérieur.

[2] L'abbé Dom de Febvre résidait habituellement à Montpellier, ou, du moins, dans une maison de campagne aux alentours de cette ville.

Vous pourtarés milhou dedins vostre abadié.
Vous savés qu'aquel er vous es plus favourable;
Se lay demouras may vous rendrés incurable.»
Yeu vous ou disié tout en servitour fidelle,
Mais vous erés charmat en vostre pastourelle [1].

L'OMBRE

Je t'avoue que j'ay très-mal fait mes affaires,
De n'avoir pas suivy tes avis salutaires;
Je vois bien que tu m'as averty fort souvent,
Mais j'étois fort fâché contre certains de Nant,
Que je croiés consens dedans la perfidie
Que mon neveu joua dedans mon abeïe.

ANTOINE

Quand de particuliers vous aurien be fach mal,
Non abias pas subjet d'ahi [2] lou général.
Car quand vostre nebout, ambé aquelle canaille,
Vous abien tout pillat, jusques à une maille,

— vous vous porterez mieux dans votre abbaye. — Vous savez que cet air vous est plus favorable. — Si vous restez par là-bas davantage, vous vous rendrez incurable. » — Je vous disais tout en fidèle serviteur; — mais vous étiez sous le charme de votre pastourelle.

L'OMBRE

Je t'avoue que j'ai très-mal fait mes affaires, — de ne pas avoir suivi tes bons avis. — Je vois bien que tu m'as averti fort souvent; — mais j'étais fortement fâché contre certaines [personnes] de Nant, — que je croyais de connivence dans les tours perfides — que joua mon neveu dans mon abbaye.

ANTOINE

Quand même quelques particuliers vous auraient fait du mal, — vous n'aviez pas sujet d'en vouloir à la généralité des habitants; — car lorsque votre neveu, avec cette canaille, — vous avaient tout pillé

[1] Variante dans nombre d'éditions :

En servitour fidel, you vous ou disiò tout,
Mais vous vous en risias, sans me respondre mout.

L'on évite ainsi les quatre rimes féminines qui sont une faute dans le ms, mais le trait manque. — [2] Ms. *auare*, qui ne nous semble donner aucun sens

S'on ajessés abut secours des habitants,
Vous fasien tout al cop las rendes de dex ans...
Aquelle obligatieu voulié sa recompense,
Mais vous n'avés jomay fach cap de difference [1]
D'aquelles que vous an servit ou nousegut.
Atabé, per ma fé, s' ieu agés cresegut
Que ma peine fougués estade mal pagade [2],
[Vra]is, aurié may aimat fa vale mon aïsade [3].

L'OMBRE

Quoy ! ne t'ay-je pas fait un honnête légat ?

ANTOINE

Que diablé me servis, quand ou n'au [4] pas paguat?
Aquo me rendra bé, certes, la cambe dreche.

L'OMBRE

[Ah !] quelle conscience !

jusqu'à la dernière maille, — si vous n'aviez reçu un secours des habitants, — on vous aurait volé (?) tout à la fois les rentes de dix années. — Ce service voulait bien une récompense ; — mais vous n'avez jamais fait aucune différence — entre ceux qui vous ont servi et ceux qui vous ont nui. — Aussi bien, par ma foi, si j'eusse cru — que ma peine fût aussi mal payée, — vraiment, j'aurais mieux aimé faire valoir ma bêche.

L'OMBRE

Quoi ! ne t'ai-je pas fait un legs honnête ?

ANTOINE

A quoi diable me sert-il, puisqu'on ne l'a pas payé?— Cela, certes, me rendra la jambe bien droite !

L'OMBRE

Ah ! quelle conscience !

[1] Ce passage, composé de vingt vers, manque dans tous les exemplaires que nous avons eus sous les yeux.

[2] Ms. *tant mal pagade.*

[3] Variante : Vous aurié bé quittat per fa vale l'aissado.

[4] Variante dans le ms. : *quand ou m'au res pagat.*

ANTOINE

Non l'au pas trop destreche.
Se que m'avés dounat se passerié be prou;
Non au pas atapauc pagat Cagaraulou.

L'OMBRE

Ha bien ! sois assuré que cette vilanie
Ne demeurera pas fort longtemps impunie ;
Je suis au désespoir que tu sois mécontant,
Mais je ne puis rien plus dans mon estat présent.
Adieu, mon cher, adieu, le jour s'en va paroistre.
Il se faut séparer, souviens-toy de ton maistre.

ANTOINE

Yeu vous couvidarié de fairé un bon repas,
Mais, piey que vous sés mort, saique non mangeas pas [1];
Yeu vous farié tasta de bon vi de la Prade [2],
Car al sellié n'aven une grosse boutade ;

ANTOINE

Ils ne l'ont pas trop étroite. — Ce que vous m'avez donné serait encore passable. — Ils n'ont pas non plus payé *Cagaraulou*.

L'OMBRE

Eh bien ! sois assuré que cette vilaine conduite — ne demeurera pas longtemps impunie. — Je suis au désespoir que tu sois mécontent. — Je ne puis malheureusement rien de plus dans mon état actuel. — Adieu, mon cher, adieu. Le jour va venir, — il nous faut séparer; souviens-toi de ton maître.

ANTOINE

Je vous convierais bien à faire un bon repas ; — mais, puisque vous êtes mort, sans doute vous ne mangez point. — Je vous ferais goûter du bon vin de la Prade, — car nous en avons au cellier une grosse

[1] Un exemplaire provençal (Avignon, 1862) ajoute :

Se vous avias lési, avant de voun' ana,
Fumarias uno pipo ben pleno de taba.

[2] Ténement de la Prade, en aval de Nant, au pied du roc Rantais, sur la rive droite de la Dourbie; il comprend des coteaux ensoleillés, où se voient encore d'excellentes vignes.

Aquest' an, al revès, qu'aven de vy modur[1],
Vous sés mort, pauroman ; lou diable lou malhur !

L'OMBRE

Je ne bois plus de vin.

ANTOINE

Adieussias donc, pecaire !
Recoummondas-me fort, se vous plai, à moun paire.

L'OMBRE

Je ne le connais pas. Te ressemble-t'y fort ?

ANTOINE

Me sémble tout caguat : lou trouvorès d'abort.

tonne. — Cette année, au revers des autres, nous avons du vin mûr, et vous êtes mort, hélas ! (à la lettre : pauvrement (?)) Au diable le malheur !

L'OMBRE

Je ne bois plus de vin.

ANTOINE

Adieu donc, hélas ! Recommandez-moi fort à mon père, s'il vous plaît.

L'OMBRE

Je ne le connais pas ; te ressemble-t-il fort ?

ANTOINE

Il me semble tout ch.... : vous le trouverez tout d'abord, — et l'y

[1] Variante : Lou trouborias fort bon, parce qu'es pla madur.
Une édition en dialecte toulousain (Ant. Navarre) ajoute :

Vous foriau réjoui, pusqué tout s'oy aboundo.

L'OMBRE

Les morts ne mangent pas, au moins dans l'autre monde

ANTOINE

Be cal que sieguen pla per que nou tournoun pas.

L'OMBRE

Il te faut, mon ami, les venir voir là-bas.

Lay lou counouyserés al miech d'une millasse,
Qu'es estat comme yeu une grosse bestiasse.
Demandas à Pluton lou cantou des grouliés ;
Aqui lou trouvarés qu'adove de souliés.
Diguas-ly, se vous play, qu'on esteray pas gaire,
Per lou tené joyous, de l'y monda ma maire[1].

FIN DE L'OMBRE (*sic*).

reconnaîtrez entre un gros millier ; — il a été comme moi une grosse bête. —Demandez à Pluton le coin des savetiers; — là, vous le trouverez qui raccommode des souliers. — Dites-lui, s'il vous plaît, que je ne tarderai guère — à lui mander ma mère, pour le tenir en joie.

FIN DE L'OMBRE

[1] Une édition provençale ajoute pour finir :

Yeu que souy tout soulet comme un paoure orphelin
Et que dins aquel temps d'argent non aurai gairé,
Per passa l'Acheron, coume poudray dounc faire,
Quand la mort de meis jours abourara la fin ?
Me faudra douc resta au bord d'aquello rado ?
Voou aprenne à nada et passaray per ren.
Vaqui de la façoun qu'espargnaray d'argen
Et que regalarai toutei mei camarado.. ..

Ce qui n'a aucun rapport avec le motif du Dialogue.

A PERPAU DE BOUCHERIE

La paura umanitat, couma la garrigalha,
Coungrilha mai que mai que d'arrabugassìs,
E tout aco vieu, aima ou crei d'aimà, patìs
De set, de fam, d'enveja, e l'ourguiol l'estanalha ;

Viveja una sasoun, pecaire ! pioi mourìs,
Quitant en souvenença un pessuc de cendralha
Qu'un mingre ventoulet escampilha, e sa dralha
S'escrafa d'aiça-val.... Pamens an agut vist

E vesen, per bonur ! nosta maire Natura
Aubourà, 'n çai en lai, d'ataus, d'estampadura
Tala que lous abaus n'an pas ime de tout.

Soulament quand l'aubràs sus la terra s'alaira,
Desmatat per lou tron ou d'un cop de manaira,
Lous nanets espantats n'en canoun la nautou [1].

A. LANGLADE.

A PROPOS DE BOUCHERIE

La pauvre humanité, ainsi que la garrigue,— ne produit en général que des êtres rabougris,— et tout cela vit, aime ou croit aimer, souffre — de soif, de faim, d'envie, et l'orgueil le torture ;

[Tout cela] végète une saison, et puis meurt, hélas ! — laissant en souvenir une pincée de scories — que le moindre petit vent dissipe, et sa trace — s'efface d'ici-bas... Pourtant on a vu

Et nous voyons, heureusement ! notre mère Nature — élever, çà et là, des colosses, de dimension — telle que les genêts ne peuvent jamais s'en faire une idée.

Seulement, quand l'arbre est étendu sur la terre, — séparé du tronc par le tonnerre ou par un coup de hache, — les nains ébahis en mesurent la hauteur.

A. LANGLADE.

[1] Languedocien (Lansargues et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

VARIÉTÉS

DE LA SUBSTITUTION DU *D* A L'*L*

M. l'abbé Célestin Malignon a bien voulu adresser à la Société pour l'étude des langues romanes une poésie provençale qui a été lue en séance du 4 juillet, et qui a pour titre *la Bataio de Muret*. Cette pièce contient un exemple curieux de la substitution du *d* à l'*l* étymologique initial :

Mount-fort hou vei, se percepito
Plen d'envanc. Lou crousa l'imito
E, zou, sus Aragoun que fugis esfraia.
N'aguèron qu'à lou coussaia,
Dóu camp trespassant li *demito*.
E lou Comte de Fouis e lou Comte Ramoun
Leissèron tout à l'abandoun,
S'esvalissènt davans Simoun.

M. Malignon, qui s'est déjà fait un nom dans la littérature contemporaine, est originaire de Russan (Gard), village de la partie provençale du Languedoc. Il est donc probable que *demito*[1] (limite) représente une prononciation locale, et, s'il est permis de jouer sur le mot, limitée[2]. Elle a des équivalents dans les formes, *lentilha* et *dentilha* (lentille), *beligàs* et *bedigàs* (agneau d'un an ; au figuré, bonne personne) ; *oulour* et *oudour* (odeur), *lensòu* et *densòu* (drap de lit, linceul), *lintrà* et *dintrà* (entrer), etc., qui sont assez communes en Languedoc et que je crois avoir signalées pour la première fois[3]. L'auteur de *la Bataio de Muret* aurait pu enfin écrire *deissà* aussi bien que *leissà* (laisser), car ce verbe s'accommode de l'une et de l'autre consonne. C'est l'influence du français qui tend à faire actuellement prévaloir la seconde dans le langage et la littérature écrite[4].

En citant ces divers exemples, je signalai *paraudo* pour *paraulo*,

[1] Il faudrait écrire *demita*, pour être d'accord avec la prononciation de Russan, où, comme en beaucoup d'autres variétés du provençal, on n'emploie que la finale féminine en *a*.

[2] Le dictionnaire de M. Mistral la mentionne, sans en citer d'exemple.

[3] *Revue des langues romanes*, 3e série, VI, p. 99. Je n'eus pas l'idée de signaler alors *bedigàs* = *beligàs* et *oudour* = *oulour*.

[4] Le *d* semble persister à l'exclusion de l'*l* dans le narbonnais, si j'en crois la comédie de *Narcisso* (Montpellier, Firmin et Cabirou, 1883 ; in-8°), que vient de publier M. Adam Peyrusse :

Que bouliò t'i *daissa* dos annados finidos (p. 5).
Daissen acòs joust pèds. Mando-lou proumena (p. 43).

qui se lit dans un poëme inédit sur Joseph, donné à la bibliothèque de la Société par M. Maurice Faure. Le texte de ce poëme appartient vraisemblablement à la fin du XVIIe siècle; mais un récépissé de l'an 1520, publié par M. l'abbé Albanès dans sa monographie du *Couvent royal de Saint-Maximin*, contient la forme *podiza* [1] (quittance, reçu, décharge), tandis que le *Lexique roman* de Raynouard n'avait fait connaître que la forme en *l* (polissia) [2].

Une harangue provençale sur les désordres du temps, lue en 1489 par Adam Vento, dans la maison de ville de Marseille, et reproduite par Ruffi [3], renferme la forme *expelir*, chasser, expulser, donner congé, faire partir (lat. *expellere*) (et eran expelitz et mes fora del dich conseilh, et en leur luoc fossan ellegitz altres plus propices), bien connue de l'ancienne langue, alors que, par suite d'un de ces changements où le caprice de l'oreille et la tyrannie de la mode poétique jouent leur rôle, la littérature actuelle préférerait employer *expedir*, réservé par le moyen âge au sens de expédier, faire partir, envoyer au dehors, et rattaché au latin *expedire*.

Quoi qu'il en soit, l'exemple de M. Albanès nous reporte au XVIe siècle, au déclin de la langue médiévale, qui, elle, peut alléguer en faveur de la mutation du *d* en *l* le nom du troubadour Guillaume de Saint-Didier, appelé Guillaume de Saint-Leydier dans sa biographie :

« Guillems de San Leidier fo us rics castelas de Noaillac de l'avescat del Puoi Santa Maria... »

« Et anarai a San Leidier, a maio d'En Guillem... »

« La marqueza s'aparelhet gent e be, e mes se en la via ab sas donzelas e sos cavaliers; e venc s'en a san Leidier e i descavalquet. »

« Auzit aves d'En Guillem de San Leidier qu'amava la comtessa de Polonhac... [4] »

Même mutation dans le nom du troubadour Gausserand de Saint Leydier, qui fut, dit son biographe, « filh de la filla d'En Guillems de Saint Leidier [5]. »

La petite ville de Saint-Martin-de-Londres, dans le département de l'Hérault, atteste la même transformation. Elle doit la seconde partie

[1] *Revue des langues romanes*, 3e série, VI, p. 99.

[2] *Podiza* a été francisé en *podixe* dans un texte publié par M. l'abbé Albanès, p. 119-121 de ses *Documents inédits* sur le couvent de Saint-Maximin (*Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan* (t. XI, supplément, p. 121).

[3] *Histoire de la ville de Marseille*, etc., 2e édition. Marseille, Henri Martel, 1696, t. II, p. 333-340.

[4] Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours*, V, 207, 208, 209.

[5] Raynouard, *Ibid.*, V, 163.

de son nom aux loutres, jadis très-fréquentes dans ses environs. Les chartes et les textes topographiques l'appellent tour à tour *Lundres*, *Lundras*, *Lundrias*, et *Dundres*, *Dundris*, *Dundrias* et *Dundras* [1].

L'alternance de l'*l* et du *d* n'existait pas seulement au moyen âge. Comme la plupart des mutations du langage actuel, on peut en retrouver des traces dans le latin de l'époque romaine : *Lacryma* (larme) avait un doublet dans la forme *dacryma*, justifiée par le grec δάκρυμα. L'*amylum* latin (grec ἄμυλον) est devenu *amydon* en français et *amidoun* en langue d'oc. La cigale, ce gracieux emblème des poëtes provençaux, — M. l'abbé Malignon est de ceux qui sont destinés à la porter un jour [2], — est nommée *cicada* par le latin classique, mais le français *cigale*, l'italien *cigala*, le castillan et le portugais *cigarra*, s'expliquent par le doublet latin *Cicala*, qui se lit dans les Ερμήνευματα καὶ Καθημερινὴ ὁμιλία, publiés en 1872 par M. Boucherie, d'après les manuscrits de Montpellier et de Paris [3].

Alph. Roque-Ferrier.

DE L'ORIGINE DE LA LUNE

Si l'on en croyait la tradition populaire de certaines parties du midi de la France, la lune serait un soleil éteint, un soleil, dis-je, qui, après avoir jadis illuminé toutes nos journées, n'aurait plus été bon qu'à éclairer la nuit.

M. le docteur Espagne recueillit en 1873, à Aspiran (Hérault), un

[1] Cette constatation a été faite par M. l'abbé Léon Vinas, p. 100 de sa *Visite rétrospective à Saint-Guilhem-du-Désert* (Montpellier, Seguin, 1875, in-12), en dehors de toute tendance philologique.

Moins bien informé que lui, M. Eugène Thomas n'admet dans son *Dictionnaire topographique de l'Hérault* que l'exemple *Eccl. S. Mart. de Drundras*, tiré d'une bulle du Pape Calixte II.

Malgré l'existence des formes bas-latines *faida* (tort, injustice) et *faiditus* (exilé, proscrit), je serais tenté de voir dans *faidia* (tort, injustice), *faidiment* (révolté), et *faidir* (proscrire, bannir), des formes parallèles à *falha*, *falhiment* et *falhir*. Les significations des deux séries sont, d'ailleurs, assez étroitement apparentées.

[2] Les majoraux du *Félibrige* ont le droit de porter une cigale d'or, et les mainteneurs une pervenche d'argent.

[3] Paris, Imprimerie nationale, 1872, in-4°, p. 147 et 295.

dicton rimé où cette croyance apparaît d'une manière très-explicite[1]. J'ai signalé plus tard, dans la *Revue des langues romanes,* un petit travail provençal de M. Jean Brunet[2] et un vers rouergat de M. Louis Alvergne[3] qui attestent, à leur tour, l'existence de traditions similaires dans le Comtat Venaissin et le bas Rouergue.

Une étude *sur la Langue provençale à l'occasion des œuvres de Bellot,* placée, en 1831, par Louis Méry[4], en tête de l'édition des vers du poëte marseillais, contient une quatrième affirmation de cette singulière croyance :

« Écoutez sur les places de nos villages, où s'élève l'ormeau de Sully, les conversations de nos paysans, réunis, le dimanche, devant l'église jusqu'au coup de cloche du *rabayé.* Sancho Pança inventa-t-il des proverbes où la sagesse des nations se soit mieux condensée ? Quelle différence entre nos agriculteurs, à l'esprit si délié, à l'intelligence si observatrice, et ces paysans du nord de la France, qui, par leur stupide attitude et la parcimonie de leurs idées, fournissent des arguments à peu près péremptoires aux malheureux partisans du matérialisme ! Chez nos agriculteurs vous trouverez absence de gaucherie, rapidité d'observation, vivacité de répartie, un langage pittoresque, poétique, souvent aiguisé en pointes, réjouissant d'ironies et saupoudré de dictons populaires et de proverbes. L'accent, l'intonation y luttent de finesse avec la pensée ; c'est l'un d'eux qui disait à son fils : *Lou bouen Diou avie dous souleous ; n'en tenie un marri dins un cantoun : un jour vouguet faire qu'auquaren d'aqueou marri souleou, n'en faguet la luno*[5].

» Mais il ne faut pas que les étrangers s'imaginent que les Provençaux passent leur temps à se dire des injures relevées par un esprit éminemment satirique ou à faire un échange de proverbes : il y a place pour de bien plus douces occupations, parmi ces peuples im-

[1] *Proverbes et Dictons populaires,* dans la *Revue des langues romanes,* 1re série, IV, 620.

[2] *Bachiquello e Prouvèrbi sus la luno.* Avignon, Aubanel, 1876, in-8°, p. 3.

[3] *Los Flous dé la mountagno,* poésies. Rodez, de Broca, 1880, in-12, p. 72.

[4] Louis Méry, frère de l'auteur de *la Guerre du Nizam,* a laissé, entre autres ouvrages, une *Histoire de Provence,* un livre sur *Salvien,* l'*Histoire des actes et délibérations de la ville de Marseille,* etc. Il est mort au mois de mars 1883.

[5] (Le bon Dieu avait deux soleils ; il en tenait un dans un coin : un jour il voulut faire quelque chose de ce mauvais soleil, il en fit la lune.)

pressionnables, qu'entoure une nature admirable par ses contrastes...[1] »

Cet éloge de la vivacité méridionale, de l'esprit attentif et délié des agriculteurs de la Provence, opposés à la « stupidité d'attitude, à la parcimonie d'idées des paysans du Nord », est trop poétiquement dithyrambique, trop marseillais, en un mot, pour ne pas éveiller le sourire du lecteur. Mais le témoignage qu'il contient n'en a pas moins son prix, car il permet de constater aux environs de Marseille l'existence de la tradition qui subsiste encore à Aspiran (Hérault), dans le Comtat Venaissin et le Rouergue[2].

Alph. ROQUE-FERRIER.

[1] Louis Méry, *de la Langue provençale, à l'occasion des œuvres de Pierre Bellot*, en tête des *Obros completos de Pierre Bellot*, *coumpousados de pouesios prouvençalos* (*editien poupulari*). Marseille, Feissat et Demonchy, 1841 ; quatre in-12 (t. Ier, p. 16 et 17).

[2] A Nimes, me dit M. Louis Roumieux, *la luno es un soulèu qu'a perdu sa perruco*, c'est-à-dire ses rayons. Elle est, d'ailleurs, *lou soulèu di lèbre* (le soleil des lièvres) dans toute la Provence.

Les soldats disent parfois que *la lune est un soleil retraité*.

BIBLIOGRAPHIE

Denkmæler der provenzalischer Literatur aud Sprache zum ersten Male herausgegeben von Hermann Suchier. Ester band. Halle, Max Niemeyer, 1883; in-8°, XVI-648 pp.

Le recueil dont j'ai le plaisir d'annoncer ici le premier volume est appelé à rendre de grands services aux études provençales. Des textes de toute nature et de tout âge y sont rassemblés. J'ajoute que tous sont publiés avec un soin extrême et accompagnés de tous les éclaircissements et de tous les commentaires désirables, au triple point de vue de la bibliographie, de l'histoire littéraire et de la langue. L'étude des sources a été surtout l'objet de recherches approfondies, tant de la part de M. Suchier que de celle de M. Rhode, auteur d'un bon travail, qui clot le volume, sur la curieuse chronique dont un texte catalan a été publié par M. Amer, sous le titre de *Genesi de scriptura*, et un texte gascon, malheureusement incomplet, par MM. Lespy et Raymond, sous celui de *Récits d'histoire sainte*[1], chronique dont M. Suchier publie à son tour, dans ce même volume, d'après cinq mss., toute la partie qui correspond à l'*Évangile de Nicodème*.

Le ms. 1745 de notre Bibliothèque nationale a fourni une notable partie, le tiers environ, du contenu du volume de M. Suchier. Huit autres mss. de Paris ont été mis à contribution, mais dans une mesure assez restreinte. Les bibliothèques d'Angleterre et celles d'Italie ont fourni un contingent important.

Ce premier volume du recueil de M. Suchier accroît déjà considérablement notre connaissance de la littérature provençale. Tout ce qu'il renferme était, non-seulement inédit, mais encore en partie inconnu[2]. Ce dernier cas est, par exemple, celui des pièces publiées sous les nos VI, IX, X, XI, d'après un ms. de Londres, qui contient aussi une copie d'un ouvrage que l'on avait cru jusqu'à présent ne nous avoir été conservé que dans le seul ms. 1745 de la B. N., à savoir le poëme sur la Passion du Christ et sa descente aux enfers, tiré de l'évangile de Nicodème, poëme que M. Suchier a publié en tête de son recueil, et dont il a démontré que la partie correspondante

[1] Voyez. *Revue des l. r.*, *t.* XI, 206, et XII, 293.

[2] Cela n'était déjà plus absolument vrai lorsque le volume de M. Suchier a paru Tandis, en effet, qu'il s'imprimait, on publiait ou l'ou faisait connaître, par des analyses ou des extraits, en France, en Italie et en Allemagne, quelques-unes des pièces que M. Suchier avait dû se flatter de mettre au jour le premier.

de la chronique (*Genesi de scriptura*) plus haut mentionnée n'est qu'une simple mise en prose.

On ne peut s'attendre à ce que, dans un si gros volume, en des textes si nombreux et si variés, une éditeur, si habile et si soigneux qu'il soit, atteigne du premier coup, dans tous les détails, à la perfection. Il y a donc par-ci par-là des passages qui réclament, pour devenir intelligibles ou corrects, de nouveaux efforts de la critique ; d'autres qui paraissent susceptibles d'être lus ou interprétés autrement que ne l'a fait M. Suchier; des leçons enfin qu'il s'est peut-être trop hâté de modifier. Les loisirs m'ont manqué pour soumettre à un examen minutieux et approfondi la publication de M. Suchier. Je me bornerai à lui soumettre ici quelques doutes et quelques remarques, faites au cours d'une première lecture, en suivant l'ordre dans lequel les pièces se suivent dans le volume, dont j'indiquerai en même temps la composition.

I. *Évangile de Nicodème*. P. 1. V. 42 « non atrobam. » J'aurais gardé *o ; que* ne fait pas difficulté ; ce mot est ici conjonction et non pronom relatif. Rien de plus conforme à la syntaxe populaire de la langue d'oc.

70. J'aimerais mieux supprimer *que* que de corriger *letrans*. De même v. 860, *si co la letra nos* me semble préférable à la correction adoptée.

245. *que nos crezem*. Je ne crois pas que l'explication proposée en note soit la vraie. Ce membre de phrase me paraît être le complément de *causas :* les choses que nous croyons, *en lesquelles nous avons foi*.

302. Je corrigerais plutôt:

Mas sel qu'al mon a son albire
Fach e trastot poder donat
Als homes a sa (*ou* a lor) voluntat
De far lo be o far lo mal.

476. *el mon* est une correction inutile. Je rétablirai *elluoc* (= *en luoc*), locution bien connue et qui a cours encore (nulle part).

493. *del*, pour *de lo*, comme ailleurs *als* pour *a los*, etc., est peut-être une correction inutile. D'autres textes présentent ce maintien de la forme pleine en pareil cas.

775. J'aimerais mieux *aus esta*.— 831. Ici encore je ne vois pas la nécessité de la correction *: lo heretet* me paraît préférable à *l'aheretet*.

921. J'aurais supprimé *car* et conservé *perdi*. — 991. *Ses* pour *se* (*si*), devant une voyelle, est une forme qui se rencontre en d'autres textes, par exemple *Flamenca*. On pouvait donc ici la conserver.

926. Corr. *vol*, et au vers suivant *morir' ab?*

1155. *Si aysso hoc* aurait pu rester. Cf. *Revue des l. r.*, t. XXII, p. 242.

1916. Je ne crois pas que *lo* soit ici le pronom neutre sujet. J'y vois un adverbe (= *là* ou *alors*), dont il y a d'autres exemples, peut-être, dans ce texte même, aux vers 1253 et 2421.

2350. Supprimer le point : *co* du v. suivant se rapporte à *tals* du v. 2347.— 2509. Je lirais avec le ms. *gessom* (= *ges on*): Il n'y aura pas [de lieu] où il pleuve.

2642. La leçon du ms. *soplueg* est peut-être à conserver, au moins dans sa dernière partie (*lueg* = *locet?*).

2645. Corr. *De* en *E?*— 2682. *no'n*. Pourquoi pas *non* simplement?

II. *Les Sept Joies de la Vierge,* poëme anonyme de 370 vers, publié d'après les mss. 1745 et 25415 de la B. N.

V. 73. Le sujet de *dis* est certainement *nostre senher*. Cf. *Matth*. XI, 11. — 182. Je mettrais un point-et-virgule après *portet,* le sujet de *ufri* ne pouvant être que *Maria*. —318. L'explication proposée en note me paraît à rejeter: *de,* ici, comme au v. 320, a toute sa valeur prépositionnelle.

III. *Traité en prose sur la confessiun* (ms. 1745). Il existe de ce petit ouvrage un second texte, dont je dois la connaissance à une obligeante communication de M. Germain, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, et que je me suis fait un devoir de signaler à M. Suchier, afin qu'il puisse l'utiliser pour les *addenda* de son second volume. Ce texte est contenu dans le ms. 11795 de la B. N. (Cartulaire de Montpellier). A en juger par le court extrait qui m'en a été communiqué, je le crois meilleur que celui du ms. 1745.

L. 32. *asaliadors*. Je soupçonne ici un dérivé de *saliva* ou une altération de *saludador*. Voy. ce mot dans les dictionnaires catalans et espagnols. Sur les pratiques des *saludadors* on peut consulter les *Mémoires de la Société littéraire et scientifique des Pyrénées-Orientales,* t. XIV, p. 117.

IV. *Calendrier* (ms. 1745) P. 107. Publication intégrale, sauf les fragments que M. Bartsch avait déjà donnés dans ses *Denkmæler*. de ce curieux document. M. Suchier s'est borné à collationner ces fragments. Le lecteur lui aurait su plus de gré de les comprendre dans son édition.

V. *Vie de saint Alexis* (ms. 1745). P. 125. — V. 31. lis. *queus*. — 107. *lo lur* semble préférable. Ou corr. *tot lur?* — 275. *iei* ne découle pas immédiatement de *i*, mais de *ii* (Cf. *Revue des l. r.*, XIII, 116). C'est la source du moderne *ie*. — 440. Corr. *pro?* — 527. *quez*, lis. *quem*. Le *z* n'est ici qu'un signe abréviatif, que M. Suchier connaît bien, et qui peut tenir lieu ou d'une *m* entière ou du dernier jambage

de cette lettre.— 966. *Sains* n'a ici qu'une syllabe, conformément à la prononciation moderne. La correction proposée est donc inutile.

992. Il semble indispensable de conserver *aquela*. On peut corriger *de meus*, ou, mieux, prononcer *praquela*, contraction dont on a des exemples plus anciens.

VI. *Traduction du poëme français des XV signes de la fin du monde* (ms. de Londres, Brit. Mus. Harl., 7403).

VII-VIII. *Deux Traductions de la légende du bois de la Croix*. Le texte latin de la légende accompagne ces deux traductions, dont la seconde est celle qui suit le *Breviari d'amor* dans les deux mss. qui l'ont conservée, et que l'on a pu dès lors, sans invraisemblance, attribuer à Matfre Ermengaud. Pendant que le recueil de M. Suchier était sous presse, ces deux traductions étaient publiées l'une et l'autre, la première à Rome, par M. Graf, dans le *Giornale di filologia romanza*; la seconde à Munich, par M. W. Meyer, dans son savant mémoire sur la légende du bois de la Croix. Mais ces éditions sont maintenant rendues inutiles par celle de M. Suchier.

P. 169, 11. Je crois qu'il faut lire *cavet*. Le mot existe encore (voy. Mistral et Azaïs), avec une signification toute spéciale (*échanvroir*); mais il a pu s'appliquer autrefois, non-seulement à cet instrument, mais encore à un outil propre à défricher. Il ne paraît pas possible, dans tous les cas, d'accepter l'explication que M. Suchier a cru pouvoir proposer de ce passage.

P. 173, 29. On a au moins un autre exemple de *razim* = rameau. C'est dans le quatorzième des sermons du XIIe siècle que j'ai publiés ici même (XVIII, 127).

P. 183, l. 65. *E quil menara?* est une leçon bien meilleure que celle (*A l quil*) que M. Suchier a préférée. *E* traduit exactement *ergo* du latin.

IX. *Poëme sur l'hyyiène*. C'est une imitation, en vers de huit syllabes, de la lettre apocryphe d'Aristote à Alexandre sur le même sujet, dont M. S. donne en appendice le texte latin d'après neuf manuscrits. Le poëme provençal n'est pas sans mérite. M. Reinsch en avait récemment (*Archiv.*, LXVIII, 9) signalé l'existence, mais il n'en avait rapporté que deux vers.

X. *Le Repentir du pécheur*[1]. Je traduis le titre (*des Sünders Reue*) donné par M. Suchier à cette longue pièce, qui est peut-être la plus intéressante de son recueil. On la connaissait déjà par la mention

[1] Ce pécheur est un hérétique converti.

qu'en a faite et l'extrait qu'en a donné M. Paul Meyer dans l'introduction de son édition des *Novas de l'Eretge*. L'ouvrage, dans son état actuel (il y a des lacunes), comprend huit cent trente-neuf vers de douze syllabes, divisés en dix-neuf laisses monorimes, dont chacune est terminée par un petit vers (six s.) qui rime avec la laisse suivante. C'est, comme on sait, la forme dans laquelle a été composée la première partie de la *Chanson de la Croisade*.

V. 70. Corr. *de fais* (fardeau), ce qui fait disparaître l'irrégularité grammaticale signalée en note.

383. Corr. *ni a mort descausida*.

XI. *Doctrinal de Raimon de Castelnou*. Poëme en alexandrins et en laisses monorimes, comme le précédent, sauf le petit vers. C'est une espèce de compendium de la doctrine chrétienne, que M. Suchier a découvert dans un ms. de Londres, et dont M. Paul Meyer lui a signalé une seconde copie plus complète, la seule qui donne le nom de l'auteur, dans la bibliothèque de lord Ashburnham.

V. 253. Corr. *c'om tema lo senhor*.

246. *car*. Corr. *c'a*.

256. Ne pourrait-on pas lire :

> Car se fas ad autrui tal re *que semblador*
> Non cre que tu sofriscas, un ram d'ergueil *ti cor?*

ricor se trouve déjà en rime un vers plus haut.

301. Corr. *los marritz esguarratz*.

330. *don*, proposé en note, serait une correction inutile, *fiansa* signifiant *garant* aussi bien que *garantie*.

XII. *Serveri de Girone. Poëme sur le mérite des femmes*. M. Suchier donne ici intégralement tout ce qui a été conservé de ce curieux ouvrage, dont Heyse, et après lui Milà, n'avaient publié qu'un extrait.

114. Je lirais *par ja*. Les exemples analogues ne sont pas rares. — 398. *bo*. Lis. *do*. C'est probablement une faute d'impression.

XIII. *Les Sept Joies de la Vierge, par Gui Folqueys* (le pape Clément IV). Poëme de 340 vers, qui paraît ici en entier pour la première fois. Il existe un poëme latin, beaucoup plus court, sur le même sujet, dont l'auteur, d'après le titre, est également Clément IV. M. Suchier, qui a publié aussi cette dernière pièce, croit, contrairement à l'avis de M. Reinsch, que le texte provençal est l'original, opinion à laquelle je me range volontiers.

XIV. *Prière à la Vierge* (ms. 25415). Pièce traduite du français, comme le montre M. Suchier, qui en a habilement restitué l'original.

XV-XVIII. Quatre poésies pieuses, jusqu'ici inconnues, tirées d'un

ms. de Londres : 1. *Los .x. mandamens de la ley.* — 2. *La Oration del pater noster.* — 3. *Letania de sant Pierre de Luxenborc.* — 4. *Chanson en l'honneur de Marie.* Cette dernière pièce n'est pas sans mérite.

XIX. *Tenson entre Aycard et Girard.* — Pièce déjà, mais tout récemment, publiée par M. Hofmann, dans les *Romanische Forschungen.* Elle était jusque-là tout à fait inconnue.

V. 40. Il faut une virgule après *qil mira.*

XX. *Danse* anonyme, mais que M. Suchier attribue avec toute vraisemblance à Guiraut d'Espanha.

XXI-XLVI. Vingt-six pièces tirées du Chansonnier de Cheltenham (ancien Mac-Carthy, N. de M. Bartsch). M. Suchier en avait depuis longtemps annoncé la publication (*Rivista di fil. rom.*, II, 144). Depuis, quelques-unes (les nos 9, 10, 15) ont paru ici même, parmi les autres extraits du même ms. que nous devons à M. Constans. Tout le monde peut lire maintenant, grâce à notre collaborateur et à M. Suchier, tout ce que ce précieux ms. renferme de pièces uniques.

N° 93, v. 8. *ves* pouvait rester. C'est une forme assez commune.

N° 95, v. 3. Même observation pour *quil (= queil, que li).*

N° 341, v. 1. Corr. *teta-bon* (buveur?)? — 4. Corr. *que manja.*— 12. Peut-être, sans majuscules, *si res cap de l'estan.* Il s'agirait de poisson.

18. Peut-être vaudrait-il mieux conserver *fe* (*fecit*) et corriger *ni.*

N° 386, v. 8. Je corrigerais *Del marques d'Est moillér.* Tous les autres vers de cette pièce ont la césure masculine, et ce n'est pas évidemment sans intention. Pour le même motif, je crois qu'il convient de faire porter la correction du v. 29, non sur le verbe, mais sur le sujet (*i ven la domna*). — 30. Corr. *Castelniou ven?*

N° 461, 52. Rétablir *lo cals,* qui est sujet de *a chauzit; digaz* a ici, comme souvent ailleurs, le sens de *demander.*

N° 462, v. 45. *Qu'eu.* Je rétablirai *qu'en breumen.* L'emploi de *en* avec cet adverbe est très-fréquent.

N° 464, v. 4. Rétablir *non ensi* (*eusi?*) et corr. *de?* — 5. Corr. *Que trobet un chabriers?* — 8. Corr. *suffreus (= sofretz vos)?* — 10. Corr. *nos (= no vos) cove?* — 11. Corr. *far von ai.* — 44. Lis. *l'aconsec. Enavanza* est un nom d'homme.

XLVII. *Lettre du prêtre Jean à l'empereur Frédéric* (ms. B. N. 6115). Un ms. de la bibl. de l'Arsenal renferme un fragment d'une autre traduction du même ouvrage, qui a été publié par M. Paul Meyer.

P. 376, ch. 56, l. 24, et p. 383, ch. 63, l. 2. *contimvalmens.* Lis.

contunualmens, en *continiualmens?* — P. 386, chap. 67, l. 10, *si*. Rétablir *s'a* ou corr. *s'o?*

XLVIII. *Évangile de Nicodème en prose*. Voy. ci-dessus, p. 191.

P. 398 (B), l. 2. Corr. *digueram*. Cf. VI, 155, p. 161: *perderam* = nous perdîmes. Ce sont des formes déjà tout à fait modernes.

XLIX. *Prophétie de la Sibylle*. C'est la pièce déjà publiée par M. Milá (*Romania*, IX,353). M. Suchier en donne ici une édition améliorée, où il rétablit l'ordre des couplets, mal observé dans le ms., et où il en supprime deux, lesquels ne sont autre chose qu'un fragment des *XV signes*, interpolé par le copiste.

L. *Libre dels yssemples* (ms. B. N. 25415). Ce n'est qu'un fragment, dont M. Paul Meyer avait déjà publié la moitié dans le *Bulletin de la Société des anciens textes*.

L. 45. *ad una ves*. Lis. *ad un ves* (c'est-à-dire *à un verset.*) Le ms. (j'en ai une copie, comme de presque tous les autres textes provenant des bibl. de Paris que M. Suchier a compris dans ce premier volume de ses *Denkmæler*), le ms. porte *j. ves.* — 62. ms. *penetentia.* — 65. ms. *de carema e de carnal.*

Les textes finissent ici, p. 472. Le reste du volume, sauf sept pages de glossaire, est occupé par le commentaire, dont j'ai déjà signalé la haute valeur.

C. CHABANEAU.

Essai d'une ampélographie universelle, par M. le comte Joseph de Rovasenda, traduit de l'italien, annoté et augmenté, avec l'autorisation et la coopération de l'auteur, par MM. le docteur Frédéric CAZALIS et G. FOEX, avec le concours de MM. H. Bouschet de Bernard, A. Pellicot, Pulliat, Tochon, etc. — Montpellier, Camille Coulet, 1881 ; petit in-4° à 2 col., XX-244 pages.

Cervantès dit, dans son *Don Quichotte*, qu'il n'est pas de livre où l'on ne trouve à recueillir quelque chose de bon. On pourrait modifier cette assertion à l'usage des philologues, et remarquer qu'ils ont souvent à glaner dans les publications en apparence étrangères à leurs recherches habituelles.

Tel est le cas du savant travail que MM. Cazalis et Foëx ont eu la bonne pensée de traduire de l'italien et de compléter avec le concours de MM. H. Bouschet de Bernard, de Montpellier; Pellicot, de Toulon; Pulliat, du Rhône, et Tochon, de la Savoie.

Il contient, par ordre alphabétique, un catalogue des vignes européennes et américaines, et naturellement de celles du midi de la France,

aujourd'hui si tristement éprouvées, en certains points même si complétement détruites par le phylloxera[1].

L'ouvrage de MM. de Rosavenda, F. Cazalis et Foëx, intéressera plus qu'on ne croit ceux qui s'occupent de dialectologie méridionale et de phonétique. Ses pages témoignent, en effet, de diverses mutations de consonne que l'on étudie presque toujours dans les textes littéraires, tandis que les glossaires spéciaux de l'agriculture et de certaines industries les font connaître avec moins de préoccupation étymologique et, partant, plus de sincérité.

C'est ainsi que la *Balsamina*, de la Lombardie et de l'Italie centrale, est appelée tantôt *Balsimina* et *Balsimira ;* tantôt *Berzamina, Berzemina* et même *Marzemina*[2]. Les noms de *Arbumannu* et *Albumannu*, donnés à une des meilleures variétés de l'île de Sardaigne, sont affectés de l'alternance si commune de l'*l* et de l'*r*. La prononciation de diverses parties de l'Ardèche transforme le *Cinsaut* des départements du Gard et de l'Hérault en *Tsin-tseau, Tsin-tsao* et *Chichaud.* L'*Aramon* et le *Carignan*, cépages jadis très-répandus aux environs de Montpellier, étaient et sont encore, en vertu d'une règle de la phonétique locale, dénommés *Adamoun* et *Cadignan*, et même *Alamoun* et *Calignan*[3], par un certain nombre de personnes.

Mais si, comme je l'ai dit plus haut, les glossaires spéciaux traduisent plus exactement la prononciation rustique, ils se prêtent parfois aussi à des fantaisies d'interprétation de nature à rappeler sans désavantage le nom d'*Aiga d'Isabela*, donné par les ménagères langue-

[1] La nomenclature de l'*Essai d'ampélographie* renferme aussi divers noms de vignes africaines et asiatiques.

[2] Cette remarque a été faite par M. de R. à la p. VII de sa préface.

Mutation semblable : le cépage américain *Herbemont*, introduit dans le midi de la France quelque temps après le phylloxera, est parfois dénommé *Ermemount* en languedocien.

[3] *Alamoun* n'est pas à son rang alphabétique, mais *Calignan* y figure et justifie ce que j'ai dit plus haut de la mutation réciproque de l'*l* et du *d*.

Le Dictionnaire de M. Mistral donne les formes de *agibis, agibit, agebit, jubi, agibet, angibet, gibet, augebit, aujubit, ausebi, augibert* et *alzibil*, tandis que M. de R. ne mentionne que *augibi*.

La poésie populaire montpelliéraine a utilisé l'*augibi* dans la ronde suivante, que je n'ai vu citer nulle part :

L'an que ven, se Dieus ou vòu,
Faren de passarilha,
De passarilha d'augibi,
Per maridà las filhas,
Per ma-
Per maridà las filhas

dociennes à l'eau de Javelle, qui sert à blanchir leur linge. Le professeur Nuitz, viticulteur passionné, voulut assigner une étymologie à tous les noms vulgaires de la vigne et rédigea dans ce but un catalogue où le *Pique-poul* (languedocien *Pica-poul*) avait été transformé en *Piquant Paul!*

Il faut louer les auteurs de l'*Ampélographie* de n'avoir pas négligé ce cas d'étymologie fantaisiste et d'en avoir montré la bizarre inautenthicité.

Me sera-t-il permis d'arguer du hasard de la lecture pour signaler à MM. de R., C. et F. l'article *Rasin* du *Dictionnaire provençal-français* d'Honnorat, lequel contient divers noms de cépages qui ont droit à prendre place dans la seconde édition française de l'*Essai d'ampélographie*[1] ?

L'ouvrage qui nous occupe ne peut être mentionné ici qu'au point de vue philologique ; mais il ne nous est pas interdit de dire que la *Société nationale d'agriculture de France* en a reconnu le mérite et la valeur scientifiques, en attribuant une médaille d'or à chacun des traducteurs.

Alph. ROQUE-FERRIER.

Aforística catalana, ó sia colecció de refranís populars catalans, feta per En Francesch Llagostera y Sala.—Barcelona, Estampa espanyola, 1883; in-12, 48 pages.

Les proverbes et les dictons de cet intéressant recueil ont été classés en dix parties par M. Llagostera y Sala. La première concerne Dieu et la religion ; la seconde, l'amour et le mariage ; la troisième, la famille ; la quatrième, la médecine ; la cinquième, la vie rurale et les observations atmosphériques ; la sixième, l'amitié ; la septième, les avis et les conseils moraux ; la huitième, les défauts et les vices ; la neuvième et la dixième, enfin, les proverbes ironiques ou indéterminés.

Mieux que ne pourraient le faire de savantes démonstrations ethnographiques, la lecture de l'*Aforística catalana* prouve la parenté de sentiments, d'observation et de goûts, qui relie les Catalans aux Lan-

[1] M. C. ne m'en voudra pas de rappeler à ce propos qu'il a contribué à la diffusion des études romanes par la publication dans les tomes X (année 1859), p. 512, et XIII (année 1862), p. 262 et suiv., 439 et suiv., du *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère*, de la table des matières et de quelques extraits du Cartulaire de Meyrueis.

guedociens et aux Provençaux. Une très-grande partie des proverbes et des dictons réunis par M. Ll. y S. a ses équivalents dans la *Bugado provençalo*, Garcin et l'abbé de Sauvages. Parfois cependant le Catalan s'exprime avec une plus entière vivacité de métaphore et de poésie: Dieu fait muraille de toute pierre (*Deu de tota pedra fa paret*)[1]; il donne des fèves à celui qui n'a pas de dents (*Deu dona favas á qui no te caixals*); lorsqu'il le veut, il fait pleuvoir sans qu'il y ait de nuages au ciel (*quan Deu vol, sens núvols plou*). Sois bien avec lui, conclut le paysan de la Catalogne, et ris-toi des saints (*Estigas be ab Deu y riute dels Sants*).

Les dictons qui suivent attesteraient encore, s'il en était besoin, la tournure à la fois réaliste et poétique du caractère catalan:

Amor ab amor se paga (p. 12).
Pensan los enamorats
Que tot hom te 'ls ulls tancats (p. 12).
Lo bon Catala
Fins de las pedras treu pá (p. 20).
Lo cavall porta la sella
En Catalunya y Castella (p. 24).
Home que pledeja,
Pobre segur (p. 27).
En plet clar,
Cap advocat;
En duptòs,
Ni un ni dos (p. 28).
Lo burro[2], com l'ignorant,
Son fills de cosins germans (p. 32).
La capa que 's deu non abriga gayre (p. 32).
Se besan mans que 's voldrian veure cremadas (p. 34).
Molts donan un aglá per fer cagar un roure (p. 37).
Quan l'home ha de esser desgraciat, fins lo pa se li floreix al forn (p. 42)[3].

On dit en français, et parfois en languedocien:

Pour Sainte-Luce,
Les jours croissent d'un saut de puce.

Per Senta-Lucia,
Lous jours creissoun d'un saut de pussa.

Ce proverbe n'est que le premier degré d'une série de constatations semblables en Catalogne:

[1] Comparez le dicton français: *Faire flèche de tout bois.*

[2] L'âne, *lou boùrrou*, à Montpellier.

[3] Ces proverbes et ces formules populaires ont été choisis parmi ceux qui ne m'ont pas paru exister de ce côté des Pyrénées.

Per Santa-Llúcia,
Un pas de pussa;
Per Nadal,
Un pas de gal;
Per San-Esteve.
Un pas de llebra;
Per Any nou,
Un pas de bou;
Per San-Sílvestra,
Per la porta ó per la finestra,
Y pels Reys,
Ase es qui no 'u coneix! (p. 24).

L'*Aforística catalana* est terminée par un recueil de quarante-huit exemples populaires. M. Ll. propose de les nommer *modismes*. A la différence des proverbes et des formules de langage, ces comparaisons ne présentent que très-peu de points de contact avec celles du midi de la France. *Lo negoci de 'n Robert ab las cabras, es donarne dugas de negras per una de blanca* (p. 47), fait seul exception. Il rappelle involontairement le profit languedocien de Casset, qui donnait, lui aussi, trois brebis noires pour une blanche[1].

Les *modismes* de la Catalogne ne manquent, d'ailleurs, ni de saveur humoristique ni de sel, et l'*escrùpol de fra Gargall (que escupía al hábit per no gastar la terra* (p. 47) vaut bien *la proucessioun de Balharguet (eroun tres, anavoun dous per dous e lou reste en foula),* ou la *devoucioun de Dona Bisadieira (que menava las galinas à vespres)* bien connues de tout le monde à Montpellier.

Alph. ROQUE-FERRIER.

Les Félibres. Per l'Alsacio-Lourreno (Pour l'Alsace-Lorraine). Manadet de verses franceses, lengodoucians e prouvençals, dambe la traduccieu franceso al dejoubs, un salut de Charles e Paul Leser, felibres alsacians, mai uno letro de Frederi Mistral, e seguit d'un ajustiè. (Se vend al proufit des minables de l'Alsacio-Lourreno, prets : 2.50.) — Paris, Maisonneuve et Cᵉ; Avignon, Roumanille, 1873; in-8°, 104 pages.

Les *terra incognita* sont, par excellence, réservées au merveilleux et au chimérique. Qui ne se rappelle ces cartes des XVIIe et XVIIIe siècles et les monstres étranges, licornes, dragons et centaures, placés à l'endroit qu'auraient dû occuper certains pays sur lesquels les rensei-

[1] L'abbé de Sauvages, *Dict. lang.-fr.* (édition de 1820), t. II, 384.
Le profit de Casset figure dans un petit choix d'exemples populaires que j'ai publié, p. 24-25 de l'*Iòu de Pascas per l'annada* 1881.

gnements faisaient alors complétement défaut? Une partie de la critique littéraire du nord de la France ne procède pas autrement à l'égard du *Félibrige* que les cartographes du temps de Louis XIII à l'égard de la Tartarie ou des États du Prêtre-Jean. Les uns affirment que les félibres s'efforcent de faire revivre la langue des troubadours du moyen âge[1], alors que tous, sans exception, écrivent celle du XIXe siècle; les autres voient en eux des adversaires de l'unité française au profit d'un duché de Gascogne ou d'un comté de Provence tout à fait imaginaires. La dernière invention de ce genre apparaissait, il y a quelques jours[2], dans les colonnes d'un des journaux les mieux informés de Paris: M. Charles Canivet[3], du *Soleil*, a longuement avancé que les félibres méridionaux avaient pris sous leur protection les courses de taureaux du pays nimois. Il a même ajouté qu'ils se proposaient d'en défendre désormais le légitime attrait, tandis que la plupart d'entre eux partagent à l'endroit de ces barbares divertissements les sentiments réprobatifs de leurs amis les *trobayres* de Catalogne

Le recueil *Pèr l'Alsacio-Lourreno* répond, une fois de plus, à la seconde de ces accusations. M. Auguste Fourès l'a composé à l'aide de pièces qui lui ont été adressées par les principaux poëtes du midi de la France. Trente-huit[4] en langue d'oc et quatre en français, MM. Charles et Paul Leser, Hennion, le traducteur bien connu de *Mirèio*, et Ernest Hamelin, *autant boun reviraire de pèços en lengo d'oc qu'estampaire de prumiero bourro*[5], y ont contribué. Trois grands dialectes, le provençal, le languedocien et le limousin, y sont représentés par quinze de leurs nuances idiomatiques.

Toutes les pièces de *l'Alsacio-Lourreno* sont inédites, sauf *lou Tambour d'Arcolo*, de M. Mistral ; *la Guerro*, de M. Théodore Auba-

[1] J'ajoute à dessein du *moyen âge*, car une nombreuse pléiade de poëtes marseillais et provençaux a persisté et persiste encore à rejeter le terme de *félibre* et à conserver ceux de *troubadour* et de *troubaire*. Un des premiers recueils collectifs du *Félibrige* parut même sous le titre de *Roumavàgi dei troubaire*.

[2] Deuxième quinzaine du mois d'août 1883.

[3] Sous le pseudonyme de Jean de Nivelle.

[4] Trente-neuf, si *la Cigalo de la Libertat* ne cachait pas à quelques lecteurs la personnalité de M. Fourès.

[5] M. Fourès, p. 96 de l'*Alsacio-Lourreno*.

Le sonnet qu'a traduit M. Hamelin est intitulé *A Bitche*. Il y est fait allusion à l'héroïque défenseur de cette forteresse, M. le lieutenant-colonel Teyssier, que les félibres ont le droit de réclamer comme un des leurs depuis que l'*Armana prouvençau* de 1883 a publié ses vers languedociens à Mistral.

nel, publiée pour la première fois dans la *Revue des langues romanes* en 1870, et le *Brinde d'En Louis Roumieux,* qui parut à Paris, lors des fêtes de la Cigale, le 24 octobre 1878. Telles sont, du moins, celles qui nous semblent ne pouvoir réclamer le bénéfice de l'*inédition*[1]. Peut-être M. Fourès aurait-il dû dresser la table de celles-ci au même titre que la classification dialectologique qui termine son recueil.

Le choix des citations étant chose difficile quand il s'agit de pièces signées Mistral, Aubanel, G. Azaïs, Langlade, l'abbé Joseph Roux, Achille Mir, de Berluc-Perussis, Tavan et Bourrelly, l'habile appropriation de la devise inscrite sur le sceau de la Société des langues romanes : *S'es escoundutz, mas non es mortz,* légitimera la reproduction du sonnet suivant de M. Paul Chassary :

Espèr, espèr ! Lourrens, Alsacians, ô fraires !
Dessan lou soubinì, lou tèms escafa tout ;
Mai dessoublidan pas que, jout l'arpia das laires,
Voste pitre a sannat e sanna gout à gout !

Espèr ! van s'aubourà lous grands jours revenjaires !
Sus la dalha d'aciè, ferouns, passan l'acout
E, rufes meissouniès, dessus vostes terraires,
Quand nosta oura vendrà, segaren dau pertout.

E vautres remenàs per cops vostas cadenas ;
Que lou frech dau toumbèu vous jale pas las venas ;
Que, mai que mai bouliént, fernigue voste cor !

Lou sourel patriau, qu'antan vous recaufava,
Vai repareisse lèu dedins la founzou blava :
S'es escoundut, mai noun es mort !

Le livre de l'*Alsacio-Lourreno* atteste çà et là l'incertitude orthographique de quelques-uns des félibres qui ont contribué à le former. S'il en était donné une seconde édition, je prendrais la liberté de faire remarquer à M. F. que l'agenais n'a aucun droit philologique à la qualification de *gascon,* que Jasmin et ses compatriotes ne manquent pas de lui attribuer.

Cette dénomination, qui rappelle jusqu'à un certain point celle de *languedocien* attribuée par les Nimois au provençal de la rive languedocienne du Rhône, s'explique par la situation topographique de la ville d'Agen, qui est placée en face des limites septentrionales de l'ancienne province de Gascogne.

Alph. ROQUE-FERRIER.

[1] Je demande pardon au lecteur en faveur de la nécessité de ce néologisme.

Bibliotheca ethnographica portugueza. I. Tradições populares de Portugal, par J. Leite de Vasconcellos. — Porto, 1882 ; in-8°, XVI-320 pp.

L'auteur, qui comprend toute l'importance de son sujet au point de vue de l'esthétique et de la psychologie populaire, a mis le plus grand soin à réunir une foule de traditions recueillies, soit par lui-même, soit par ses parents et ses amis. Il y a joint les renseignements complémentaires que lui fournissaient les ouvrages où ces mêmes traditions se trouvaient étudiées ou particulièrement citées. Son travail comprend onze chapitres, qui se succèdent dans l'ordre suivant : Traditions relatives : 1° aux Astres ; 2° au Feu et à la Lumière ; 3° à l'Atmosphère ; 4° à l'Eau ; 5° à la Terre ; 6° aux Pierres ; 7° aux Métaux ; 8° aux Végétaux ; 9° aux Animaux ; 10° à l'Homme et à la Femme ; 11° aux Etres surnaturels. Nous ne pouvons qu'encourager M. Leite de Vasconcellos à poursuivre et à compléter son utile et intéressante publication.

A. Boucherie.

PÉRIODIQUES

Archivio glottologico italiano. — Vol. *settimo. Puntata seconda :* — P. 149-364. C. Decurtins. *Quattro testi soprasilvani.* Le premier de ces quatre textes est intitulé : *Cudisch dilg viadi da Jerusalem enten il qual se anfla ils principals Marcaus et logs, sco era tutta quei, cha ei daventau sin quei viadi cun mei et mia cara compagnia sin aua et sin tiara enten ilg onn* 1591. Le second : *Cuorta memoria della Su ccesiun u diember dils Avats, sco era dellas causas, las pli remarcablas, ch' en succedidas da tems en tems cun la Claustra de Muster, ne faitg midadas enten nossa tiara.* Le troisième : *Vita de soing Giosaphat. Convertius de soing Barlaam.* Le quatrième : *Roman u Historia de Octavianus, Kaiser de Roma et de sia signiura consorta e Kaisera, sco era della sanguinusa Battaglia daventada a Paris cum il grond e bien Retg Dagobertus enconter ils Tijrgs e Pagauns, sco era la reportada victoria de Florenz, fegl de Octavianus,* etc.

A. B.

CHRONIQUE

SOUSCRIPTION AU BUSTE DE BOUCHERIE. — *Troisième liste*

MM.	Michel Bréal, membre de l'Institut, à Paris.	20
	Durand de Gros (le docteur Joseph), à Arsac, près Rodez.	20
	Funel (Louis), instituteur, à Vence (Alpes-Maritimes).	5
	Gleizes (Etienne), à Montpellier.	10
	Gleizes (François), à Montpellier.	5
	Mie-Keittinger, ancien président de la Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier.	20
	Vidal, instituteur, à Fraisse (Hérault).	2
	Total de la troisième liste.	82
	Montant de la première et de la deuxième.	1,554
	Total au 30 septembre.	1,636

* * *

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — Cansou dé brénado faïto dé coumando per un boun efan. S. L. N. D.; in-4°, 4 pag. (don de M. le vicomte de Vallat);

Dialogo en idioma catalá escrit per un Tarraconense. Igualada, Joaquim Abadal, 1841; in-16, 48 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Deuxième Centenaire de Saboly, célébré à Monteux (Vaucluse) le 31 août 1875. Récit de la fête. — Discours. — Brinde. — Liste des lauréats du Concours littéraire. — Liste des souscripteurs pour la « Font de Saboly. » — Buste de Saboly. Avignon, Séguin aîné, 1875; in-8°, 72 pages, port. (don de M. le vicomte de Vallat);

Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale, ou Nouvelle Méthode avec laquelle un Provençal qui sait lire peut, sans maître, apprendre en peu de temps à parler et à écrire correctement le français. Marseille, Camoin, 1826; VIII-132 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Le Curé de Cucugnan, conte. Copie faite en 1878, d'après un numéro du journal *le Salut public,* de Lyon; in-8°, 8 pages (don de M. Ernest Hamelin);

Noël nouveau [français-provençal]. — Autre noël [provençal]. — Lou Revo d'un pastre [provençal]. Marseille, Marius Olive, S. D.; in-12, 4 pages (don de M. Clair Gleizes);

Noël. — Nouvé en prouvençaou. — En mémoire dé Nouvé. S. L. N. D., ni nom d'imprimeur; in-12, 4 pages (don de M. Clair Gleizes);

Per una noça, chanson languedocienne, ms. in-8°, 4 pages (don de M. Silhol, instituteur au Crès, près Montpellier);

Publication de la Numismatique gauloise. Paris, Imprimerie nationale, 1876; in-8°, 4 pages (don de M. le Ministre de l'instruction publique);

Aubanel (Teodor): Brinde à la pouësio. Avignoun, Empremarié di fraire Aubanel, 1878; in-8°, 12 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Baschet (Armand): Mémoire adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur le recueil original des dépêches des ambassadeurs vénitiens pendant le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle, et sur la copie qui en a été entreprise pour être déposée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Paris, Imprimerie nationale, 1877; in-8°, 32 pages (don de M. le Ministre de l'instruction publique);

Bessi (Jules): Garibaldi, poëma en un cant, en vers nissart. Nissa, Gilletta, 1880; in-12, 8 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Cénac Moncaut: Lettre à M. Paul Meyer, professeur à l'Ecole des chartes, sur l'auteur de la Chanson de la Croisade albigeoise en particulier, et sur certains procédés de critique en général. Paris, Aubry, 1869; in-8°, 40 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Diouloufet: Epitre en vers provençaux, avec des notes explicatives en français, à M. l'abbé de la Mennais, sur l'existence de Dieu. Aix, Mouret, 1825; in-4°, VI-20 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

F. B***: lou Trioumphé de la Maniclo, coumédio en un acté et en vers prouvençaoux, suivido de la cérémounié de la réceptien d'un cordounié. Marseille, Baudillon, 1829; in-8°, 38 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Frayces (Ferdinand): li Rayolado, scènes comiques et chansonnettes. Nimes, Chautard, 1881; in-12, 82 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Guérin (Dom): Dialogue de l'Ombre de feu M. l'abbé de Nant avec son valet Antoine. S. L. N. D.; in-12, 12 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Haillant (Nicolas): Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal). Première partie: Phonétique. Inventaire, origine et notation des sons. Epinal, Collot, 1882; in-8°, 46 pages, suivies d'un tableau phonétique;

Haillant (Nicolas): Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal. Première partie: Phonétique (*suite*). Deuxième section. Traitement des lettres ordinaires (latin, roman, bas-latin, germanique). Epinal, Collot, 1883; in-8°, 56 pages;

Iliescu (Taşcu): Abecedar sau manual de silabismu pentru dialectul macédo-roman (sub-dialectul de Crusova). A II editiune. Bucuresci, Socec, 1883; in-12, 40 pages (don de M. le docteur Obédénare);

Olivier (l'abbé J.-H.): Grande vie de Saint Gens, laboureur et solitaire. Nouvelle édition, revue, corrigée, annotée et augmentée d'une notice sur Baucet, St. Gens, etc., par M. l'abbé J.-L. Prompsault. N.-D.-de-Lérins, Marie-Bernard, 1877; in-12, 98 pages (don de M. Clair Gleizes);

Le Play (le docteur A.): 1878. Almanach du Colon limousin (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze). Limoges, Chatras [1877]; in-12, 72 pages [contient deux poésies limousines, p. 71-72] (don de M. Albert Arnavielle);

Peyrusse (Adam): Narcisso, coumèdio en cinq actes, en berses narbouneses, courounado d'uno medalho d'argent al Councour de la Soucietat per l'estùdi de las lengos roumanos de Mount-pelhè, lou 13 de mai 1883, seguido d'un reculh de pouësios causidos. Mount-pelhè, Firmin et Cabirou fraires, 1883; in-8°, 130 pages;

Ratier (Ch.): Las Dios Ensourcillayros, pièce lue le 26 juillet 1883, à l'occasion de l'Académie de Jasmin, dans la maison du poëte agenais. Agen, Quillot, 1883; in-8°, 8 pages;

Reybaud (Camille): Epitre à Moussu Requien. Avignon, Séguin aîné, 1851; in-12, 20 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Roch (Hippolyta): la Charitat dins Mounpeiè. Montpellier, Gras, S.D.; in-8°, 4 pages (don de M. le vicomte de Vallat);

Rosiger (Dr Alban): Neu-Hengstett (Burset), Geschichte und Sprache einer Waldenser Colonie in Württemberg. Greifswald, Julius Abel, 1883; in-8°, 78 pages;

Rottiger (W.): der Tristan des Thomas, ein Beitrag zur Kritik und Sprache desselben. Gottingen, Kaestner, 1883; in-8°, 56 pages;

Vergne (Louis) et Lacroix (J.): la Courouna pouëtica dau Lengado. Pour Ischia, poésies languedocienne et française, avec dessin hors texte d'Edouard Marsal, précédées d'une lettre de M. Mancini, ministre des affaires étrangères d'Italie (Vendu au profit des victimes de la catastrophe d'Ischia). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883; in-8°, 24 pages;

Zenetti (Albino): Rappresentazioni sacre nel Trentino. Roma, Artero, 1883; in-8°, 68 pages;

Vingt-cinq journaux contenant des textes et des indications utiles à la Société des Langues romanes, donnés par MM. Albert Arnavielle (1), Théodore Aubanel (1), de Berluc-Perussis (1), Paul Chassary (1), l'abbé Célestin Malignon (2), Roque-Ferrier (14), Saint-Just-Molinier (4), et l'abbé Spera (1).

FRAGMENTS D'UNE TRADUCTION DE LA BIBLE

en langue romane

Errata

P. 212, l. 17, generationes, *lisez:* generacionis.—213, l. 11, veynal, *lisez:* vegna; — l. 27. de la noças, *lisez:* de las noças; — l. 32, fin, *lisez:* fiu; — l. 33, del sio, *lisez:* dal sio; — l. 36, eytan, *lisez:* eytant; l. 40, après : totas cosas, *ajoutez:* son;—l. 42, luciç, *lisez:* lucic.

P. 214, l. 3, Luc era, *lisez:* luç era; — l. 4, Era al mont, *lisez:* El era al mont;— l. 27, meseyçima, *lisez:* meseyma; — l. 31, E ve vos, *lisez:* Car ve vos yo;— l. 32, pople, *lisez:* poble.

P. 215, l. 2, cavaleria, *lisez:* cavalaria; — l. 7, lacal s faita, *lisez:* lacal es faita; — l. 15, enayssi, *lisez:* enayma. — Même rectification ligne 21.

P. 216, l. 1, glas, *lisez:* glasi; — l. 17, remat, *lisez:* remas.

P. 217, l. 26, e vete, *lisez:* car vete; — l. 33, e yo, *lisez:* car yo.

P. 218, l. 5-6, vesasament, *lisez:* vesament;— l. 24, era cum, *lisez:* car era cum; — l. 32, consolation, *lisez:* consolacion.

P. 221, l. 20, e liore meseyma, *lisez:* e liore si meseyme; — l. 21, sanctifiques, *lisez:* santifiques; — l. 22 glorios a, *lisez:* gloriosa.

Le Gérant responsable: Ernest HAMELIN.

DIALECTES MODÈRNES

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(*Suite*[1])

IX

L'étude des noms servant à désigner les agglomérations et plantations d'arbres d'une même essence nous fournit des renseignements intéressants de plusieurs sortes. La plupart de ces dénominations sont passées à l'état fossile, ne se rencontrant plus que comme noms propres de lieu ; mais par cela même elles sont devenues des documents historiques. C'est ainsi qu'elles nous découvrent certains côtés de la culture ancienne par lesquels elle différait de celle de nos jours.

Aujourd'hui, en Rouergue tout au moins, les essences sylvestres sont éparses dans les bois et distribuées au hasard des végétations spontanées ; et quand, dans nos fermes modernes, l'*aplechaire* a besoin d'une bille d'orme pour faire des jantes ou des moyeux de roue, d'un pied de frêne pour en tirer des ages de charrue ou des manches d'outil, d'un tronc de hêtre pour en former des devants de crèche ou des jougs de bœuf, des rameaux de bouleau pour en composer des balais d'aire-sol, des perches et baguettes de coudrier pour en confectionner des fourches et des râteaux, etc., il doit aller, pour ainsi dire, à la découverte du bois désiré ; il doit le chercher, et à travers la forêt, et le long des haies, sur les sommets escarpés ou bien dans les ravins profonds de la montagne. Or les choses se passaient autrement jadis : chaque essence utile avait sa plantation à part sur le domaine, et on se rendait là tout droit et sûrement, pour cueillir l'arbre ou l'arbrisseau nécessaire.

[1] Voir ci-dessus, t. VII, p. 62.

Voilà ce qu'atteste cette nomenclature sylvicole tombée en grande partie en désuétude et disparue du vocabulaire des noms communs, mais heureusement conservée dans les noms topographiques.

Il faut dire toutefois que cette particularité de notre ancien régime cultural est constatée par nos vieux cadastres et terriers. D'un autre côté, il est à remarquer que les dénominations françaises correspondant à celles dont il s'agit figurent encore dans le dictionnaire et sont en pleine vie. Notons aussi qu'un Cévenol du XVIe siècle, qui écrivait en français, Olivier de Serres, s'exprime comme il suit dans son *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs :* « Qu'aux lieux plus bas soient les estangs, saussaies, peuplaies, tremblaies, aunaies, oseraies et semblables bois aquatiques. » On lit ailleurs dans le même ouvrage : « Voyant les belles chesnaies d'un côté, de l'autre les chasteneraies, les ormaies, les coudraies, les fresnaies, etc. » D'ailleurs, cette habitude de cultiver les arbres utiles de toute sorte en plantations distinctes remonte aux Romains, de même que les *collectifs* ou *locatifs* qui font l'objet de notre étude ; le traité *de Arboribus* de Columelle en fait foi.

Quoi qu'il en soit de ce point d'histoire agricole, la philologie des noms collectifs d'arbres encore en usage dans notre parler, ou n'ayant survécu que comme noms de lieu, offre par elle-même beaucoup d'Intérêt. C'est ce que prouvera, je l'espère, l'analyse succincte suivante.

Le nom collectif de chaque espèce d'arbre ou d'arbuste a été formé du nom de cette espèce et de divers suffixes qui s'y ajoutent. Ces suffixes spéciaux sont tous d'origine latine, mais l'élément radical désignant l'*essence* est quelquefois celtique ou de formation bas-latine. Toutefois les mots hybrides ainsi formés appartinrent, ce n'est pas douteux, au langage des Gallo-Romains, et ne passèrent au roman qu'après une période de latinité plus ou moins gauloise.

Les suffixes collectifs en question sont de trois sortes ; mais, tandis que dans le latin classique ils n'ont qu'une forme de genre, qui est le neutre, dans le latin vulgaire ils en revêtirent une deuxième, féminine, peut-être tirée par méprise du pluriel de la première. Ces désinences latines, originaux

de nos désinences collectives, sont : *ium, ia; arium, aria; etum, eta.*

Le premier type est parfois peu reconnaissable à première vue dans ses transformations provençales, à cause d'une fusion produite entre l'*i* de la particule et la consonne contiguë du radical. Toutefois on se rend compte sans grande peine de ces accidents morphologiques quand on en possède la clef.

Voici maintenant le tableau de nos noms collectifs spécifiques d'arbres, ainsi que de quelques arbustes et autres plantes, avec leur *homonymie* latine (laquelle n'en est pas toujours la vraie *synonymie*, du moins quant au latin classique). On remarquera que, tandis que certaines espèces comportent tous les différents suffixes, quelques-uns de ceux-ci seulement s'appliquent aux autres. Mais ces lacunes se rempliraient probablement, tout au moins en partie, si aux documents puisés dans les noms des lieux habités, — à peu près les seuls que j'aie consultés, — on ajoutait ceux, beaucoup plus riches, que nous fournirait la nomenclature cadastrale. Nous observons toutefois, dans les auteurs latins, que les modes collectifs ne sont pas les mêmes pour tous les arbres ; que, par exemple, *ulmus, vitis,* comportent exclusivement ou principalement la forme en *arium,* formant *ulmarium* et *vitiarium,* tandis que la forme *etum* s'associe seule à *quercus,* qui ne donne jamais, du moins que je sache, ni *quercium,* ni *quercarium,* mais uniquement *quercetum.* Les trois désinences n'étaient point prises indifféremment l'une pour l'autre à l'origine, suivant toute probabilité ; autant que j'ai pu saisir la distinction originelle de ces trois nuances de l'idée de collection rendues par ces trois suffixes joints à des noms d'arbre, j'incline à croire que *ium* servait à caractériser un lieu par la *présence* de l'espèce d'arbre visée, qu'en un mot il était plutôt locatif que collectif ; que *arium,* renfermant en général une idée de fabrique, d'opération, de production, s'appliquait aux *pépinières* et aux *plantations* comme telles, et qu'enfin *etum* conférait purement le sens de *multitude,* de *rassemblement.* Mais ce ne sont là que des vues hypothétiques et suggestives, que je ne donne que pour ce qu'elles valent.

Le tableau ci-contre donne lieu à des remarques et à des questions intéressantes; je vais en examiner quelques-unes en suivant l'ordre des articles.

ALBAR, subst. masc., nom rouergat du saule blanc. Dans notre prononciation de ce mot, la consonne *l* est ordinairement vocalisée, et on prononce alors comme si l'on écrivait *aubar*. Ce nom est porté par quelques-unes de nos familles; elles l'écrivent par *l* et non par *u*. L'*r* final se fait entendre, du moins à Rodez; à Saint-Affrique, il est muet.

Albar a pour original latin *albaris*, forme adjective employée substantivement.

A ma connaissance, les seuls collectifs auxquels ce nom d'arbre se trouve associé, c'est *albaret*, et son féminin *albareda*; et encore ne sont-ils plus vivants. Ces deux mots ne figurent pas dans le dictionnaire de l'abbé Vayssier; ils ne se rencontrent plus que comme noms propres de lieu ou de famille, et je doute que leur signification lexiologique soit entendue de personne aujourd'hui, en dehors des philologues. Au moyen âge, ils étaient en pleine vie, les documents de l'époque l'attestent. Des textes du Xe siècle contiennent déjà *albareda* dans sa forme pleinement romane. Nous lisons ce qui suit dans les chartes n°s 93, 99, 135 et 138 du *Cartulaire de l'Abbaye de Conques*[1]:

« *Et in alio loco, illo prato et illas vernias et illas albaredas de Pedreleiras....* « «*....hoc est meus unus pratus, cum vernarias, cum albareddas....*» «*...Dono etiam illum meum pratum de Fonte Frigida cum albareddas et vernarias...*» «*... cum vineas, cum albareddas.* »

Le français littéraire moderne n'a pas l'homonyme de notre *albar* et de ses dérivés, mais la vieille langue devait les posséder; certaines dénominations topographiques des pays d'oïl semblent en témoigner: tel *les Aubrais*, nom d'une localité près d'Orléans.

AGRIFOL (avec *o* fermé), s. m., houx. Ce mot n'est pas une métaphonie corrompue d'*aquifolium*, ainsi que je l'ai dit par

[1] *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*. publié par Gustave Desjardins. Paris, 1879.

ET DE QUELQUES AUTRES TYPES EN ROUERGAT

Collectifs en :		*etum*	*.....eta*	Col. anomaux
1. ABET.....				
ABIES				
2. ALBAR.....		et	Albareda	
ALBARIS.....	*Salix alba*	*um*	*Albareta*	
3. AGRIFOL.. ...		let		
ACRIFULLUM ..	*Aquifolium*			Agrifolia
4 AUBA...				

erreur dans mes *Études de phil. et de ling. aveyronnaises,* mais procède d'un *acrifolium,* dont l'origine classique est indiquée à la fin du passage suivant de Calepin : « AQUIFOLIA... *etiam diversa arbor est, semper viridis, cujus folia per ambitum aculeata ac spinosa, etc. Olim vocata est aquus pro acus,* THEOPHRASTO ἀκρία..... » Notre mot se retrouve, d'ailleurs, dans l'italien *agrifoglio.* Toutefois, je ne suis pas certain que l'élément *fol,* qui présente un *o* fermé, réponde dans ce cas à la forme latine *folium,* qui partout ailleurs nous donne *fol* par *o* ouvert, ou *fuel :* témoin *aurifol,* d'un lat. *aurifolium,* nom rouergat de la renoncule des champs, et *trefuel,* trèfle, *trifolium,* et le simple *fuel,* de *folium.* A cette difficulté, tirée du son de l'*o* de la désinence *fol* dans agrifol, il s'en ajoute une autre qui naît de la virtualité de son *l* finale. Cette *l* est-elle virtuellement sèche, cette circonstance exclut la dérivation par *olium,* qui donne toujours au provençal une *l* mouillée. Or l'*l* d'*agrifol* ne fléchit pas en *lh* dans ses dérivés, mais reste simplement *l.* Exemple : *agrifolet, agrifolas, agrifolada.* Cette double observation m'incline à penser que notre mot pourrait bien procéder d'une transcription latine *acrifullum,* pour *acriphyllum,* d'une forme grecque possible ἀκρίφυλλον.

Dans une portion du Rouergue, à Rodez notamment, *agrifol* a subi l'aphérèse de l'*a* initial et est devenu *grifol.* De là une méprise dans l'orthographe française de certains noms propres de lieu qui sont formés de notre appellation du houx précédée de l'article. Cette faute consiste à écrire *la Griffoul* au lieu de *l'Agriffoul.* Mais le désaccord qui éclate dans ce nom propre entre l'article féminin et le genre masculin du substantif rend l'erreur manifeste et rappelle l'existence primitive de l'*a* initial dans le nom commun.

Les collectifs *agrifolha* (lat. *acrifolia* ou *acrifullia*) et *agrifolieira* (lat. *acrifolaria* ou *acrifullaria*), ont encore cours parmi nous comme appellatifs communs. Ils sont très-répandus aussi comme désignations topographiques, ce qui est bien en rapavec l'âpreté de notre sol et de notre climat, éminemment propices à la feuille épineuse. Le dérivé *agrifolet,* en tant que nom propre, peut être considéré, soit comme un diminutif, soit comme un collectif de type *etum.*

Bes (avec *e* ouvert), s. m., bouleau; avec ses multiples dérivés, il sert à nommer une foule de localités, ainsi qu'un grand nombre de familles du département. Ce mot procède sans doute directement du thème gaulois d'où a été tiré le *betula* latin, forme diminutive. La latinisation de ce primitif celtique par les Gallo-Romains dut être, je présume, *betis*, qui, à l'instar de plusieurs autres noms monosyllabiques ou portant l'accent tonique sur leur première syllabe, aura conservé l'*s* casuelle du nominatif et laissé tomber le *t*: tel *puteus*, nous donnant *pos* par *pots*. Faisons toutefois observer que la valeur virtuelle de l'*s* de *bes* n'est pas celle d'une *s* simple, ou *z*, comme est celle de *pos*, dont les dérivés sont *poset, posar* = *pozet, pozar*, mais celle de *ss*, comme le montrent *bessò, besssás, besset*. Cependant la nomenclature topographique fournit trois curieuses séries de mots qui semblent nous offrir des variantes de *bes* = *bess* et de ses dérivations : l'une avec la réapparition du *t* primitif que fait supposer le lat. *betula ;* l'autre avec l'adoucissement du *t* en *d ;* la troisième avec la substitution de *s* = *z* à l'*s* = *ss*.

La première série est particulièrement remarquable ; elle se compose de *bet* (lat. *betis*), *betelh* (l. *beticulus*), *betelha* (l. *beticula*), *betolha* (l. *betucula*), et enfin de *bets*, masc. sing., ce qui est indiqué par l'article qui précède ce mot dans son emploi comme nom propre de lieu. L'orthographe administrative donne à la vérité *le Bex* par un *x*, mais ce caractère est le signe banal d'un son qui correspond à trois notations étymologiques distinctes : *x* d'abord, comme dans notre *pax*, paix, lat. *pax ; cs*, comme dans *persecs*, pl. de *persec*, pêche ; *chs*, comme dans *befachs*, pl. de *befach*, bienfait ; et enfin *ts*, comme dans *fats*, pl. de *fat*, fou ; car ces quatre terminaisons, quoique écrites de quatre différentes manières respectivement réglées sur la valeur grammaticale de la désinence, n'expriment en réalité qu'un seul et même son dans notre parler rouergat. Ceci posé, je crois que l'*x* de *le Bex* de notre nomenclature topographique aveyronnaise francisée, à la notation de laquelle n'a présidé aucune critique philologique, tient ici la place de *ts*, l'*s* finale étant là, non comme signe du pluriel, mais comme signe conservé du nominatif latin, suivant ce qui s'observe dans un certain nombre de nos mots monosyllabiques.

Dans la deuxième série, je placerai *bedássas*, f. pl., ayant

toute l'apparence d'un augmentatif de *bed* ou *beda ; bedenous* (écrit en français *Bedenaux*), dont l'analyse m'échappe; *bedena,* écrit en fr. *Bedène,* nom d'un terroir montagneux du nord du département, que l'on rencontre dans nos plus anciens titres du moyen âge, latinisé en *betonicus* et *betonensis.* (« *Et in alio loco, in vicaria Betonense, donamus illum mansum de Pers.* » *Cart. de C.,* charte n° 32 de l'an 1031. «...*et sont ipsas res in pago Ruthenico, in vicaria Bethonice.* » *Ib.,* ch. n° 192 de l'an 990); *bedós* (par *o* fermé), forme de diminutif masculin pluriel ou d'adjectif tiré de *bed.* Citons enfin, dans ce même ordre, un nom de lieu, aujourd'hui perdu, qui figure comme rubrique de la charte n° 178 du *Cart. de C.,* de l'an 1012, écrit *bedled,* et que le texte, de date plus ancienne, donne écrit par *t* au lieu de *d* (....*hoc est alodus noster in Betledo unus mansus qui nobis per conquistum obvenit.*) Ce *betled* ne serait-il pas une contraction tudesque de *betuletum,* à rapprocher de celle de *castlar* et *castlus,* pour *castelar* et *castelus ?* (Voir la Note ci-dessus.) Citons enfin *bedela,* s. f., nom de plusieurs parcelles de notre cadastre (transcr. fr. *la Bédelle, Bedèle*), qui s'interprète visiblement par le lat. *betella,* diminutif régulier de *betula.*

Je compose finalement la troisième série des noms suivants: *besía,* f. s., et *besoníia,* f. s., qui se présentent naturellement comme locatifs, l'un du primitif *bes* (avec *s* = *z*), l'autre de son diminutif *besó.* Viennent ensuite *besorg,* que je ne puis expliquer; *besánas,* f. pl., forme d'adjectif préditif pouvant correspondre à un lat. *betianas,* f. pl. de *betianus ; besairía,* f. s., locatif de forme anomale, pour *besieira,* faisant pendant à *bessairía,* variante anomale de *bessieira ; besélgas (?); besomba,* très-répandu comme nom propre de famille, se rencontrant dans la ch. n° 192 du *Cart. de C.,* de l'an 990, sous une forme sans doute déjà romanisée (« *et in alia vinea in Besumba que ego de Oddone adquisivi* »). Cette série se clôt par *besó* (fr. *Bezou*), diminutif de *bes.*

M. Littré nous apprend que le berrichon a le mot *betou* avec le sens de bouleau ; je suis persuadé qu'il se rencontrerait aussi quelqu'un des patois de langue d'oc ayant notre *bes* sous une forme où le *t* primitif que nous supposons aurait persisté. L'irlandais a *beith,* et le gallois a *bedu;* le breton *bezô* n'est qu'une altération du précédent, et son *z* a ainsi, étymologiquement parlant, la valeur de *d* et *t.*

On lit dans le dictionnaire polyglotte de Calepin, au mot BETULA : « *Arbor est satis vulgaris, cortice candidissimo, quam Romani ex Gallia in Italiam transtulerunt: et ex ea fasces conficiebant qui magistratibus solebant præferri. Indeque nomen sortita est a batuendo batula, levique mutatione betula. Quo error insignis corrigitur Matheoli in Dioscoridem c. de populo: qui betulam a bitumine existimavit.* »

J'estime pour mon compte que, si *batuo* et *betula* ont quelque chose de commun entre eux, c'est le premier qui tire son origine du second, et non le second du premier. *Batuere* pourrait fort naturellement avoir eu, dans le principe, le sens de frapper avec ces verges de bouleau que le lexicographe précité nous dit avoir été en usage à Rome pour former les faisceaux des licteurs. Et, quant à la provenance de *betula* lui-même, l'opinion la plus plausible, c'est que le nom fut importé des Gaules en Italie en même temps que la chose elle-même. « *Betula, gallica hæc arbor.* » Plin., lib. XVI, c. 30.

On peut faire cette objection : si le primitif *bes* le plus usuel est pour le l. *betis*, d'où vient que dans les dérivés le *t* ne reparaît pas et que l'*s* s'y conserve? Pourquoi, par exemple, n'avons-nous pas *betieira* au lieu de *bessieira*, procédant de *betarium* par *betaria*?— Je réponds : par la raison que, au lieu de ces derniers mots, le gallo-latin dut avoir *betiarium* sur le type de *vitiarium*, locatif de *vitis*.

Le collectif ou locatif de BES le plus usuel est *bessieira*, mot qui a été donné à une multitude de localités et qui est porté par un grand nombre de familles. *Besset* (qui peut aussi être un diminutif), *besseda* et *bessa* sont plus rares.

En outre des suffixes locatifs et collectifs, auxquels notre étude a particulièrement trait, BES se présente dans notre nomenclature topographique et patronymique associé à quelques autres désinences, produisant *bessada* (l. *betiata*), forme participiale; *bessadona* (l. *betiatona*), forme complexe, composée du masc. de *bessada*, avec flexion diminutive, donnant *bessadò*, et de la désinence collective *a*, pour *ia* (ce nom aux éléments multiples doit s'interpréter: bois de petits groupes de bouleaux); *bessalhás*, m. s., péjoratif-augmentatif de *bessalha*, fréquentatif de *bessa; bessanens (?); bessareda* (l. *betiareta*), formé par imitation de *pomareda*, peut être surcollectif du collectif

bessier (l. *betiarium*.); *bessairás*, s. m. (l. *betiariacium*); *bessó*, s. m. (l. *betio*), diminutif; *bessonía*, s. f., locatif du précédent, de formation romane ; *besselva*, s. f., composé de *bes* et *selva* = l. *sylva; bessódes* (avec *o* ouvert) (?); *bessola*, s. f. (l. *betiola*), diminutif de *bessa; bessonaría*, s. f., locatif de *bessó* de formation romane, qui pourrait aussi dériver de *bessó*, au sens de jumeau ; *bessuéjol* (avec la terminaison *ol* atone), des deux genres (lat. *betioiolum, betioiola*, formes gallo-barbares pour *betolium, betolia*, dont j'ai expliqué la formation dans mes *Études de phil. et de ling. aveyronnaises*[1]).

Le Cartulaire de l'abbaye de Conques contient des mentions nombreuses de quelques-uns des dérivés de BES, qui y figurent le plus souvent comme noms propres de lieu, mais quelquefois aussi comme noms communs. Exemples : « *De Betia in Goliniacensi.* » Ch. n° 215 de la première moitié du XIe siècle. — « *...duos mansos in illa Beciaria.* » Ch. n° 31 de l'an 1031. — « *De unum latus rivum Lubia, in secundo latere boscum Cava Beciaria.* » Ch. n° 190, première moitié du XIe siècle. — « *In villa quæ vocatur Becia.* » Ch. n° 22 de l'an 904. — « *cum ipsa bczaria.* » Ch. n° 206 du Xe siècle.

BRUC et, par métathèse, BURC, s. m., mot d'origine celtique,

[1] Nous avons, dans la nomenclature topographique, *Lanuejol* et *Lavercuejol*, qui, s'ils sont pour *la nuejol, la vercuejol*, assignent à notre mot le genre féminin. Ajoutons qu'un autre de nos noms propres de lieu semble trancher la question pour ce qui est du premier : *lo Moli de Nuejol*, francisé en *Moulin de Nuéjouls* (voir *Dictionnaire des noms des lieux habités du département de l'Aveyron*, par Dardé. Rodez, 1868). D'autre part, il est à remarquer que la désinence des mots de ce type, dans les textes latins du moyen âge, est le plus souvent neutre, mais qu'elle est aussi quelquefois féminine. Ainsi, Grégoire de Tours écrit *Maroialum, Siroialum, Rigoialum* (où je crois que *oialum* est une mauvaise lecture pour *oiolum*); nos chartes latines du Midi les plus anciennes donnent de leur côté la terminaison *oiolum* pour notre *uejol;* mais il en est chez qui le même suffixe roman est représenté par la forme féminine *oiola*, et son pluriel *oiolæ*. Ainsi le *Dictionnaire topographique du Gard*, de M. Germer Durand, cite de vieux documents où Maruéjols-les-Gardon est représenté par *Maroiolæ*. Il importe d'ajouter que *oiolum, oiola* et son acc. pl. *oiolas*, étant tous des proparoxytons, se résolvent tous trois dans la même contraction provençale *uéjol*, de même que *nébula* et *trémula* donnent au rouergat *trémol, nibol*. Voir une dissertation sur ce sujet à la page 26 et suiv. de mes *Études de phil. et de ling. aveyr.*

ayant signifié primitivement buisson et plus tard bruyère. On trouvera une histoire critique de ce nom dans mes *Études de phil. et l. av.*

Le rouergat possède *bruc* ou *burc* à l'état vivant, comme appellatif de la bruyère à balai ; ce mot est répandu comme nom de lieu ou de famille. Plusieurs de ses dérivés sont aussi encore en usage comme noms communs. C'est d'abord son féminin *bruga* ou *burga*, et son augmentatif *brugás* ou *burgás*. Pour dire de la bruyère, nous disons *de burga*.

La forme pure du primitif et de ses dérivés ne s'observe que dans le sud-ouest du département ; partout ailleurs la forme invertie prévaut exclusivement. Ainsi, à Rodez, on dit *burga, burguieira ;* à Saint-Affrique, *bruga, bruguieira.*

Notre mot, de celtique origine (en gallois et breton *brug*, buisson), dut être latinisé par les Gallo-Romains en *brucus ;* cet original latin se rencontre chez Grégoire de Tours (*Histoire des Francs*) dans un composé *brucariacum* (« *Brucariacum villa* »).

Les suffixes collectifs ou locatifs *ium, ia,* et *arium, aria,* sont les seuls qui s'associent à ce nom d'espèce. Les premiers ont donné *bros* (avec *o* fermé), obsolète, mais fréquent comme nom de lieu, et *brossa* (avec *o* fermé), qui est encore en pleine vie. La nomenclature topographique renferme *bróses* (avec *o* fermé) et *broset,* rendus dans l'orthographe française par *Brouzes* et *Brouzet,* qui paraissent être le pluriel et le diminutif de *bros.* Mais ici naît une difficulté : d'après *brossa,* féminin incontestable de *bros,* l'*s* finale de ce dernier est virtuellement pour *ss ;* comment serait-elle donc pour *z* vis-à-vis d'autres dérivés du même mot ? Autre difficulté : dans *bros* et *brossa,* l'*u* du fondamental *bruc* se change en *o* fermé (*ou* français), tandis qu'il se conserve dans les autres dérivés. A cette dernière objection on peut répondre que l'*u* latin se montre susceptible de se changer indifféremment en *u* et en *o* dans le provençal, et non-seulement en *o* fermé (qui est la prononciation originelle de l'*u* des Latins), mais aussi en *o* ouvert. Exemples : *crux,* croix, et *crucia,* béquille, faisant respectivement *cros* (par *o* fermé) et *crossa* (par *o* ouvert). Ces rapprochements jettent en même temps un jour sur l'autre problème ; ils nous font voir que le *c* latin donne concurremment *s* = *z* et *s* = *ss* dans les différents dérivés d'un même primitif ; car le *c* de *crucem* donne dans

cros, qui fléchit en *croset* et *crosar*, un *s* virtuellement égal à *z*; et dans *crossa*, par *crucia*, un *ss*. Nous avons vu d'ailleurs la même variation mise en évidence dans les divers dérivés de BES. (Voir ci-dessus.)

Le collectif *brossa* sert à nommer un grand nombre de localités ainsi que de familles, et alors le français l'écrit *Brousse*.

Dans mes *Études*, j'avais hésité à rattacher *brossa* au radical *bruc* avec le sens de *bruyère*; mais mes doutes ont cessé en présence de la constatation du vrai sens de *brossa*, qui, dans les régions à bruyère, est employé comme synonyme de *bruguieira* (voir le *Dict.* de l'abbé Vayssier).

Brossa possède un dérivé, *brossier*, qui a, paraît-il, la même acception. Ce mot se rencontre fréquemment dans nos vieux cadastres en langue d'oc.

Les collectifs *bruguier* ou *burguier* (lat. *brucarium*), *bruguieira* ou *burguieira* (l. *brucaria*), servent à nommer un nombre considérable de localités et de familles; moins répandus que *brossa*, comme nom de lieu, ils le sont davantage comme noms patronymiques. Ces divers collectifs sont du reste en circulation jusqu'à présent dans le parler usuel.

Aux deux formes collectives ci-dessus se rattachent les dérivés suivants, fournis par la nomenclature des noms propres: 1° *Brossol* (*o* terminal ouvert, l. *bruciolum*), diminutif de *bros*, concurremment avec *broset*, s. m.; *brosseta*, s. f., et *brossairola* (l. *bruciariola*), s. f., diminutif de *brossa*; *brossier* (l. *bruciarium*), s. m., et son diminutif *brossairó* (l. *bruciario*), s. m.— 2° *Brugairó* (l. *brucario*), s. m., et *brugairás* (l. *brucariatium*), s. m., diminutif et augmentatif de *bruguier*; *brugaireta*, s. f, diminutif de *bruguieira*. Nous rencontrons en outre une variante de ce dernier mot dans *brugaira*, nom d'un bois des environs de Rodez, l'un et l'autre du latin *brucaria*, lequel nous est donné avec sa forme originelle authentique dans un document préroman, l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, comme il a été dit ci-dessus. Une charte de l'année 887 nous fournit d'autre part l'original latin de *brossa*. On y lit: «... *et in alio loco ubi vocabulum est ad illa Brucia, cedo vobis....*» *Cart. de l'Abb. de G.*, ch. n° 108. Et dans la charte n° 6 du même recueil, de l'an 930: « ...*in villa quæ vocatur Brucia.* »

En sus des collectifs indiqués ci-dessus, BRUC s'observe dans

nos noms propres, associé à divers autres élémeuts dont l'origine et la signification première ne sont pas toujours faciles à déterminer. Voici ces dérivés ou composés, présentés d'abord dans leur forme et orthographe provençale, et puis dans leur orthographe française officielle entre parenthèses.

Bromme (Bromme), nom d'un village du Barrès, mentionné comme il suit dans diverses pièces du *Cart. de l'abb. de C., op. cit.*: « *Deusde sacerdos cedo vel dono... illo olode meo qui est in Brogmo.* » Ch. n° 41 de l'an 997. Ce nom, dont tous les éléments sont celtiques, se compose de BRUC et de MAG, champ. Comme il ne désignait qu'un humble manse, le nom gaulois dut se transmettre jusqu'au moyen âge dans sa forme indigène, c'est-à-dire comme *bruc-mag*, et non par une latinisation qui, suivant l'usage, eût donné *Brucomagus*, avec l'accent tonique sur l'*o* connectif. L'élément *mag* étant toujours enclitique et l'*o* intercalaire de la latinisation n'existant pas, l'accent tonique devait être alors sur *bruc*, ce qui s'accorde avec l'écriture et la prononciation romane de *brogme* et *bromme*.— Ce mot a un dérivé dans *brommat* (Brommat), nom d'un autre village du même terroir, latinisé dans les vieilles chartes en *Brocmatus*. — *Brocuéjol* (Brocuéjouls), des deux genres, procède régulièrement, par une forme gallo-barbare de diminutif susindiquée, de *brucoiolus* pour *bruciolus*, ayant eu le sens de petite bruyère, petite lande. — *Broquier* (Broquiès), s. m., forme jumelle de *bruguier*, issu comme celui-ci de *brucarium*. — *Burgaland*, qui semble se décomposer en *burga*, bruyère, et *land*, forme masculine de *landa*, lande, laquelle ne vit plus que dans un augmentatif, *landás*, mais qui est d'autant mieux supposable qu'elle reproduit exactement l'original tudesque (à moins que notre *landa* ne soit d'origine celtique).

Bois (avec *o* fermé et diphthongue), s. m., buis, du latin *buxus*, gr. πύξος.

La penche de bois
A la rusca se conoit[1].
(*Prov. rouergat.*)

Les collectifs *boissa*, s. f. (lat. *buxia*); *boissier*, s. m. (l. *buxarium*), et *boissieira*, s. f. (l. *buxaria*), sont encore en usage

[1] Le sens moral de cette figure, c'est que l'homme policé de basse extraction trahit toujours son origine par quelque trace de la vieille écorce.

comme noms communs et servent en outre de nom propre à une foule de localités et de familles. Dans ce dernier emploi ils sont écrits en français: *Boisse, Boissier, Boissière.* Ajoutons-y les dérivés suivants, principalement fournis par la nomenclature topographique: *boissás,* s. m. (lat. *buxatius* ou *buxatium*), augmentatif de *bois* pour *buxus,* ou du même pour *buxium; boissil,* s. m. (lat. *buxiculus*), et *boissol,* s. m. (lat. *buxiolus* ou *buxiolum*), diminutifs.—J'estime qu'à la même série appartient encore *boissó,* s. m. (l. *buxio*), buisson, indubitablement dérivé de *bois,* dont un collectif de forme participiale, *boissonada,* s. f. (l. *buxionata*), constitue une dénomination topographique et patronymique très-répandue en Rouergue (transcription française: *Boissonnade*), ce qui n'est guère à l'honneur de notre ancien état agricole.

On lit dans une charte de l'an 976 du *Cart. de l'Ab. de Conques,* n° 274: «...*in loco que dicitur ad illa Boxia.*»

Cana, s. f. (lat. *canna*). Ce mot, en tant que désignant le roseau à quenouilles (*Arundo donax* L.) ne se dit plus que sous la forme du composé *Canavera,* du lat. *canna vera.*

La plante dont il s'agit dans cet article a été cultivée dès l'antiquité, le traité de Columelle *de Arundineto* en est une preuve, et elle l'est peut-être encore sur quelques points de notre province, sans que je sois en mesure de rien préciser à cet égard. Mais, tandis que le dictionnaire français offre encore le mot *cannaie,* celui de notre patois ne présente aucun des collectifs de *canna;* toutefois ceux-ci ont dû exister jadis dans notre langue locale, car leur empreinte se retrouve dans la dénomination de plusieurs localités aveyronnaises: *cannetum,* dans *Canet,* nom de plusieurs villages et hameaux; *cannarium,* dans *le Cagner =lo canier,* nom porté par un hameau; et enfin *cannium* peut résider dans un de nos *Can,* que notre orthographe interprète, et avec raison sans doute, dans la plupart des cas, par *calm* («*calmis,* planicies sine herbâ », dans le *Donatus provincialis*).

Un quatrième dérivé de notre primitif s'observe peut-être dans le nom de lieu, aujourd'hui perdu, de *Cannalium,* consigné dans le passage suivant du Cartulaire de l'Abbaye de Conques: « *Idem Gaucelmus monachus impignoravit fevum et vicariam de*

manso de Canalio. » Charte n° 507 de l'an 1087. Le même recueil contient en outre la mention ci-après : « *Ego Geraldus Ropedadges et uxor mea donamus œcclesiam sancti Jhoannis de Canneto...* » Ch. n° 54, année 1074.

Canna se retrouve encore en composition dans *Cannac* et *Canac* (l. *Cannacum*, la villa aux roseaux), qui servent à désigner plusieurs de nos localités, notamment un vieux petit château qu'on aperçoit près de la gare de Rodez, élevé sur un tertre au milieu d'une prairie marécageuse.

Dans le département du Var, au bord de la mer, dans une région où le roseau abonde, on rencontre trois localités nommées *Cannes*, *le Cannet* et *Cagne*. Cette dernière appellation paraît fort bizarre aux Méridionaux, qui n'y peuvent découvrir que *canha*, avec le sens de chienne. Ce mot doit s'interpréter par le lat. *cannia*, forme féminine pour *cannium*, l'un des collectifs de *canna*.

Casse, s. m., mot d'origine controversée, l'homonyme du *chêne* français, en bas-latin du moyen âge moyen *casnus*, probablement par latinisation du mot roman. J'estime que le véritable original latin, c'est-à-dire gallo-romain, de ce nom, était *cássinus*, de formation analogue à celle de *fráxinus*, frêne, et de *cálcinus*, original aujourd'hui avéré de notre *causse*, terrain calcaire. L'*i* atone aura successivement dégénéré en *e* et en *a*, les dérivés de *casse* supposant, en effet, une dernière forme latine *cássanus*. Diez tire *casse* d'un supposé *quercinus*; mais ici la désinence *inus* étant diminutive et non préditive, comme elle l'est dans *fraxinus*, *asinus*, n'est pas atone, a l'*i* accentué, ce qui crée à cette dérivation une difficulté qui ne pourrait être levée que par la supposition, d'ailleurs plausible, d'un déplacement abusif de l'accent. Mais resterait à expliquer le changement de l'*a* et de l'*r* de *quercinus* en *a* et *s*, ce qui me semble difficile. — Littré remarque que le provençal littéraire a *casser* avec un *r* à la fin, et il ajoute que ce *casser* est pour *casne*. C'est une erreur. Ce *r* terminal, qui se retrouve aussi dans l'orthographe classique de notre *fraisse*, *fraisser*, de *fraxinus*, ne peut s'expliquer que comme l'effet d'une fausse assimilation de la terminaison normale de ces deux substantifs, qui sont évidemment pour *ássen* et *áissen*, avec les *ásser*

et *áisser* désinentiels de certains infinitifs, tels que *plácer*, plaire ; *páisser*, paître. Si telle est l'origine de ce *r*, qu'il est impossible de trouver dans les prototypes latins, et que l'on ne retrouve pas davantage dans les dérivés des primitifs romans, notre explication établirait par corollaire qu'à l'époque où il s'introduisit dans l'écriture, le *r* terminal des infinitifs sus indiqués n'était déjà plus lui-même qu'un souvenir orthographique, qu'il était sorti de la prononciation.— Pour se rendre compte de la génération du provençal *casse*, ainsi que de celle du français *chêne*, il faut considérer d'abord la forme prosodique de leur commun original latin. Cet original, je le répète, n'est pas le *casnus* des documents latins du IXe siècle cités par Ducange; celui-ci en est une contraction par relatinisation du mot roman, opérée sur le type vieux français *casne*, de dialecte picard-normand, qui se rencontre dans ces deux vers:

> L'amour d'une pucelle n'est pas si tost gaingnie;
> Au premier cop li kaisnes, che dit-on, ne kiet-mie.
> (Baudouin de Condé.)

L'interposition primitive d'une voyelle entre l'*s* et le *n* de la forme barbare *casnus* est péremptoirement établie par les dérivés de notre *casse: cassanh, cassanha* (lat. *cassanium, cassania); cassanus* (l. *cassanucius*), *cassanodrès* (l. *?*), etc. Cette voyelle était-elle *a* dès l'origine? Je ne le pense pas; je suis porté à croire que cette lettre était auparavant un *e*, qui est devenu *a*, comme l'*e* de *Ruthenensis* est devenu *a* dans *Rodanés*, car autrement, au lieu de *cásse*, nous aurions *cássa;* et j'incline à conjecturer que cet *e* lui-même fut antérieurement un *i*. Mais, quoi qu'il en soit à l'égard de cette question particulière, le mot français a été formé par la syncope de cette voyelle intermédiaire, et le mot provençal, par la suppression de la désinence casuelle entraînant dans sa chute l'*n* radicale. Il est d'ailleurs de règle générale que, dans les cas semblables, l'évolution française procède par contraction, et l'évolution provençale par élision, comme dans *connaître* = *cognosc(e)re*, et *conóisser* = *cognoscer(e)*.

Casse a cessé de vivre comme nom commun dans le parler du Rouergue, et il n'y a conservé que peu de traces comme nom propre; mais ses collectifs ont acquis sous ce dernier

rapport une importance considérable, qui le cède à peine à celle des collectifs de *bes* et de *vern. Cassan* (l. *cassanium;* transcription française, *Cassan*), s. m., et *cassanha* (l. *cassania*, tr. fr. *Cassagne*), s. f., sont très-répandus parmi nous comme noms de famille. Nous connaissons plusieurs bois qui sont appelés *lo Cassanh, la Cassanha.*

Le français offre un homonyme de *cassanh* dans le nom propre *Chassaing.* Le collectif français de *cassanus* le plus ordinaire, *chesnaie,* correspondrait à un prov. théorique *cassaneda,* qui, comme nous l'avons déjà dit, n'existe pas en réalité, du moins en Rouergue.

En outre de ses collectifs, *casse* a quelques dérivés et composés qui méritent d'être signalés; ils sont tous hors d'usage et seulement à l'état de noms propres. Les voici : *Cassanhol* (l. *cassaniolum*), s. m., dimin. de *cassanh; cassanheta,* s. f., et *cassonhola* (l. *cassaniola*), s. f., diminutifs de *cassanha; cassanhard,* s. f., sorte de péjoratif de *cassanh; cassaní* (l. *cassaninus*), adj. m., dérivé immédiat de *cassanus,* ainsi que les deux suivants, comme l'atteste le *n* sec : *cassanodres (?); cassanús* (l. *cassanutius*), adj. m., analogue à *boscús, peyrús, cornús; casse-bartás; casse-prunha.*

Cassanh et *cassanha* sont mentionnés en latin dans des chartes rouergates du XIe siècle, mais comme noms propres de lieu seulement. On y lit : « *Antiquis enim diebus fuit fundatum quoddam monasterium in honore sancti Petri apostoli inter castra Panatensium et Cassaniensium.* » *Cart. de Conques,* ch. n° 14. « *...donamus illis ecclesiam nostram de Quintilio quam nos ipsi mutare fecimus ad Cassanie Galterio.* » *Op. c.,* ch. n° 63.

Suivant l'usage latin de désigner par un même mot l'arbre fruitier et son fruit, le châtaignier et la châtaigne se rendent dans cette langue par *castanea.* En tant qu'appliqué à l'arbre, ce nom n'a pas son homonyme dans le provençal, ennemi de l'équivoque, pas plus que *pyrus, pomus, prunus* et leurs semblables. Cependant il est représenté par des dérivés directs dans la nomenclature des noms propres rouergats. *Castanh,* s. m., très-répandu, accuse un latin *castanium. Castanetum,* forme collective du latin classique, a donné quelques rares *Castanet;* mais je n'ai jamais ouï *castaneda* (qui se trouve tou-

tefois dans l'abbé Vayssier), ni *castanareda,* dont le français possède le correspondant dans *châtaigneraie* ou plus régulièrement *châtaineraie,* comme on écrivait autrefois. Le seul collectif vivant que nous possédions pour rendre l'idée de châtaigneraie est *castanhal,* supposant un lat. *castanealis.* L'espagnol a le même mot orthographié *castañal,* conforme à la règle des collectiifs arboraux propre à cette langue. Lui aurions-nous emprunté par hasard notre mot?

Castanier est pour châtaignier, et suppose un lat. *castanearius;* mais il peut y avoir eu aussi le *castanier* de *castanearium,* et telle est probablement l'origine la plus fréquente du mot dans son emploi comme nom de lieu. Si le latin du moyen âge négligeait moins la grammaire, nous pourrions être fixés sur ce point par nos vieux textes rouergats. Mais, dans la langue barbare de ces documents, le neutre est ordinairement remplacé par le masculin. D'ailleurs, le cartulaire précité ne nous fournit à cet égard qu'un ablatif : « ....*et in alio loco, in Castaniario.....* » Ch. n° 166, du XIe siècle. — Chose remarquable, dans la description des biens ruraux, qui forme l'objet ordinaire des contrats relatés dans nos vieilles chartes, il n'est jamais question de châtaigneraies, alors que, sans parler des vignes (*vinea*), les aulnaies, oseraies et chênaies (*garricia*), y reviennent à tout bout de champ.

Cade, s. m., genévrier. Je lui suppose un original latin *cátinus,* ce que j'infère des collectifs *cadeneda* (l. *catineta?*), s. f., et *cadenier* (l. *catinarium?*), s. m., fournis par la nomenclature topographique. La charte n° 29 du *Cart. de l'Ab. de C.,* datée de l'an 948, porte ceci : «....*in ministerio Candadense, in aro de Trescanes vel de Cadinario...* »

Quant à l'origine du radical de *cade,* je l'ignore.

Fau (*a* ouvert), s. m., du lat. *fagus.* A un paronyme *fou,* du lat. *fulvus,* avec lequel il se confond dans l'orthographe française des noms propres. — *Fach* (= *faj*) (lat. *fagium*), s. m.; *faja* (l. *fagia*), s. f., ne s'entendent plus que comme noms propres, et aucun de ces mots ne figure dans le dictionnaire de Vayssier, du moins avec le sens de hêtraie. Cependant le *Cart. de Conques* atteste que *faja* était un collectif vivant au Xe siècle : «...*et illo manso de Brugairolas et illa fagia desu-*

per Nersolio... » Charte n° 93. Le prov. de *fagarium* semble être contenu dans le diminutif *fairet* (l. ***fagaretum*), s. m., peut-être pour *faiaret*, nom de lieu. A ce propos, arrêtons-nous sur une série de dérivations en *ai* qui semble, au premier abord être une variante de la première, mais qui est autre chose, je crois : *faia*, s. f.; *faiet*, s. m.; *faieta*, s. f.; *faiel*, s. m. A mon sens, ces mots ne sont pas des formes jumelles de *faja*, *faget*, *fageta*, *fagel*, tous dérivés du collectif lat. *fagium* : ils sont pour *faga*, *faguet*, *fagueta*, *faguel*, féminin et diminutifs du primitif *fau*, *fagus*. Nous avons aussi des *faët* qui nous offrent probablement une transition entre *faguet* et *faiet*.

Voici, du reste, la liste entière des dérivés rouergats de *fagus*, que nous relevons dans le dictionnaire topographique du département, et que nous faisons suivre de leurs originaux latins présumés : *Faët* (l. *fagetum*), s. m.; *faiet* (l. *fagetum*), s. m.; *faia* (l. *faga*), s. f.; *faieta* (l. *fageta*), s. f.; *fagós* (l. *fagosus*), adj. m.; *faiel* (l. *fagellus*), s. m.; *fach* (l. *fagium*), s. m.; *fajó* (l. *fagio*), s. m.; *fajás* (l. *fagiatium*), s. m.; *faja* (l. *fagia*), s. f.; *fagcta* (l. ***fagieta*), s. f.; *fajola* (l. *fagiola*), s. f.

La Fayette, *Faye*, *Quatre-Fages*, noms d'hommes célèbres à divers titres, appartiennent à la liste de dérivés ci-dessus.

Figuièr, s. m., figuier, d'un latin gallo-romain *ficarius*, pour *ficus*, analogue à *pomarius*, *prunarius*, etc. Nos *Figuier* peuvent aussi toutefois procéder d'un collectif *ficarium*. — Le collectif *figareda* (l. *ficareta*), s. f., se rencontre seulement à l'état fossile, comme nom propre. La nomenclature topographique nous donne, en outre, les dérivés suivants : *figairol* (l. *ficariolum*), s. m., et *figairesc*, adjectif à suffixe tudesque. Je trouve, en outre, dans un vieux texte : « ... *in aro de Garzarguas sive de Figairolas.* » *Cart. de C.*, ch. n° 27 de l'an 948.

De nos jours, le figuier n'est plus cultivé séparément et en plantations distinctes ; on n'en rencontre que de rares individus répandus çà et là dans nos vignes. La philologie nous apprend qu'il en était autrement jadis, et qu'à une époque plus ou moins reculée, difficile à préciser, la figueraie avait chez nous sa place à côté de la noiseraie, de la pommeraie, etc.

Fraisse, s. m., frêne, du l. *fraxinus*, mot substantif de forme

adjective, dont le radical a peut-être la même origine que celui du verbe *frangere*, primitivement *fragere*. *Fraisse* est formé, comme *casse*, par élision, tandis que le fr. *frêne*, de même que *chêne*, est obtenu par syncope. (Voir ci-dessus l'article CASSE). — Le *iss* de *fraisse*, transcrit *yss* ou *yc* dans l'orthographe française des noms propres, est une transformation régulière du lat. *x*, suivant les lois de notre phonologie. — On trouve *fraisser*, par une *r* finale, de même que *casser*, dans les textes du prov. classique. Nous avons dit l'origine de cette lettre parasite. Notre *fraisse* est pour *fraissen*, de même que *home*, *terme*, *orde*, sont pour *homen*, *termen*, *orden*; son *n* caduque reparaît dans les dérivés *fraissinet*, *fraissinha*, *fraissinós*.

Les collectifs de *fraisse* ne se disent plus comme noms communs, et je n'en ai pas trouvé d'exemples avec cette valeur dans le *Cartulaire de Conques*. Mais on les y rencontre en maints passages comme noms propres topographiques. Exemple : « . . . . *in loco que dicitur Fraxinias.* » Ch. n° 291 de l'an 930.— « . . . *in Fraxinedda alium mansum.* » Ch. 372 du XIe siècle. Le *dd* de ce *fraxinedda* semble indiquer une transition entre la dentale forte du pur original latin (*fraxineta*) et la dentale douce du vrai mot roman (*fraissineda*).

Voici la série entière des dérivés de *fraisse* d'après la nomenclature des noms de lieu, en y comprenant les collectifs portés au tableau : *Fraissinha* (l. *fraxinia*), s. f.; *fraissinet* (l. *fraxinetum*, si collectif), s. m. (ce nom peut être diminutif aussi bien que collectif); *fraissineta*, s. f., féminin du précédent en tant que diminutif; *fraissineda* (l. *fraxineta*), s. f.; *fraissinel* (l. *fraxinellus*), s.m.; *fraissinós*, *fraissinosa* (l. *fraxinosus*, *a*), forme adjective.

Le primitif est très-répandu comme nom propre de lieu et de famille ; les dérivés le sont relativement peu ; *fraissinós*, transcrit en français *Frayssinous*, est le nom d'un évêque et écrivain rouergat, célèbre sous la Restauration.

GARRIC, s. m., chêne, mot d'origine problématique, que Diez rattache au prov. *garra*, jambe, par une filiation fort obscure (*Etymol. Woerterbuch der Roman. Sprachen*, article GARRIC). Il prend d'abord *garra* dans le sens de *griffe*, qui

appartient à ce mot dans l'espagnol ; puis il considère que dans cette langue le chêne se dit *chaparra*, lequel viendrait du basque *achaparra*, qui, à son tour, signifie *griffe*, par je ne sais quelle ressemblance entre les ramuscules du chêne et des griffes d'oiseau. Notre mot *garric* serait issu de la même association d'idées. Diez ajoute que le comasque *garóla*, gland, noyau, contient la même racine, GAR. A ce propos, je dois constater que *garra* se dit en Rouergue, ainsi que *cueissa*, cuisse, pour désigner un quartier de noix, et, ce qui paraît plus favorable encore à la thèse de l'illustre romaniste, j'ajoute que le vocabulaire rouergat possède un *garrólha*, lequel a l'acception de chêneau, jeune chêne (voir *Dict.* de l'abbé Vayssier). Je crois néanmoins avoir à proposer une étymologie beaucoup plus simple et plus vraisemblable.

Quercus fut pris par le purisme gallo-romain pour une contraction populaire et fautive d'un *querricus*, supposé par analogie, et on dut adopter ce barbarisme ainsi que tant d'autres fausses corrections latines dont nous avons donné des spécimens dans une précédente Note. *Quérricus* fut ensuite altéré, probablement dans le peuple, en *querrícus*, ainsi que *pérsicus* (*malus*) avait été changé en *persícus*, comme l'atteste notre *persec*, pêcher. Une troisième modification, rentrant dans les tendances de la phonétique provençale, fit de *querricus quarricus*, l'*e* tonique des primitifs prenant volontiers le son d'*a* dans les dérivés où cette voyelle cesse de porter l'accent (exemples : *Rodanes*, pour *Rodenes*, de *Ruthenensis*, et *ferrar*, *aterrar*, *gelar*, etc., ainsi orthographiés le plus souvent dans la langue classique par égard pour l'étymologie, mais prononcés en réalité comme s'ils étaient écrits *farrar*, *atarrar*, *jalar*). — On sait que le *qu* latin peut passer à l'état de *g*, en provençal, comme en témoignent *egal*, *aiga*, *ega*, de *equalis*, *aqua*, *equa*. Donc *querricus* ou *quarricus* peut avoir engendré légitimement *garric*. — Revenons au mot *garrolha* (par *o* fermé), s. f., qui, incontestablement apparenté à *garric*, paraît au premier abord remonter plus haut que celui-ci, et en être, non un dérivé, mais un collatéral, ce qui serait favorable à la thèse de Diez et contraire à la nôtre. Mais constatons d'abord la définition que donne Vayssier du mot en question : « chêneau, jeune chêne ; — cépée, ensemble de rejetons qui poussent sur

un chicot; — un de ces rejetons; — bois taillis, jeune bois; — souche ou chicot d'arbrisseau ou de taillis.»

Or le suffixe provençal *olh*, avec *o* fermé, de *garrolha*, correspond au suffixe diminutif latin *úculus*, variante de *iculus* (voir Notes I et V ci-dessus); or ce groupe phonétique latin se trouve produit par l'addition d'un autre suffixe latin, *ùlus*, au radical *querric*, ce qui donne *querriculus*, et par analogie *querruculus*, duquel la métaphonie provençale régulière est *garrolh*, et au féminin *garrolha;* ce dernier mot correspond donc à un latin **querrucula*, forme gallo-romaine pour *quercula*, et confirme ainsi notre étymologie de *garric*.

Des collectifs réguliers que pouvait donner *querricus :* — *querricium, ia; querricarium, aria; querricetum, eta,* — notre rouergat n'a conservé la trace que d'un seul, le premier. Les plus anciens textes latins du *Cart. de Conques* le font fréquemment intervenir dans des mentions en quelque sorte stéréotypées, telles que les suivantes : «...*cum pascuis, silvis, garricis*...» Ch. n° 107, de l'an 911. — «...*et cum ipsa vinea dominicaria, pratis, pascuis, silvis, garricis*...» Ch. n° 108, de l'an 887.

Ces *garricis* sont vraisemblablement pour *garriciis*, ablatif pluriel de *garricium* = *querricium*. Ce collectif, disparu du langage usuel, ne se rencontre de nos jours que comme appellation topographique et encore à de rares exemplaires, et même seulement à l'état virtuel, c'est-à-dire dans des dérivés, qui sont : *garrissó* (l. *querricio*), s. m., dimin. de *garris ; garrissola* (l. *querriciola*), s. f., dim. de *garrissa; garrissada* (l. *querriciata*), s. f., collectif participial analogue à *bessada, agrifolada*, etc. A ceux-ci nous pouvons ajouter encore, croyons-nous, un mot qui s'observe comme nom de famille : *garrossa*, s. f., que nous croyons pouvoir interpréter par *querrucia*, variante en *u* de *querricia*.

Mais *garric* possède en revanche un collectif irrégulier qui est encore plein de vie, et qui en même temps occupe une place très-grande dans la liste de nos noms propres topographiques et patronymiques : *garriga*, s. f. Ce mot, par sa forme, n'éveille que l'idée du féminin de *garric;* mais son origine me paraît autre, aussi bien que son acception, qui est celle de bois de chênes. Rapproché de *bruga* et de *ginesta*, autres

féminins de primitif employés comme collectifs, *garriga* m'apparaît comme une métaphonie divergente de *querricia* de formation populaire, qui se serait produite : 1° par la transformation du *c* de *querricia* en *g*, à une époque antérieure à l'assibilation de la gutturale forte devant *i*, et 2° par la chute de cet *i*, comme il est arrivé dans *ginesta* = *ginestia*, bien que le groupe *tia* atone n'ait rien qui répugne au provençal, comme le prouve notre mot *bestia*, bête.

Un indice confirmatif de ce jugement me paraît fourni par le fait que les textes rouergats de la plus vieille date donnent toujours *Garriga* en tant que nom propre, alors qu'en même temps, quand il s'agit d'exprimer l'idée du collectif arboral contenue dans ce mot, ce n'est jamais ce mot qu'ils emploient, mais son synonyme régulier *garricium* ou *garricia*. Or je rappellerai à ce propos ce que j'ai fait remarquer dans une de mes précédentes Notes, que les noms de nos petites localités rurales semblent presque toujours émaner du patois de l'époque où ils furent donnés, et non de la langue des classes cultivées. « ...*et in alio loco, in ipsa Garriga, dono illos casales et boscalem.....* » *Cart. de C.*, ch. n° 135, du XIe siècle. Un diminutif-péjoratif vivant de *garriga* est *garrigalha* (l. *querricalia*), s. f.

L'abbé Vayssier nous apprend qu'un autre mot, apparemment de la même famille que *garric*, est usité dans le canton d'Estaing comme synonyme de *garriga;* ce mot est *garena:* ne faut-il pas voir en lui l'adjectif *quernus*, allongé en *querinus* ou *querenus*, de la même façon et par l'action des mêmes causes que *quercus* en *querricus?*

Mentionnons ici le mot BLAC, s. m., perche de chêne, et son collectif *blaquieira*, dont la nomenclature topographique française possède l'homonyme dans *blachère*.

La zone chuintante du domaine de la langue d'oc a *jarric* pour *garric*, et le vieux français avait *jarris*. (V. Diez, *Woerterbuch der R. Sprach.*)

GINEST (l. *ginestus* pour *genista*), s. m., genêt.

Quod à natura est
S'arraba pas com' un ginest
(Prov. rouergat.)

Ginesta, s. f., et *ginestieira* (l. *genistaria*), s. f., sont les seuls collectifs vivants de *ginest. Ginesta* est une syncope de *genistia,* comme *garriga* de *querricia,* comme *bruga* de *brucia.* (Voir obs. sur *garriga,* ci-dessus.)

Le primitif est peu employé comme nom propre de famille, mais son diminutif *ginestet,* s. m., qui peut également passer pour son collectif (l. *genistetum*), sert à nommer beaucoup de familles. On trouve, en outre, *ginestós* (l. *genistosus*), adj. m., et *ginestada* (l. *genistata*), forme participiale, rimant avec *bessada, agrifolada, boissonada, garrissada, vaissada,* etc.

Dans le *Cart. de Conques,* pas d'autre mention sur ce sujet que la suivante : « *V. de la Ginesta.* » Charte n° 559, de l'an 1183.

Mal*et,* s. m., nom propre de lieu et de famille, assez commun en Rouergue, peut avoir pour original latin *maletum,* collectif de *malus,* pommier. Nous avons aussi des *Malier,* qu'il faudrait interpréter, soit par *malarius,* soit par *malarium.* On peut voir encore dans *malet* un diminutif de *malus.* — Notre nomenclature topographique donne assez abondamment *malaret,* s. m., et *malareda,* s. f., collectifs qui attestent l'ancienne existence de *malarius* comme synonyme de *malus.*

Mur*et,* assez répandu en Rouergue et ailleurs, dans le Midi, comme nom de lieu et, consécutivement sans doute, comme nom de famille, me paraît déceler un *muretum* collectif de *murus,* mûrier. — Nous avons aussi comme nom de lieu *Moret* (transcription française *Mouret*), qui peut n'être qu'une variante du précédent[1].

Morier (l. *murarius,* pour *murus*), s. m., mûrier, a cours comme nom commun, et s'observe en outre comme nom propre de famille et de lieu ; dans cette dernière acception, il pourrait représenter *murarium,* collectif de *murus.*

Mespolier, et en certains endroits nespolier (l. *mespularius*), s. m., est le nom rouergat du néflier. Son fruit est la *mespóla* ou *nespóla,* s. f. En tant que nom propre, *mespolier* est d'ori-

[1] Dans la langue courante, *moret* est un diminutif de *Móro* (le premier *o* tonique et ouvert ; le deuxième, atone et fermé), s. m. Maure. Chez nos bouviers, ce mot sert à nommer les bœufs noirs concurremment avec *taupet.*

gine équivoque, pouvant également procéder du primitif gallo-romain *mespularius*, ou de *mespularium* = *mespilarium*, collectif du latin vrai *mespilus*, lequel se retrouve encore dans les dérivés *mespol* (avec *o* fermé), nom de lieu (tr. fr. *Mespoul*), qui peut être à la fois pour *méspilus* devenu par abus *mespilus*, ou pour le collectif *mespilium* sous sa forme parallèle de *mespulium*. Dans ce dernier cas, le *l* terminal de *mespol* aurait virtuellement la valeur de *lh*. *Mespolieira* (l. *mespularia*), s. f., sert de nom à quelques localités. Nous avons aussi un lieu appelé *Mespolés*, adj. m., évocant un original latin *mespulensis*; et nous possédons, enfin, un autre dérivé de forme adjective, très-répandu comme nom propre, *mespolós* ou *nespolós* (l. *mespulosus*).

Le *Cart. de Conques* contient ceci : « ...*in loco que dicitur Mespolarius*.... » Ch. n° 152, de l'an 980.

Aucun des dérivés ci-dessus de *mespilus* ou de *mespularius* ne peut être relevé avec certitude comme un collectif; non pas même *mespolieira*, qui peut n'être qu'un équivalent féminin de *mespolier*, néflier, de même que *pomieira*, *perieira*, *prunieira*, ne sont pas moins usités que *pomier*, *perier*, *prunier*, avec le même sens. La philologie ne nous révèle donc rien jusqu'à présent de bien instructif sur la condition du néflier dans l'ancienne culture. Aujourd'hui cet arbre fruitier n'existe guère chez nous qu'à l'état sauvage, rare et épars au sein des grands bois ; fut-il cultivé jadis, et eut-il dans ces temps une place marquée à l'égal des autres espèces à *collectifs*? Cette question reste ouverte.

Noguier, s. m., noyer, atteste un gallo-latin *nucarius*, formé sur le même modèle que *pomarius*, *prunarius*, etc. Les seuls collectifs que nous pouvons relever à son avoir sont *nogaret* (l. *nucaretum*), s. m., forme obsolète conservée comme nom de lieu et de famille, et *nogareda* (l. *nucareta*), s. f., forme vivante et très-usitée. La toponymie aveyronnaise nous fournit en outre un *nogairía* d'origine postgallo-romaine, attestée par son accentuation germano-barbare[1].

La même toponymie aveyronnaise nous révèle un ancien

[1] Voir, sur la désinence *ía*, mes *Études de ph. et de ling. aveyronnaises*, p. 34.

collectif, ou plutôt un locatif ou productif de *nux*, noix, dans *nos* (l. *nucium*), par *o* fermé, s. m., et dans *nussa* (l. *nucia*), s .f. Ce dernier, écrit *Nuce* dans le style administratif français, désigne une station de chemin de fer voisine de Rodez, qui est une véritable oasis de noyers. *Nos*, dans le style français *Noux*, est mentionné comme il suit dans les chartes n°s 23 et 32 du *Cart. de Conques*, datées de 1010 et de 1031 : « *Et illum meum fevum de Nocium laxo...* » « *...et alium in Roga, et alium in Nocio, in Vaure...* »

Noguier et ses dérivés figurent en outre, à titre de noms de lieu, dans le même recueil : « *...edificare mandavimus in illo alode quæ vocatur Nogareda...* » Ch. n° 27, an 1031. — « *...et cambone de Nogario cum albaredas...* » Ch. n° 417, XIe siècle. — La pièce n° 548 du même cartulaire, écrite en roman et datant du XIIe siècle, donne *noguier* écrit *nogueir*. Je remarque, en outre, que *pomier* (pommier) et *obrier* (ouvrier) se présentent sous la forme *pòmeir*, *obreir*, dans les documents romans de de la même époque.

Olm, s. m. (prononcé aujourd'hui *on*, avec *o* fermé, mais dont le *l* reparait dans les dérivés, vocalisé en *u*), orme, du lat. *ulmus*. Réunit presque toutes les formes de collectifs, ce qui dénote l'importance considérable de cette essence dans l'ancienne économie rurale ; mais pas un de ces divers collectifs n'est resté vivant, ce qui indique, d'autre part, que, de même que les autres espèces sylvestres, il n'est plus chez nous l'objet d'une culture.

J'ai retrouvé *ulmia* dans le nom d'un bois de mon voisinage, dont l'étymologie m'avait longtemps intrigué : *Ounha*. Le *mia* de *ulmia* a fait *nha* dans *ounha*, comme le *mia* de *vendemia* a fait également *nha* dans notre *vendenha*, synonyme de *vendemia*, vendange.

Olmieira, *oumieira* (l. *ulmaria*), s. f., sert de nom propre à un grand nombre de nos familles rouergates, francisé alors en *Laumière*. *Olmeda*, *oumeda* (l. *ulmeta*), s. f., se rencontre, mais rarement, comme nom topographique. *Olmet*, *oumet*, s. m., peut être regardé comme collectif (l. *ulmetum*), ou comme diminutif d'*olm*. Rodez possède une place dite de « l'Olmet », mot prononcé en patois *oumet* (*ou* diphthongue). Un arbre est

figuré au centre de cette place dans un vieux plan de notre ville datant du XVe siècle.

Nous recueillons ce qui suit dans le *Cart. de Conques* : « ...*et mansum de l'Olm.* » Ch. n° 548, du XIIe siècle. — « .....*Et alio manso que est in loco que vocant Olmos.....* » Ch. n° 290, du XIe siècle. — « ...*de meridie in villas quæ vocantur Ulmeiras et Herpez...* » Ch. n° 78, an 1075. — « ...*et alium de Ulmo* III *denarios...* » Ch. n° 529, XIIe siècle.

Lom, Delom, Delsoms, diversement orthographiés, se rencontrent parmi nous comme noms de famille.

Pi (l. *pinus*), s. m., pin. Cet arbre, peu répandu dans le département de l'Aveyron, a peu influé sur l'onomastique locale. Toutefois on trouve chez nous quelques rares *pinet*, s. m., qui peuvent être pour *pinetum* ou comporter le sens du diminutif de *pi*. On rencontre aussi quelques *pineda* (l. *pineta*), s. f.

Pomier (gall.-l. *pomarius*), s. m., pommier, n'a qu'un seul collectif vivant, *pomareda* (g.-l. *pomareta*), s. f., correspondant au français *pommeraie*. On rencontre, aussi comme noms propres, en outre de *pomareda*, très-fréquent, *pomaret* (g.-l. *pomaretum*), s. m., qui ne se confond pas avec le diminutif en *et* de *pomier*, qui est *pomairet; pomairassa* (g.-l. *pomariatia*), s. f., augmentatif de *pomieira*, forme féminine employée fréquemment au lieu de *pomier; pomairol* (g.-l. *pomariolus*).

Le *Cartulaire de Conques* offre à plusieurs reprises un *Pomario*, nom de lieu. Ce cas oblique appartenait-il à *pomarius*, forme gallo-latine pour *pomus*, ou au collectif *pomarium*? La charte n° 31, de l'an 1031, dit : « ...*et dedimus ego et ipse abba istos duos mansos Geraldo fratri meo ad fevum in concambio per parragines de Pomario.* » Et, dans la charte n° 549, de l'an 1087, on lit : « *Donamus sancti salvatori : quartam partem decimi de Pomareda pro salute anime mee.* »

Il est probable que le gallo-latin *pomarius* et le roman *pomier* eurent longtemps le sens générique de *pomus* avant de se spécialiser à la signification de *malus*, et que les collectifs *pomaretum, pomareta*, s'appliquaient alors, non à des plantations de pommiers, mais à des vergers. Une telle conclusion nous paraît découler du fait que les autres espèces princi-

pales d'arbres à fruit ordinairement réunies dans les vergers, le poirier et le cerisier, notamment, ne possèdent pas de collectifs, soit à l'état vivant, soit fossilisés dans les nomenclatures de noms propres.

Le rouergat a un nom spécial pour la pomme sauvage et le sauvageon qui la produit, *massana*, s. f., qui se rapproche étroitement de l'espagnol *manzana*, pomme, et *massanier*, s. m., ou *massanieira*, s. f.

Plusieurs collectifs de *prunus*, prunier, se sont conservés dans les noms propres de lieu ou de famille ; ce sont : *prunh* (l. *prunium*), s. m.; *prunha* (l. *prunia*), s. f.; *prunieira* (l. *prunaria*), s. f., qui peut bien n'être que le féminin de prunier au sens de *prunus*, et *prunet* (l. *prunetum*), s. m. *Prunium* ou *prunus* se retrouve encore dans le composé *Prunhac* (l. *Pruniacum*), la villa aux pruniers, nom de lieu.

Quant au gallo-latin *prunarius*, d'où notre prov. *prunier*, il n'a donné ou laissé aucun collectif ; la trace de collectifs sur le primitif classique *prunus* et l'absence totale de collectifs sur le primitif gallo-latin *prunarius* semblent indiquer qu'au commencement ou au plein de la période gallo-romaine, cet arbre était cultivé chez nous en grand comme il l'est encore dans l'Agenais, et que plus tard, à la décadence de l'empire, il figura simplement dans les vergers (*pomareta*) au même titre que les autres espèces fruitières et confondu avec elles.

On trouve dans le vieux cartulaire : « ... *hoc quod ego ibi habeo et homo de me, et mansum de Prunosa*, etc. » Ch. n° 452, an 1031. — « ... *adquisito altare beate Fidis de Galatea Quercu et Stephano Pruinensi* (= *Pruniensi*) *qui in illo temporis* .. » Ch. n° 67, fin du XIe siècle.

Raus, s. m., roseau, mot d'origine germanique, en allemand moderne *Rohr*, le même sans doute que le gothique *raus*, appliqué au jonc. De nos jours, ce mot ne s'entend plus guère ; son diminutif *rausel* semble l'avoir supplanté.

La *virtualité* de l'*s* terminale dans *raus* est variable : cette *s*, égale à *z* dans le diminutif ci-dessus, reste forte, c'est-à-dire égale à *ss*, dans la flexion du pluriel, *rausses*, et dans un

collectif, *raussía*. L'accentuation tonique de ce dernier mot concorde avec l'origine tudesque du primitif.

Obsolète, *raus* nous est conservé par la toponymie ; *Los Rausses* est une dénomination cadastrale assez fréquemment appliquée à des prés humides, à des parcelles touchant à des cours d'eau ou à des étangs ; pareillement de l'augmentatif *rausás* (= *rauzás*), et du collectif *rausieira* (= *rauzieira*).

Dans son dictionnaire étymologique des langues romanes (*Etymol. Woerterbuch der Rom. Sprachen*), Diez se montre ravi de retrouver dans notre mot roman la forme antique de son allemand moderne *Rohr*. Or l'*r* terminale de ce dernier semble apparaître comme une variante de l'*s* de *raus* dans une forme diminutive usitée dans le bas Languedoc avec le sens de roseau, *raulet*, peut-être pour *rauret*.

ROBE, avec *o* fermé (l. *robur*), s. m., et ROIRE, avec *oi* diphthongue et *o* fermé, s. m., chêne. Ces mots sont synonymes de *casse* et de *garric*. « E devetz saber que en ayssi quo us motz equivocz significa motas causas : en ayssi meteysh pel contrari fay motz sinonimatz. So es can motas dictios significo una cauza. coma. *corals, casses, garricz, royres.* » *Leys d'Amors*, p. 56. Le seul collectif vivant de ces deux primitifs est *robieira*((l. *robaria* = *roboraria*), s. f.; il en a existé un second qui se révèle dans le nom de lieu et de famille *roberet* ou *robelet* (transcription franç., *Rouveret, Rouvelet*), s. m., qui est pour *roboretum*, comme en témoigne un titre du XIe siècle où le mot est écrit *Rovored*, par *o* au lieu de *e* : « *Donatione Disderio de Rovored de vinea quæ est in Rovored...* » *Cart. de C.*, ch. n° 381. Ce lieu de *Rovored* est aujourd'hui *Rouveret*, hameau de la commune de Pomayrols. — L'absence du deuxième *r* de l'original probable *roboraria*, dans notre copie provençale *robieira*, semblerait indiquer que ce collectif a été tiré directement du primitif provençal *robe*. La nomenclature des noms propres nous fournit, en outre, les dérivés ou composés ci-après : *robier* (l. *robarium* = *roborarium*), s. m.; *robairola* (l. *robariola* = *roborariola*), s. f., dim. de *robieira; robairia*, s. f., locatif ou possessif de *robier* (ce dernier étant nom d'homme) du type germano-barbare en *ia; robiac* (l. *robiacum* = *roboriacum*, ou peut-être *rupiacum*), nom de lieu ; *robellac*, autre composé

avec le même suffixe que le précédent, qui, datant certainement de la période gallo- romaine[1], indique un diminutif *robellus*, dont notre *robelet* pourrait être un sous-diminutif.

D'ailleurs, nous avons *robel* (fr. *Rouvel*), porté par certaines localités, et je suis disposé à croire que le nom de famille rouergat, écrit en français *Revel*, est une méprise paronymique pour *robel* (à écrire en français *Rouvel*).

Romec, s. f., ronce, du lat. *rumex, rumicem*, avec le sens de dard.

Tum sparsa, tum rumices portantur tragula porrò.

Un seul collectif: *romiguieira* (l. *rumicaria*), s. f., encore en usage comme nom commun et porté par plusieurs familles, notamment par celle d'un de nos philosophes rouergats, La Romiguière. En plus, les dérivés suivants: *romegás* (l. *rumicatium*), s. m., forme augmentative et péjorative avec le sens de fourré de ronces; *romegat* (l. *rumicatus*), forme participiale; *romeguet*, s. m., diminutif; *romegós* (l. *rumicosus*), adj., ces trois derniers mots désignant des localités.

Le latin classique *rosa*, rosier, nous a laissé ses collectifs dans nos noms de lieu, tandis que son synonyme gallo-latin *rosarius*, d'où notre roman *rosier*, n'en possède aucun, soit dans le vocabulaire des noms communs, soit dans celui des noms propres. Mêmes inductions sur notre histoire agricole et sociale à tirer de ce rapprochement que celles qui nous ont été suggérées à l'article *prunus*, ci-dessus, par un rapprochement analogue. Dans l'éclat de la domination romaine, notre pays possédait des propriétaires opulents et d'une civilisation raffinée, ayant des *rosarium* et des *rosetum*, et appelant ces choses par leur vrai nom latin; à la décadence de l'empire, aux premiers chocs de la barbarie germaine, les fortunes faiblissent, le goût du luxe et les moyens de le satisfaire décroissent et se perdent, la culture de la langue dégénère ; c'est à ce moment que le synonyme populaire *rosarius* prévaut sur *rosa*, et que les champs de fleurs dont s'entouraient les villas patriciennes tombent dans l'abandon ou se transforment en ter-

[1] Voir *Études de ph. et de ling avey.*, p. 16.

res à blé. Et voilà la raison pourquoi de *rosarius,* qui succède à *rosa,* ne sort ni un *rosararium,* ni un *rosaretum,* pour remplacer les *rosarium* et *rosetum,* devenus sans objet.

Les dérivés de *rosa,* transmis comme noms propres, sont *roset* (l. *rosetum*), s. m., et *rosieira* (l. *rosaria*), s. f.; et nos *rosier* sont aussi peut-être le plus souvent des témoins de *rosarium* et non de *rosarius.*

Le *Cartulaire de l'Abbaye de Conques* contient ce qui suit: « *Et illo prato de Roseto, cum ipsas albaretas, cum ispsas vernias, similiter dimittimus...* » Ch. n° 93, du Xe siècle.

Salés, avec *e* fermé, et salse, s. m., saule à feuilles rondes, du lat. *salix,* a pour unique collectif *salessa,* s. f., répondant au latin *salicia* pour *salicium.* Le collectif français *saussaie* a pour original latin *salicetum,* qui n'a pas laissé de traces en Rouergue. J'ai connu, toutefois, des Méridionaux du nom de *Sauzet* et *Sauzède,* attestant des formes provençales *salset, salseda.*

La charte n° 301 du *Cart. de Conques* du XIe siècle contient la mention suivante: « *In primis post mortem meam laxo sancti Salvatoris et sancta Fide illo alode meo de Salciono ubi Maciagaldus visus est mancere.....* » Ce *Salciono* est une imparfaite retranscription latine du roman *salsó,* dim. de *salse,* dont la bonne latinisation serait, à l'accusatif, *salicionem.*

Salessa (fr. *Salesse*) est très-répandu chez nous comme nom de famille.

Trémol, par *e* fermé et tonique, et *o* fermé atone, s. m., tremble, du lat. *tremula* ou plutôt *tremulus.*

Ce primitif est riche en collectifs, qui se comprennent encore comme tels, et ont surtout de l'importance comme noms propres. Ce sont: *tremolha* (l. *tremulia*), s. f.; *tremolieira* (l. *tremularia*), s. f.; *tremolet* (l. *tremuletum*), s. m., et *tremoleda* (l. *tremuleta*), s. f. Ces mots figurent comme noms propres de lieu dans les textes latins du *Cart. de l'ab. de Conques.* On y lit: « *St Petroni de Tremolias.* » Ch. n° 350, de l'an 1065. — « *Et partem meam de Tremolias que de Aimerigo conquistavi.* » Ch. n° 300, du XIe siècle. - « *....et ego ipse Arcmandus dono Deo et sancte Fidis vineamque dicitur Restollenchas qu'era mia en domini ab l'apartenda de Tremoledo...* » Ch. n° 525, du XIIe siècle.

Le français a les homologues de *tremolet* et *termoleda* dans *tremblay* et *tremblaie*.

Les multiples collectifs de *tremol* et la multiplicité de leurs applications comme noms propres de lieu doivent faire supposer que le tremble avait autrefois son domaine spécial dans l'arboriculture, ainsi que l'indique, du reste, le passage d'Olivier de Serres précédemment cité. Quel était donc alors l'usage du tremble? Était-il cultivé comme succédané du peuplier, pour son bois? Aujourd'hui, en Rouergue, le tremble est regardé et traité comme mort-bois.

VAISSA, s.f., coudrier; mot de provenance inconnue. J'avais supposé un original g.-l. *vaxa;* des chartes fort anciennes, dont une du commencement du Xe siècle, m'ont confirmé dans cette vue. La Vaysse (*la Vaissa*), localité près du Mur-de-Barrez, est désignée par *Vaxa* dans la charte n° 322 du *Cart. de Conques* de l'an 919: « ....*mansos duos in vicaria Barres: manso in villa quæ dicitur Vaxa*...» Le domaine de Vayssettes (*Vaissetas*), des environs de Rodez, est ainsi mentionné dans la charte n° 189, de l'an 955: «...*et est ipse alodus in pago Ruthenico, in vicaria Ruthenulense, in villa que vocatur illas Vaxietas mansos quatuor ;*...» *Vaissier* (g.-l. *vaxarium*), s. m., et *vais sieira* (g.-l. *vaxaria*), s. f., sont les seuls collectifs de *vaissa* encore en usage; mais *vaissa,* dans ses nombreuses applications comme nom topographique, doit, dans certains cas du moins, être considéré comme originellement collectif et interprété par la latinisation *vaxia,* pour *vaxium,* et non par le primitif *vaxa.* Le diminutif *vaxieta* de « *illas Vaxietas* » indique d'ailleurs comme primitif immédiat *vaxia* et non *vaxa.* — Nous avons des *vaisset,* s. m., qui se rapportent peut-être à un collectif en *etum,* mais dans lesquels je verrais plutôt un diminutif de *vaxium.* Un autre collectif en *eta,* mais qui procède de *vaissier* et non de *vaissa,* c'est *vaissareda* (g.-l. *vaxarieta*), s. f.; ce nom est porté par un bois faisant partie de la forêt des Palanges (arrondissements de Rodez et de Milhau).

Vaissa, vaisseta, vaissier, vaissieira, travestis dans l'écriture française en *Vaysse, Vaïsse, Vayssette, Vayssier, Vayssière,* servent à nommer une multitude de localités et de familles aveyronnaises. En outre de ceux qui viennent d'être indiqués,

vaissa s'accompagne encore de quelques autres dérivés ou composés qui, éteints comme appellatif communs, ont survécu comme noms propres. Ce sont : *vaissac* (g.-l. *vaxiacum*), *vaissada* (gal.-l. *vaxiata*), s. f., collectif participial ; *vaissaire* (g.-l. *vaxator*), s. m.; *vaissás* (g.-l. *vaxiatium*), s. m., augmentatif de formation romane de *vais* = g.-l. *vaxium; vaisseguía* (g.-l.?), s. f.; *vaissaría*, s. f.; *vaissarodier*, nom de lieu, peut-être pour *Vaissa-Rodier*, ce dernier mot désignant un ancien propriétaire; *vaissieiría*, de format. rom., s. f.; *vaissós* (g.-l. *vaxiones* ou *vaxosus*), dim. masc. pluriel ou adj. fréquentatif m. s.

Les coudraies n'existent plus dans notre région qu'accidentellement et non par plantation. Toutefois quelques-uns de ces massifs de coudriers paraissent être les restes abandonnés d'anciennes coudraies cultivées. La culture en grand de cet arbuste avait sans doute pour principal objet, non le fruit, en rouergat *aulana* (l. *avellana*), mais le bois, d'un grand emploi dans la vannerie.

Vern, s. m., aulne; du gallo-latin *vernus*. Ce mot est d'origine celtique ; il se rencontre encore dans le breton, le gallois et l'irlandais. *Vern*, suivant la destinée de beaucoup de monosyllabes, ne se dit plus et ne subsiste que comme nom propre ; il a été remplacé dans notre langage par *vernhàs*, s. m., détourné de son acception première, qui est celle d'un augmentatif du collectif *vernh* (l. *vernium*).

Vernha (g.-l. *vernia*), s. f.; *vernieira* (g.-l. *vernaria*), s. f., sont les seuls collectifs de *vern* encore en usage. Il faut y ajouter les collectifs obsolètes fournis par la nomenclature des noms propres, *vernh*, déjà cité ; *vernet* (g.-l. *vernetum*), et *verneda* (g.-l. *verneta*), s. f.

Vernia et *vernaria* s'observent dans nos vieux titres latins, et comme noms communs et comme noms propres. Exemple : «...*cum medios boscos, cum medias vernias*... » *Cart. de Conques*, ch. n° 35, de l'an 997 ;— «...*et habet ipse pratus vel ipsa vernaria*...» *Op. cit.*, ch. n° 402, de l'an 996 :— «...*villa quæ dicitur Vernias*...» Ibid., ch. n° 192, de l'an 990. — Ordinairement *vernia* et *vernaria* se trouvent associés à *albareta*, dans ces vieux documents; et ce rapprochement se conçoit, l'aulne et le saule habitant tous deux les lieux aquatiques.

Vernha, francisé en *Vernhe, Vergne, Lavergne,* sert à nommer un grand nombre de lieux et de familles. La nomenclature des noms propres présente en outre les dérivés et composés suivants: *Vernagrés* (g.-l. *vernagrensis*), composé où *ager* se discerne; *vernescura* peut-être pour *vernha-escura; vernhada* (g.-l. *verniata*), s. f., forme participiale; *vernhet,* s. m., et *vernhol,* s. m. (g.-l. *verniolum*), dimin. de *vernh; vernheta,* s. f., et *vernhola,* s. f. (g.-l. *verniola*), dim. de *vernha; vernhaireta,* s. f., dim. de *vernieira; vernhoneta,* dim. fém. d'un *vernhó* (g.-l. *vernio*), lui-même dim. de *vern; vernicha (?).*

De nos jours, le collectif *vernha* a une grande tendance à revêtir exclusivement, par voie de métonymie, le sens de marécage. La terminaison de notre *sanha,* s. f., marais, ne doit-elle pas faire supposer que ce mot fut dans le principe un collectif formé sur un radical désignant une plante marécageuse?

Le Cart. de Conques a un nom de lieu l'*Alneir* = *Alnier,* aujourd'hui perdu, qui évoque le collectif latin *alnarium,* d'où on doit inférer que le latin classique *alnus* eut cours chez nous concurremment avec son synonyme barbare *vernus.*

Vim, s. m., osier, du lat. *vimen.* Le nom de lieu *Vimenet,* lat. *viminetum,* est le seul collectif ou dérivé de ce mot dont il reste trace en Rouergue.

N'est-il pas remarquable que le poirier (*perier*) et le cerisier (*cerieis*) soient sans collectifs, alors que le pommier (*pomier*) en possède un d'un usage aussi étendu? Cette singularité me semble indiquer que notre provençal *pomier* avait à l'origine l'acception de son primitif latin *pomus,* et non celui de *malus,* et que *pomareda* était synonyme de *verdier.* Toutes espèces d'arbres à fruits proprement dits étant cultivées ensemble dans un même enclos, elles ne comportaient conséquemment qu'un collectif commun répondant à l'idée de verger, idée rendue dans le latin classique par *pometum,* et plus tard, dans le latin populaire des Gallo-Romains, par *pomaretum* et *pomareta,* de *pomarius,* qu'ils avaient substitué à *pomus,* comme *prunarius* à *prunus, pyrarius* à *pyrus,* etc.

J.-P. Durand (de Gros).

(A suivre.)

LES POETES DE LA LANGUE D'OC

Portraits littéraires

I

WILLIAM-CHARLES BONAPARTE-WYSE

> On est si lassé de louanges en face, qu'il y a du ragoût à pouvoir être assuré qu'on n'a pas eu dessein de vous faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand on dit la vérité toute nue...
>
> (Mme DE SÉVIGNÉ. — 19 juin 1675.)

Dans la célèbre galerie des *Uffizzi* de Florence, se trouve une grande salle consacrée aux portraits des peintres remarquables de toutes les nations et de toutes les écoles. L'ensemble en est curieux et intéressant à plus d'un titre. Chaque portrait offre d'abord une physionomie particulière, accusée ou atténuée par la facture énergique ou délicate du peintre, et puis la réunion de types si divers, pris aux races du Nord et du Midi, de l'Orient et de l'Occident, de tous les pays en un mot où l'art a un culte, forme une sorte de symphonie puissante qui célèbre, par la magie de la couleur, l'universalité et la fraternité de l'art éternel. Serait-ce une ambition trop grande de vouloir créer, pour les poëtes des littératures romanes, une galerie de portraits — à la plume — où, comme dans la salle des Offices de Florence, la race blonde des poëtes rêveurs et tendres coudoierait les bruns chanteurs des chaudes passions? A nous de tenter l'aventure, aux lecteurs de se prononcer.

Commencer cette série de portraits par celui de William-C. Bonaparte-Wyse, c'est non-seulement rendre hommage au talent hors de pair et de conteste d'un poëte aimé, mais c'est aussi faire acte de courtoisie vis-à-vis d'un étranger, — non par le cœur, certes; — c'est encore ne pas négliger l'actua-

lité[1], cette souveraine de la publicité moderne, puisque, sous peu de jours, va paraître un nouveau recueil poétique de l'auteur des *Parpaioun blu.* Ces nouveaux chants de la Cigale irlandaise, que le soleil de Provence fait renaître à chaque printemps, formant ainsi l'hymne sans fin de l'enthousiasme et de l'amour, ne seront pas inférieurs, nous pouvons le dire avec assurance, à leurs aînés. Il est telle des pièces de ce recueil, *lou Roumiëu dóu Soulèu,* par exemple, dont les ombrages de Clapier ont eu naguère le délicieux renouveau [2], qui suffirait à elle seule à faire la réputation d'un poëte.

Ce n'est pas une des moindres fortunes de la restauration des lettres provençales, que celle qui fit un jour, en ville d'Avignon, d'un voyageur, d'un passant en quête d'impressions nouvelles, d'un poëte à la recherche d'enivrements nouveaux, un compagnon, un associé, un *bosom-friend*[3], c'est-à-dire un ami intime et ardent de la jeune pléiade[4] des félibres. Mistral a raconté, de sa plume d'or, dans la préface des *Parpaioun blu,* cette curieuse transformation d'un Irlandais, d'un poëte distingué en langue anglaise, d'un philologue par ses études et par ses traditions de race, en félibre provençal. Il a dit comment le fils de sir Thomas Wyse et de la princesse Lœtitia Bonaparte, fille de Lucien, frère de Napoléon Ier, après avoir beaucoup lu, beaucoup voyagé, n'avait trouvé ni dans ses lectures, ni dans ses voyages, de quoi satisfaire « *soun apetis de vido,* son appétit de vie »; comment la fréquentation fastidieuse de la haute société l'avait rendu « *coubès et abrama de la naturo,* convoiteux et affamé de la nature »; comment enfin « dans tous ses voyages, en Angleterre, en Allemagne, en » France, ou en Espagne, ou même en Italie, il n'avait trouvé » lieu qui l'eût séduit assez pour y planter son bourdon [5]. »

[1] Ceci était écrit il y a un an. Des circonstances diverses ont retardé l'achèvement et la publication de cette étude.

[2] Cette belle pièce avait été lue pour la première fois à Maguelone en 1877.

[3] C'est ainsi qu'il appelait Mistral, dans la préface du curieux recueil des *Moans of a moribund,* dont nous aurons à parler.

[4] Les félibres furent d'abord trois, puis sept.

[5] William Wyse est le deuxième fils du Right Hon^e sir Thomas Wyse, du Manor of St John's, par Waterford, ancien membre du Parlement, ministre anglais (il était lord de la Trésorerie et sous-secrétaire du Board of Control),

Et le voilà en pèlerinage au pays de la lumière, vrai pèlerin du soleil, comme il s'appellera plus tard, descendant le Rhône par un beau jour d'automne de l'année 1860. Avignon l'attire, comme tant d'autres, par les souvenirs de son passé; mais il est loin de se douter que, sur ses ruines historiques, au milieu de ses pavés disjoints où l'herbe pousse, il va cueillir la fleur nouvelle d'une poésie inconnue, que l'aube rafraîchit de ses matinales rosées et que le soleil dore de ses chauds rayons. C'était là pourtant ce qui l'attendait.

« En passant dans la rue Saint-Agricol, il remarqua à la » vitrine d'un libraire, du libraire et poëte Roumanille, des » livres écrits dans une langue qui lui était inconnue. Fort » curieusement il entra et les acheta : c'étaient des livres pro- » vençaux. »

Laissons encore la parole à Mistral : « L'étonnement, ajoute- » t-il, de rencontrer en France un idiome littéraire autre que » celui de Paris, et d'avoir découvert une littérature s'in- » spirant, non des Grecs, ni des Romains, ni des Français, ni » des Anglais, ni des Germains, ni même de l'Orient et ni même » des Indes, mais naturellement et seulement du cru ; l'éton- » nement, vous dis-je, et l'étourdissement, et le transport » qui le saisirent, ce n'est pas à nous de le dépeindre.

» Toujours est-il que notre ami, car à partir de là il fut » tout nôtre, sentit soudainement s'allumer dans son cœur la » flamme félibrique, et il voulut nous connaître, un à un, et » solennellement il nous dit : « Je vous aime, vous êtes mes » frères. A partir d'aujourd'hui, comptez sur moi. »

Et il tint parole. Depuis lors, en effet, le *Félibrige,* qui vit tous les jours grandir son influence et ses rangs s'augmenter

et, à la fin de sa vie, ambassadeur plénipotentiaire de la reine Victoria à la cour de Grèce, homme en outre très-distingué comme orateur et écrivain, et de la princesse Letizia Bonaparte, fille du prince Lucien de Canino, femme d'une beauté exceptionnelle. Il naquit à Waterford (Irlande), le 20 février 1826, année importante dans l'histoire du pays. La famille Wyse est très-ancienne en Irlande. A la conquête de ce pays en 1172 par les Anglais, elle se fixa sur les mêmes terres qu'elle a occupées depuis à travers sept siècles et une demi-douzaine de confiscations et de restaurations. Pour plus de détails sur la famille Wyse, on peut consulter l'*Annuaire de la noblesse de France* de Borel d'Hauterive pour 1865, p. 229-242.

de nouvelles recrues; le *Félibrige*, qui n'a d'autre drapeau que l'amour et le culte du pays natal dans ce qu'il a d'original [1] et de meilleur, de la petite patrie, non sans profit pour la grande, et qui est un foyer ardent d'enthousiasme qu'on ne saurait laisser éteindre sans péril pour la cause vitale de la décentralisation; le *Félibrige*, qui n'a pas manqué pourtant d'adhérents enthousiastes, n'a pas eu de plus sympathique, de plus chaud, de plus passionné partisan que lui.

L'enthousiasme, chez un poëte, ne peut tarder à revêtir une forme poétique. Après avoir étudié dans les bons auteurs modernes, et surtout dans les vieux troubadours, cette langue qui le séduisit à première vue, comme une jeune et belle fille séduit dès l'abord, avant même qu'on entende le son de sa voix et qu'on puisse apprécier le charme de ses paroles, notre poëte ne tarda pas à réunir ses essais en un volume qui reçut le nom charmant de *li Parpaioun blu* [2].

C'est environ sept ans après son initiation aux mystères de la poésie nouvelle [3], — quand les papillons bleus viennent, au mois de mai, poser leurs ailes frémissantes sur les bleues pervenches, — *li prouvençalo*, — que parut ce volume dont nous allons parler.

Mais d'abord quelle sera la nature de ce talent poétique né dans les brumes du Nord et transplanté sous l'azur éclatant du Midi? L'idiome sonore, exubérant, des brunes populations riveraines de la Méditerranée, ne va-t-il pas s'assourdir, sous la plume d'un poëte habitué aux voiles traînants, aux demi-teintes assoupies d'une certaine poésie anglaise? Non, pour deux raisons. D'abord notre poëte a du sang méridional dans les veines, assez pour réchauffer ce que la race anglaise aurait pu lui donner de froid et de gourmé. En second lieu,

[1] « J'aime la province quand elle est elle-même, quand elle ne singe ni ne fronde Paris. » Les *Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 139.

[2] *Li Parpaioun blu* de William-C. Bonaparte-Wyse, *em' un Avans-Prepaus de Frederi Mistral e uno traducioun franceso suplementàri*; Gros fraire, Avignoun; Salvador Manero, Rambla de Santa-Monica, Barcelona; Tardieu, rue de Tournon, 13, Paris; 1868.

[3] On sait que le nombre sept a toujours eu une tournure fatidique, et le *Félibrige* est loin de la dédaigner: témoin l'étoile à sept rayons, qui en est l'emblême principal.

ni son esprit ni son imagination ne paraissent le rattacher à l'école des poëtes nuageux de l'Angleterre, appelés *lakistes,* et dont Wordsworth est le chef. — Lamartine, en certaines de ces poésies, pourrait donner une idée de cette école à ceux de nos lecteurs qui ne la connaîtraient pas. — Nous croyons, au contraire, notre poëte lié à l'école byronienne, agrandie encore et illuminée, en quelque sorte, des grandioses clartés de la poésie de Milton[1]. Dire pourtant que le poëte anglais ne se retrouvera pas quelquefois sous le voile brillant et diamanté du félibre, ce serait aller trop loin, et Mistral n'a pas hésité à en faire l'aveu, qui n'est pas une critique, mais une simple constatation, dont les conclusions d'ailleurs sont tout à l'avantage du félibre.

« Nous avouons, dit Mistral, qu'à certaines expressions peu » familières, à certaines inversions, à certaines manières de » rendre sa pensée, on reconnaît que le noble écrivain est né » loin du terroir ; mais d'un autre côté, et en compensation, » il faut dire que le manque d'habitude a préservé son style » de la vulgarité qui dépare en Provence bon nombre de ri- » meurs ; et la peine qu'il s'est donnée en apprenant la langue » dans les bons auteurs, et surtout dans les vieux trouba- » dours, a élevé sa forme à une hauteur peu commune. »

Cette hauteur peu commune de la forme a pour corrélatif nécessaire une hauteur pareille de la pensée, et c'est à sa nature contemplative et presque mystique[2], à sa mélancolie passionnée, que notre poëte doit de chanter en une aussi belle langue, — comme dans toutes celles dont il s'est servi d'ailleurs, — les hautes amours et les nobles sentiments. Il y a là une nouvelle confirmation de la loi que M. Taine, précisément dans son *Histoire de la littérature anglaise,* a si judicieusement mise en lumière, et qu'il appelle « *la loi des dépendances mutuelles.* « Il y a, dit M. Taine, un système dans les sentiments et dans les idées humaines, et ce système a pour premier mo-

[1] Ce qui n'était, au moment où nous écrivions ces lignes (juin 1882), qu'une induction de notre part, se trouve confirmé par les détails biographiques communiqués par l'auteur lui-même et qu'on lira plus loin.

[2] Ceci surprendra certainement ceux qui n'ont connu que le côté rabelaisien de son caractère, — et ce sont les plus nombreux ; — mais ce n'en est pas moins exact, ainsi qu'on le verra par la suite.

teur certains traits généraux, certains caractères d'esprit et de cœur, communs aux hommes d'une race, d'un siècle, d'un pays. » M. Taine voit aussi, à côté des grandes causes de la race, du milieu et des tendances régnantes, d'autres causes qui marquent également leur empreinte sur la physionomie morale et intellectuelle d'un individu ou d'une nation : la religion, l'art, la philosophie, l'État, la famille, les industries, éléments qui constituent, dans la méthode d'investigation historique de M. Taine, la loi que nous venons de mentionner.

Qui pourrait nier, dans la physionomie curieuse que nous étudions, l'influence des éléments multiples que nous venons d'indiquer et que nous ne pouvons qu'indiquer?

Quelques détails biographiques inédits et un examen rapide de ses poésies anglaises nous donneront la clef du caractère, incomplétement connu, de notre poëte. Sa personnalité morale et poétique n'avait pas attendu, en effet, pour se faire jour, l'initiation provençale. Il était né poëte, et le poëte chante, on le sait, non pour le vain plaisir de moduler des sons plus ou moins harmonieux, mais dès que son être tressaille sous l'influence des sentiments ou des passions qui s'épanchent, malgré lui, comme d'un vase trop plein. Heureux ou malheureux, ses émotions doivent donc se refléter dans ses œuvres, comme dans un miroir fidèle, si le poëte est sincère. Et comment ne pas l'être, quand on obéit au démon intérieur, qui vous maîtrise et vous domine? Eh bien! le poëte heureux, chez notre William, ne s'était montré qu'à de rares moments, avant de chanter en provençal; on dirait que cette langue éveille en lui tout à coup la sensation de la chaleur et de la lumière, autrement dit de la vie, et de cette vie heureuse, expansive et débordante, d'où jaillit inspirée cette devise superbe : *E ou soulèu me fai canta.* Le poëte malheureux, au contraire, attristé, mécontent, en proie au *spleen,* se sert tout naturellement de l'idiome natal pour dire ses tristesses ou ses impressions de voyageur errant parmi les ruines des vieilles cités à demi désertes. Souvenirs amers d'une enfance sevrée de tendresses, regrets des caresses maternelles tout à coup perdues, et qu'appelle en vain sa nature aimante, accourez à son chevet! Apparaissez, voilé de larmes, blanc fantôme des

jeunes années, et l'adolescent va se lever, déjà poëte, à son insu peut-être, pour nous dire, dans la langue qu'il gazouillait au berceau, les inquiétudes du présent et les amertumes du passé. Mais, si la nature lui apparaît comme en une fête perpétuelle, si le ciel lui sourit sans cesse, dans sa robe d'azur sans tache ou semé d'étoiles resplendissantes; s'il trouve du même coup, dans le même coin de ce paradis terrestre nouvellement découvert, une poésie éblouissante de fraîcheur, de naturel, et des poëtes à l'âme ardente, enthousiaste et sœur de la sienne, qui vont devenir ses amis de cœur, oh! alors, jeunes chants, chants d'amour, et de joie et de bonheur suprême, éclatez et sonnez le réveil de la vie joyeuse : un nouveau poëte est né, les échos de Provence en rediront bientôt le nom aux quatre coins de « l'Empire du soleil. »

William Wyse fut livré de bonne heure aux soins d'une belle-tante (belle-sœur de son père), qui fut pour lui, comme pour son frère aîné, pis qu'une marâtre, une sorte de mauvais génie de la famille, dont les procédés et les traitements ont laissé dans son cœur des impressions ineffaçables et comme un nuage sur toute sa vie.

A l'âge de sept ans, en 1833, il était placé au collége de Prior Park, près Bath, en Angleterre, collége de Bénédictins très-renommé, où il resta deux ans à apprendre par routine[1] des choses qu'il ne comprenait pas. En 1835, on le remit encore aux mains de sa belle-tante, qui se trouvait alors à Bruxelles, où il resta un an sous un tuteur, et qu'il accompagna plus tard à Bonn sur le Rhin. Il passa dans cette ville quelques mois en compagnie de son cousin, le fils de sa belle-tante, élève assidu d'un gymnase allemand. La ville rhénane n'avait pas alors, comme de nos jours, une nombreuse colonie anglaise ; aussi la maison qu'il habitait devint bientôt le rendez-vous des professeurs les plus distingués de l'Université. Il se rappelle l'illustre Schlegel entre autres, et, comme si c'était hier, le prince Albert (mari de la reine Victoria un peu plus tard), qui venait, avec son frère et son précepteur, assister de temps en temps à leurs petites soirées. Le séjour de Bonn, quoique de courte durée, laissa, dans sa mémoire une bien

[1] C'est de lui que nous tenons ce détail, ainsi que tous ceux qu'on va lire.

vive impression, et c'est avec délices qu'il visita trois ou quatre fois depuis lors les bords du Rhin, qui lui rappellent encore les plus beaux jours de son adolescence.

A la fin de l'année 1836, notre poëte était « expédié » à un nouveau collége, où il devait passer, avec de rares vacances, une fois cependant en Hollande, les sept années suivantes de sa vie. C'était le collége d'Oscott, près de Birmingham, collége de prêtres séculiers, dirigé par Monseigneur Wiseman (plus tard cardinal-archevêque), qui avait pour lui une affection particulière, ainsi qu'en témoignent les lettres nombreuses qu'il possède. Malgré cette direction et cette amitié, l'élève, paraît-il, ne faisait pas honneur à son protecteur. Il était de ceux qui ne peuvent s'astreindre à la règle commune, et, quand les autres élèves pensaient à leurs devoirs ou à leurs jeux, notre héros, — c'est le nom qui convient à sa situation un peu romanesque du moment, — ne songeait qu'à des « chimères idéales d'indépendance et d'amour. »

Il avait déjà une passion effrénée pour la poésie, et il était enivré tour à tour par Moore, Southey, Shelley, Coleridge et surtout Byron, dont la lecture, dangereuse à cette époque impressionnable de la vie, a laissé des traces ineffaçables dans son esprit. Notre poëte a gardé le souvenir d'une pièce de vers de sa composition, qui reflétait l'obsédante influence de sa lecture favorite, et qui avait pour titre *la Mort de Byron*. Il la récita « le grand jour académique », avec une émotion presque pénible et un dédain profond pour ses camarades, qui n'étaient pas encore sensibles aux charmes souverains de la Muse. Il se souvient aussi d'une pièce de vers allemands qu'on l'avait chargé de composer pour une réception du duc de Bordeaux, et qui se terminait par un désir (assez singulier chez un petit-neveu de Napoléon) de le voir revenir à la terre de ses ancêtres. Ceci se passait vers 1840, et il serait intéressant de savoir si celui qu'on appelait alors le duc de Bordeaux, et qu'on nomme aujourd'hui le comte de Chambord[1] a gardé le souvenir de cet incident[2].

L'amour passionné de la poésie,— on le voit,— n'est pas né

[1] C'est en devenant le chef de la maison de Bourbon, par la mort de Louis de Bourbon, duc d'Angoulême, son oncle, en 1844, que le duc de Bordeaux prit le nom de comte de Chambord.

[2] Je ne prévoyais pas en écrivant ces lignes, il y a six mois, que j'en cor-

d'hier dans cette âme ardente. Le caractère de notre adolescent abondait déjà en contrastes. Ainsi, malgré son tempérament quasi-byronien et le fond mélancolique de sa nature, il n'y avait pas dans toute l'école garçon plus enclin aux farces d'écolier et aux mauvaises plaisanteries. A ce propos, on s'est souvenu très-longtemps, au collége d'Oscott, d'un troupeau de moutons que, aidé par un camarade, il transporta, une nuit d'hiver, non sans des efforts inouïs, au sommet de la maison. Les pauvres brebis bêlantes, passant leurs cous tendus aux créneaux de l'édifice, et qu'on ne pouvait faire descendre sans danger pour leurs jambes, furent un de ces spectacles dont il ne rit pas seul, — cet âge est sans pitié, — mais qui lui causa, paraît-il, et qui lui cause encore, quand il y pense, une de ces bonnes et franches gaietés comme il n'en eut et n'en aura jamais de pareilles. Ne dirait-on pas qu'Alphonse Daudet s'est inspiré de cette « farce » dans son amusante historiette de Tistet Védène, le « gamin d'Avignon » faisant monter avec lui la « mule du pape au clocheton de la maîtrise, là-haut, tout là-haut, à la pointe du palais..... » ? (V. *Lettres de mon moulin.*)

Sorti du collége à dix-sept ans, après avoir terminé ses études, William Wyse passa quatre ou cinq ans à la maison paternelle, au manor of St John's, sous la surveillance despotique de cette tante dont nous avons parlé. Son unique distraction était la lecture. Que de livres dévorés à même, et quelle liste curieuse autant que disparate on ferait avec les noms de ses victimes ! Tout y passait ; et il aurait pu dire, en modifiant un peu le vers souvent cité de Térence : rien de ce qui est *livre* ne m'est étranger. Mais les livres, quelque despotique que soit leur empire à ceux qui les aiment, ne pouvaient suffire à son caractère amoureux de liberté et de nouveaux horizons. Aussi quitta-t-il bientôt les murs du vieux manoir, devenu pour lui une sorte de cloître ou de prison.

Le voyage qu'il fit alors, en 1847, aux *lacs anglais,* où il se trouva en rapports continuels et charmants, pendant un mois, avec Hartley Coleridge, fils du grand poëte, et poëte

rigerais les épreuves le jour même où se répand la nouvelle de la mort de celui dont il est ici question (25 août 1883).

lui-même des plus distingués, fut pour lui un épisode des plus agréables.

Voici 1848, l'année des révolutions[1]. Son père, sir Thomas, ayant manqué son élection aux Chambres, fut envoyé ministre plénipotentiaire à la Cour de Grèce. Pour lui, laissé seul et presque sans ressources, il voit la maison paternelle et les terres de la famille, dont son père, suivant les arrangements anglais, n'avait que l'usufruit, mises aux enchères, ou livrées momentanément à des étrangers. Ces malheurs, qui n'atteignirent pas seulement les Wyse, mais qui leur furent communs avec bien d'autres de l'anciennne aristocratie irlandaise, étaient la conséquence de la grande famine et de la révolte dont les chefs étaient Smith, O'Brien, Mitchell et Meagher. Ce dernier, de Waterford même, était particulièrement connu de notre poëte, et devait plus tard jouer un grand rôle, comme général, dans la guerre civile américaine.

Les années qui suivirent furent pour notre poëte un temps d'épreuves, mêlé de fortunes diverses, de travaux littéraires pour des journaux ou revues, d'indépendance et de liberté surtout, où vint luire l'aube d'un premier amour. Il dépensait alors, sans compter, ses jours et son cœur, sa plus grande richesse, tantôt dans les solitudes du pays de Galles, tantôt à Londres et à Dublin, feuilletant avec passion ce « livre de la vie » où l'on voudrait rester « à la page où l'on aime[2] », et lisant, les uns après les autres, les chefs-d'œuvre des littératures anciennes et modernes.

En 1850, après un court séjour à Paris, il retourne en Irlande et reprend ses études avec des auteurs moins connus, tels que Nonnus, Lycophron, qu'il a traduit en vers anglais, Athénée, Silius Italicus, Apulée, Philostrate, et cède un moment à la tentation de posséder les sciences occultes. Il s'entoure alors de toute espèce de livres sur la sorcellerie et l'astrologie, tels que Del Rio, Sprenger, le conseiller Bodin[3], Ptolémée de Lancre[4], et il traduit même — fier de sa conquête,

[1] Année 1848, année folle et fatale. Sainte-Beuve, *Cahiers*, p. 107. — [2] Lamartine, *Poésies diverses*. — [3] *La Démonomanie des Sorciers*, de Jean Bodin, conseiller en Cour de Parlement (1582, in-4°). — [4] Conseiller au Parlement de Bordeaux, de Lancre a écrit deux ouvrages sur la sorcellerie (1613 et 1622).

mais non sans rire pourtant, — le traité ridicule du démonomane Wier [1] sur la nomenclature des diables. Nous rappellerons à ce sujet que Walter Scott avait dû s'éprendre, lui aussi, de ces doctrines, puisqu'il leur a consacré, pour les combattre, un traité complet en douze chapitres, intitulé *Démonologie et Sorcellerie,* lequel, *paraît-il,* ne manque pas d'intérêt.

En 1851, William Wyse parcourt l'Écosse à pied, et, à en juger par le nombre restreint de poésies qu'il a consacrées à cette contrée dans le recueil anglais dont nous parlerons tout à l'heure, il n'en aurait pas gardé une vive impression, ou plutôt il a dédaigné un sujet trop connu. Il visite ensuite les îles Orkney, Shetland et l'*ultima Thule* [2], dont parle Tacite (*Agricola,* ch. X), qui serait l'île Fowla, l'une des Shetland, ce qui lui a inspiré une sorte de rêve en plein jour (*a day-dream*) tout rempli des splendeurs entrevues sous des cieux nouveaux.

Ces impressions, — qui n'ont à coup sûr rien de vulgaire, — devaient se renouveler avec plus d'intensité quelque temps après, dans un voyage en Islande. Rien de plus pittoresquement improvisé que cette rapide excursion. Par une belle soirée du mois de juin, notre poëte était avec un parent, au bord de la mer, à Lerwick, capitale de Shetland. Des pêcheurs, devant eux, s'apprêtaient à mettre à la voile pour l'Islande. Tout à coup les jeunes gens se regardent, mus par

[1] Wier ou Weiher, médecin belge (1515-1588), a fait un livre intitulé : *de Prœstigiis dæmonum et incantationibus....,* etc. Bale, 1564, in-8o.

[2] On sait que les Romains attachaient toujours au nom de Thulé l'épithète d'*ultima,* parce que c'était pour eux l'extrémité septentrionale du monde connu. Rappelons, en passant, que la découverte de cette île est dûe au Marseillais Pythéas, dont la relation qui parlait de jour sans nuit au solstice d'été, et de nuit sans jour au solstice d'hiver, fut traitée de fable. D'après le récit du marin, Thulé se trouverait en Islande ; mais les auteurs latins, poëtes et géographes, à force d'en parler, finirent, paraît-il, par en faire une contrée fabuleuse. Senèque, s'emparant de ces traditions confuses, fit prononcer au chœur de *Médée* ces paroles prophétiques :

Venient annis secula seris
Quibus oceanus vincula rerum
Laxet, et ingens pateat tellus,
Tethys que novos detegat orbes
Nec sit terris ultima Thule...

une même pensée, et demandent aux matelots s'ils veulent bien les laisser aller avec eux. La chose est acceptée, et, aussitôt dit que fait, ils partent. On aborde aux îles Fœroë : temps magnifique et vue du soleil sans interruption pendant une semaine. Notre voyageur revient par l'Écosse et les îles Hébrides, couchant à la belle étoile, et rentre à Dublin le cœur débordant d'enthousiasme et de poésie.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que tous ces incidents aventureux, ces courses improvisées, cette vie de plein air, cette ardeur aux lectures de tout genre, et surtout cette soif du nouveau, cet amour des chemins peu frayés et des lieux peu connus, qui ira s'accentuant de plus en plus, donnent déjà les notes dominantes du caractère que nous étudions, et font pressentir la nature de ses inspirations à venir. Les impressions poétiques, recueillies presque au jour le jour, et dont les feuilles dispersées, ou *Scattered Leaves,* formeront plus tard, sous ce dernier nom, le volume déjà cité de ses poésies anglaises, viennent à l'appui de nos appréciations. Ces feuilles écrites, dit l'auteur lui-même dans un avant-propos plein d'humour, « par la même raison qui fait gesticuler le Napolitain et se gratter l'Écossais, comme un soulagement, ou plutôt comme un plaisir, ni plus ni moins », ces impressions sincères et libres sont l'irrécusable témoin des ardeurs diverses, à la fois idéales et sensuelles, de cette individualité contrastée. « A vous, dit-il encore en s'adressant au bon lecteur (que son nom soit *duo* ou *nemo*[1]), à vous, ces pauvres feuilles peuvent sembler mortes ou désagréables à la vue, ne renfermant rien et tout à fait sans valeur ; pour moi, cependant, elles sont la retraite tissue[2] de plus d'un souvenir autrement oublié, que je voudrais ne pas laisser volontairement mourir, et qui mourrait à la façon des Hamadryades, dont l'abri serait détruit par une hache trop hâtive. » Ce livre est donc le poétique miroir où se reflète une âme aux aspirations parfois troublées, mais généreuses, et que rien d'impur ne vient ternir.

Ce livre est encore, ainsi que l'indique son sous-titre, « un

[1] *Perse.*

[2] Traduction littérale

journal de voyages, écrit en divers lieux et en diverses dispositions d'esprit. » Nous ne pourrions l'analyser ici en détail, sans nous éloigner un peu trop de notre but; nous dirons seulement que, de toutes les impressions de notre auteur et de tous les lieux qu'il a parcourus, il en est peu qui ne soient mentionnés dans ces *Scattered Leaves*. Aussi est-ce par ce livre que nous compléterons les renseignements biographiques que nous avons recueillis.

Un autre volume anglais de notre poëte a pour titre ***Moans of a moribund***, ou Plaintes d'un moribond, suite de trente-deux sonnets choisis sur une centaine du même genre. C'est une vraie curiosité physiologique et psychologique, composée en face de la mort et écrite avec autant de franchise que d'indifférence pour le respect humain. Disons tout de suite qu'à l'époque où ces sonnets furent écrits, en 1869, l'auteur fut pendant six mois dans l'attente journalière de la mort, par suite de la trachéotomie qu'il avait subie, — sans nécessité, pense-t-il, — à cause d'une extinction de voix persistante. Cette opération, au lieu de le guérir, lui ôta tout à fait, et pour toujours, le bel organe vibrant qu'il possédait autrefois.

Nous avons laissé notre poëte, à son retour d'Islande, en compagnie de ses livres; nous le trouvons, l'année suivante, en 1852, au mois de mai, en France, où il vient étudier Rabelais sur place, c'est-à-dire aux lieux mêmes où se passent les scènes de son prodigieux roman. Rabelais, avec son érudition profonde et variée, son libre esprit et sa jovialité gouailleuse, son sens critique et les vastes horizons de sa pensée, que cache au vulgaire seul son masque de bouffon cynique, devait séduire au plus haut degré son nouvel étudiant, toujours amoureux des Isis voilées, ou, pour mieux dire, des plus secrètes émanations de la nature et de l'intelligence humaine. C'est ce qui arriva, en effet, et l'on put le voir parcourant, le *Pantagruel* à la main, les sites de la Touraine où Rabelais a promené sa fantaisie. Il possède si bien son auteur favori qu'à Panzoust, notamment, il salue son guide (c'était une vieille femme), au grand ébahissement de celle-ci, à la façon de la Sybille (V. *Gargantua,* liv. III, chap. XVII). Du reste, c'est une habitude chez notre poëte — une bonne habitude à coup sûr,

et qui n'a qu'un défaut, c'est de ne pas être à la portée de tout le monde, —de lire les poésies ou les œuvres magistrales sur les lieux mêmes qui les ont inspirées ou qui les ont vues naître. C'est ainsi qu'après avoir lu à Clarens, sur les rochers de Meillerais, le roman de Jean Jacques, se trouvant ensuite chez son père, à Athènes, en cette même année 1852, il lisait le Nouveau Testament[1] au sommet de la colline de l'Aréopage. Mais ce qui devait l'émouvoir davantage, c'est la lecture des *Nuées* et des *Guêpes* du Rabelais grec sur les gradins mêmes du théâtre de Bacchus, où l'air, « à l'oreille du poëte touriste, vibre encore, après deux mille ans, aux rires bruyants des auditeurs athéniens. » Aristophane! une de ses admirations. « Que j'aime, nous dit-il lui-même dans une de ses lettres, » cet inimitable *galejaire* (rieur) à la langue si limpide, à l'es- » sor poétique si léger, tour à tour alouette ailée et satyre » orgiaque, si plein de bon sens et si éclatant de joyeuseté et » de liesse ensoleillée, si bonhomme et en même temps si fine- » ment malin! »

Puisque nous en sommes à parler des auteurs préférés de notre poëte, parcourons-en la liste tout de suite. C'est encore un moyen, et des meilleurs, pour pénétrer dans son intimité. Si l'on a pu dire, avec assez de raison : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es », en parlant des fréquentations matérielles, à plus forte raison peut-on le dire de ces hantises spirituelles, où l'on est plus libre encore et où ne s'impose aucune nécessité de position ou de rencontre fortuite.

Or les livres qui, aujourd'hui encore, ont le mieux conservé ses préférences, se trouvent plutôt dans les littératures anciennes que dans les modernes. Cela se devine, du reste, à la lecture de ses œuvres provençales, surtout les dernières, dont quelques pièces rappellent le doux et rare génie d'Anacréon et de Catulle. Nous n'aurions pas à cet égard son aveu, que cette préférence n'en serait pas moins évidente. En effet, à l'exception de Shakspeare, « l'homme à mille âmes », ainsi que l'a appelé Coleridge, Shakspeare[2], qui « surpasse tous les

[1] Discours de saint Paul.

[2] Chateaubriand a écrit aussi : « Shakespeare est au nombre des cinq ou

autres, comme le mont Ventoux les collines de la plaine de Provence, qui est un univers, un *cosmos* à lui seul »; à l'exception de Rabelais[1], dont il a fait une étude particulière, et qui est à ses yeux tout un monde ; à l'exception de Théophile Gautier[2], qui lui plaît précisément à cause de ses qualités de lumière et de beauté païenne, notre poëte se plaît successivement avec tous les anciens les plus disparates : Eschyle, Homère, Sapho, Théocrite, Hérodote, Lucien, Virgile, Horace,

six écrivains qui ont suffi aux besoins et à l'aliment de la pensée ; ces génies mères semblent avoir enfanté et allaité tous les autres... »

Guizot, de son côté, mariant l'éloge avec la critique, a dit, dans son *Essai sur la vie et les œuvres de Shakespeare:* « C'est le plus profond et le plus dramatique des moralistes ; mais il fait parler à ses personnages un langage souvent recherché, étrange, excessif, dépourvu de mesure et de naturel, *singulièrement d'accord avec la langue anglaise.* »

Victor Hugo, enfin, dans les lignes suivantes, qui expliquent peut-être la critique de Guizot, s'exprime ainsi: « Shakespeare échappe au traducteur par le style, il échappe aussi par la langue. L'anglais se dérobe le plus qu'il peut au français. Les deux idiomes sont composés en sens inverse. Leur pôle n'est pas le même : l'anglais est saxon, le français est latin. » Préface de la traduction de Shakespeare par François Vicior Hugo, p. 9, édition Lemerre.

[1] Rabelais est aussi du nombre des cinq ou six écrivains dont parle Chateaubriand dans la note ci-dessus.

[2] Il a bien montré son amour pour Théophile Gautier dans un sonnet anglais publié dans un livre consacré à la mémoire du poëte d'*Emaux et Camées* (V. *le Tombeau de Théophile Gautier ;* Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 1873) et dont voici notre traduction. L'auteur en a constaté lui-même, dans une de ses lettres, l'exacte fidélité :

« Belles comme des Vénus émergeant, fraîches, de l'eau calme, où toutes, » solitaires, se cachent, il y a des pensées, imparfaitement visibles, excepté » dans le chant dont nous animons leur beauté. — Et telles sont les douces » et harmonieuses pensées qui se pressent autour de toi, grand Théo, que, » moi inconnu, j'ai connu et aimé passionnément, toi dont le plus faible son » m'éblouit comme un prisme, avec une force magique. — Ainsi la Mort, à la » fin, a pris ta main : la noire Mort avec laquelle, enivré de lumière dorée » et de joie, c'était ton caprice charmant de badiner sans nulle réserve. — La » Mort t'a donné le baiser du vrai amour, dont la calme haleine répète comme » sur une flûte la même note à jamais: « Mon repos est plus brillant que la » clarté du soleil, plus doux que la rose. »

A propos de Théophile Gautier, nos lecteurs n'apprendront pas sans un certain intérêt que « ses premiers balbutiements littéraires furent des *Poésies* écrites en langue provençale, ou dans le patois gascon que le poëte enfant avait parlé à Tarbes, et qu'il eut, raconte-t-il lui-même, quelque peine à désap-

Juvénal, que sais-je? Pindare, Anacréon, Euripide, l'auteur de l'admirable drame d'*Ion*[1]!—Pétrone, Lucrèce et même l'acariâtre Perse. C'est dans cet amour passionné de l'antiquité, que nous trouvons le secret de ses enthousiasmes pour la muse de Mistral, d'Aubanel, et pour la prose si fine et si pure des dialogues de Roumanille; c'est à cause de leur saveur grecque et méridionale qu'il les aime; c'est pour leur simplicité antique et pour leur clarté harmonieuse qu'il leur a voué son culte le plus ardent et qu'il leur voudrait voir dans tous les cœurs délicats un autel. Mais voici le contraste: cet adorateur du soleil et des pures clartés a aimé aussi les hallucinations du rêve et la fantasmagorie morbide d'un Thomas de Quincey, l'auteur des « *Confessions d'un mangeur d'opium* » et des « *Suspiria de profundis* », ce même ouvrage dont Baudelaire s'est inspiré pour ses « *Paradis artificiels.* »

Ce singulier livre fut un de ses amis les plus intimes, et c'est là une des bizarreries périlleuses de ces natures contrastées, comme on en voit tant parmi ceux que le démon de l'art ou de la poésie,

> Sous son manteau de feu, comme une ombre légère,
> Emporte dans l'espace à ses pieds suspendus[2].

A côté de De Quincey prend place naturellement l'Américain Edgard Allan Poë, qui ne cesse de le fasciner, chaque fois qu'il le suit dans son monde mystérieux, funèbre, terrible, où « l'analyse éperonne l'imagination, où l'imagination prend les allures de l'analyse », comme il le dit, et où toutes les deux, transformées en fées du Nord, en Ondines charmeresses, chantent en suaves accords et attirent dans le gouffre l'imprudent qui se laisse tenter.

De l'amour des auteurs à l'amour des livres il n'y a pas

prendre. » Nous empruntons cette citation à un article curieux de Charles de Lovenjoul, le bibliographe d'Honoré de Balzac, article qui a pour titre: « Projets littéraires de Théophile Gautier, à propos des œuvres qu'il n'a pas écrites, ou qu'il n'a pas terminées.» V. le *Livre,* Paris, Quantin, n° du 10 mars 1882, 71.

[1] Une des plus belles scènes d'*Ion* a été imitée par Racine dans *Athalie*, acte II, sc. VII. En outre, de nombreux détails d'*Ion* relatifs aux cérémonies religieuses des Grecs sont précieux pour l'histoire et l'érudition.

[2] A. de Musset, *Rolla.*

loin. Avec du goût pour les choses jolies, curieuses ou rares, un homme qui aime à lire devient facilement bibliophile. Notre poëte ne pouvait échapper à cette destinée. Ceux qui ont mordu à ce fruit, — parfois défendu, — ne seront point étonnés d'apprendre que, dans sa jeunesse, notre auteur, bien souvent, aurait pu dire, à peu près comme le jeune homme d'une comédie bien connue:

Et je n'ai pas dîné pour acheter... ce livre [1].

L'amour du livre est, du reste, une passion des plus impérieuses. Certains naissent bibliophiles, comme Renouard, qui devait devenir un de nos savants libraires, et qui, dès l'âge de treize ans, commença sa bibliothèque par l'achat d'un Horace, avec le premier écu que lui donna son père [2]; beaucoup le deviennent, mais les uns et les autres s'y adonnent tout entiers. Malheureusement, si les livres nourrissent l'esprit, l'estomac se trouve fort mal de cet aliment, et notre poëte gagna à cette ardeur pour les livres, contenant et contenu, une dyspepsie de très-longue durée. Aujourd'hui ce beau feu dure encore; mais il a un peu perdu de sa fougue, et c'est dans sa bibliothèque, garnie de 6 à 7,000 volumes, en toutes langues et en tous genres, qu'il l'entretient sans cesse, par un commerce assidu de longues heures tous les jours.

Frédéric DONNADIEU.

(*A suivre.*)

[1] *L'Honneur et l'Argent :* — « Et je n'ai pas dîné pour acheter des gants. »

[2] Les *Amoureux du livre;* Paris, Claudin, éditeur, bibliophile, p. 278, dédié à Mgr. Henri d'Orléans, duc d'Aumale, de l'Académie française, président d'honneur de la Société des Bibliophiles français, de la Société du Philobiblion de Londres, etc., « non comme on dédiait jadis aux grands et aux puissants du jour, pour obtenir d'eux des faveurs et des récompenses, mais à titre de reconnaissance envers le *Prince des bibliophiles,* qui a été l'un des premiers promoteurs du goût des beaux livres en France et n'a cessé de les encourager. »

BIBLIOGRAPHIE

E. Stengel. **Erinnerungsworte an Friedrich Diez.** Marburg, 1883, 104 pages in-8o.

Le 9 juin 1883, une inscription commémorative a été apposée, à Giessen, sur la maison où est né Frédéric Diez. On a invité M. E. Stengel à prononcer un discours à cette occasion, et c'est ce discours, étendu, annoté, accompagné de plusieurs documents, que renferme la présente brochure. Elle ne peut manquer d'intéresser vivement les amis de Diez. Le savant y est caractérisé avec compétence. On mesure tout le chemin qu'il a parcouru entre ses débuts (1818) et la *Grammaire des langues romanes* (1836); on aperçoit l'importance de chacune des œuvres suivantes. L'homme est peint avec amour et vénération. M. Stengel a bien su rendre le charme que donnait au maître le contraste même de sa haute valeur et de sa renommée avec une modestie toute naïve et une simplicité digne d'un autre âge. Ce qui sera nouveau pour plusieurs, même de ceux qui ont approché Diez, c'est la veine humouristique et la gaieté dont témoignent, outre des souvenirs personnels, quelques pièces de vers composées par lui. Une quarantaine de lettres de Diez à L. Dieffenbach, W. Wackernagel, K. Weigand, A. v. Keller, A. Mussafia et A. Ebert, servent à compléter le portrait. Il va sans dire qu'elles roulent en partie sur des questions de philologie romane.

T.

CHRONIQUE

Livres donnés a la Bibliothèque de la Société. — Ionescu (Nicolae): Despre uciderea lui Mihaiu-Voda Viteazulu şi despre Crudimile luĭ Vlad Draculŭ, doue documinte nouĕ istŏricecitite in Academia. Bucuresci, Tipografia Academieĭ romane, 1883; in-4°, 16 pages (don de l'Académie roumaine);

Jullian (L.): Orthophonie. Extrait de la méthode naturelle ou physiologique de lecture-écriture et d'orthographe, etc. Paris, Delagrave, 1881; in-8°, 52 pages (don de MM. Hamelin frères);

Louche (l'abbé Jules): Notice sur l'église paroissiale et cathédrale provisoire de Saint-Martin, à Marseille. Marseille, Boy, 1871; in-8°, 44 pages (don de MM. Hamelin frères);

Maistre (Jules): de l'Influence des forêts et des cultures sur le climat et sur le régime des sources. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1881; in-8°, 68 pages (don de MM. Hamelin frères);

Maniu (V.): Romănii în literatura streină. Studii istorico-critice şi etnologice cu unŭ memoriŭ asupra mişcăreĭ literatureĭ istorice în streinătate şi la noĭ, urmată în decursulŭ anilorŭ 1880 şi 1881. Bucuresci, Tipografia Academieĭ romane, 1883; in-4°, 166 pages (don de l'Académie roumaine);

Pauc (E.): des Erreurs et des Préjugés populaires en médecine. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1882; in-4°, 72 pages (don de MM. Hamelin frères);

Pella y Forgas (José): Historia del Ampurdán, estudio de la civilización en las Comarcas del noreste de Cataluña. Tomo I. Barcelona, Tasso y Serra, 1883; in-8°, 80 pages, fig.;

[Rieux (l'abbé)]: Ma Garbeto de Nouvè e mi Pastrihouno, pèr D. Savié de Fourviero, canounge de Ferigoulet e felibre de Baudo, em' uno prefàci de F. Mistral. Avignon, Roumanille, 1883; in-12, 216 pages, fig.;

Stefănescu (Grigorie): Consideraţiunĭ geologice asupra Albiei Dâmboviţeĭ şi meteoritulŭ de la Mocĭ în Transilvania. Bucuresci, Tipografia Academieĭ romane, 1883; in-4°, 16 pages (don de l'Académie Roumaine).

Teclu (Nicolae): Noţiunĭ generale despre industria pigmentelorŭ de depinsŭ. Bucuresci. Tipografia Academieĭr omane, 1883; in-4°, 16 pages (don de l'Académie roumaine).

Errata du numéro d'octobre 1883

POÉSIES DE DOM GUÉRIN. — P. 174, ligne 10, en remontant par le bas : *amels*, lisez : *aucels*. — 178, ligne 11, en remontant par bas, au lieu de : leur ventre (littéralement : *gésier*), *lisez :* leur jabot. — 182, l. 18, *voulait*, lisez : *valait*.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi. — HAMELIN FRÈRES.

DIALECTES MODERNES

LE LANGAGE DE VILLENEUVE-D'AGEN

Le seul texte en idiome de Villeneuve-d'Agen[1] qui ait paru dans la *Revue des langues romanes* a pour titre *la Cigalo e la Froumit*[2]. Il appartient à Laborie, qui l'a imité et longuement développé du premier apologue de Lafontaine.

En rééditant cette fable, M. Donnodevie fit remarquer que la lettre *j* se prononçait *ts* à Villeneuve, *jour* y devenant *tsour*, et *jouinesso*, *tsouinesso*.

La lecture des vers de Laborie montre qu'il orthographiait, au contraire, *Xaneto*, *xournado*, *xune*, *badinaxe*, *xel*, *xelado* et *imaxe*, les termes que l'ensemble des idiomes méridionaux s'accorde à écrire : *Janeto*, *journado*, *june*, *badinage*, *gel*, *gelado* et *image* ; mais cette différence n'a rien qui doive étonner[3], si l'on songe à la multiplicité des nuances de la prononciation méridionale et à celle non moins grande de leur figuration scripturaire.

[1] Officiellement devenu Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) depuis le commencement du siècle. Clermont-Lodève a subi une transformation de même nature en devenant Clermont-l'Hérault.

[2] Il fait suite à une étude littéraire de M. Donnodevie sur *Arnaud Daubasse, ouvrier et poëte du XVIIe siècle*, *Revue*, 1re série, IV, 261-276.

La Cigalo et la Froumit parut pour la première fois à Agen; Prosper Noubel, 1839.

Quoiqu'il fût né à Moissac, en Quercy, Daubasse passa la plus grande partie de sa vie à Villeneuve, et ses poésies y furent imprimées quelque temps après sa mort. Ne les ayant pas à ma disposition, je ne puis dire jusqu'à quel point leur langue a subi l'influence du parler villeneuvois.

[3] Le domaine géographique de cette notation reste aussi considérable que difficile à éclairer, car le son que l'on représente par un *x* varie selon les lieux. Jacques Azaïs, de Béziers, l'employa à la place du *g*, du *j* et du *ch*. On lit dans ses *Berses patoises* (Béziers, Benezech-Roque, 1867; 2 v. in-12):

Dins la Castillo èro d'usaxé
Que l'Amiral noubèlomen noummat,
Lou jour qu'en poussessiou dintrabo, d'un foursat
Faguésso cessa l'esclabaxe (I, 203).

Y a septanto-cinq ans, qu'un béspré, al Xabal blanc,
Tant dé bouyaxurs arribèrou,
Que las cambros sé rampliguèrou

En orthographiant *lou Tort de la Nauso*, de M. Victor Delbergé[1], conformément à la généralité des règles actuelles, et en ramenant notamment au *g*, au *j* et au *ch*, les notations en *ts* (*x*), la *Revue* ne fait que se conformer à l'exemple que les poëtes provençaux ont les premiers donnés en pareille matière[2].

Signalons un peu, au hasard de la plume, quelques particularités de l'idiome de M. Delbergé.

I. *V.* — Comme dans le catalan de Barcelone, le montpelliérain, le biterrois et le gascon, le *v* est absolument inconnu à Villeneuve-d'Agen. Il sonne *b* toutes les fois que l'étymologie latine, les habi-

Et qué lous pus tardiés couxèrou
Dins la cousino sus un ban.
Sieis estrangés dé touto classo,
Après s'estré pla baguétax,
Anèrou dins la cambro, ount lous abioou louxax,
Cuba soun bi, répaousa sa carcasso (I, 205).

On remarquera que les pluriels de la dernière citation (*louxax, baguetax*) que l'on prononce *louchach, baguetach*, sont terminés aussi par un *x*. Presque tous les poëtes de Béziers ont actuellement accepté la notation *ts*. M. Laurès, l'auteur du *Campestre*, est à peu près le seul qui fasse exception. La notation en *g, j* et *ch*, a prévalu sur les autres points.

Le *Misanthrope travesti*, de Daubian, de Castres (Castres, Rodière, 1797; in-8°, 88 pages), décèle les mêmes habitudes graphiques: *balaxo*, balai; *esclox*, sabots; *fadexa*, badiner; *farfaignexa*, tâtonner; *gouxat*, jeune homme; *xaloux*, jaloux; *axuda*, aider, etc.

Dans ses populaires *Fables et autres poésies en patois de Cahors* (Cahors, Crayssac, 1881; in-8°, 48 pages), M. l'abbé A. Hérétié adopte le *ts*: *lutso*, lutte; *bilatse*, village; *couratse*, courage; *tsobal*, cheval; *bentsa*, venger; *futsi*, fuir; *tseneral*, général; *bétsén*, voyant; *tsous*, sous; *tsour*, jour, etc.

On trouve de fort curieuses indications sur la limite du *tch, dj*, ou *j*, vis-à-vis du *tz* et du *dz*, dans un opuscule de M. Durand (de Gros): *de l'Influence des milieux sur les caractères de race chez l'homme et les animaux* (Extrait des procès-verbaux de la *Société d'anthropologie*); Paris, Germer-Baillière, 1868; in-8°, 60 pages.

[1] M. Delbergé a publié en 1880 un petit recueil de poésies françaises: *Mes Baisers de vingt ans* (Rodez, de Broca, 1880; in-12, 58 pages), qui contient, p. 55-56, une pièce en langage de Villeneuve-d'Agen: *Mous Poutous*.

[2] « Le *g*, — dit une note sur la prononciation provençale, placée par M. Mistral en tête de la première édition de *Mirèio*, — le *g*, devant un *e* ou un *i*, et le *j*, se prononcent *dz*. Ainsi *gemi, gibous, image, jalous*, doivent se prononcer *dzemi, dzibous, imadze, dzalous*.

» *Ch* se prononce *ts*, comme dans le mot espagnol *muchacho*. Ainsi *charra, machoto, chima*, se prononcent *tsarra, matsoto, tsima*. »

tudes orthographiques ou, ce qui arrive rarement, un emprunt au français ou à tout autre idiome étranger, font marquer un *v*.

II. *Tz*.— Ainsi que je l'ai dit sommairement, *ge, gi, ja, je, ji, jo, ju, cha, che, chi, cho, chu,* sonnent comme si le *g*, le *j* et le *ch* étaient remplacés par *tz*.

agesse devient donc:		*atzesse* (qu'il eût).
aprouchet	—	*aproutzet* (approcha)[1].
bachacado	—	*batzacado* (bouleversé, troublé).
foucha	—	*foutza* (piocher).
jounca	—	*tzounca* (joncs).
jour	—	*tzour* (jour).
legì	—	*letzì* (lire).
marcha	—	*martza* (marcher).
mecho-ouro	—	*metzo-ouro* (demi-heure).

III. — La diphthongue que l'on figure en *ieu* sonne comme dans le montpelliérain, le lodévois, le biterrois et une partie du provençal. L'*e* ne s'y fait pas sentir. Les poëtes agenais la notent en général de la manière suivante : *iou*. La diphthongue dont il s'agit manque au français et se prononce d'une seule émission de voix.

IV. Participes présents en *INT*.—Cette forme curieuse existe à Villeneuve-d'Agen :

Lou rebenant parlet en *brandint* [2] soun calel.

Elle se montre aussi dans le Lauragais, car les vers de M. Auguste Fourès en renferment quelques exemples :

Rodo darrè sant Paul, en *sourtint* d'un vielh barri[3].

La machino à vapou que meno la batouso
Se fa tira 'n *bruzint*, per un parelh manel[4].

Et Jasmin a dit, dans sa *Gleyzo descapelado del Perigord* (1843) :

Tabé n'es qu'en *rougin*, dins soun brès qu'illumino,
Que jou, paoure cantayre, à la bouès magrestino,
Bèni paouza ma piado al coustat de la siò[5].

[1] A Villeneuve, me dit M. Delbergé, on prononce *aproutzet;* à Laroque, *aproutchet*, et à Agen *aprouchet*.

[2] La consonne finale ne se fait pas sentir. Il serait facile de revenir sur ce point aux habitudes de la langue médiévale, qui orthographiait généralement sans *t* ses participes présents.

[3] *Revue*, 3e série, VIII, p. 136.

[4] *Ibid.*, 3e série, IX, p. 151.

[5] *Las Papillôtos de Jacques Jasmin, de l'Académie d'Agen*. Paris, Didot, 1860; in-12, p. 351.

Autant que je puis en juger, la constitution du participe présent, par la simple adjonction d'un *n*, ne s'exerce que sur les verbes terminés en *i : rougì, brandì, brusì,* etc. Le montpelliérain dirait actuellement *rougiguent, brandiguent, brusiguent,* tandis qu'une partie de ses environs semble préférer l'*s* géminée : *rougissent, brandissent, brusissent.*

Il est probable que les formes *brusent* et *sourtent,* ainsi que d'autres similaires, subsistent dans l'Agenais et le Lauragais, car des infinitifs en *e ; tene, sortre, courre, plagne,* se maintiennent concurremment aux infinitifs *tenì, sourtì, courrì, planì,* dans un assez grand nombre de départements méridionaux. Les premiers n'ont qu'une existence très-limitée; on ne les emploie même que dans des phrases toutes faites, des proverbes ou des comparaisons populaires. Il faut cependant excepter *tene,* qui, à Montpellier, est usité, à l'exclusion complète de *tenì,* que le provençal paraît, au contraire, affectionner.

S'il était permis de chercher hors du domaine méridional des équivalents aux participes en *int* du Lauragais et de l'Agenais, on pourrait remarquer que la quatrième conjugaison du roumain, celle des verbes en *i : a dormì* (dormir), *a murì* (mourir), *a iŭbì* (aimer), forme ses participes *dormind, murind* et *iŭbind,* d'une manière exactement semblable [1].

V.—L'*m,* et l'*mp,* dans *dam, fum* et *camp,* se transforment en *n.* Il en est de même dans le provençal et le languedocien.

Alph. ROQUE-FERRIER.

[1] Voyez la *Grammaire de la langue roumaine,* par V. Mircesco [M. le sénateur roumain V. Alecsandri], *précédée d'un aperçu historique sur la langue roumaine,* par A Ubicini. Paris, Maisonneuve, 1863; in-12 (p. 67).

LOU TORT DE LA NAUSO

COUNTE

Lous viels fan souvent revenì
Las amos des grands persounages ;
Mais ço que la mort pot tenì
Nou fut jamai de sous ribages.

Me rapeli, tout pitienet,
Qu'un jour moun pai, à la velhado
(I aviò, cresi, uno espanoulhado),
Diguet un counte tout droulet.
Vous l'escrirei pas mot per mot:
Moun pai ero nascut countaire ;
Z'embelissiò, e lou velhaire
I coumpreniò res quauque cot.

Dins un endret del vesinage,
Vendion un bel jour à l'encan
Lou cementeri del vilage.
Cadun d'es n'en vouliò fa 'n camp
Ount vendrion pla las bletorabos,
Las carrotes e lous alhets ;
Ero lou milhou des endrets
Per fa venì de grossos rabos.

LE BOITEUX DE LA NAUSE

CONTE

Les vieux font souvent revenir—les âmes des grands personnages ; — mais ce que peut tenir la mort — ne fuit jamais de ses rivages.

Il me souvient que, tout petit, — mon père, un soir à la veillée — (on égrenait, je crois, le maïs), — dit un conte tout à fait drôle. — Je ne vous l'écrirais pas mot à mot : — mon père était né conteur ; — il embellissait tout, et celui qui était venu passer la veillée — n'y comprenait rien quelquefois.

Dans un endroit voisin, — on vendait un beau jour aux enchères —le cimetière du village. — Chaque villageois voulait en faire un champ — où viendraient à ravir les betteraves, — les carottes et les aulx.—C'était le meilleur des endroits — pour faire venir de grosses

Qual zou croumpet ?
Acò fusquet
Un viel garrel e que per causo
Apelaboun Tort de la Nauso.
Aviò d'escuts à plen paniès ;
De louvis d'or, plet las tirretos.
Countre el eroun be cinq ou sies ;
Mais per i tenì cat mancaboun de pecetos.
Nostre ome, coumo tous lous torts,
E mai enquero,
Ero rusat,
Dieu zou sat.
Coumençò à zou foucha, mailo lous os, la terro,
E, pei n'en siegent que soun cat,
I met de rabos à pougnat.
Boun terren e boun clot, tout venguet à bimbolos.
Nostre ome, que souvent las drolos
Taquignavoun per s'amusa,
De plasé n'en teniò sa cambo touto reto,
E, quant de bels rabìs pleno ero sa carreto,
Countent s'en anavo pausa.
Mais, aquì lou malur, las rabos venion claros ;
Quauqu'un prou degourdit, que las troubavo caros,
Veniò dins lou clot del garrel

raves. — Qui l'acheta ? — ce fut — un vieux boiteux, et, à cause de cela, — on l'appelait le Boiteux de la Nause. — Il avait des écus à remplir les paniers — et des louis plein les tiroirs. — Contre lui ils étaient bien cinq ou six. — Mais, pour lui tenir tête, ils manquaient de pièces de monnaie. — Notre homme, comme tous les boiteux, — et plus encore, — était rusé, — Dieu le sait. — Il commence à bêcher ; il mêle les os, la terre, — puis, ne suivant que sa tête, — il y met des raves à pleine main. — Bon terrain, bon clos, tout vint par enchantement. — Notre homme, que bien souvent les jeunes filles — taquinaient pour s'amuser, — de plaisir en tenait sa jambe toute raide. — Et quand de beaux navets sa voiture était pleine, — il allait se reposer content. — Mais voilà le malheur, les raves diminuaient. — Quelqu'un assez dégourdi, qui les trouvait chères, — venait dans le clos du boiteux — enlever tout ce qu'il y avait de plus beau. — Le pauvre boiteux en avait le cœur bou-

Enleva tout ço de pus bel.
Lou paure tort n'aviò soun amo bachacado;
E un se, qu'ero à la velhado
Co d'un que cresiò soun amit,
Nous countet ço que vous ei dit :
« Me panoun, ajustet ; douma i a pas de luno,
Farei quauque malur. Bast ! acò m'es egal,
Cargarei moun fusil de sal :
Qui me vendra pana envalara la pruno. »

Quatre gouiats que l'entendion
De nostre paure tort rision
A se fa peta la bragueto.
Al cantou d'un bel fet, uno jouino drouleto
Lous apelet del det. Vengueroun al signal:
« Vesès dounc aquel animal »,
Lour diguet douçoment, « paurut coumo uno agasso,
Al brut d'uno felho que passo
Tremblo pus fort qu'un flot de jouns.
Douma i aura d'escur; se ses pas trop coulhouns,
Cadun sarrat darrè sa terro,
I farés uno pòu à n'avé la caguero. »
Nostres gouiats, en s'en anant,
A l'aise faglueroun lour plan.

leversé.—Et un soir qu'il passait la veillée — chez un villageois qu'il croyait son ami,— il conta ce que je viens de vous dire. — « On me vole, ajouta-t-il ; demain il n'y aura pas de lune, — je ferai quelque malheur. Bast ! cela m'est égal, — je chargerai mon fusil de sel :— celui qui viendra avalera la prune. »

Quatre jeunes gens qui l'entendaient — de notre pauvre boiteux riaient — à se faire peter la braguette (expression locale). — Au coin d'un bon feu, une jeune fillette — leur fit signe du doigt. Ils vinrent au signal. — « Voyez donc cet animal, — leur dit-elle doucement, peureux comme une pie, — au bruit d'une feuille qui passe — il tremble plus fort qu'une touffe de joncs. — Demain il fera noir ; si vous n'êtes pas trop nigauds,—chacun de vous, caché derrière son champ, —vous lui ferez une peur à en avoir la diarrhée. »— Nos jeunes gens en chemin — tout à l'aise formèrent leur plan.

Sur sous dus pungs fermats nostre garrel rouncavo:
Reivavo qu'un voulur tout soun camp empourtavo.

Lou lendouma matì, ço que prumiè faguet,
Quand fusquet descendut del let,
De carga soun fusil de sal uno pougnado.
Soun armo ero touto roulhado,
Mais pes voulurs anavo prou.
Escuret saquelai quauque pau lou canou.
Lou se, à dech ouros passados,
Lou Tort prenguet las caminados.
S'en anavo cloupint-cloupant,
Pus rete que cat d'Artaban.
Coumo nou courriò pas, dam sa pauro bequilho,
Proche de mecho-net arribet à la grilho.
S'asseto dins lou clot, gueito de tous cantous;
Mais a bel durbì sous elhous,
Nou vei res, n'entend res, que lou brut de las felhos,
Que se fan de poutous quand lou vent las rebelho.
Douge truts an sounat;
Ven de vere uno lut, gueito de tout coustat,
La lut marcho ver d'el. Rete coumo uno barro,
Poulso pas mai qu'un roc, soun estoumat se sarro.

Sur ses deux poings fermés notre boiteux ronflait:—il rêvait qu'un voleur emportait tout son champ.

Le lendemain matin, la première chose qu'il fit, — lorsqu'il fut descendu du lit, — ce fut de charger son fusil avec une pleine poignée de sel. — Son arme était toute rouillée; — mais pour les voleurs elle allait assez bien. — Il nettoya cependant quelque peu le canon. — Le soir, à dix heures sonnées,— le boiteux prit les petits chemins; — il s'en allait clopin-clopant, — plus fier qu'Artaban. — Comme il ne courait pas, avec sa pauvre béquille,— à bien près de minuit il arriva à la grille.—Il se place dans le champ, regarde de tout côté; —mais il a beau ouvrir ses petits yeux,—il ne voit rien, n'entend rien que le bruit des feuilles,—qui se font des baisers quand le vent les réveille. — Minuit vient de sonner.—Il vient de voir une lumière ; il regarde de tout côté, — la lumière marche vers lui.— Roide comme une tige de fer, — il ne remue pas plus qu'un rocher. Sa poitrine se serre. —

La lut marcho toujour ; quand n'es qu'à quauques pas,
S'arresto e i diguet, en alongant lou bras :
« Iou que veni del Paradis,
N'ei pas vis de ta bel rabis. »
E la lut mouriguet.
Lou Tort suso la fret. Tout d'un cot se viret
E vei uno autro lut que ver d'el s'avançavo.
Nostre ome boujo pas, à peno s'alenavo.
Coumo lou premiè cot, quand fusquet pres de d'el,
Lou revenant parlet en brandint soun calel :
« Iou veni de la basso fosso,
N'ei pas vis de rabo tant grosso. »
E la lut mouriguet.
Mais tout d'un cot vei un grand fet,
E del met d'un bel fum un revenant s'escapo :
Parissiò sourtì d'uno trapo.
S'avanço del coustat del Tort
E se met à crida bien fort :
« E iou podi pas fa autro causo
Qu'empourta lou Tort de la Nauso. »
Nostre ome alabet perd lou cat,
Fout soun fusil dins un valat,
E, sans bastou ni res, en mens d'uno mecho-ouro,

La lumière marche toujours. Quand elle n'est qu'à quelques pas, — elle s'arrête ; et le revenant dit, en allongeant le bras : — « Moi, qui viens du Paradis, — je n'ai pas vu de si beaux navets. » — Et la lumière s'éteignit. — Le boiteux sue le froid. Tout d'un coup il se retourne — et voit une autre lumière qui vers lui s'avance. — Notre homme ne bouge pas, à peine s'il respire. — Comme la première fois, quand il fut près de lui, — le revenant parla en balançant son falot : — « Moi, je viens de la basse fosse ; — je n'ai pas vu de rave si grosse. » — Et la lumière s'éteignit. — Mais, tout d'un coup il voit un grand feu, — et du milieu d'une grande fumée un revenant s'échappe : — il paraissait sortir d'une trappe. — Il s'avance du côté du boiteux, — et s'écrie d'une voix forte : — « Et moi, je ne peux faire autre chose — qu'enlever le Boiteux de la Nause. » — Notre homme alors perd la tête. — Il lance son fusil dans un fossé, — et, sans bâton, ni rien, en moins d'une demi-heure — il arrive dans sa grande

Arrivo dins soun oustalas;
E, farroulho farroulharas,
Se clavo jusqu'al jour. Dourmiguet pas uno ouro.
A la punta de l'albo, al davans de sa porto
Trovo lou fusil tout roulhat ;
De rabos pendion al coustat.
E; coumo se disiò qu'aquelo ero un pau forto,
Vei un escrit sul countro-vent ;
S'aprouchet, e tout douçoment
Legiguet aquelo mouralo :

« Crei-me, garrel, d'oro-en-avans,
Geisso las rabos dins lou camp;
E, se quauque paure damando
Que i dongues quauques rabìs,
Escouto bien ço que te dis,
Satan anet te zou coumando. »

Dumpei aquel bel jour, lous paures malurous
Podoun ana pana rabos, rabìs e flous.

V. Delbergé.

maison; — et, poussant les verroux, — s'y enferme jusqu'au jour. Il ne dormit pas une heure. — A la pointe de l'aube, au-devant de sa porte,— il trouva le fusil tout rouillé;— des raves pendaient au côté. — Et, comme il se disait que celle-là était un peu forte, — il voit un écrit sur les volets de la fenêtre ; — il s'approche, et tout doucement — lit cette morale:

« Crois-moi, boiteux, à l'avenir,—laisse les raves dans ton champ; — et, si quelque mendiant demande—que tu lui donnes quelques navets, — écoute bien ce qu'il te dit. — Satan te le commande aujourd'hui. »

Depuis ce jour, les pauvres malheureux—peuvent aller voler raves, navets et fleurs.

V. Delbergé.

LES POETES DE LA LANGUE D'OC

Portraits littéraires

I

WILLIAM-CHARLES BONAPARTE-WYSE

(Suite)

On connaît la spirituelle et paradoxale préface des *Jeunes France* de Théophile Gautier : « Moi, pour mon compte,—et je » prétends vous convertir à mon système,—je ne lis que les » préfaces et les tables, les dictionnaires et les catalogues. » C'est une précieuse économie de temps et de fatigue : tout » est là, les mots et les idées. La préface, c'est le germe ; la » table, c'est le fruit ; je saute, comme inutiles, tous les feuil- » lets intermédiaires. Qu'y verrais-je ? Des phrases et des for- » mes ; que m'importe ?.... » Comme Théophile Gautier, Bonaparte-Wyse lit avec le plus grand plaisir les dictionnaires et les catalogues. Ceci n'est pas une pure bizarrerie. Il y a dans les premiers un imprévu, des rencontres étonnantes et des découvertes inattendues, qui sont faites pour charmer, comme un voyage en pays inconnu. Dans les seconds, le bibliophile ne trouve-t-il pas des renseignements précieux, et souvent des jouissances nées d'une illusion puissante, qui le rend un moment possesseur des trésors enviés ? Détail typique, notre poëte aime outre-mesure la classification, qui est, paraît-il, le goût par excellence de la branche de Lucien Bonaparte, et qu'il partage avec ses oncles, Louis Lucien, le philologue[1], et feu le prince de Canino, le naturaliste, sans par-

[1] En outre des nombreux travaux publiés par l'éminent philologue et mentionnés dans la *Bibliographie basque* de Pierquin de Gembloux, nous devons citer une brochure in-8°, publiée à Londres en 1862, sous le titre : *Langue basque et langues finnoises*, qui, d'après les découvertes qu'elle contient, dit M. H. de Charencey, « réduit à néant une des plus puissantes objec- » tions proposées contre la parenté des Finnois et des Basques, et facilite » singulièrement la solution d'un problème, qui, jusqu'à ce jour (1873), n'avait » cessé d'agiter et de préoccuper les amateurs de linguistique et d'ethnologie » comparée. »

ler de son frère, l'officier de marine [1], et de son cousin le prince Roland.

Nous avons déjà dit un mot de l'influence exercée par Byron sur l'esprit de notre auteur, et qui n'a pas cessé de croître avec les années. Byron est, par lui, toujours regardé comme un des poëtes les plus intimement vrais qui aient jamais chanté. Il y a dans le *Caïn,* dans le *Manfred,* dans le *Don Juan,*— ce poëme qu'une femme fut assez puissante pour faire arrêter quelque temps au troisième chant [2], — et surtout dans le *Childe-Harold,* des passages qui restent gravés en traits de feu dans son âme, et qu'aujourd'hui encore il se répète à lui-même avec effusion, tant est grand l'empire des jeunes souvenirs. Nous comprenons parfaitement, quant à nous, cette continuité d'impressions, survivant même aux choses à jamais évanouies, et beaucoup de nos compatriotes sur lesquels Alfred de Musset, cet autre Byron, — de moindre envergure peut-être, mais plus attachant et plus aimable, — a fait une impression analogue, la comprendront aussi.

Citerons-nous encore, parmi les auteurs préférés, Cervantès,

[1] Cet officier de la marine française, M. Lucien Wyse, aura l'honneur de laisser son nom attaché à l'une des plus grandes entreprises du XIXe siècle, au percement de l'isthme de Panama, « complément indispensable de l'œuvre grandiose de Ferdinand de Lesseps, » ainsi que s'exprime Charles C.... dans son très-curieux *Voyage dans un grenier,* si magnifiquement édité par Damascène Morgand et Charles Fatout en 1878. C'est lui, en effet, qui a commandé en 1876 et 1877 les deux expéditions d'explorateurs destinées à arrêter le tracé définitif et le devis complet du canal de jonction des deux Océans. Ces expéditions ont valu à M. Lucien Wyse la médaille d'or de la *Société de géographie* de Paris, en 1878.—V. les deux livres publiés chez Hachette par Reclus sur ce sujet.

On remarquera peut-être que le frère de notre poëte n'ajoute pas à son nom patronymique celui de sa mère. La raison en est simple. M. Lucien Wyse est Français, et porte le nom que lui donne notre état civil, suivant l'usage français, qui ne tient pas compte du nom maternel. L'auteur des *Piado,* au contraire, sujet anglais, en signant Bonaparte-Wyse, ne fait que se conformer à l'usage anglais, qui fait invariablement précéder du nom maternel le nom que l'on tient du père.

[2] « A la requête particulière de la comtesse Guiccioli, j'ai promis de ne pas continuer *Don Juan.* Vous regarderez donc ces trois chants comme les derniers du poëme. » V. la suite de cette curieuse lettre de Byron, du 6 juillet 1821, dans le tom V des *Œuvres de Byron,* traduites par Amédée Pichot, p. 205.

« génie noble et mâle, d'une douce et pénétrante mélancolie, malgré son rire, et qui fait aimer cette grande nation chevaleresque et grave d'au delà les Pyrénées, dont c'est le livre par excellence, le livre immortel » ! Citerons-nous Uhland, Henri Heine, ce voyant, qui avait si bien prédit les triomphes futurs du piétisme en Allemagne, et dont nous avons si peu écouté les conseils de prudence, pour notre malheur [1]. Parlerons-nous du « pessimiste Léopardi, » et (quel contraste !) de ce livre « délicieux », *li Fioretti di Santo Francesco* ? Fidèle à ses habitudes, William Wyse le lisait à Assises même, ainsi qu'en témoigne son élégie des *Scattered Leaves,* datée du 2 mai 1862. Mentionnerons-nous encore les Villon, Mathieu Regnier, l'abbé Prévost, Chateaubriand, Parny, et tant d'autres, tous ses amis et ses favoris, malgré leurs dissemblances marquées, ou même, sans aucun doute, à cause de leurs dissemblances ?

Quand nous aurons dit enfin le goût de notre ami pour les choses littéraires recherchées, pour les auteurs peu connus, pour les villes abandonnées, le *farniente* de la campagne ou la solitude des grandes villes ; quand nous aurons marqué son amour de la franchise, de la démonstration méridionale, de la naïveté enfantine, allant de pair avec son goût prononcé pour les propos malins, les épigrammes à la Martial, le gros rire aristophanesque ou rabelaisien, nous aurons donné le dernier coup de crayon à cette physionomie, que nous étudions, non sans un grand plaisir personnel, partagé, nous l'espérons, par nos lecteurs.

Nous pourrions citer, à l'appui des goûts divers de Bonaparte-Wyse, plus d'une de ses poésies anglaises. Nous en indiquerons une seule, parce qu'elle rend compte d'une des dispositions principales de son humeur, celle qui l'a conduit en tant de pays ou de villes ruinés [2]. Aussi bien nous lui de-

[1] Voir son livre *Lutèce.*

[2] Dans une *Causerie* d'Edmond Bonnafé, un *curieux* doublé d'un homme d'esprit,— l'un va-t-il sans l'autre ?—nous notons, au moment même où nous écrivons ces lignes, ce début : « J'aime la ruine. Le neuf est criard, il parle » tout seul : la ruine cause. Tout d'abord, elle attend dans son coin, se ré» serve et veut qu'on la découvre ; elle ne fait pas ses confidences au premier

vons, non-seulement une mention, mais une reconnaissance toute particulière. Sans elle, qui sait? Avignon, comme précédemment Bruges, Tolède, Trèves, etc., ne l'aurait pas attiré d'une façon irrésistible, et le *Félibrige*,— c'eût été grand dommage, — ne le compterait pas aujourd'hui au premier rang de ses maîtres. « Comme un cyprès au soleil, dit-il dans » la pièce intitulée *Magna civitas, magna solitudo*, seul je me » trouve, ne connaissant personne, inconnu à tous, perdu » comme du plomb dans une terre dorée ! En avant, foule! » permets la rêverie, souffle tes bulles (bagatelles), que la » gaieté éclate en saillies ; je semble triste au milieu de tes » joies, comme un cyprès en plein soleil..... »

Cette pièce, dont nous ne donnons que le début, est caractéristique ; elle explique cet amour pour les ruines, les villes abandonnées, ou assez vastes pour qu'on y trouve la solitude : « *magna civitas, magna solitudo.* » Ce n'est pas sauvagerie, mais désir impérieux de se sentir vivre de sa vie propre, d'écouter ses pensées, les battements de son cœur, au lieu de s'abandonner au courant de cette vie impersonnelle et presque machinale qui est celle du monde.

Nous ne suivrons pas le poëte des *Scattered Leaves* dans tous ses voyages, pas plus que nous ne transcrirons toutes ses impressions, dont nous avons les mains pleines, mais qui seraient du ressort d'une autobiographie complète. Nous en avons assez dit, pensons-nous, pour faire connaître l'homme ; nous pouvons maintenant aborder le poëte.

On a déjà vu, au début de cette étude, que le chemin d'Avignon avait été pour Bonaparte-Wyse le nouveau chemin de Damas, où s'était révélée à ses yeux une nouvelle littérature, nous allions dire une nouvelle religion, merveilleusement appropriée à des goûts maintenant bien connus de nos lecteurs.

» venu; elle a des sous-entendus délicats, des aveux contenus, des réticences » pleines de promesses....» et cette fin :« Le neuf ne parle guère que de lui; » la ruine parle toujours des autres. — Le neuf m'emprisonne dans les platitudes et les amertumes du présent; la ruine m'en détache et m'emporte aux » régions sereines du passé. — La ruine est bien élevée, très-grande dame, » d'une conquête difficile; son salon est peu nombreux, fidèle et trié sur le » volet. — Elle a des aïeux; l'autre est un parvenu. — Voilà pourquoi j'aime » la ruine. » *Courrier de l'Art.* 1er février 1883.

C'est en effet à Avignon, ainsi que l'a raconté Mistral, dans les pages que nous avons citées, que le poëte-touriste des *Scattered Leaves* reçut la première commotion de l'étincelle électrique qui devait embraser bientôt tout son être. Mais ce qui acheva cette conversion, ce qui l'attacha corps et âme au *Félibrige*, ce fut une circonstance particulière tout intime, et par conséquent très-peu connue, que nous allons raconter.

C'était au mois de décembre 1859, par une de ces belles journées ensoleillées, comme on en voit tant dans le Midi, où l'atmosphère est d'une pureté, d'une limpidité sans égale, l'azur du ciel un peu pâle, l'air vif et *gai*, comme on dit. Le félibre Anselme Mathieu, le charmant poëte de la *Farandoulo*, alors heureux et cueillant autour de lui, sur les lèvres tant de baisers, et sur les buissons tant de roses, tant et tant, *pecaire!* qu'il ne devait plus lui rester que la grande douleur

Des souvenirs heureux en ses jours de malheur [1],

le félibre Anselme réunissait donc chez lui, ce jour-là, à Châteauneuf-du-Pape, cette pittoresque résidence des anciens prélats de la Cour pontificale, une élite d'amis et de félibres. C'était: Mistral, qui venait de publier *Mireille;* Aubanel, qui allait aussi, l'année suivante, entr'ouvrir le riche écrin de sa *Grenade;* Grivolas, peintre d'Avignon, pour ne citer que ceux qui firent le chemin en compagnie de notre poëte. Enivré déjà de ses excursions à pied, — qu'il a toujours beaucoup aimées et pratiquées dans ses voyages, — tour à tour à Vaucluse, à Orange, au pont du Gard, Bonaparte-Wyse était, à ce moment où le soleil rayonnait au dehors et au dedans de son être, une sorte « d'arc tendu », dit-il lui-même dans son pittoresque langage, pour se lancer, d'un élan irrésistible, vers toute chose poétique. Mathieu et sa famille, ses frères et sa mère, les reçoivent à bras ouverts. On se met à table. Félibrée

[1] ..... Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria.....
(Dante, *Inferno*, v)
Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère
Qu'un souvenir heureux dans un jour de malheur?...
A. de Musset.

sans pareille : les chants et les vins de Châteauneuf, — il y en avait alors, et de bons ! — double enivrement, exaltent les cœurs et montent les têtes. Mistral, en particulier, dans toute la force et le feu de son génie, avec sa beauté byronienne, apollonienne, lui apparaît comme un jeune dieu. La gaieté, l'entrain des convives est sans bornes. Les belles pensées de jeunesse, d'enthousiasme et d'amour, débordent des cœurs, comme le Châteauneuf des coupes toujours remplies et jamais pleines. Mistral chante pour la première fois :

Lou bastimen vèn de Maiorco
Emé d'arange un cargamen :
An courouna de vèrdi torco
L'aubre mestre dóu bastimen,
Urousamen
Vèn de Maiorco
Lou bastimen... etc.

Fasciné par son regard, par sa voix charmeresse, transporté, comme jamais il ne le fut, au-dessus des choses de ce monde, William s'écrie : « Voici mon idéal de vie trouvé ! Ah ! que ne suis-je félibre ! Eh bien, moi, Irlandais errant, en vérité, je vous le dis ; oui, je le serai, je *veux* l'être. » Et par l'effet de cet enthousiasme juvénile et de ces ardeurs singulières, qui lui venaient comme un coup de soleil soudain, de ce jour-là date vraiment sa vocation de poëte provençal.

Après avoir ainsi tâché de mettre dans son vrai jour cette physionomie complexe de l'homme et du poëte, à laquelle on est toujours tenté d'ajouter quelques traits nouveaux, nous avons hâte d'arriver aux œuvres que nous a values cette nouvelle vocation.

C'est d'abord, avons-nous dit, les *Parpaioun blu*, titre charmant et recueil plus charmant encore, où, comme les êtres ailés dont le poëte emprunte le nom, son inspiration vole de fleur en fleur, c'est-à-dire de pensée en pensée, et cueille et butine, de çà de là, les sucs merveilleux dont il fera son miel embaumé. L'œuvre est déjà ancienne, et n'est pas sans avoir été lue et relue maintes fois. Nous pourrions donc nous dispenser d'en donner un aperçu détaillé. Mais comment ne pas rappeler une fois de plus la grâce de ces *terze rime*, qui ont pour

titre : *la Pescarello*. Où trouver une plus jolie image que celle de ces peupliers dont le tremblotant feuillage fait pendant aux lueurs scintillantes des étoiles ?

S'aubouron coume uno paret
Alignado, li piboulo,
En ribo dóu riéu que coulo,
E soun fuiage bouleguet
Vai emé la tremour queto
Dis estello belugueto.

Et *li Dous Parpaioun blanc*, ce gracieux symbole, dont le rhythme sautillant et léger fait image, dont le coloris si pur semble si fragile qu'on en dit les strophes tout bas, de peur de le ternir d'un souffle, et dont la conclusion fera bien sentir le charme idéal[1] :

Mai autour dóu batèu que floutavo,
Dous parpaiounet blanc coumo nèu
Voulastrejavon, urous parèu !
Calignant subre l'aigueto blavo...
Elo : — « Tè »,
Me cridè,
« Ve de nòstis amour lou simbole !... »
— « Preguen Diéu, »
Ie fau iéu,
« Que noste ur coumo éli noun s'envole ! »

Dans « *la Bartalasso* », nom d'une île formée par le Rhône, près d'Avignon, pièce d'une belle allure au rhythme martelé, nous relevons cette définition expressive du poëte :

Car éu noun es fournigo o chivau lougadié
Que travaio e qu'a l'obro noun calo,
Lou pouèto ! A la proso anon li prefachié !
Lou pouèto es de raço reialo ;
Lou lesi, la foulié
Soun pèr éu de pouderoùsis al !

Lou Vin di Felibre, dédié « *A-n-Ansèume Mathiéu, de Castèu-Nòu-de-Papo* », est le souvenir de la félibrée fameuse dont

[1] Cette pièce a été traduite en castillan par V. Aguilera, le célèbre poëte espagnol. Voir ses *Elegias y Armonias*. Madrid, 1874.

nous parlions plus haut. Ce vin royal, impérial, pontifical, ainsi que l'a baptisé Mistral, avec une progression significative, n'aurait pas un chant spécial en son honneur? Ceci indigne notre poëte, et, on le sait, « *indignatio facit versum*. » Mais Bacchus ne connaît point la colère, et l'indignation de la première heure traduit en vers charmants :

A quaucun per la canta
Touto causo encantarello,
Lou soulèu e lis estello,
L'aut amour e l'amista,
L'ile blanc, la roso bello,
E la glòri emai lou gau,
E lis iue de Rosobello,
E lou parla prouvençau :
E saras, tu, sèns felibre,

Vin famous!
Vin courous!
Vin que nous fas franc e libre!
Valènt vin!
Vin divin!
Vin e neitar di felibre!

Chasque veire, vin, de tu
Es un pas vers l'Empirèio ;
Au cèu di bèllis idèio,
O, sies un Pegase alu :
Sus tis alo à reflèt rose
Barrule entre de soulèu ;
Coume un lampre dins lou Rose,
Alor nade dins lou Bèu,
E sèmpre cante en felibre :

Vin famous!
Vin courous! etc.

Au poudé de ti poutoun,
Au bonur de ti caresso,
Chasco chato m'es divesso,
Tout jouvènt m'es Apouloun!
E lou mounde miserable

Qu'à l'infèr s'aproufoundis,
M'es un cantoun amirable,
Un cantoun de paradis;
Alor te cante en felibre:

Vin famous! etc.

Bacchus es un sant jouvènt;
Si trufaire soun toui d'ase:
Oh! coume es bèu sus Pegase,
Si péu d'or i quatre vènt!
E vous dise que lou flasco
Qu'amo mai lou galant diéu
Es aquéu di Coumbo-Masco,
Es lou vin dóu gènt Mathiéu!
Canten dounc, o bon felibre,

Soun famous
Vin courous,
Vin que nous fai franc e libre!
Soun vin fin,
Vin divin,
Vin senso egau di felibre!

L'Aubado dóu siecle dougen:

Es tèms, bello Marìo,
Es tèms de nous quita;
L'aubo s'escarrabiho,
Lou soulèu vai mounta...
Adiéu, ma douço mìo!

Autour dóu tourrihoun
Redoun,
Deja li dindouleto
Voulastrejon, ai! ai!
E vese sis aleto,
Sout li rai
Dóu soulèu, belugueto,
Ai!

Es tèms, bello Mario, etc.

Et celle-ci:

Aquesto niue, ma poulido!
Es la niue la mai benido,

Es la grando niue dè Jun,
Ounte loù blu calabrun
E la rouginello aubeto,
A travès l'oumbro fresqueto,
Se tocon ensèn la man ;
Vuei, touto ramo es flourido,
Touto roso es espandido...
Es la niue dóu grand Sant-Jan !

La bello niue de Sant-Jan !
Mai, amigo, me regalo,
Mens l'esplendour estivalo,
Que la sournuro ivernalo,
Quand l'aubeto revèn plan !

Ah ! de quant, ma tant amado !
Me plais-mai la niue jalado,
La niue negro de janvié !
Car l'amaire dins loù lié
De sa tendrino amigueto,
Dóu calabrun à l'aubeto,
Pòu flateja soun cors blanc,
Enterin que la pradello
De nèu mudo s'enmantello
E se cuerb de madrian.

La bello niue de Sant-Jan !.....

Ces deux charmantes inspirations nous montrent, avec une originalité gracieuse qui la rajeunit, l'une des formes les plus usitées de la poésie galante des troubadours.

En arribant au village d'Ellen est dû à une méprise résultant d'une conformité de noms, qui nous a valu l'expansion des souvenirs d'un amour certainement partagé.

A-n-un bel enfant de Beu-caire ; Estrambord printanié : deux pièces aux images et aux pensées délicates, aux rhythmes variés. Faisons remarquer, à ce sujet, que nul poëte, parmi ceux de la Renaissance provençale, n'a employé avec plus d'art et de bonheur les ressources nombreuses de la métrique, dont ne peut guère se passer un recueil de vers sans produire une accablante monotonie.

Citons, avec une mention d'honneur particulière, *A l'Idealo*, fantaisie où l'auteur a essayé « d'exprimer, sous la forme sensuelle d'une maîtresse, l'idéal auquel toute âme poétique doit nécessairement aspirer », et qui renferme ces beaux accents :

Aro pode coumprene, en moun ardènt estàsi,
Perqué lou parpaioun, senso brigo d'esglàsi,
Perqué vòu, abrama, lou parpaioun alu,
Empega sis aleto au bèu sen d'un belu ;
M'adevène emè vautre, o grands aiglo voulaire,
Qu'avuglon, i' a de fes, lis eslùci de l'aire ;
E blaime pas nimai dins lou brès d'uno flour
L'abiho qne s'endor, embriago d'óudour !...
O ma Roso tant bello,
Ma fièro Rosobello !
Un moumen d'estrambord vau d'enuei milo jour !

Cette poésie, du reste, a été traduite en catalan, vers pour vers, par Don Victor Balaguer, et ce n'est point le moindre éloge que l'on puisse en faire.

N'oublions pas de souligner d'un mot une « Fantaisie » consacrée *Au Diéu dóu Silenci*, où se fait jour, comme nous pourrions le constater plus d'une fois, la connaissance précieuse des littératures antiques.

Malgré tout le plaisir que nous aurions encore à citer, l'une après l'autre, toutes les pièces du Recueil, remarquables à des titres et dans des genres divers : sonnets, noëls, fantaisies, etc., nous nous bornerons à deux des plus importantes.

La première est dédiée à Mistral et sert de réponse à son sirventés de *la Coumtesso*, pièce devenue fameuse par les attaques dont elle fut l'origine et le prétexte, et où certains crurent ou voulurent voir l'expression d'idées séparatistes. Il n'y avait que la haine de la centralisation excessive qui pèse sur tant de provinces, en France comme en d'autres pays, et c'est ce qu'entreprit de mettre en lumière notre poëte. Dans cette belle « Réponse à la Comtesse », le sens de la déclaration de guerre de Mistral est bien marqué. Mais qui donc, parmi les détracteurs de ce dernier, s'est jamais avisé de la lire ? Condamner sans entendre n'est-il pas plus simple ? Et n'avait-on pas là un beau thème, — inépuisable et souvent repris, — pour étouffer dans son germe l'esprit de décentralisation in-

hérent au Félibrige, cet esprit qui est l'un des éléments primordiaux de la liberté qu'on fait profession de servir ?..... Quoi qu'il en soit, l'Irlandais Bonaparte-Wyse, qui, comme le Catalan Victor Balaguer[1], — *la Coumtesso* lui est dédiée, — avait pu apprécier les bienfaits de cette centralisation à outrance qui ne respecte ni les usages, ni les traditions, ni les mœurs, ni la langue, ni même les conditions économiques d'un pays, et voudrait tout passer, comme un grand chemin, sous son écrasant et uniforme rouleau, Bonaparte-Wyse disait très-explicitement :

Fas bèn de dire à ta raço
Ta magnifico passioun,
Crido dounc : Arasso ! Arasso !
I mascle de ta nacioun,
E crèbo coume uno aurasso
L'orro Centralisacioun !

Et le refrain :

O, que bèn sabe t'entèndre !
O, que te vole segui !

répondait directement à celui de la Coumtesso :

Ah ! se me voulien entèndre
Ah ! se me voulien segui !

Le poëte appliquait ces sentiments à l'Irlande, qui n'avait pas encore déshonoré par le crime sa belle et grande cause :

Noun sabes aquelo Amado
Souto l'Estello dóu Nord,
La Bello ! l'Espeiandrado,
Qu'es palo coumo la Mort !
L'Ardènto ! l'Encabestrado,
Que plouro à soun arpo d'or[2].

Lou mai courons di troubaire
Que pènson en catalan.

Victor Balaguer, de Barcelone, poëte, dramaturge, orateur, historien, publiciste, homme d'État, *l'homme de la Catalogne!* (Note des *Parpaioun blu*, p. 196.)

[2] L'Irlande, sujette de l'Angleterre depuis sept siècles, mais jusques à présent (1868) très-imparfaitement conquise. Son blason, comme tout le monde sait, est une harpe d'or. (Note des *Parpaioun blu*, p. 196.)

Ensuite à la Catalogne :

Noun sabes l'autro Coumtesso,
Rèino d'àutri-fes de la mar,
Qu'uno *Castelano* a messo
Dedins un croutoun amar,
Ounte pèr forço e treitesso,
Coumbouris sa bello car[1] !

Enfin à beaucoup d'autres :

E d'autro, e d'autro !...O Poulougno !
O damo de noste amour !
Qu'emé sa pesanto pougno
Toun catau pico toujour,
A tu, coumo à Catalougno,
Ta voio porto doulour.

O, que bèn sabe t'entendre !
O, que te vole segui !

E d'autro !... Mai, Diéu de glòri !
Ai fe dins toun aveni :
Vendra lou tèms di vitòri
Pèr toui li pople avani,
Quand dóu palais à la bòri
Boumbira lou meme crid.

O, que bèn sabe t'entendre !
O, que te vole segui !

Quand d'escracha l'auto vido
D'un pople sara pecat
Tant negras, qu'estrefoulido
Touto man se levara,
Per counfoundre l'abourrido,
Causo de l'assassinat.

[1] La Catalogne qui souffre, comme tant d'autres provinces, en tant d'autres pays, d'une centralisation exagérée. (Note des *Parpaioun blu*, même page.)

Disons à ce sujet qu'il y a ici une exagération que les licences poétiques, même les plus osées, n'autorisent pas. La Provence et la Catalogne, la Provence surtout, dont l'histoire et les mœurs nous sont mieux connues, ne sauraient, à aucun titre, être assimilées à l'Irlande et à la Pologne.

O, que bèn sabe t'entendre!
O, que te vole segui!

Après cette protestation éloquente, qui ne fera pas avancer le règne de la justice, avec qui notre terre paraît de plus en plus brouillée, le poëte reconnaît l'impuissance de ses vœux. Mais qu'importe? Plus grand lui paraît Prométhée enchaîné que Jules César triomphant! Voici cette magnifique conclusion :

Chut! I'a 'no voues que reclamo :
« Ti pensamen me fan gau ;
» Mai fum, moun bèu, es ta flamo,
» Rèn qu'un mirage de Crau!
Mai ie respond lèu moun amo
Forto de fervour : « Qu'enchau? »

Me sèmblo uno causo bello
D'èstre enmasca pèr lou Bèu
E de coussegre Esterello [1]
A travès lis arnavèu : —
Uno estello es uno estello
Meme au mitan de la nèu!

Sènso Ideau, rèn nous rèsto,
Quand la Jouvènço s'escound ;
Rèn, car l'Amour noun detesto
Que li bàssis ambicioun...
Sus lou sòu, que nous arrèsto,
Jasèn de mourre-bourdoun.

Vivo l'embriagadisso,
La santo foulié de Diéu,
Que fai la mort cercadisso
Coume un oumbrage agradiéu,
La vido uno cantadisso
Siavo coume un jour d'abriéu!

[1] *Esterello*, l'héroine du dernier poëme de Mistral, *Calendau*. Sans discuter si le poëte a eu l'intention de personnifier dans cette auguste création la Patrie provençale dans sa plus haute expression ou le parfait Amour (âme, selon la science de ses devanciers dans le Gai-Savoir, de toute belle et héroïque action), ou même la Nature éternelle, qu'on veuille bien la prendre *ici* pour l'expression de l'Idéal pur et simple. (Note des *Parpaioun blu*, p. 196.)

E que coungousto e que chale
Davans un mounde acampa,
D'esbrudi, bèn que l'on cale,
La glouriouso verita,
E de traire au siecle pale
Uno raisso de santa!

Digo-me se, de l'Istòri
Es lou tablèu lou mai grand,
Lou que nous retrais la glòri
Dóu grand Jùli triounfant
Au mitan d'un mounde flòri
Que lou crido saludant?

Proumetiéu, à ma peusado,
Clavela sus soun estèu
E lançant, coume uno armado,
Dintre lou lamp e lou gèu,
Si counvicioun abrasado,
Moun Mistrau, es bèn plus bèu!

Frédéric Donnadieu.

A suivre.)

LI PANTAI

A-N-AGUSTO FOURÈS

Quau dort de dre, pecaire!
Vai m'ausi.
Lou rèi di pantaiaire,
Lou vèici :
Que fague niue vo jour,
Dins la pas, dins li clamour,
En cantant, en fènt l'amour,
Pantaie toujour!

L'embicioun e l'espèro
De moun cor,
Se toucavon la terro,
Sarien mort;
Car se Diéu i'a douna
D'alo grando, es pèr plana
Mounte jamai es ana
Lou desalena.

La glòri! l'ai seguido
Pèr camin :

LES RÊVES

A M. AUGUSTE FOURÈS

Qui dort naturellement, hélas! — va m'entendre. — Le roi des rêveurs, — le voici : — qu'il fasse nuit ou jour, — dans la paix, dans les clameurs, — en chantant, en faisant l'amour, — je rêve sans cesse!

L'ambition et l'espérance — de mon cœur, — si elles touchaient la terre, — seraient mortes; — car, si Dieu leur a donné — de grandes ailes, c'est pour planer — là où jamais n'est allé — le faible.

La gloire! je l'ai suivie — par les chemins : — ses joues étaient

Si gauto èron clafido
De carmin ;
Avié trop d'amourous
Pèr n'en faire un soul d'urous ;
E li fiho que n'an dous,
Soun pas de moun goust !

Es uno vierginello
Que vouliéu...
Amairo, fièro e bello,
Touto à iéu !
La rescountre amoundaut ;
Dins de pantai juvenau,
Sa man me porge emé gau
Un brout de rampau.

Tu qu'agaches la terro,
De qu'as vist ?
Toun oumbro, ta misèro,
Te seguis !
Fai ges d'oumbro l'aucèu ;
E quau legis dins li cèu
N'en gardo d'iue clar e bèu
Coumo lou soulèu.

L'espèro es uno cato
Au péu dous ;
Mesfiso-te di pato

garnis — de carmin ; — elle avait trop d'amants—pour en rendre un seul heureux ; — et les jeunes filles qui en ont deux — ne sont pas de mon goût !

C'est une vierge — que je voulais !... — aimante, fière et belle, — toute à moi. — Je la rencontre là-haut ; — dans de juvéniles rêves, — sa main m'offre avec joie — une tige de laurier.

Toi qui épies la terre, — qu'as-tu vu ? — Ton ombre, ta misère — te suit. — Il ne fait pas d'ombre, l'oiseau, — et celui qui lit dans les cieux — en garde des yeux beaux et clairs — comme le soleil.

L'espérance est une chatte — au doux pelage : — méfie-toi des

De velous !
Toun amour lou plus pur
Toumbara piéi dins l'escur ;
E lou parpaioun d'azur,
Acò 's lou bonur.

Ve-lou : mounto e davalo...
Quau lou prènd
S'esvarto, e de sis alo
Resto rèn !
Lou bonur que s'en vai,
L'agantaras plus jamai ;
E iéu, lou retrove mai
Dins mi bèu pantai [1].

Agusto MARIN.

pattes — de velours ! — Ton amour le plus pur — tombera puis dans l'obscurité ; — et le papillon d'azur, — voilà le bonheur !

Vois-le : il monte et descend.... — Celui qui le touche — le fait disparaître, et de ses ailes — il ne reste rien ! — Le bonheur qui s'en va, — tu ne le ressaisiras plus jamais ; — et moi, je le retrouve encore — dans mes beaux rêves !

Auguste MARIN.

---

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

VARIÉTÉS

TROIS FORMES PROVENÇALES DU VERBE *TUER*

Le verbe *tuer* fait *tua* en provençal, et cette forme tend même à devenir générale dans la littérature des félibres. La région du Lubéron emploie deux formes particulières, *tuia* et *tia*, dont voici les flexions.

	INDICATIF PRÉSENT	
Tùe,	Tuie,	Tiase,
Tùes,	Tuies,	Tiases,
Tuo,	Tuio,	Tiais [1],
Tuan,	Tuian,	Tiasèn,
Tuas,	Tuias,	Tiasès,
Tuon.	Tuion.	Tiason.
	IMPARFAIT	
Tuave,	Tuiave,	Tiave *ou* tiasiéu,
Tuaves, etc.	Tuiaves, etc.	Tiaves *ou* tiasiés, etc.
	PRÉTÉRIT	
Tuère.	Tuière.	Tiaguère *ou* tière [2].
	FUTUR	
Tuarai.	Tuiarai.	Tiarai.
	CONDITIONNEL	
Tuariéu.	Tuiariéu.	Tiariéu
	IMPÉRATIF	
Tuo,	Tuio,	Tiais,
Tuen,	Tuien,	Tiasen,
Tuas.	Tuias.	Tiasès.
	SUBJONCTIF PRÉSENT	
Que tùe.	Que tuie.	Que tiague.

[1] *Tuio* est plus usité que *tiais;* j'ai entendu dire quelquefois *tiaso*.

[2] *Tière* est ici la contraction de *tiaguère,* comme *fère* (je fis) est la form contracte de *faguère*.

IMPARFAIT

Que tuèsse.	Que tuièsse.	Que tiaguèsse[1].

PARTICIPE PRÉSENT

Tuant.	Tuiant.	Tiasènt.

PARTICIPE PASSÉ

Tua, ado.	Tuia, ado.	Tia, tiacho.

Xavier RIEUX.

[1] M. A. Michel dans son *Istòri de la vilo d'Eiguiero,* employant souventes fois la forme *tia,* donne, p. 54, l'imparfait *tiuguèsse: Noun poudien... senti que li manant* TIUGUÈSSON.

BIBLIOGRAPHIE

Francés Delille : *l'Erso* (la Vague). Marseille, Cayer et Ce, 1883 ; in-8°, 8 pages.

Si le nom de l'auteur de la jolie chanson des *Martegau* [1] ne comptait pas encore dans la littérature du *Félibrige*, une élégance peu commune d'exécution typographique et un encadrement en vert de mer qui rappelle la couleur des vagues méditerranéennes suffiraient, à elles seules, à recommander la nouvelle poésie de M. François Delille aux délicats et aux curieux.

L'*Erso* est datée du petit port de Saint-Nazaire-du-Var (*Sant-Nazàri*, devenu *Sanàri* par contraction). Sa langue et son orthographe sont celles des félibres avignonnais ; la lecture de ses vers, enfin, ne sera pas sans profit pour les philologues :

Queiroun, au sens de rocher ou pierre des bords de la mer, dénote une acception plus large et plus voisine du radical que *cairou*, dont on se sert à Montpellier pour désigner une pierre tendre et blanche, après qu'elle a été taillée en forme de carré long.

Ausso, dans les vers suivants :

> Piëi l'*ausso* dóu roucas escalavo li flanc,
> L'amourouso voulié s'enaura vers l'amaire ;
> L'uno mandavo au ro sis [2] espousc fin e blanc,
> E l'autro semoundié si bais au calignaire (P. 4),

a, comme le substantif *erso*, la signification de *vague*.

Il est, d'ailleurs, à remarquer qu'*erso* et *ausso* (et mieux *auso*) affectent dans la langue topographique le sens d'*eau courante*, de *rivière*, et, à un point de vue plus restreint, celui de *portion d'eau, vague, rosée*. Les rivières qui portent le nom de *Hers, Lers, l'Ergue*, etc., sont nombreuses dans les départements méridionaux, et plus nombreuses encore celles qui emploient *Ausoun, l'Ausoun, Alsoun*, diminutif du féminin *auso*.

Le *Dictionnaire* d'Honnorat mentionne *erse*, terme qui, dans le lan-

[1] *Li Martegau, Cansoun di gènt de mar*. Nimes, Édouard Baldy, 1879 ; in-8°, 8 pages et la musique.

[2] Le texte porte par erreur *si espousc*. C'est la seule faute typographique que l'on puisse y découvrir.

gage d'Arles, désigne « la rosée que produisent les vagues. » *Rouar*, moins employé qu'*erso* dans la littérature du Félibrige, comporte, lui aussi, le sens d'*eau de mer, vague*, dans la poésie de M. D., et il a encore celui moins étendu de *rosée*, dans les formes *roual* et *rouada*, qu'enregistre le savant ouvrage d'Honnorat[1].

La dernière page de l'*Erso* annonce la prochaine publication des *Flour de Prouvenço*, recueil des poésies complètes de M. D.

Alph. ROQUE-FERRIER.

PÉRIODIQUES

Revue du Monde latin, tome premier, première livraison (25 septembre 1883), in-8° raisin. (Paris, rue de Mézières, 6 ; un an, 36 francs).- Le titre et l'idée de cette publication ont eu des antécédents en Espagne, en Italie et en France. Le poëte provençal Camille Reybaud, dont la mémoire est aujourd'hui trop complétement oubliée, voulut fonder une revue latine quelques années avant les événements de 1848. Don Juan Valero de Tornos fit paraître à Madrid, en 1874, *la Raza latina, revista política, científica y literaria*, qui comptera bientôt dix ans d'existence, et M. Louis-Xavier de Ricard entreprit en 1878 l'*Alliance latine*, qui ne devait pas dépasser le deuxième de ses fascicules, mais où les curieux de littérature méridionale remarquèrent d'assez nombreuses poésies en langue d'oc, par MM. Auguste Fourès, Félix Gras, Rémy Marcelin, etc. MM. Giuseppe Colombo et Bruto Amante, auxquels se joignit plus tard M. Cesare Rossi, créèrent à Rome, au mois de février 1882, *la Confederazione latina*, qui interrompit sa publication un an après. Une *Fédération* (française) *des peuples gréco-latins*, dirigée à Florence par M. A. Gromier, fut d'aussi éphémère durée.

Antérieurement à la revue madrilène de M. de Tornos, Paris a eu, de 1857 à 1861, une *Revue des Races latines*, que M. Gabriel Hugelmann conduisit à son vingt-neuvième volume. La rédaction de ce recueil était loin d'être méprisable. Les théories confédératives y furent soutenues avec chaleur, et des courriers spéciaux y résumaient les événements politiques de tous les pays latins [2]. Pour ne rien oublier, Mar-

[1] A Montpellier, *erso, auso, rouar, roual* et *rousada*, sont absolument inconnus au peuple. La rosée est couramment désignée par le mot *aigage*.

[2] *Revue des races latines (française, algérienne, espagnole, italienne, portugaise, belge, autrichienne, roumaine, brésilienne et hispano-américaine)*. Paris, imprimerie Chaix, in-8° raisin.

seille possédait enfin, il y a un an, une *Lega latina,* écrite en italien, mais ne valant guère, pour me servir du vers d'Auguste à Cinna, l'honneur d'être nommée.

La publication que vient d'entreprendre M. Ch. de Tourtoulon se « propose de faire connaître les peuples et les pays latins dans leur présent aussi bien que dans leur passé ; de rechercher, de concilier et de défendre leurs intérêts divers ; de préparer leur union permanente dans un dessein de paix générale, s'il est possible ; de préservation commune, s'il est nécessaire, et surtout de progrès matériel, intellectuel et moral. »

La destination spéciale de la *Revue des langues romanes* nous interdit de rendre compte des travaux qui se rattachent au but politique que poursuit le directeur de la *Revue du Monde latin* ; mais nous serons heureux de faire exception à cette règle, toutes les fois que s'en présentera l'occasion. Le fascicule que nous avons sous les yeux en ce moment contient, p. 5-14 : *Furnica* (la Fourmi), conte roumain. S. M. la Reine Élisabeth de Roumanie a bien voulu autoriser la *Revue du Monde latin* à reproduire la traduction française d'un des plus beaux contes du recueil qu'elle a fait paraître en allemand et en roumain, sous le titre de *Poveştile Peleşului*. C'est la légende de la montagne de *Furnica*, une des plus élevées des Carpathes valaques. — 49-67. *Études historiques et littéraires sur les troubadours. Éléonore d'Aquitaine,* extrait et traduit en français de la *Historia política y literaria de los trovadores*, de M. Victor Balaguer. — 98-99. *Le Signal du Réveil*, poésie française imitée d'Alecsandri. Celui qui écrit ces lignes eut l'honneur de lire, le 24 mai 1882, devant l'assemblée générale du Félibrige à Alby, le texte roumain de ces vers et une traduction française qui était l'œuvre du grand poëte de Mircesti. La *Revue du département du Tarn* publia même cette dernière dans son numéro de juin 1882. En voici le texte et les trois premiers quatrains :

Patru surorĭ de nalt renume,	Quatre sœurs, reines au grand nom,
Reginĭ cerescĭ cu semne 'n frunte	Filles du ciel, brillent sur terre ;
Au, fiecare un tron in lume	Chacune occupe sur un mont
Fulgerator pe-un vîrf de munte.	Un trône d'or près du tonnerre.

La *Revue des races latines* avait d'abord commencé par être la *Revue espagnole et portugaise.*

Dans le langage de la politique économique, on nomme *Union latine* l'ensemble des conventions internationales, conclues de 1865 à 1880 entre la France, l'Espagne, la Belgique, l'Italie et même la Grèce.

Cette dénomination a été souvent employée dans la *Revue des Deux Mondes,* et par M Leroy-Beaulieu, de l'Institut.

Una ĭ ardentă şi măreaţă,	L'une a les yeux clairs et ardents,
Una ĭ avută, generoasă	L'autre est puissante et généreuse;
Una e dulce cântareaţă	L'une a d'harmonieux accents,
Una mai mică şi frumoasă.	L'autre est plus jeune et plus gra- [cieuse.
Ele se ţin cu drag de mână.	Elles se tiennent par la main.
Soarele stă se le privească,	Chacune apparaît triomphale,
Căcĭ fiecare ĭ o stapână	Car elles sont de sang latin
Fiind de viţă 'mperatească.	Et d'une souche impériale.

Les strophes roumaines qui précèdent et celles qui les complètent n'ont jamais été publiés en France.

Le *Journal de Forcalquier* (n° du 12 novembre 1882) mentionne la communication du *Signal du Reveil* à la seconde réunion semestrielle. de l'*Athénée de Forcalquier* et du *Félibrige des Alpes*.

100-105. *Noço de fio*, par M. Théodore Aubanel. Pièce admirable, où la splendeur du coloris égale, si même elle ne la dépasse pas, celle des *Fabre*, publiés en 1878 par la *Revue des langues romanes*. L'auteur de *la Miougrano entre-duberto* et du *Pan dóu Pecat* s'est presque imité lui-même dans les vers qui suivent :

Sus li serre blu, i'a 'n moumen,	Lóugiero, dins lou cèu pus clar,
La luno espincho douçamen,	L'aubo fai flouta sus li clar
Coume uno nouvieto crentouso ;	Lou riban blanc de sa centuro,
Dins soun bèu draiòu argenta	Coume uno chato que la som
Sèmblo que n'auso pas mounta,	Fugis e que vai à la font
Tant l'esluciado èi sóuvertouso.	Desnousa sa cabeladuro.
(Li Fabre)	*(Noço de fio)*
Lou fum ennivoulis la flamo,	L'oumbro s'encour, l'encèndi ga- [gno ;
E lou soulèu encourroussa,	Lou fio, la flamo ennegon tout,
De l'orre enclume cabussa,	E d'aquéu sublime abradou
Se jito dins la mar que bramo.	L'astre boundis sus la mountagno.
(Li Fabre)	*(Noço de fio)*

Le nombre des vers de la strophe et l'alternance des rimes masculines et féminines sont semblables dans les deux pièces.

Les *Noço de fio* ont été communiquées à la *Société des langues romanes* en séance du 5 novembre 1879.

131-132. *L'Idée latine dans le midi de la France*. Note sommaire sur les fêtes catalano-provençales de Saint-Rémy, le premier concours de la *Société des Langues romanes*, le centenaire de Pétrarque et les fêtes montpelliéraines de l'année 1878. L'auteur y constate la faveur

qui s'attache à l'idée latine en Languedoc et en Provence. « Il n'est pas de pays, dit-il, où l'on en parle davantage, en attendant sans doute que l'occasion se présente de faire quelque chose pour elle. » La seconde partie de cette citation renfermerait un blâme, ou tout au moins une restriction, si les félibres constituaient une association de propagande politique. Les pages éloquentes que la communauté d'origine des peuples latins, la conformité de leurs traditions historiques et littéraires, ont fait écrire à MM. Laforgue, Donnadieu[1], Guillibert, de Villeneuve-Esclapon, Langlade, Arnavielle, Bourrelly et Plauchud; celles que l'on doit en Espagne à MM. Castelar, Piscueta, Reventos y Amiguet, Matheu y Fornells; la théorie de l'*Empèri dóu Soulèu*, si souvent poétisée par M. W-C. Bonaparte-Wyse; le discours que M. Mistral prononçait à Marseille le 25 novembre 1882[2]; le prix que la ville de Montpellier donnait en 1876 à la ville de Valence (Espagne), aussi bien que les recherches philologiques des romanistes, l'étude des points de contact que présentent les idiomes de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de la Roumanie, — ceux qui sont parvenus à l'apogée de leurs formes savantes, comme ceux qui se forment ou s'éveillent à la vie littéraire dans la Macédo-Roumanie, le Canada ou les Antilles: — toutes ces manifestations, félibriques ou non, serviront sans doute la cause de la confédération littéraire des nations latines, si brillamment plaidée, presque gagnée, pourrait-on dire, au château de Clapiers (1882) et à la félibrée de Villa-Louise (1883)[3]; mais on ne

[1] Si les éloges qu'il contient n'arrêtaient notre plume, nous aurions à dire ici tout le bien que nous pensons du travail que M. Frédéric Donnadieu a fait paraître au commencement de cette année, sous le titre de l'*Idée latine et le Félibrige à Marseille*. Notre savant collègue et ami y a rendu compte de la félibrée du 25 novembre 1882 et du discours de M. Mistral, qui en fut l'événement inattendu, mais à coup sûr très-marquant. Il ne nous sera pas défendu toutefois de signaler, à titre de curiosité philologique, l'influence qu'exercent certaines formules lorsqu'elles répondent à un mouvement réel de l'opinion. Les mots *idée latine*, pour la première fois employés par l'auteur de ces lignes dans sa brochure sur l'*Idée latine dans quelques poésies en langue d'oc, en espagnol et en catalan*, devint, deux ans après, le titre d'une étude de M. Xavier de Ricard; elle apparaissait dernièrement en tête d'un long article provençal du *Brusc* (n° du 22 octobre 1882), et enfin une cinquième fois dans la note de la *Revue du Monde latin*.

[2] *Lou Felibrige e l'Empèri dóu Soulèu, charradisso de Frederi Mistral au cieucle artisti de Marsiho, lou* XXV *de nouvèmbre* MDCCCLXXXII (*avec la traduction française en regard*). Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1883; in-8°, 16 pages (tirage à part du n° de janvier des publications de la Maintenance de Languedoc.

[3] Dans un travail d'ensemble sur l'*Évolution latine et les fêtes de Mont-*

saurait leur demander davantage. Nous n'en tenons pas moins à souhaiter la bienvenue à l'un des organes de la confédération politique de ces mêmes populations et à l'entreprise de celui qui fut, avec MM. Camboulìu, Achille Montel, Boucherie et Paul Glaize, un des organisateurs de la *Société des langues romanes* et de sa *Revue* [1].

Revue du Monde latin.— 25 octobre 1883.— 166-180. *Études sur les troubadours. Éléonore d'Aquitaine,* par M. V. Balaguer (*suite*). — 219-237. *Les Hommes des pays latins. Théodore Aubanel,* travail biographique et littéraire, par M. Paul Mariéton. On y retrouve les qualités déjà signalées (3e série, IX, p. 305-306) à propos des notices sur MM. Bonaparte-Wyse, Fourès et l'abbé Joseph Roux. M. M. a négligé d'indiquer que la plupart des poésies diverses de l'auteur de la *Miéugrano entre-duberto* avaient paru pour la première fois dans la *Revue des langues romanes.* Le titre général de son étude eut un équivalent dans celui des *Hommes de race latine,* que M. Hugelmann plaça jadis en tête des biographies de son recueil. — 244-247. *Sounet prouvençau : A-n-Uno, Flour de Prouvènço,* par M. de Berluc-Perussis.—264-267. *Le Viaduc des Latins,* publication des dix inscriptions gravées sur une des arcades du viaduc de Forcalquier (Basses-Alpes). Voyez le numéro de septembre de la *Revue,* p. 151.

Alph. ROQUE-FERRIER.

pellier (1843-1883), nous essayerons de faire prochainement connaître les phases diverses de cette idée et les manifestations auxquelles elle a donné lieu dans le midi de la France.

[1] Nous allions oublier une note nécrologique de M. P. Mariéton (p. 132-134) sur la mère de M. Mistral, morte le 21 août 1883, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Les lecteurs de la *Revue lyonnaise* ont pu lire le premier jet de ces lignes émues, p. 306 de leur numéro du 15 septembre.

La *Revue du Monde latin* a été imprimée à Montpellier même, et sa confection matérielle ne pourra que faire honneur à MM. Hamelin frères.

LE BANQUET DU XIV MAI MDCCCLXXXIII[1]

Les Jeux de la Gaie Science de Toulouse furent complétés, à la fin du XIVe siècle, par un festin annuel que l'on donnait d'abord la veille de la distribution des fleurs. Les dépenses administratives de la ville et les mentions détaillées des années 1404, 1407 et 1416, en définissent très-exactement le caractère; il serait même aisé d'en reconstituer les menus et de prouver, selon l'expression de Brillat-Savarin, que les précurseurs des félibres «savaient manger.» Le banquet avait lieu à trois ou à quatre tables, les capitouls ayant l'habitude d'inviter, en outre des mainteneurs et des maîtres, les présidents à mortier, les conseillers de la grand' chambre, les seize bourgeois du conseil ordinaire, lorsqu'il fut établi, et en général les personnes de distinction qui se trouvaient alors dans la cité Palladienne. La présence de l'archevêque de Bourges est signalée au dîner de 1508; celle du cardinal d'Armagnac à celui de 1551; celle de l'évêque de Comminges et du marquis de Villars, gouverneur de la ville, à celui de 1589 et aux trois collations que la ville avait ajoutées, dans la seconde moitié du XVe siècle, *au dinnar de la Gaya Siensa*. Les poëtes de l'essai, comme on disait alors, allaient réciter leurs sonnets à toutes les tables du festin principal. L'inobservation préméditée de cet usage suscita un conflit en 1601, et faillit même compromettre la distribution des fleurs[2].

Comme autrefois ceux de Toulouse, comme aujourd'hui ceux de la Provence, les Jeux floraux du *Félibrige* montpelliérain se terminent par un repas littéraire. A sept heures du soir, les romanistes et les félibres se réunissaient dans les salons de l'hôtel Cannac, autour d'une table de cent couverts; M. Camille Laforgue la présidait, ayant à sa droite Mme Arsène Darmesteter et à sa gauche Mme Ferdinand Castets.

En face du président de la Maintenance était placé le président de la *Société des langues romanes*, ayant à sa gauche Mlle de Tourtoulon, et à sa droite Mme Guillibert.

[1] Voyez, dans le n° de septembre, *la félibrée du* XIV *mai*.

[2] J'emprunte une partie de ces détails au *Discours contenant l'histoire des Jeux floraux et celle de dame Clémence, prononcé au Conseil de la ville de Toulouse par M. Lagane, procureur du roi, de la ville et sénéchaussée, et ancien capitoul* (imprimé par délibération du même Conseil, pour servir à l'instance que la ville avait introduite devant le roi à la suite de l'édit de 1773, portant statuts pour l'Académie des Jeux floraux). Toulouse, 1774, in-8°, 248 p.

Soit que le hasard l'eût ainsi fait, soit toute autre circonstance, on n'a pas manqué de remarquer que le nombre des dames était de sept, c'est-à-dire le nombre félibrin par excellence. Selon l'usage de la Maintenance, tous les convives trouvèrent sur leur couvert le menu languedocien du banquet, suivi de l'*Ome counten de soun sort*, conte extrait des *Verses bezieirencs* de Jacques Azaïs. L'*Iòu de Pascas per l'annada* 1883 et *li Blavet de Mount-Majour*, recueil de poésies provençales de Mlle Brémond, furent distribués au dessert.

Lorsque l'heure des brindes eut sonné, M. Laforgue se leva pour porter le premier et remercier les autorités montpelliéraines d'avoir continué aux félibres la faveur qu'elles avaient témoignée la veille à la *Société des langues romanes ;* il les loua de reconnaître en eux les ouvriers d'une tâche qui, pour être méridionale, n'en était pas moins française ; puis, faisant l'éloge de M. Laissac, maire de la ville de Montpellier, le même qui « s'associa si cordialement aux Fêtes latines », il le félicita de rendre tous les jours la métropole scientifique du Midi plus accueillante, plus aimable et plus ensoleillée à l'egard des félibres et des romanistes, qui s'y assemblent annuellement.»

M. Laforgue salue ensuite, en M. le comte de Toulouse-Lautrec, « le représentant de cette famille dont un des fils, Raymond de Saint-Gilles, contribua tant à l'établissement des royaumes et des principautés latines de l'Orient, de la Grèce, de Constantinople, de la Syrie, de la Palestine et de l'Arménie »; en M. Arsène Darmesteter, « une des lumières de cette philologie romane, qui est la sœur parfois sévère, mais toujours écoutée, du *Félibrige* »; en M. Justin Pépratx, « l'envoyé littéraire de ces poëtes catalans et valenciens dont les Méridionaux douteraient aujourd'hui moins que jamais, car la vieille fraternité du Languedoc et de la Catalogne leur apparaît au travers de la poésie que l'illustre auteur de l'*Atlantida,* M. l'abbé Verdaguer, l'a chargé de nous apporter en son nom et au nom des Jeux floraux de Barcelone. »

« Je vois encore à cette table, dit M. Laforgue, dont nous continuons à traduire les paroles, le président de la *Société des langues romanes,* M. Ferdinand Castets, qui nous a si bien donné hier sa main fraternelle, la main qui a su retirer de la poussière d'une des bibliothèques de Montpellier le poëme qui, après la *Divine Comédie* du Dante, est le monument le plus considérable de la littérature italienne du XIIIe siècle ; M. Castets, qui nous a permis d'étudier, dans son érudite édition de la *Chronique de Turpin,* une des sources de cette littérature française du moyen âge qui fut jadis la littérature de l'Europe et, par conséquent, de ce midi de la France que l'association qu'il préside si bien s'est donné la mission de rajeunir et de vivifier. »

Après avoir fait une rapide allusion à ceux qui manquaient aux fêtes littéraires de la Pentecôte, « soit parce que la mort était allée frapper à la porte de leur maison, soit parce que les dures obligations de la vie ne leur avaient pas permis d'entreprendre le voyage de Montpellier », M. Laforgue termine son allocution en portant un brinde à la Reine Élisabeth :

« Uno de las pus ancianos familhos de Franso aviò per deviso aquelos fieros paraulos:

« Roi ne puis, — Prince ne daigne, — Rohan suis! »

» S'es trapat sus la ribado d'aquel Rhen, autres cops nostre, uno princesso de noublesso tant nauto que lous Rouhans, e aquelo princesso, qu'ero adeja quasiment Francezo per lou sang e lou parentage, qu'ero de mai uno femno e uno letrudo d'eleit, qu'es vengudo per l'esprit uno sorre de Vauvenargues, de Joubert e de Pascal, a sanjat aital l'antico deviso:

« Belle ne puis, — Reine ne daigne, — Poëte suis. »

» Mais, tout en s'aparant d'estre belo e d'estre reino, elo n'a pas pouscut defendre à la Roumanìo de recouneisse en elo lous apanages lous pus elevats de la reiautat litterario, de la poulidier de l'amo e dal cor; elo n'a pas pouscut devira dal noum de Carmen Sylva, que serviguet à nous amaga sas premieiros obros, la voues de l'amiracioun euroupenco, e forso es estado à la soubeirano latino d'escouta l'houmage d'uno lausenjo à laqualo sa moudestìo auriò voulgut se rauba.

» Eh be! damos e amics, per que nous trapam dins uno assemblado felibrenco, permettez-me de creire que lou devé dal president de la Mantenenso de Lenguodoc es de pourta un soul brinde, un brinde à Carmen Sylva, que, per sas obros, sa vido e soun inagoutablo caritat, s'es moustrado tant Fransezo d'esperit e de lenguo que Roumano de sentiments, de cor, de parladuro e de reinage.

» Vous prepauzi de vous leva amé ieu en l'hounou d'aquelo reino. Va prepauzarei atabé à las set damos que nous entournou e, en las gramaciant de l'esplandou qu'an dounat tout aro à la Court d'amour de Lenguodoc, dal plasé que nous fan aro en s'assetant à la taulo dal Gai Sabé, aubóure tres cops moun veire en l'hounou de la femno eminento, de la letrudo d'eleit, en l'hounou de la Reino Isabèu de Roumanìo! »

En s'associant aux applaudissements qui accompagnent ce toast, M. Castets répond de la manière suivante à M. Camille Laforgue :

« Au nom de la *Société pour l'étude des langues romanes*, je remercie M. Camille Laforgue de ses paroles si cordiales. Il a apprécié nos sentiments en termes auxquels je reprocherai seulement d'être trop

flatteurs. Notre association s'efforce d'être un trait d'union entre les érudits et les poëtes, les philologues et les félibres ; notre vieille cité est fière enfin de se voir acceptée par tous comme le lieu ordinaire de réunions si intéressantes et si utiles. Je crois répondre à la pensée de la ville de Montpellier, à la pensée de tous ces amis que les circonstances empêchent d'être aujourd'hui avec nous, de MM. Gaston Paris, Milà y Fontanals, Ernest Monaci, le docteur Obédénare, à la pensée de tous les romanisants, en vous proposant de boire aux héros de cette journée, aux poëtes du Midi, aux félibres du Languedoc et de la Provence ! »

M. Frédéric Mistral porte le toast suivant :

« Messiés,

» Noste ilustre ami rouman, lou bon Alecsandri, nous disié l'an passa : « Quand aurés pèr vous-autre li femo dóu Miejour, vosto causo sara gagnado. » En vesènt clareja dins aqueste acamp tant d'avenènti damo, li paraulo de noste sòci de Mircesti me tournon en tèsto, e aro mai-que-mai crese que se sarro l'ouro dóu trioumfle.

» Dounc, Messiés, pourten un brinde i nòbli damo dóu Miejour, que nous ispiron e nous ajudon ! i damo dóu Miejour que soun vivo e que soun morto, e, entre aquéli que soun morto, à-n-aquelo magnanimo segnouresso de Lavau que, pèr soun erouïge, sa bèuta, mai soun martire, persounifico dins l'istòri la part que nòsti dono an presso à la defenso dóu sòu patriau.

» Sabès tóuti, Midamo, la glouriouso e malo fin de la bello Guiraudo, que Fèlis Gras a tant brihantamen cantado : Quand Mount-Fort aguè pres lou castèu de Lavau, que la bravo Guiraudo avié mantengu contro éu, li vincèire barbare agantèron l'erouïno, e la jitèron dins un pous, e l'aclapèron vivo souto un mouloun de pèiro.

» I' a justamen un an, emé moun ami egrègi lou comte de Toulouso, passavian à Lavau. Anerian vesita la plaço dóu castelas de Na Guiraudo. Lou castèu es arrasa e lou pous atura. Se vèi plus que li braio de la celèbro fourtaresso. E, subre l'atalus dóu vabre que l'environno, ie crèis uno erbo cendrinello qu'atapo tout lou ribas. Ie sort rèn qu'aquelo erbo. E iéu venguère alor à moun coumpan de viage : — Qu'es aquelo erbo griso que nais aqui-de-long tant aboundouso ? — Crese pas de m'engana, diguè lou comte, es la planto de l'ausento.

» Tóuti dous nous regarderian, e dóu meme segren se gounflè noste cor : adounc la terro maire, la terro que veguè, i'a tout-aro sèt siècle, l'atroucita coumesso envers Dono Guiraudo, la naturo elo-memo, aqui proutèsto desempièi, jitant eternamen l'èrbo de l'amarun, coume pèr pourta dòu e pèr crida venjanço !

» Brinden, Midamo, à la memòri de l'inmourtalo Guirando ! »

En portant ce toast, la parole harmonieuse et vibrante de M. Mistral semble chanter des strophes. Le comte de Toulouse-Lautrec lui répond par quelques mots empreints de cette élévation qui est le caractère naturel de son éloquence. L'auteur de *Mirèio* reprend alors la parole pour entonner les vers de la Coupe, l'hymne presque religieux des fêtes d'outre-Rhône, et en même temps la chanson de la fraternité littéraire des Catalans et des Provençaux :

D'uno raço que regriho
Sian bessai li premié gréu ;
Sian bessai, de la patrio
Li cepoun emai li priéu.

Vuejo-nous lis esperanço
E li raive dóu jouvent,
Dóu passat la remembranço
E la fe dins l'an que vèn.

Vuejo-nous la couneissènço
Dóu verai emai dóu bèu,
E lis àuti jouissènço
Que se trufon dóu toumbèu !

est-il dit dans la poésie de M. Mistral. Sous l'impression de ces vers magnifiques, M. Arsène Darmesteter prit la parole, et, dans une éloquente improvisation, exprima ses remerciements à la *Société des langues romanes* et à la Maintenance, ainsi que les sentiments que lui faisait éprouver le spectacle qu'il avait sous les yeux depuis trois jours :

« Je ne connaissais le *Félibrige* que de nom, par ce que j'en avais lu; c'est dire que je l'ignorais. Depuis trois jours, je le vois à l'œuvre dans toute la richesse et l'éclat de son épanouissement ; c'est une belle chose, et je crois que ce peut être une grande chose.

» Permettez-moi de développer ma pensée :

» Si nous jetons un coup d'œil sur l'histoire de notre littérature, nous voyons au moyen âge fleurir une poésie nationale, sortie des entrailles mêmes du peuple, faite par lui et pour lui. Toutes les classes de la Société s'y intéressent, et nobles et vilains, hauts barons et bourgeois, applaudissent tour à tour, souvent même à la fois, sur la même place publique, le trouvère qui chante les exploits des héros légendaires, ou l'auteur dramatique, le *facteur* qui porte sur la scène les mystères sacrés. Que les vers soient d'une forme supérieure ou médiocre, peu importe, pourvu qu'ils émeuvent les cœurs, et qu'ils soient

l'écho toujours vivant de l'âme populaire. La foule y a reconnu ses sentiments, y a retrouvé son idéal : cela suffit.

» A la Renaissance, la littérature rompt avec ses origines nationales, et l'imitation de l'antiquité devient la règle. A l'école de Rome et de la Grèce, se forme une littérature savante, raffinée, vraiment digne du titre de classique ; elle enrichit de chefs-d'œuvre immortels le trésor commun de l'humanité. Mais ces œuvres admirables laissent le plus souvent indifférente la foule, qui ne peut les comprendre. Cette littérature classique, sauf un ou deux noms, n'est guère faite, que pour une minorité de lecteurs qui ont reçu l'éducation classique. Le peuple n'a plus sa littérature ; que lui reste-t-il ? De mauvais romans ou l'almanach.

» C'est là un état de choses grave, et qui ne va pas sans péril. Une nation a besoin de poésie ; elle vit d'idéal autant que de pain. Déjà les croyances religieuses s'affaiblissent, et, si le sens de l'idéal poétique tombe avec le sentiment religieux, il ne restera plus debout, dans les classes populaires, que les instincts matériels et brutaux.

» Les félibres ont-ils eu conscience de ce danger, ou ont-ils répondu d'instinct à un besoin populaire ? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, ils font une œuvre bonne et saine. En reprenant les patois de chaque province, de chaque localité, ils les élèvent à la dignité de langue littéraire, et les relèvent aux yeux du peuple qui les parle, et qui désormais peut, comme ses aïeux du moyen âge, chanter dans l'idiome maternel, dans l'idiome où il pense, où il sent.

» Il circule encore, au plus profond des couches du peuple, un courant de poésie, courant obscur, à peine senti par lui, jusqu'ici dédaigné, sauf des savants : je parle du *folk-lore*, des croyances et des traditions, des légendes, des contes populaires. Avant que cette source de poésie ne disparaisse entièrement, les félibres ont eu l'heureuse idée de la reprendre, de lui donner une forme littéraire nouvelle, rendant au peuple, revêtue des brillantes couleurs de la poésie, l'œuvre même du peuple. Ainsi, au moyen âge, les trouvères recevaient de la foule le sujet de leurs chants et l'inspiration poétique.

» C'est ainsi que se forme sous nos yeux une nouvelle littérature, sortie du peuple, faite pour lui et par lui, écrite dans sa langue. Je la salue avec joie ; je salue les félibres, les ouvriers de cette grande œuvre, et avant tous le noble maître du chœur, l'illustre Mistral, dont je suis heureux de serrer la main puissante et loyale.

» L'œuvre a grandi, a grandi vite ; elle a conquis tout le Midi oriental, une partie de la Catalogne ; nous la voyons maintenant gagner les Alpes-Maritimes et le Lyonnais. Puisse le mouvement se propager s'étendre de proche en proche, des parlers de la langue d'oc aux par-

lers de la langue d'oil, et, ranimant sous la baguette d'or de la poésie tous les dialectes locaux, rayonner bientôt sur tout le territoire de la France, des Pyrénées aux Vosges et de la Manche à la Méditerranée!

» Quant à cette rénovation générale de la poésie populaire, je ne voudrais pas lui donner d'autre nom que celui de *Félibrige*. C'est aux félibres qu'appartient le mérite du mouvement, c'est leur ardeur et leur foi qui l'ont développé et fortifié. Le *Félibrige* a été à la peine, il est donc juste qu'il soit à l'honneur! »

M. Mistral, ému jusqu'aux larmes de cette chaleureuse adhésion, se lève et va embrasser M. Darmesteter, aux applaudissements unanimes des assistants.

Les toasts succèdent alors aux toasts; il nous est même impossible de les indiquer dans leur ordre chronologique. Au nom des félibres d'Aix, M. Guillibert rappelle les souvenirs historiques de sa ville natale et la défaite que Marius infligea sur les rives de l'Arc aux bandes des Cimbres et des Teutons; il boit à la confédération des peuples de race latine et à M. de Berluc-Perussis absent. Celui qui écrit ces lignes ne peut oublier que son nom et celui de son père sont, dans ce brinde, trop bienveillamment associés à celui de M. de Berluc[1]. Délégué des félibres de Gap et de Forcalquier, M. de Gantelmi-d'Ille constate que la ville de Montpellier semble destinée à devenir le foyer de la science méridionale. C'est ici, dit-il, que Damase Arbaud, qui a si bien recueilli les *Chants populaires de la Provence*, fit paraître une revue de décentralisation intellectuelle nommée *le Midi*. En terminant, M. de Gantelmi boit « à l'union de la Provence et du Languedoc, à l'indélébile fusion des deux Narbonnaises[2]. » M. Auzière lit un beau sonnet à Mistral; M. A. Fourès exalte Clémence Isaure dans une ode en lauraguais; M. Antonin Glaize toste à Virgile, au laurier que Pétrarque planta sur sa tombe et à ceux qui l'entourent maintenant. Avec son esprit ordinaire, M. Roumieux châtie, en M. le docteur Costeplane, de Camarès, l'auteur d'une trop longue dissertation sur le *Félibrige;* il boit ensuite au centenaire de l'abbé Favre, le populaire prieur de Celleneuve, mort en 1783, et demande qu'on rende un hommage public à sa mémoire. M. Tavan dit de fort belles strophes en l'honneur de Pé-

[1] Ce toast a paru dans *lou Brusc* du 20 mai 1883. Il a été tiré à part sous le titre de *Brinde d'En Chapòli Guillibert, secretàri de l'Escolo de Lar i Jo flourau de la Mantenenço lengadouciano de Mount-pelié*. Ais, Empremarié felibrenco, 1883; in-8°, 4 pages.

[2] *Brinde d'En Carle de Gantèume-d'Ille, secretàri de l'Escolo dis Aup, i Jo flourau de la Mantenenço lengadouciano de Mount-pelié*. Ais, Empr. felib., 1883; in-8°, 4 pages (Extrait du *Brusc,* n° du 20 mai).

trarque et de Laure. M. Martin, de Nimes, fait applaudir le talent vigoureusement original des fables nimoises de Bigot; le docteur Eugène Coste, de Nissan, balance son succès en narrant avec une égale vérité d'interprétation quelques poésies biterroises de Jacques Azaïs; M. Marin dit sa *Cansoun de Marsiho* et des vers français sur le *Vin de Provence;* M. Louis Vergne, la pièce qu'il avait lue la veille au Palais de justice. Parmi ces diverses communications, M. F. Donnadieu introduit, au nom de M. William Bonaparte-Wyse, le poëme de *Soulèu levant*, où le petit-fils de Lucien Bonaparte, chantant l'extension du *Félibrige*, n'a garde d'oublier la ville de Montpellier, dans laquelle il compte, du reste, autant d'admirateurs que d'amis:

« Auzor, auzor! » moun Felibrige,
Vincèire valènt de l'aurige!
As deja fa lusi d'Avignoun lou roucas!
De Mount-pelié perèu as daura lou Clapas
E de Niço la cèuno urouso,
E Lyoun e l'auto Toulouso;
Gap a begu ta glòri 'n mitan de soun glas,
E Marsiho,
De Greço e de Fèbus la mignoto e la fiho,
— A si bouco toujour uno flour de cacio, —
A sentido l'aflat de toun flo cremesin,
'Mé lou Paris de Franço e lou Paris marin,
E'n alin,
Souto l'estello ourientalo,
Bucarest, la grand capitalo!...

Alph. Roquë-Ferrier.

(A suivre.)

ANATOLE BOUCHERIE

Nous complétons par les extraits suivants de la *Romania*, de la *Illustració catalana* et du *Giornale di filologia romanza*, les notes nécrologiques déjà publiées par la *Revue* :

« Les études romanes en France ont fait une perte sensible dans la personne d'Anatole Boucherie. Boucherie était en philologie française un autodidacte. Longtemps professeur des classes de grammaire à la Rochelle, à Poitiers, à Angoulême, et depuis 1864 à Montpellier, il s'était pris de goût pour l'étude de la vieille langue française et des patois. Il débuta en 1865 par un opuscule intitulé : *Patois de la Saintonge, curiosités étymologiques et grammaticales*, qui le montre encore assez hésitant sur la vraie méthode scientifique. Mais, une fois qu'il eut reconnu la bonne voie, il s'y engagea avec courage et persévérance. Son travail sur *Sept Formules rythmées et assonnancées* appela à bon droit l'attention de la critique, et nous avons signalé à nos lecteurs plusieurs de ses publications subséquentes, relatives au bas-latin, qui sont d'une utilité et d'un mérite incontestables. Son ouvrage sur le *Dialecte poitevin* (1873), composé assez longtemps avant d'être publié, prêtait encore beaucoup à la critique, mais marquait cependant un progrès considérable sur ses premiers essais dialectologiques. Nous avons apprécié ici tout ce qu'il a produit dans ces dernières années (sauf quelques travaux relatifs à l'antiquité classique), et nous n'avons pas à y revenir. Nous avons eu parfois à exprimer notre désaccord avec les opinions émises par Boucherie, mais nous avons toujours reconnu ce que ses efforts avaient de sérieux, ses convictions de sincère, ses idées d'ingénieux et souvent de juste. Le meilleur de lui-même a été surtout apprécié par ceux qui ont vécu dans son intimité ; il avait au plus haut degré le zèle de la science, et il faisait passer dans ceux sur lesquels il pouvait agir le feu qui le remplissait. Il fut le principal fondateur de la *Société des langues romanes*, et la *Revue* qui en est l'organe vécut surtout de son esprit. Nommé en 1878 maître de conférences de philologie romane à la Faculté des lettres de Montpellier, il donna pendant quatre ans et demi un enseignement solide, qui ne l'empêchait pas de continuer activement ses travaux personnels. Le plus important était une édition du poëme de *Galerent de Bretagne*, qu'il avait découvert à la Bibliothèque nationale, et dont l'impression était déjà assez avancée quand il est mort. Son ami et collègue, M. Chabaneau, s'est chargé de terminer cette publication, que Boucherie préparait depuis longues années avec le plus grand soin, et qui sera

sans doute celle qui lui fera le plus d'honneur. M. Chabaneau restera seul chargé, à Montpellier, de l'enseignement de la philologie gallo-romane ; nos lecteurs savent qu'il est parfaitement en état d'enseigner l'histoire des deux langues et des deux littératures d'oïl et d'oc. — Anatole Boucherie était né à Challignac (Charente), le 29 mars 1831; il est mort le 3 avril 1883, à Montpellier, après une courte maladie, mais à la suite d'un long état de faiblesse et de souffrance, supporté avec une grande résignation. (*Romania*, avril-juillet 1883, p. 419-420.)

« Pera completar aquesta secció de necrología, que desgraciadament no manca may en les meves cróniques, haig de donar la noticia de la mort d'un home que tenía moltes y merescudes simpaties entre 'ls catalanistes ; tal fou Mr Anatole Boucherie, distingit catedrátich de filología romana en l'Universitat de Montpeller. Era membre de varies corporacions científiques y literaries, entre elles la Societat de llengues romanes, de la que 'n fou fundador, varies vegades president y ara secretari ; 'ls coneixements de literatura que possehía li havian donat ocasió d'adquirir no poques relacions entre la gent docta de Fransa y del extranger ; aquí era ben conegut y estimat dels amants de les lletres, mercés á la publicació de molts é interessants estudis, entre 'ls que mereixen recordarse 'ls relatius á la llengua y literatura franceses en l'etat mitjana, los titolats *Étymologies françaises et patoises*, *Mélanges latins et bas-latins* y altres que sería llarch apuntar. La mort de Mr Boucherie es verament una gran desgracia pera la literatura. » (*La Illustració catalana*, 6 de maig 1883.)

« Nell' intervallo corso dalla pubblicazione del precedente fascicolo perdite gravi e ben dolorose toccarono agli studj neolatini. La giovane scuola italiana ha visto improvvisamente mancare, a distanza di pochi mesi, due dei suoi più valorosi campioni, il Caix e il Canello, ambedue spenti nel fiore dell' età e delle speranze, quando erano per recare alla scienza il meglio dei loro frutti. Alla scuola francese è mancato il Boucherie, uno dei principali fondatori di quel benemerito istituto che è la *Société pour l'étude des langues romanes*, edella *Revue des langues romanes*, la prima effemeride sorta in paese latino a servigio degli studi studj romanzi.

»..... A Montpellier intanto per il Boucherie è stata promossa una soscrizione allo scopo di erigergli un busto nella sede della *Société des langues romanes*. Ci lusinghiamo che l'Italia non mancherà di associarsi anch' essa a questo tributo di stima e di affeto verso il compianto romanista. (*Giornale di filologia romanza*, n° 9. Guigno, 1883, p. 239. *Notizie.*)

CHRONIQUE

COMMUNICATIONS FAITES EN SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ.— 7 novembre. — L'Article dans la langue roumaine (dialecte du Danube), par M. le docteur Obédénare ;

Lou Perussàs e l'Abelha, poésie languedocienne (Lansargues et ses environs), par M. A. Langlade ;

Sonnets en langage de Saint-Pons (Hérault) sur la mort de Victor Rettner, par M. Melchior Barthés ;

21 novembre. — *Le Garçou que vài demandâ 'no fillo en maridage,* conte populaire rédigé en dialecte de la Marche (partie sud du canton de Guéret (Creuse)), par M. le docteur Vincent ;

Remarques sur divers points de l'orthographe des félibres avignonnais, par M. Louis Lambert.

5 décembre. — *Sourel, Ciel e Mar,* poésie languedocienne (Lunel et ses environs), par M. Antoine Roux.

19 décembre. — De la Déclinaison provençale, à propos de la dissertation de M. Paul Reimann, par M. Emile Levy ;

Les Poésies languedociennes du chanoine Séguier (XVIII. siècle), par M. A. Roque-Ferrier.

* * *

MM. Alexandre Langlade, de Lansargues, et l'abbé Verdaguer, l'auteur de l'*Atlantida,* ont été élus membres correspondants de la *Société des langues romanes,* en séance du 11 novembre dernier.

* * *

LIVRES DONNÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — Banquet de la felibrejada de Sustancioun, XVIII nouvembre MDCCCXXXIII [menut]. — Azaïs (Jacques) : Pot pourrit: Epigramo celtico imitado de Gwiklan, la Cigarro, Epigramo imitado de l'espagnol. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, [1883]; in-8°, 4 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

Distribution des récompenses faite aux élèves de l'École régionale des Beaux-Arts de Montpellier, le 4 novembre 1883, sous la présidence de M. Jules Comte, inspecteur général des écoles d'art décoratif, délégué de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts [contenant une allocution de M. F. Castets). Montpellier, Cristin, Serre et Ricome, 1883 ; in-8°, 44 pages (don de M. F. Castets);

Encyklopaedie und Methodologie der romanischen Philologie, mit besonderer berücksichtigung des Französischen von Gustav Körting. Erster Theil. Erstes Buch : Erörterung der vorbegriffe. Zweites Buch : Einleitung in das studium der romanischen Philologie. Heilbronn, Henninger, 1884 ; in-8°, XVI-244 pages (4 fr.) (don de M. Henninger);

Le Mystère de Saint Eustache, joué en 1504 sous la direction de B. Chancel, chapelain du Puy-Saint-André, près Briançon (Hautes-Alpes) et publié par l'abbé Paul Guillaume. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883 ; in-8°, 116 pages ;

Lou Jus divin, par Brossard.—Gnane, vo lou Pays deis innoucents.

— Las Girondèlas de la Toura, poésie de H. Roch. — Leis Plaintos dé Jeaneton, chansonnette provençale, par Théophile Sécheras.— La Marseillaise, chant national de 1792, paroles et musique de Rouget de l'Isle. Montpellier, Boehm et fils, S. D., in-12, 12 pages (don de M. Louis Vergne);

Caderas (G.-F.): Fluors alpinas, rimas. Coira, Hitz et Hail, 1883; in-12, 188 pages;

Gros (Charles): lou Rendèbous dè Palabas, romance patoise. Montpellier, Pujolas, S. D.; in-4°, 4 pages (don de M. Louis Vergne);

Itier (Paul-Jules): Quatrième Concours philologique et littéraire de la Société des langues romanes. Rapport lu au nom de la Commission de prose, le 13 mai 1883. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883; in-8°, 20 pages;

Jasmin (Jacques): l'Aveugle de Castel-Culier, poëme languedocien de Jacques Jasmin, librement traduit en vers français par Alexandre Westphal. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883; in-8°, 40 pages;

Levat (L.-A.): Vardo, poëme. Aix, Pust fils, 1883; in-8°, 12 pag. (don de M. François Vidal);

Maffre de Baugé (Achille): le Narghileh, avec une préface d'Aimé Giron. Paris, Dentu, 1883; in-12, 12 pages;

Mariéton (Paul): Théodore Aubanel. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883; in-8°, 24 pages;

Michel (Anfos): Istòri de la vilo d'Eiguièro. Draguignan, Latil, 1883; in-8°, 480 pages;

Mistral (Frédéric); Mireille, poëme provençal, traduction française de l'auteur, accompagnée du texte original, avec vingt-cinq eaux-fortes, dessinées et gravées par Eugène Burnand, et cinquante-trois dessins du même artiste reproduits par le procédé Gillot. Paris, Hachette et Ce, 1884; grand in-4°, 304 pages;

Mistral (Frédéric): lou Tresor dóu Félibrige, ou Dictionnaire provençal-français, embrassant les divers dialectes de la langue d'Oc-moderne. Aix, Remondet-Aubin, 1883; in-4° (t. II, les quatre premières livraisons) (don de M. le Ministre de l'instruction publique);

Planchon (Louis): les Champignons comestibles et vénéneux de la région de Montpellier et des Cévennes, aux points de vue économique et médical. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883; in-8°, 224 pages.

Robert (Denis): la Grisetta dé Moumpéyè, bleuétta patouèsa. Montpellier, Lapeyrie, S. D.; in-4°, 4 pages (don de M. Louis Vergne);

R[oudié] (J.): n° 2. Les Balivernes de Maître Jean : Arlékin masclé é fémella, plésentarié én un acta, én patouès dé Mounpéyé. Mounpeyé, Cristin, 1867; in-8°, 96 pages (don de M. A. Roque-Ferrier);

Roumanille (J.): li Conte prouvençau e li Cascareleto, emé bon noumbre d'ésti conte tradu en francés. Avignoun, Roumanille, 1884; in-12, VI-340 pages.

* * *

SOUSCRIPTION AU BUSTE DE BOUCHERIE. — *Quatrième liste*

MM. Le sénateur V. Alecsandri, à Mircesti (Roumanie).	100
A reporter.	100

	Report.	100
Brenous, maître de conférences à la Faculté des lettres, à Clermont-Ferrand.		5
Chassary (Paul), professeur à l'École normale, à Montpellier.		5
Cléuat (Léon), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon.		10
Cons, professeur à la Faculté des lettres, à Douai.		10
Dauriac, professeur à la Faculté des lettres, à Montpellier.		20
Dejean de la Bâtie, professeur au Lycée, à Amiens.		5
Dou, instituteur, à la Rochegiron (Basses-Alpes).		1 50
Fabia, maître de conférences à la Faculté des lettres, à Montpellier.		10
Gachon, chargé de cours à la Faculté des lettres, à Montpellier.		10
Goiny, professeur au Lycée, à Agen.		5
Nadaud (Emile), bibliothécaire de la ville d'Angoulême.		10
Noulet (le docteur), conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Toulouse.		10
Sounier (Emile), professeur au Lycée, à Toulon.		5
Terrier (Léon), professeur au collége Rollin, à Paris.		5
Suchier, professeur à l'Université de Halle, à Halle.		10

SOUSCRIPTIONS DU LYCÉE DE MONTPELLIER

MM.	Adolff, professeur	d'allemand.	2
	Amat, —	d'anglais.	2
	Antoine, —	de mathématiques.	5
	Autheman, —	d'enseignement spécial.	2
	Autié, —	de troisième.	5
	Auzillion, —	de physique.	3
	Bedot, —	d'histoire.	5
	Bernadac, —	de huitième.	2
	Bieth, —	de troisième.	5
	Bonnel, —	de troisième.	5
	Cauvy, —	de septième.	5
	Danjan, —	d'enseignement spécial.	5
	Devilliers, —	de seconde.	5
	Donoux, —	de mathématiques.	5
	Dutreilh, —	d'enseignement spécial.	2
	Edet, —	de rhétorique.	5
	Flassayer, —	de quatrième.	5
	Ganivenq, maître élémentaire.		2
	Gasq, professeur	de septième.	3
	Gay, —	de physique.	2
	Granier, —	de quatrième.	5
	Haubrich, —	d'allemand.	3
	Jacquot, —	d'enseignement spécial.	2
	Macquer, —	d'anglais.	5
	Martin, maître élémentaire.		3
	Monin, professeur	d'histoire.	2
	Nadeau, —	de sixième.	5
	Perris, —	de huitième.	2
		A reporter.	313 50

	Report.	313 50
Paoli, commis d'économat.		2
Pilleboue, professeur de cinquième.		2
Raynaud, — de seconde.		5
Regnault, — de mathématiques.		2
Roure, — de cinquième.		2
Sauvage, — de cinquième.		3
Sauvan, — de mathématiques.		2
Tapan, maître élémentaire.		2
Villeneuve, professeur de sixième.		5
	Total de la quatrième liste.	338 50
	Montant des listes précédentes.	1,636
	Total général au 20 décembre.	1,974 50

***

La *Revue des langues romanes* manquerait à ses devoirs de confraternité philologique, si elle ne mentionnait point la distinction très-méritée qui vient d'échoir à M. Paul Meyer, l'un des directeurs de la *Romania:* l'*Institut* de France, approuvant, à la date du 3 octobre, la proposition de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, a décerné au savant romaniste le prix de vingt mille francs que chacune des classes de l'*Institut* accorde tous les dix ans aux ouvrages de son ressort qui font le plus d'honneur au pays.

Le Gérant responsable: Ernest HAMELIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU SIXIÈME VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

LE CONCOURS PHILOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE DE L'ANNÉE M DCCC LXXXIII

Discours prononcé par M. F. CASTETS, président de la Société, en séance publique du 13 mai. 5
Rapport sur le Concours de philologie (Ch. REVILLOUT). 10
Rapport sur le Concours de prose (P.-J. ITIER). 21
Rapport sur le Concours de poésie (F. DONNADIEU). 34
A M. Léon de Berluc-Perussis (CARMEN SYLVA). 105
A Dono Carmen Sylva (Léon de BERLUC-PERUSSIS). 107
Marina (Louis VERGNE). 108
Lou Remèdi (Louis LÈBRE). 113
Ma Viloto (Victor RETTNER). 129
Paraulo prouvençalo dicho en clavant la sesiho dóu XIII *de mai* MDCCCLXXXIII (F. MISTRAL). 132

DIALECTES ANCIENS

Sainte Marie Madeleine dans la littérature provençale (*suite*) (C. CHABANEAU). 53
Fragments d'une traduction de la Bible en langue romane (Errata) (H. DE LA COMBE). 208

DIALECTES MODERNES

Notes de philologie rouergate (*suite*) (J. DURAND DE GROS). 157, 209
Poésies de Dom Guérin de Nant (*suite*) (MAZEL et VIGOUROUX). 167
Le Langage de Villeneuve-d'Agen (A. ROQUE-FERRIER). 261
Les Poëtes de la langue d'oc.—I. William-Charles Bonaparte-Wyse (F. DONNADIEU). 242-271
La Bisco, coumèdi prouvençalo (*suite et fin*) (ROUMIEUX). 64
A perpau de Boucherie (A. LANGLADE). 186
Lou Tort de la Nauso (V. DELBERGÉ). 265
Li Pantai (A. MARIN). 286

VARIÉTÉS

De la Substitution du *d* à l'*l* (A. ROQUE-FERRIER). 187
De l'Origine de la lune (A. ROQUE-FERRIER). 189
Trois Formes provençales du verbe *tuer* (l'abbé X. RIEUX). 289

BIBLIOGRAPHIE

Denkmæler der provenzalischer Literatur aud Sprache zum ersten Male kerausgegeben von Hermann Suchier (C. CHABANEAU). 192
Essai d'une Ampélographie universelle, par M. de Rovasenda (A. ROQUE-FERRIER). 198
Aforística catalana, per Fr. Llagostera y Sala (A. ROQUE-FERRIER). 200
Les Félibres. Per l'Alsacio-Lourreno, recueil publié par M. A. Fourès (A. ROQUE-FERRIER). 202
Tradições populares de Portugal, par J. Leite de Vasconcellos (A. BOUCHERIE). 205
Erinnerungsworte an Friedrich Diez, par M. E. Stengel (T.). 259
L'Erso, pèr F. Delille (A. ROQUE-FERRIER). 291

PÉRIODIQUES

Archivio glottologico italiano (A. BOUCHERIE). 205
Revue du Monde latin (A. ROQUE-FERRIER). 292
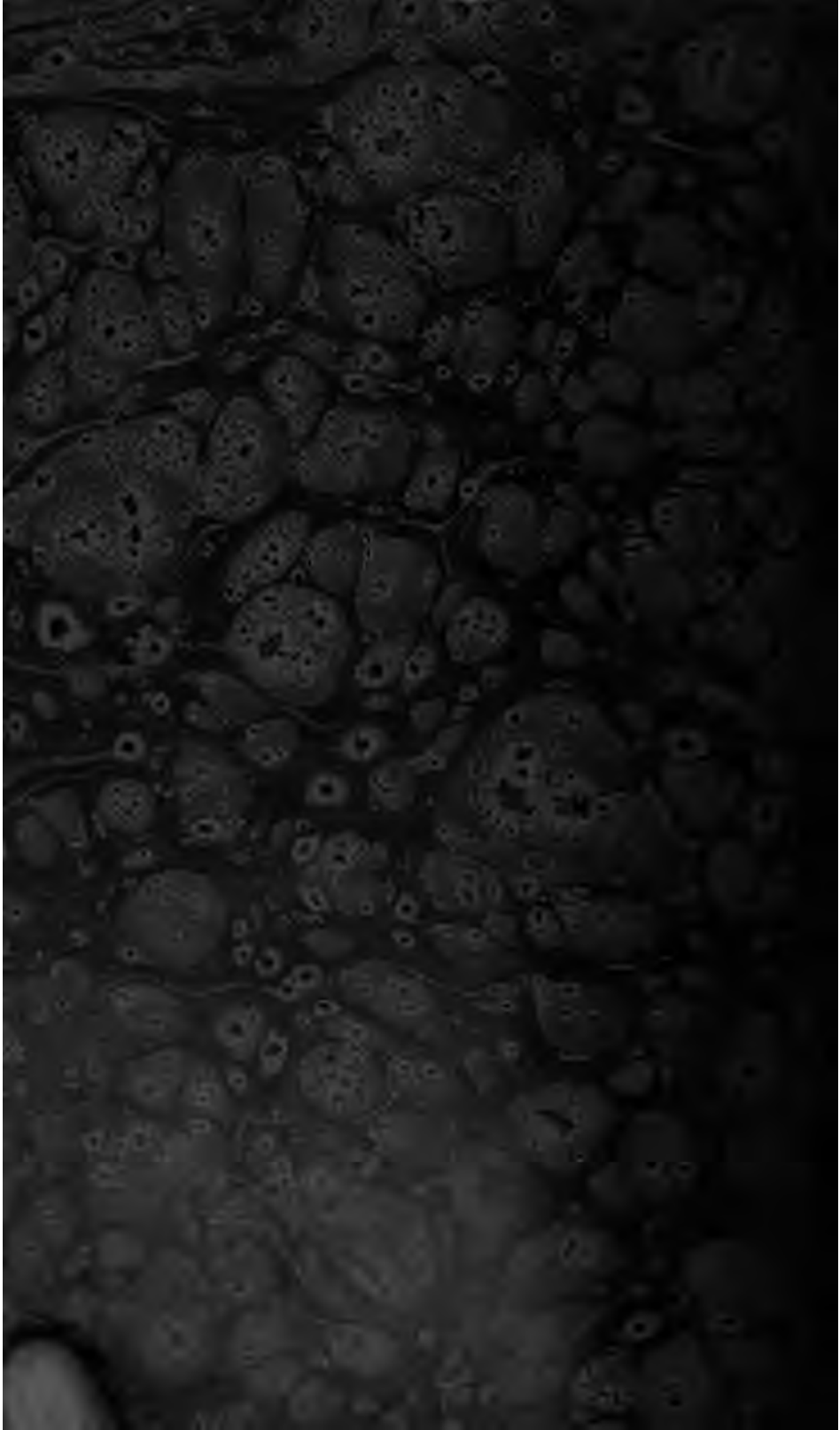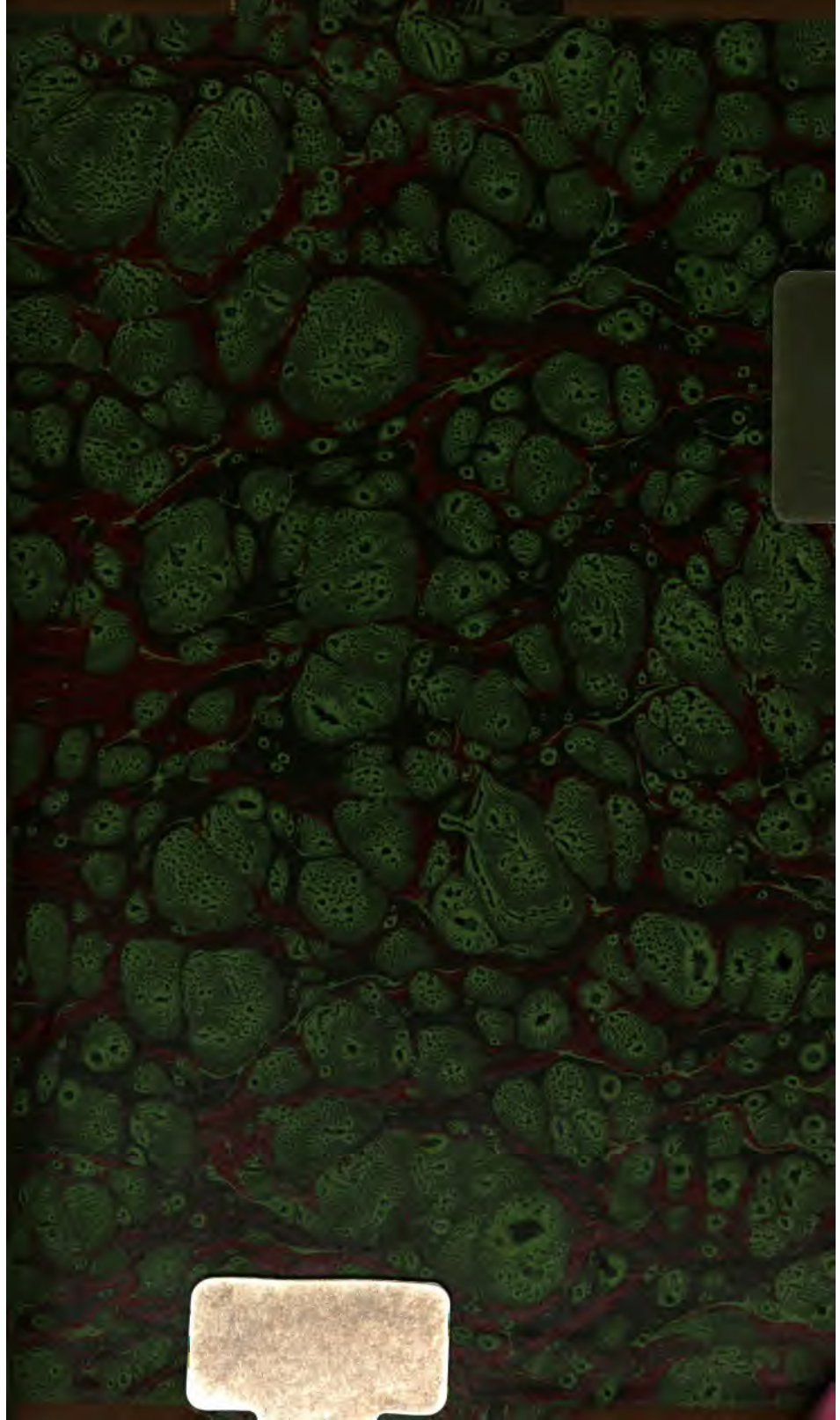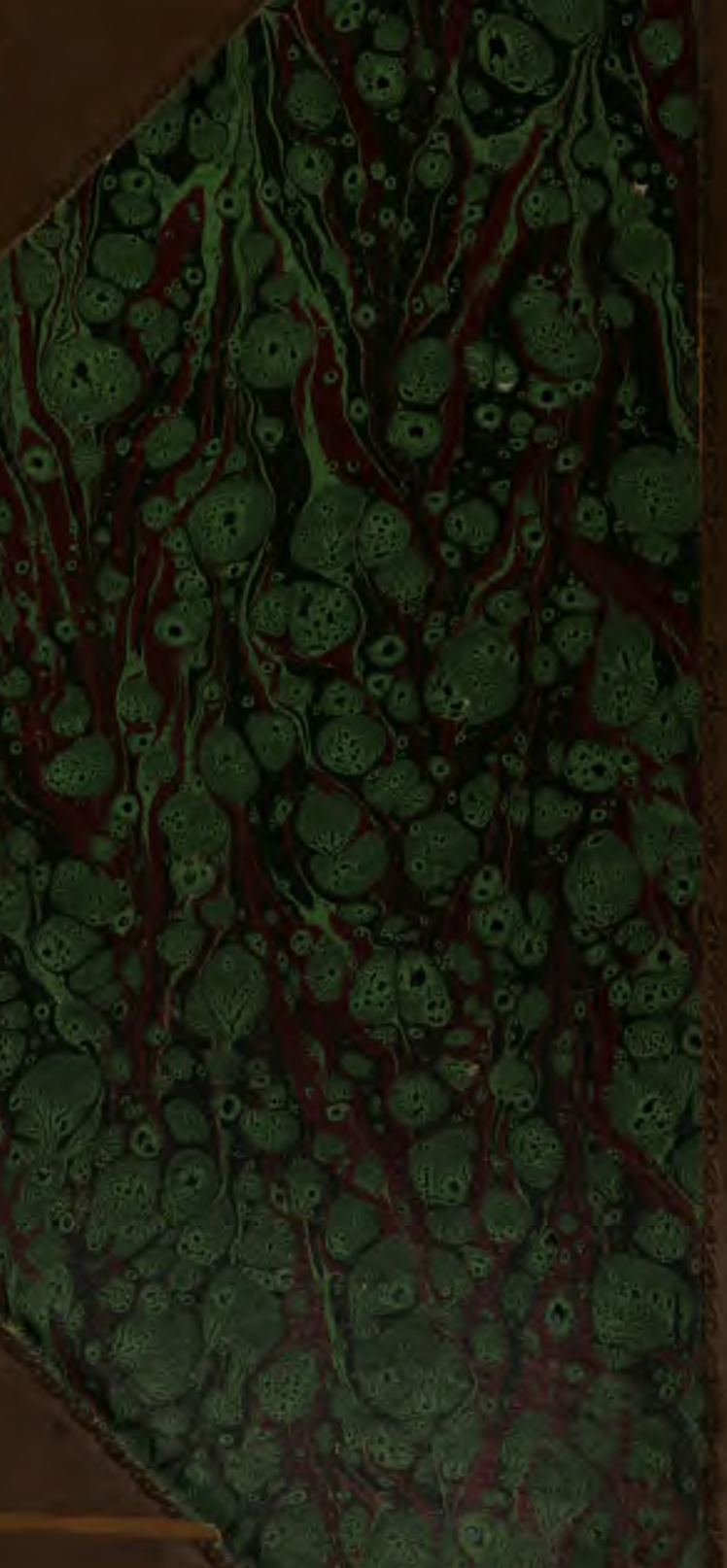
La Félibrée de la Maintenance de Languedoc (XIV mai MDCCC LXXXIII) (A. ROQUE-FERRIER). 134
Le Banquet du XIV mai MDCCCLXXXIII (A. ROQUE-FERRIER). 297
ANATOLE BOUCHERIE. — Notes nécrologiques, extraites de la *Romania,* de *la Illustració catalana* et du *Giornale di filologia romanza*. 305
CHRONIQUE. 47, 101, 156, 206, 259, 308
RECTIFICATION. 156
ERRATA. 260
TABLE DES MATIÈRES. 311